



LETTRES
SUR LE CONGO

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT. — MESNIL (EURE).

LETTRES

SUR LE CONGO

RÉCIT D'UN VOYAGE SCIENTIFIQUE

ENTRE

L'EMBOUCHURE DU FLEUVE ET LE CONFLUENT DU KASSAÏ

PAR

ÉDOUARD DUPONT

DIRECTEUR DU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BRUXELLES

PARIS

C. REINWALD, LIBRAIRE-ÉDITEUR

15, RUE DES SAINTS-PÈRES, 15

1889

AVANT-PROPOS.

Lorsque je me décidai, en 1887, à entreprendre un voyage d'études scientifiques dans l'Afrique équatoriale, le cours du Congo était découvert depuis moins de dix ans. Les Européens avaient pris pied dans l'intérieur, et le partage des vastes territoires venait d'avoir lieu. L'État indépendant dont notre roi est le souverain, avait été créé entre les possessions françaises et portugaises dans la partie occidentale et les possessions allemandes dans la région du lac Tanganika. L'organisation coloniale commençait à recevoir ses bases. De solides installations garantissaient l'occupation de la contrée jusque bien avant sur le haut fleuve, et les premiers services publics, ceux qui assurent la sécurité, les communications, les ravitaillements, y acquéraient un fonctionnement régulier.

Dans ces conditions, des voyages d'études pouvaient s'exécuter, sans qu'on eût à concevoir de sérieuses craintes d'être arrêté par des difficultés

insurmontables. On pouvait déjà compter sur une protection et un concours efficaces contre les dangers d'une exploration en terre aussi nouvelle, et le climat équatorial restait le seul facteur réellement redoutable pour l'Européen.

Beaucoup de traits généraux étaient à reconnaître dans l'histoire naturelle et dans l'ethnographie de ces contrées. Les grands aspects de la nature, les phénomènes saillants, ceux qui dominent par leur ampleur, leur importance et leurs conséquences. l'état présent comme le passé des indigènes sont toujours, en pays récemment ouvert, un champ de recherches plein d'attrait autant que fécond, et le Congo, plus que tout autre. doit offrir un ensemble de questions considérables à qui essaye d'en pénétrer les caractères et les origines.

L'Afrique centrale est surtout remarquable, dans sa géographie physique, par l'immense réseau fluvial qui vient se concentrer en un tronc unique pour aboutir à l'Atlantique et y jeter une masse d'eau qui a été estimée, à l'époque des crues, à non moins de 50 mille mètres cubes par seconde. Cet énorme fleuve est le Congo.

Nous savons depuis longtemps, par d'illustres travaux, que l'intérieur de l'Afrique est moins élevé que ses bords. Entouré de chaînes de montagnes, il

forme une sorte de cuve à cloisons, drainée par quatre fleuves seulement : le Zambèze, le Nil, le Niger et le Congo. Tout en comptant au nombre des plus importants du globe, ces fleuves n'ont donc pu trouver un écoulement vers les côtes qu'en se frayant un passage à travers de hauts seuils.

Le Congo se présente, sous ce rapport, dans des conditions bien prononcées. Il traverse, dans une étroite fente près de l'Océan, une chaîne élevée, après avoir sillonné, par lui-même et par ses affluents, un plateau en contre-bas aussi étendu que la moitié de l'Europe.

Le sujet était intéressant de rechercher des données sur l'évolution des actions géologiques qui créèrent cet état de choses, sur l'époque où la montagne côtière, en se formant, isola le centre du continent, sur les conséquences de cet isolement, sur les moyens par lesquels les eaux intérieures parvinrent à vaincre l'obstacle, également sur l'époque où cet énorme déversement se produisit dans le bassin océanique. Les circonstances semblaient s'être réunies au Congo pour mettre en lumière le phénomène, toujours étrange à première vue et à coup sûr fort curieux, d'un fleuve franchissant une chaîne de montagnes.

Les questions ethnographiques aussi étaient bien

séduisantes. Situé à près de 700 kilomètres au delà de l'équateur, on pouvait prévoir que le Congo inférieur, vu son éloignement, était resté inaccessible, par l'Océan, aux centres de civilisations anciennes et qu'avant le temps de découvertes qui suivit la mémorable impulsion d'Henri le Navigateur, il n'avait pu recevoir d'influences étrangères que par l'intérieur du continent. L'isolement avait donc été, pendant la plus grande partie de leur existence, vraisemblablement le sort essentiel des populations indigènes; il avait dû avoir pour conséquence un développement propre qui se serait reflété dans tout leur genre de vie, aussi bien que dans l'adaptation de la nature à leurs besoins.

Mais il fallait aussi étendre les recherches aux résultats des influences étrangères qui se sont produites par la côte occidentale après les découvertes de la fin du quinzième siècle, non moins qu'aux apports d'autres civilisations à travers l'immensité du continent.

On pouvait encore compter que divers sujets offriraient inévitablement un champ étendu à l'observation, quelque limitée que fût la durée du voyage. L'étude des grands aspects devait y suffire.

Depuis plusieurs années, j'avais le désir de

visiter ces régions équatoriales où une auguste initiative venait de créer de profondes attaches avec notre pays. L'existence d'une terre presque vierge de recherches scientifiques, les conditions extraordinaires qu'elle présente, les importants problèmes qu'on pouvait y étudier, exerçaient sur moi une attraction que je ne parvenais pas à dominer. J'étais résolu, dès que je pourrais jouir de loisirs, de tenter d'apporter une modeste contribution à la connaissance de quelques grands traits de son histoire naturelle et ethnographique.

Mon projet put se réaliser l'année dernière. J'obtins un congé du gouvernement belge et, assuré du concours de l'État indépendant, j'entrepris, à titre privé et à mes frais, ce voyage lointain. J'ai employé six mois à visiter la région qui s'étend de l'embouchure du Congo au confluent du Kassaï.

La distance géographique entre ces deux points est d'environ 600 kilomètres. Je pus généralement suivre des voies différentes à l'aller et au retour et, en outre, recouper le bassin du fleuve sur l'une de ses rives dans la région montagneuse. Mon trajet peut en réalité être estimé à environ 2,500 kilomètres. Accompagné d'une caravane volante de soldats noirs et de porteurs d'élite, que l'État indépendant voulut bien m'adjoindre, ayant pu prendre passage

sur des steamers et disposer de canots et de pirogues dans les principales parties où le fleuve est navigable, je fus en mesure de mettre mes projets à exécution.

En publiant ce livre, j'ai deux buts en vue. C'est pour les remplir que je lui ai donné la forme d'un journal de voyage, suivi d'un exposé des résultats auxquels je suis parvenu sur quelques questions.

Il m'a paru qu'il y avait encore place, dans la littérature des voyages à la côte occidentale d'Afrique, pour la relation d'une exploration scientifique exécutée non en vue de recueillir des objets d'histoire naturelle et d'ethnographie, mais de faire des observations. Je crois qu'il est bon de savoir si un voyageur peut aujourd'hui se livrer à des études coordonnées et quelque peu prolongées, sous ces climats extrêmes, dans des contrées où les Européens viennent d'avoir accès; il est utile de connaître les obstacles, les dangers, les privations, les aventures même qu'il y rencontre encore, et surtout les moyens de surmonter les difficultés de la tâche qu'il s'est imposée.

A côté du récit anecdotique, se présentent les points de vue scientifiques, les beaux problèmes soulevés par l'étude des aspects, l'enchaînement des phénomènes auxquels est dû l'état présent de cette nature, les résultats des influences qui ont pu

réagir sur les populations; je trouvais de l'avantage à présenter aussi, au jour le jour, dans l'ordre où les faits se sont offerts, la poursuite de ces questions, souvent même leur naissance, les circonstances qui m'ont permis d'arriver à une solution.

Mais un exposé de ce genre est par le fait décousu; chaque sujet y est en tronçons par la marche naturelle de son élaboration sur place, et noyé dans le détail des accidents du voyage. Comme complément s'imposait un travail d'ensemble, embrassant les questions principales, résumant les données qui les définissent et faisant ressortir la signification qui en découle. Les derniers chapitres lui sont réservés.

Je n'ai pas cru devoir figurer des objets ethnographiques, autres que quelques pierres taillées, ni des scènes de la vie indigène, non plus que des vues obtenues par la photographie; ces sujets ont été souvent représentés et, parmi les éléments que j'ai réunis, je n'ai rien trouvé qui me parût mériter d'être ajouté à ce que l'on connaît déjà dans le même ordre d'idées. Il n'en est pas de même de fragments panoramiques de grands sites. Cette voie a été peu suivie jusqu'à présent pour ces contrées, et il importait de l'aborder ici, parce qu'elle doit aider aux démonstrations. J'ai reproduit trois paysages caractéristiques. Je dois au crayon du lieutenant Roget

le panorama de la rive gauche du Congo à Isanghila et la vue des environs de Boma. Le dessin du Stanley-Pool a été fait par le Dr Paternotte. En dehors de quelques croquis dans le texte, je n'ai adjoint à la reproduction de ces sites que des cartes figurant mes itinéraires ou des suites d'observations qui réclament une coordination graphique.

Bruxelles, 15 décembre 1888.

LETTRES

SUR LE CONGO.

I.

D'ANVERS A BOMA.

Longue traversée. — Passage de la ligne. — Devant l'embouchure du Congo. — Entrée dans le Congo. — Banane. — Les rives du fleuve. — Arrivée à Boma.

En mer, le 16 juillet 1887.

Nous sommes en mer depuis trente-sept jours, alors que le trajet d'Anvers au Congo se fait souvent en vingt-cinq jours, et il nous faut encore près d'une semaine pour atteindre Boma. Ce long retard est surtout dû aux escales. Après être partis d'Anvers le 10 juin, nous nous sommes arrêtés à Madère, à Ténériffe, à la Grande-Canarie, au Sénégal, puis trois fois le long de la côte jusqu'à l'entrée du golfe de Guinée, à Monrovia, à River Cess et au cap Palmas. L'escale du Sénégal, dans la rade de Dakar, a été à elle seule de onze jours pour y débarquer des traverses destinées au chemin de fer. Nous y avons subi de

fortes chaleurs et de violentes tornades. Nos santés ne s'en sont cependant pas ressenties.

Nous avons franchi l'Équateur ce matin, de sorte que nous voici dans l'hémisphère austral, et nous allons droit sur l'embouchure du Congo. Le temps est très calme; beau ciel et bonne température, la chaleur étant tempérée par la brise.

On n'a pas renoncé au baptême de la ligne. De malheureux mousses, des marmitons et deux des nègres que nous venons d'embarquer à Monrovia et au cap Palmas, ont subi l'épreuve. Les blancs ont eu la figure badigeonnée en noir; pour les nègres, on se sert de couleur blanche. On les rase ensuite et on les précipite en arrière dans une cuve en toile où on les arrose jusqu'à ce qu'ils aient pu s'en échapper. Le soir, l'équipage a fait sa promenade-charivari traditionnelle sur le pont: les noirs ont exécuté leurs danses avec entrain.

20 juillet.

La température a encore diminué cette nuit. J'ai même souffert du froid.

Il semble finalement que nous serons demain de grand matin devant Banane. C'est le quarante-et-unième jour depuis notre départ d'Anvers. Le capitaine prétend être entré hier à deux heures du soir dans les eaux influencées par le Congo.

Devant l'embouchure du Congo, 21 juillet.

Nous sommes au port. Nous arrivions en vue de terre ce matin à six heures. Une côte basse, à bords jaunes avec des masses de verdure sombre, apparaissait dans une légère brume au lever du jour. Elle grandit; les arbres se dessinent en groupes à plusieurs plans. Puis, devant nous, en avant, était comme une plage presque à ras de la mer et cernant l'horizon. Nous en approchons à toute vapeur. Le navire pique droit au milieu de cette masse saillante qui ressemble à une côte tourbeuse. Y a-t-il méprise? Ne va-t-on pas à un échouage? La ligne est franchie. Nous sommes entrés dans le Congo par marée basse; nous sommes dans l'eau douce. De loin, à reflet noir, on la voit, de près, bourbeuse et rougeâtre.

Les rives se montrent lointaines à droite et à gauche (Pl. II). A droite, c'est la rive portugaise, la rive sud, que nous apercevons depuis le commencement du jour. Ses masses de verdure se détachent jusque sur la grève; celle-ci est balayée par la vague écumante. Le sable jaune est promptement bordé par de petits arbres au feuillage vert pâle et à troncs décharnés. On me dit que ce sont des palétuviers. Puis une ceinture de grands arbres sombres et d'une végétation luxuriante. Le ciel reste couvert, mais la brume se dissipe.

A gauche, un superbe panorama surgit lentement et se précise de plus en plus. Un, deux, trois plans de verdure. Sur le premier, une suite de taches blanc de neige et, au loin, des collines élevées.

C'est Banane avec ses factoreries. Voilà d'abord la grande factorerie hollandaise, une petite ville; puis la factorerie française, la station de l'État, la factorerie anglaise et enfin la factorerie portugaise. Le navire hisse les pavillons; le drapeau de l'État du Congo à côté du drapeau belge, puis le pavillon qui demande le pilote est appuyé d'un coup de canon.

Une chaloupe se détache de suite du rivage. Les lorgnettes nous y font voir, flottant à l'arrière, le drapeau bleu étoilé de l'État, des rameurs noirs et trois Européens, le lieutenant Daenen, chef du district de Banane, M. Massart, chef de la poste et le pilote.

Deux d'entre eux déjeunent avec nous sur le pont et nous donnent des nouvelles de Boma. Ils nous quittent au bout d'un quart d'heure, emportant le courrier, et nous poursuivons notre route.

Le paysage reste magnifique. Banane et sa ligne de toits blancs, échelonnés sur une étroite langue de terre, s'éloignent et se perdent. Nous voguons sur un fleuve large de cinq à six kilomètres, calme et uni comme une glace, sur lequel le sillage

laisse une longue trace, entre des rives à végétation des tropiques, en masses continues. Les palétuviers forment ces bois touffus et détachent leurs hauts troncs dénudés avec leurs racines aériennes qui semblent pècher dans le fleuve.

Ni bruit ni mouvement au milieu de tout cela. C'est la forêt ininterrompue et inhabitée. Et, bordant l'horizon, des lignes de hautes collines montrent de larges taches jaunes — du sable sans doute. J'aurai à suivre celles de la rive droite à la fin de mon voyage et leur vue me réjouit, car cet ensemble se présente géologiquement très bien.

1 heure du soir.

Dès que j'eus noté ce qui précède, je remontai sur le pont, d'où se déroulait un splendide décor que mes compagnons — des ingénieurs chargés de faire le tracé du chemin de fer — étaient en train d'admirer. Nous longions à deux cents mètres la rive sud : amas continu de verdure arborescente avec bordure, contre le fleuve, de palmiers sans tige, mais aux longues palmes. Çà et là, une factorerie coquette : grand chalet avec annexes dont les toits et souvent les murailles en bois sont soigneusement blanchis. Des nègres travaillent aux bords de l'eau.

Ce luxuriant paysage équatorial s'étend ainsi sur des lieues et des lieues. Le navire se rejette à la fin sur l'autre rive et nous sommes devant Ponta

da Lenha, vaste groupe de factoreries. Nous allons vers l'île de Matebba, propriété de M. de Roubaix, d'Anvers, laquelle se déboise bientôt; à en juger par la hauteur des herbes qui la couvrent, elle doit être bien fertile.

3 heures du soir.

Les îles deviennent moins boisées et le paysage des rives a complètement changé. On y aperçoit des montagnes assez élevées, très découpées, rougeâtres, avec des herbes et de rares palmiers. C'est d'un aspect singulièrement âpre, d'un grand contraste avec le précédent et d'un caractère subalpestre.

Mais voici une chaîne qui vient mourir dans le fleuve sur la rive sud. Ce sont des rochers qu'on sait depuis longtemps être du granit. On l'appelle la *Roche fétiche*. Et sur l'autre rive, un énorme escarpement rocheux, sans stratification, dont une masse se détache au sommet en monolithe ou aiguille, puis des roches et des roches sur une suite de monts découpés, jaunes par leurs herbes sèches; des arbres, les uns en partie verts, les palmiers, laissant par cette saison sans pluie se dessécher leurs frondes inférieures; les autres, à port de chêne, semblent morts et montrent dénudés leurs énormes troncs et leurs branches; ce sont les baobabs.

Enfin, sur le flanc des montagnes, apparaissent

des taches blanches, nombreuses et étagées. Nous allons arriver à Boma. Il est cinq heures.

Des blancs se sont massés à l'extrémité d'une jetée en fer, attendant le navire d'Europe. Nous en reconnaissons quelques-uns avec nos lorgnettes. Ils font sans doute de même à notre égard; car, sans attendre que notre bateau ait touché le quai, le secrétaire général de l'État, commandant Vandevelde et d'autres habitants de Boma entrent rapidement en chaloupe et viennent à bord.

Le commandant me prie de descendre à terre où une chambre m'est préparée. Cinq minutes après, nous abordions et montions à Boma-plateau, où je suis installé dans un charmant cottage.

J'ai bientôt fait connaissance, au dîner, qui a lieu dans l'ancien *sanatorium* du docteur Allard, avec les fonctionnaires de l'État habitant le haut Boma. Ce sont de charmants garçons avec qui je sympathise fort. Je suis ensuite allé rendre ma visite à M. Janssen, gouverneur général, et je me retire enfin pour dormir la première fois à terre, après quarante-deux jours de traversée, sans le rataplan de la machine et les oscillations du navire.

II.

SÉJOUR A BOMA.

Température modérée. — Libériens engagés au cap Palmas comme domestiques. — Mon premier apprentissage de l'Afrique. — Une nuit sous un chimbèque. — Excursion à la *Roche fétiche.* — Indiscipline des Libériens. — Troupeaux de bœufs domestiques. — Préparatifs de départ. — Les *Chiques.* — La bourbouille. — Retard. — Départ pour Matadi.

Boma, 22 juillet 1887.

Sommes-nous au voisinage de l'Équateur? Il est vrai qu'étant dans l'hémisphère sud, nous nous trouvons, par cette époque de l'année, au cœur de l'hiver. Si la température est quelque peu chaude en plein soleil au milieu du jour, elle est froide le matin et le soir, très froide la nuit. Je n'ai pas eu trop de trois couvertures la nuit dernière. Le thermomètre est descendu à 12°.

Je suis allé, le long de la rivière des Crocodiles, voir des roches. Ce sont de beaux gneiss dont les feuillets inclinent vers la côte.

Le soir, j'ai dîné chez le gouverneur et j'y ai recueilli beaucoup de renseignements utiles pour mon voyage. Il a été convenu que je pourrais aller étu-

dier demain le rocher du monolithe que j'ai vu du navire. Ce sera l'affaire d'une petite journée.

Pendant notre escale au cap Palmas, j'ai engagé, sous réserve de la ratification du gouverneur, trois des Libériens que nous embarquions pour le Congo. On m'avait constamment recommandé de chercher à recruter, avant l'arrivée, mon cuisinier, mon domestique ou *boy* et un lavandier. J'ai choisi pour la cuisine un solide nègre, décoré du nom de Colonel Adams chez ces républicains de Liberia qui sont les descendants des noirs esclaves en Amérique, et revenus dans leur patrie il y a quelques années. Il m'avait déclaré qu'il ne s'embarquerait que s'il entrait directement au service d'un blanc. Mon boy s'appelle Six-Pence; c'est un galopin très éveillé qui fut le domestique d'un charlatan de Tombouctou, le docteur Abdulah, mort récemment à cap Palmas. Enfin le lavandier a le titre de Sir Alexander William Watkins; il a moins bonne mine que les deux autres.

Le gouverneur a jeté un peu d'eau froide sur la bonne idée que je m'étais faite de ces nègres à bord. Les Libériens sont mauvais marcheurs et parfois notablement indisciplinés. Je les garderai cependant.

Boma, 25 juillet 1887.

Je suis donc parti pour le rocher du monolithe

avant-hier samedi, à 9 heures du matin. J'étais accompagné de mes trois Libériens et d'un nègre portugais, Kassala, comme guide. Un agent de l'État devait venir en canot dans un village voisin et me ramener le soir.

« Il vous faut une heure et demie pour y atteindre, » me disaient les uns; « deux heures, » me disaient d'autres.

Le ciel était clair; l'air doux ne devint un peu chaud qu'au milieu du jour. A midi, sans m'être arrêté autrement que pour une vingtaine de coups de marteau sur du granit et du gneiss, j'étais encore loin du but. Je mangeai mes vivres dans une ferme portugaise, me remis en route à une heure et atteignais le pied de la montagne du monolithe vers deux heures et demie. J'estime le trajet à 15 ou 18 kilomètres au lieu des 7 à 10 qui m'étaient annoncés. Cette différence provient en partie de ce qu'on est obligé de faire d'assez longs détours et de suivre les sentiers des nègres, qui zigzaguent et serpentent à plaisir au milieu des hautes herbes que j'allais bientôt apprendre à connaître. L'escalade de la montagne me prend moins d'une heure, et me voilà au pied d'une magnifique aiguille quadrangulaire de dix mètres de hauteur, sur le sommet d'une montagne de 200 mètres dominant le Congo. La nature de la roche m'enthousiasme. Jamais je n'en avais vu d'aussi belle de son espèce. C'est un granit

rouge à innombrables paillettes de mica noir mordoré. Quels riches matériaux de construction!

Il s'agissait de redescendre. Or, comme dans le métier. on ne revient par le même chemin que lorsqu'on y est forcé, l'idée de prendre le sentier d'arrivée ne me vint même pas. J'avais devant moi une pente assez rapide, mais cependant pas au point de me faire hésiter; elle était couverte d'herbes sèches d'un pied à un pied et demi à l'endroit où j'étais, et rien n'annonçait qu'elle fût différente jusqu'en bas.

Je descends, sans remarquer toutefois, — et là fut mon imprudence, — que Kassala ne prenait pas la tête. Au bout de cinquante mètres, les herbes étaient de deux mètres et demi de hauteur et grosses comme le petit doigt. Bah! on se fraye bien un passage là dedans, surtout à la descente. Mais voici que des roches cachées s'y adjoignent, et grand fut notre mal. Nous arrivons néanmoins en bas. Le Congo est à dix mètres. Nous aurons un sentier... Pas le moins du monde. Les herbes grandissent encore; les roches s'accumulent.

L'heure s'avançait; l'inquiétude que la chaloupe dont j'avais vu l'arrivée du haut de la montagne, ne dût retourner sans nous, me prenait. Quatre heures, quatre heures et demie, cinq heures, et nous n'étions encore à rien.

Enfin nous arrivons sur la crête d'un rocher qui

barrait le passage. Bone Deus! nous ne sommes qu'à mi-chemin, et que vois-je, nouveau Robinson! la chaloupe en route pour Boma, toutes voiles déployées. Elle était obligée de rentrer le soir même, et ne pouvait le faire de nuit, et la nuit arrive brusquement à six heures. « J'irai loger à la ferme portugaise, » me dis-je.

Enfin nous parvenons à sortir du guêpier. Je regarde ma montre : six heures moins le quart...! Impossible de mettre par l'obscurité mon projet de la ferme à exécution. Le village de Chincacassa est à un kilomètre d'ici, dans un ravin latéral; je l'avais traversé dans l'après-dîner et y avais même offert un cigare au chef qui était venu me saluer. C'est dans ce village que les agents de l'État étaient arrivés en chaloupe pour tenir une palabre.

Toutes les cases ou *chimbèques*, comme les appellent les nègres, sont fermées. Les noirs semblent déjà couchés. Mais l'un d'eux s'avance et me tend une bouteille de vin de palme que je bois avec empressement et une lettre ainsi conçue :

« Mon cher M. Dupont,

« Il est trop tard pour que nous puissions vous attendre. Nous ne pouvons retourner de nuit avec le canot. — Je vais envoyer un hamac. Restez au

village en attendant son arrivée. J'y joindrai des vivres.

« Votre très dévoué,

« X. »

Je vois la véranda d'une case inoccupée, fermée de deux côtés, avec un sol de terre battue. Je veux y faire mettre une botte d'herbes sèches; le noir m'apporte deux nattes que je partage avec mes hommes. L'un de ceux-ci met un clayonnage devant le côté de la brise. Je m'étends sur ma natte avec le havre-sac pour oreiller, mon ulster comme couverture. Le nègre allume du feu près du chimbèque et, vers huit heures, Adams m'apporte du maïs cuit avec du piment. J'en mange deux cuillerées avec grande répugnance et bois une bouteille d'eau.

J'essaye de dormir, mais les moustiques veulent absolument de mon sang... J'en fais un vrai massacre. Je leur tendais des pièges; j'attendais qu'ils se fussent posés et qu'ils se préparassent à pousser leur dard; je les saisissais et les réduisais à rien.

Mes Libériens et Kassala dormaient à côté de moi. Les uns ronflaient, les autres gémissaient en dormant. Lorsque cela devenait exagéré, je les réveillais, mais ils recommençaient bientôt.

Enfin, à trois heures, je dis à Colonel Adams d'allumer du feu et de me préparer du maïs. J'en man-

geai une bonne portion, — cette fois sans dégoût! — fumai devant le feu et retournai sur ma natte, où je dormis jusqu'à cinq heures et demie. L'obscurité diminue : vite, en route.

Le village était encore en plein sommeil, sauf le nègre au vin de palme qui venait de s'éveiller et à qui je ne puis donner en payement qu'une bouteille vide qui lui fait faire la grimace. Il s'attendait légitimement à mieux, mais j'étais dans l'impossibilité de le satisfaire.

A sept heures, j'arrivais à la ferme portugaise, où je pris du thé et du pain. Alors apparaît une bande de solides nègres avec le hamac. Les misérables étaient partis la veille à huit heures, avaient passé la nuit en route en mangeant les vivres qu'on m'envoyait. Je monte en hamac pour savoir ce que c'est. On y est mollement balancé et en sécurité, mais au bout de cinq minutes, j'ai assez de ce balancement et de cette position horizontale; je descends du véhicule et continue à pied, surtout que la route suivie n'est pas celle d'hier, et il y a des observations géologiques à faire.

Mais, devant Boma, se trouve une rivière assez large, dite rivière des Crocodiles. Je remonte dans le hamac qui est porté par deux noirs aidés de deux autres, et ils me conduisent ainsi jusqu'à la caserne des Bangalas. J'avais déjà un énorme appétit, malgré mes deux déjeuners précédents. Je pro-

cède à neuf heures à un troisième, et, par prudence, j'allai me coucher pour me remettre à table à midi, puis encore à six heures, et dormir ensuite d'un trait presque un tour d'horloge.

Voilà comment s'est passée ma première algarade. Est-elle due à mon imprudence? Celle-ci fut inconsciente, s'il y en eut. L'aventure offrit-elle du danger? Aucun, mais elle me fut utile, car elle m'a appris bien des choses qu'il est bon de connaître dans la vie d'exploration en Afrique et elle fut accompagnée de bons résultats géologiques. En somme, et c'est le mot de ma fin de ce soir, elle fut une partie de plaisir.

Boma, mardi 26 juillet 1887.

« Tout le monde admire votre santé, » me disait-on hier, sans doute à la suite de mon aventure, qui ne me laissait aucune trace. On aurait pu dire aussi « votre vigueur », due à l'exercice prolongé de mon dur métier de géologue, et c'est en définitive parce que je comptais sur son influence que je me suis décidé à ce voyage en terre tropicale.

Au moment de mon départ pour le monolithe, le Dr Reither, jeune compatriote plein d'entrain et de sympathie, me dit : « Avez-vous une opinion sur la quinine? — Non, docteur, mais je serais charmé de connaître la vôtre et de l'adopter. — Vous allez vous fatiguer. Agissez préventivement. Je vais

vous faire prendre deux pilules de quinine. Mettez-en quelques-unes dans votre poche et prenez-en chaque fois que vous ressentirez de la fatigue. » Ainsi fut fait et l'avis était étonnamment judicieux. De fièvre, d'affaissement, rien, absolument rien, et je vais par précaution continuer le médicament pendant huit jours. « Vous aurez sans doute, comme tout le monde, au moins un petit accès dans les huit jours, » me dit encore le docteur à mon retour. « Nous l'attaquons dès aujourd'hui et peut-être même parviendrons-nous à l'esquiver. »

Nous sommes au troisième jour, et rien ne paraît. Attendons en observation. Il vaudrait mieux subir l'épreuve avant mon départ de ce lieu hospitalier, si elle doit venir.

Hier, un des hôtes qui me reçoivent si bien a fait chauffer un petit steamer par ordre du gouverneur. Nous sommes partis à cinq blancs pour la Roche fétiche, située en face du Rocher du monolithe d'herbeuse mémoire. L'excursion fut ravissante. Bonne et fraîche température, petit navire filant comme une flèche, aimable compagnie, un agreste paysage de montagnes tourmentées, un fleuve immense, de bonnes observations sur les alluvions du Congo et sur le granite porphyroïde de la Roche fétiche. Ce dernier diffère notablement en structure de celui du monolithe, dont les éléments sont très petits, et je le

considère comme une masse appendiculaire à un grand amas granitique de la rive nord.

Lorsque je rentrai ce matin dans ma chambre, Sir William Alexander Watkins m'y attendait avec les deux autres Libériens, et me remit respectueusement le billet ci-joint que je conserve à titre de curiosité, et transcris textuellement :

« Master,

« Please to give ous a gverment we have no gvernant.

« Yours Sevent

« W. A. Watkins (1). »

« Vous n'avez pas d'autre gouvernant que moi, » lui répondis-je, « et vous n'avez pas besoin d'en avoir d'autres. Vous êtes tous les trois à mon service; je vous ai dit ce que vous auriez à y faire. » Et ils sont partis l'oreille assez basse. N'importe! ces gaillards pourraient réaliser promptement la prédiction du gouverneur. Mais par qui les remplacer? Il y a en ce moment ici grande pénurie de ces sortes de domestiques. Attendons. Nous nous en tirerons toujours bien.

(1) « Maître, qu'il vous plaise de nous donner un gouvernement. Nous n'avons pas de gouvernant. »

Boma, mercredi 27 juillet 1888.

Croire qu'au Congo on passe son existence en transpiration, n'osant mettre pied dehors ni se donner du mouvement, en recherche d'ombre et d'un peu d'air, avec des boissons rafraîchissantes à la main, souffrant d'une chaleur également intolérable jour et nuit, — et tout cela a été dit et répété avec grand renfort de détails, — c'est une erreur presque burlesque. Plusieurs couvertures se supportent aisément la nuit; la matinée et le soir, vêtements d'Europe avec gros paletot; au milieu du jour, ordinairement et pas toujours, car il n'y a souvent pas de soleil, des vêtements de climats chauds.

La vérité est, — et je l'entends proclamer ici chaque jour, quelque paradoxal que cela paraisse, — que pendant cette saison sèche on souffre avant tout du froid. La température rappelle celle du commencement de notre mois de septembre. Le thermomètre au plus haut n'a pas dépassé 22°; la nuit, il est descendu à 14°, et alors on grelotte dans son lit ou le soir sous la brise.

Pendant la saison des pluies, on souffre certes de la chaleur, mais elle n'est pas plus forte que celle du Sénégal que nous venons de subir pendant onze jours, en plein été, au commencement de juillet, et elle ne m'a pas paru aussi terrible que je me le figurais.

Du reste, je suis tranquille sur ce point jusqu'au mois de novembre, et alors je serai acclimaté, en même temps que non loin de mettre toutes voiles dehors pour le retour.

En parcourant hier à quelques-uns les environs, avant le dîner, nous avons découvert un fragment d'une sorte de silex, travaillé de main d'homme.

Boma, jeudi 28 juillet 1887.

Le séjour à Boma va prendre fin. Je pars demain pour Matadi avec le contingent d'ingénieurs arrivés par notre bateau.

Outre mes trois Libériens, j'emmène un linguiste, Antonio, interprète noir parlant le fiote et un peu l'anglais, huit soldats de la côte de Guinée, appelés Haoussas et dont l'un parle aussi un peu l'anglais. Je devrai y ajouter une quinzaine de porteurs cafres, au service de l'État, qui me seront remis à Vivi. Donc pas de blancs, mais des noirs variés, et pas de langue française. Je me rattraperai dans les stations.

Pour vous donner une idée de la force musculaire de ces nègres, il suffira de rapporter que, hier, dans une excursion au nord de Boma avec deux des Libériens, je me trouve devant un cours d'eau large de 10 mètres. Adams, petit trapu, me prend dans ses bras comme un enfant, et, courant, me fait traverser l'eau à pieds secs.

J'ai rencontré, pendant la même excursion, dans les sentiers, au milieu des hautes herbes (hautes de 2 à 3 mètres, dont je me gare comme du loup), de longues files de nègres. Dès que j'étais près d'eux, ils se mettaient sur le côté, respectueusement, sans dire mot, pour me laisser passer. On me dit qu'il en sera ainsi partout.

Toute cette région est incroyablement déboisée. (Pl. I).

L'État entretient un troupeau considérable de bœufs qu'il a fait venir de Mossamédès, possession portugaise située à environ deux cents lieues au sud du Congo. Ces bœufs prospèrent largement. Une factorerie portugaise possède également un troupeau nombreux, des centaines de têtes, et on en élève dans l'île de Matebba, où l'on dit qu'ils deviennent magnifiques. Ces troupeaux vivent exclusivement des herbes de la savane et, à en juger par leur état plantureux, je ne sais si un autre fourrage pourrait leur être plus favorable. Autour d'eux vivent des aigrettes, beaux oiseaux blancs qui viennent dévorer les tiques des bœufs. Sans leur concours, il paraît que le bétail ne peut vivre. Ces oiseaux sont craintifs et abandonnent le pays dès qu'on leur donne la chasse. Aussi la loi les protège-t-elle.

On tue chaque jour un bœuf pour la nourriture des Européens.

Je viens de terminer mes caisses. En ce moment,

Adams examine mes pieds pour s'assurer si j'ai des *chiques*, horribles puces (*pulex penetrans*) qui s'introduisent dans la plante des pieds et de préférence à l'extrémité des orteils pour y pondre, ce qui produit d'épouvantables ulcères si on les y laisse. Les noirs ont une grande adresse pour les trouver et les extraire. On se fait examiner chaque jour. Je n'ai pas encore eu ces visiteurs.

Par contre, la bourbouille a fait son apparition depuis plusieurs jours et me cause de gémissantes démangeaisons. Il paraît qu'elle est le résultat d'une inflammation des pores. Le corps est couvert par larges places de petites taches rouges. « Tant que vous avez la bourbouille, me répète le Dr Reither, vous n'avez pas la fièvre. » Qu'elle me reste donc. Si je pouvais, je la cultiverais et j'en passe fréquemment l'examen; c'est fort inutile au fait, car elle signale bien d'elle-même sa présence.

Il y a eu quelques fièvres guéries en deux ou trois jours par d'excellents soins. Ce n'est pas mon cas. Ma santé reste incroyablement robuste et résistante, et peut tenir tête à toutes éventualités, quelles qu'elles soient.

Je suis sans nouvelles depuis le 10 juin, c'est-à-dire depuis mon départ d'Anvers. Un courrier arrivera sans doute ce soir.

Boma, vendredi 29 juillet 1888.

Nous sommes en Afrique... Le départ est remis à demain ou... plus tard. Nous qui sommes habitués en Europe à décider chaque chose à jours, heures et minutes précises, nous nous trouvons dépaysés dans ce pays où tout est forcément approximatif. Quoique, grâce aux navires à vapeur qui n'ont plus à compter avec les vents et à l'organisation déjà bien avancée des services de l'État, on ne soit plus tout à la merci des hasards, encore — et la traversée seule aurait pu nous en convaincre — les incidents de retard sont ici de tous les jours et ne peuvent déjà être annulés comme chez nous par de puissantes organisations.

Le courrier d'Europe devait arriver avant-hier au soir à Banane par la malle portugaise. Un steamer était allé le prendre d'ici et devait être de retour hier. Il n'est pas venu. Quelle en est la cause? Rien de grave à coup sûr, sans doute un simple retard de la malle. Mais, d'autre part, il n'y a guère moyen d'aller à Matadi avant le retour du steamer en question, car c'est lui qui est désigné pour nous y transporter.

Toutes mes malles étaient faites et amenées au port pour être embarquées, et j'en suis réduit en attendant au plus strict nécessaire.

J'ai fait, cet après-dîner, une excursion assez lon-

gue dans des villages nègres, avec un agent de l'État qui est au Congo depuis plusieurs années. Il m'a montré comment les blancs doivent se conduire dans les villages et l'accueil qui leur est fait. C'est très simple et rassurant. Encore est-il bon de le savoir.

On peut difficilement s'imaginer la misère de ces gens, et cependant ils gagnent largement de quoi vivre dans une bonne aisance. Mais ils emploient toutes leurs ressources à se procurer du rhum, qui les ruine et les abrutit. C'est le résultat de la traite qui eut ici même, pendant longtemps, son principal siège. Ces habitudes invétérées seront bien difficiles à changer. On me dit que je trouverai des traces de l'ancienne chasse à l'homme jusqu'à Mannyanga, et qu'alors je rencontrerai des populations tout autres. Ce sera intéressant à observer.

J'ajoute quelques mots ce soir. Le courrier n'arrivera que demain ou après-demain, paraît-il, à Banane. En conséquence, nous partons sans l'attendre demain matin à neuf heures et allons à Matadi. Je reviendrai le lendemain ici et en repartirai lundi, cette fois pour de bon. Voilà les projets.

En attendant, je clos cette longue lettre pour lui éviter tout mécompte. Je suis plein de vigueur. Aucune apparence de mal d'aucune sorte, ni de fatigue. Si ce voyage continue comme il a commencé, je n'aurai qu'à me féliciter à tous points de vue de l'avoir entrepris, et pourquoi changerait-il de face?

III.

MATADI ET VIVI (Pl. II et III).

Le Congo entre Boma et Matadi. — Premier campement sous la tente. — Retour à Boma. — Les Bangalas. — Retour à Matadi. — Excursions à Vivi et à la M'Poso. — Installations à Vivi. — Massala. — Excursions.

Matadi, samedi 30 juillet 1887.

Nous quittions ce matin Boma par le steamer *le Héron*, avec le capitaine Thys, qui est chargé d'installer le service du tracé du chemin de fer en projet dans la région des chutes, et les ingénieurs avec qui j'ai fait de compagnie la traversée de l'Atlantique. Le petit vapeur était bondé de colis, ce qui se comprend : cette fois, c'est la vie africaine avec le « comptez sur vous » qui commence.

Donner une idée du Congo entre Boma et Matadi est plus que difficile. C'est une gorge profonde dans un entassement de montagnes sur montagnes, pics aigus, masses rocheuses. On croirait entrer dans les Alpes. Et les herbes grillées de la saison sèche, les bords du fleuve garnis d'arbres, surtout de palmiers, qui s'élèvent par étroites traînées de loin en loin

dans les échancrures des montagnes. C'est âpre, sauvage et grand de caractère autant qu'original. Ajoutez le Congo se renflant et s'étranglant alternativement entre ces rives, passant par de véritables portes de rochers. Malgré les descriptions que j'ai lues, je ne me doutais guère d'un pareil spectacle à si peu de distance de l'Océan. Nous sommes arrivés au milieu de cet émerveillement en quatre heures et demie à Matadi, grâce à notre rapide bateau. C'est le point de départ des caravanes pour le Stanley-Pool, car le Congo commence à ne plus y être navigable.

A peu près en face de Matadi se trouve Vivi, qui a joué un si grand rôle dans la création du nouvel État. Après avoir été pendant six ans le siège du gouvernement, il a perdu sa raison d'être et est détrôné par Boma. Il va disparaître, car on achève d'en enlever les constructions en bois.

Le premier contingent d'ingénieurs, embarqué un mois avant nous et au travail depuis six semaines, grâce à une traversée plus courte de dix-huit jours, nous attend au débarcadère. Je ne connais parmi eux que le capitaine Cambier, le héros du Tanganika, le vétéran des Belges en Afrique équatoriale. Connaissance est vite faite avec les autres.

Nous allons commencer notre vie africaine. Vu l'affluence (vingt-cinq blancs de passage), on doit loger sous la tente.

Le camp des ingénieurs est établi sur le sable, aux bords du fleuve, et j'y joins ma demeure, dressée par les Haoussas et les Libériens. Un ingénieur a l'obligeance de les diriger, ce qui m'est bien nécessaire, vu ma complète inexpérience. Mon lit, ma table, ma chaise, des caisses d'effets y prennent place.

La soirée fut splendide par un clair de lune et une température d'une douceur merveilleuse. Aussi nous laissâmes-nous aller à en goûter le charme jusqu'à une heure avancée.

Matadi, dimanche 31 juillet 1888.

C'est peut-être un effet de l'amour de l'art! Je n'ai jamais mieux dormi que cette première nuit passée sous la tente : huit heures d'un trait. Quand Adams et Six-Pence ouvrirent ma tente à six heures, je dormais si profondément que le bruit des boucles détachées et la lumière me réveillèrent à peine. Le camp est tout en mouvement. Chacun, aidé de son boy, se lave et s'habille.

Le soleil s'est levé sans nuage. Cette fois, il fait chaud à neuf heures, comme chez nous pendant les plus chaudes journées de juillet et d'août.

Tout a ici une couleur africaine bien prononcée : bâtiments en bois dispersés avec toits blanchis et annexes nombreuses. C'est la station de l'État ou les

factoreries qui font le commerce d'échanges avec les noirs; puis des chimbèques plus ou moins groupés; puis notre camp avec sa vingtaine de tentes et une annexe de chimbèques; puis, devant le débarcadère, un hangar pour les nègres porteurs et autres. A mi-côte, la station qu'on est occupé à relier au fleuve par une large route; sur la rive, les factoreries fort espacées; au milieu, également sur la rive, le camp européen et le camp nègre. Et un amas de montagnes entassées devant, derrière, à droite, à gauche; le Congo brun coulant au milieu dans sa grande crevasse aux flancs rocheux ou doués de l'aridité des montagnes.

Le caïd de mes Haoussas se nomme Saka. Il est en ce moment assis devant ma tente. Quand il s'est présenté : « What do you want? » lui dis-je. Il répond quelques mots que je comprends avec peine : il vient pour attendre mes ordres, et il s'assied tranquillement pendant que j'étudie la roche de Matadi, roche grise micacée remplie de petits cristaux d'aimant, comme quelques-unes de nos ardoises de l'Ardenne.

Le costume des Haoussas est en toile bleue, liseré de rouge et béret rouge. Ils vont nu-pieds comme les autres nègres. Ils ont une allure bien militaire.

Nous ne pourrons retourner à Boma aujourd'hui. *Le Héron* n'a été déchargé qu'à trois heures et demie, trop tard pour atteindre Boma de jour, et la

navigation est dangereuse la nuit. Au besoin, on reste en panne sur le fleuve. C'est ce que nous ne voulons pas tenter.

Je suis allé faire une petite course sur le court plateau qui domine la station. Il y a beaucoup de cailloux roulés, ce qui prouve que le fleuve y a passé, bien que l'endroit soit à plus de cent mètres au-dessus des eaux actuelles.

Boma, lundi 1er août 1888.

La seconde nuit de tente a été troublée et beaucoup moins agréable que la première. A notre camp est adjoint un détachement d'une douzaine d'ânes que notre navire a amenés de Ténériffe pour le service des ingénieurs. On les attache pour la nuit et on les entrave. Trois de ces bêtes ont rompu leurs liens et sont venues se promener au milieu des cordes des tentes, arrachant les unes, secouant les autres. Si l'un de nous se levait, elles fuyaient au galop pour revenir gaminer de même, de sorte qu'il fallut laisser écouler les heures en se retournant sur le lit, cette fois bien dit : lit de camp.

Le Héron levait l'ancre à sept heures et demie. A onze heures, nous arrivions à Boma, repassant au travers de cette prestigieuse nature montagneuse dont j'ai continué à préparer l'étude pour mon retour du haut Congo. Je descendrai alors cette partie en canot pour pouvoir aborder facilement aux rives.

Le courrier d'Europe n'était pas arrivé; il était en retard de six jours. Mais vers trois heures, j'entends le commandant Vandevelde dire à mon autre compagnon de cottage : « Voilà *le Prince Baudouin*. Il vient de siffler. Avant une demi-heure, il sera à quai. »

C'est ce qui a lieu en effet. Le gouverneur, bloqué à Banane, parce qu'il n'avait pour revenir d'autre bateau que *le Prince* qui devait amener le courrier, remonte bientôt à Boma-plateau sur son petit cheval. Au débotté, il a l'obligeance de régler une partie des derniers détails de ma mise en marche. Je remonterai le Congo par la rive droite, de Vivi à Isanghila; l'accès est plus facile. Je serai guidé les premiers jours par Massala, le chef nègre venu l'an dernier à l'exposition d'Anvers, pour être initié à la vie de caravane. Au moment où je me mettrai en route, le lieutenant Valke, qui est à la tête des transports de l'État, doit surveiller sur la même rive le transport des chaudières des nouveaux steamers que l'on conduit au Stanley-Pool. L'intrépide Mme Valke veut tenir compagnie à son mari. Je pourrai donc les rejoindre de temps en temps en route et trouver du secours, s'il m'arrivait quelque accident. Tout cela est réglé par M. Janssen avec une grande sollicitude, dont je lui suis profondément reconnaissant.

Après avoir pris connaissance des bonnes et chères lettres apportées par *le Prince*, je puis continuer à puiser aux sources de renseignements. C'est avec

un nouveau plaisir que je vois l'activité qui règne parmi les agents de l'État, sous la direction énergique et expérimentée du gouverneur. Alors qu'on pouvait croire que sous ces climats, le *far-niente* devait dominer, on peut constater qu'à Boma-rive comme à Boma-plateau, on travaille beaucoup et sans relâche.

Il y règne un bon esprit de discipline, le désir et même la préoccupation constante de faire bien. En voyant cette ruche, on ne se croirait pas dans le voisinage de l'Équateur.

Les casernes et le champ d'exercice des soldats noirs se trouvent sur l'un des côtés du ravin en cirque, qui donne à la distribution des habitations de Boma-plateau la forme d'un fer à cheval. Ces soldats sont de deux sortes : les Haoussas, qui viennent de Lagos, sur la côte de Guinée, et les Bangalas du haut Congo, qui en sont à leur troisième contingent.

Leur commandant, le lieutenant Roget, m'a donné de nombreux renseignements à l'égard de ces derniers.

Le premier contingent des Bangalas a séjourné à Boma pendant quelques mois en 1886. Il n'était que de dix hommes. Le second, composé de soixante-un jeunes gens, de quatre boys et de sept femmes, s'est engagé pour douze mois lunaires, d'octobre 1886 à août 1887. Le troisième vient d'arriver; il est de soixante-sept adultes, de quatre boys et de sept femmes. Il renferme un homme du premier contingent et un du second.

On leur donne pour ration une livre de riz et du poisson sec ou de la viande salée de Mossamédès.

Ces sauvages qui, il y a dix ans, ont livré un si rude combat à Stanley, dans sa mémorable descente du Congo, qui passent encore, à juste titre, paraît-il,

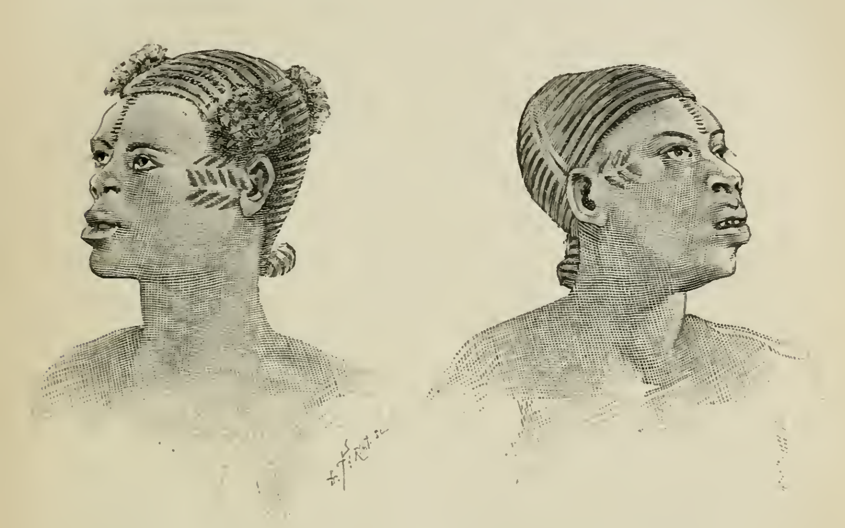


Fig. 1. — Tatouage de la tribu des Bangalas. (Dessin du lieutenant Roget.)

pour anthropophages, n'hésitent donc pas à venir se mettre au service des blancs à des milliers de kilomètres de chez eux.

Ils sont assez grands, bien musclés, et généralement robustes. Ils se tatouent énormément. Leur tatouage caractéristique est une sorte de crête sur le front et une branche de palmier aux tempes.

Ils ont bien froid le matin, à l'exercice. Ils grelot-

tent de tous leurs membres. Quoique arrivés depuis peu de jours, ils savent marcher en rang, répétant : *Un, dé*, et prenant de l'allure.

L'un d'eux avait vendu l'autre jour, au marché, une bouteille à gin remplie d'eau et soigneusement recachetée. Grand brouhaha quand l'acheteur s'aperçut de la supercherie. Le marché s'ameute et la garde accourt. Le Bangala cherche à s'esquiver et se regimbe, lorsqu'il est atteint. Il est amené au commandant Roget et lui dit en riant : « J'ai été malin, mais pas assez. J'aurais dû me sauver plus vite du marché. Maintenant je suis pris; punissez-moi. » C'est la morale des nègres sur la propriété.

Boma, mardi 2 août.

Un accident est survenu ce matin à l'un des Bangalas nouvellement arrivés. Il a été pris d'évanouissement, étant au travail. Ses compagnons le croyaient mort et poussaient des gémissements. Ils lui bouchaient avec les mains le nez et la bouche qu'ils voulaient remplir de cendres pour empêcher l'esprit de s'échapper. Le docteur eut de la peine à les écarter et à donner tranquillement ses soins au malade.

Matadi, mercredi 3 août.

En revoyant une troisième fois cette gorge du Congo depuis Boma, j'ai bien observé que ses flancs

présentent plusieurs terrasses étroites, échelonnées à des hauteurs diverses, mais constantes pour chacune d'elles. L'une est à 15 ou 20 mètres au-dessus du fleuve; elle indique la partie rocheuse enlevée par la dernière série de cataractes, de même que les autres terrasses témoignent du creusement successif de la gorge par le même phénomène. Les traces d'une ancienne cataracte se voient du reste encore dans le lit du fleuve, à Nokki, devant l'étrange expansion appelé Chaudron du diable.

La présence de cailloux roulés sur les escarpements du fleuve, que j'observais à Boma et à Matadi, il y a quelques jours, complète sa signification par la présence et la superposition d'une terre alluviale rouge qui est bien visible jusque sur les plateaux. Ce sont là les alluvions anciennes du Congo.

Lorsqu'on se trouve dans cette grande crevasse et qu'on voit les masses et les pics rocheux s'accumuler les uns sur les autres, on éprouve la sensation qu'on pénètre dans une grande chaîne, que l'entassement continue à se développer dans l'intérieur. L'aspect à Matadi ne contredit guère cette impression. Je pense cependant que nous allons rencontrer au contraire une chaîne arasée, sans sommets bien proéminents, en d'autres termes, de grands plateaux déchirés par les vallées

qui ont accès au Congo, à peu près ce que nous voyons dans nos Ardennes, dans le Hartz, dans les Vosges, en Bretagne.

Je suis en train d'expédier vers l'intérieur des caisses de vivres et d'effets, pour mon ravitaillement, car je ne puis prendre qu'une quinzaine de charges avec moi. C'est une grosse affaire pour un novice que de devoir tout transporter avec soi : sa maison, son lit, ses meubles, ses effets, sa nourriture, sa boisson, ses marchandises d'échanges. Tout cela devra traverser monts et vaux, bois et herbes, à la file indienne, souvent dans un pays peu ou point connu, sans route ni chemin. Quelles complications! Mais elles ont bien leur attrait et, à coup sûr, elles ne paralyseront pas l'étude de cette montagne.

Matadi, jeudi, 4 août.

Me voici rentré dans ma tente, au retour d'une excursion à Vivi. Vivi est l'entrée du second vestibule de l'Afrique centrale. Le premier, de Banane ici, est facile à franchir; on le fait en steamer, mais, à partir de là, il reste 300 kilomètres, la région des chutes, à franchir pour atteindre le haut Congo. Et c'est encore, même en ne faisant pas de géologie, une grosse affaire que de la traverser, en amenant tout avec soi à dos d'hommes, avec

sa nouveauté ahurissante pour un fraîchement débarqué.

Je crois être amplement renseigné et sérieusement organisé pour mon expédition de quatre à cinq mois. Mon plan d'action est arrêté. Il ne me reste qu'un inconnu. Il sera impossible de suivre le Congo avec ma caravane et j'aurai à trouver le procédé pour atteindre fréquemment cette vallée titanesque où les rocs se dressent perpendiculairement contre le fleuve. Et quel fleuve! « A combien estimez-vous sa largeur, » me dit le capitaine Cambier, au débarcadère de Vivi. « A 400 ou 500 mètres, « répondis-je, croyant élever le chiffre. — « Il en a 750; il vient d'être mesuré par les ingénieurs du chemin de fer. » Cependant la vallée est sur ce point en étranglement; près de là, la largeur est au moins double.

Nous nous étions retrouvés, avec le capitaine Cambier et le capitaine Thys, à Vivi, où le lieutenant Valke avait convoqué les chefs des villages de la région en grande palabre, pour obtenir les porteurs nécessaires au halage des chaudières de deux steamers destinés au haut Congo.

Ces chefs sont arrivés dans le plus étrange accoutrement, défiant nos mascarades : pagnes (jupes) de couleurs et dessins variés, capotes européennes généralement galonnées, bonnets invraisemblables,

pas de chaussures, de gros anneaux de métal aux chevilles.

A trois heures, mes aimables compagnons ont proposé de passer le Congo pour visiter l'entrée d'une rivière, la M' Poso, qui est un assez sérieux obstacle pour le chemin de fer. Nous sommes montés en pirogue, conduite avec une adresse merveilleuse au milieu des tourbillons, par quatre nègres. A notre débarquement, nous remontâmes la M' Poso sur une longueur d'un kilomètre à travers d'énormes blocs de quartzites entraînés, pour aboutir à une chute du torrent digne des scènes de l'enfer. Il ne faudrait pas songer à remonter de pareilles vallées.

Matadi, vendredi, 5 août.

Les Zoulous qui doivent être mes porteurs, ne sont pas encore arrivés. Ils me seront remis à Vivi, où je me transporterai demain avec tout mon attirail, pour commencer l'étude de la région des cataractes.

En attendant, pour utiliser cette journée, je suis allé au camp des ingénieurs sur la M' Poso par le sentier des caravanes, principalement pour voir un grand éboulement qui s'est produit, il y a peu d'années, dans la gorge de ce torrent. Le tracé du chemin de fer doit compter avec ce phéno-

mène, mais il lui sera souvent facile, je pense, d'en éviter le danger.

Les herbes commencent à être incendiées; c'était ce soir un beau spectacle que de voir en feu la montagne d'en face.

Vivi, samedi, 6 août.

Le sort en est jeté! Demain, je m'engage dans le pays des chutes. Qu'est-ce qui m'y attend? J'ai fait ce j'ai pu pour me renseigner, m'expérimenter, m'organiser et ce sera jouer de malheur, si je ne passe pas sans trop de tâtonnements. Je lèverai ma tente et m'avancerai sur la rive nord vers Isanghila. Ce sera ma première étape. On met cinq jours pour y aller par le sentier des caravanes; je serai satisfait si je n'en mets pas plus du triple. Le Congo est-il facilement accessible sur ce trajet? Peut-on le suivre souvent? On n'a pu me répondre, parce que personne n'a encore longé le fleuve.

Hier, comme je vous l'écrivais, j'ai voulu voir de mes yeux cette entrée où il cesse d'être navigable. Ce sont des montagnes bien hautes et escarpées. Au-delà de Vivi, on ne saurait le suivre sur plusieurs kilomètres au moins, et il faudra tourner l'obstacle.

Ce matin, avant de déjeuner, la tente était abattue et roulée; le lit et le mobilier, table, chaise, mis dans leur sac; le tout avec les caisses, les ou-

tils, etc., porté au débarcadère. *Le Prince* fut prêt à neuf heures. J'y fis mettre mon bagage et placer six Haoussas au lieu de huit, — je suis convenu avec le gouverneur de lui en renvoyer deux, — les trois Libériens et Antonio. Celui-ci paraît se mettre en route à contre-cœur et regretter Boma. Il me donnera vraisemblablement de la tablature. Allons quand même.

En 45 minutes, nous avions franchi le rapide et atteint Vivi. Je m'installe près de M. Ulff, jeune suédois, commandant la station. Il est chargé de mettre la dernière main à mon organisation. Mais impossible de partir aujourd'hui : les Cafres ne sont pas arrivés.

« Vous savez que le gouverneur vous fait accompagner pendant quelques jours par Massala, me dit mon hôte; Massala prend avec lui son homme de confiance, Sike M'bélé, qui vous guidera jusqu'à Isanghila. »

Sur ces entrefaites, le chef Massala entre avec sa bonne figure et son allure de patriarche. Connaissance fut faite, ainsi que celle de Sike M' bélé, nègre beaucoup plus petit et de mine intelligente. Rendez-vous est pris pour demain matin à sept heures pour entrer en campagne.

« Que devrai-je donner à Massala, » demandai-je à M. Ulff. — Un bon pour une bonne pièce d'étoffe et pour cinq bouteilles de rhum,

le tout d'une valeur de cinq francs, quand il vous quittera. — Devrai-je le faire manger avec moi? — Gardez-vous-en bien. Donnez-lui sa ration de riz, achetez-lui une poule ou donnez-lui un peu de votre viande de conserve, si vous en avez trop. »

J'ai remonté l'après-dîner le Congo à environ trois kilomètres de Vivi pour étudier les quartzites, les micaschistes et les roches amphiboliques qui y alternent. J'ai aussi constaté que les terres si fertiles du plateau de Vivi recouvrent des cailloux roulés comme à Boma.

Colonel Adams a fait un coup de tête au moment d'entrer dans la pirogue. Il a été insolent avec les Haoussas et remis assez durement en place.

Vivi, dimanche, 7 août.

Comme je rentrais hier au soir de ma course, M. Ulff me dit : « Je crois que vous ne pourrez partir demain. Les Cafres ne sont pas encore arrivés. On a cependant écrit. Vous devrez attendre jusqu'à lundi. — Ou mieux, ajoutai-je, *in petto*, dans mon pessimisme, jusqu'à ce qu'ils arrivent.

— Que ferez-vous demain? » continue-t-il. — Pourrez-vous me donner la pirogue à neuf heures pour passer le Congo. J'irai examiner la rive sud par les crêtes. » Ainsi convenu.

Mais c'est dimanche, et les noirs ont pris l'ha-

bitude de se reposer ce jour de la semaine comme les blancs. En outre, recevant leur paye le samedi, ils se mettent en fête longuement et bruyamment pendant la soirée et font le lendemain la grasse matinée.

Ce n'est qu'à une heure que les pagayeurs apparaissent.

Du haut des rochers de 300 mètres de la rive sud, la vue est admirable. Le Congo se voit d'enfilade sur 10 kilomètres et, à l'extrémité, avant qu'il se dérobe dans un méandre, on peut contempler la fougueuse cataracte d'Yellala.

Les Cafres ou Zoulous, comme on les appelle plus communément, sont arrivés cet après-dîner. Ce sont des porteurs expérimentés, recrutés pour le service de l'État. L'un d'eux, de mine éveillée et affublé d'une capote rouge de fantassin anglais, me dit avec un air de suffisance qui m'amusa : « Je suis Saïd, le capita des Zoulous. — J'espère que tu es bon, lui répondis-je. Sers-moi fidèlement et tu t'en trouveras bien. »

Je partirai donc demain. En conséquence, je ferme cette lettre pour qu'elle puisse partir par le prochain courrier. Désormais il me faudra des occasions pour envoyer les suivantes à Boma.

Colonel Adams a décampé depuis hier au soir. Je vais le congédier. Je ne saurais rien en faire.

IV.

DE VIVI A ISANGHILA (Pl. III).

Départ en caravane. — Une excursion au Congo. — Une alerte. — Organisation des courses géologiques. — La cataracte d'Yellala. — Les porteurs prennent mesure. — Marche sur les plateaux et retour au fleuve. — Déboisement du pays. — Campement à l'est de Sadika-Banzi et exploration des bords du Congo. — Abondance d'antilopes et de buffles. — Grandes fatigues. — Campement à la Boundi. — Incendie des herbes. — Deux jours d'exploration. — Une cataracte inédite. — Campement de Pama N'goulou. — Arrivée à Isanghila.

Gouvi-Panda, lundi 8 août.

Enfin! nous voici en route dans la région des cataractes. Il a fallu attendre jusqu'à neuf heures pour terminer les préparatifs et démarrer. Nous montons vers haut Vivi.

Au coude bien connu de la route de l'épique station de Stanley, je me retourne. Miséricorde! cette file indienne, Libériens, Cafres, Haoussas, Fiotes, avec leurs charges sur la tête, me suit pour une exploration géologique! Cela ne finissait pas et montait, montait. Quels *impedimenta!* A deux pas, sur mes talons, Six-Pence avec gourde, havre-sac, para-

sol fermé; puis Massala avec sa démarche un peu biblique, son long bâton et sa houppelande bleu sale à franges. Il est suivi de Sike M'bélé portant la couverture de Massala, ma cuisine et quelques objets pour mon service; puis, pêle-mêle, le reste des hommes à la queue leu-leu et au nombre d'une trentaine.

Après moins d'une heure de marche, sous un fort soleil, j'arrêtai la troupe et je descendis au Congo, distant de quelques kilomètres. Je n'étais accompagné que de quelques hommes. Mes observations faites, nous revenons au sentier des caravanes que nous continuons à monter.

La vallée du Congo se voyait à distance sur la droite. Vers midi, l'endroit me parut propice pour en visiter le bord. Je dis à Massala que je désirais m'y rendre. « Bon, prenez par ici, » réplique-t-il, et il se met en marche. Je me fais suivre par trois Haoussas qui feront le service du marteau. Quand nous avons marché cinq cents mètres, nous atteignons la crête d'un haut rocher à pic et Massala reprend : « Voilà le Congo, là-bas! — Qu'à cela ne tienne, je dois y aller. » Et nous nous mettons à descendre une muraille de micaschistes, haute d'au-moins cent mètres. Les Houssas font entendre quelques murmures, vu la verticalité des roches à descendre sous le soleil de midi. Nous arrivons en bas dans une large vallée ondulée. « Il y a là de l'eau, me dit Massala, près des arbres, et nous pourrons

nous reposer. » En effet, nous atteignons, à un kilomètre plus loin, une sorte de source sous des palmiers. Nous nous remettons en route; on va toujours : nouveaux murmures des Haoussas qui semblent décidément prendre peu de goût à cette pérégrination. Je suis bientôt récompensé de ma peine en observant un dépôt de poudingue inséré dans des gneiss amphiboliques. La série géologique se complète heureusement. Mais il faut songer à rejoindre la caravane. Nous devons retraverser la vallée que nous avons traversée et remonter ce que nous avons descendu. Il est trois heures et le soleil reste implacable.

A notre retour, Saka m'engage à ne pas aller plus loin, parce qu'il est trop tard et qu'un village est près d'ici. Nous nous y rendons et ma tente est plantée sous un grand arbre dans un champ de pois arborescents, le cajan ou pois du Congo. J'avais fort soif. Pendant qu'on va chercher de l'eau au loin, je mélange du vin à l'eau de ma gourde, eau qui contenait un peu de café, et, après avoir bu, j'entre dans la tente. Arrive une nausée subite. Est-ce le commencement?... Je me fais faire du café avec la même eau de la gourde; à peine ingurgité, il me donne une nouvelle nausée. Hé! hé! y serais-je réellement? Ai-je trop tendu la corde par moins de six heures de marche? Le minotaure africain m'aurait-il déjà happé? Voyons d'abord.

Je n'ai pas les frissons, qui sont un symptôme certain. Tâchons de les éviter. Je me jette sur mon lit sous double couverture, après m'être couvert de flanelle. Une forte moiteur arrive et je ne ressens pas de prostration. Donc pas de fièvre! Ces vomissements sont un simple accident sans rapport avec la marche et le soleil. Et j'en ai la confirmation en mangeant avec appétit le dîner préparé par Watkins, promu cuisinier en remplacement d'Adams.

Yellala, mardi 9 août.

Ai-je un sort, un talisman, quelque chose de peu ordinaire qui me protège? Je vous racontais hier un moment critique et son évolution : les apparences d'une attaque du minotaure pour le premier jour! Il fallait alors renoncer à faire de la géologie ici, et un Européen est inapte de nature à étudier le sol équatorial! Après trois semaines de séjour au Congo, précédées, il est vrai, d'une traversée extravagamment longue, allais-je donc être terrassé? Les symptômes m'ont fait tressaillir. Mais voilà qu'ils disparaissent comme par enchantement. J'ai su dîner et ai bien dormi.

Je me suis levé à six heures et nous nous sommes remis gaillardement en marche, nous dirigeant vers le village d'Yellala par une descente en précipice de quatre-vingts mètres de hauteur et un fort soleil.

Nous sommes arrivés au village à onze heures et demie. On choisit près des chimbèques, sous de grands arbres, le lieu du campement. Les porteurs arrivent successivement; celui de la tente une heure après. Je vis avec plaisir qu'il en était confus et qu'il se sentait par conséquent en défaut. Aussi ne lui fis-je pas d'observations.

Dans l'entretemps, j'avais apaisé ma soif avec du vin de palmier, le célèbre *malafou*, que Massala m'avait procuré. Puis j'allai en reconnaissance dans le voisinage pour voir la distance qui nous séparait de la cataracte. Je me trouvais après un quart d'heure dans un sentier au milieu des herbes, quand j'entends du bruit. C'était un Haoussa, qui, son fusil sur l'épaule, m'avait suivi pour me protéger...

Toute la question est en somme, en matière d'ajustement de mes moyens, de concilier les nécessités d'une marche en caravane avec les besoins de l'exploration géologique.

« Ne perdez pas de vue votre caravane; vous ne la retrouveriez plus, » m'avait dit le gouverneur. Mais conduire mon *people*, comme il s'appelle lui-même, le long du Congo, est matériellement impossible; au bout de deux jours, il se serait dissout. Et confier à d'autres sa conduite vers le campement du jour est aussi impossible; je risquerais de ne plus le retrouver.

Pour éviter ces accidents, je le conduirai chaque

jour deux à trois heures par les plateaux en le rapprochant pour le bivouac le plus possible du Congo. Je l'y installerai, l'y laisserai et, après m'être reposé moi-même, je descendrai au fleuve en aval pour en suivre le cours jusqu'au point abandonné la veille et ferai de même en amont le lendemain pour déplacer ensuite mon camp et recommencer le manège.

Ce sera rude, sans doute ; c'est faire trois fois le même chemin; mais y subirai-je, en somme, plus de fatigues qu'aux fouilles des cavernes de la Lesse et au levé de la carte géologique? Je pourrais en douter, si le climat était le même. Massala me quitta sur ces entrefaites. Il était rappelé à Vivi, disait-il. Il me laisse aux mains de Sike M'bélé.

Donc, cet après-midi, après avoir installé mes noirs à Yellala, je suis allé le long du Congo vers le point où je l'avais abandonné hier. Nous en revînmes à la nuit et je constatai l'étonnement des sédentaires, quand ils surent que nous avions marché quatre heures et demie par des terrains fort difficiles. Lorsqu'ils avaient vu hier mes vomissements, ils s'étaient dit : « Encore un par terre. Nous pouvons nous préparer au retour. » A notre arrivée de ce soir, me voyant marcher lestement après deux longues étapes, ils ont changé d'avis et m'ont paru regarder l'avenir avec quelque appréhension en vue des marches qu'ils auront vraisemblablement à fournir.

J'ai observé de grandes masses de roches vertes.

Ce sont encore des gneiss amphiboliques. La terre rouge sablonneuse, surmontant des cailloux roulés, recouvre le plateau recoupé ce matin et se terminant en pointe au dessous d'Yellala. Elle ne se continue pas sur le flanc de la vallée où on ne voit que des détritus blocailleux de roches vertes et de quartz blanc.

Sur le torrent M'Pacasa, mercredi 10 août.

J'avais, pour première étape de ce jour, à redescendre au Congo pour voir la cataracte d'Yellala dont j'entends les mugissements et que j'aperçois de loin depuis une semaine. Je partis à six heures avec Sike M'bélé et deux Haoussas. Nous quittons le plateau fertile et boisé pour dégringoler dans la vallée, profonde de deux cents mètres.

Terre rouge d'abord, puis les cailloux roulés, cimentés par du fer, qu'elle recouvre. Ce n'est évidemment pas là un produit de la décomposition du sous-sol, mais bien un dépôt de transport, comme à Boma et à Vivi, en relation avec la conformation de la vallée du Congo. Viennent ensuite sur la pente les détritus déjà vus hier.

La cataracte d'Yellala est un long rapide violent plutôt qu'une chute. Le fleuve se rétrécit et son lit est encore divisé par une île rocheuse composée des roches vertes d'hier et de roches blanchâtres que je

ne puis atteindre. La vallée prend ensuite l'aspect d'une gorge aussi grandiose qu'en amont de Vivi, plus sauvage et aride encore.

De retour au camp à dix heures, j'ai trouvé tout disposé pour marcher en avant. Nous avons suivi un plateau de terre rouge sablonneuse, à hautes herbes et absolument plat, pour atteindre en une heure le sentier par lequel on va transporter les chaudières des steamers. Les herbes ont été enlevées sur les côtés. C'est une belle route de quatre à cinq mètres de large.

Jusque-là la caravane suit. Le plateau de terre rouge se continue et, laissant à droite le village de Ganghila, nous arrivons à un torrent profond qu'on me dit être le M'Pacasa. Nous nous y arrêtons à deux heures et demie. Dix-huit hommes sur trente-deux nous accompagnent. Quatorze Cafres sont restés en arrière; ils se sont tout simplement endormis dans les herbes après trois heures de marche. C'est le fruit de ma douceur d'hier.

J'envoie leurs camarades à leur recherche après une heure et demie d'attente, puis des Haoussas une demi-heure après et ils arrivent enfin successivement vers cinq heures, Saïd, le sémillant capita, à la queue. L'accueil fut moins débonnaire. Avis leur est donné que je sévirais désormais à l'égard de tout retardataire. Ils me tâtent évidemment et voudraient régler la longueur et la direction des étapes. En at-

tendant, ces misérables m'ont fait perdre la moitié de mon après-dîner.

Le thermomètre indiquait cette nuit, à une heure, 16°, ce soir, à six heures, 18°.

Camp entre la M'Pacasa et la Boundi, jeudi 11 août.

J'avais eu hier une longue palabre avec Sike-M'bélé. « Je veux retourner près du Congo au plus court. — Il n'y a pas de sentier ici. Il faut traverser le ravin et monter à Sadika-Banzi. Nous trouverons alors un sentier. — Soit, mais pas plus loin. »

Nous étions en marche à six heures et demie. Nous prîmes une heure pour atteindre Sadika et nous arrivâmes au sentier de bifurcation. Toujours de la terre rouge, des hautes herbes et un pays étonnamment déboisé, sauf autour des villages et dans le fond des ravins, où les arbres sont grands et touffus. Dans les herbes, il y a seulement des arbustes rabougris, qui savent supporter l'épreuve d'un incendie annuel. Tout cela dénote un déboisement, mais par quelle cause a-t-il eu lieu? Il est certain que l'incendie des herbes s'arrête à la lisière des traînées de forêts dans les ravins. Le fait n'est donc pas accidentel ni la conséquence de la coutume de brûler ces immenses nappes d'herbages.

A la bifurcation, protestation de la caravane qui

se voyait engagée dans les hautes herbes et vers des sentiers montagneux et pierreux qui coupent cruellement leurs pauvres pieds nus. Cette prétention de diriger mon voyage est drôle. Je leur répondis en les poussant dans le sentier et leur donnai du repos une heure après, tout en mettant la halte à profit pour aller étudier quelques affleurements de roches amphiboliques à peu de distance.

Le sentier devenant de plus en plus en difficile, il fallut s'arrêter encore pour rallier les retardataires, cette fois traqués par Saka. Je sens qu'il faudra bientôt camper. Le Congo est en vue, mais à quelle distance et, pour y arriver, quelle route! Mes noirs bougonnaient. « Nous nous arrêterons là, » et je montre une colline qui peut être atteinte en une demi-heure.

Nous avions marché trois heures et demie et fait de 10 à 11 kilomètres.

L'emplacement du camp est vite choisi, sur une petite terrasse dépouillée de ses herbes par l'incendie. Après avoir donné l'ordre à Antonio de faire dresser la tente, je vais à une petite colline examiner les moyens d'aborder le Congo. A mon retour, une demi-heure après, rien n'était fait. Chacun était allé ramasser du bois, avait allumé du feu et préparait son dîner. J'y mets bon ordre. La maison de toile s'élève et je me disposais à manger, quand la

tente s'abat. Un montant venait de se briser : c'était le quatrième jour qu'il servait! « Donnez-moi trois clous », dit Saka et, une demi-heure après, la tente était de nouveau dressée.

Enfin, à deux heures et demie, je puis me mettre en route, pour reprendre l'étude du Congo. Il fut difficile à atteindre. Il s'en allait en ligne droite à perte de vue vers l'aval; à l'horizon, je voyais les hauts rochers d'Yellala. Un grand coude se montrait en amont à peu de distance. Ce sera ma course de cet après-dîner. J'observe de beaux gneiss amphiboliques toujours inclinés vers l'ouest, et, arrivé au coude, je me raccorde à ma carte. Une vallée latérale joint le Congo à l'angle de la rive droite : c'est la Boundi. Au loin, mugit une cataracte que j'aurai à visiter l'un ou l'autre jour.

Nous rentrons à la nuit. Fatigué et surtout affamé, je tâte sérieusement ma caisse de vivres et fais festin : bouillon, riz et poulet mélangés, bœuf à la mode, haricots au vinaigre, biscuit, beurre, vin, café! On passerait à moins.

Je sors ensuite de ma tente et j'inspecte les alentours. Les ténèbres sont profondes, le ciel, d'une limpidité admirable, la température, délicieuse. Neuf feux autour de ma demeure. Les noirs sont nus, se rôtissant les jambes et se laissant glacer le dos à la brise ou bien ils sont roulés dans leur couverture comme dans un suaire. Ils sont en conversations

intarissables et souvent tapageuses qui les conduisent jusque vers neuf heures.

Même camp au sud de Sadika-Banzi, vendredi 12 août.

Ma santé continue à ne rien laisser à désirer. Après les plus grandes fatigues, je ne ressens aucune atteinte de fièvre ni d'affaissement.

Ce matin, pendant que je m'habillais. Saka se présente et me montre quatre buffles en vue, broutant le gazon déjà en repousse depuis l'incendie. Il me demande de pouvoir envoyer des Haoussas avec leurs Martini-Henry. Trois d'entre eux s'en vont. Une demi-heure se passe. Je voyais de ma tente les quatre buffles descendre lentement vers un ravin boisé où les chasseurs vont sans doute s'embusquer.

Entre temps, un noir se présente. C'est Saïd, le chef des Zoulous. Il se plaint, avec force gestes et airs, de douleurs d'estomac. Que faire sinon de le droguer et de la belle manière. Je fais sortir en pompe par Six-Pence, — l'ex-boy du charlatan de Tombouctou, — ma boîte de pharmacie organisée par un maître en drogueries. J'en extrais un flacon de... 60 grammes d'ipécacuanha qui m'étaient destinés... 60 vomissements, je vous prie. Quelle prévoyante sollicitude! Je me hâte d'en tirer un premier soixantième pour l'introduire dans l'estomac

de Saïd, avec accompagnement de quelques verres d'eau tiède.

Je déjeunais tranquillement. Paff, paff, paff dans le ravin boisé. Ce sont les Martini des Haoussas. Quels en seront les résultats? Je voudrais avoir dans la bande quelques bons chasseurs qui emploieraient sur le gibier les jours que je leur laisserais disponibles.

Vers sept heures, les tireurs reviennent penauds. Ils ont touché deux buffles, disent-ils, mais non mortellement, car les bêtes ont pu fuir.

Au moment de partir avec quatre hommes, je dis à Sike M'bélé que je veux rejoindre les abords des chutes d'Yellala le plus tôt possible. Le gaillard feint de ne pas entendre et parle d'Isanghila, c'est-à-dire du côté opposé, là même où doit finir sa tâche de guide. Je suis obligé de prendre la tête par un sentier qui ne tarde pas à se montrer et qui nous mène dans un casse-cou boisé et à cascades. Il fallut bien du temps pour atteindre le Congo.

Notre peine n'allait cependant que commencer. Le fleuve est à ses eaux basses et a plus d'un kilomètre de large. J'estime qu'il doit s'enfler en ce point, à l'autre saison, de cinq à six mètres! Maintenant il laisse sur ses rives les bancs de rochers à découvert d'une manière à peu près continue. Ce serait très commode pour faire de la géologie de détail, mais c'est un terrible chemin où l'on risque des

chutes et des fractures de membres, et cependant vous avez à choisir entre cette bande rocheuse, ou une bande de sable jaune mouvant qui la longe et sur laquelle la marche est harassante, ou encore une bande de forêt vierge avec ses lianes inextricables. Si vous sortez de celle-ci, c'est pour tomber dans les herbes qui garnissent l'escarpement. Nous avons ainsi marché jusqu'au soir.

Le Congo a grand aspect dans ces parages. Limitée par de hauts escarpements découpés, à pentes relativement peu fortes, où la roche n'est pas visible comme aux environs de Vivi, cette bordure de forêt vierge, accompagnée du liséré de sable ocreux, en dessine admirablement les rives. Mais quelle solitude! Ni villages, ni nègres errants, ni même une pirogue.

Nous avons parfois des distractions intéressantes. Un troupeau d'antilopes de grande taille, avec leur robe brune et les oreilles blanches, buvait au Congo. Nous tombons dessus à dix pas. Elles s'en vont lentement devant nous, en file comme les noirs, pour rentrer sous bois. J'avais heureusement empêché les deux Haoussas de prendre leurs fusils, sinon, quelque maladresse qu'ils y eussent mise, ils en auraient à coup sûr tué au moins une. J'aurais dû alors les détacher pour la porter au camp et je n'aurais pu continuer ma course.

Nous allons du reste tout le jour, au milieu de

traces d'antilopes et de buffles, à travers les roches vertes qui ne nous quittent pas, jusqu'à ce qu'il faille songer au retour. Il est trois heures. Il s'agit cette fois de revenir par les plateaux, ce qui signifie par les herbes qui sont loin d'être toutes brûlées. Sike M'bélé, qui a montré du mauvais vouloir depuis le départ, prend la tête, poussé par les Haoussas. Il s'arrête brusquement. Une herbe vient de le couper profondément au cou-de-pied, comme le ferait un couteau. Il reste un moment en arrière et ne tarde pas à nous suivre.

Nous marchons ainsi vers le camp par monts, vaux, cailloux et herbes sans perdre de temps. Un troupeau de plus de vingt buffles pâture à moins de cent mètres, puis un second se montre, ainsi qu'un troupeau d'antilopes différentes de celles du matin. L'une d'elles est partie sous nos pieds. C'est, je crois, l'*Antilope scripta*. En avançant à travers de basses herbes, j'étais sur les talons de l'indigène qui avait accompagné Sike M'bélé; les Haoussas me suivaient de près. Le guide pousse un cri de terreur et se jette sur le côté. Les Haoussas se précipitent de même : un serpent! Je suis chaussé et guêtré; les pauvres diables ont pieds et jambes nus. Me voyant rester en place et disposé à rire, ils reviennent. Je dois dire que je n'ai pas vu le reptile.

La fatigue commençait à prendre mes noirs, car nous avions marché une dizaine d'heures et par

quelles voies! Ils lancent alors une plainte si expressive et si naïve que j'ai su la mettre immédiatement en paroles : Pauvre moi! Imaginez sur ces mots la plus belle mélodie en mineur que vous pourrez. Celle-ci est si continue que, me retournant vers eux, je ne trouvai qu'un moyen de ne pas en être importuné davantage; ce fut de leur promettre un matabiche (cadeau) de rhum à l'arrivée au camp.

Nous atteignons enfin le faîte d'une colline. Nous voyons le camp et entendons des cris joyeux. On nous avait vu revenir. Saka se promène en vainqueur devant ma tente. Watkins attise son feu à vingt pas. Six-Pence va de l'un à l'autre. Le jour tombait. Il était temps d'arriver.

Saïd est encore malade. Je lui ai fait prendre une nouvelle dose d'ipéca, — un deuxième soixantième, — qu'il avale en rechignant. Un peu de taffetas est appliqué sur le pied de Sike M'bélé.

Sur la Boundi, samedi 13 août.

Je m'étais promis, après la journée presque extravagante d'hier, de prendre une journée légère en tous points. J'en eus peu l'occasion.

Levé à six heures et demie, je dus encore donner des soins aux malades. L'un avait le pied endommagé. Il reçut un emplâtre et parut s'en contenter. Le gastrique Saïd arrive avec un air lamentable. Impossible de le droguer encore à l'ipéca : nous de-

vons lever le camp. Lui faisant apporter une vieille boîte de conserves dont il se sert comme de gobelet, j'y versai un peu de rhum de traite. Le gaillard changea immédiatement d'allures. D'agonisant, il redevint ingambe et a suivi la caravane avec sa charge sur la tête. Je soupçonne que son mal consistait en concupiscence pour ce breuvage adoré des noirs. En attendant, je me sens absous des deux doses de vomitif qu'il a ingurgitées par procuration, car je m'imagine que mon philanthrope pharmacien ne destinait pas sa drogue favorite à un estomac nègre.

Je dus menacer le *people* pour obtenir que la tente fût abattue et roulée, et nous ne nous mîmes en route qu'à huit heures et demie par une température de 19°.

Des herbes, des roches, des cailloux, des pentes à descendre et à gravir, des torrents avec bois et lianes à traverser, telle fut notre route. Rencontrant une caravane qui allait du côté de Vivi, mes hommes eurent des velléités de lui faire violence pour en obtenir des vivres, et il fallut intervenir. Tout cela dénote que l'indiscipline voudrait s'implanter. Elle est certainement en progrès depuis deux jours.

A une heure, nous arrivons au torrent de la Boundi, dont j'ai vu le confluent avant-hier au soir. Si les plateaux sont incroyablement dénués de bois, ce n'est pas le cas des ravins; dès que leurs flancs commencent à s'escarper, la forêt s'y développe

jusqu'au fond avec ses grands arbres et ses lianes. C'est un cas général, tandis qu'au milieu des herbes se trouvent des arbrisseaux rabougris de mêmes essences que ceux de la forêt, mais subissant chaque année les effets de l'incendie.

Nous descendons et traversons donc le profond ravin boisé de la Boundi, et, comme je crains une débandade, je fais arrêt sous un beau morceau de forêt vierge, indéfiniment long, mais large d'environ cent mètres. Le torrent est à sec. On n'y trouve de l'eau que dans des creux de rochers.

Je dis à Antonio d'aller me chercher des vivres au village de Sadika-Banzi. Depuis deux jours, j'en suis aux conserves. Il me demande s'il doit aller à Isanghila... Après l'avoir engagé à ne pas suivre ce système, je lui dis de me rapporter une chèvre : « I want a goat. » — « A goat! what is it? » répond-il. « A goat, bè, bè, » commentent Six-Pence et les Haoussas. — « Oh! yes, a gôt, » dit l'hypocrite. Enfin il se décide, se charge de marchandises, mais rentre bientôt dans ma tente : « Sike M'bélé ne veut pas venir avec moi, » dit-il. Deux minutes après, les Haoussas étant prêts de faire la police, ils étaient en route.

Survient Saka : « Master, deux hommes sont restés en arrière avec leurs charges. Ils se sont foulés le pied. » — « Envoyez deux Haoussas les chercher. » Immédiatement reparaît le Saka :

« Tout le monde est arrivé et les caisses sont ici. »

Puis défile une bande d'affligés : deux Haoussas blessés au pied ; Saïd encore, avec un air plus dolent que jamais, et quémandant du rhum ; un troisième Haoussa qui vient me montrer sa langue, et Saka m'explique qu'il n'a plus d'appétit. Ceci me semble une invite à une lampée de rhum, mais il sera détrompé. Je me retourne vers Six-Pence qui tenait la pharmacie. Le galopin, en garçon bien éduqué de longue date, me dit : « La même drogue qu'à Saïd, hier? » et il ébauche un éclat de rire. — « Yes, boy, bring hot water. » Sortant l'énorme flacon d'ipéca, j'en administre un nouveau bon soixantième à mon Haoussa, pendant que Six-Pence va chercher l'eau chaude que je viens de lui commander et qu'il doit faire boire au malade de quart d'heure en quart d'heure.

J'ai ensuite descendu le torrent dont le fond est formé de roches amphiboliques. Pendant la saison des pluies, à en juger par ses berges, il doit rouler une masse d'eau d'une hauteur de quatre à cinq mètres, arrachant tout, entraînant des blocs oblongs de rochers de plus de deux mètres cubes qui font l'office de béliers sur les résistances du fond.

De retour au campement, je me suis demandé, vu un accablement assez marqué, si je ne commençais pas un accès de cette fièvre dont on m'a tant parlé. Je m'observais, me tâtais et prenais préventivement de la quinine. Mais la transpiration s'est

vite présentée, celle-là qui est si difficile à obtenir quand on a la fièvre. Le thermomètre marquait 24° sous bois. C'est assez pour expliquer la moiteur, vu l'absence de brise. La présence de la transpiration exclut du reste à elle seule la visite du monstre qui s'annonce par un frisson implacable que ni paletots ni couvertures ne font passer.

Antonio et Sike M'bélé ont reparu à la nuit, disant qu'on n'avait pas voulu de mon étoffe dans deux villages! Je crois plutôt qu'ils se seront endormis à cent pas de nous.

La soirée est superbe et délicieuse. Nous avons à six heures et demie 22° 1/2; à huit heures, moins de 22°. Des montagnes sont en feu au loin, produisant une étonnante illumination; mais, vers huit heures et demie, l'incendie s'arrête. C'est ainsi chaque jour.

Voici les raisons qui m'ont été données, de cette coutume des nègres.

L'incendie des herbes ne fait directement de mal à personne, le pays étant extraordinairement peu peuplé, les villages n'ayant besoin que de petites cultures, ce qu'explique l'extrême fertilité du sol en dehors des escarpements du Congo, et le reste de la région restant inutilisé.

Les herbes sont un obstacle considérable pour la marche; elles rendent à chaque instant le pays inabordable; elles envahissent et effacent les sentiers si étroits qui sont les seules voies de communica-

tion; elles empêchent la vue d'explorer les alentours, dans un pays où la sécurité était si peu assurée, il y a peu de temps encore. Les brûler est donc un avantage immédiat.

L'incendie est aussi un moyen de chasse. Il refoule le gibier vers des points que les nègres savent prévoir et où ils l'attendent; puis il assainit le pays et le purge de quantités de reptiles et d'insectes.

Mais aussi il empêche la formation de l'humus et le reboisement du pays. En somme, c'est bien un procédé nègre. Chaque année, ces immenses régions subissent un commencement d'essartage en pure perte, et comme cela se répète depuis des siècles d'année en année, on peut aisément se figurer les énormes conséquences d'une pareille destruction.

Quoi qu'il en soit, j'ai pu vérifier que le feu s'arrête toujours à la lisière des bois, sans jamais entamer ceux-ci.

Au bout d'une huitaine de jours et même moins, l'herbe, malgré la saison sèche, pousse rapidement. Elle est d'un beau vert assez foncé. Il est facile de s'imaginer combien l'aspect du pays en change. Couvert de paille, jaune par conséquent, il se revêt, du jour au lendemain, d'énormes taches noires dues à la carbonisation des hautes tiges des graminées et faisant rapidement place à un tapis verdoyant.

Même camp de la Boundi, dimanche 14 août.

Le temps est bien favorable aux excursions, — 23° sans soleil, pas de pluie naturellement, — et j'en ai bien profité. Aussi, sans ces circonstances, l'excursion de ce jour eût été simplement impossible.

Parti à huit heures avec deux Haoussas et deux porteurs, je n'étais de retour qu'à six heures et quart, juste à la tombée de la nuit tropicale. Comme je le disais plus haut, le Congo, en ce point où se jette la Boundi, décrit vers l'est un grand coude que je voyais d'enfilade depuis hier. Son lit, en ce moment de basses-eaux, est parsemé d'écueils, restes d'anciennes cataractes. Le coude du fleuve, presque perpendiculaire à la direction qu'il vient de quitter, est aussi profondément encaissé qu'auparavant et il peut avoir une longueur de six kilomètres. Tout au bout, on voit une cataracte et ses flots d'écume; d'ici on entend ses mugissements. Puis le fleuve se recourbe encore et semble reprendre sa direction première pour atteindre Isanghila presque en ligne droite, d'après la carte manuscrite que je tiens de l'obligeance de Liévin Vandevelde, la carte de Stanley, celle du capitaine Tuckey et celles de MM. Lens et Baumann.

L'accès du Congo fut terrible, à travers des pentes boisées; puis, arrivés sur les bords du fleuve, nous

retrouvâmes les bancs de roches vertes avec la succession latérale de sable mouvant, de lambeaux de forêts vierges et d'herbes. Parfois nous étions arrêtés par de grandes expansions remplies d'eau et bordées de roches inaccessibles, et il fallait les contourner. Ainsi toujours allant, sautant, montant, gravissant, descendant ou dégringolant, nous atteignîmes la cataracte. Le spectacle était magnifique, lorsque nous eûmes escaladé les hauteurs. Nous voyions se dérouler la perspective de ce long chenal limité par des rives escarpées, découpées, presque inaccessibles, bordées au fond par une grève jaune et sa continuelle ceinture d'arbres, et au milieu le grand Congo brun, d'une énorme largeur, en furie sur une longue suite de rochers. Il se recourbe brusquement en boucle vers le nord-ouest, dans une gorge plus profondément encaissée encore.

Gravissant de nouvelles hauteurs où mes hommes ne me suivent qu'en murmurant et avec des airs de lâchage, je puis contempler cette nouvelle branche du fleuve et je vois qu'au lieu d'être presque rectiligne sur de nombreux kilomètres, comme le figurent les cartes, elle forme, au bout d'une demi-lieue, une nouvelle boucle où s'aperçoivent de longs rapides et de petites chutes. C'est une partie du cours du fleuve restée encore inconnue et en même temps un mécompte. Je vais être obligé d'explorer ce rentrant pour continuer à étudier la succession des couches, et ce

supplément ne me plaît guère, car il réclame d'énormes fatigues par un tel pays.

Il était temps de songer au retour, qui se fit par le plateau. Devant revenir demain, je fis mettre le feu aux herbes en plusieurs places. Cet endroit est si giboyeux que nous avons fait lever un buffle à deux ou trois mètres de nous, dans ces hautes tiges de graminées. Il ne nous chargea heureusement pas. Nous en avons aperçu beaucoup d'autres.

Ce matin encore, l'Antonio avait singulièrement regimbé. Je l'avais envoyé au village pour m'acheter des vivres. Pendant que je lui parlais, il restait assis devant son feu; puis, s'étant levé sur mon ordre, il se mit à s'étirer les bras et à bâiller. A mon retour, je trouvai deux poulets, des bananes et le reste des marchandises dans ma tente. Le gaillard était encore accroupi près de son feu. C'était tout ce qu'il avait acheté, sans doute à des caravanes qui suivaient le sentier. Quant à Sike M'bélé, il avait déserté.

Même camp de la Boundi, lundi 15 août.

Les malades de l'estomac n'ont plus reparu. Heureux effets de l'ipéca! Mais plusieurs ont des plaies aux pieds et je tâche de les soigner de mon mieux.

Les rations de riz sont épuisées. Je viens de distribuer un mouchoir de coton par homme; ils ont la journée pour chercher des vivres. Mais Saka re-

vient dix minutes après. « Maître, un mouchoir ne suffit pas. — Soit, dis-je, prévenu à Vivi. Je vais vous donner encore un demi-mouchoir. » Saka s'éloigne. Alors paraît Saïd : « Maître, les Zoulous demandent deux mouchoirs. » Et les gaillards s'étaient rangés en demi-cercle autour de la tente. Je refusai, et Six-Pence se mit de la partie. Il envoya avec bravoure Saïd à la porte, en y joignant quelques épithètes.

Je pars à sept heures et demie, avec une escorte semblable à celle d'hier, pour étudier la seconde boucle du Congo. Nous gravissons le plateau et, après une heure de marche, nous aboutissons à un village signalé à cinq cents mètres par le tambour. C'est le village d'Inga. Les noirs étaient occupés à danser; ils se sont arrêtés, dès qu'ils nous ont vus. Je suis accueilli par le classique *m'boté,* leur bonjour, dit avec entrain et du meilleur air, et ils viennent au nombre d'une dizaine me donner la main.

La figure de ces noirs est loin d'être repoussante. Souvent leurs traits sont agréables et pleins d'intelligence. Je ne compte que dix cases et ne vois que vingt-cinq à trente habitants, y compris les enfants. Mais il y a lieu de croire que le village se divise en plusieurs hameaux, car le chef Maringa me présente un contrat par lequel il s'est engagé à fournir trente hommes à l'État pour le transport des steamers.

J'y obtins un guide, qui prit la tête avec son fusil

à pierre sur l'épaule, et nous suivons un sentier dans des herbes, hautes d'abord de plus de trois mètres. Nous arrivons en vue du Congo vers onze heures. Le soleil se montre et éclaire une scène magnifique. Des montagnes presque à pic, de deux cents mètres de hauteur, forment un abîme que se partagent le fleuve tumultueux et une large bande de roches stratifiées, couverte d'eau seulement au temps des crues, puis, au loin, le Congo se recourbant en boucle et mugissant sur des rochers. C'est le second coude entrevu hier et non mentionné encore sur les cartes.

Le guide, après avoir manqué un buffle broutant à vingt pas, nous conduit dans le plus épouvantable casse-cou qui se puisse imaginer, sur les roches que le Congo est occupé à démolir dans ses inondations. C'étaient encore et toujours des roches vertes, ce gneiss amphibolique que j'ai commencé à voir près de Vivi, que j'ai retrouvé par intermittence jusqu'à Yellala et que je suis avec continuité depuis plus de trois jours. J'ai dû, à maintes reprises, faire appel à toute mon énergie et à mon expérience des roches, pour sauter, pendant près de deux heures, par un soleil torride, de bancs en bancs, glissants et polis, avec la crainte d'une chute qui pouvait avoir des conséquences plus que déplaisantes. Nous en sortons enfin. J'avais dû prendre la direction du sauvetage. Mon natif m'avait paru rire plusieurs fois en lui-même comme pour dire : Ah! tu veux des rochers. Eh bien! je vais t'en

donner. Et, malgré mes injonctions, il nous enfonçait toujours plus avant.

Mais, à peine hors du coupe-gorge, le gredin refuse de suivre le Congo que je devais naturellement étudier à tout prix, pour me raccorder à ma course d'hier. Il se laisse persuader, mais recommence ses rebuffades un quart d'heure après. Heureusement un troupeau de buffles se montre à cent pas, paissant paisiblement. On appelle l'indigène qui nous avait déjà quittés. C'est pour lui l'occasion de réparer son humiliante maladresse du matin. Il revient sur ses pas et va s'embusquer derrière un arbre à quelques pas du gibier. Nous entendons un bruit sec ; la charge d'amorce avait seule brûlé. Les buffles n'avaient rien entendu. Enfin le coup part et les bêtes se précipitent comme un torrent dans les herbes. Encore un blessé en fuite, si même il est blessé, et puis c'est tout.

Le guide se décide à continuer avec nous. Vers trois heures et demie, je finis mon observation. En avant vers la Boundi! Nous hâtons le pas, dès que nous avons atteint le plateau, et l'ingénieux natif nous ramène tout simplement à Inga, c'est-à-dire chez lui, où il a soin de rester, tandis que l'angle qu'il nous avait fait faire nous oblige à marcher encore une grande lieue, et nous voici dans les herbes par des sentiers nègres à la tombée du jour. La descente au camp fut particulièrement difficile. A sept heures et quart, j'entrais dans ma tente.

Voici, en définitive, l'allure du Congo dans ce point de la région des chutes.

C'est de beaucoup la partie la plus tourmentée dans sa direction et la plus fougueuse dans son cours, que j'aie rencontrée depuis l'embouchure.

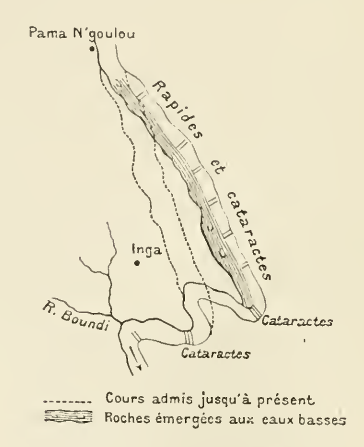


Fig. 2. — Nouveau coude du Congo entre Pama N'goulou et la rivière Buondi.

Pama N'goulou, mardi, 16 août.

Le camp de la Boundi a été levé ce matin. Nous y avions passé trois nuits. Les conserves ouvertes commençaient à être envahies par les fourmis. Une boîte de *corned beef* à moitié vide était, ce matin, complètement remplie par ces petites bêtes brunes. Il y en avait des milliers que j'ai fait écouler comme du sable, mais il fallut jeter de la viande pour nettoyer le récipient.

La température était de 20° à sept heures du ma-

tin; elle dépassa 30°, au milieu du jour, par un soleil implacable.

En six heures de marche, nous sommes arrivés à ce bel endroit de campement, après avoir traversé la plaine à terre noire de la Boundi. Quelle fertilité dans cette plaine, à en juger par la hauteur et par la densité des herbes!

Pama N'goulou est un point où bivouaquent les caravanes. Il est près du Congo qui y acquiert une grande largeur. Une pirogue vient de traverser le fleuve, et, sur l'autre bord, les noirs sont à peine visibles. La région est fort belle. Je viens de parcourir les environs du camp. C'est un véritable parc avec de grands bosquets. Toute cette nature est bien poétique dans sa grandeur et sa solitude.

Comme je dois consacrer la journée de demain à retourner sur mes pas le long du Congo, en vue de rejoindre mes observations d'hier, Saka vient d'engager une pirogue pour que je puisse descendre le fleuve pendant quelque temps et abréger ainsi la course et la fatigue. Le Congo est très calme devant nous, ce qui permet d'espérer que nous pourrons y naviguer quelques kilomètres.

Pama N'goulou, mercredi, 17 août.

Nous sommes de retour d'une tournée fatigante. C'est à cher prix que j'ai pu atteindre mon but.

Quand, à une heure, j'ai prononcé le mot sacramentel *finished*, j'ai vu dans mon escorte un soubresaut de satisfaction et j'avoue que je l'ai quelque peu partagée; car nous venions de faire un grand effort.

Ce matin vers sept heures, je suis allé vers la pirogue. Les noirs s'y trouvaient. Ils démarrent et se mettent à remonter le fleuve. — « Qu'est-cela? Il faut au contraire descendre. » — La pirogue revient à son point de départ. Une longue palabre suit. Nos canotiers voulaient simplement nous faire traverser le Congo, ce dont je n'avais cure. Mais consentir à nous le faire descendre, jamais. Ils écoutaient offres et raisonnements avec un flegme scénique. Ne pouvant les décider, nous dûmes sortir de la primitive embarcation et revenir au camp pour le traverser et nous engager sur les escarpements du fleuve, par les sentiers que nous pouvons trouver et qui souvent se perdent au milieu des roches et des herbes. hélas! rochers, cailloux, herbes, marécages, ravins et montagnes. Ah! que cela fut dur! Une large mare se présente devant nous. Un Zoulou me fait signe de monter sur ses épaules. Le brave me transporte, moi plus grand d'un tiers, à travers les roseaux, l'eau et la fange.

Ce sont toujours nos roches vertes, le gneiss amphibolique, incliné vers l'ouest.

Enfin, désignant une montagne d'où j'espère me

relier à l'excursion d'Inga, j'excite chez mes suivants une sorte de cri d'effroi, tant elle leur paraît haute et rude à gravir, surtout que le soleil a reparu avec éclat, et il donne plus que de la lumière. Le thermomètre marque 31° à l'ombre, 37° sous les rayons de l'astre.

De ce sommet, j'ai une vue splendide. Les nouvelles cataractes et la boucle du fleuve se profilent au loin, entre des escarpements en falaises de 200 mètres, puis, vers nous, la vallée s'élargit et devient moins directement encaissée. Un large terrain, en pente douce, découpe le sommet de chaque côté. Recouvertes de cailloux roulés, ces pentes témoignent d'un ancien cours du Congo, avant qu'il ne se fût approfondi, en véritable gorge, sous l'action des cataractes.

La largeur du fleuve doit être énorme aux hautes eaux : 3 à 4 kilomètres. Mais aujourd'hui, il est relégué sur la rive gauche où il roule avec grand bruit de rapides en rapides, ce qui avait empêché mes noirs de la pirogue de consentir à me descendre, et il laisse à découvert sur la rive droite une large surface de roches avec masses arrondies proéminentes, couvertes de végétation, celles où je me suis escrimé avant-hier. C'est dans des proportions très exagérées le caractère du fleuve depuis Yellala.

Je pouvais songer au retour, nouvelle qui, annoncée par le *finished*, rendit, comme je le disais plus haut, mes noirs tout joyeux.

Cette région est encore bien giboyeuse. En descendant une colline, nous vîmes, de l'autre côté, une belle antilope paissant tranquillement l'herbe repoussée au milieu de petits arbres, rabougris comme de vieux arbres fruitiers. J'éprouvai l'illusion d'un verger où on eût laissé brouter un poney. Plus loin, nous vîmes des hardes d'antilopes.

Il y avait aussi d'innombrables nids de termites, en forme de champignons et en terre ornementée. Leur hauteur n'a guère qu'un pied.

Le retour fut harassant, mais nous atteignîmes enfin la plaine et le sentier parcourus hier, et à quatre heures et demie, nous arrivions en vue du camp. Je vais donc pouvoir me déchausser, boire, manger, me mettre au frais tranquillement!... Ne croyez pas que j'amplifie. J'étais à cent pas du camp, voyant ma tente en contre-bas. Une bonne brise du Congo s'élevait. Je vois le toit en toile se soulever, puis la tente s'abattre d'un coup. Les Haoussas, bivouaquant à côté, se précipitent : on retire, avec l'aide de ce taon de Six-Pence, table et chaise et je puis me reposer pendant la demi-heure que réclame la réédification.

J'aurais voulu profiter du restant du jour pour faire traverser le Congo à Saka et en mesurer la largeur au télémètre Le Boulengé. Mais les pirogues ont disparu. Pas moyen de les retrouver. Nous tenterons l'entreprise demain.

Il me restait un peu de rhum de traite. Je l'ai

donné aux quatre vaillants de l'excursion de ce jour. Le liquide, qu'ils partagent sans doute avec leurs amis, a mis la bande en bonne humeur. Étendus à dix pas de ma tente, près de leurs feux, par une température de 18° et un admirable clair de lune, ils rient et bavardent jusque bien tard.

L'entretien doit rouler sur ma personne, et d'une manière intarissable. J'entends revenir constamment les mots *mondelé* (blanc) et *matadi* (pierres). Je ne suis pas assez initié à leur langage pour en comprendre davantage. Leurs entretiens sont parfois interrompus par une facétie. L'un d'eux, que je crois être un petit Haoussa, type de gaillard et de viveur, imite en perfection le mugissement de l'hippopotame; ce qui excite la gaîté des autres. Ils étaient encore à s'amuser à onze heures. Je suis enfin parvenu à obtenir le silence, et tout s'est tu jusqu'au matin.

Je tâcherai d'atteindre demain Isanghila, qui n'est plus éloigné que de vingt à vingt-cinq kilomètres.

V.

ISANGHILA (Pl. III).

Vicissitudes de route. — Site d'Isanghila. — Une chèvre tuée en mon honneur est mangée par les gens de mon escorte. — Excursion à N'Goma. — Désertion des Libériens. — La *boutonnière de N'Goma*. — Les canots ne sont pas disponibles. — Excursion. — Rencontre d'un crocodile. — Les animaux domestiques des nègres. — Retards successifs. — Progrès récents des nègres. — Une palabre à la suite de brigandages. — Constitution de la tribu. — Féticheurs et leur pouvoir. — Remplacement des déserteurs.

Isanghila, vendredi 19 août 1887.

Je suis, en effet, arrivé ici hier au soir à six heures et demie, tout à fait à la tombée du jour, de sorte que j'ai mis onze jours pour atteindre cet endroit historique, laissant derrière moi une quinzaine de kilomètres à étudier. Dans les circonstances ordinaires, on met cinq jours sans se presser. Je n'ai donc pas à me plaindre.

Il commençait du reste à être temps d'arriver au repos. Je me sens fatigué, tout en restant très vigoureux, avec bon appétit et bon sommeil. Mes muscles ont besoin de se rasseoir. Mais aussi les ai-je fait

jouer au moins autant que dans quelque excursion géologique que j'aie faite en Europe.

Nous n'avons quitté Pama N'goulou hier qu'à huit heures, par une température de 23°. Le soleil s'est du reste à peine montré pendant la journée.

Nous commençons par une marche à travers les montagnes jusqu'au célèbre ravin de M'Goma. Toujours les roches vertes et des micaschistes, assez faiblement inclinés vers l'ouest. C'est la moitié de la course du jour.

Les roches se mettent alors à changer. J'observe un rocher de quartzite d'une très grande hauteur. Stanley l'a fait entamer à sa base pour livrer passage à ses chariots en 1880, et le lieutenant Valcke a été chargé, pour ses débuts africains, de cette tranchée et de l'établissement d'une belle route, à travers bois, qui existe encore presque intacte.

C'est aussi à M' Goma qu'eut lieu, en 1880, la rencontre de Stanley, opérant ses transports, et de M. de Brazza revenant d'occuper la rive droite du Congo, de l'Alima au Stanley-Pool, et les deux rives du Stanley-Pool.

Décidé à atteindre Isanghila le même jour, je continuai ma route, en suspendant mes observations pour les reprendre ultérieurement alors que ma caravane sera installée ici.

Je m'écartai peu du fleuve pendant quelques kilomètres. Nous étions sur la route du lieutenant

Valeke, au milieu d'une splendide forêt. Il fallut ensuite s'en éloigner pour suivre dans les herbes l'étroit sentier nègre qui nous ramena au fleuve une demi-heure après. J'y fis faire arrêt. Huit hommes seulement m'avaient suivi. Les autres arrivèrent successivement. Seul, le Saïd était encore en arrière. J'avais dit à deux Haoussas de former arrière-garde; ils n'ont pas obéi. Après une attente d'une couple d'heures, je laisse quatre hommes en arrière et m'achemine vers le gîte hospitalier.

Nous écartant encore du fleuve, il fallut gravir une rude côte pour arriver à une descente, véritable falaise d'une centaine de mètres de hauteur, et aboutir à une belle plaine couverte d'herbes non incendiées. Du haut de l'escarpement, voyant cette surface touffue et dorée, je subis l'illusion d'un pays couvert des plus riches moissons. Et, en effet, il faut que cette terre soit d'une extrême fertilité, pour donner naissance à des graminées aussi denses et fournies, que l'incendie anéantit chaque année.

Enfin, à la dernière lueur, nous arrivions à cette belle station d'Isanghila, alternativement abandonnée et réoccupée. suivant qu'il y a des transports de steamers à opérer.

Un blanc, nous apercevant de loin, descend la colline et vient au-devant de nous. C'est le sergent d'artillerie Poncelet, chargé, depuis deux mois, de reconstituer le poste, car les chaudières de deux

grands steamers, la *Ville de Bruxelles* pour l'État, et le *Roi des Belges* pour la Compagnie du commerce et de l'industrie, arriveront bientôt pour être embarquées sur des allèges ou grands canots, jusqu'à Mannyanga.

Le sergent Poncelet est là seul avec quatre ou cinq Haoussas. Nous faisons vite connaissance et nous nous mettons sans retard à table, opération dont j'apprécie de plus en plus l'importance, dans ce pays où on subit une énorme déperdition de forces mais où l'activité organique est heureusement développée en proportion.

Dix hommes seulement m'ont accompagné. Les autres ne sont arrivés qu'aujourd'hui, en pleine débandade, sauf Saïd, qui n'a pas encore apparu à onze heures du matin, et deux Haoussas restés à sa recherche.

Le site est admirable. Deux rangées de hautes montagnes arides. Celle de la rive droite s'étale en une terrasse en forme d'éperon, à soixante-cinq mètres au-dessus du fleuve. C'est là qu'est bâtie la station, beau bâtiment en paille avec grand hangar où l'on passe la journée. Elle est entourée de papayers, dont le fruit, vert extérieurement, est allongé et de la grosseur du poing, d'une chair jaune et succulente, rappelant le melon; il jouit de propriétés digestives, dues à la pepsine qu'il renferme, et qui l'ont fait employer en thérapeutique. Le potager,

avec sa ceinture de bananiers, est en contre-bas, vers la montagne.

Le lieutenant Roget a dessiné le panorama de la rive sud de cet admirable site, et en a rendu le caractère avec une remarquable habileté. Il a eu la gracieuse obligeance de se dépouiller en ma faveur de ce croquis si artistique, et je le reproduis avec empressement, car il ne me paraît pas possible de représenter avec plus de vérité l'aspect des rives du grand fleuve équatorial (pl. II).

Les deux rangées de montagnes se prolongent en amont et enserrent le Congo; celui-ci, majestueux de largeur, tourne bientôt brusquement. Sa rive n'est alors bordée que de collines herbeuses, découpées en forme de cônes éventrés qui donnent à cette partie une apparence volcanique, d'autant mieux imitée que les herbes, récemment brûlées, y laissent sur les flancs des traînées noires, qui rappellent des coulées de laves.

Le Congo descend doucement jusque devant la station, où son régime change brusquement. C'est là que se présente la cataracte d'Isanghila dont les rugissements s'entendent au loin. Elle a désespéré Stanley, il y a juste dix ans, quand, descendant le Congo depuis les environs de Nyangoué et ayant eu l'énergie de franchir la longue passe à cataractes au-dessous du Stanley-Pool, il se trouva arrêté par ce nouvel obstacle, cette fois infranchissable en canot.

Il dut y abandonner sa barque, la *Lady Alice*, qu'il amenait avec lui de Zanzibar, et ses pirogues, puis se diriger à pied sur Boma, où lui et sa vaillante bande, mourant d'épuisement et de fatigue, virent la fin de leur épopée.

La cataracte d'Isanghila n'est guère haute que de cinq mètres. Elle coupe d'abord le fleuve suivant la moitié de sa largeur, puis se recourbe, prend une disposition perpendiculaire et se continue en tumultueux rapides sur une longueur d'au moins trois kilomètres.

Elle est due à un amas d'une roche éruptive verte, colomnaire, formant, en face de la station, un rocher pittoresque. C'est de la diabase, déjà déterminée comme telle par M. Peschuel-Lœsche.

Le Congo atteint à Isanghila une hauteur de 110 mètres. A Vivi, il n'était qu'à 18 mètres au-dessus de l'Océan. Sur un cours à vol d'oiseau d'une quarantaine de kilomètres, il est donc descendu de plus de 90 mètres; ce qui explique les rapides et les chutes qu'il y présente presque sans discontinuité.

Au moment de se précipiter, sa largeur, mesurée aujourd'hui au télémètre, est de 1550 mètres.

Je me suis reposé pendant la matinée. Après le déjeuner, alors que mes retardataires venaient d'arriver, je suis allé étudier les roches, en amont de la station jusqu'au coude du fleuve. Elles subissent un

changement total. Contre la diabase de la cataracte s'appuient des roches stratifiées, mais elles s'inclinent cette fois vers le nord-est. Ce sont des poudingues à tranches contournées, auxquels succèdent des schistes vert pâle satinés, puis des schistes bruns très grossiers, à larges feuillets, dont on pourrait faire des dalles, et qui viennent s'appuyer sur des quartzites tendant à se renverser et à reprendre une inclinaison ouest. Je n'ai pu y découvrir de fossiles.

Au retour, le dîner nous réservait une scène burlesque. L'excellent sergent Poncelet avait fait tuer dans la journée une chèvre en mon honneur, et mon cuisinier Watkins devait préparer le repas. On nous sert une demi-portion de cette viande. Une visite à la cuisine fait constater qu'il en restait, en tout et pour tout, un demi-cuissot. Watkins, Antonio, Six-Pence, joints aux domestiques de la station, avaient mangé la chèvre. On peut se figurer la scène. Tous sont envoyés aux chimbèques des Haoussas et des porteurs, avec défense de s'approcher désormais de la cuisine. L'Antonio surtout était prêt de tomber en pamoison, quand on lui dit : « Que faisiez-vous dans la cuisine et qui vous a permis d'y entrer? »

La température reste idéale : 20° au matin et au soir, 24° le jour, et pas de soleil.

Isanghila, dimanche 21 août.

Par une température très douce qui dura toute

la journée, je repris hier matin mon exploration du Congo vers M'Goma, point où je l'avais abandonnée le jour de mon arrivée ici.

Je redescendis donc le fleuve et j'en suivis la rive. Le commencement de l'excursion fut très rude, surtout que la géologie de cette partie est difficile à déchiffrer. J'allais toujours de l'avant, n'étant plus guère qu'à une demi-lieue de mon but, que je voyais devant moi. Comme d'habitude, deux Haoussas et deux Zoulous m'accompagnaient. Ma montre s'était dérangée.

Je m'étais avancé sur une longue pointe de rocher dans le Congo, quand il me sembla que le jour commençait à baisser. Je demande à mes noirs quelle peut être l'heure. « Pas loin de six heures, » me répondent-ils. Nous nous précipitons, car notre chemin, pour regagner le sentier des caravanes, traversait pas mal de casse-cou. Nous quittions le bord du Congo sains et saufs, quand la nuit noire arrive, et il me reste à me confier aux Zoulous, qui ont un flair étonnant pour se guider. Une large étendue de hautes herbes que parcourt un étroit sentier, nous séparait encore du sentier des caravanes; c'est par cette voie que nous devons cheminer. Les deux Zoulous vont en avant et perdent le chétif tracé. Nous voilà faisant une partie d'herbes par la nuit sans lune. Mais les gaillards savaient que nous retrouverions notre route d'Isanghila au bout d'environ un

kilomètre, ce qui fut effectivement fait. Continuant à avancer, la main sur le sac d'un des guides dans les passages difficiles, je finis par éprouver un véritable charme au milieu de ces ténèbres. Au loin, les montagnes flambaient et produisaient de magnifiques spectacles. Mes yeux, habitués à l'obscurité, me faisaient apercevoir la silhouette des grosses masses de rochers. La cataracte mugissait, et nous l'entendions comme le roulement d'un train sur un long pont en fer. Comme je ne courais aucun danger et que je me savais sûr d'arriver, je jouissais pleinement de cette grande nature sauvage.

Tout à coup des cris se font entendre devant nous. C'était trois de mes Haoussas venant à ma rencontre avec une lanterne. Je pus hâter le pas et, à huit heures et demie, j'atteignais la station, où le sergent Poncelet m'attendait avec un souper auquel je fis largement honneur.

J'apprends les nouvelles du jour. Watkins, considérant comme un affront ce qui lui est arrivé hier à propos de la chèvre, a déserté. Son départ m'est assez indifférent, mais le gredin a entraîné le petit Six-Pence, et je le regrette fort.

Je me suis reposé aujourd'hui tout le jour.

Isanghila, lundi 22 août.

M. Ulff arrivera probablement demain. J'aurai

besoin de ses conseils, pour reconstituer les éléments qui viennent de se détacher de ma caravane.

En attendant, je suis retourné à M'Goma, qui me tenait fort à cœur. Il y avait là un cas compliqué, et je ne pouvais le laisser en arrière. Je ne pus partir qu'à huit heures, ce qui me laissait cependant dix heures devant moi pour achever l'étude en projet. Il semblait que c'était assez de temps pour en prendre à l'aise, puisqu'il ne me restait guère qu'une demi-lieue de la coupe à terminer. Peu s'en fallut que cela ne fût encore insuffisant et que je dusse refaire la course pour la quatrième fois. Enfin je rentrais à six heures et demie. Je venais de constater la discordance entre les gneiss amphiboliques, faisant partie de la série cristalline qui se développe depuis la Roche fétiche, et des schistes fortement plissés, suivis des quartzites de M'Goma, qui reproduisent la série des couches, que je suis allé étudier en amont d'Isanghila, le lendemain de mon arrivée.

Cette série schisteuse est donc coupée en deux par le grand dyke de diabase de la cataracte. Mais là n'était pas la difficulté. Les quartzites forment un immense dos d'âne, et j'eus de la peine à en comprendre l'allure. Le Congo a coupé ce grand pli qui formait un vaste dôme, de manière à y creuser une échancrure qu'on peut appeler la « Boutonnière de M'Goma ».

Voilà, en somme, un tronçon de la vallée, d'une

longueur de quinze kilomètres à peine, qui m'aura pris vingt-huit heures de travail. Je fais des vœux pour qu'il ne s'en représente pas beaucoup de ce genre.

Tout trajet le long du fleuve est réellement infernal. Les herbes, les rocs des rives, le sable mouvant, les bois où les arbres morts et tombés se combinent aux lianes, non moins que l'absence de chemins, de toute voie frayée, ont rendu terrible mon exploration depuis Vivi. Je doute que je puisse continuer ainsi. Je dois chercher à rendre mes dispositions plus pratiques.

Le fleuve redevient navigable jusqu'à Mannyanga, soit sur une distance de 130 kilomètres. Le gouverneur a bien voulu mettre un chaland à ma disposition pour en suivre le cours. Mais ces bateaux ne sont pas disponibles en ce moment à cause du transport des steamers. Je ne pourrai en user qu'à mon retour et devrai maintenant gagner, par les plateaux, Mannyanga ou mieux Loukoungou, qui est un peu sur le côté et d'où l'on se dirige au plus court vers Léopoldville. Il me serait indifférent de continuer l'étude du fleuve à l'aller ou au retour, si je n'étais en ce moment à l'époque des basses eaux. Les roches ne sont en réalité à découvert que sur les berges du Congo; elles le sont même, comme je l'ai dit, d'une manière continue. Mais, lorsque je reviendrai du haut fleuve, les eaux seront en pleine crue, et

alors l'étude se fera dans de mauvaises conditions.

Enfin, c'est là un mal sans remède. Il faut bien s'incliner devant la nécessité, quoique je ne puisse me dissimuler dès aujourd'hui les conséquences fâcheuses qui en résulteront presque inévitablement.

Isanghila, mercredi 24 août.

Mon ami Ulff est seulement arrivé dans la matinée, et mon départ ne pourra avoir lieu au plus tôt que demain.

Je suis allé hier étudier de nouveau la région au nord d'Isanghila, sans être plus heureux que la première fois sous le rapport des fossiles. Depuis les environs de Boma, de larges filons de quartz blanc recoupent les roches verticalement en de nombreux points. Je les retrouve encore ici. Ils ont une forte tendance à se fragmenter en blocs et en petits morceaux. Ce sont ceux-ci qui, joints aux cailloux roulés brisés eux-mêmes, les uns et les autres étant à bords coupants, lacèrent d'une manière pitoyable les pieds des nègres.

J'ai parcouru des endroits ravissants de pittoresques solitudes boisées, avec longs aperçus du cours grandiose du Congo et de ses montagnes dénudées. Arrivant au fleuve, en tête de mon escorte, j'ai fait lever, au tournant d'un rocher, un crocodile, long et gros comme un homme, de couleur vert tendre, à

museau court, qui se chauffait au soleil. Je n'étais pas à plus de cinq pas de lui. Il n'eut naturellement qu'un souci, celui de se précipiter, par lourdes enjambées, dans l'eau, le seul milieu où il soit redoutable.

La question, pour moi, est maintenant de réunir les moyens de passer le Congo et de me procurer des guides pour aller à Banza-Manteka rejoindre, sur la rive sud, le sentier des caravanes vers Léopoldville. Les allèges n'arrivent pas, mais une réunion de chefs de villages doit avoir lieu demain matin; j'espère qu'ils me fourniront les moyens de traverser le fleuve.

Les animaux domestiques qui sont aux mains des nègres, sont manifestement tous d'origine étrangère. Les chèvres, de petite taille, sont assez nombreuses. Leur robe est généralement blanche et noire. Elles sont actives et turbulentes. Les nègres méconnaissent complètement le laitage.

Le mouton est haut sur jambes. Sa laine s'est transformée en poil de chèvre. Son bêlement est lugubre. C'est l'animal domestique le plus transformé sous ce climat.

Le porc est petit et noir. Le nègre le laisse courir dans les herbes, mais après lui avoir attaché au cou une sorte de clochette en bois.

Les chiens sont très petits, rappelant l'aspect de levrettes dégénérées. Leur poil est blanc avec taches

jaunes. Ils sont sans énergie, peureux, mous, màtés, d'une maigreur lamentable. Ils n'aboyent que par exception, et encore faiblement. Il semble que leur principale fonction est d'assainir les abords immédiats des villages. C'est à peu près là toute leur nourriture.

Les chats ne sont pas moins misérables.

Quant aux coqs et aux poules, ils viennent a merveille, quoiqu'ils restent généralement petits. Les coqs sont très batailleurs et chantent beaucoup. Il en est dont la crête est si longue qu'elle leur pend jusqu'au bas de la caroncule.

J'ai vu des pigeons blancs bien acclimatés dans quelques villages.

Il y a aussi des canards; ce ne sont pas les nôtres, et je n'ai pas encore eu l'occasion de les étudier. Mais ils ne sont certainement pas indigènes.

Ainsi les nègres n'ont su domestiquer aucun animal de leur pays. Il sera intéressant de voir s'ils ont su obtenir eux-mêmes leurs plantes alimentaires, ou s'ils ont dû aussi les recevoir d'ailleurs.

Les bœufs, élevés dans le bas Congo, viennent de la côte de Mossamédès, située au sud de l'embouchure du fleuve. Ils y prospèrent très bien, mais le nègre n'en possède pas.

Il en est de même des ânes et des chevaux. Ils vivent facilement sous ces latitudes. Les ânes, importés de Ténériffe, s'y reproduisent et conservent leur vi-

gueur. Un petit cheval, après avoir vécu plusieurs années à Vivi, continue ses services à Boma.

Isanghila, jeudi, 25 août.

Encore du retard. Les chefs se réuniront cet après-dîner ou demain, *ad libitum*. Comme le chaland de Mannyanga n'est pas arrivé, j'ai besoin de leurs pirogues pour traverser le Congo.

La chique sévit ici. On m'en a enlevé douze jusqu'à présent. C'est comme une petite araignée, — don récent du Brésil à l'Afrique, — qui vit dans le sable. Elle pénètre sous la peau, dès qu'on en approche le pied, y pond et, restant au milieu de ses œufs, entoure le tout d'un cocon en un paquet de la grosseur d'une forte tête d'épingle et de couleur métallique d'abord. Mais, le lendemain, le cocon a grossi et est blanc. Si on n'extrait pas l'intruse et ses œufs, il en résulte bientôt des ulcères, lorsque les larves se développent. Mais les noirs ont une adresse extrême pour enlever ces chiques. Dès qu'ils sont au repos, ils s'examinent les pieds avec grande attention et y travaillent des heures durant. Je fais regarder aux miens chaque jour au saut du lit. J'ai vu des noirs qui avaient perdu leurs orteils; les larves de chiques les avaient dévorés.

Mon projet est donc de passer le Congo, de gagner le sentier de Matadi au Stanley-Pool et de me

rendre directement à Loukoungou, station de l'État éloignée de dix jours de marche de Matadi et de sept jours de Léopoldville. J'y ai envoyé des caisses de vivres et pourrai m'y ravitailler. Mais il faut d'abord savoir démarrer d'ici.

J'ai mis, hier au soir, largement à contribution l'obligeance et les connaissances de M. Ulff. Comme mon voyage sera forcément court, que je ne pourrai jamais séjourner parmi les nègres, et que je n'ai du reste pas d'interprète, — car Antonio n'en est pas un, — je ne puis guère, pour me renseigner sur leurs mœurs et coutumes, que recourir aux vétérans de l'État. J'ai été servi à souhait. L'aimable M. Ulff m'a ouvert avec empressement son trésor — ou *fétiche*, comme on dit ici — d'observations acquises par un contact permanent avec les indigènes pendant trois ans à Mannyanga et surtout à Vivi. Il parle la langue fiote couramment.

Je lui demandai si, depuis son arrivée au Congo, il avait constaté quelques changements dans les mœurs des noirs. Il me répondit que des progrès sensibles avaient été réalisés surtout à Vivi, où les indigènes se sont trouvés en relation prolongée avec la principale station du Congo. Ils sont devenus plus propres, se baignent chaque jour et apprennent à nager. Ils soignent davantage leurs cases au point de vue de l'élégance et de la propreté. Ils se vêtissent mieux. Il leur faut maintenant des vêtements pour

se couvrir tout le corps, tandis qu'il y a quelques années encore, ils ne portaient que des lambeaux d'étoffes grossièrement tissées par eux. Ils commencent aussi à laver leurs vêtements. Ils ont amélioré leur nourriture. Antérieurement, ils ne mangeaient guère que des végétaux. Ils mangent souvent aujourd'hui des poules et du porc.

Beaucoup de jeunes gens ont servi comme domestiques à Vivi. D'où résulte une génération plus intelligente, tendant à augmenter son confort. Ils comprennent que leur avantage est d'être bien avec le blanc qui reste, au surplus, pour eux un être incompréhensible, supérieur, à qui rien n'est impossible et qui possède des richesses immenses. Ils sont contents que le blanc soit venu s'établir chez eux. Il leur a apporté la sécurité pour leur personne et leur commerce, ainsi que l'occasion de s'enrichir.

Sous son influence, ils ont aussi étendu leurs relations commerciales et se déplacent beaucoup plus facilement. Avant l'arrivée de Stanley, les indigènes de Vivi ne connaissaient pas Isanghila; ils allaient seulement de l'autre côté du Congo à Palabala. Les canots n'allaient jamais à Boma, tandis qu'aujourd'hui ils y descendent souvent.

— En somme, a conclu M. Ulff, c'est une race essentiellement perfectible. Ils réclameront des écoles à grands cris. Ils en demandent déjà à Vivi, afin de

pouvoir être interprètes et devenir employés dans les stations et les factoreries.

Ils demandent aussi des bœufs pour les élever, de meilleures étoffes qu'il y a peu d'années, de bonne coutellerie, des outils de menuisier et de forgeron, et tant d'autres choses auxquelles ils ne songeaient même pas récemment.

Les chefs des environs de Vivi, enrichis par le voisinage de la station, travaillent avant tout à augmenter la population de leur village, décimée si longtemps par la traite, et à développer leurs plantations.

Le besoin d'objets européens est devenu tel que j'ai pu, ajouta mon interlocuteur, recruter, depuis le 15 juillet, soit depuis cinq semaines, entre Vivi et Mannyanga, 1500 porteurs et traîneurs de chariots pour le transport des chaudières. Du reste, le récit suivant va vous édifier davantage à cet égard et vous fera mieux connaître le caractère de ces grands enfants.

Une caravane de Mannyanga avait vendu à la factorerie hollandaise de Vivi cinq défenses d'éléphants, à la fin du mois d'avril dernier. Elle retournait dans son village, avec son payement en poudre, fusils, rhum et étoffes, quand les gens d'Yanga, village voisin d'ici, revenant aux anciennes coutumes du pays, dépouillèrent les trafiquants et les rouèrent de coups. Les victimes de ces malandrins vinrent se

plaindre à la factorerie, qui s'adressa au gouvernement de Boma pour obtenir justice.

Cinquante Haoussas arrivèrent à Vivi, et M. Ulff fut chargé de l'exécution. Il se rendit, le 5 mai, en palabre chez le chef d'Isanghila, le plus important par sa fortune et sa renommée de féticheur, et il fit appeler les chefs des villages voisins. Tous avaient trempé dans ce vol de grand chemin. M. Ulff leur dit : « En arrivant dans ce pays, je constate que vous, vos femmes et vos enfants avez fui vos villages et que vous restez armés dans les herbes. Vous avez tort d'avoir peur de moi, qui me présente en ami. Je viens vous annoncer une bonne nouvelle, l'arrivée d'un nouveau steamer qui sera à transporter comme celui de Boula-Matari (Stanley). Depuis un an, vous n'avez pas d'homme blanc à la station dont vous êtes tous venus, en mars, me demander le rétablissement. Vous disiez que vous n'aviez plus d'étoffes ni d'objets d'Europe. Je viens vous dire que vous pouvez transporter le vapeur, qu'un blanc restera chez vous, et que vous allez être riches de nouveau. — Ce sont de bien bonnes nouvelles, ont-ils répondu. Nous sommes tous des amis de Boula-Matari (qui signifie cette fois le Gouverneur). Nous ferons tout pour lui. Nous lui sommes absolument dévoués. » On but alors le malafou, en signe de fin de palabre et comme consécration d'entente.

Après cette cérémonie, M. Ulff, au lieu de se lever,

reprit : « J'ai une autre palabre à tenir, et elle est mauvaise. Vous m'avez dit tantôt que vous étiez les grands amis de Boula-Matari, que vous demandiez que le transport du vapeur vous fût réservé, que vous vouliez avoir des étoffes et du rhum, que vous n'aviez plus rien dans vos villages, que vos enfants mouraient de faim. Maintenant, je vous demande la preuve du dévouement que vous manifestez.

« Vous avez tous, dans votre contrat avec l'État, un paragraphe qui dit : Dans le cas où vous seriez attaqués, le Gouvernement vous protégera. Mais aussi dans le cas où le Gouvernement a besoin de vous, votre devoir est de l'aider, si vous voulez rester ses amis. Vos voisins d'Yanga ont dépouillé et battu une caravane de la maison hollandaise. C'est à vous, leurs voisins et les amis du Gouvernement, d'aller y chercher le butin des chefs voleurs et de le rapporter. S'ils refusent de le rendre, suivez-moi avec tous vos hommes en armes et montrez-moi où eux et leur butin sont cachés. — *M'boté*, *m'boté*, répliquèrent-ils. Oui, oui, nous le ferons. »

Sur cette assurance, on but encore à la ronde du vin de palme, et on se sépara.

Le lendemain, tous les chefs partirent, accompagnés de leurs hommes armés, avec le drapeau de l'État en tête et leur musique composée de deux tambours et d'instruments à cordes que vous aurez l'occasion de voir souvent dans votre voyage. Ils

revinrent avec les deux tiers du butin et les deux principaux chefs, instigateurs de cette rapine, en déclarant que le reste des objets volés avait été vendu au marché et ne pouvait, par conséquent, être restitué.

Après avoir récompensé les chefs qui s'étaient chargés de cette exécution, M. Ulff s'est rendu au village même où le brigandage avait eu lieu et, toujours avec le concours des chefs d'Isanghila, il réussit à faire payer le supplément des objets volés, en chèvres, porcs et marchandises européennes pour une valeur de 35 chèvres — la chèvre étant estimée à 5 francs — soit 175 francs.

L'affaire se termina ainsi sans violence ; le sentier des caravanes a regagné sa sécurité. Il est certain que les habitants d'Yanga et ceux des villages d'Isanghila ne se risqueront plus à y pratiquer le brigandage. Ils savent une fois de plus que les routes appartiennent au Gouvernement, qu'elles sont libres pour le noir comme pour l'européen et que celui qui touche à un voyageur sur ces routes, touche au Gouvernement.

« Au surplus, ajoutait M. Ulff, ces noirs possèdent un grand sentiment de justice. Soyez juste avec un nègre, il vous estimera. Soyez une seule fois injuste à son égard, il ne l'oubliera jamais. »

Cet intéressant entretien avait lieu hier au soir. J'ai cherché à le reprendre aujourd'hui.

J'ai demandé à mon compagnon quelle était la constitution de la tribu.

La population mâle d'un village, me répondit-il sans se lasser de mes questions, se compose d'hommes libres et d'esclaves.

Les descendants d'un chef ou *M'foumou* se maintiennent parfois pendant plusieurs centaines d'années dans un même village. Le chef est, jusqu'à un certain point, propriétaire des chimbèques, mais il ne peut en vendre aucun ou en disposer, s'ils n'ont pas été construits par lui, à moins que l'occupant ne soit mort ou que le puiné ait été vendu comme esclave, et, dans ce cas encore, l'aîné doit y consentir. Mais, si le M'foumou abuse de son pouvoir, il est déclaré mauvais chef, et on lui fait prendre du malafou empoisonné.

Le fils aîné de parents esclaves, à la condition qu'il soit né dans le village, est homme libre, pour la raison qu'il est propriétaire de ses frères et sœurs. Mais, par une étrange combinaison, les puinés, nés de parents libres, sont esclaves, parce qu'ils appartiennent aussi au fils aîné.

Ces fils aînés sont donc toujours hommes libres et forment l'aristocratie des villages. Ils doivent néanmoins tout ce qu'ils possèdent au chef qui emploie, au mieux de ses propres intérêts et des intérêts de la communauté, ses revenus personnels et les tributs. Par exemple, au lancement d'un canot, à l'occasion d'une cérémonie funèbre, d'un procès ou

d'une condamnation par les féticheurs, le chef doit fournir le vin de palme, le fameux malafou, et enivrer tout son monde. Il est aidé à cet effet par les hommes libres, qui doivent contribuer pour une partie déterminée du breuvage.

L'héritier d'un chef n'est pas son propre fils. C'est généralement le fils de sa sœur. On est ainsi plus sûr du sang, ce qui donne une assez faible idée de la vertu des nègresses. D'après le Dr Verneau, cette coutume existait également aux Canaries avant la conquête. Mais le cas se complique à l'occasion. Si la fille d'un chef épouse un esclave du même village, à cause de la fortune qu'il a acquise, elle le libère par le fait; il devient homme libre. Leur fils aîné peut devenir héritier du chef, dans le cas où celui-ci n'a pas d'autres sœurs, mais il doit posséder alors une fortune importante, c'est-à-dire beaucoup de femmes, d'esclaves, d'étoffes, de rhum, de fusils et de poudre, ainsi que de grandes plantations.

La femme noire est féconde. Elle a généralement quatre ou cinq enfants. Elle n'est respectée que lorsqu'elle en a au moins trois.

J'avais entendu parler à Boma d'une singulière institution de la contrée d'entre Isanghila et Manyanga; on me l'avait dépeinte comme une école de féticheurs. Elle existe, du reste, dans les principales agglomérations du bas Congo. Je continuai mes questions.

Il y a, me dit M. Ulff, un féticheur ou *N'kissi* par village, où il exécute les cérémonies qui s'apprennent à l'école des féticheurs. Les écoliers s'appellent à Vivi *N'dimba*, et *Kindimba* à Mannyanga. On trouve de ces écoles dans chaque province indigène de la région, et elles sont dirigées par le grand féticheur ou par le roi, qui l'est parfois lui-même. Le village chef-lieu, le *Banza*, est la résidence du grand féticheur, et celui-ci est toujours chef, appartenant à une famille royale.

Les féticheurs des villages secondaires se recrutent parmi les noirs qui, doués de plus d'esprit d'observation et de perspicacité, sont habiles à guérir les malades par une réelle connaissance des simples ou autrement, ou bien à promettre la pluie avec succès. Ils sont généralement autodydactes. Ils peuvent acquérir de grandes situations et, par leurs pratiques, augmenter leur richesse et celle du village. Ils peuvent ainsi arriver à s'affranchir et devenir des chefs importants.

Pour être admis dans l'école dont il vient d'être question, il faut être fils d'homme libre, né dans le village même ou être fils d'un esclave influent par son intelligence et sa fortune; il faut également être né dans le village, et le père doit pouvoir faire les frais d'initiation.

Le néophyte apprend à cette école les cérémonies religieuses, les sorcelleries, l'emploi de certaines

herbes, pour en tirer le poison employé dans les condamnations, ou des moyens curatifs pour les ulcères, les blessures ou les maladies internes, particulièrement pour les affections des voies respiratoires, les rhumatismes et d'autres qui sévissent d'une manière lamentable. On leur enseigne aussi à devenir des ventriloques consommés, ce qui leur donne un grand prestige sur les pauvres nègres (1). Ils y apprennent un langage spécial, très guttural, connu d'eux seuls.

Les N'dimba logent au milieu des herbes dans des cabanes de feuilles de palmiers, hautes de trois pieds, où ils entrent en rampant. Il n'y a pas d'âge fixé pour l'admission, mais il est d'ordinaire de dix à onze ans. Leur initiation dure un an, parfois deux ou trois, et même six ans. Voici leur costume : ils sont peints avec de l'argile blanche jusqu'à la ceinture, le visage compris; un jupon d'herbes leur tombe jusqu'au milieu des cuisses; les jambes et les pieds sont nus.

Ils sont traités avec une extrême dureté et à la moindre faute on ne leur ménage pas les coups.

(1) Dans le récit de sa traversée de l'Afrique, Caméron raconte que, près d'un des lacs voisins des sources du Congo, à 1500 kilomètres au moins de Vivi, il fut témoin d'une consultation des féticheurs par les indigènes. Quand les féticheurs prétendaient ne pouvoir répondre, dit-il, les fétiches étaient consultés. L'un des féticheurs, ventriloque habile, donnait la solution attendue, et les pauvres dupes croyaient la tenir de la bouche même des dieux.

Leur mère et leurs sœurs viennent placer, chaque jour, leur nourriture dans le voisinage et, pour pouvoir en approcher, elles doivent chanter à haute voix ou porter des clochetons, car si un N'dimba voit une femme, il doit la saisir, appeler ses compagnons et l'immoler séance tenante. Le même sort est réservé à l'homme qui, n'ayant pas passé par l'école, ne connaît pas leurs signes maçonniques ou les prescriptions de l'institution.

« Je suis persuadé, ajoute M. Ulff, qu'ils mangent leurs victimes; quand j'ai fait des questions à ce sujet, ils ne m'ont répondu ni oui ni non. »

Le blanc et son escorte sont sacrés pour eux, parce que le blanc est considéré comme le plus grand des féticheurs. Mais on note la disparition de quatre Haoussas et de deux Zanzibarites, faisant isolément le service de courriers entre le Stanley-Pool et Vivi. Deux d'entre eux ont certainement dû traverser l'école qui se trouve non loin d'ici, vers Mannyanga. On n'a jamais pu obtenir de renseignements à leur égard. La conjecture qu'ils ont été massacrés par les N'dimba, dont ils ne connaissaient pas les coutumes, n'a rien d'improbable en elle-même.

Les attributions des féticheurs qui ont été N'dimba sont des plus redoutables. Elles consistent à présider aux cérémonies du village pour dire si une expédition sera heureuse, si une nouvelle planta-

tion réussira. Lorsqu'un homme important tombe malade ou vient à mourir, ils sont appelés à désigner ceux qui, lui ayant jeté un sort, veulent ou ont voulu sa mort. Les malheureux désignés doivent alors se soumettre à l'épreuve de la casque, écorce très vénéneuse qu'on mélange à du manioc ou à du malafou. S'ils vomissent ce poison violent, ils sont déclarés innocents; s'ils meurent, ils sont reconnus coupables par le fait.

On voit immédiatement le but de cette intelligente pratique. Le féticheur entre en marché avec les misérables qu'il dénonce, et dose la casque, de manière à en faire un simple vomitif ou un poison mortel, suivant ce qui lui a été payé. Le prix de tels marchés est énorme. La victime est souvent complètement dépouillée de son avoir; on la force même à emprunter, quand elle a du crédit, ce qui est une chance heureuse pour elle, car l'imposteur a alors d'autant plus d'avantage à traiter avec celui dont il convoite les biens.

A cet épouvantable chantage, né de la convoitise et de la cupidité, se joignent les haines et les rancunes personnelles que les féticheurs peuvent satisfaire commodément et sans danger. Aussi sont-ils toujours riches, autant que redoutés. Leurs exactions leur fournissent les moyens assurés d'acquérir de grands biens. Arbitres de la fortune et de la vie de chaque indigène, ils ont sur eux un pouvoir immense

et ils les plongent dans un régime inexprimable de terreur. Ces villages nègres sont de véritables enfers.

Qu'était-ce donc, quand ces malheureux devaient encore subir la traite, qu'ils étaient exposés jour et nuit à être saisis et transportés à la côte, la fourche au cou, pour être conduits en Amérique! Ce temps-là n'est pas bien loin de nous, et on peut encore en saisir facilement les traces, en voyant combien les abords du fleuve sont peu peuplés jusqu'à bien haut sur son cours.

Le fléau de la casque s'est maintenu tout entier, sauf au voisinage des stations où les blancs sont parvenus au moins à le réduire. On conçoit sans peine qu'il sera difficile de le déraciner entièrement. Que deviendraient les profits et les haines des féticheurs!

Ces exploiteurs des noirs, vivant au détriment de leur esprit superstitieux et primitif, entourés de leurs néophytes, sont secondés par le roi et les chefs, quand ceux-ci ne sont pas féticheurs eux-mêmes: c'est alors de connivence avec eux qu'ils désignent les victimes, et qu'ils s'en partagent les dépouilles. Les chefs mêmes les craignent, autant qu'ils s'en servent, car rien ne les mettrait à l'abri, si les féticheurs venaient à les choisir comme proie.

Les attributions des féticheurs ne s'arrêtent point là. Ils servent d'arbitres dans les questions importantes, telle que les affaires de successions royales; ils

décident les questions de rapports avec les blancs, s'il y a lieu d'accepter ou de rejeter leurs propositions; ils font pleuvoir, et lorsqu'un village les appelle pour les consulter, ils réclament un payement très élevé. Ce sont eux encore qui décident le déplacement des villages, quand un chef meurt, ou qu'une épidémie de variole, ou bien que des fièvres déciment les indigènes. Ils président aux funérailles des chefs, dansent autour du mort avec les féticheurs de second ordre, et déclarent quand la quantité d'étoffes dont on a entouré le cadavre est suffisante.

Au moment de prendre une résolution importante, ils immolent des chèvres, des poules, parfois des hommes et des femmes pour étudier leurs entrailles, comme les aruspices le faisaient à Rome. C'est, du reste, une pratique qui fut en usage chez beaucoup de peuples qui n'eurent jamais de rapports entre eux.

Dans les cérémonies, les féticheurs portent un costume spécial : bonnet garni de plumes de coq, tunique ornementée de clochetons et de sonnettes, de queues de rats, de têtes de serpents, de griffes de léopards, etc. La figure est peinte en blanc, en rouge ou en noir. Les féticheurs assistants portent un chignon de plumes de coq. Ces plumes sont les deux grandes rectrices de la queue. Aussi est-il impossible dans le pays d'acheter un coq qui ait encore ces deux plumes.

Les sorciers exécutent alors des danses, se livrent à des contorsions, prennent des allures furieuses et inspirées, usent de leur talent de ventriloques, chantent, crient, avec accompagnement de tambour.

Tout cet appareil est d'un grand effet sur l'esprit des noirs.

Je ne puis malheureusement espérer, dans la suite de mon voyage, être témoin de quelques-unes de ces pratiques.

J'ai pourvu au remplacement de Watkins et de Six-Pence. Sur les conseils de M. Ulff, j'ai choisi pour cuisinier le Haoussa Sani, qui me semble bon et dévoué, et pour boy, le... Saïd. « N'hésitez pas à le prendre, me dit mon conseiller; il a bonne mine et il est intelligent. Alléché par la certitude de ne plus porter qu'un petit sac et d'avoir meilleure nourriture, il vous servira bien. »

VI.

D'ISANGHILA A LOUKOUNGOU (Pl. III).

Départ d'Isanghila. — Campement à Yanga. — Abandonné par mon guide. — Indiscipline de ma caravane. — Campement à Kondo-Hembé. — Désertion d'Antonio. — Un chef bon vivant. — Négociations et tribulations. — Passage du Congo. — Site admirable. — Le calcaire. — Acheminement vers le sentier de Léopoldville. — Arrivée au sentier. — Campement sur l'Ounionzo. — Le Quilou. — Déboisement du pays; difficulté d'en reconnaître la cause.

Yanga, vendredi 26 août.

La quatrième étape a été entamée aujourd'hui. Le démarrage ne se fit pas sans peine. Hier encore, je comptais traverser le Congo à Isanghila et de là gagner le sentier de Léopoldville. Mais il eût fallu pour cela que les bateaux fussent descendus de Mannyanga. On n'a pas de nouvelles de ceux-ci, qui auraient dû être arrivés depuis plusieurs jours. S'il leur est survenu un accident, je suis exposé à les attendre encore longtemps.

La seule ressource qui restât pour mettre ce projet d'itinéraire à exécution, était de s'entendre avec les chefs pour traverser le Congo en pirogues. Mais, lorsque celles-ci se présentèrent, nous avons jugé

que, vu leur petitesse, il faudrait une journée entière pour transporter hommes et charges dans ces troncs d'arbre évidés, et, en outre, qu'elles offraient un danger sérieux de chavirer en plein fleuve, lorsqu'elles seraient chargées, car ce sont de petits canots de pèche.

En conséquence, les caisses étant fermées, je changeai brusquement mes plans et me mis en route par la rive nord, pour gagner le Congo devant l'ancienne Mission protestante de Bainesville, où je dois trouver de plus grandes pirogues.

La route fut parfois bien difficile. Il fallut faire traverser un véritable abîme à mes hommes chargés. Après deux heures et demie de marche, je fis stopper. Je me sentais pris d'accablement et je marchais avec difficulté. Je m'étendis à terre, la tète sur un sac, ma houppelande sur le corps. Quoiqu'il ne fìt pas de soleil, le visage me brûlait comme si j'eusse été près d'un grand feu. Le thermomètre marquait 30° 1/2.

Nous nous remîmes en route au bout d'une heure et arrivâmes, trois heures et demie après, à Yanga, ce village qui se passa, il y a quatre mois, la fantaisie de piller la caravane de Mannyanga. Nous y sommes accueillis avec réserve. Il est clair qu'on voudrait que nous campassions ailleurs. Nous n'y étions nullement disposés et nous nous installons tranquillement au milieu du village.

La terre rouge est en abondance sur les plateaux : ceux-ci sont déchirés par de profonds ravins, dont les flancs sont couverts de détritus souvent blocailleux, et le fond montre les roches du sous-sol en place. C'est donc la même chose que le long du Congo. La terre rouge repose certainement sur un lit de cailloux roulés : elle est, par conséquent, un dépôt de transport.

Kondo-Hembé, samedi 27 août.

C'est au moins le nom de village que les nègres m'ont donné ce soir, après toutes sortes d'hésitations et de variations.

Ma dernière nuit à Isanghila avait été mauvaise. Celle d'Yanga m'a remis. J'engageai, ce matin, un chef comme guide. Il avait une jupe ou pagne en étoffe européenne, jaune sale, avec franges, et une sorte de tunique gris-jaune, rayée de violet. Il était affublé d'un chapeau impayable, noir, de haute forme, fortement bossué, avec un galon d'or de deux à trois doigts, très frippé : un ancien chapeau de cocher de grande maison d'Europe, à coup sûr. Derrière le chapeau, une grosse plaque ornementée, jadis dorée, comme celles dont on se servait anciennement pour tenir les rideaux des fenêtres. Elle attachait les ailes étalées d'un petit oiseau brun, au milieu desquelles se trouvaient quatre ou cinq extrémités de plumes de paon. Le bon homme était naturellement nu-pieds

et portait un long bâton orné de clous de laiton. Il avait un aplomb superbe.

Le prix convenu était une demi-pièce, soit six mouchoirs. Il devait me conduire jusqu'à la nuit.

Nous partîmes vers 9 heures seulement et essuyâmes bientôt une petite pluie, précurseur de la saison nouvelle qui s'avance à grands pas. Le thermomètre était à 18° 1/2 à huit heures; à près de 23° à midi. Nous marchâmes d'abord bon pas, pendant deux heures, à travers un pays accidenté avec bouquets de bois sur les plateaux et le cours des torrents couvert de forêts. Le reste est dénudé et garni d'herbes, avec des arbustes dont la croissance a été enrayée par l'incendie.

Plus j'observe ces régions, et plus je suis porté à croire, depuis Boma, qu'elles furent couvertes de forêts, aujourd'hui presque entièrement détruites. Comment a eu lieu cette destruction? Il est certain que l'incendie annuel n'entame pas les bois qui restent. Je ne conçois pas la cause d'un tel déboisement.

Nous avions descendu et gravi une suite de pentes de 100 à 300 mètres de hauteur, quand nous arrivâmes près d'un village que mon guide me dit s'appeler M'Embo. Le sentier se bifurquait; laquelle de ses branches prendre?

Le conducteur au chapeau hésitait et aurait bien voulu me faire camper dans ce village, ce qui eût fort allégé son engagement. « Vous aurez la pièce

entière, lui fais-je dire, si vous me conduisez aujourd'hui au Congo. — Je ne connais pas le chemin. — Prenez un guide. Voilà des hommes à cent pas d'ici. »

Il part, accompagné de Saïd et d'un Haoussa armé. Il revient une heure après. « Demain, je vous conduirai, mais pas aujourd'hui. — Aujourd'hui même, au contraire. — Non, demain. » Longue palabre. Il continue à refuser, et les noirs de M'Embo aussi : « Le Congo est trop loin pour y aller aujourd'hui. — Mais vous vous êtes engagé à me suivre jusqu'à la nuit. Vous devez me suivre. — Non, je vais retourner à mon village » et le têtu part sans payement. Les noirs d'Embo s'éloignent de leur côté.

Me voilà seul, en pays inconnu, avec ma caravane qui insistait naturellement pour rester jusqu'à demain. Nous nous remettons en route, et je prends la tête. Au bout d'un kilomètre, le sentier se bifurque de nouveau. D'un côté, il va vers Mannyanga et semble plus foulé; de l'autre, vers le sud, c'est-à-dire vers le Congo. Je prends naturellement cette dernière direction. Des murmures s'élèvent et passent bientôt aux cris. Je parviens à apaiser ces démonstrations. Le sentier reste bon quelque temps, mais voici qu'arrivé à une plantation de manioc, il se perd complètement; c'est l'habitude des noirs pour dépister ceux qui ne sont pas du pays. Les murmures reprennent et gagnent les Haoussas. Ils connaissent les courses

d'herbes et de roches des derniers jours. « Vous êtes ici pour me suivre, ne l'oubliez pas, et pour aller où je vais. Taisez-vous tous et restez ici. »

J'étais décidé, pour en finir une bonne fois avec ces essais de mutinerie et ces manifestations de défiance, à leur montrer que je saurais me passer de guide et trouver mon chemin.

J'examine le terrain de hautes herbes qui entoure le champ de manioc et je trouve un endroit où les tiges étaient couchées, par suite de passages d'hommes. Laissant le *people* au repos, je m'engageai seul dans la savane, étant certain de retrouver le sentier à peu de distance. C'est ce qui arriva. Après avoir marché cinq minutes, je me trouvais sur le sentier aussi frayé qu'avant la plantation. Je revins près de mes mauvaises têtes et suis accueilli par un silence découragé. « Reprenez vos charges et suivez-moi. »

Les Haoussas, remis au pas, forcent les Zoulous à reprendre leurs fardeaux, et nous entrons dans les herbes, que nous avons franchies rapidement. Mes gaillards sont bientôt charmés de fouler un bon sentier au milieu d'herbes touffues, plus hautes qu'eux d'un mètre, et dans une belle plaine plate. Deux heures après, nous arrivions à ce beau village où je campe avec plaisir; mais, au moment d'y atteindre, l'Antonio et quelques porteurs font encore les récalcitrants. Je suis obligé de dire à Saka de prévenir la bande que le premier d'entre eux qui protestera

contre le chemin que je choisis, sera amarré à un arbre pour la nuit. Ces nègres, en somme, ne sont pas faciles à conduire. Je dois à tout prix dompter leur indiscipline, qui pourrait faire manquer mon expédition.

Notre arrivée est accueillie avec défiance. Je fais demander le chef. Après diverses difficultés, on fait venir un vieux nègre grisonnant, assez minable et à l'air ramolli. Il essaye de s'asseoir à côté de moi sur une de mes caisses. Les Haoussas, en gens soucieux du prestige de leur maître et du maintien des sains usages, l'en empêchent et le font asseoir par terre à cinq pas de moi.

« Il me faut un guide pour aller aujourd'hui au Congo.

— Pas possible. C'est trop loin; mais demain.

— Non, aujourd'hui.

— Pas possible. C'est trop loin.

— Combien?

— Quatre heures.

— C'est faux. La rivière n'est pas à plus d'une heure.

— Non, d'ici à Isanghila, il faut quatre heures.

— Mais je viens d'Isanghila et je veux aller à Vounda tout droit. »

Un natif, assis près du vieux, se mit à rire et dit : « Mais notre village est Vounda lui-même.

— Tu mens. Vounda est de l'autre côté de la rivière. »

Je ne pus en tirer que la promesse de me conduire demain au Congo pour le traverser.

Je souffrais à la plante du pied gauche, surtout depuis que j'avais cessé de marcher. La place des chiques, qui avaient continué à y faire leurs nids pendant tout mon séjour à Isanghila, s'était un peu abcédée, et je n'étais pas fâché de m'arrêter de bonne heure pour me soigner. Puis, après la réussite de la marche de tantôt, je ne tenais guère à risquer d'en compromettre le résultat aux yeux de ma bande, en m'engageant de nouveau au hasard pour tenter de me rapprocher de suite du Congo. Je fis donc dresser ma tente. Nous avions marché cinq heures.

Je me déchaussai. La place des chiques suppurait. Des lavages à l'eau phéniquée, puis au perchlorure de fer, suivis d'un bandage, me parurent suffire pour le moment. Vu l'activité organique que l'on ressent dans ce pays, je suis sûr que tout sera fini dans deux jours.

J'ai vu deux chats, misérables et tristes, dans des chimbèques.

Sur la rive nord du Congo, un peu au-dessus de
Vounda, dimanche 28 août.

Encore sur la rive nord, me direz-vous? — Oui, en plein, et je serai heureux si, demain, nous n'y sommes plus. C'est une nouvelle journée

remplie des petites misères de la vie de caravane.

Pour commencer par le commencement, l'Antonio a disparu. Il a déserté cette nuit. C'est en réalité un débarras pour la caravane. Il n'était qu'une bouche inutile. Savait-il même l'anglais? J'en doute; moins à coup sûr que Saka, Sani et Saïd. C'était une sorte de nègre bellâtre de la côte, avec des airs d'enfant de chœur. Il ne m'a rendu aucun service. Quand j'avais à parler aux indigènes, c'était Sani qui me servait d'interprète. Le soi-disant linguiste regrettait amèrement les oignons d'Égypte, la vie de Boma, plantureuse et douce par rapport à celle de caravane. Il m'a paru, à plusieurs reprises, chercher à se faire châtier, afin de pouvoir motiver sa fuite par les mauvais traitements qu'il aurait subis. Il n'a pas eu ce prétexte.

Quoi qu'il en soit, je suis bien dépourvu des organes qu'on m'avait dépeint comme indispensables pour toute expédition.

Ni interprète, ni factotum, ni boy, ni cuisinier, ni lavandier de métier. Six soldats et quinze Cafres, heureusement au service de l'État, voilà ma ressource, et elle est solide, mais aucun d'eux ne parle mieux la langue indigène que l'anglais. En définitive, je n'ai guère le moyen d'entrer en relations avec les indigènes. N'importe! Je me tirerai d'affaire avec mes hommes. Je n'ai, dans tous les cas, plus de brebis galeuses dans la bande. Mes gaillards

sont robustes, habitués à la fatigue, un peu enclins, il est vrai, à fronder, mais cette tendance à la ruade passera.

Levé à six heures, je finissais le traitement de mon pied, quand apparut un jeune noir trapu, avec bâton de chef, et affublé d'une superbe couverture et d'un fez rouge. Il était suivi d'une douzaine de nègres et venait à la suite de l'envoi de Saïd pour avoir le guide promis. Après l'échange de nombreux *m'boté*, et lorsque je lui eus dit les conditions que j'offrais — une pièce de mouchoirs —, il s'assit, avec son cortège, à l'entrée de ma tente, pendant que je déjeunais. Puis commence la palabre, qui se termine par son acceptation et par une tournée de malafou. Le chef me montre un traité qu'il a passé, il y a quelques années, avec l'État; la pièce porte mention des bons services qu'il a rendus depuis lors, et indique que le village porte réellement le nom de Kondo-Hembé.

Nous sommes prêts à partir. Les porteurs enlèvent leurs charges. Le chef au fez ne bouge pas. Il veut deux pièces. « Mais tu t'es engagé pour une, et tu dois tenir ton engagement. » La bande de natifs s'éloigne un peu pour tenir palabre, après que le chef m'eut amicalement fait signe de m'asseoir.

Au bout d'un quart d'heure, il sort joyeux de la palabre et m'engage d'un geste à aller en

avant. Un noir robuste, une sorte de besace à l'épaule et un bâton à la main, me précède. Il est neuf heures! Est-ce pitié! Avec ces indigènes, le temps ne compte pas.

Nous serpentions, depuis quelque temps, à travers les herbes par le sentier, quand de grands cris s'élèvent en arrière. C'était encore le chef au fez; il arrivait en courant et suivi de plusieurs noirs. Nous continuons, sans nous arrêter, jusqu'à un village de huit cases où nous sommes rejoints par ledit chef. Il y obtient une grande calebasse de malafou que je paie une briquette de tabac, et qui est bu à la ronde dans une boîte à conserves à l'usage du village. J'ai bu la première coupe et j'eus seulement à cracher les fourmis qui y surnageaient. Elle passa ensuite au chef du présent village, à son sous-chef, à mon chef-guide, à sa suite, puis à ma bande rangée sur deux lignes. Cela prit dix minutes.

Une demi-heure après, nouveau village de seize chimbèques; nouveau malafou, distribué et payé de même. Mon chef devenait gai. C'est un vrai viveur qui s'est promis une journée de rigolade.

Nous arrivons à un troisième village. Il a vingt-cinq cases. Le joyeux compère veut encore du malafou. Je parviens à l'empêcher d'en chercher, mais quelques minutes après, nous rencontrons un chef qui venait précisément de détacher les calebasses

placées la veille au sommet des palmiers. Halte, naturellement. Une calebasse d'au moins six litres est répartie entre tout le groupe. Mon viveur s'est aperçu que la prolongation de cette ribote ne me convenait pas; j'espère qu'il en tiendra bonne note.

Nous apercevons enfin des régions découpées. C'est la vallée du Congo, vers laquelle nous nous dirigeons par des ravins profonds, où affleure de la diabase, et dans lesquels nous dégringolons et ascensionnons vivement. L'un d'eux est garni d'un bois superbe, tropical, rêveur, et notre chance nous le fait suivre pendant vingt minutes. J'aurais voulu y déjeuner, mais il n'y a pas d'eau : *no water*, me dit Sani. Nous finissons par arriver à un village de vingt-cinq cases. Le Congo n'était plus éloigné. On nous offre encore du malafou.

« C'est le village qui a les canots », me dit le chef.

— Arrangez le passage. »

Il me sembla que les allures devenaient un peu louches. Cependant nous partîmes avec le chef des pirogues et ses gens. La gaité de mon noceur avait repris son cours, et nous arrivons au fleuve où se trouvent trois grandes pirogues. Voilà notre affaire. Il était près de quatre heures. De belles roches bordent le Congo. Je vais les examiner, en attendant l'arrivée du reste de la bande. Du calcaire! Depuis l'expédition de Tuckey de 1816, on sait qu'il

y en a dans cette région, mais sa vue me fait un plaisir extrême.

Revenant près des chefs, je leur entends dire : « Nous ne passerons pas la rivière aujourd'hui, mais demain. — Non, aujourd'hui. » Tel est encore le thème d'une longue palabre, pendant laquelle les indigènes sont assez insolents. « Mais, dis-je à mon homme au fez, vous vous êtes engagé à me faire traverser le Congo et vous voulez retourner aujourd'hui chez vous. Saka, Haoussas, Zoulous, vous êtes témoins que je dis la vérité. — Oui, oui. »

Je tenais en mains le contrat ou *book* du chef de Kondo-Hembé avec le gouvernement de Vivi. Il me demandait d'y inscrire qu'il m'avait bien servi.

« Alors, repris-je, je vais écrire sur votre contrat, à vous, chef qui avez toujours eu la confiance des blancs, que vous avez manqué à votre parole » et je me prépare à écrire. Il me supplie de n'en rien faire et demande au chef des pirogues de me satisfaire.

Nouvelle palabre. Sani me transmet les paroles suivantes de ce chef : « Je veux quatre pièces pour vous passer. — Nous étions convenus de deux pièces. » — Rires insolents de l'escorte de natifs dont quelques-uns s'enfuient, lorsque Saka se lève, et ils vont aux pirogues qu'ils éloignent à force de pagaies.

Il s'agissait dès lors de ne pas laisser échapper le chef au fez qui était garant de mon passage. Nous ne pouvions à aucun prix rester en détresse sur ce bord du Congo.

« Si ces hommes ne nous passent pas aujourd'hui, nous vous retiendrons jusqu'à demain.

— Si vous nous donnez d'avance deux pièces, dit l'homme aux pirogues, nous allons vous passer.

— Les croyez-vous, Saka et Sani?

— Oui, et s'ils manquaient à leur engagement, nous tirerions dessus avec nos fusils et saisirions des otages. »

Je donne bon certificat et paye les deux chefs. Changement d'allures. Les natifs prennent la clef des champs, en nous criant : *Masi* (demain). Les six Haoussas se précipitent et parviennent à saisir notre petit chef de Kondo, qui me supplie de le faire lâcher.

« Certainement, mais auparavant nous prendrons nos garanties que vous reviendrez demain. » Et les Haoussas lui enlèvent son sac où sont ses provisions et le book, son bâton de chef et sa couverture. Les pièces de mouchoirs, payées d'avance, nous sont restituées, et le tout est porté dans ma tente, dès qu'elle est dressée. Le chef est lâché, les Haoussas m'ayant assuré que le gage est suffisant.

Aussi bien il est trop tard pour passer le Congo aujourd'hui. L'endroit est bon pour camper, une belle

grève de sable sur le bord du fleuve, où se voyaient de nombreux pas d'hippopotames. En attendant que tout soit prêt, je remonte le Congo en amont avec un Haoussa pour observer les roches; ce sont des schistes, tous inclinés dans le même sens ouest, mais à des degrés différents, ce qui indique qu'ils sont fortement plissés.

De retour à la nuit tombante, je soignais mon pied et faisais préparer mon dîner, quand la bande indigène arrive avec une foule de *m'boté, m'boté*. Ils venaient m'assurer encore qu'ils nous passeraient demain. Je délègue Saka, Sani et Saïd qui reviennent, une demi-heure après, me rapporter les demandes des chefs : ils me transporteront demain au delà du Congo avec mes hommes et mes charges pour le prix convenu, mais ils demandent la restitution immédiate des effets du chef de Kondo.

« Assez. Lorsque nous aurons passé, je donnerai le payement et rendrai les effets. »

En attendant, nous prenons quelques dispositions pour le cas où ils s'aviseraient d'un mauvais coup, car ils étaient partis en menaçant. Pour la première fois, je tire mon fusil de sa gaîne. Bientôt tout est plongé dans le sommeil, au milieu d'une admirable et délicieuse nature.

Rive sud du Congo, Lutété, lundi 29 août.

Nous avons attendu les hommes des canots, ce

matin, jusqu'à sept heures et demie. J'avais pu mettre à profit mon loisir pour mesurer la largeur du Congo. Je lui trouve 1050 à 1100 mètres.

Saka s'approcha et me dit : « Ils ont caché leurs fusils dans les herbes. » Cela importait peu. Les natifs demandent d'abord la restitution de ce qui a été enlevé hier au chef de Kondo. Je lui fais rendre son bâton; le reste ne lui sera remis que plus tard.

Enfin cinq grands canots, taillés chacun dans un seul arbre, viennent à la rive près de nous. J'entre dans l'un d'eux avec Sani, un autre Haoussa et quelques charges, et je m'y assieds sur une petite botte d'herbes cueillies à cette fin, car on ne pourrait rester debout ni s'asseoir sur une caisse. Les Zoulous prennent à peu près tous place dans les autres. Il reste sur la rive de quoi charger encore deux canots.

Je fais alors rendre au chef tout ce qui lui revient, ses effets, son book et son payement. « Si les Congomen (indigènes, hommes du Congo) bronchent, dis-je à Saka, nous avons les canots en gage. »

Notre pirogue, conduite par deux pagayeurs, quitte enfin le bord, suivie des quatre autres. Il nous fallut vingt minutes pour traverser. L'aspect du grand fleuve est admirable avec son tournant d'aval et sa double bordure de bois. A moins d'un kilomè-

tre, sur la rive droite que nous quittons, s'aperçoivent de grosses masses de mes amis les calcaires, que des rideaux boisés ne permettent de voir que lorsqu'on est au milieu du fleuve. C'est à se croire à Waulsort ou à Marienbourg. Mais il est impossible de revenir sur nos pas pour les étudier, car nous sommes à la discrétion de nos natifs. Il faut en remettre l'examen à mon retour du haut Congo. Commençons par aborder à la rive sud. Il y aura du reste à y travailler aussi.

Le spectacle de cette rive est merveilleux. Des rochers bas, des masses de forêts vierges où s'ébattent une famille de petits singes gris foncé, à longue queue tendue, du gazon vert tendre contre le fleuve.

Nous sommes à rive sur un véritable quai de marbre d'un beau gris pâle, que le courant des hautes eaux a admirablement disposé pour l'observation. Je vais avoir du plaisir. Les canots doivent aller prendre le reste du *people* et me laisser une grande heure de charme au milieu de ce site, de cette solitude, de ce calme de nature vierge, d'une température idéale, comme contraste à mes tribulations des derniers jours.

Le calcaire renferme de nombreux coraux et des coquilles, mais mes outils sont bien faibles pour les détacher. Il se montre aussi transformé par place en phtanite, cette roche siliceuse qui l'accompagne si souvent partout. Le caractère marmoréen de ce

calcaire est très prononcé, et ces masses sonnent comme des cloches sous le marteau.

Après être descendu deux à trois cents mètres le long de l'eau, je reviens sur mes pas pour en remonter autant en amont. Est-ce un endroit enchanté! Jamais parc ne fut plus artistiquement combiné et surtout plus fastueusement agencé. Des fontaines, des bassins, des vasques, des canaux, des cascades, aux parois de marbre dépoli, mais travaillé et fouillé comme par les plus habiles artistes. Et cela remonte vers une colline d'où sort un ruisseau limpide sous la forêt formant un dôme de verdure. D'innombrables oiseaux chanteurs viennent y boire et jouent avec les petits singes de tantôt : « Monkeys, » me dit mon Haoussa au marteau, en m'en montrant à dix pas. A côté, un tapis de frais gazon, puis le Congo et, au delà, dans le lointain, la rive de sable jaune et de rochers, la ceinture de forêts, puis des monts et des pics étagés à perte de vue.

Il serait impossible de rencontrer un spectacle plus grand dans son ensemble, plus parfaitement délicieux et charmant dans ses détails : un séjour de fées. La main de l'homme ne pourrait rien y ajouter; elle ne pourrait que le gâter. En Europe, cela vaudrait son poids d'or et procurerait bien des envieux à son heureux propriétaire. Ici, c'est encore délaissé et ignoré.

Mais il faut se détacher de cet enchantement et

retomber au plus tôt dans les réalités de la vie de caravane. Les pirogues sont revenues avec le reste de mes gens, et je dois me procurer un guide pour atteindre, le plus vite possible, le sentier de Léopoldville. Les natifs exigent du rhum ; il m'en restait un peu, et je m'en débarrasse avec grand plaisir. Tout s'arrange enfin pour une pièce de mouchoirs. Un chef prend la tête, et nous partons comme à l'ordinaire, en file indienne, suivant d'abord le Congo, dont le calcaire finit par se transformer en grandes masses de phtanite; bientôt nous gagnons un premier plateau, sous un dur soleil qui s'était mis brusquement à luire.

Rencontrant de nouveaux amas de calcaires, je reconnais des Stromatopores, ces singuliers organismes qui ont eu un si grand pouvoir constructeur en Europe pendant l'époque devonienne; nous arrivons au village de Vounda, à travers de grandes plantations de pois arborescents ou *cajans*, que les nègres mangent beaucoup.

La marche fut reprise après le déjeuner. Nous gravissons de rudes escarpements où des amas de calcaires gris alternent avec de larges bandes schisteuses, comme dans notre Condroz. L'aspect du Congo et de ses immenses méandres, dont nous jouissons, est majestueux.

D'après mes cartes, le sentier des caravanes doit être près d'ici. Elles placent le village de Vounda au troisième coude du fleuve après Isanghila, et ce

pointement doit inspirer confiance, car ce grand bief du Congo a été parcouru, depuis sept ans, un grand nombre de fois, par les steamers de l'État, et les missionnaires baptistes se sont établis, pendant plusieurs années, près du village. Cependant je n'ai pu raccorder le cours du fleuve que je viens de voir, avec son tracé sur ces cartes.

Nous arrivons au village de Lutété, quand l'ombre du soleil commençait à s'allonger beaucoup, et nous y campons.

Des noirs viennent avec une bouteille de malafou. Leur chef en boit d'abord une gorgée, tout comme dans nos Flandres, pour me montrer qu'il n'est pas empoisonné, et il me passe le flacon. J'y ai bu sans un trop grand haut le cœur. Il faut se faire à tout.

Pendant qu'on dresse la tente, le chef, vêtu, comme Saïd, d'une tunique rouge de fantassin anglais — 10e R I, porte le collet — m'apporte des poulets, des bananes, des citrons et encore du malafou. Sani apprête mon dîner, sans grands talents culinaires, mais le brave Haoussa fait ce qu'il peut.

Le pays est toujours extrêmement déboisé. Il n'y a plus de restes de forêts que le long du Congo, sur les pentes des ravins et autour des villages. Le sol était bien mauvais sur la partie que nous avons gravie cet après-dîner. C'est de règle, puisque nous étions sur les escarpements bordant le fleuve. Mais ici le terrain détritique était moins développé que

d'ordinaire; j'ai rencontré beaucoup d'affleurements de calcaire, de schistes et de grès.

Au bord de l'Ounionzo, sur le sentier des caravanes,
mardi, 30 août.

A six heures, tout était rangé; les caisses prêtes, la tente abattue. C'est merveille de voir une demeure, en somme spacieuse, avec ameublement compliqué, s'aplatir en quelques instants pour prendre place, pièce par pièce, sur la tête de quinze hommes. Le chef apporte un énorme récipient de malafou qui est distribué à ma bande, rangée sur deux lignes. Ordre est donné d'enlever les charges. Un Zoulou, sans doute pour témoigner sa reconnaissance de ma générosité, se rebiffe. Il veut que la charge qu'il porte depuis Vivi, soit allégée. Les Haoussas interviennent, et il s'enfuit dans les arbres qui entourent le village. Les Haoussas se mettent à ses trousses, le ramènent bientôt devant eux assez penaud — je soupçonne qu'ils l'ont, entre temps, corrigé, — et le bon diable reprend passivement sa charge sans nouvelles plaintes.

Le soleil paraissait déjà à sept heures et promettait bien. Notre guide, engagé hier aux pirogues, continue à nous diriger vers le sud-est. Je ne sais s'il connaît bien le chemin. Nous traversons un village de trente-cinq chimbèques, où j'achète un coq, une poule et de grosses bananes jaunes, dites bananes

plantains, qui font une excellente friture : le tout pour trois couteaux. Le chef m'a demandé un chapeau! Comme je n'en avais pas dans ma pacotille, il a dû s'en passer.

Et nous voilà de nouveau en marche vers le sud. On demande au guide où il nous mène. « A Banza-Mantéka, » répond-il. Cela ne faisait pas mon affaire, puisque nous allons non à Matadi, mais à Loukoungou. Aussi le sentier se bifurquant bientôt, je fais prendre à mon homme la branche gauche, qui va vers l'est.

Au bout d'une heure, nous côtoyons une petite colline chargée de blocs d'une sorte de grès jaune concrétionné et à grain très fin. Quelles sont leurs relations avec les roches du sous-sol? je ne sais; car, depuis bien des kilomètres, nous marchons sur la terre rouge.

A une nouvelle bifurcation du sentier, le guide veut encore prendre au sud; mais les Cafres se sont reconnus; ce n'est pas la première fois qu'ils viennent dans ce pays, et ils font continuer le sentier vers le nord-est. Nous abordons enfin un beau bois et, cent pas plus loin, nous trouvons le grand sentier. Il a bien cinquante centimètres de largeur et est parfaitement foulé, ce qui n'est pas étonnant, puisque des milliers de porteurs le suivent chaque année. « Où sommes-nous? — A Tomolokouti, » me répondent deux Zoulous.

Je n'y comprends rien, car, depuis hier à midi, nous avons marché au sud-est, puis à l'est. Or, d'après la carte de M. Baumann, qui a paru peu de temps avant mon départ d'Europe, nous aurions dû, pour venir de Vounda à Tomolokouti, suivre une direction sud quart ouest tout le temps (1).

Si nous sommes réellement à Tomolokouti, nous nous trouvons encore à quatre ou cinq journées de Loukoungou.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons désormais plus besoin de guide ni de nous préoccuper de la direction à suivre. Il suffit de se laisser conduire par le sentier pour arriver sûrement. C'est une bonne décharge.

Nous avons bientôt atteint un marché, mais il était malheureusement près de finir. Il n'y restait que quelques noirs avec de misérables restes. Le sentier est très rocailleux, et nous avançons péniblement sous le soleil. Un porteur a essayé de s'endormir dans les herbes. Grâce aux Haoussas d'arrière-garde, il a dû suivre. Nous rencontrons un ruisseau dont l'eau est mauvaise. Des hommes d'une autre

(1) A mon retour du haut Congo, au mois de décembre, j'ai eu, en descendant le fleuve, l'explication de cette discordance. M. Baumann avait placé, à l'exemple de Stanley, sur cette carte, Vounda au troisième coude du Congo au-dessus d'Isanghila, tandis que ce village se trouve au deuxième coude. M. Baumanna, du reste, rectifié cette position, quelques mois après, dans sa belle carte qui a paru aussi dans les Bulletins de la Société de géographie de Vienne.

caravane nous engagent à aller plus avant jusqu'à une rivière qu'ils appellent l'Ounionzo. En effet, je vois bientôt mes hommes accélérer le pas et me dépasser. C'est le signe qu'ils vont trouver de l'eau.

Nous arrivons à une large rivière, bordée de beaux bois. De superbes affleurements de calcaire bleu se voient sur les rives et s'adossent à des schistes gris, passant au poudingue.

Huit Zoulous et deux Haoussas s'étaient déjà jetés en pleine rivière, exhibant le bois d'ébène africain. Il me fallait de l'ombre, en attendant que la tente fût dressée et je n'en trouvai qu'aux bords même de l'eau, de sorte que je fus, pendant une demi-heure, inspecteur de torses nègres et de natation.

Cette région est infestée par les chiques. Pendant que je soignais les dégâts qu'elles ont commis sur mon pied gauche, Saïd m'examine l'autre. Il y découvre un nid dénotant une fécondité exceptionnelle; il renferme non moins de trente-cinq œufs que j'ai pu compter à la loupe et, à côté de lui, un petit nid maladroit et maigre. Peut-être la mère et la fille. Après ces extirpations, Saïd me dit qu'il n'y a plus d'intruses.

Ma pharmacie renferme un flacon de baume du Pérou, de moitié plus petit que le flacon d'ipéca. Par contre, j'y trouve deux grands flacons d'arséniate de soude, des pilules purgatives, des potions purgatives, de la poudre antibilieuse et une foule d'autres

drogues à ingurgiter. J'ai eu fort à me défendre pour qu'une seringue n'y fut pas jointe. Croyez encore que les mœurs changent à travers les siècles! Mais je ne trouve, dans cette caisse, assez volumineuse pour renfermer tous les curatifs de la terre, qu'un morceau de taffetas grand comme la main et que je dois partager avec mes noirs, et elle ne renferme ni iodoforme, ni vaseline, etc. En somme, le mal n'est pas grand. Nos plaies et ulcères se réduisent à peu de chose: la saison sèche finira bientôt et, avec elle, les chiques, les mouches et autre gent importune disparaîtront.

Saïd, m'ayant déclaré que je n'avais plus de chiques, aidait Sani à sa cuisine. Saka était couché devant ma tente, examinant ses pieds avec soin. Voulant contrôler l'habileté de Saïd comme opérateur, je priai Saka de porter son attention sur mes extrémités. « In this country, Sir, me dit-il, there is plenty. — Do look well, Saka (1). » Il en découvre d'abord deux sous l'ongle du gros orteil droit, puis, sous l'ongle d'autres doigts, deux autres dont l'un est « big » (gros), me dit Saka, et, en effet, j'y compte trente-quatre œufs.

Cette journée a été la plus chaude que nous ayions eue encore. Notre marche a été de sept heures.

(1) « Dans ce pays, Monsieur, c'en est plein. » — « Regarde donc bien, Saka. »

Au bord du Quilou, mercredi 31 août.

J'ai trouvé que le plus simple, pour annoter convenablement mes observations géologiques, devenant nombreuses vu la quantité d'affleurements, était de faire le levé topographique du sentier. Comme je n'ai plus à me préoccuper de la direction de ma route, je puis porter plus facilement mon attention sur ce point.

Quittant l'Ounionzo à six heures et demie, nous avons fait journée complète; nous n'arrivions au Quilou qu'à la tombée du jour, attendu que l'étude des roches me prend beaucoup de temps.

Un plateau accidenté sépare la rivière de notre campement d'hier, d'une autre plus large, la Louima. J'y ai observé beaucoup d'affleurements schisteux. La couleur de ces schistes est gris-verdâtre; d'une structure grossière, ils passent souvent à un poudingue à petits éléments et sont fortement plissés.

Les bords de la Louima sont couverts d'affleurements de calcaires gris cristallins, massifs, et de marbre rose comme notre marbre de Merlemont. Des bancs de calcaire impur y sont intercalés et également fort contournés.

Sur le plateau qui suit, les schistes verts grossiers reparaissent et, dans les endroits recouverts, on voit beaucoup de cailloux roulés cimentés par de l'oxyde de fer. Puis, dans une sorte de grand

creux marécageux, se montrent d'importantes masses de diabase, non plus colomnaires, comme à Isanghila, mais en énormes amygdales. Les schistes se retrouvent ensuite jusqu'à ce qu'on rencontre un long plateau déchiré, couvert de cailloux roulés cimentés par la limonite ou dispersés sur le sol, depuis le village de Kimpété jusqu'à la profonde vallée du Quilou. Cette rivière se traverse en barque et est bordée par de nouveaux calcaires stratifiés impurs, de couleur violacée.

Les nègres qui nous ont fait passer cette eau, nous disent que nous pouvons atteindre Loukoungou en deux jours.

Les préparatifs de campement furent longs, une partie de ma caravane étant demeurée en arrière, sans doute pour se ravitailler au passage à Kimpété.

Marché N'kenghé, jeudi 1er septembre.

L'étape a été plus courte : de sept heures et demie à trois heures. Nous avons encore traversé des plateaux fortement échancrés, recouverts tantôt de cailloux roulés, tantôt de minerai de fer en boules grosses comme des cerises. Les affleurements rocheux sont plus rares qu'hier et formés également de calcaire impur, de schiste vert et de diabase. Il y a plusieurs gros villages entourés de grandes plantations de bananiers, d'un vert pâle, qui se déta-

chent sur le vert sombre des arbres. Le plus important de ces villages m'a paru être celui qu'on m'a désigné sous le nom de M'ouembé. On me dit qu'on y cultive un tabac estimé.

Nous sommes ensuite entrés dans une longue et large plaine élevée et absolument plate. Il nous fallut au moins une heure pour la traverser. Elle est recouverte de sables argileux qui doivent être d'une grande fertilité. à en juger par la hauteur et la densité des herbes. Le sentier nous conduisit à l'emplacement du marché de N'kenghé, où le *people* demanda à camper. J'y consens, vu les fatigues des jours précédents, sauf à nous rattraper demain, car je compte bien arriver le soir à Lonkoungou.

Le pays reste toujours incroyablement déboisé. Les pentes escarpées des vallées et des ravins, les abords immédiats des villages ou des anciens villages sont seuls garnis d'arbres. Le reste de la contrée, que le terrain soit fertile ou aride, est couvert de hautes herbes ou de terrains détritiques, de cailloux roulés et de grains de minerais de fer. Que cette pénurie de bois observée depuis Banane, en dehors des îles de l'embouchure, ne soit pas l'état naturel de ces contrées, mais résulte d'une destruction systématique de la forêt primitive, cela me paraît de plus en plus évident.

Comment expliquer autrement cette singulière

répartition des restants de forêts autour des villages et sur les flancs des ravins?

Pourquoi ces plateaux fertiles n'en sont-ils pas couverts, alors que les arbres y croissent avec exubérance aux alentours des villages?

Que représentent ces innombrables arbres rabougris dont on retrouve les essences dans la forêt et qui poussent au milieu des herbes dont ils partagent l'incendie chaque année? N'est-ce pas là une preuve formelle que ces plateaux herbeux furent jadis occupés par des forêts? Il est certain que, dès que les bois ont été détruits, ils ont été remplacés par les herbes, et l'incendie de celles-ci, en grillant les jeunes pousses, devait inévitablement empêcher la forêt de se reconstituer. Seules, certaines essences plus résistantes parviennent à se développer un peu, mais elles restent à l'état d'arbrisseaux rachitiques, souvent à peine plus élevés que les herbes, tortus et branchus, portant encore par place les traces du feu.

Et quant aux endroits stériles, ou peu s'en faut, à en juger par la nature du sol contrôlée par les herbes rares et petites, ils ne sont pas en plus mauvaises conditions que les escarpements du Congo aux environs de Vivi, non plus que beaucoup de pentes de ravins. Là cependant croissent des arbres au milieu des rochers, et, sur les pentes des ravins, ils sont en forêts, tandis que, sur les plateaux arides, ces bois font défaut. Si l'on objecte que l'humi-

dité, provenant de la proximité du grand fleuve ou des rivières et torrents a pu favoriser le développement des arbres sur ces pentes, on doit remarquer que les plateaux arides en question s'étendent à leur tour depuis les bords de ces échancrures jusqu'aux plateaux fertiles, couverts de limon argilo-sableux. Pourquoi n'observe-t-on pas alors une transition insensible dans la disparition du bois, tandis qu'elle est aussi nette et tranchée que si elle résultait d'un défrichement?

J'ai déjà insisté sur la circonstance que l'incendie des herbes ne se propage pas dans les forêts. Le feu s'arrête à leur lisière même. Le fait est absolument général.

D'autre part, les caravanes qui campent dans les bois ou contre ceux-ci ont souvent l'idée d'allumer leurs feux contre le tronc des grands arbres. Tantôt du premier coup, tantôt en plusieurs fois, l'arbre, consumé au pied, tombe; il arrive qu'il a été choisi avec une rare stupidité à côté du sentier, qu'il vient obstruer pour de longues années. Mais les feux de ces campements n'incendient pas la forêt.

Lorsque j'arrivai près de mon campement de la Boundi, le crépitement et le fracas d'un grand incendie s'entendaient dans la forêt qui borde le torrent. La pensée que cette belle végétation tropicale allait être détruite, sans profit pour personne, était désolante. A la tombée de la nuit, tout bruit cessa de

ce côté, la fumée avait disparu le lendemain, et, quoique nous campâmes trois jours en ce point, l'incendie ne se manifesta plus. Au départ, je voulus voir quels avaient été ses ravages. Je n'en pus même trouver la place, bien qu'elle ne fût pas certainement éloignée du camp de plus de trois à quatre cents mètres. J'en conclus que le dégât s'était borné à quelques arbres. Ils sont en général assez grands pour expliquer l'impression que j'avais ressentie à l'arrivée.

Je crois que si ces belles régions furent réellement couvertes jadis de forêts, — et le fait ne me paraît pas offrir de doutes, — ces forêts ne furent pas détruites par des incendies, comme dans des îles de l'Océan, telles que Madère et les Canaries, où on en a conservé le souvenir. Quelles furent donc les causes et le mode de destruction ? Ils m'échappent encore, car on pourrait difficilement concevoir que ce fût dans un but de culture : les nègres ne cultivent pas la cent millième partie du sol déboisé.

Je ne perdrai pas cette question de vue, et je vais m'assurer d'abord si la destruction des bois restants est arrêtée ou si elle continue à se produire. Dans ce dernier cas, en observant pourquoi elle a lieu, je pourrais être près d'une solution.

VII.

LOUKOUNGOU.

Marchés indigènes. — Abandon des villages le long du sentier. — Changement géologique et orographique. — Réapparition de la roche de Tomolokouti. — Arrivée à Loukoungou. — Importance de cette Station. — Influence des Européens sur les indigènes. — Essai de dénombrement de la population. — Constitution des villages. — Le chef Makito. — Les marchés; le malafou vendu au verre. — Deuil d'un mari.

Loukoungou, vendredi 2 septembre.

Mes projets se réalisent de point en point jusqu'à présent. Me voici dans la belle et hospitalière Station de Loukoungou, après huit jours de marche sans arrêt et sans accident depuis Isanghila. Dans huit autres jours, j'espère ne pas être loin de Léopoldville.

Je m'étais fait illusion sur la longueur du trajet entre notre dernier campement et Loukoungou, tellement que, après avoir cédé aux instances du *people*, — ce terme de *peuple*, que ma caravane s'attribue, est impayable, — et nous être arrêtés hier dès trois heures, nous ne nous mîmes en marche ce matin

qu'à huit heures, tant nous avions dormi les poings fermés. La conséquence fut que nous n'atteignîmes la fin de notre étape qu'à la nuit tombée.

La région traversée reste encore formée de plateaux souvent très fertiles et profondément déchirés. Les hautes herbes dominent et les bois demeurent confinés comme précédemment.

Nous avons encore rencontré un grand marché, qui porte le nom de N'sona, celui de l'un des jours de la semaine fiote. Cette semaine est de quatre jours. Les jours de marchés, comme les emplacements de ceux-ci, se distribuent suivant ce cycle; le marché lui-même porte le nom du jour où il se tient, et ce nom s'accole à celui du village ou de son chef, qui en a la police. Ainsi, le mot *N'sona* indique qu'un marché y a lieu le deuxième jour de la semaine locale, tandis que le mot *N'kenghé*, désignant l'emplacement où nous avons campé cette nuit, annonce que le premier jour de cette semaine lui est réservé.

Les noirs en contact avec les Européens des Stations connaissent, me dit-on, la différence de durée de notre semaine et de la leur, et d'autant mieux que, les règlements de l'État prescrivant le repos du dimanche, ils savent qu'un jour sur sept leur est réservé sans travail; ils ne se trompent jamais de jour à cet égard. Aussi, dans leurs rapports avec les Européens, ils adoptent la semaine des blancs, tandis qu'entre eux ils conservent soigneusement la se-

maine fiote, qui est liée à toutes leurs habitudes indigènes.

Les jours de marchés sont donc parfaitement réglés. Les caravanes de natifs les utilisent pour se ravitailler, car ils en connaissent la rotation. Quant à nous qui l'ignorons, nous ne pourrions être favorisés que par des coïncidences de jours et d'heures, et le hasard nous est contraire. Les marchés que nous rencontrons sont déserts.

Nous voyons sur le sentier beaucoup de villages abandonnés. On reconnaît leur emplacement aux rideaux de forêt avec palmiers-élaïs qui les entourent. C'est la conséquence de l'augmentation des caravanes. Les porteurs maraudaient; les habitants se fâchaient et cherchaient à les punir. Il en résultait des violences, des palabres répétées et de grands ennuis. De guerre lasse, les villages ont préféré se déplacer et reconstruire leurs cases à une distance suffisante du sentier pour se mettre à l'abri des déprédations des porteurs, tout en restant à proximité de leurs plantations, qui sont toujours disséminées dans un assez grand rayon.

L'extension de ces cas serait désastreuse pour les caravanes, qui ne pourraient se procurer des vivres en route; mais les marchés tendent à se multiplier le long du sentier et sont abondamment pourvus.

Pendant les trois premières heures de marche, je n'ai rencontré qu'un affleurement de calcaire dans

le lit d'une rivière large de cinq mètres. Bientôt des villages se présentèrent sur la droite, puis les roches du sous-sol changèrent complètement d'aspect. J'observai dans un ravin un affleurement de schiste rouge sang de bœuf, et plus loin des apparences de grès rouge. Ceci annonce le voisinage de la longitude de Mannyanga.

Le relief du sol se transforme du reste. Depuis Tomolokouti, il présentait fréquemment de longues rangées de collines découpées et orientées sensiblement nord-sud. Ici les plateaux se montrent avec des caractères plus uniformes. En outre, commence le singulier phénomène des entonnoirs dont on m'avait déjà parlé en Europe. Dans le flanc d'une colline, se creuse, sous l'action des pluies torrentielles, un vaste trou, profond d'une vingtaine de mètres et à parois verticales. La moitié de la hauteur est occupée par des couches jaunes, tandis que le bas est violacé. Les entonnoirs que j'ai rencontrés sont trop loin du sentier pour que j'aille les étudier.

Dans l'après-dîner, nous arrivâmes à une large plaine remplie de rochers de calcaire gris et rose, se dressant en masses isolées les unes des autres, mais disposées en longues traînées qui vont à perte de vue à droite et à gauche, sur une largeur de quelques centaines de mètres. Ces masses, couvertes d'arbustes et de lianes poussant dans les creux, sont délicieusement pittoresques. J'y cherche vainement des fossiles.

Sans doute cette roche est trop métamorphisée. Elle est, dans tous les cas, fort cristalline.

Continuant à avancer, nous parvînmes, vers cinq heures, alors que la température commençait à se rafraîchir un peu, dans les environs de l'agglomération de villages appelée Loukoungou. De grands blocs d'une autre roche reposent sur le sol de distance en distance. Plusieurs atteignent au moins 2 mètres cubes en un point qui a une altitude de 320 à 325 mètres. Cette roche jaune, siliceuse, concrétionnée, est la même que celle que j'ai observée un peu avant de rejoindre le sentier à Tomolokouti.

Le *people* m'avait devancé au village de Loukoungou. Je l'avais vu hâter le pas depuis une demi heure et je le trouvai dispersé dans les cases pour s'approvisionner. Quand nous eûmes gagné le sommet d'une colline, le sentier tourna brusquement entre des hauteurs boisées et à sol rougeâtre, et nous aperçûmes au loin, à une grande profondeur, la Station de l'État. Le soleil disparaissait à l'horizon; dix minutes après, je ne pouvais plus me servir de la boussole pour terminer le levé de mon cheminement. A six heures et demie, nous entrions dans un enclos carré couronnant une colline basse située au milieu d'une large plaine. De beaux et spacieux bâtiments en torchis et à toit de paille sont disposés sur les faces du carré. C'est la Station de Loukoungou.

J'y suis reçu par le lieutenant Le Clément de

Saint-Marcq, second de la Station. Le lieutenant Francqui, chef du district et dont j'ai fait la connaissance sur les bords de la M'poso il y a un mois, lorsqu'il se rendait à Matadi, est en expédition dans le pays, pour y recruter des porteurs afin de faire face aux transports exceptionnels de cette année.

M. de Saint-Marcq est donc en ce moment seul ici avec M. Buyens, qui crée d'importantes plantations. Après m'avoir installé, il me conduisit dans la salle à manger, où je trouvai des choses qui me firent un extrême plaisir : du pain de froment et du lait. Je n'avais plus mangé de pain depuis Vivi ; le biscuit l'avait remplacé. Je n'avais plus pris de lait depuis Boma. Je ne m'étais guère aperçu de cette privation en route, mais, en les voyant sur la table, j'éprouvai les sensations d'un gourmet devant des plats rares et délicieux.

Loukoungou, samedi 3 septembre.

Depuis Isanghila, ni malades ni éclopés ne s'étaient plus présentés. Aujourd'hui, trois vinrent à mon lever. La marche leur avait entaillé les pieds ; les muscles étaient à nu à travers une peau épaisse comme celle de l'hippopotame.

Mes gens se prélassent du reste dans les cases où logent les noirs de la Station et devant lesquelles est planté un petit drapeau rouge. C'est le fanion des

Zanzibarites, et il leur est cher. On reconnaît à ce signe leur présence dans un camp.

Les collines de cette large vallée de la Loukounga, sont couvertes de la même roche siliceuse que celle vue hier et antérieurement à Tomolokouti. La vallée n'est cependant qu'à une altitude de moins de 250 mètres. Elle est traversée par la Loukounga, large d'une quinzaine de mètres et qu'on passe en canot.

La fertilité de sa partie basse est très grande. Son sol est formé d'une terre noire, légère. Cette vallée, si le besoin se présentait, pourrait être un grenier d'abondance pour toute la région.

La Station de Loukoungou puise son importance dans le fait que les noirs qui desservent les transports depuis Matadi refusent de dépasser Loukoungou pour aller au Stanley-Pool, et réciproquement; d'où la nécessité de recruter une double caravane pour chaque transport. C'est le district de Loukoungou qui fournit en majeure partie ces porteurs; il est fort étendu, car il englobe la rive sud du Congo depuis la hauteur du Quilou, que nous avons traversé il y a deux jours, jusqu'à l'Inkissi, qui est à trois jours et demi de marche vers Léopoldville, et la rive nord jusqu'aux possessions françaises.

La station de Loukoungou a pour succursale Manyanga, qui, à l'instar d'Isanghila, est alternativement abandonnée et réoccupée, suivant qu'on a des transports de steamers à opérer.

J'ai employé ma matinée à faire ma correspondance. N'ayant pu commencer mon voyage par terre que le 8 août, le congé que j'ai obtenu sera trop court, et je sollicite la latitude de le prolonger jusqu'au mois de février, ce qui fera une absence de neuf mois. J'ai aussi trouvé ici un volumineux courrier d'Europe et j'ai hâte d'y répondre longuement.

Nous avons descendu cet après-midi la Loukounga en pirogue avec M. de Saint-Marcq, pour voir des arbres énormes en hauteur et en diamètre. A un tournant, où des rochers se montraient, le pagayeur, qui allait y aborder à ma demande, se redresse avec effroi. Au même instant, M. de Saint-Marcq se lève, épaule son fusil et tue un serpent d'un mètre et demi de longueur. Les plombs avaient brisé la colonne vertébrale sous le crâne. C'était un serpent pêcheur; il avait encore dans la gueule un poisson à demi englouti. M. de Saint-Marcq est du reste un chasseur émérite. Il a tué deux éléphants, il y a quelques semaines. Chargé de recevoir et d'expédier les caravanes, il s'est assimilé la langue fiote, quoiqu'il n'y ait que onze mois qu'il soit ici. Il a dû aussi aller souvent en palabre dans le pays pour le recrutement des porteurs. Je le mets, sans trop de façons et en m'excusant à peine, en coupe réglée, comme je l'avais fait pour mon ami Ulff, et, en excellent compagnon, il se laisse faire de la meilleure grâce du monde.

A ma question : A-t-on pu constater des progrès chez les nègres depuis que l'État occupe le pays? il répondit : Depuis mon arrivée, je constate que le respect du nègre pour le blanc a fort augmenté, à cause de l'influence de Boula-Matari, c'est-à-dire de l'État. L'État commence à protéger efficacement les indigènes, non seulement lorsqu'ils sont en caravane, mais aussi dans leurs villages, où ils étaient constamment en dissentiment et en guerre. Ils se sont convaincus que l'État sait attendre et punir avec justice. A leurs yeux, le blanc représente puissance et justice infaillibles.

Le respect pour les blancs se manifeste par l'exécution généralement passive des ordres que le noir reçoit pour le portage. Du reste, nous avons rarement eu à sévir avec rigueur contre un village. Voici, cependant, un cas qui s'est présenté au mois de décembre dernier :

La saison des pluies était dans son plein, et il ne pleuvait pas. Les indigènes étaient fort alarmés pour leurs plantations. Ils se réunirent en palabre et décidèrent que c'était la faute des caravanes, qui s'étaient multipliées outre mesure. Pénétrés en nègres de ces sentiments réactionnaires, ils arrêtèrent la première qui voulut passer, sans la piller toutefois, quoiqu'elle portât un riche chargement d'ivoire.

M. de Rothkirch était alors second à Loukoun-

gou (1). Il se rendit sur les lieux avec la force publique. Les indigènes s'enfuirent, mais on put faire deux prisonniers et on se borna là.

M. de Rothkirch revenait à Loukoungou et campait près d'Ouembé, lorsqu'il fut rejoint par un mécanicien arrivant de Léopoldville et se rendant à Matadi. Le mécanicien était sans armes. Il avait à peine continué sa marche pendant une heure, qu'il se vit entouré par les indigènes armés de fusils et menaçant de le tuer si les deux prisonniers n'étaient pas immédiatement rendus. Il leur fit accepter l'envoi d'une *mocande*, c'est-à-dire d'un billet, au campement de M. de Rothkirch pour lui faire connaître leur demande, mais il eut soin d'y ajouter : « Venez vite. » Les assaillants dépêchent deux des leurs pour porter la mocande. M. de Rothkirch arrive au plus tôt, et un combat s'engage à la nuit avec les indigènes qui s'étaient retirés dans les herbes. Un Zanzibarite et deux natifs sont tués. Le lendemain, le blanc arrive au village, en surprend les habitants et fait deux nouveaux prisonniers.

Une palabre de soumission eut bientôt lieu. Les indigènes furent condamnés à payer une amende équivalente à soixante-quinze pièces de mouchoirs; on rendit la liberté aux prisonniers et tout fut fini.

(1) M. de Rothkirch avait passé depuis lors au service de la compagnie Sanfort et résidait à Kinchassa, sur le Stanley-Pool. Il y est mort au mois de novembre 1887.

Depuis cette époque, ajoute M. de Saint-Marcq, aucune caravane ne fut houspillée.

Quant à leurs progrès matériels, ils recherchent de meilleures qualités de tissus, de couteaux et d'autres objets d'Europe. Ils commencent à demander des serrures pour fermer leurs cases et des chaises en jonc comme on en fait à Madère. Le fez rouge est fort prisé depuis cinq ou six mois. Ils demandent aussi des couvertures, des chapeaux de feutre noir, des parasols de couleur. Les capitas des caravanes, pour augmenter leur prestige sur les porteurs, désirent avoir des souliers et des habits galonnés. Ils tâchent d'obtenir des graines de tomates et de haricots d'Europe. »

Ayant depuis lors rencontré le lieutenant Francqui, j'ai reçu de lui de nouveaux et précieux renseignements, que je combine ici avec ceux de M. de Saint-Marcq.

Loukoungou étant le centre principal de recrutement des porteurs, j'ai demandé si on possédait assez de données pour évaluer la population du district.

La population, me fut-il répondu, est assez dense dans nos environs. Sur une surface de 400 kilomètres carrés, nous comptons de 25 à 30 villages ou hameaux, dans lesquels le nombre de chimbèques varie de 10 à 30. En estimant à quatre les habitants du chimbèque, nous arrivons à une évaluation d'environ

2,200 habitants, soit 5 1/2 habitants par kilomètre carré. La population est plus dense encore vers l'est, dans la partie comprise entre la rivière N'pioka et l'Inkissi. Elle devient au contraire presque nulle à partir d'une soixantaine de kilomètres, vers le sud de la Station. Cette circonstance indique que le voisinage du Congo est la route commerciale adoptée de préférence pour traverser la région des cataractes, ce qui y a attiré les populations. Du reste, me faisait remarquer le lieutenant Francqui, c'est dans la partie du territoire occupée par Makito, Lutété, Kébenza, c'est-à-dire par les plus grands commerçants noirs, que nous trouvons la population la plus forte.

Les porteurs, que nous réunissons sans trop de peine et qui se sont élevés récemment jusqu'à cinq mille par mois, sont recrutés dans une zone si étroite le long du sentier, que les données indiquées ci-dessus semblent loin d'être exagérées.

Les villages sont formés d'un petit nombre d'hommes libres, de leurs femmes et de leurs esclaves; le plus riche y est reconnu pour chef. Dans ce pays de terrains vagues, chacun est en possession de la terre qu'il a défrichée et il en récolte les fruits. Il en est de même pour les palmiers, qui sont une grande source de revenu par le malafou et l'huile, et qui, en pleine croissance, valent quinze pièces, soit environ 15 francs. Ces petites agglomérations sont indépendantes les

unes des autres; il existe cependant dans un certain rayon, qu'on pourrait appeler canton, un sentiment sensible de solidarité, par suite de la parenté des hommes libres; mais ces liens n'empêchent pas toujours que des guerres n'éclatent entre villages voisins.

Dans chacun de ces cantons, le chef le plus puissant fait généralement sentir son autorité; il donne des conseils, tranche des différends, se fait même payer parfois des redevances.

Il suffit en réalité à un homme libre de réunir ses femmes et ses esclaves et d'aller s'installer sur un terrain disponible, — ce ne sont pas les terres inoccupées qui manquent au Congo, — pour qu'un nouveau village soit créé. Ces petits groupes détachés vont souvent former un village à plusieurs lieues de chez eux. C'est ainsi que Kébenza, homme libre originaire de Bomdé, village situé sur la rive nord, est venu s'établir ici il y a quelques années.

Quoique le titre de chef évoque une idée d'autorité suprême, l'homme libre entre les mains duquel est le pouvoir est ordinairement sans autorité, sauf sur ses propres esclaves et sur ses femmes. Il n'est que le représentant du village dans les palabres. Il n'y a d'exception que pour les chefs dont la fortune dépasse de beaucoup celle de ses concitoyens.

Presque tous les hommes libres sont devenus nos chefs de caravanes dans les villages voisins de la

Station. Mais, plus à l'est, au contraire, la plus grande partie d'entre eux se livre, ainsi que les chefs, au commerce de l'ivoire. D'autres, dans certaines parties du district, ne font que recueillir le vin de palme, dont le produit est une grande source de commerce.

Les esclaves ne proviennent pas de razzias, de chasses à l'homme. C'est une institution dont le mécanisme m'a été expliqué par M. Ulff dans nos entretiens, à Isanghila. Les esclaves sont à proprement parler des serfs qui aident le maître dans ses travaux ou qui lui payent une redevance sur le produit de leurs propres cultures. Il arrive aussi que leur maître les vend. Dans un village comptant cinquante hommes adultes, il ne doit pas y avoir plus de quinze hommes libres.

Les femmes, tant libres qu'esclaves, s'occupent des plantations; chacune, pour son propre compte, cultive le terrain voisin de son chimbèque. La communauté de biens entre le mari et la femme n'existe pas. Ce que chacun gagne lui appartient. Toutefois, les femmes sont tenues de donner à leur seigneur la nourriture qui lui est nécessaire.

Les femmes se répartissent en deux catégories : les femmes à dot et les femmes achetées.

Lorsqu'un chef veut épouser une femme d'un village voisin, il paye en dot quinze pièces d'étoffe et construit à sa femme un chimbèque dans le vil-

lage de celle-ci. Il l'installe dans son propre chimbèque avec une ou deux esclaves. La femme esclave est achetée de 35 à 60 pièces d'étoffe sur les marchés de la rive nord.

Le principal chef du district est sans contredit Makito, du village de Matadi-Makondo. Sa richesse, le nombre de ses esclaves et ses dix femmes le rendent puissant et redouté de ses voisins. Makito a de trente à trente-cinq ans. C'est un beau grand nègre, au regard intelligent, à la figure sérieuse. Il a six doigts à chaque main et à chaque pied.

Depuis l'origine de l'Association internationale qui précéda la création de l'État indépendant, ce chef a compris qu'il trouvait dans les Européens des protecteurs pour son énorme commerce d'ivoire. Toute l'année, il s'occupe de l'achat et de la vente de ce produit. Le lieutenant Francqui le rencontrait, il y a quelques mois, à la tête d'une caravane de plus de cinq cents noirs, tous chargés de marchandises européennes. Il y en avait qui appartenaient à d'autres commerçants, mais le plus grand nombre travaillait pour lui.

La manière dont ce grand chef tient ses comptes est assez originale. Avant le départ de l'endroit où il a vendu ses produits africains, Makito divise sa caravane en un certain nombre de groupes. Chacun de ceux-ci, composé de dix à quinze hommes, est placé sous la garde d'un homme de confiance ou

capita. Le chef tient mentalement note de ce qu'il remet aux capitas, et les capitas font de même en ce qui concerne les porteurs.

Tout l'ivoire que Makito transporte à Matadi ou à Nokki est acheté par lui aux Batékés, populations des environs du Stanley-Pool, qui le reçoivent à leur tour du haut fleuve. Il se rend lui-même dans leurs villages pour faire ses achats, quoique, bien souvent aussi, les Batékés lui apportent l'ivoire contre échange de marchandises européennes.

Je ne puis passer sous silence, continue le lieutenant Francqui, un autre personnage, Lutété, dont la richesse, sans égaler celle de Makito, est cependant considérable. C'est aussi un grand marchand d'ivoire.

Loukoungou, dimanche 5 septembre.

La chaleur devient plus forte. Le soleil luit presque tout le jour. Les chiques abondent encore, et il est bon de veiller à leurs intrusions avec plus de soins que jamais.

Mon hôte m'a donné de curieux renseignements sur les marchés.

On compte, dans un rayon restreint autour de Loukoungou, onze marchés, dont trois sont très importants. Chacun d'eux a, jusqu'à un certain point, sa physionomie particulière.

L'un est spécialement réservé aux pains de manioc ou chiquanques, aux patates douces, aux haricots, aux pois, aux bananes, au malafou, etc., en d'autres termes, aux fruits de la terre. On y trouve peu de poules, de chèvres et de porcs ou de débitants au détail de ces bêtes.

Un autre est un marché de chiquanques et de poissons séchés. Un autre encore comprend toute espèce de ravitaillements et, détail curieux, la vente du malafou au verre! « Et combien se vend ce verre de malafou? » demandai-je. — « Deux à trois colliers de perles. La pièce de mouchoirs qu'on peut estimer ici à 3 francs vaut 220 colliers. Le collier ne représente donc pas un centime et demi. »

Un quatrième marché est le marché par excellence des poules, chèvres et porcs. Beaucoup de gens de la rive nord s'y rendent.

Enfin, il y a les marchés d'esclaves; mais ils se tiennent à l'écart des blancs, qui n'y ont pas accès.

Les péages, établis de temps immémorial par les chefs sur les sentiers de caravanes, ont été rachetés par l'État sur le sentier de Matadi au Pool et sur celui de Vivi à Mannyanga. Il a fallu beaucoup de persévérance et de fermeté pour maintenir ces routes libres. Au commencement surtout et encore maintenant de loin en loin, ils revenaient à leurs anciennes pratiques de fermer les sentiers, comme ils disent, de rançonner et de piller les caravanes. On peut au-

jourd'hui considérer la sécurité de ces routes comme assurée, mais celles de l'intérieur nous échappent encore.

Le jugement par la casque reste fort répandu. On voulut encore l'appliquer récemment dans un village voisin. L'État intervint pour l'empêcher. C'était la seconde fois depuis trois mois que le même féticheur en faisait usage.

L'homme qui perd sa femme et qui veut montrer sa douleur, se rase la tête, se couvre de couleur noire, cesse toute affaire et s'assied sur une natte devant son chimbèque ou dans la maison commune, s'il en existe une dans le village. Il reste ainsi pendant plusieurs jours, et des voisins compatissants pourvoient à sa nourriture. Au bout de quelque temps, un ami lui apporte une poule et une calebasse de malafou et lui dit : « Cesse de t'attrister, sinon tu vas mourir de faim. Prends ceci et va dorénavant vaquer à tes occupations. » Il est bien rare que le conseil ne soit pas suivi.

D'ici à Léopoldville, on compte huit jours de marche, à raison de quatre à cinq heures par jour. Mes caisses de ravitaillement, que j'avais laissées à Matadi pour être expédiées directement ici, ne sont pas encore arrivées, mais comme elles sont annoncées, je me décide à me mettre en route et à cheminer à petites journées afin qu'elles puissent me rejoindre.

La chaleur continue à augmenter. Aussi je ne dois plus songer à marcher tout le jour. Ma santé reste vigoureuse et je compte bien arriver au Stanley-Pool en bon état.

VIII.

DE LOUKOUNGOU A LÉOPOLDVILLE (Pl. III et IV).

Départ de Loukoungou. — Pris d'accablement. — La Mission baptiste de N'tombi. — Le village de Nsondi. — En détresse. — Reprise de la marche. — Le marché du supplicié. — L'Inkissi. — Une rencontre. — Arrivée du hamac. — La rivière Kalamou. — Abondance de forêts. — La barbe d'un chef. — Approches du Stanley-Pool. — Arrivée et installation à Léopoldville.

Founfou, lundi 5 septembre.

Nous partions d'un pas alerte à sept heures pour traverser la large vallée de la Loukounga, que nous voyions limitée au loin par des collines étagées avec bouquets de bois et terre rougeâtre.

Avant d'y atteindre, j'ai l'occasion de faire des observations intéressantes. Du calcaire affleure à deux reprises dans le lit d'une petite rivière, à peu de distance de la Loukounga, et, à un relèvement brusque du sol qui se dispose en une large terrasse inclinée, se présentent des schistes rouges grossiers, puis du grès rouge, sensiblement horizontaux.

Vers neuf heures et demie, j'arrivais à une colline tronquée bordée de bois. C'est l'emplacement du

marché N'kandou. Beaucoup de noirs y étaient assemblés pour vendre et acheter des chiquanques et de nombreux produits végétaux. Le people m'avait devancé et s'y était arrêté depuis une heure. Craignant la chaleur, qui ne tarderait pas à devenir incommode, je ne fis que traverser la place, laissant une partie de mes gens en arrière pour faire leurs acquisitions.

Malheureusement je ressentais depuis le départ un commencement de cet affaissement que j'avais éprouvé au départ d'Isanghila. Comme il avait rapidement passé alors, je comptais qu'il en serait de même aujourd'hui. Ma nuit a, du reste, été mauvaise.

A partir du marché, le sol s'incline pour se relever bientôt et je recueille au fond de cette sorte de cuve, sur la terre rouge, deux ou trois fragments de quartzite, taillés de main d'homme, comme ceux que le commandant Zboinski a découverts aux environs de Mannyanga. Ce sont les premiers que j'observe sur ma route.

Nous nous sommes arrêtés vers midi pour déjeuner, près d'un affleurement de grès rouge rémpli de petits grains feldspathiques, et, après avoir encore marché une heure, l'affaissement dont je souffrais n'ayant pas disparu, je fis dresser ma tente à Founfou.

Kikeya, mardi 6 septembre.

Le sous-sol, à en juger par les affleurements que j'ai vus dans les vallées, est encore formé de grès rouges feldspathiques faiblement inclinés vers le sud-ouest. J'ai aussi observé de gros blocs de la roche siliceuse concrétionnée, d'aspect bréchiforme.

Le mont Bidi, que nous laissons sur notre gauche, atteint une grande hauteur. M. Baumann en figure un croquis sur sa carte.

Nous nous sommes arrêtés vers trois heures.

Lutété, jeudi 8 septembre 1888.

J'ai bien cru un instant, hier, que le fameux minotaure avait fini par mettre sa griffe sur ma personne. L'affaissement avait repris, dès que je m'étais mis en marche. Aussi m'arrêtai-je au bout de deux heures pour camper, lorsque nous nous trouvâmes à proximité d'eau potable. Je dormis le reste du jour et la nuit suivante. J'avais conservé bon appétit et longuement transpiré. Ce matin, je me suis levé ragaillardi et solide sur mes jambes.

Des blocs énormes de la roche siliceuse bréchiforme se trouvaient encore au point où je me suis arrêté, et sur le flanc en pente douce d'un ravin au fond duquel gisent des bancs horizontaux de grès rouge.

Nous nous sommes mis en route ce matin à six heures et demie, par une température de 19° et avons atteint la mission baptiste de N'tombi vers onze heures. J'y fus reçu avec la plus aimable hospitalité. Les missionnaires me donnèrent des renseignements intéressants.

Ils me montrèrent notamment une table de quatre mètres de longueur dont les planches ont vingt centimètres de large. Ce bois indigène est rouge et excellent pour l'ébénisterie. Il est fourni par le menga-menga, arbre énorme, de dix pieds de circonférence sur soixante de hauteur.

Je rejoignais, à une heure et demie, au gros village de Lutété, mes gens, que j'avais envoyés en avant et qui avaient dressé ma tente. J'ai passé le restant du jour à me reposer.

A mon arrivée, le thermomètre marquait à l'ombre 30° 1/2; 37° 1/2 au soleil, à trois heures.

Les chiques continuent à abonder.

Nsondi, samedi 10 septembre.

J'avais encore eu une mauvaise nuit hier. C'était un signe certain que l'accablement me reprendrait. Aussi, après quatre heures de marche, je m'arrêtai dans ce grand village. J'avais senti qu'il était peu judicieux de chercher à surmonter l'affaissement

tropical dont je suis pris par intervalles depuis cinq jours.

A une heure, un Haoussa, accompagné d'un Zoulou connaissant le sentier, partait pour le Stanley-Pool, porteur d'un billet par lequel je priais le lieutenant Liebrechts, chef de Léopoldville, de m'envoyer un hamac s'il était en mesure de le faire. En trois jours, mes gens y arriveront et j'irai lentement à la rencontre du hamac, de manière à arriver doucement et sans exténuation au Stanley-Pool vers la fin de la semaine prochaine.

En somme, j'ai dû me livrer à des études trop prolongées et à des marches fatigantes. Quand je me suis aperçu du surmenage, je me suis arrêté, mais c'était un jour trop tard et je l'ai payé par cette prostration. Je ne l'avais guère connue dans mes marches en Europe. Cependant, je me rappelle qu'au printemps de 1883, j'en éprouvai une semblable, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, en levant la carte géologique, puis, deux mois plus tard, pendant deux jours en Ardenne. J'avais tenu bon et le mal avait passé de lui-même. J'ai déjà rappelé que le même cas s'était reproduit à mon départ d'Isanghila. Mais, cette fois, il est plus tenace et réclame des précautions. Je ne doute pas que le lieutenant Liebrechts ne m'aide dans toute l'étendue de ses moyens.

J'ai beaucoup dormi hier après-dîner et cette nuit. Je n'en reste pas moins tout ce jour au repos. Les

habitants de ce village m'ont fait bon accueil. Ils m'ont apporté des poulets, du poisson, trois œufs, des bananes et des citrons. Le chef est venu ce matin avec du malafou et d'autres poulets. Le poisson avait un fort goût de vase. Je n'ai pas su le manger, mais il a fait le régal de mes favoris.

Nsondi, dimanche 11 septembre.

Je suis encore resté ici aujourd'hui et j'ai passé ma matinée à dormir. Cet endroit est charmant. Devant nous, se montre la grande crevasse du Congo avec ses grès rouges horizontaux. Le village se dresse sur le plateau et se divise en de nombreuses agglomérations de cinq à vingt chimbèques. Il est entouré par une ceinture continue et étroite de forêt, et l'enclos forme un véritable labyrinthe fait à dessein et où il ne serait pas facile de se retrouver. Les palmiers à huile y abondent. Il y en a des milliers en pleine croissance. Des nègres y ont recueilli partout du malafou toute la journée.

J'ai compté, dans six de ces groupements de cases, soixante-dix chimbèques. Mais je crois que ce chiffre ne représente pas la moitié du village. La population me paraît très nombreuse. Les enfants grouillent autour de nous et sont élevés en liberté autant physiquement que moralement. Leurs cris à pleine

bouche témoignent assez qu'ils sont habitués à voir satisfaire leurs exigences. Aussi s'en donnent-ils sans réserve, et, à ce compte, l'exercice a donné à leurs voix une sonorité étonnante. C'est fort incommode pour celui qui est campé au milieu de cette fourmilière.

On paraît d'accord pour considérer ce village comme le chef-lieu du duché de Sundo, l'une des anciennes provinces du royaume du Congo. C'est, en somme, une agglomération de chimbèques comme les autres villages, et rien n'y témoigne d'une plus grande splendeur dans le passé.

Les anciens chroniqueurs dépeignaient ces régions sous des couleurs donnant lieu de croire à une civilisation déjà avancée, dont le contraste eût été grand avec l'état actuel. Ce sont de simples métaphores, empreintes des plus naïves exagérations.

A la tombée du jour, a commencé, à deux cents mètres de nous, un grand sabbat qui m'a fait comprendre pourquoi les natifs avaient récolté une si grande quantité de malafou pendant la journée. Le tambour retentit sans relâche jusqu'à une heure du matin : des chants et des battements de mains l'accompagnaient. C'était jour de grande danse.

Je compte partir demain à la première heure. Mon appétit est bon et mes forces sont assez bien rétablies.

Au bord de l'Inkissi, lundi 12 septembre.

J'ai en effet quitté Nsondi ce matin, et, je pense, en bon état. Nous nous sommes mis en route à sept heures; à deux heures, on dressait la tente sur le bord de l'Inkissi. J'ai supporté cette marche sans trop de peine.

L'an dernier, un indigène essaya de voler une chèvre au marché de N'Kandou. Il fut pris sur le fait, mis immédiatement en jugement par les chefs présents, et décapité sur place. On abattit un arbre qu'on dressa, débarrassé de ses branches, contre le marché, comme un poteau de télégraphe. On établit au sommet une sorte de cage en lianes, dans laquelle on déposa, debout, le tronc du malfaiteur, et on l'y laissa pourrir et dévorer par les oiseaux de proie.

Le sinistre témoignage de cette justice sommaire s'élève encore devant ce marché. Le poteau est dressé, avec le squelette maintenu debout par les ligatures entrelacées; le crâne seul manque. Le pagne est resté en place et flotte au vent. C'est une scène digne de l'antiquité asiatique. Le supplicié reste là en spectacle comme leçon salutaire. Je l'aurai longtemps devant les yeux.

L'Inkissi est une large rivière qu'on traverse en pirogue. Elle est torrentielle, son cours est obstrué par des rochers de grès rouge grossier rempli de feldspath. Ses eaux sont brunes et bordées par la

forêt vierge touffue jusqu'aux plateaux. Nous nous arrêtons sur celui de la rive droite, à la lisière du bois.

La chaleur était forte à notre arrivée au bivouac : 31° sous la tente. Je voulus jouir de cet endroit délicieux, et, me faisant tailler un accès dans la forêt, je vins me reposer sous une végétation tropicale s'étendant jusqu'à terre sans éclaircies; de grands arbres, d'énormes acacias, largement ombellés, aux petites feuilles, étaient reliés au sol par une masse serrée de lianes qui leur descendent des branches. Pas le moindre bruit; rien que la solitude. Le thermomètre y tombait à 24°.

J'y restai jusqu'à la nuit sous un véritable charme.

Nsanda, mardi 13 septembre.

Nous étions en route depuis près de trois heures, quand nous rencontrons un village. Les Haoussas me disent : « A mondelé. » En effet, un blanc sort d'une case; c'était le lieutenant Bisschops, second de Léopoldville. Il était venu en palabre, parce qu'une caravane d'ivoire, partie du Stanley-Pool il y a quelque temps, s'est dispersée, paraît-il, en abandonnant ses précieuses charges. Les porteurs essayent d'un curieux système. Ils reçoivent leurs charges à Loukoungou ou à Léopoldville, se mettent en route après avoir touché des arrhes, puis ils re-

tournent à leurs villages, où ils déposent sans autre gêne les charges dans les cases jusqu'au moment, — parfois deux ou trois mois après, — qu'ils jugent à leur convenance pour faire le transport. C'est le cas de la caravane qui amène ici le lieutenant Bisschops.

Nous ne pouvons continuer notre route ensemble, mais nous nous rejoindrons demain ou après-demain sur le sentier.

Mon campement de ce jour est encore à la lisière d'une belle forêt. Dès que j'y pénétrai, je fus saisi d'admiration. Hier, je me trouvais dans une sorte d'antre mystérieux et sombre que le soleil ne savait percer. Aujourd'hui, c'est un grand temple, luxueux et imposant. Des colonnes aux fûts ornementés, avec d'énormes chapiteaux, représentées par des palmiers aux frondes retombantes, en forment le péristyle. Je m'y fais installer un siège. Mais des profanes, sous la forme de quatre Zoulous, attirés par la fraîcheur du lieu, le trouvent convenable pour leur campement et s'installent à dix pas.

Troublé par leur babil, je me lève et vais en exploration chercher un endroit plus tranquille dans l'intérieur. J'arrive bientôt à un grand dôme d'arbres immenses dont les branches laissent tamiser un soleil discret; leurs grands troncs forment une admirable décoration de colonnades, laissant apercevoir de larges et ténébreuses travées, puis la

forêt impénétrable. C'est dans cette merveille que je viens de passer deux heures exquises à étudier mes notes et à essayer de coordonner mes observations.

Deux Haoussas m'en arrachèrent vers cinq heures et demie. Le hamac est arrivé, me disent-ils. En effet, le Haoussa et le Zoulou que j'avais envoyés à Léopoldville étaient près de ma tente avec six Zanzibarites et le hamac. Le lieutenant Liebrechts m'écrivait en même temps, le 12 septembre au matin : « J'ai reçu hier soir, à huit heures, votre lettre, et je regrette bien d'y voir que vous êtes souffrant. Ci-joint le hamac avec six Zanzibarites, les mouchoirs et le thé. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, veuillez m'en avertir, et soyez persuadé que je me ferai un véritable plaisir de vous être agréable. »

Comme c'est réconfortant de trouver pareille aide cordiale dans ces solitudes!

Après avoir récompensé mes envoyés, je ne tardai pas à m'étendre sur mon lit, l'esprit tranquille, et assuré d'atteindre, quoi qu'il arrivât, Léopoldville dans trois jours.

Sur le sentier des caravanes, mercredi 14 septembre.

Je me trouvais frais et dispos ce matin. Nous étions en route avant sept heures, et, désireux de m'assurer encore de mes forces, je marchai les deux premières heures. J'avais rencontré plusieurs

affleurements de roches rouges feldspathiques, d'un grain très grossier, alternant avec des bancs de poudingue. Ces roches ne se voient que dans le lit de ravins profonds. Tout le pays est recouvert d'un dépôt, sans doute très épais, de sable et de couches minces d'argile.

Me sentant fatigué et voyant que les observations à faire n'étaient pas plus fréquentes que les jours précédents, je montai dans le hamac, dont les porteurs marchaient sur mes talons. Après une heure de balancement, nous arrivons au seul point où le sentier, du commencement à sa fin, rencontre le Congo.

Un étroit, mais profond ravin, nous donne cet accès. Le ruisseau Kalamou le traverse. L'endroit réclame une halte. J'allai jeter un coup d'œil sur le Congo. Du sommet des plateaux, j'avais pu l'apercevoir plusieurs fois par échappées; il m'avait paru petit, une rivière. Mais, de mon nouveau point d'observation, c'est un fleuve immense, d'une majestueuse largeur, ses eaux roulant furieusement entre des murailles de rocher bientôt dérobées sous des forêts.

Laissons-le. J'aurai assez souvent à y revenir. Tout en étudiant de beau grès rouge, je remontai lentement vers le bivouac pour jouir du coup d'œil du ravin lui-même. Quel admirable site! Un cirque allongé de forêts, des arbres énormes et touffus,

s'étageant en recul sur les pentes du ravin jusqu'à une hauteur d'une centaine de mètres; des lianes achèvent de remplir l'espace qui devient impénétrable. Cet amas de verdure, où se trouvent des fleurs globulaires et cruciformes éclatantes, est percé par le torrent. Des sombres profondeurs, l'afflux d'eau se précipite sur les tables horizontales de grès, coule en s'étalant en larges nappes au milieu des blocs éboulés et bientôt se précipite de nouveau en cascades limpides pour aller. à travers les assises plates de roches brunes, se frayer un étroit passage, y concentrer son action, tomber en chutes successives, comme dans nos retenues d'eau, et atteindre ainsi l'immense Congo à quelques pas de distance.

Je repris place dans mon véhicule, le plus primitif de tous les moyens de transport, remontant comme invention aux premiers temps de l'histoire humaine. C'est l'homme qui en fait encore tous les frais. La solide perche où la toile est suspendue repose sur les épaules de deux noirs, qui s'en vont trottant, s'animant de la voix. C'est bien le carrosse approprié à ces lieux, à leur population, au mode de vie du voyageur qui les parcourt.

Nous fîmes arrêt vers trois heures, au-dessus d'une rivière et sur la lisière d'une nouvelle forêt, où j'allai encore me reposer à écrire, dans sa sombre et exquise fraîcheur. A la nuit, je vis arriver le lieutenant Bis-

schops. Il n'avait pas de tente et dut se faire faire, comme les autres jours, une cabane en branchages, que ses noirs exécutèrent promptement. Nous passâmes une excellente soirée en causeries d'Afrique et d'Europe.

Selembao, jeudi 15 septembre.

Nous nous sommes rapprochés autant que possible de Léopoldville par un trajet de huit heures. Nous serons demain dans la matinée à destination. Le pays change d'aspect. Aux herbes avec broussailles ont succédé les forêts sur les plateaux. Ce sont généralement des bois étendus, mais les grands arbres m'ont paru rares. C'est plus, à proprement parler, de la haute futaie. Il y a aussi de grandes clairières, mais peu de palmiers. De toute part, à l'horizon, des montagnes couvertes d'une sombre végétation. Tel a dû être jadis, je pense, l'état de toute la région que nous avons traversée. D'où peuvent venir ces contrastes? Je n'entrevois pas encore la réponse à faire à cette question.

Le sol est souvent couvert de petites fougères dans les endroits déboisés. Beaucoup de villages ont été abandonnés pour la cause que j'ai déjà indiquée. On reconnaît facilement leur ancien emplacement.

Nous avons déjeuné dans un village, où le lieutenant Bisschops a obtenu d'un vieux chef qu'il déroulât

sa barbe, moyennant un matabiche (cadeau). Un double petit paquet de barbe était noué au menton du noir. Il les délia; un assemblage de quelques poils se dévida en deux traînées, tant et si bien que non seulement ceux-ci atteignirent la terre, mais que notre nègre en mit encore les bouts sous ses pieds. C'était à n'en pas finir. Cette barbe avait certainement plus d'un mètre et demi de longueur.

Nous campons à Selembao. Les femmes du village ont appris ce soir à de petites négresses, de vrais enfants, à danser, à se contourner, à se disloquer les épaules. en battant des mains et en sautillant au son du tambour.

Léopoldville, vendredi 16 septembre.

En moins de trois heures, nous avons atteint ce matin Léopoldville, à neuf heures et demie. Nous suivions un plateau déchiré de loin en loin. Dans les fonds, le même grès rouge et, au-dessus, depuis quelques jours déjà, du grès blanc et jaune concrétionné : toujours la roche de Tomolokouti et de Loukoungou. Des forêts ou de la broussaille sur notre chemin. Le Congo, à gauche, dans des profondeurs abruptes. Nous allons toujours et avançons d'autant. Vous l'avouerai-je? Je me sentais, au milieu du balancement cadencé du hamac, envahi par une sorte de sentiment religieux.

Le Stanley-Pool, Léopoldville, ce sont les endroits

sacrés de l'histoire du Congo. C'est là que commence le centre merveilleux et mystérieux de l'Afrique équatoriale, l'immense région, féconde parmi les fécondes, que la nature avait isolée par des barrières qu'on a cru jusqu'à notre temps infranchissables. C'est là, c'est pour y atteindre qu'il fallut que le génie du dix-neuvième siècle se manifestât, avec toute son ampleur et sa puissance, dans les explorations géographiques et dans la prise de possession des nouveaux territoires.

Quelle épopée que cette occupation du vieux continent!

Lorsqu'à la suite des grandes explorations dans la partie orientale, notre Roi tenta d'ouvrir ces vastes terres à la civilisation, il suivit les voies au fur et à mesure des découvertes. Y conviant l'Europe, choisissant d'abord, dès 1876, l'ouverture faite par Burton, Livingstone et leurs émules sur le versant de la mer des Indes, il se rejette de suite, sans hésitation, avec la perception immédiate de l'avenir, sur la percée qui venait d'être faite, de l'autre côté du continent; puis, mettant en œuvre tous les moyens de notre époque, il faisait transporter un, deux, trois, quatre steamers à dos d'hommes, à travers une région montagneuse de 300 kilomètres, pour conquérir, par le seul pouvoir de la civilisation, cette merveilleuse Afrique intérieure.

Moins de cinq ans après, en 1885, l'Europe se par-

tageait les territoires disponibles de cette grande terre, restée à travers les temps inaccessible, et elle la transformait en immenses empires coloniaux (1).

Stanley, qui découvre d'abord le cours du Congo, réalise bientôt la conception du grand Souverain. C'est à Léopoldville qu'il s'établit et qu'il lance le premier steamer qui allait remonter à toute vapeur le bassin de l'énorme fleuve et commencer l'occupation de ses rives.

Vers neuf heures, mon compagnon me dit, comme s'il suivait ma pensée : « Nous approchons. » Les porteurs, malgré leurs charges, les pentes et la chaleur, accélèrent le pas au point de courir. Le sol s'abaisse lentement et le Congo apparaît, en une immense nappe, non plus sur notre gauche, mais devant nous; puis surgissent des collines étagées à perte de vue, garnies de la verdure sombre et touffue des tropiques. Un toit en chaume à gauche. — « C'est l'ancien sanatorium. » — D'autres à droite. — « C'est la Mission baptiste. » — Devant, un châlet africain, puis un « mondelé » en costume tropical s'acheminant vers nous. — « C'est le lieutenant Liebrechts. » — « Stop », et je descends du hamac.

J'ai rencontré le lieutenant Liebrechts, il y a quelques mois, à Bruxelles, pendant un congé après

(1) M. Émile Banning a fait récemment le tableau de cet événement international considérable dans son livre *Le Partage politique de l'Afrique*.

un premier terme de trois ans qu'il a vaillamment rempli dans le Haut-Congo. Figure mâle et énergique, nature ouverte et toute d'activité, il me semble encore d'allure plus décidée que celle qui m'avait frappé avant son départ. Il a à peine trente ans et le voilà chef de Léopoldville !

Je suis bientôt entouré de soins et d'attentions de toutes sortes et en possession de chères nouvelles d'Europe. Le lieutenant Liebrechts ne me quitte qu'après m'avoir dit : « Si cela vous convient, peut-être pourrons-nous remonter au Kassaï. Je dois m'y rendre. L'*En-Avant*, qui était avarié, vient d'être remis en état et nous y conduira. En attendant, nous pourrons l'essayer cet après-dîner. »

Je vais prendre possession de ma chambre. De grands bâtiments en torchis et en chaume s'étendent en une longue file sur une terrasse creusée dans le flanc de la colline pour l'établissement de la Station. Ce sont les constructions faites par Stanley et complétées depuis lors. Ces palmiers, qui sont devant elles, ont été plantés par lui. Tout cela, d'allure historique, a grand air.

Mais il suffit de lever les yeux pour contempler un site grandiose (Pl. VIII). Le commencement du Stanley-Pool est devant nous et se développe en une admirable perspective. Le Congo s'est épanché en une grande nappe tranquille comme un lac ; des collines boisées le bordent et il s'étrangle plus loin devant

Brazzaville, le chef-lieu des possessions françaises du Congo. Au delà, s'aperçoivent dans la trouée les îles qui le parsèment, puis, plus loin, dans le brouillard, des escarpements sombres ou blancs limitant l'horizon. La grandeur et la poésie de ce tableau a quelque chose d'émouvant et de saisissant.

En contre-bas de la Station, les steamers sont à la rive. De grandes plantations couvrent l'espace qui nous en sépare. Sur le côté, s'élève le camp des noirs auxquels les miens sont déjà allés se joindre et, au delà, les cases du village du fameux Ngaliéma.

Le personnel de Léopoldville se compose du lieutenant Liebrechts, de son second, mon compagnon, le lieutenant Bisschops, du docteur Paternote, qui a fait des voyages à Java et en Amérique, de M. Cloetens, agent commercial, d'un magasinier et d'un armurier. Mais à eux se joignent les capitaines et mécaniciens des steamers, M. Delcommune et le personnel de son expédition dans le Haut-Congo, les mécaniciens envoyés de Seraing pour monter les nouveaux steamers, dont les pièces commencent à arriver. J'y retrouve aussi le lieutenant de Steen; il relève d'une fièvre bilieuse qui l'a mis à deux doigts de la mort et qu'il a gagnée à la suite des fatigues de son retour de Matadi, où il était déjà en santé précaire. Il a péché par trop de vaillance.

VIII.

LÉOPOLDVILLE ET LE STANLEY-POOL.

Les cultures. — Deux excursions sur le Stanley-Pool. — Brazzaville. — Les roches du Stanley-Pool. — Projet d'un voyage au confluent du Kassaï. — Préparatifs. — Départ en pirogue. — Rareté des mollusques dans le Congo. — Arrivée à Kimpoko. — La *Taylor's Mission.* — Mutinerie des Bangalas. — Un voleur et son châtiment. — Le système colonial de l'évêque Taylor. — La mutinerie continue. — Travaux des missionnaires. — Retour à Léopoldville. — Culture et préparation du manioc. — Dispositions pour un voyage aux mines de cuivre. — Excursion à Kinchassa. — Commencement de la saison des pluies. — Renseignements sur les indigènes de Bolobo. — Les indigènes de la rive gauche du Stanley-Pool. — Préparatifs pour le Kassaï.

Léopoldville, samedi 17 septembre 1887.

Me voici donc à Léopoldville, après avoir quitté Vivi le 8 août. Il m'a fallu trente-neuf jours pour l'atteindre. J'y arrive moins robuste qu'au départ, mais, en somme, en état de travailler, surtout si je ne suis pas obligé de soutenir de longues marches. Or j'ai d'abord le Stanley-Pool à étudier, et cette étude se fera par eau; de même jusqu'au Kassaï. si, comme je suis fort tenté de le faire, je me décide à

y aller. Il serait malencontreux qu'au retour de ces excursions, je ne fusse pas complètement remis sur pied. En attendant, j'ai pu faire une reconnaissance fort agréable hier dans l'après-dîner.

Le lieutenant Liebrechts est venu me prendre vers trois heures, après la sieste, et m'a conduit à ses plantations.

Nous avons visité d'abord le potager, où croissent avec exubérance les légumes d'Europe, choux verts, choux rouges, choux-fleurs, choux-raves, choux-navets, carottes, céleris, poireaux, oignons, radis, raifort, tomates, petits pois, haricots, salade de laitue, endives, cerfeuil, persil, etc. Tout cela en plates-bandes très soignées, irriguées et pouvant être abritées contre un soleil trop ardent.

Ce petit coin est bordé de nombreux ares de bananiers et d'ananas. A côté, se trouve une plantation de caféiers aux fleurs blanches et suaves, et chargés de baies vertes qui sont attachées aux branches directement, sans l'intermédiaire d'un pédoncule, comme de grosses verrues. Ce sera la première récolte. Les fruits seront mûrs dans deux mois. Puis une plantation de tabac, puis des hectares de manioc pour la nourriture des noirs de la Station, puis des rizières, dont l'une, de deux ares, ensemencée à la fin de l'an dernier par le lieutenant Le Marinel, a donné vingt sacs de riz en première récolte; puis d'autres hectares défrichés ou en défrichement pour

le riz, le manioc, le maïs, les patates douces, les pois et haricots indigènes, qui seront plantés ou semés à la saison des pluies d'arrivée prochaine. En tout, une quinzaine d'hectares.

C'est en grande partie la tâche accomplie par le lieutenant Liebrechts depuis le mois d'avril de cette année. Le potager a été étendu; le café était planté, mais étouffé dans les herbes et oublié; les deux ares de riz étaient semés, mais il n'existait pas de plantations pour la nourriture des noirs. « Or, j'ai ici, me disait le commandant, 240 noirs, en moyenne, à nourrir chaque jour. C'est ma grande préoccupation, car les villages ne cultivent guère que pour leurs propres besoins. J'ai pu m'entendre avec les chefs des villages à la ronde, pour me fournir des pains de manioc à raison de deux mitakos ou morceaux de fil de laiton. Cela ne peut durer. Il faut que la Station subvienne à ses propres besoins. » Ce résultat sera certainement atteint dans un an.

La Station est bien partagée au point de vue des fruits. grâce à des plantations faites depuis plusieurs années. On peut y manger des bananes, des ananas, des fruits d'arbres à pain, des goyaves, des mangues, des cœurs de bœuf, des papayes, des barbadines, des pommes d'avocat. J'en oublie peut-être.

Nous nous sommes ensuite rendus à la rive, au port de Léopoldville. Voilà le *Stanley*, ce steamer de quarante tonnes dont le transport par le lieute-

nant Valcke fait époque dans les souvenirs de nos pionniers. Il est en cale pour la réparation de sa coque.

Voici l'*En-Avant*, avec son passé glorieux. C'est lui qui fut amené au Stanley-Pool par Stanley. Mis à flot au commencement de 1881, il ouvrit l'ère de la vapeur dans le centre de l'Afrique. Il vient d'être réparé et, avant de lui faire entreprendre une nouvelle campagne, le lieutenant Liebrechts veut l'essayer. Une aimable attention me le réserve pour ma première promenade sur le Stanley-Pool.

Nous y entrons, et la frêle coque s'élance comme une flèche dans le courant. Nous naviguons une heure et demie, et revenons après avoir tâté de la pointe Kalima, où la rapidité des eaux a englouti le malheureux officier autrichien de ce nom.

Le commandant avait disposé pour aujourd'hui une expédition à Brazzaville, où je désire demander l'autorisation d'étudier la rive française et de visiter les mines de M'boko Songho, qui se trouvent également sur le territoire français. L'*En-Avant* devant subir quelques réparations, le commandant fait préparer une immense pirogue descendue de la région des Stanley-falls par le capitaine Van Gèle, y place trente pagayeurs bangalas, et nous nous embarquons après le lunch. Nous avons longé la rive sud jusqu'à la pointe Kalima, où commence à proprement parler la grande expansion du Stanley-Pool avec

ses îles boisées et ses bancs de sable jaune. Le bord du fleuve est garni d'affleurements de roches, grès brun et jaune, grès blanc très friable. Dans les premiers, j'ai la grande satisfaction de reconnaître ma roche siliceuse de Tomolokouti et de Loukoungou. Voilà un solide point de repère pour l'étude du haut Congo.

Le docteur Paternote et M. Delcommune nous accompagnaient. Chacun avait apporté sa chaise, car la pirogue n'a pas de bancs. Ils eurent l'obligeance de me laisser atterrir souvent, prendre des notes, recueillir des spécimens des roches. La stratification est sensiblement horizontale.

Nous mîmes ainsi trois heures à atteindre la pointe Kalima; nous traversons un vrai bras de mer pour arriver à Brazzaville où se trouvent de beaux et spacieux bâtiments. sur un petit plateau dominant le Pool. L'accueil y fut cordial. M. de Chavannes, résident du Congo français et de la région du Quilou, m'accorda avec empressement tout ce que je demandais et y mit une charmante bonne grâce. En une demi-heure, aidés par le courant, les trente Bangalas nous ramenaient à Léopoldville.

Le capitaine Van Gèle venait d'y arriver d'un rapide voyage à Boma. Il retournera à l'Oubangi dans quelques semaines avec l'*En-Avant*. Mais, en ces régions, on pense beaucoup plus à soi qu'on ne le fait ailleurs. J'étais décidé à remonter jus-

qu'au confluent du Kassaï. Comment réaliser ce projet, sans l'*En-Avant?* « Ne vous inquiétez pas, me dit mon excellent hôte. Un steamer n'aurait pas bien fait votre affaire, parce qu'il ne peut pas assez facilement atterrir. Mais je vous donnerai la grande pirogue avec vingt Bangalas. Vous y placerez sans peine vos noirs et vos bagages; elle peut contenir cent hommes! Vous monterez au Kassaï en une dizaine de jours, venant à rive quand vous voudrez et pouvant faire des trajets par terre si vos études le demandent. Je ne pourrai vous y accompagner comme je le croyais; je viens de recevoir des nouvelles qui m'obligent à aller en palabre à plusieurs jours de marche. »

Tout cela est-il charmant d'attentions et de soins!

Léopoldville, dimanche 18 septembre.

Les observations géologiques d'hier me comblent d'aise. Plus de grès rouge sur le Pool, mais bien les roches dont je suis les lambeaux depuis 200 kilomètres, et elles paraissent bien en gisement normal. C'est une nouvelle région qui s'ouvre. Quels sont l'allure et le rôle de ces couches vers l'intérieur? Une course jusqu'au confluent du Kassaï m'en apprendra long sur leur compte, et devient par le fait obligatoire.

Une courte excursion n'a fait que renforcer ma résolution ce matin. Le Congo, en sortant du Stanley-Pool à Léopoldville, se précipite en cataractes bruyantes à travers une fente de soixante-dix mètres de profondeur. Les roches y sont visibles. Je m'y suis rendu et j'ai constaté que les eaux y roulent sur le grès rouge que j'ai suivi depuis Loukoungou, mais, sur ce grès rouge horizontal, s'étendent à fleur d'eau des bancs également horizontaux du quartzite brun que j'ai rencontré hier sur les rives du Pool. Or ce quartzite s'associe aux roches spéciales observées depuis Tomolokouti en masses interrompues. Je me trouve donc devant un terrain bien distinct de celui du grès rouge, qu'il déborde fort au delà de ses limites à l'ouest aussi bien qu'à l'est, et constituant vraisemblablement les roches de l'intérieur de l'Afrique. Il doit former le mont Léopold dans lequel est creusée la terrasse de Léopoldville et les hautes collines étagées qui entourent le Stanley-Pool. Le mont Léopold ne montre que du sable jaune qui fait partie de la nappe superficielle argilo-sableuse. Mais quelle est la série des couches surmontant en sous-sol les quartzites bruns et les grès jaunes? Les fameuses *Dover Cliffs* qui s'élèvent au fond du Pool me le diront sans doute, mais il est plus prudent d'augmenter les moyens d'étudier la question; le voyage au Kassaï me les fournira.

Du reste, j'ai une raison non moins sérieuse d'entreprendre ce complément de courses.

On a beaucoup parlé d'affluents à eaux noires. Cette coloration des eaux a été attribuée à l'oxyde de fer, mais pourquoi ne serait-elle pas due plutôt à des matières organiques dissoutes d'où dériverait elle-même la coloration brune des eaux du Congo? Le fleuve est plus coloré encore au Stanley-Pool que dans le Bas-Congo. Le Rév. Grenfell figure, sur sa carte récente, une rivière aux eaux noires, *Black water River*, entre le Pool et le Kassaï. Je la rencontrerai au cours de mon excursion au grand affluent et pourrai y faire des observations sur place, en même temps qu'y prendre des spécimens pour l'analyse.

Je suis donc résolu à entreprendre ce supplément de voyage, au lieu de donner pour limite à mon étude le Stanley-Pool, comme j'en avais le projet en Europe.

Les chiques abondent ici d'une manière prodigieuse. Je ne sais comment je m'y suis pris pour que vingt-quatre de ces odieux insectes aient niché cette nuit dans mes pieds. Vingt-quatre dépasse réellement toute mesure. Le docteur Paternote m'a prêté le Zanzibarite qui l'aide dans ses pansements d'ulcères. Le noir me passait chaque nid qu'il extrayait et, la loupe en main, j'ai pu me rendre compte de la présence de la brune pondeuse au

milieu des produits de sa fécondité. Il est possible qu'en arrosant le sol des bâtiments avec de l'eau goudronnée, on détruirait beaucoup de ces bêtes. Elles vont du reste disparaître jusqu'à l'an prochain à l'arrivée des pluies.

Des mouches semblables aux nôtres, mais un peu plus petites, sont innombrables et fort importunes. Elles affectionnent surtout les ulcères des noirs et n'ont cessé de nous tourmenter depuis notre arrivée au Congo. Elles vont aussi disparaître avec les pluies. Ce sera un véritable bienfait.

Léopoldville, mardi 20 septembre.

Le lieutenant Liebrechts est parti hier pour l'Inkissi où il doit rencontrer le lieutenant Francqui, afin de s'entendre sur les mesures propres à mettre fin au singulier système des porteurs de prendre livraison des charges et d'aller les déposer dans leurs villages, jusqu'à ce qu'il leur plaise de les transporter à destination. Avant son départ, il a obligeamment donné des ordres pour préparer mon voyage au Kassaï.

Un plancher et une tente, ressemblant à celle que les rouliers placent sur leurs chariots, ont été établis vers l'avant de la grande pirogue. Mon lit y sera constamment dressé de manière à pouvoir m'y coucher en tout temps. Telles sont les dimensions

de ce bateau creusé dans un seul tronc d'arbre, qu'il y aura encore un passage entre le lit et le bord. Vingt Bangalas comme pagayeurs, un Zanzibarite pour les diriger, les six Haoussas et quatre Zoulous s'y embarqueront, ainsi que mon bagage. Mes caisses de vivres n'étant pas encore arrivées, on a bien voulu me ravitailler et je vais être abondamment pourvu du nécessaire.

Les fils de laiton remplacent ici, et à peu près depuis Loukoungou, les mouchoirs de coton dans les transactions avec les noirs. Ils arrivent en rouleaux dont chacun a le poids d'une charge, et on les débite en morceaux d'une quarantaine de centimètres de longueur qu'on appelle *mitakos*. Une pièce de douze mouchoirs vaut trente mitakos, une poule en vaut six, une chèvre en vaut soixante.

Rive ouest de l'île Bamou, mercredi 21 septembre.

Nous nous sommes embarqués à neuf heures. A l'avant de la pirogue, se trouvent le Zanzibarite Assani, le chef des Bangalas, Cauri, — en français Crocodile, — et un autre Bangala. Viennent ensuite la tente disposée comme je le disais hier et, devant elle, ma table et ma chaise sur laquelle je vais passer mes journées. Derrière, sont mes bagages, les Haoussas et les Zoulous juchés dessus. Enfin dix-huit Bangalas debout sur deux lignes.

J'ai commencé par débarquer à Brazzaville pour prendre les derniers arrangements avec M. de Chavannes. Puis nous avons longé la rive nord du Pool et la forêt qui la borde. Le mouvement de la pirogue ne m'empêche pas d'écrire et j'ai passé une après-midi bien agréable. Les Bangalas ne tarissent ni en chants, ni en cris, ni en gamineries. La température était délicieuse; pas de soleil et la fraîcheur de cette grande nappe d'eau se communiquait à l'air qui nous entoure. Les grandes îles du Pool commençaient à se dessiner par leurs arbres et nous accostions souvent pour étudier les roches. J'ai fait beaucoup d'observations sur la disposition du Pool au point de vue des phénomènes géologiques qui lui ont donné son état actuel.

Vers 4 heures, nous avons quitté la rive et, traversant un large bras, nous avons atteint des îles que nous longeons pour traverser le Stanley-Pool suivant sa largeur, en vue d'atteindre Kimpoko, où je dois me procurer la nourriture de mes noirs pour quatre à cinq jours.

Ces îles sont basses, formées de gros sable jaune et d'argile noire ou brune, plus souvent grise. J'ai cherché à recueillir des coquilles du fleuve sur les berges, mais en vain. La pénurie de mollusques dans le Congo est extraordinaire. En suivant les rives entre Vivi et Isanghila, j'ai vu de grandes flaques, au milieu de roches qui ne sont

recouvertes d'eau qu'à la saison des crues. Je comptais y faire une ample moisson de coquilles. A part un petit *Unio* que j'ai rencontré dans un de ces étangs temporaires, et de menus gastéropodes qui couvraient des roches immergées à Vivi, je n'ai rien trouvé et mes recherches d'aujourd'hui, faites dans de bonnes conditions, ne m'ont absolument rien fourni de ce genre.

Nous n'avons pu atterrir, pour camper, qu'à la nuit, tant les berges des îles sont escarpées. Je vais passer la nuit sur la pirogue.

Sur le Stanley-Pool, jeudi 22 septembre 1888.

Ma soirée d'hier ne fut guère gracieuse. Nous ne pûmes aborder, comme je vous le disais, que vers sept heures, lorsque nous rencontrâmes une berge basse et un bouquet d'arbres pour amarrer la pirogue. Il fallut reconnaître mes caisses, ouvrir celles dont j'avais besoin pour dîner, faire préparer celui-ci. Le noir est paralysé dans l'obscurité et je dus faire tout à peu près seul. Je mangeais à 8 heures et demie. Les moustiques étaient innombrables, des éphémères et des fourmis ailées tourbillonnaient autour de nous en nuages. Il était bien tard quand je pus me coucher. heureux de pouvoir le faire sous la tente de la pirogue; je ne serais pas parvenu à faire dresser l'autre.

Nous avons repris la nage à sept heures et continué à longer l'île Bamou, qui est interminable. Elle est généralement couverte d'herbes hautes, restées vertes par suite de l'humidité; on y voit des troncs de palmiers renflés vers leur tiers supérieur et privés de leur couronne de frondes. L'île est traversée en son milieu par une forêt où vivent en paix éléphants et buffles. J'ai vu les traces de ceux-ci à mon déjeuner. Pendant cette opération culinaire, une rixe a éclaté entre les Bangalas. On eut de la peine à l'arrêter.

La bande vient en même temps m'annoncer qu'elle n'a plus de vivres. Nous sommes donc obligés d'atteindre Kimpoko ce soir. Ce sera dur, car, à trois heures, nous n'avons pas encore quitté les îles et il nous restera un énorme bras du Pool à traverser.

Nous naviguions tranquillement vers quatre heures le long d'un banc de sable détaché de l'île Bamou; je travaillais assis à l'entrée de la tente et, devant moi, était ma table portant divers objets. Patatra! la pirogue penche violemment du côté du fleuve et est sur le point de chavirer. Tout ce qui est sur la table glisse dans le Congo. Je me lève précipitamment. Une nouvelle rixe s'était encore élevée entre les Bangalas, et six de ceux-ci s'étaient jetés à l'eau. J'ai fait repêcher mes objets : mes cartes qui ne resteront que ta-

chées, mon flacon de quinine, mon encrier, mon réveil, etc. Celui-ci en est mis hors de service. Les turbulents sont rentrés dans la barque et nous avons continué.

Kimpoko. vendredi 23 septembre.

En vérité, tout n'est pas agrément sur le Pool avec des Bangalas pour conducteurs.

Comme il fallait atteindre Kimpoko hier au soir pour pouvoir alimenter la bande, nous traversâmes le bras du Congo et nous n'arrivâmes qu'à 8 heures et demie. L'obscurité était profonde et des feux de noirs nous indiquèrent seuls un endroit habité, où nous laissâmes descendre doucement la pirogue. Les Bangalas avaient ramé avec vigueur. Ils chantaient pour obtenir la cadence, et je fus surpris d'abord de reconnaître qu'ils mêlaient des mots français à leurs chants indigènes : Vous avez la canne en bouche, — Si mouoi (pour Suis-moi), — Deux cases, il a été, — J'ai té dans l'eau frate (pour J'ai été dans l'eau froide). Ils auront sans doute appris ces mots à la station des Bangalas. Ils répétaient chaque phrase pendant plusieurs minutes.

A notre arrivée à terre, un blanc se présente. C'est le docteur Harrison de la *Taylor's Mission*. Il m'a fait obligeamment dîner et m'a prêté une

tente dressée à côté des constructions. J'eus une mauvaise nuit, signe précurseur d'accablement pour aujourd'hui. L'appétit faiblit également.

Néanmoins, à 7 heures, j'entrais dans la pirogue. La bande s'y embarque et l'on démarre. Mais les Bangalas veulent tourner le canot et réclament à grands cris le retour à Kintamo (Léopoldville). « Le courant est trop fort, disent-ils, pour remonter le Pool, la pirogue est trop chargée et ils sont trop peu nombreux. »

J'essaie de les retenir. Ils sautent à terre et s'enfuient au loin. Le Zanzibarite et Cauri restent seuls. Je les envoie palabrer, en les faisant accompagner par Sani. Les mutins ne veulent rien entendre. Comme la chaleur est très forte, j'espère les ramener vers le soir. En attendant, je ne suis pas au regret de me reposer un jour et de voir les travaux de cette intéressante *Taylor's Mission* dont j'ai beaucoup entendu parlé depuis Vivi.

Les Bangalas sont allés s'installer dans le voisinage sous un grand arbre et s'entretiennent avec animation. Je suis parvenu à les réunir près de la pirogue vers 4 heures. « Si vous ne continuez pas à remonter le Congo aujourd'hui, leur fais-je dire, j'en ferai donner avis au chef de Léopoldville qui viendra mettre bon ordre à votre mutinerie. » Ces infatigables ergoteurs me firent demander palabre. Après une demi-heure d'entrechats, ils me

dirent qu'ils consentaient à continuer, sauf quatre d'entre eux qui persistaient à vouloir retourner à Kintamo.

Je refusai, car, puisqu'ils se plaignent de la force du courant lorsqu'ils sont vingt rameurs, ils se déclareront à plus forte raison, au bout de quelques heures, trop peu nombreux lorsqu'ils seront réduits à seize. « Vous viendrez tous ou j'informe. » Je prends à partie les quatre récalcitrants et voilà Cauri lui-même qui se met de leur côté. « Pourquoi faites-vous cela, Cauri? — Parce que vous écrivez trop de *books* et je ne sais pas contre qui. — Pas à coup sûr contre vous. J'écris ainsi tous les jours. Voyez ces books, » et je lui montre, au milieu des éclats de rires des autres, mes notes, mon journal et d'autres papiers.

Cauri se rassure et rentre dans les rangs. Les quatre mutins semblent disposés à se ranger, mais Cauri vient bientôt me dire qu'ils maintiennent leurs refus.

Kimpoko, samedi 24 septembre.

Je déjeunais vers six heures, quand apparaissent le Zanzibarite, Cauri et plusieurs Bangalas porteurs d'une charge de poissons séchés, de manioc, de tabac, de mitakos, et autres objets volés, par un des leurs, à d'autres Bangalas qui sont provisoirement au service des missionnaires. Le

gaillard avait fait une rafle dans une cachette. Je me rendis à la rive, fis prendre le voleur et assembler mes Bangalas. « Voilà un voleur et voilà ce qu'il a pris. Voyez ce qu'il faut faire de lui. »

Tudieu! ce ne fut pas tendre. Après s'être consultés brièvement, ils le châtièrent à la courbache et d'importance. J'étais allé pendant ce temps m'excuser auprès des missionnaires à qui je fis rapporter le butin, lorsque les Bangalas de la Mission arrivèrent en poussant des cris de fureur. Ils voulaient châtier à leur tour le voleur. Déjà ils l'avaient entraîné sous un grand arbre, après l'avoir garrotté, et allaient commencer à le rouer de coups; les missionnaires, prévenus, l'arrachèrent de leurs mains.

Je croyais le gredin à fin de comptes; un Bangala le dénonça comme ayant encore pris un couteau à manioc. Les siens le forcèrent à faire connaître l'endroit où il l'avait caché et le maintenaient les mains liées. On revint avec le couteau. Nouveaux cris des noirs de la mission, et mes sauvages de châtier à nouveau.

Ils restent dans les mêmes dispositions qu'hier. En conséquence, j'ai envoyé à Léopoldville un mot d'avis par un canot de la mission qui part pour Kinchassa.

Un orage a éclaté cette nuit. C'est le premier. Nous entrons donc dans la saison des pluies.

La station de Kimpoko, créée par Stanley, est occupée par la *Bishop's Taylor herself supporting American Mission*, la Mission américaine de l'évèque Taylor, appelée à se suffire à elle-même.

C'est une figure intéressante que celle de cet évèque Taylor et non moins intéressante est l'œuvre qu'il tente ici. J'avais espéré le rencontrer, mais la chance ne m'a pas favorisé. J'en suis réduit à connaître ses traits par une image que donne un journal de propagande religieuse, *the Christian*, et placée avec vénération dans la principale chambre de la mission ; elle a pour cadre des dents d'hippopotame croisées.

Visage énergique, traits accentués mais sans dureté, front haut et large, regard fixe dénotant une inébranlable volonté, cheveux encore abondants, barbe bien fournie descendant jusqu'au milieu de la poitrine. Né en 1821, l'évèque a donc soixante-six ans. Renommé comme orateur et écrivain, il fut missionnaire successivement en Californie, en Australie, à la Nouvelle-Zélande, dans l'Afrique du Sud et aux Indes. Il imagina vers ce temps son système des *Self supporting Missions* qui ne pouvait manquer d'appeler l'attention. Les missionnaires, groupés en communautés et s'installant dans des parties non civilisées, s'y soumettent au travail manuel et subviennent par là à tous leurs besoins. L'évêque Taylor fut d'abord appelé à appli-

quer son projet en 1877 dans l'Amérique du Sud, mais sans grand succès. Les Libériens le choisirent pour évêque en 1884. Il ne sut rester avec eux. Hanté par ses vues sur les *Self supporting Missions*, il se rendit d'abord en Europe pour en entretenir notre Roi et obtenir une concession au Congo, puis en Amérique pour y réunir ses prosélytes et organiser l'expédition.

Il réussit dans ses projets. Une concession de cent vingt hectares lui fut accordée sur le Stanley-Pool, ici même. Il recruta, dans le pays d'adoption des Quakers et des Frères Moraves, un grand nombre de missionnaires, désireux de trouver une nouvelle Terre de Chanaan où ils pussent vivre de leur travail paisiblement et à leur guise, célébrer les louanges de l'Éternel et faire l'éducation du nègre.

Ces missionnaires sont de toutes les classes de la société. Il y a parmi eux des médecins, des ingénieurs très habiles et expérimentés, des mécaniciens, des charpentiers, des cordonniers, tailleurs, boulangers, des maîtres d'école, etc.

L'évêque Taylor a pu recueillir des sommes importantes pour sa création, notamment de quoi acquérir un steamer et le transporter au Stanley-Pool. Mais les transports de cette sorte ne se sont exécutés jusqu'à présent qu'à force de bras. Les missionnaires Taylor ont imaginé un autre moyen, celui de traîner toutes les pièces du steamer au

moyen de locomobiles. Le projet semble téméraire en pareil pays.

J'ai vu ces missionnaires à l'œuvre à Vivi. Campés à la rive et sur le plateau avec femmes et enfants, ils disposaient des pièces détachées en vue de ce transport et ils m'ont paru être de bien habiles gens, rompus au métier d'ajusteurs et de forgerons, durs à la fatigue et au climat, moins durs à eux-mêmes cependant que leur rude chef. Ce vieillard de soixante-six ans venait, il y a quelques mois, reconnaître la route entre Vivi et Isanghila. Il arriva un soir en ce dernier point à pied, sans tente, ni lit, ni vivres. Il était accompagné d'un autre blanc et d'un noir porteur d'une petite valise; il vivait comme les natifs de patates douces et d'arachides, et couchait dans les herbes sans même se donner le luxe d'une couverture, malgré les nuits très froides de la saison. On lui avait offert à Vivi de loger dans la station. Il refusa et alla dormir sous un arbre aux bords du fleuve. A Isanghila, il accepta cependant la couverture du caporal haoussa du poste, ainsi que des patates douces préparées pour les noirs.

Kimpoko, dimanche 25 septembre.

Toujours même situation : seize soumis en apparence et quatre récalcitrants. Je vais encore rester ici ce troisième jour pour me débarrasser de cette

fâcheuse prostration qui n'a pas complètement disparu.

J'avais essayé d'un nouveau moyen pour décider les Bangalas. Hier soir, je dînais sous la tente quand l'un des missionnaires vint me dire que leurs noirs avaient pêché un hippopotame tué et en décomposition; il me demanda si je voulais en acheter une partie pour ma bande. J'ai vu que cette acquisition lui ferait plaisir et j'ai accepté. J'ai fait prendre ce matin, moyennant cinquante mitakos, cinq grands seaux de cette viande pourrie que je fis porter au débarcadère. Tous les Bangalas arrivent pour avoir leur part. « Voulez-vous remonter le fleuve? Vous en recevrez. » Ils répondent par du mutisme, et je fais distribuer cette pourriture aux Haoussas, au Zoulous, au Zanzibarite et à Cauri qui se jettent sur la pâture, apportent les vieilles boîtes à conserves qui leur servent de marmites, y mettent de l'eau et des morceaux de viande, allument des feux et soufflent dessus à s'époumonner pour hâter le festin. Les dix-neuf Bangalas étaient en rond pour les regarder et il fallait voir avec quels yeux de concupiscence!

Les travailleurs noirs de Léopoldville avaient aussi pêché, il y a quelque temps, un hippopotame mort qui flottait sur le Pool et l'avaient transporté dans leur camp d'où il empestait l'air jusqu'à la station. On envoie un blanc pour faire enlever cette chair

en décomposition. « Comment pouvez-vous manger de pareille charogne, » leur dit-il. — « Ce n'est pas l'odeur que nous mangeons. Quand nous avons fait cuire les morceaux, l'odeur est partie et il nous reste la viande qui est très bonne. »

Du reste, je n'ai plus fourni de vivres aux Bangalas depuis leur révolte et je ne sais de quoi ils ont vécu pendant ce temps. Quand ils sont venus m'en demander, je leur ai répondu : « No work, no chop. » Ce « pas de travail, pas de soupe », traduit par le Zanzibarite, ne les a pas décidés ; il s'en sont allés flegmatiquement.

J'avais pensé à sévir et à les obliger à se rembarquer. Mais vraiment l'accablement dont je souffre depuis mon arrivée ici, me rend incapable d'agir énergiquement.

J'ai visité les travaux des missionnaires, qui furent parfois jusqu'à dix ; ils sont trois en ce moment, vivant pauvrement et cependant n'hésitant pas à travailler la terre en plein soleil. Aussi ce n'est ni l'embonpoint ni l'excès de sang qui les caractérisent. Ce sont des hommes réellement dignes d'admiration.

Voilà à peu près un an qu'ils sont ici. Au commencement, quarante-cinq Haoussas leur ont été prêtés pendant un mois par la mission baptiste de Kinchassa pour les aider au défrichement. Ils ont quinze Bangalas depuis une semaine pour planter

le manioc, à cause de l'arrivée de la saison des pluies. Et c'est tout!

En attendant, ils ont défriché, planté ou sont en train de planter dix acres, soit plus de quatre hectares, de leur concession. Un joli ruisseau traverse celle-ci et ses abords étaient couverts de grands bois qu'ils ont coupés et débités de leurs propres mains; ils ont arraché les souches et mis le terrain en état. Ces quatre hectares sont destinés au manioc et au maïs. Ils ont planté des bananiers et élèvent beaucoup de poules.

Mais voici un autre tour de force. Ils ont fait une prise d'eau au ruisseau et creusé un petit canal d'irrigation, d'un mille — environ seize cents mètres — de longueur, qui amène une eau limpide jusque vis-à-vis de leur habitation. Voyant un sol sablonneux au point que des petites herbes clairsemées et de misérables broussailles y croissaient seules, j'aurais cru impossible d'amener cette eau par une simple rigole. Mais, en y regardant de près, j'observai que ce sable renferme des lits d'argile grise, qui retiennent parfaitement l'eau. J'ai fait ce matin la même observation sur les sables du Congo.

Les missionnaires ont choisi, comme future spécialité de culture, la canne à sucre. Ils établiront une usine de fabrication sur le ruisseau.

Le village de Kimpoko est à côté de la mission. Les noirs refusent d'aider les missionnaires et ont

pour eux un profond mépris. — « Ils sont trop pauvres, disent-ils. Ils n'ont ni étoffes ni mitakos! » Ces indigènes sont du reste ombrageux et de voisinage peu commode. On dut établir, il y a quelques années, une station chez eux et la faire commander successivement par le capitaine Braconier et par le capitaine Coquilhat, pour s'y maintenir.

L'atmosphère, qui était brumeuse, est devenue claire cet après-dîner. J'ai vu les fameuses *Dover Cliffs* avec leur grès d'un blanc de craie. Elles doivent être à quinze kilomètres d'ici, mais malheureusement de l'autre côté du Congo.

La santé m'est revenue, et je suis à me demander si le séjour forcé que je viens de faire ici, n'est pas un bienfait. J'ai fait sans fatigue une course de deux heures dans l'intérieur.

Les noirs se peignent souvent la figure en blanc. Désirant connaître la matière dont ils se servent, je me suis procuré de petits pains de terre blanche qu'ils ont lavée et qui leur procure cette couleur. La terre en question n'est autre que l'argile grise du dépôt argilo-sableux (1).

En retour à Léopoldville, lundi 26 septembre.

Mes quatre grévistes refusaient encore le travail ce

(1) L'analyse a fait connaître que cette argile est du kaolin, provenant sans doute de l'altération du grès feldspathique.

matin, et j'étais décidé à me remettre en route, quand même, avec les autres. Mais voilà que les pains de manioc, qui m'avaient été promis, ne peuvent m'être livrés. Kimpoko passe cependant pour un centre de ravitaillement.

Il ne me restait qu'à revenir à Léopoldville pour me réorganiser et me ravitailler. Les Bangalas étaient déjà embarqués, quand un Missionnaire accourt et me dit que mes hommes viennent encore de lui voler une dent d'hippopotame. Je fais sortir tout le monde de la pirogue, en y faisant laisser les guenilles dans lesquelles ces noirs serrent leurs vivres. Une visite des Haoussas fait retrouver la dent et découvrir le voleur qui est de nouveau un Bangala. Mes sauvages s'emparent de lui et lui font subir, séance tenante, un rude châtiment.

Nous sommes alors partis, en longeant la rive dont le sable s'élève parfois en falaise de dix mètres et plus. Nous descendions depuis trois heures, quand nous rencontrons le docteur Paternote qui venait en pirogue m'amener des Bangalas de rechange; mais l'absence de vivres m'oblige à continuer ma route. Nous nous sommes séparés, après avoir déjeûné. L'excellent docteur est allé chasser l'hippopotame pour alimenter de viande fraîche la table de Léopoldville. Dès qu'il s'aperçoit que la santé des blancs pourrait souffrir d'un régime prolongé de conserves, il part en pirogue avec quelques Bangalas

et revient, le lendemain soir, avec son hippopotame dépecé dont on fait festin.

J'ai bien étudié la rive sud du Pool jusqu'à Kinchassa où se trouvent des îles rocheuses. Nous sommes arrivés à Léopoldville, après la chute du jour, par un beau clair de lune.

Léopoldville, mardi 27 septembre.

Tout s'arrange. Le capitaine Van Gèle remonte le Congo dans trois ou quatre jours avec l'*En-Avant*. Il me prendra à bord jusqu'à Kwamouth. Emmenant avec lui la grande pirogue, il en remorquera une autre avec laquelle je descendrai.

J'ai assisté à la fois à la plantation du manioc et à sa préparation.

On élève de petits tertres à peu près de mètre en mètre et, au commencement de la saison des pluies, on plante, dans chacun d'eux, trois boutures de manioc. Au bout d'un an et demi, ces trois morceaux de tiges donnent cinq ou six racines de 20 à 40 centimètres de longueur et de la grosseur du poignet. Si on les laisse deux ans en terre, elles triplent de diamètre. La culture est faite par les femmes chez les indigènes. Le lieutenant Liebrechts veut arriver à quinze hectares de manioc; il ne doit pas en être loin. Il aura aussi deux hectares de maïs qui donne deux récoltes par an. Le riz va être ensemencé sur un

hectare et demi. Comme deux ares d'essai ont donné cette année 600 kilogrammes de riz, la station, si tout tourne bien, sera bientôt en mesure de fournir aux steamers tout le riz dont ils ont besoin pour leurs voyages.

La culture des patates douces, des fèves et pois indigènes et des bananes sera également étendue. Ces produits, permettant de diminuer la portion de chiquanque, croissent plus rapidement que le manioc et font varier la nourriture des noirs, ce que ceux-ci sont loin de dédaigner.

La racine de manioc est laissée dans l'eau pendant trois jours. Elle devient alors molle. On enlève sa pelure qui passe pour vénéneuse, propriété qui est attribuée ni plus ni moins qu'à l'acide prussique. On réduit ensuite la racine en farine ou cassave au moyen du pilon dans des auges ou dans des récipients en bois; on pétrit cette farine, on la met en pains qu'on fait bouillir après les avoir entourés de feuilles de bananiers attachées par des lianes. Le pain, qu'on appelle chiquanque, se conserve trois ou quatre jours.

Le bétail est admirable. Je viens de voir des taureaux qui seraient certainement primés dans nos concours. En janvier 1886, on put faire venir, de la région de San-Salvador, deux taureaux et une vache pour la station de l'État. La vache a déjà donné deux veaux; l'un de ceux-ci, une génisse, est, de son côté, sur le point de mettre bas. En outre, quatre

vaches ont été envoyées de Boma, il y a deux mois, et on en attend encore d'autres prochainement.

Les ânes se reproduisent très bien. On possédait un âne mâle et une ânesse. Celle-ci a donné deux jeunes en deux ans; l'un de ces jeunes a déjà porté, et deux autres ânesses produiront encore bientôt.

Les moutons sont aussi fort féconds. Le lieutenant Liebrechts est occupé à créer une bergerie.

Nous mangeons souvent du poisson du Stanley-Pool. Il est excellent. On voit le soir des torches se promener sur le fleuve. Ce sont des noirs occupés à harponner des poissons parfois énormes. Le commandant de la station pense à organiser de grandes pêcheries pour ses ouvriers noirs. Le nègre adore le poisson séché et tout ce qui est chair corrompue.

Léopoldville, mercredi 28 septembre.

Journées de correspondance que celles d'hier et d'aujourd'hui. J'ai notamment réglé ma course aux mines de cuivre de M'boko-Songho avec M. de Chavannes, qui y a mis sa bonne grâce habituelle. La question ne laissait pas d'être embarrassante. Les nègres reçoivent les étrangers à coups de fusil, paraît-il, lorsqu'ils les voient s'engager dans la région des mines. Il me serait impossible d'y aller dès lors sans mon escorte de Haoussas. Or, comme M'boko-Songho est sur le territoire français, comment m'y

rendre avec des soldats de l'Etat et m'exposer à devoir me défendre à main armée?

M. de Chavannes m'a immédiatement proposé de m'adjoindre M. Cholet, chef de la zone du Niari, qui est en ce moment à Brazzaville et chargé de parcourir cette région pour y lever des itinéraires. M. Cholet serait, de son côté, accompagné de quatre Laptots ou soldats sénégalais.

Nous convenons, sous réserve de l'approbation du gouverneur général de l'État, que je prendrai le commandement des deux escortes armées, tant que nous resterons sur le territoire de l'État et, par le fait, la responsabilité des démêlés que nous pourrions y avoir avec des populations ombrageuses; par réciprocité, M. Cholet ferait de même sur le territoire français.

J'ai demandé à M. de Chavannes de me confirmer par écrit cet arrangement, afin que je puisse le faire parvenir à M. Janssen. La pirogue, envoyée à Brazzaville, est revenue avec une aimable lettre, aussi précise sur tous les points que je pouvais le désirer.

J'étais dans ma chambre occupé à écrire, quand le capitaine Van Gèle entra vers onze heures et me dit : « Assez travailler de la plume. Cela ne vous vaut rien. Je dois cet après-midi essayer l'*En-Avant* et aller à Kinchassa chercher des ballots. Je vous emmène. »

Au déjeûner, la proposition du capitaine Van Gèle

m'ayant mis en veine d'exigences, je dis au lieutenant Liebrechts : « J'ai vu lundi, en revenant de Kimpoko, des îles rocheuses près de Kinchassa. Il était trop tard pour y aborder. Si la pirogue pouvait être remorquée par l'*En-Avant* cet après-dîner, j'irais les étudier pendant que le capitaine Van Gèle ferait charger les ballots. » — « Je vais descendre au port et ferai préparer le nécessaire, » me répond l'aimable commandant. En effet, il s'y rendit en sortant de table. par un soleil de 35°. J'en suis tout confus et ne sais vraiment comment je pourrai reconnaître tous ces bons procédés.

Léopoldville, jeudi 29 septembre.

Nous nous sommes donc embarqués hier après-midi. Nous avions pour compagnon M. Cloetens, l'agent commercial de la station, envers qui j'aurai aussi à conserver un souvenir reconnaissant. La température. terrible à terre, était délicieuse sur le Pool, à cause du courant d'air provoqué par le mouvement du steamer et par suite de l'abri élevé sur celui-ci. En deux heures et demie, nous étions à Kinchassa, ce qui donne une idée du courant à la pointe Kalima, un véritable rapide, puisqu'on ne met qu'une heure pour redescendre.

Nous sommes reçus à la factorerie Sanfort et M. de Rothkirch nous offre... un verre de bière. Je

dirai que ce mot me fit une singulière impression, au point que je me demandai comment deux mois avaient pu suffire pour l'effacer complètement de ma mémoire. Le breuvage nous fit grand plaisir, et je montai dans la pirogue qui nous avait accompagnés. Elle était conduite par des Bangalas dont je reconnais quelques-uns pour être de mes sauvages de Kimpoko. Je fis mes observations sur le quartzite brun et les grès bréchiformes, et revins accoster le steamer.

Dix minutes après, ses roues étaient en mouvement. Le capitaine Schonberg, commandant du steamer, nous dit : « Nous devons aller vivement. Une tornade approche. » En effet, le ciel était d'un noir d'encre, et le tonnerre se mit à gronder. Le Pool prit un aspect saisissant. L'obscurité venait avec lenteur. Les nuées s'épaississaient en se rapprochant, déchirées de minute en minute par la foudre. Un vent violent suivit et transforma le Pool en mer agitée. Le ciel était en feu sur Brazzaville, tandis que, sur notre rive, tout était noir. Puis la pluie, la pluie des tropiques. C'est bien le cas de dire qu'elle tombait à torrents, et ses ondées, fouettées par la tornade, se précipitaient dans le steamer. Nous en étions trempés.

L'*En-Avant* descendait à toute vapeur. La nuit tombe, et les éclairs nous donnent une illumination à *giorno*, pendant que la lune laisse passer un peu

de clarté à travers les nuages, et permet de distinguer la rive boisée.

Nous arrivons. La pluie a déjà cessé, mais les ténèbres sont profondes. Dans notre débarquement, par l'intermédiaire du *Stanley* en réparation, nous sommes aidés par les éclairs qui se succèdent sans intervalle.

A la station, le potage était dans les assiettes. Le docteur a été heureux dans sa chasse, comme d'habitude, et on nous sert un stew (étuvée) d'hippopotame aux bananes vertes, un beeftek d'hippopotame, de la langue d'hippopotame. C'est la première fois que je mange de ce monstre. Sa chair a le goût de celle du taureau et se laisse manger sans peine.

Léopoldville, vendredi 30 septembre.

J'ai fait l'ascension du mont Léopold, pour observer ses sables et le relief des abords du Pool, puis, descendant à la cataracte, je me suis assuré que je ne pourrais avoir accès au Congo, pour l'étudier à mon retour à Mannyanga, que par les plateaux, en suivant le sentier des caravanes. Il sera impossible de longer ses rives, même sur une faible longueur; la crue des eaux est déjà très forte et ne fera qu'augmenter. Je devrai prendre mes dispositions en conséquence. Comme, sur cette distance, les couches sont uniformément du grès ou plutôt de

l'arkose et des poudingues rouges, en stratification horizontale ou légèrement ondulée, je ne regrette guère ce contretemps. Mais il n'en sera pas de même entre Mannyanga et Isanghila. Je crains de trouver les affleurements des rives recouverts d'eau, des courants violents dans ma descente en barque et, par le fait, des difficultés peu surmontables pour aborder fréquemment et faire mes études. Cette partie de la montagne est cependant du plus haut intérêt.

Les stations du Kassaï, Loulouabourg et Louébo, où se trouvent deux de nos courageux compatriotes, le capitaine de Macar et le lieutenant Le Marinel, n'ont pu être ravitaillées depuis plusieurs mois. L'expédition de Stanley, se rendant à l'Arouhimi, il y a quelques mois, pour aller secourir Emin-pacha, a entravé ce service; le vapeur d'une factorerie, chargé d'aller à Louébo, a été arrêté par les rapides aux eaux basses et vient de revenir, sans avoir pu atteindre ce poste.

Le lieutenant Liebrechts prit immédiatement une décision. N'ayant pas de steamer sous la main, i mit en état un grand canot marchant à la voile, y embarqua le chargement destiné à ces stations lointaines et le mit en route sous la conduite du capitaine de steamer, Martini, et du sous-officier Puissant, avec des Zanzibarites et des Cafres comme rameurs. Ce canot va donc remonter un millier de kilomètres

avec une centaine de charges ou trois tonnes et dix-neuf hommes. On estime qu'il lui faudra quarante jours.

Je vous ai dit comment, dans ma tentative avortée pour remonter au confluent du Kassaï en pirogue, mes sauvages avaient fait tomber dans le Congo mes objets usuels, y compris mon réveil, et comment celui-ci en avait été mis hors de service. Je regrettais beaucoup cette perte, car cet instrument m'était fort utile. Il me restait un léger espoir. Des mécaniciens de Seraing sont ici pour le montage des nouveaux steamers. Peut-être l'un d'eux saura-t-il remettre mon horloge en état. C'est ce qui est arrivé. Un brave garçon vient de me la rapporter avec ses rouages en mouvement.

Le lieutenant Liebrechts a trouvé le temps de me donner de curieux renseignements sur la population de Bolobo, cette partie de la rive gauche du Congo, située un peu au-dessus du confluent du Kassaï, et où il a dirigé de main de maître, pendant son premier terme, une station aujourd'hui abandonnée, parce qu'elle n'est plus nécessaire. Un peu plus haut, se trouve la station de l'Equateur, que le capitaine Van Gèle a créée. Je mettrai également mon compagnon à contribution au cours de notre voyage à Kwamouth.

Le lieutenant Liebrechts me dit que, pendant son séjour à Bolobo, chez les Bayanzis, il a pu s'assurer

combien les besoins des nègres s'augmentaient vite. Ils désirent surtout des moyens de se vêtir par pudeur et contre le froid. Dès qu'ils le purent, ils joignirent une pièce d'étoffe, comme tunique et couverture, au pagne qui leur entoure les reins. Au départ du lieutenant, les indigènes des villages entourant la station, étaient plus vêtus que les nègres de Calabar et de la côte de Monrovia, qui sont depuis si longtemps en contact continu avec les Européens.

Ils renouvellent leur habillement deux fois par an, ce qui revient en moyenne à vingt francs par homme. On remarque une curieuse spécialisation dans les villages, qui se distribuent en quelque sorte les rôles et dont la population peut être estimée à quinze mille âmes. Ces villages sont séparés mais contigus, chacun étant indépendant de ses voisins et le roi Ibaca étant seulement le président des palabres qui traitent des questions d'intérêt général.

Chaque partie de cette importante agglomération a donc sa spécialité, de manière à se compléter mutuellement.

Les uns font le commerce d'ivoire. Ce sont les richards, les banquiers. Ils possèdent des perles, des étoffes, tous les produits européens de traite. « Leurs pirogues, que vous allez rencontrer en route, ajoute mon hôte, pagayées par des esclaves, remontent jusque dans l'Irébou pour acheter de l'ivoire et dépassent par conséquent Loukoléla, qui voit leur trafic

d'un œil jaloux. Aussi cinq ou six chefs s'associent-ils pour ces voyages, à la montée, mais, à la descente, les pirogues vont une à une. Ils viennent ensuite, également par eau, porter ici en face, à Kintamo, leur ivoire et le vendent à Ngaliéma dont vous avez fait la connaissance l'autre jour. »

D'autres villages de Bolobo se livrent à la culture de la canne à sucre et à la fabrication de la bière. Ils coupent le roseau en petits cubes qu'ils écrasent, font bouillir ceux-ci et les laissent fermenter pendant quelques jours, en y ajoutant, pour activer l'opération, un peu de jus de certains arbustes secrets. Ils en remplissent des pots de douze litres qui se payent deux mitakos, et d'autres de quarante litres qui font la charge de deux hommes.

Les habitants d'autres villages cultivent le manioc, les arachides, les patates douces, etc. Dans d'autres encore, ils se livrent à la pêche. Ailleurs, ils sont forgerons, fabriquent des couteaux, des clous, des houes, des objets de toilette en métal.

La population de chacune des parties de cette petite Salente n'est pas libre de changer de métier. Ceux qui le tentent, y sont ramenés de force. C'est le régime vrai des corporations. Les individus qui naissent dans un village sont obligés, leur vie durant, d'exercer le métier qui y est pratiqué.

Tout dénote, du reste, dans cette agglomération une plus grande aisance. Les chimbèques sont

mieux alignés, et disposés le long de larges rues.

Les Bayanzis sont convaincus de la supériorité des blancs. Pour eux, l'Européen est un être à qui tout est possible, qui a des connaissances et des talents universels! Rien ne les étonne de sa part. Ils sont fort contents de posséder des blancs chez eux et se montrent profondément malheureux quand ils les quittent.

C'est que les Européens empêchent leurs guerres civiles, interminables et désastreuses. Une guerre de cette sorte éclatait-elle à Bolobo, le blanc campait entre les deux tribus et les empêchait de se battre. Les indigènes trouvent aussi, dans leur contact journalier avec une Station, l'occasion de s'enrichir des produits d'Europe dont ils sont avides, de se procurer notamment des étoffes au moyen desquelles ils achètent de l'ivoire à l'intérieur. Ils commencent à avoir confiance dans les remèdes européens, les chefs surtout, quand les féticheurs ne parvenaient pas à les guérir.

Ils désirent vivre en paix avec les blancs, par intérêt d'abord, puis par crainte de leurs armes et des représailles, étant bien convaincus de la puissance des Européens et de leur esprit de solidarité.

Il fut encore impossible, pendant les deux années que le lieutenant Liebrechts séjourna à Bolobo, d'empêcher, par persuasion ou par négociation, les sacrifices humains. Ces pratiques sauvages ont lieu

à la mort des chefs ou des propriétaires d'esclaves; de un à huit de ces malheureux et jusqu'à vingt sont immolés à ces occasions. Lorsqu'on veut consacrer solennellement une palabre, on met aussi à mort un esclave.

Les nouveau-nés sont souvent tués. Aussi longtemps qu'elle allaite, et ce temps se prolonge jusqu'à un an et demi, la femme vit séparée de son mari. Dans le cas où elle est la favorite, le chef fait tuer l'enfant par l'intervention du féticheur, qui déclare que si l'enfant ne disparaît pas, le chef mourra dans l'année. D'autres fois, la femme désire retourner à son mari et elle noie son enfant. Elle se livre aussi à des pratiques abortives. Bref, l'infanticide y est pratiqué sur une telle échelle que le lieutenant Liebrechts estime qu'un enfant sur quinze est supprimé avant la naissance et un sur trente après la naissance !

Le chef hérite de ses esclaves, mais le fils n'hérite pas de son père. Le plus ancien esclave du chef, s'il est intelligent, énergique, orateur, etc., devient l'héritier. Il en résulte que celui qui est à la tête du village a toujours ces qualités. Mais la portée intellectuelle manque à ces sauvages.

Les Bayanzis habitent donc au-dessus du confluent du Kassaï. Entre ce confluent et Léopoldville, se trouvent les Batékés dont nous avons sous les yeux un village, Kintamo, et un chef-type, le fameux Ngaliéma.

Les Batékés viennent de la rive française; ils ont envahi la rive gauche, il y a moins d'un siècle, d'après les traditions, et ont refoulé les indigènes dans l'intérieur. Je me demande si ceci ne pourrait pas expliquer pourquoi, à partir d'un jour et demi de marche du Stanley-Pool, on trouve, au lieu du déboisement qui est le caractère du pays depuis l'embouchure du Congo, les forêts étendues dont j'ai parlé. Par suite du refoulement des indigènes, les herbes, n'étant pas brûlées pendant un temps plus ou moins long, auront permis aux pousses d'arbres de grandir et de braver ensuite l'incendie. Des cas de ce genre ont certainement dû se rencontrer.

Les Batékés envahisseurs se tiennent encore à l'écart des anciennes populations. Ils sont mal avec elles, mais celles-ci n'osent les combattre. Ce sont de grands trafiquants d'ivoire dont ils accaparent le commerce indigène du Haut-Congo. Leurs principaux villages sont Kintamo, 2,500 habitants, et Kinchassa, qui n'en possède pas moins de 5,000. Leur manière de vivre ne s'est guère modifiée au contact des Européens. Leur nourriture et leur vie matérielle sont restées les mêmes. Peut-être ont-ils gagné un peu plus de propreté.

Les sacrifices humains tendent à disparaître chez eux. On n'en a plus signalé depuis trois ans et demi ou quatre ans, mais il est possible qu'ils en fassent en secret, par peur des blancs, qui, ayant en main

une force armée importante, iraient se saisir du chef. Les féticheurs ont beaucoup perdu de leur action politique. Ils n'interviennent plus guère pour faire déclarer la guerre ou décider des immolations de victimes humaines, mais ils traitent les maladies, commandent aux éléments, font pleuvoir, désignent les coupables et ont de l'influence sur les affaires intérieures. Le féticheur est le malin de l'endroit; il inspire confiance par son aplomb, parle beaucoup et a à son actif des cures qu'il a su entourer d'éclat. Il retire, pour avantages, des richesses, la sécurité et une grande considération; sa personne est sacrée, on le craint et il commet de droit beaucoup de rapines.

En définitive, la fondation de Léopoldville a eu pour effet, en ce qui les concerne, de diminuer le pouvoir des chefs, de réduire à proprement parler les féticheurs au rôle de médecin et de charlatan. Ces villages acceptent le pouvoir de l'État et viennent souvent consulter les chefs de Léopoldville.

Les Batékés cultivent très peu; aussi souffrent-ils souvent de la faim, en même temps que du froid, pendant la saison sèche. On constate cependant une tendance à augmenter leurs plantations et à se mieux vêtir.

Ils sont très riches, mais ils ne profitent pas de leurs richesses. Leur spécialité étant le commerce de l'ivoire, qu'ils empêchent de dépasser le Pool, ils

l'achètent aux Bayanzis et forment des caravanes pour aller le vendre aux factoreries de Nokki et du bas fleuve, d'où ils rapportent du sel, des étoffes, des armes, de la poudre, des mitakos, etc. Ils exploitent aussi les caravanes venant de Matadi. Ils leur vendent le pain de manioc huit mitakos, soit un franc vingt centimes. C'est le quadruple du prix que la Station paye et au moins huit fois la valeur de cet aliment.

Ngaliéma est pour le moment dans un grand embarras. Ses caravanes d'ivoire sont arrêtées par les villages situés entre Léopoldville et Loukoungou. Ces villages exigent un tribut et aussi que l'ivoire leur soit vendu, afin d'aller en trafiquer eux-mêmes à la côte. Ces circonstances pourraient amener les Batékés à devenir plus cultivateurs et moins commerçants.

Léopoldville, samedi 1er octobre.

Nous nous mettons en route demain. Nous partons donc avec l'*En-Avant*, sur lequel nous mangerons et dormirons. Nous remorquons la grande pirogue, que le capitaine Van Gèle emmène avec lui bien haut et bien loin, et une autre pirogue d'ici, moins grande de moitié, avec laquelle je descendrai le fleuve. Mais ma nouvelle embarcation n'a plus de tente, et je ne puis prendre qu'un tiers de ce que j'emportais avec

l'autre. J'aurai ma tente, mon lit, une caisse d'effets, une de vivres et une de vin, mon cuisinier Haoussa et Saïd, plus huit Bangalas. Comme il ne s'agira que de descendre, ceux-ci sont plus que suffisants. Cette descente prendra sans doute quatre à cinq jours, à cause des observations ; sinon, il n'en faudrait que deux et demi.

Si mes sauvages avaient obéi l'autre jour, si la prostration ne m'eût encore paralysé à Kimpoko et enlevé l'énergie nécessaire pour les maîtriser, j'eusse été de retour après-demain. Enfin, à quelque chose malheur est bon. Depuis mon départ de Kimpoko, ma vigueur m'est revenue comme avant Loukoungou. Mon appétit touche à la fringale, j'ai un excellent sommeil et je recommence à marcher avec plaisir. Sans l'avortement de ma première tentative, ce résultat eût-il été obtenu aussi complètement ?

IX.

EXCURSION AU CONFLUENT DU KASSAI. — DE LÉOPOLDVILLE A KWAMOUTH (Pl. I).

Départ pour le Kassaï sur l'*En-Avant*. — Une nuit sur un banc de sable. — Le palmier Elaïs et le Borassus. — Sortie du Stanley-Pool. — Le grés blanc du Haut-Congo. — Défrichements des indigènes. — Une palabre. — L'A. I. A. — Renseignements sur les indigènes de l'Équateur. — Les pirogues des Bayanzis. — M'souata. — Prostration. — Kwamouth. — La mission. — Le pays commence à se déboiser. — Uniformité de la nappe argilo-sableuse. — Les indigènes.

Sur le Stanley-Pool, dimanche 2 octobre 1887.

Nous quittions le port de Léopoldville, ce matin, à sept heures et demie. L'*En-Avant*, grande barque ouverte, avec un toit pour nous protéger contre le soleil et la pluie, et ses deux roues à palettes, était flambant sous ses peintures fraîches. La machine au centre, dirigée par un mécanicien blanc aidé par deux noirs; à l'avant, le bois et deux ou trois Bangalas comme matelots; un Zanzibarite, assis à la proue, une perche à la main, sondant sans relâche, par crainte de hauts-fonds de sable ou de roc; à

l'arrière, contre la machine, le cuisinier et le boy du capitaine Van Gèle préparant nos repas; puis la « cabine » réservée aux blancs, — quatre mètres sur deux, — ouverte de tous côtés comme le reste du steamer, mais avec des toiles qu'on abaisse la nuit; sur le toit, se trouvent le poulailler et les provisions auxquels se joignent, la nuit, la table, les chaises, etc. Nous habitons cette cabine avec le commandant du steamer et le capitaine Van Gèle.

Les deux pirogues remorquées sont chargées de ballots et de caisses, et portent les noirs qui continueront à remonter avec l'une et ceux qui descendront avec l'autre. Nous sommes donc quatre blancs et trente noirs, dont dix me sont destinés. Les Bangalas, placés sur les pirogues pour pagayer, lorsqu'on a des pointes et des courants à franchir, ont véritablement un air de galériens avec leurs bonnets en laine rouge.

Nous avançons lentement; nos remorques entravent la marche du steamer. Assis dans la cabine, nous admirons encore le Stanley-Pool. « J'ai souvent, depuis cinq ans, traversé ce Pool, me dit le capitaine Van Gèle. J'éprouve toujours un nouveau charme, de nouvelles impressions et même de l'émotion à voir cette nappe d'eau et ces collines boisées. »

Pendant un court arrêt à Kinchassa, j'ai mesuré la circonférence des baobabs qui se trouvent près de la factorerie Sanfort. L'un a douze mètres et demi

de tour, le second douze mètres, le troisième dix-huit mètres, ou plus de cinq mètres et demi de diamètre. On me dit qu'il y en a de beaucoup plus gros encore près du village noir. Mais une tornade vient d'éclater et elle me met dans l'impossibilité d'aller les voir. Ces géants sont l'un des rares arbres de cette Afrique équatoriale qui perdent leurs feuilles en hiver, c'est-à-dire pendant la saison sèche. Ils commencent déjà leur feuillaison. Le baobab, très commun à Boma et à Vivi, où il croît même dans les fentes des rochers qui bordent le fleuve, a une dispersion capricieuse. Ceux de Kinchassa sont presque les premiers que je vois depuis Vivi.

Le capitaine Schonberg a levé une esquisse du cours du fleuve pour aider à la navigation entre Léopoldville et les Stanley-Falls. Il a l'obligeance de me prêter son carnet, que je m'empresse de copier. C'est une bonne aubaine pour inscrire les observations géologiques que je vais faire. J'en étais réduit à des croquis à très petite échelle, qui eussent augmenté le côté pénible de mes études.

Sur le Stanley-Pool, lundi 3 octobre.

Au lieu d'aller droit à Kimpoko, le commandant est obligé, à cause des remorques et du courant rapide, d'aller longer la grande île Bamou, contre laquelle nous naviguons tout l'après-dîner. A 5 heures et demie, nous touchons sur un banc de sable dont

nous nous retirons cependant sans trop de peine et, une heure après, par une température de 21°, nous atterrissons sur une île basse et herbeuse pour y passer la nuit. Nous festoyons avec une soupe aux choux et au pourpier, légumes du jardin de Léopoldville, et une étuvée de poulets, viande de conserve et bananes vertes; puis on dresse les lits. Quatre claies sont posées transversalement sur les banquettes de la cabine, les unes à côté des autres. Mes compagnons, habitués à ces sortes de voyages, ont un matelas de feuilles de bananiers. J'y substitue des couvertures, qui n'amortissent guère, hélas! la dureté de la couche. Le capitaine Schonberg nous dit : « Il a plu; nous n'aurons pas de moustiques ce soir. Il est inutile de placer les moustiquaires. » On abaisse les toiles de la cabine et nous nous couchons, pendant que les noirs sont à terre sous des tentes improvisées. A minuit, réveil général dans la cabine. Les moustiques nous dévoraient. On réveille les boys, et nos couchettes sont bientôt surmontées d'une cage en mousseline. A cinq heures et demie, le steamer se mettait en route et arrivait à Kimpoko pour faire du bois et munir nos noirs de trois jours de vivres, car nous ne pourrons encore nous ravitailler qu'au village de Lischa.

A Kinchassa, disparaît le palmier Elaïs, ce bel ornement des sites du Congo par son port magnifique et ses longues frondes pennées et retombant en énorme

chapiteau. C'est le palmier à huile et à malafou par excellence. Il régnait seul depuis Moussouk entre Boma et Vivi, et il se met à disparaître brusquement à la pointe de Kinchassa pour être remplacé aussi brusquement par un autre palmier. Moins élégant, à tige élevée, mais renflée d'une manière curieuse vers son tiers supérieur, le nouveau palmier a des frondes aussi larges que longues, incisées au bout, en forme d'éventail et se groupant en une touffe globuleuse au sommet de la tige. M. H.-H. Johnston le rapproche du palmier du haut Zambèze, l'*Hyphæne ventricosa*. Mais je crois que c'est le *Borassus* du Soudan et de l'Afrique orientale.

En racontant ma tentative de remonter à Kwamouth en pirogue, j'ai mentionné que l'île Bamou est, par place, couverte de groupes de troncs de ce palmier dépouillés de leurs frondes. Ces longs stipes donnent à l'île un air véritablement lugubre. Leur état est le fait des nègres. Le Borassus produit aussi du malafou. L'île et la zone environnante en portaient, il y a quelques années, plusieurs milliers en pleine croissance. Les indigènes fixèrent sur chacun tant de calebasses qu'ils en tirèrent la sève en peu de mois. C'était, semblait-il, une mer de malafou. Ils l'eurent bientôt bue tout entière, et les innombrables troncs sans tête de Borassus sont là pour témoigner de l'étendue du penchant des nègres pour les boissons fermentées.

Quelles sont les circonstances qui délimitent si nettement la zone des deux palmiers? On sait que de toutes les plantes les palmiers ont les habitats les plus étroitement circonscrits. La cause doit ici être bien précise, car l'*Elaïs* et le *Borassus* se juxtaposent sans se confondre. Autour des villages dans la zone du *Borassus*, on trouve, il est vrai, quelques Elaïs, mais ils sont si malingres et mal venus qu'on reconnaît de suite une importation dans un milieu étranger.

A l'entrée du Stanley-Pool, mardi 4 octobre.

Les rives du Stanley-Pool, avec leurs berges de sable, sont fort déboisées. Au loin, se voient des collines avec des taches de grès éclatant de blancheur. Les îles basses se succèdent et parsèment la grande nappe.

Peu à peu, les collines se rapprochent du fleuve et se boisent. Une plaine herbeuse les en sépare encore. Mais, s'avançant de plus en plus, elles bordent bientôt le Pool. Une forêt touffue; les arbres aux petites feuilles serrées et dont les branches sont reliées par des lianes; le tronc des uns entouré de plantes grimpantes; celui des autres, blanc comme le tronc des bouleaux, droit, élancé de dix, vingt, mètres, tout d'une venue comme des poteaux télégraphiques; tout cela, sombre et impénétrable, se

détache, s'étage et se fond, comme si des amas de mousses reliaient les touffes d'arbres. C'est un entassement et un entrelacement de verdure à fatiguer les yeux autant que l'imagination, curieuse d'en pénétrer l'agencement.

Et de l'autre côté, l'île s'est aussi boisée, tout en restant plate et basse, et elle se borde du plus frais gazon.

Entre ces deux amas d'arbres, de larges eaux coulent tranquilles et silencieuses, avec leur couleur brune; les hippopotames y prennent leurs ébats, montrant, jusqu'à vingt-cinq mètres du steamer, leurs énormes têtes fauves et ruisselantes, leurs gueules rouges, carrées, à denture fantastique.

Dans le lointain, devant nous, d'autres collines, hautes de cent cinquante mètres, découpées presque à pic, couvertes aussi d'arbres, se montrent en grisailles, voilées par la brume. De temps en temps, de larges taches blanches sur leurs flancs. Ce sont les *Dover Cliffs*, les falaises de Douvres de Stanley.

Et la gorge béante qui est à côté, c'est la vallée du Congo, descendant des profondeurs de l'Afrique centrale; c'est aussi la fin du Stanley-Pool.

Voilà le spectacle que, monté sur l'un des tambours de l'*En-Avant*, je pus contempler, sous un soleil éclatant, jusqu'à la halte du soir.

A la fin, la flottille se dirigea vers la rive et atterrit. L'étape était finie. Les noirs, distribués en escouades,

la hache sur l'épaule, vont faire du bois pour remplir la grande pirogue. Ils ne se coucheront que quand cette besogne sera terminée, et dormiront le jour dans les canots.

Nous avons dîné à terre, sous les arbres. C'était ravissant de fraîcheur et de nature calme. Une bande de trente à quarante perroquets prend sa voléebien haut et déchire l'air de ses cris, mêlant à des sons stridents des notes finales charmantes de mélodie. C'est le perroquet cendré avec l'extrémité des ailes rouge magenta, le plus bavard peut-être des perroquets, le *Psittacus erithacus*. Une famille d'hippopotames, troublée sans doute dans sa retraite, lance devant notre table son cri lugubre, qui, montant bien haut, tombe brusquement, comme si le monstre manquait d'haleine. Nous voyons aussi des traces du passage d'éléphants venus boire au fleuve.

Rentrés sur le steamer pour dormir, nous y jouissons de la plus complète tranquillité. Nous nous sommes remis en route au jour naissant.

Une heure après, nous sortions du Stanley-Pool par un courant de 6 kilomètres à l'heure et nous remontions le Congo entre de hautes collines opulentes de végétation. Nous avançons lentement. Le fleuve est torrentueux et fait haleter le steamer. Il est du reste agité, comme une mer, par un fort vent du sud-ouest qui retarde notre marche, à cause de nos remorques.

Nous avons rencontré le canot en destination de Louébo, remontant bravement, sa voile enflée, vers le Kassaï. Il est parti vendredi et a donc mis près de quatre jours pour traverser le Pool. Ce vent lui est très favorable.

Sur le Haut-Congo, mercredi 5 octobre.

Le vent nous a fort entravés hier et le fait encore aujourd'hui. Le Congo est houleux. Nous avons été souvent fort en peine de doubler les pointes. Nous mettions parfois une heure pour une seule, et elles sont nombreuses.

Les collines sont encore fort élevées et abruptes, surtout celles de la rive droite. Les roches, tantôt brunes, tantôt blanches, sont visibles sur la berge. J'en note la place sur le croquis du capitaine Schonberg pour les étudier au retour. Hier, au point où nous fîmes halte le soir, on voyait, à une grande hauteur, des affleurements de roches. J'y envoyai Sani, qui m'en rapporta un échantillon. C'est un grès blanc, rosé par place et fort peu dur. Comme les couches sont horizontales, ce grès doit être le prolongement de celui des *Dover Cliffs*, et ces collines élevées en sont formées depuis leur base. Le Congo a dû se frayer facilement passage à travers des matériaux aussi peu cohérents.

Les escarpements ne sont plus aussi complètement

boisés. Quand la pente n'est pas très forte, les herbes remplacent la forêt et sont parsemées de nombreux arbustes. Il existe cependant encore beaucoup de bois, plus que dans n'importe quelle partie du Congo que j'ai traversée jusqu'aux environs du Pool.

Ce déboisement partiel ne peut être dû à la nature du sol, puisque celui-ci est très uniforme. Mais quant à sa cause réelle, elle continue à m'échapper.

Sur le Haut-Congo, jeudi 6 octobre.

Nous sommes arrivés hier à Lischa. Sauf un petit hameau, c'est le seul groupe de chimbèques que nous ayions rencontré depuis Kimpoko.

Le village est sur la hauteur. Ses habitants sont essentiellement agriculteurs. Nous nous y sommes rendus avec nos noirs. On nous a servi de la bière de maïs, qui était aigre et de goût peu agréable. Près des cases, croît un arbuste, nommé *Outaupa*. C'est une papilionacée à fleurs blanches un peu plus grandes que celles de notre pois. Les indigènes en écrasent les feuilles et les jettent aux poissons, qui en sont avides et qu'elles stupéfient, comme le font les coques du Levant.

Nous avons quitté le chef, après lui avoir demandé de nous vendre une chèvre, et nous sommes redescendus pour nous assurer que nos noirs coupaient du bois. A une cinquantaine de mètres au-dessus du

Congo, j'ai observé que les roches sont transformées en minerai de fer et, près de là, que les nègres défrichent un morceau de la forêt pour y planter du manioc.

Nous étions à nous reposer, sur *l'En-Avant*, avec le capitaine Van Gèle, car la visite au village nous avait fatigués à cause de la chaleur, quand arriva le chef avec une très petite chèvre. Il était accompagné de deux femmes, de ses fils et d'autres noirs : « Toute la famille, » dit le capitaine Van Gèle. Il avait un pagne rouge, une tunique brune jetée sur l'épaule, un bonnet grec richement brodé, les pieds, jambes et poitrines nus. Les femmes et les noirs de l'escorte étaient dans leurs costumes ordinaires, pagnes et tuniques.

Le chef s'assit à l'extrémité d'une pirogue tirée à terre. Les autres restèrent debout. La chèvre ou mieux le chevreau fut présenté. Le capitaine Van-Gèle dit à son boy, jeune nègre très éveillé, de donner en échange une pièce de douze yards (onze mètres) d'étoffe bleue et blanche rayée, dite check supérieur, valant en Europe trois shillings deux pences, soit quatre francs, et ici au moins le double. Le chef proteste comme d'habitude et y est vivement poussé par son entourage, surtout par les femmes; il veut deux pièces. La palabre commence entre le capitaine Van Gèle resté dans la cabine et donnant ses réponses au boy, le boy debout contre l'un des

tambours du steamer et servant d'intermédiaire, le chef resté assis à terre.

Le capitaine. — Si le chef avait apporté une grosse chèvre, je lui aurais donné davantage.

Le chef. — Le blanc est un grand chef, et moi je suis un petit chef. Je puis donc donner une petite chèvre, mais le blanc, qui est un grand chef, ne peut me donner un si petit cadeau.

Le capitaine. — S'il n'est qu'un petit chef, et si, moi, je suis un grand chef, je ne puis pas traiter avec un petit chef. C'est mon boy, qui est aussi un petit chef, qui me remplacera.

Le chef. — Non, je ne suis pas un petit chef. Je suis aussi un grand chef, mais, pour le moment, je n'ai pas de grandes chèvres. Que le blanc me donne maintenant un grand cadeau, et, lorsqu'il descendra pour retourner à Kintamo (Léopoldville), j'aurai de grandes chèvres, et je lui en donnerai une.

Le capitaine. — Le blanc ne peut pas vivre de promesses. Il lui faut à manger. S'il se contentait de promesses pendant le long voyage qu'il fait, il mourrait de faim en route et ne pourrait redescendre à Kintamo.

Le chef. — Eh bien, je vais encore chercher deux poules.

Il dépêcha, en effet, l'un de ses noirs au village et resta en place avec son cortège qui examinait, en grommelant, la pièce d'étoffe, et simulait à son égard

des airs de mépris. Les deux poules arrivèrent. Le chef, avec le concours de l'entourage, recommença ses réclamations et ses plaintes qu'il adressait au boy, et leurs cris nous assourdirent pendant une demi-heure au cours de laquelle un steamer, descendant vers Léopoldville, parut au loin. On donna satisfaction aux quémandeurs pour en être débarrassé, et toute l'attention se concentra sur le vapeur en vue. On reconnut bientôt que c'était l'*A. I. A.* (*Association Internationale Africaine*), dont les initiales, seules employées pour la désignation, se prononcent à l'anglaise : l'*é-aï-é*.

L'*A. I. A.* descendait des Bangalas, où il est à demeure. C'est un joli steamer à hélice. Il accosta rapidement. Commandé par le lieutenant Baert, second du district des Bangalas, il rapatriait des Haoussas dont le terme de service était expiré. Nous avons gaiement dîné avec notre compatriote qui nous donne de bonnes nouvelles de là-haut, et nous nous sommes quittés ce matin au jour.

Le vent était tombé: nous avancions plus vite qu'hier. Nous avons aperçu le canot du capitaine Martini qui a remonté rapidement le fleuve avec la forte brise d'hier. Les roches apparaissent nombreuses sur les deux rives et bientôt, à un angle du fleuve, nous vîmes une immense perspective du Congo et de sa vallée, au travers d'une brume transparente, jusqu'aux environs de M'souata.

*

Sur le haut Congo, vendredi 7 octobre.

Notre marche rapide d'hier matin ne fut que momentanée. Nous n'avons pas tardé à rencontrer de forts courants qui forcèrent, le vent aidant, le steamer à passer plusieurs fois d'une rive à l'autre pour éviter de doubler les pointes où la vitesse des eaux était grande. Il fallut de l'énergie au capitaine Van Gèle pour amener les noirs des pirogues à ramer dans les points difficiles, afin de ne pas laisser toute la tâche du remorquage à l'*En-Avant*.

Du reste, les gaillards n'ont guère travaillé hier au soir. La provision de bois est insuffisante pour faire journée pleine. Aussi, à deux heures, nous fûmes obligés d'atterrir à l'île Pourourou. Le capitaine prit ses mesures pour introduire plus de discipline parmi la bande et assurer un bon chargement de bois.

J'ai parcouru le bord de l'île sur une certaine longueur. Les éléphants doivent y être nombreux, j'ai vu partout leurs traces et aussi des taons dont le dard sait percer la peau du pachyderme. Il serait dangereux d'en être piqué; sans Sani, qui en chassa un déjà fixé sur ma main, le vorace me traitait en éléphant.

L'île Pourourou est étendue et presque toute rocheuse, ainsi que d'autres îles que l'on voit en

amont. La roche est du grès transformé en limonite comme à Lischa. Il faut que les eaux du Congo soient fortement ferrugineuses pour avoir produit cette mutation de substance.

Nous continuons à observer l'abondance du palmier *borassus*, à l'exclusion presque totale des palmiers à frondes pennées et retombantes. C'est à peine si, depuis Kinchassa, nous avons pu observer une demi-douzaine de ceux-ci, tandis que le *borassus* se compte par myriades. Ces *borassus*, à l'encontre des *elaïs*, se groupent et tendent à éliminer autour d'eux les autres arbres; ce qui indiquerait qu'ils réclament des conditions de sol fort spéciales.

Le déboisement partiel des rives s'accentue principalement sur la croupe supérieure de la rive gauche où la brousse, avec ses herbes et ses arbustes rabougris, se développe largement. La forêt est restée plus intacte sur la rive droite.

De grandes masses de rochers s'aperçoivent sur cette rive et simulent des ruines et des fortifications.

Le temps qui n'est pas employé à l'observation des rives et à l'annotation du croquis du capitaine Schonberg, se passe en conversations avec le capitaine Van Gèle. Ce voyage sera certainement l'un des épisodes agréables de ma courte odyssée.

Fondateur de la station de l'Équateur, le capitaine Van Gèle y a séjourné un an et demi, du mois

de mai 1883 à la fin de 1884, tantôt seul, tantôt avec son ami et compagnon d'armes, le capitaine Coquilhat dont le nom restera attaché à la fondation de la station des Bangalas (1).

Lorsqu'il descendit pour la première fois au point où il devait créer la station de l'Équateur, le capitaine Van Gèle ne pouvait entrer en relation avec les indigènes. Tous le fuyaient; il fallut pour dissiper les terreurs, que l'un d'eux, ayant été en contact avec des noirs qui avaient déjà vu des blancs, se montrât plus entreprenant et vint à lui. Les indigènes finirent donc par s'approcher et tels étaient ces sauvages qu'ils disaient : « Il n'a qu'un doigt au pied. Ce n'est pas bon. » Le capitaine s'est déchaussé et a fait compter ses orteils par ces visiteurs qui restèrent stupéfaits de voir qu'ils étaient en même nombre qu'à leurs propres pieds. Le même épisode est arrivé à M. de Brazza chez les Pahouins sur l'Ougoué.

Méfiants encore, ils demandèrent : « Pourquoi est-il blanc? » On ne savait que répondre quand un boy du capitaine s'imagina de dire : « Parce qu'il se lave souvent! » L'explication parut concluante. et le blanc n'excita plus l'effroi.

(1) Le capitaine Coquilhat vient de publier un livre d'un haut intérêt, intitulé *Sur le haut Congo*, où il donne le récit de ses travaux. C'est un véritable chapitre de l'histoire de la création de l'État du Congo.

Depuis cette époque, ces indigènes se sont bien apprivoisés. Particulièrement avides d'étoffes européennes pour se protéger contre le froid, ils sont déjà venus plusieurs fois à Léopoldville pour vendre leur ivoire en vue de se procurer des tissus.

Voici une anecdote récente qui montre, sous des côtés intéressants, l'état d'esprit et les tendances de ces Bayanzis.

M. Glave, agent de la société Sanfort, est établi à l'Équateur dont la station de l'État a été partiellement abandonnée depuis 1885. Il prit à son service l'esclave d'un homme libre de la localité.

Ce noir est très adroit chasseur, et il était souvent employé à aller à la chasse avec le fusil de son nouveau maître. Une rivalité féminine le fit l'ennemi juré d'un noir libre d'une localité voisine, et celui-ci, le rencontrant seul à la chasse dans un champ de manioc, lui dit : « Maintenant que je suis seul avec toi, je vais te lier et t'emmener. » — « Je ne suis pas un enfant pour qu'on me lie, sans que je me défende, » répondit l'esclave chez qui le contact des blancs avait réveillé la dignité. Il avait à peine prononcé ces mots, que l'homme libre lui lança l'une de ses sagaies qui troua le pagne de l'esclave. Ce dernier riposta, immédiatement et à bout portant, par un coup de fusil, chargé de petits plombs, qui ouvrit tout le bas-ventre de l'agresseur. La plaie était énorme et excita l'étonnement des noirs.

L'homme ainsi atteint jeta un grand cri et tomba à la renverse. Il mourut quelques heures après.

L'émoi fut très grand dans le village du mort, aussi bien que dans le village du meurtrier. Un homme libre tué par un esclave! C'était le renversement des coutumes les plus invétérées. Il est sans exemple, chez les nègres, qu'un esclave ose non pas seulement lever la main sur un homme libre, mais même se défendre contre lui.

M. Glave, tenant beaucoup aux services de son noir, voulut arranger l'affaire, en offrant d'indemniser la famille du mort. Il ne rencontra qu'un refus furieux : « Nous n'entrerons en pourparlers qu'après avoir eu la vie de l'esclave et tué un homme libre de son village! »

Devant pareil ultimatum du village de la victime, tout était à craindre. M. Glave se rendit, le soir même du meurtre, chez le propriétaire de l'esclave, car c'était ce propriétaire qui était désigné comme l'homme libre à occire par la vindicte de la population en effervescence, et il lui dit : « Prenez garde. et surtout ne vous endormez pas la nuit. »

Ledit propriétaire était un petit vieux nègre, assez humoristique et mordant à l'occasion. Sur cet avis, il se mit à marcher à grands pas lents devant son chimbèque; mettant son bonnet de peau de singe sur l'oreille et faisant claquer ses doigts, il répondit : « C'est admirable! Mon esclave tue un homme

libre, puis se réfugie dans la maison du blanc où il est en sûreté. Puis le blanc vient me dire : Vous ne pouvez pas dormir ! Ainsi je suis condamné à mourir de sommeil, si je ne veux pas être tué pour mon esclave. »

Malgré sa rebuffade, le gaillard fut assez habile pour ne pas se mettre en danger de perdre la vie.

Cependant la situation entre les deux villages était très tendue et se prolongeait. Elle menaçait de dégénérer, comme de coutume, en une guerre interminable et désastreuse, quand un féticheur vint en secret trouver M. Glave et lui dit qu'il avait le moyen d'arranger l'affaire, si une juste et honnête récompense lui était, bien entendu, assurée.

Ce moyen, le voici : « J'ai vu, dit le sorcier, la victime peu d'heures après sa mort et j'ai constaté, par l'énorme plaie béante, que son foie sentait mauvais, qu'il était en putréfaction. Donc cet homme était mort bien avant le coup de fusil, car il ne pouvait vivre avec un foie pourri. L'esclave n'a eu affaire qu'à son esprit et il n'a pu le tuer ! »

Cette remarquable déclaration influa-t-elle sur la population irritée du village, au point de l'apaiser? Je n'ai pu le savoir, ajoute le capitaine, mon témoin ayant dû quitter l'Équateur le lendemain. Seulement, quelques jours après, les colères étaient calmées, et la famille acceptait l'indemnité offerte par M. Glave, soit un millier de mitakos ou 150 francs.

Tel est le taux d'une vie humaine chez ces nègres du haut Congo, et aussi le prix auquel on peut y éviter une guerre et la suspension du commerce!

Nous rencontrons souvent les pirogues isolées de ces Bayanzis, allant vendre de l'ivoire à Kintamo et chargées à pleins bords. Quelques noirs seulement sont debout, le corps tendu, aidant à la descente par la pagaie. Un coq vivant, symbole de ces peuplades, est à l'avant du canot, sur lequel se trouvent des parapluies ouverts et aux couleurs bariolées, ainsi que des petits drapeaux en étoffes variées et éclatantes.

A partir du confluent du Kassaï, là même où commencent les tribus Bayanzis, me dit encore mon compagnon, le blanc n'est plus appelé Mondelé, mais Batendelé, c'est-à-dire homme de Stanley. Stanley est resté l'homme légendaire dans tout le Congo. Lorsqu'il vint, à son deuxième voyage, avec le steamer sur lequel nous naviguons, afin d'éviter les ressentiments de sa fameuse descente, il avait rasé sa moustache pour ne pas être reconnu. Il le fut néanmoins et on n'avait pas oublié son nom : Tendelé.

Sur le haut Congo, samedi 8 octobre.

Nous avons dû atterrir à 4 heures et demie, faute de bois, dans un hameau du grand village de M'souata, où règne le nègre que Stanley a

popularisé sous le nom de Papa Gobila, et où séjourna le malheureux lieutenant Janssen qui s'y noya dans le Congo. Gobila est devenu très riche et ne manque pas d'aplomb. Il insista naguère pour acheter un des steamers de l'État avec des étoffes. Croirait-on que notre débarquement a fait fuir la population du hameau! Elle voit cependant le passage des steamers depuis six ans, et ces steamers n'ont apporté sur le fleuve que prospérité et sécurité pour ces sauvages. Il faut que la crainte de l'homme soit réellement devenue héréditaire chez eux.

Partis de bon matin, nous sommes allés au village de Gobila, mais le personnage était absent, et nous avons continué immédiatement notre voyage. Nous sommes occupés à doubler la pointe de Ganchou; le courant est si fort que nous avons dû détacher les pirogues qui la franchiront à la pagaie. Le Congo prend d'énormes dimensions; il a certes plus de trois kilomètres. Le capitaine Van Gèle me montre dans le lointain le point où le Kassaï se jette dans le Congo. Nous serons à Kwamouth dans le courant de l'après-dîner.

Kwamouth, dimanche 9 octobre.

Hier, en quittant M'souata, le capitaine Van Gèle et moi nous sentîmes pris d'affaissement. Le capitaine se remit de suite, mais ma prostration ne fit

qu'augmenter et je fus obligé de me coucher sur l'une des banquettes.

C'est avec quelque peine que je pus même observer les magnifiques sites qui se présentaient devant nous, les roches bréchiformes de la pointe de Ganchou, l'énorme élargissement du Congo, le Kassaï arrivant au fleuve par une vallée étroite et, plus haut, le Congo descendant entre ses hauts escarpements.

De la pointe de Ganchou, qui est sur la rive droite, nous traversâmes obliquement le fleuve jusqu'à une berge sableuse couverte de la sensitive épineuse qui se rencontre tout le long du Congo; après s'être assuré que les pirogues doublaient la pointe à leur tour, le capitaine fit de nouveau mettre cap sur la rive droite, où il voulait faire du bois. Le Congo a réellement la largeur d'un bras de mer. Durant cette traversée, mon accablement était devenu très fort. C'est le plus intense que j'aie encore éprouvé. J'étais en pleine somnolence et j'avais presque perdu l'usage des membres. Le capitaine me gourmandait. — « C'est absolument votre faute, me disait-il. Vous vous surmenez outre mesure. Vous travaillez sans cesse, l'attention en éveil, l'esprit tendu. Personne n'y résisterait. »

Mais aussi comment pourrait-on traverser impassible de pareilles régions, quand on y voyage pour la première fois.

Les pirogues nous ayant rejoints, nous y descendîmes, après que j'eus fait détacher quelques spécimens des roches de la rive, et nous traversâmes le Congo pour aborder au confluent du Kassaï qui était devant nous. Sur l'escarpement triangulaire formé par ce confluent, se voyait, à mi-côte, un grand bâtiment couvert de chaume, comme le sont les stations de l'État. C'est, en effet, l'ancienne station de Kwamouth (Bouche du Kwa), créée à l'époque où il fallut occuper solidement la rive gauche de cette partie du Congo. Les indigènes appelaient le grand affluent le Kwa. On sut plus tard, par la descente hardie en pirogues du lieutenant Wissman, qu'il n'est autre que le Kassaï dont Livingstone avait découvert les sources, en 1855, dans sa mémorable traversée de l'Afrique. Et le nom de Kassaï fut restitué au Kwa.

L'ancienne station de Kwamouth est occupée par la mission française des Pères du Saint-Esprit. Un clésiastique est en effet à la rive, quand nous abordons. J'étais si affaissé que l'on dut presque me porter à terre, et j'eus besoin de deux bras pour gravir la pente jusqu'à la mission. Nous y fûmes reçus par le Père Kraaft, qui s'empressa de me conduire dans une chambre, où je me couchai.

Voyant que je désirais dormir, mon excellent capitaine me fait ses adieux et retourne à son bord. Il partira demain au jour pour atteindre d'abord l'Équateur, où il complètera, en hommes et en approvi-

sionnements, son expédition, puis il s'engagera dans l'Oubangi, franchira les rapides de Zongo et naviguera vers l'est pour résoudre en fait la question de la jonction de l'Ouellé et de l'Oubangi. C'est l'un des plus beaux problèmes géographiques qui restent à résoudre dans l'Afrique équatoriale. Prévue par M. A.-J. Wauters depuis plusieurs années, cette jonction serait un admirable complément à l'énorme système fluvial du Congo. La solution de la question est remise en bonnes mains. Si elle ne sort pas cette fois, il faut que la rivière présente des difficultés insurmontables (1).

J'étais l'objet des soins les plus attentifs du Père Kraaft. Il m'apporta des rafraîchissements et m'engagea à manger, mais le besoin de sommeil l'emportait sur tout le reste. Vers six heures, le capitaine Van Gèle m'envoya, par une pirogue, un sac de riz oublié, des fruits et des œufs.

Il venait de supporter une semaine de privations, — car, en dehors de la chèvre de Lischa et de quelques poulets, nous n'avions pu obtenir de ravitaillements, — et il s'empresse de se dessaisir, pour me les offrir, des premières douceurs qu'il peut se procurer.

J'essayai de me lever vers sept heures pour le dîner. Mais je ne sus presque rien prendre, et je retour-

(1) On sait que, dès le mois de février suivant, le capitaine Van Gèle informait le gouvernement de l'État qu'il avait franchi les chutes de Zongo et remonté l'Oubangi jusqu'au 22e méridien, c'est-à-dire jusque près du point où Junker avait descendu l'Ouellé. L'identité des deux rivières, prévue par M. A.-J. Wauters, était donc démontrée.

nai de suite me mettre au lit. Je dormis d'un trait jusqu'à six heures. J'avais surabondamment transpiré. Je me lève sans peine et vais déjeuner avec un certain appétit; mon mal avait disparu. Je marchais facilement et me sentais rempli d'activité. C'était donc une simple fatigue. Passer sept jours en bateau sans mouvement, absorbé par l'étude de cette région si nouvelle, c'était, malgré la société sympathique dont je jouissais, plus que je n'avais pu en supporter. Mais une bonne nuit à terre avait suffi pour me reposer complètement.

En effet, je montai, avant les ardeurs du soleil, sur le sommet de la colline qui borde le Kassaï, pour observer la configuration de la région et en mesurer la hauteur à l'hypsomètre.

Ces escarpements ont beaucoup perdu de leur hauteur depuis le Stanley-Pool, où ils ont de cent cinquante à deux cents mètres. Ici, ils n'ont guère que soixante mètres et sont déboisés sur une large échelle. Presque partout des herbes, mais avec beaucoup de brousse, reste probable et même, à mon avis, incontestable de l'ancienne forêt disparue. Les *borassus* exclusivement continuent à se développer. Le sol de cette colline est du sable grossier avec lits argileux, absolument le même qu'à Kimpoko et à Léopoldville, le même encore qu'entre Loukoungou et le Stanley-Pool. La constance de ce dépôt est un fait important, car elle montre l'unité d'action et d'a-

gents qui l'ont produit sur ce vaste espace. De même, ses relations avec le cours du Congo indiquent que c'est à celui-ci qu'il est dû, lorsque le fleuve a successivement creusé son lit. Ce phénomène m'est du reste familier. Nos fleuves européens et leurs abords, — la Meuse notamment, dont j'ai eu tant à étudier la formation de la vallée et ses dépôts, lorsque j'en fouillai les cavernes il y a plus de vingt ans, — présentent des circonstances étroitement comparables, et la solution des unes entraîne la solution des autres. En descendant d'ici à l'embouchure du Congo, j'aurai l'occasion de faire encore beaucoup d'observations sur cette question, qui se pose nettement dès aujourd'hui.

Près de la rive du Kassaï, les roches jaunes bréchiformes sont en affleurement. Voilà les premières observations à noter sur le profil géologique que j'ai à lever à ma descente vers Léopoldville.

Nous avons eu une rude alerte ce matin. Au moment du déjeuner, Sani, le Haoussa-cuisinier et les huit Bangalas s'avancent assez penauds. Sani salue militairement : « Notre pirogue a disparu ! » Nous nous précipitons à la rive avec le Père Kraaft. La corde a été coupée, semble-t-il. « Ou le canot a été volé, me dit mon hôte, et nos natifs, grands voleurs, sont bien capables de l'avoir fait ; ou bien, insuffisamment attaché, il a brisé ses amarres et sera descendu dans la grande baie de Ganchou. Je vais faire appe-

ler le chef et lui promettre une bonne récompense. »

Je revenais de prendre les mesures hypsométriques, lorsque les Bangalas vinrent m'informer que le canot se trouvait amarré à sa place, sans qu'on sût comment. Je soupçonne le capitaine Van Gèle d'avoir voulu donner une leçon aux pagayeurs, en faisant enlever la pirogue non surveillée, puisqu'ils étaient allés se loger dans un chimbèque et non à la rive, me sachant malade. Leur émoi fut grand et je crois que la leçon portera ses fruits.

Le costume des missionnaires me paraît bien peu approprié au climat. Ils portent une soutane noire serrante qui doit être fort pénible. Du reste, ils sont à un régime peu confortable. A part le thé, le café et le sucre, leur nourriture et leur boisson sont exclusivement indigènes. Ils sont quatre Pères à la mission de Kwamouth, mais trois d'entre eux sont en ce moment sur le Kassaï. Ils sont occupés à évangéliser les noirs, dont ils ne se louent du reste pas. « Les Batékés, me dit le P. Kraaft, sont particulièrement peu perfectibles. Ils seront les derniers du Congo à se civiliser. Le seul progrès que je constate parmi eux depuis un an et demi, est une augmentation de sécurité et de confiance pour le commerce et de besoins pour les populations. Leur imprévoyance est incroyable. Chaque année, à plusieurs reprises, ils n'ont pour nourriture que le manioc sur pied : le maïs, les patates douces, les arachides,

les bananes leur manquent. Ils viennent alors à la mission offrir un mitako pour trois ou six bananes, suivant l'urgence. Leur boisson est de la bière de cannes qu'ils achètent dans l'intérieur; ils ne boivent guère de malafou, parce que le palmier Élaïs, son grand producteur, fait défaut dans la contrée. Plus haut, chez les Bayanzis, on fait de la bière de bananes. Ils souffrent fréquemment de maladies pulmonaires, surtout pendant la saison sèche. »

Les missions du St-Esprit existent depuis dix-huit ans à la côte d'Afrique, et se sont successivement étendues vers l'intérieur. Elles sont en ce moment au nombre de six, à Landana, à Nemlao près de Banane, à Saint-Antoine vis-à-vis de Banane, à Boma, à N'insolo près de Brazzaville et à Kwamouth. Il est probable que cette dernière ira prochainement s'établir sur la rive française de l'Oubangi. Le ravitaillement dans le Haut-Congo est fort coûteux. Une commission a établi que le transport d'une charge (soixante-cinq livres anglaises ou trente kilogrammes) coûte, de Boma au Kassaï, 70 % de sa valeur, et de Paris à la Mission de N'insolo, 90 à 100 %.

X.

EXCURSION AU CONFLUENT DU KASSAI. — RETOUR A LÉOPOLDVILLE (Pl. I.)

Incartade des Bangalas. — Descente en pirogue. — Le conglomérat de M'souata. — Les grès transformés en limonite. — Entravé par le vent. — Une tornade. — *Black water River*. — Entrée dans le Stanley-Pool. — Un troupeau d'hippopotames. — Les *Dover Cliffs*. — Nouvelle tornade. — Après six jours de descente. — Visite à Brazzaville. — Étrange esprit de solidarité chez les indigènes. — Nouvelle excursion à Kinchassa. — Deux jours de malaria. — Ngaliéma. — Préparatifs de départ.

Sur le Haut-Congo, lundi 10 octobre 1887.

Cette fois, c'est sérieux. Le point culminant de mon voyage a été atteint et ne sera plus dépassé. Je reviens vers la côte. Il est vrai que ce sera probablement par le chemin des écoliers.

Me voici donc en pirogue et, de nouveau, aux mains des Bangalas. Cauri avait été désigné pour diriger ma nouvelle équipe. Mais l'honnête noir a trouvé que j'écris trop de « books ». Cela l'a mis en défiance. Au moment du départ de Léopoldville, il s'était esquivé et fait remplacer par..... l'un des

quatre récalcitrants de Kimpoko. Il fallait leur montrer, avant de quitter Kwamouth, qu'ils devaient renoncer à leurs tentatives d'insubordination.

Samedi matin, à l'exemple du capitaine Van Gèle, j'avais distribué cinq mitakos à chacun de mes dix noirs. C'était leur ration de cinq jours, et ils devaient acheter des pains de manioc au prix d'un mitako le pain. Le capitaine leur avait dit : « En outre, vous aurez du riz si votre maître est content de vous à la descente. »

Les huit Bangalas firent, sans tarder, un petit calcul nègre : Nous n'achèterons pas de vivres; une fois en route, il faudra bien que le blanc nous donne du riz, et nous garderons les mitakos.

Mais la manœuvre fut flairée à temps. Hier au soir, je les faisais réunir et leur demandais combien ils avaient chacun de pains de manioc : « Huit en tout au lieu de vingt-quatre. — Et vos mitakos? Qu'en avez-vous fait? — Nous ne les avons plus. — Écoutez bien ceci. Ceux qui, demain matin, n'auront pas leurs trois pains de manioc, auront de mes nouvelles. »

Ce matin donc, ayant fait transporter mon attirail dans la pirogue, je descendis au point d'embarquement, avec Sani et Saïd traînant une chèvre que je venais d'acheter pour le voyage. « Mettez-vous en ligne avec vos chiquanques et déposez-les à terre. » Au lieu de vingt-quatre de ces pains de manioc, il

n'y en avait que vingt-trois. En toute autre circonstance, j'aurais ri de la gaminerie, mais, aujourd'hui, il s'agit, au moment d'une expédition périlleuse, d'être inflexible sur la discipline. « Qui n'a que deux chiquanques? » Pas de réponse. « Que chacun relève ses trois chiquanques. » — L'un d'eux resta naturellement avec deux pains seulement. On l'obligea à en acheter un troisième, et, ayant fait mes adieux au bon missionnaire qui m'avait si cordialement accueilli, je m'embarquai dans mon tronc d'arbre.

Il fait délicieux de fraîcheur. Une violente tornade avait éclaté à trois heures du matin, avec grands coups de tonnerre et pluie diluvienne. Le ciel est couvert et l'air calme. La nouvelle pirogue n'est pas de navigation désagréable. Moins de stabilité en apparence que la grande, et voilà tout. Comme nous descendons, les pagayeurs ont moins de mal et sont poussés par l'attrait du fameux Kintamo.

Le chef bangala est à l'avant, aidé par un autre; à l'extrême pointe de l'esquif, la chèvre qui a parfois des désespoirs d'avoir quitté la terre. Vient ensuite mon fauteuil, formé d'une pièce de toile à voile tendue sur des montants; devant moi, sur le fond de la pirogue, mes papiers et mes instruments. Au centre, mes bagages, sur lesquels sont assis Sani et Saïd. Enfin, à l'arrière, les autres Bangalas debout et pagayant.

Nous avons rencontré, une heure après notre départ, le canot du capitaine Martini remontant le Congo. Il faut donc près de onze jours pour venir en barque de Léopoldville à Kwamouth.

Il ne peut plus être question maintenant d'observer et d'admirer les sites. Toute l'attention doit se concentrer sur les roches et sur la direction à donner à la pirogue pour les atteindre, car la descente ne peut avoir lieu au fil de l'eau ni le long d'une même rive; nous devons décrire un véritable lacet sur le grand fleuve, passant d'une rive à l'autre, suivant les affleurements des couches.

J'ai bien commencé. De grandes masses de roches étaient visibles sur la rive gauche, à la pointe de M'souata, à peu près vis-à-vis de la pointe de Ganchou. C'étaient des conglomérats à gros éléments, surmontés par les grès jaunes et bruns du Stanley-Pool. Le fait est intéressant, parce que, à la cataracte de Léopoldville, les grès bruns reposent sans intermédiaire sur les roches rouges felspathiques qui forment le sous-sol de la région des chutes, depuis le Pool jusqu'au delà de Mannyanga.

Nous descendions tranquillement depuis quatre heures et nous avions déjà fait un bon chemin, quand un fort vent, venant du côté du Pool, se mit à souffler. Le Congo se remplissait de vagues. Je fis arrêter près d'une petite rivière. Avec un pareil vent contre lequel nous devons lutter de face, et l'agita-

tion du fleuve, une maladresse peut faire chavirer la pirogue fort chargée et, au plus mal, nous noyer; ou tout au moins me faire perdre mes notes, fruit de mon voyage, jeter les caisses de vivres, tente, lit, etc., au fond du Congo et me tenir en détresse sur ses rives. Il vaut mieux stopper jusqu'à l'apaisement du vent.

Sur le Haut-Congo, deuxième jour de descente,
mardi 11 octobre.

Nous avons repris notre marche hier vers midi et avons navigué jusqu'à cinq heures, en tout neuf heures pour la journée. Les affleurements de roches sont très nombreux et formés de conglomérats, de quartzites bruns et de grès jaunes bréchiformes. Les couches y décrivent de larges ondulations surbaissées.

Partis aujourd'hui avant sept heures, nous avons encore dû nous arrêter, comme hier, à cause du vent.

Les Bangalas se montrent dociles.

Sur le Haut-Congo, 3e jour de la descente,
mercredi 12 octobre.

Les jours se ressemblent; nous passons d'une rive à l'autre. Ce matin, cependant, le vent est plus violent. J'étais occupé, vers onze heures, à étudier de beaux affleurements de grès blancs tendres, un peu en amont de l'île Pourourou. Nous ne devions plus les quitter de la journée. Je les voyais se transformer

par place en limonite, ce qui me donnait l'explication des masses de grès ferrugineux de Lischa et de l'île Pourourou. Ce sont évidemment les eaux du Congo qui ont opéré et opèrent encore cette mutation de substances; je viens de l'observer en action. Cette circonstance, jointe à la coloration ocreuse et rougeâtre des sables et du limon déposés aujourd'hui ou jadis par le fleuve, me porte à croire que ses eaux sont fortement chargées de principes ferrugineux auxquelles elles pourraient devoir leur couleur brune. Comme je rapporte des flacons des eaux du Congo, puisées en divers points, l'analyse chimique en décidera à mon retour.

J'en étais à cette étude, quand le vent fraîchit si fort que je n'osai me rembarquer. Pendant que je déjeunais, un Bengala m'apporta un des poulets. Il était noyé. Il fut facile de voir que le nègre était coupable du méfait, mais je crus pouvoir fermer les yeux. Seulement, quand il me demanda sa victime pour la manger, je la fis jeter dans le Congo.

Vers deux heures, le vent sembla diminuer. Je demandai au chef bangala si on pouvait se rembarquer : « Malamou » (bon), me répond-il. A peine avions-nous démarré qu'une vague est sur le point de nous faire chavirer. Nous descendons de suite à terre. et le vent souffle de plus belle. A quatre heures, tonnerre lointain. L'horizon se charge sur la rive gauche. C'est une tornade. Le spectacle fut naturel-

lement très beau, mais j'en ai assez parlé en d'autres occasions. L'important pour moi était ailleurs. C'était la première fois que j'allais subir le météore sous la tente. Comment se comporterait celle-ci devant l'ouragan? Je la fis dresser *presto*. L'orage arrivait comme on finissait. La première rafale faillit enlever du coup le second toit. On le remit avec peine et il fallut, pendant un quart d'heure, trois hommes à chaque montant. Puis vint la pluie. Le second toit fut percé, mais la tente ne le fut pas. En somme, tout s'est bien passé et se passera bien à l'avenir de ce côté. Cette résistance aux éléments paraissait intéresser mes sauvages, qui m'aidèrent avec entrain.

Ma santé est de nouveau remise. L'appétit est revenu et le sommeil est bon. Le meilleur criterium que j'aie observé à cet égard est le sommeil. Une mauvaise nuit est le signe certain que l'équilibre est rompu. Toujours elle a précédé mes jours d'accablement.

Sur le Haut-Congo, 4e jour de descente,
jeudi 13 octobre.

L'orage d'hier avait entièrement disparu dans la soirée. Mais, vers onze heures, je fus réveillé par les vagues battant la rive avec fureur. La pirogue est-elle surveillée? Pas le moins du monde. Les Bangalas sont campés à trente pas sous des arbres. Le chef

vint seul à mon appel; les autres firent la sourde oreille. Il fallut les secouer rudement pour les réveiller et les amener avec leurs hardes à la rive. Je dois constater qu'ils le firent sans murmurer.

La journée a été bonne; nous avons navigué tout le temps; la nuit allait tomber comme nous débarquions pour camper. Nous nous étions arrêtés, vers midi, à Lischa, pour le ravitaillement, puis nous avions atteint la *Rivière aux eaux noires*, l'une des attractions de mon excursion au Kassaï. Nous y pénétrâmes jusqu'à une longueur de deux cents mètres. Mais les eaux, au lieu d'être fortement colorées, sont sensiblement plus claires que celles du Congo. Cependant, en montant avec l'*En-Avant*, j'avais observé qu'elles avaient un reflet noirâtre. C'est donc, à ce qu'il semble, un effet de réfraction, semblable à celui que j'observais en entrant dans le Congo, lorsque je crus que notre paquebot pénétrait dans un champ tourbeux. J'ai pris un flacon d'eau dans cette rivière.

Néanmoins les éléments d'études se compléteront. Le capitaine Van Gèle, non moins que Stanley et Grenfell, a observé au nord de l'équateur plusieurs affluents du Congo, dont les eaux sont noires comme de l'encre, notamment l'Ikélemba, le Rouki et le N'ghiri. Les eaux qui sortent du lac Matoumba sont couleur café au lait, ainsi que celles du lac Léopold II. D'autres rivières sont blanches,

comme l'Oubangi et le Kassaï, qui ne se colore en brun que le long de la rive droite et seulement à partir de sa rencontre avec les eaux provenant du lac Léopold II.

Le capitaine Van Gèle m'a promis de m'envoyer des flacons d'eaux puisées dans les rivières les plus colorées qu'il rencontrera (1).

Sur le Haut-Congo, 5e jour de la descente,
vendredi 14 octobre.

La chèvre a été abattue hier au soir, et une grande partie en a été laissée aux Bangalas, qui s'en régalèrent, même de la peau qu'ils mangent après en avoir grillé les poils.

Si la journée d'hier fut bonne, il n'en sera pas de même aujourd'hui, alors que je me croyais sûr de camper ce soir au pied des *Dover Cliffs*, les insaisissables. Dès huit heures et demie, le vent s'éleva et l'on peut juger des vagues; le Congo n'a pas ici moins de deux kilomètres.

Nous avons heureusement pu nous rembarquer avant midi, et nous pourrons encore faire une bonne étape.

(1) Il a tenu parole. J'ai reçu trois spécimens provenant des rivières citées plus haut. De leur analyse et de celle des eaux du Congo que j'ai rapportées, il résulte que les colorations noires et brunes de ces eaux sont dues à des matières organiques dissoutes et annoncent la présence, dans le Haut-Congo, de vastes amas de végétaux en décomposition ou décomposés.

Comme, en ces lieux, tout se passe donc autrement qu'ailleurs! Samedi dernier, j'étais sans mouvement, le corps et l'esprit également annihilés, ne pouvant que me tenir couché et dormir, avec perte complète d'appétit. Un jour de sommeil, et tout disparaît. La réfection est aussi prompte que le délabrement, et je n'ai plus rien ressenti, malgré les fatigues de cette descente, car je compte pour grande fatigue la nécessité de passer la journée en pirogue sans pouvoir faire un mouvement. L'appétit est revenu, le sommeil bon et le travail facile.

L'après-dîner a été torride. Le dessus des mains me brûlait parfois au point que je devais les plonger dans le Congo pour les rafraîchir.

A l'entrée du Pool, 6e jour de descente,
samedi 15 octobre.

Nous nous étions rembarqués hier vers la fin de la matinée. Les Bangalas travaillèrent bien; les roches varièrent peu, de sorte qu'à cinq heures et demie nous entrions dans le Stanley-Pool, merveilleux de dessin et de couleur sous un soleil au déclin. C'est un spectacle à ne pas oublier.

Une suite de plans, eaux et îles alternativement, font paraître la grande nappe plus immense encore. Les eaux avec des teintes argentées et dorées, les îles plates, bordées de sable jaune, portant des arbres

çà et là ou des masses en forêts, tout cet ensemble se dégrade et s'enfonce dans une brume claire. Au loin, à l'horizon, se dessinent de hautes collines, dans un voile de vapeurs, avec des pics rocheux ou boisés.

Ce matin, les pagaies se mettent en mouvement dès l'aube pour suivre la rive nord du Pool et atteindre enfin les *Dover Cliffs*. C'est manifestement la voie que Stanley suivit il y a dix ans, et je comprends que son âme fut inondée de poésie et d'admiration à la vue de ce splendide horizon. L'eau est calme et l'air d'une tranquillité profonde; nous avançons vite, quand, au détour d'une pointe, comme dans une féerie, se présentent de hautes collines à pic, éclatantes de blancheur et bordant en courbe tout le côté du Pool; ce sont, en d'autres termes, les *Dover Cliffs* tant désirées. Sur notre gauche, se détachent les îles vues hier et noyées dans un brouillard transparent.

Mais voici un autre spectacle. Sur un banc de sable, se trouve juché un troupeau d'au moins trente hippopotames de toutes tailles. Il y avait d'énormes bêtes et des jeunes à peine gros comme des porcs. Ces monstres étaient dressés sur leurs pattes basses et massives ou couchés sur le ventre; d'autres étaient à moitié dans l'eau; d'autres encore émergeaient du fleuve ou y rentraient, ce qui m'a empêché de les compter au juste. Ils

étaient là à digérer la pâture qu'ils avaient prise à terre pendant la nuit et nous regardaient passer à une centaine de mètres, sans effroi, d'un air curieux et tranquille, comme abrutis. Quelques-uns se sont montrés à demi-portée de fusil, la tête seulement hors de l'eau.

C'était des exclamations de la part des Bangalas, qui demandaient que j'en abattisse un, ce qui leur eût donné un jour de bombance. Je n'avais pas pris mon fusil avec moi, et, l'eussé-je eu, je ne m'en serais pas servi. Car, en supposant que j'eusse eu l'adresse d'envoyer une balle dans le cerveau de l'un d'eux, comme le tué coule immédiatement à fond et ne revient flotter que quelques heures après, je n'eusse certainement pas perdu ces heures à attendre, non plus que les deux ou trois suivantes, pour le dépècement du monstre et la ripaille de mes sauvages.

Nous avons donc pacifiquement passé au milieu de ces vestiges des anciens mondes, tout comme ils nous laissaient passer.

Je veux aborder les *Dover Cliffs*. Mais, pour cela, il faut traverser une petite plaine herbue qui me sépare de la falaise. C'est un marais. Je monte sur les épaules de Sani, comptant en sortir au bout de quelques pas. Il faut bientôt y renoncer et revenir à la pirogue pour atteindre, d'un autre côté, le but en vue. Nous y parvenons.

Les *Dover Cliffs* sont de véritables falaises et leur nom leur a été bien donné, car elles rappellent à tous égards les falaises de la Manche. Comme elles, elles sont à pic, à arètes découpées par des ravins et d'une blancheur éclatante. Mais, à part ces similitudes d'aspect, leur différence est fondamentale et rend ces similitudes mêmes particulièrement étranges. Les falaises des côtes anglaises et françaises, au voisinage du Pas-de-Calais, sont de la craie; ici, c'est du sable agglutiné. D'un côté, du carbonate de chaux; de l'autre, de la silice.

Ces couches des *Dover Cliffs* du Stanley-Pool sont donc un grès blanc, très tendre, en couches horizontales. Le dépôt doit avoir une épaisseur d'au moins cent mètres et même de cent cinquante à deux cents mètres, à en juger par mes observations des autres jours; il repose sur du quartzite brun et sur des grès jaunes bréchiformes qui forment le lit du Congo du Stanley-Pool jusqu'au Kassaï et plus haut. J'y cherchai en vain des fossiles. Je n'en vis pas de traces.

Mon observation était finie à dix heures, et, rentrant en pirogue, je dis aux Bangalas : « Allez vite pour que nous puissions arriver aujourd'hui à Kintamo. » Mais mes sauvages me montrent le ciel, où les nuages s'abaissent et sont balayés vivement. Encore une tornade. Au bout d'une demi-heure, nous abordons précipitamment. Les éléments

étaient en fureur, et il y avait danger à tenir le fleuve, même dans l'étroit chenal où nous étions. Ma chaise est portée à terre et protège mes papiers et mes échantillons, pendant que j'endosse mon *puncho*. C'est un vêtement merveilleux. D'étoffe imperméable, ample, avec une simple ouverture pour passer la tête, il met à l'abri comme une tente. Lorsqu'on est assis, que le casque protège le crâne, la figure et le cou, on peut braver toutes les ondées, fussent-elles équatoriales. J'ai ainsi laissé passer la bourrasque sans inconvénient, en commandant mon déjeuner et en le mangeant. La tempête et mon repas finirent en coïncidence, et quoiqu'il plût encore, nous nous remîmes en route, et bien nous en prit : à trois heures, la pluie n'avait pas cessé.

Léopoldville, dimanche 16 octobre.

Nous sommes arrivés ici hier, à la chute du jour. Mes amis, prévenus qu'une pirogue était en vue, étaient descendus au port et me firent la réception la plus cordiale. Le capitaine Thys était arrivé pendant mon voyage pour veiller au montage du steamer que la Compagnie des études du chemin de fer a fait transporter au Pool. Il remontera ensuite aux Bangalas et à Louébo, sur le *Stanley*.

M. de Chavannes nous a invités à déjeuner au-

jourd'hui à Brazzaville. Nous nous y sommes rendus avec le capitaine Thys et le lieutenant Liebrechts, en allège, grand canot en fer, largement évasé. Trente-deux Bangalas, le torse nu, un pagne blanc aux reins, un fez rouge à floche bleue sur la tête, garnissaient les bords du bateau, serrés les uns contre les autres, la pagaye en main et la maniant vigoureusement sur le rythme de chœurs variés. Cela avait vraiment grand air sur cet admirable Pool.

Pendant la réception cordiale qui nous est faite, notre hôte cite une anecdote récente, qui est caractéristique des rapports des noirs entre eux.

Au cours d'un voyage à Kintamo pour la vente de l'ivoire, un Bayanzi se prend de querelle avec un de ses compagnons de pirogue au village de M'foua sous la station de Brazzaville, et il le tue. L'assassin est saisi, conduit près du blanc et exécuté. Personne ne réclame contre l'exécution, ni les Bayanzis ni les indigènes de M'foua. Mais, après coup, le chef M'foua se fait payer par les Bayanzis, pour sang versé par l'assassin sur le territoire du village, cinq à six cents mitakos, soit une valeur de 75 à 90 francs.

Les Bayanzis payent et s'en vont. Quelques jours après, ils saisissent, pour se rembourser, un homme de Kinchassa et sa pirogue chargée de poissons. Une palabre s'engage entre les gens de Kinchassa et de M'foua, et tout se découvre. Le

blanc, pris pour arbitre, fait restituer les mitakos aux Bayanzis, l'homme, la pirogue et ses provisions aux habitants de Kinchassa. Le conflit fut ainsi apaisé, mais, de ces sortes de pratiques, résultent souvent de longues guerres, des villages incendiés, la fermeture des sentiers de caravanes et de la voie du fleuve, et autres actes de violences et d'entraves au commerce.

Voici, me disent M. de Chavannes et le lieutenant Liebrechts, comment se traitent en règle générale les indigènes de village à village.

Un village A vole à l'improviste un village B et se met en garde contre les représailles.

B, pour se couvrir de cette perte, se met à voler, à son tour et également à l'improviste, un village C qu'il sait plus important que le village A et se met de même en garde.

C tombe sur A qui est sans méfiance à son égard, et se rembourse du vol commis par B.

Les trois villages se réunissent en palabre à la suite de laquelle A restitue à B ce qu'il lui a pris, pour que B restitue ses vols à C et que C restitue ses rapines à A; sinon, c'est la guerre.

Cet écheveau compliqué de déprédations, basé sur un singulier sentiment de la solidarité, est pratiqué constamment dans tous ces pays. Il explique l'insécurité dans laquelle vivent les indigènes, leur méfiance, leurs guerres, leur isolement. L'in-

fluence du voisinage des blancs pourra seule y mettre fin.

Léopoldville, lundi 18 octobre.

Je désirais revoir les roches de Kinchassa. Les fossiles me manquent, et M. Chavannes m'a dit hier en avoir vu à la pointe de Ganchou, où nous avons passé lorsque je n'étais pas en état de me livrer à l'étude. Les roches de Kinchassa sont les mêmes que celles de Ganchou. Peut-être y rencontrerai-je ce que je désire vivement.

Le lieutenant Liebrechts s'empressa de me seconder. La pirogue et huit Bangalas étaient prêts ce matin, et je me rendis rapidement aux petites îles circulaires rocheuses devant Kinchassa. Les Bangalas étaient contents et obligeants. Ils firent spontanément le service d'équipe géologique, mais ce fut en vain. Je ne vis pas de fossiles.

Je traversai le Pool et allai à M'foua à la factorerie française, dirigée par mon compatriote Delcommune. Il m'a montré un grand stock d'ivoire, acheté aux caravanes indigènes. Il y a des défenses qui valent plus de 700 francs pièce. En revenant à Léopoldville, je conçus le projet de retourner une seconde fois à Ganchou. Le lieutenant Baert va retourner aux Bangalas avec l'*A. I. A.* Remontant avec lui, je descendrai encore en pirogue. Ce sera en tout l'affaire de huit jours.

Léopoldville, mardi 18 octobre.

Tout était convenu avec le lieutenant Liebrechts et le lieutenant Baert, mais le mécanicien de l'*A. I. A.* est malade ce matin, et il en a peut-être pour plusieurs jours, alors que le steamer a besoin d'une dernière réparation.

Léopoldville, samedi 22 octobre.

Il me faut renoncer à mon second voyage à Ganchou. C'est une solution comme une autre, mais elle n'est pas sans me morfondre. Je n'ai pas mes fossiles. Le lieutenant Liebrechts me promet d'en rechercher, quand il montera prochainement au Kassaï (1). Puis j'ai un dernier espoir. Les roches du Pool et du haut fleuve s'échelonnent, comme je l'ai dit, sur la montagne, jusqu'à Tomolokouti au moins. En les examinant avec un nouveau soin au retour, je serai peut-être plus heureux.

Il y a lieu d'insister sur l'extrême pénurie de coquilles, même dans le Congo. Une grosse ampullaire est la seule que j'ai découverte entre Léopoldville et le Kassaï. J'ai vu cependant encore une valve d'un petit *Unio* aux mains d'un Haoussa

(1) Le lieutenant Liebrechts m'a écrit que ses recherches réitérées à Ganchou n'ont également pas abouti.

qui l'avait obtenue dans un village de pêcheurs pour transporter de la braise dans la pirogue.

Enfin, deux raisons majeures me forcent à quitter le Pool. Le mécanicien de l'*A. I. A.*, après avoir eu deux jours de fièvre, s'est remis à la réparation de sa machine et est venu déclarer qu'il en avait au moins pour dix jours. Je ne puis attendre ce temps. M. Cholet est déjà à Mannyanga pour notre voyage à M'boko-Songho, et je ne peux l'y laisser sous l'orme.

D'autre part, j'ai quelque hâte de quitter Léopoldville, malgré le charme de l'accueil qui m'y est fait, et mes aimables hôtes sont les premiers à m'y engager. Mercredi soir, j'étais allé passer quelques instants avec mon ami Liebrechts, en attendant le dîner. Pendant la conversation, je me sentis glacé dans les moëlles et, à l'inquiétude du commandant, je vis bien que cette fois, pour la première fois, le minotaure avait trouvé prise. Le docteur Paternote s'empara de ma personne et s'attaqua vigoureusement au monstre. J'en fus pour deux jours de lit et pour six grammes de quinine, et j'ai été si bien entouré de soins, que je suis sur pied ce matin pour faire mes préparatifs de départ.

J'en suis donc simplement quitte avec un surcroît à la maigreur dont la nature m'a doué. Cette fièvre est bien différente de l'accablement dont j'ai souffert, à plusieurs reprises, depuis cinq semaines. Cet état

l'accompagne, il est vrai, mais sans ces alternatives de froid et de chaud qui caractérisent le mal paludéen; il n'affaisse pas aussi complètement, n'enlève pas l'appétit pour plusieurs jours et n'amène pas un aussi fort amaigrissement.

Les grands défrichements du lieutenant Liebrechts pour ses cultures et surtout pour la culture du riz, qui demande des terrains marécageux, le commencement de la saison des pluies arrivé depuis un mois, sont certes des causes suffisantes de *malaria*. J'étais bien préparé à en recevoir les germes par ma descente du Kassaï. Ce voyage fut considéré par mes amis comme très fatigant et de ceux que les vieux Africains seuls se permettent et supportent, car rien de moins commode pour descendre le grand fleuve non pas au fil de l'eau, mais en lacet que ces embarcations indigènes, longues et étroites, où on ne peut faire de mouvements, où l'on a, pour toute compagnie et service, une bande d'incivilisés. J'avais trouvé la chose toute simple et naturelle, et c'est seulement, lorsque mes hôtes m'ont fait ces remarques, que j'ai vu que ce trajet sera l'une des rudes étapes de mon voyage, payée par une prédisposition à la fièvre paludéenne.

Léopoldville, dimanche 23 octobre.

Ngaliéma, le fameux chef de Kintamo, était venu palabrer, avant mon départ pour le Kassaï, chez le

lieutenant Liebrechts, et j'eus la chance d'assister à la palabre. Tout se passa strictement suivant l'étiquette africaine. Le lieutenant Liebrechts était assis sur sa chaise. sous la porte de son châlet, son interprète zanzibarite debout à côté de lui pour l'aider, bien que le commandant comprenne facilement la langue des Batékés. Ngaliéma, ainsi que sa suite, une demi douzaine d'hommes, s'assit à terre devant le blanc, avec flegme et respect. Sa figure est pleine d'intelligence, mais on devine de suite le fourbe, et on se rend compte de la peine qu'il donna à Stanley. lors de son arrivée au Pool.

Ngaliéma venait se plaindre de ce que ses porteurs d'ivoire avaient été attaqués près de Léopoldville sur le chemin des caravanes. L'un de ces nègres avait reçu une profonde blessure dans le dos, et une défense d'ivoire avait été volée. Il parla tranquillement et demanda justice. Elle lui fut promise immédiate.

Le docteur Paternote m'a proposé aujourd'hui d'aller en visite chez le chef batéké lui-même. Ngaliéma était encore en palabre! Palabrer est chez le nègre un besoin aussi impérieux que dormir, boire et manger. Mais, cette fois, la palabre ayant lieu entre lui et ses conseillers, il n'était plus aussi humble. Ses interlocuteurs étaient assis à terre sous l'auvent du chimbèque, tandis que le chef était assis sur l'un de ces tabourets indigènes, si souvent figurés. Il fit

apporter d'autres tabourets pour le docteur et pour moi. La palabre ne fut même pas interrompue. L'orateur était l'un des nègres du village qui parlait, lentement et avec conviction, des moyens à employer pour continuer l'envoi de l'ivoire vers la côte.

Léopoldville, lundi 24 octobre.

Tout est disposé pour mon départ demain matin: mes colis de Matadi sont arrivés. Grâce à l'armurier de la station, mes caisses à provisions, en exercice, sont solides et faciles à ouvrir, ce qui ne me mettra plus dans le cas de m'exaspérer aux étapes. J'étais obligé jusqu'aujourd'hui de les clouer pour les fermer. Maintenant, au lieu du mauvais conditionnement que leur ont donné mes fournisseurs, elles sont solides et closes par une forte vis qu'on tourne et détourne sans peine.

Comme il est impossible de longer les rives du Congo, je suivrai le sentier par lequel je suis venu et je descendrai au fleuve le plus souvent que je pourrai jusqu'à Mannyanga. Je ne serai pas accompagné d'un hamac qui exige une équipe spéciale de huit porteurs, se ralayant deux à deux. Un grand et solide baudet brun m'est donné, pour le rapatrier à Loukoungou. Je vais donc reprendre mon sentier non plus couché et porté, mais

A califourchon
Sur Aliboron.

Cela ajoutera au pittoresque de la bande. Ce nouveau mode de transport est au moins plus perfectionné et rappelle certains côtés de l'Europe. Que de contrastes dans ces voyages d'Afrique ! Quitter les steamers à Matadi et à Vivi, pour se mettre en caravane, en emmenant son auberge avec soi et en faisant porter toutes choses à dos d'hommes, marcher soi-même de longues étapes ou se faire véhiculer en hamac, le mode de transport le plus élémentaire qui existe, celui qui apparut à l'aurore de l'humanité. Et, après avoir ainsi traversé trois cents kilomètres vers l'intérieur, on retrouve les steamers jusqu'au cœur du continent. Pouvait-il y avoir plus grande opposition que de passer, à Kwamouth, d'un bateau à vapeur dans un tronc d'arbre comme moyen de navigation ! Puis me voici maintenant sur un âne. Il ne manquerait plus que le chariot et, plus loin, une calèche et un petit bout de chemin de fer, pour que tous les véhicules imaginés par les hommes, du haut en bas de l'échelle, défilassent en quelques semaines sous les yeux du voyageur.

XI.

DE LÉOPOLDVILLE A MANNYANGA (Pl. IV).

Départ de Léopoldville. — La roche du Pool, fossilifère. — N'selembao. — Village de N'goma. — M'foumou-M'bé. — De faux meurt-de-faim. — La Louila. — Les rapides de la « Lady Alice ». — La rivière Kalamou. — Une tornade. — Le Congo. — La chute de l'Inkissi. — Défrichements des nègres. — N'sondi. — Une *tchop* intempestive. — Maraudeurs. — Fin de la gorge du Congo. — Transport d'une chaudière. — Les alluvions anciennes du Congo et la latérite. — Une rencontre. — Au Congo. — Un nègre en goguette. — Les pentes du Congo. — Un marché. — Arrivée à Mannyanga. — Visite au poste français. — M. Cholet. — Préparatifs.

N'selembao, mardi 25 octobre.

Enfin, je me suis arraché aux délices de Capoue et à cette hospitalité de famille, si bonne, si franche, si cordiale. J'ai quitté avec quelque émotion mes amis, ces hommes décidés, à trempe d'acier, ayant touché de près les fièvres, ayant connu les privations, la longue solitude, l'assèchement et l'isolement, ne voyant que l'accomplissement de leur tâche et de leurs devoirs. De quels soins, de quels égards, de quelle sollicitude, ils savent vous entourer! Je ne

sais vraiment comment je pourrai jamais reconnaître leur accueil.

Je vais m'éloigner par cette route de Mannyanga qui fut, en venant, un vrai calvaire. Qu'elle ne soit plus ainsi au retour, malgré son allongement par suite de mes courses au Congo; le baudet m'en est le gage.

Une violente tornade a éclaté cette nuit et ne s'est terminée qu'à dix heures du matin. Tous mes colis — quinze charges — laborieusement préparés hier et avant-hier, étaient prêts. Lorsque leur distribution fut faite aux quinze Zoulous que le gouverneur général a mis à ma disposition, le docteur me dit, en désignant l'un d'eux : « Si vous prenez celui-là, il vous créera des embarras sur tout le chemin; il est trop malade ». Grand eût été mon embarras, si ma providence n'eût été à portée.

— « Je vais vous tirer d'affaire, me dit mon cher Liebrechts. Je vous donnerai, pour le remplacer, des indigènes attachés à la station. Ils ne sont pas porteurs de métier et doivent être doublés. Vous n'avez pour cuisinier qu'un de vos Haoussas. Voici un cabinda (nègre de la côte portugaise) cuisinier qui a fini son terme et qui retourne. Retenez-le tant qu'il vous sera utile. Voici aussi un guide pour vous conduire au Congo. Je crois que vous êtes bien organisé ainsi. » Cela fait en tout vingt-cinq hommes, et nous nous mettons en route.

Au bout d'une heure et demie, nous arrivons à un ruisseau marécageux, dans lequel sont épars de gros blocs de la roche bréchiforme jaune du Pool, blanchie par les actions atmosphériques. Je descends de mon bucéphale et reste en arrêt. *Per Jovem!* Qu'est-ce que c'est que cela? J'ai beau regarder; je ne fais pas erreur. C'est bien le moule d'un gros fossile turbiné, rappelant les Ampulaires, mollusques d'eau douce. Enfin la question paléontologique des roches du haut Congo ne restera pas absolument en détresse.

Le niveau du Stanley-Pool est à 290 mètres au dessus de l'Océan. Je viens de traverser des hauteurs plus élevées de 70 mètres. Le point fossilifère est de 25 mètres plus haut que le Pool, et le grès rouge, stratigraphiquement inférieur à cette roche, émerge, à quelques kilomètres au delà, à 50 mètres au dessus de la grande nappe d'eau.

Deux Haoussas étaient restés près de moi. Le reste du *people*, plus rapide que le baudet qui a son pas et n'en démort pas, nous avait précédés et était hors de vue. Le fossile est au milieu d'un grand bloc; la pierre est d'une dureté qui émousse les marteaux. Comment faire avec cet outillage! Mais un fossile dans les roches du Pool et du Kassaï! Grandeur de l'Univers! Il me le faut.

Saka s'évertue assez mollement. Au bout de trois minutes, son marteau est démanché, et le misérable

de pousser un soupir de satisfaction en me disant : « Il est cassé; impossible de continuer. » — « Mais j'ai avec moi six marteaux. Va chercher les Haoussas qui sont devant, et ramène-les avec leurs outils. »

Continuant avec l'autre Haoussa, je m'aperçois que si l'acier ne fend pas la pierre, il la moud. Je commence à prendre espoir. Saka revient : « J'ai vu un Zoulou endormi dans les herbes, mais les Haoussas sont trop loin pour je puisse les atteindre. » — J'envoie l'autre noir à sa place, et je lui fais à lui-même reprendre vigoureusement le travail du marteau, ce qui allonge encore ses lèvres de nègre. Enfin, au bout d'un quart d'heure, les Haoussas arrivent, et bientôt la roche, pulvérisée autour du fossile, sous l'action de leurs robustes biceps se relayant à tour de rôle, s'émiette progressivement. J'essaye d'un coup de pointe, et le morceau vient avec le précieux reste intact, bientôt empaqueté et mis en lieu sûr.

Quant au baudet, il fait des façons lorsque j'essaie de l'enfourcher. Il prend aussi mesure, comme on dit au manège, et, vraiment, c'est un point qu'il a de commun avec les noirs, qui m'ont assez prouvé qu'ils désirent s'assurer expérimentalement jusqu'à quel point ils peuvent aller vis-à-vis du blanc.

La bande n'a pas emporté de chiquanques. Elles sont rares à Kintamo. Nous arrivons au village de N'selembao où j'avais logé avec le lieutenant Biss-

chops le 15 septembre. Pendant qu'on dresse la tente, le chef vient : « Ah! chef, comment allez-vous? J'ai de si belle étoffe bleue et encore de plus belle rouge. Vous allez donner vingt-cinq chiquanques à mes hommes qui vous les payeront, et je vous donnerai en cadeau une brasse de celle des étoffes que vous choisirez. » — Les démonstrations du chef débordent les miennes. Les *m'boté* échangés furent innombrables.

Je vais être comblé de chiquanques... Il en apporte deux! puis deux autres devant nos protestations, puis trois autres encore.

Commencée à cinq heures, la palabre n'était pas finie à huit heures et demie, et pas une chiquanque de plus; mais le bonhomme vient m'offrir un petit poulet.

Mes hommes devront donc se contenter des sept pains de manioc, environ un quart de pain par tête. Le partage a lieu au milieu de cris, disputes et invectives qui se terminent tard.

N'goma, mercredi 26 octobre.

Dès que j'eus déjeûné, je me rendis au Congo qui était peu éloigné du village. Le fleuve y est en rapides impétueux. Il m'a paru fort étroit, trois à quatre cents mètres d'après mon évaluation que je ne puis garantir. Et l'immense masse d'eau du Pool et du haut Congo passe par cette crevasse, tumultueuse-

ment à la vérité; n'est-ce pas par suite même de l'étroitesse du goulot où elle a passage, que ces longs et dangereux rapides se produisent? Quels entassements de roches sur les bords en falaises! Comme ce fleuve est encore en travail! Tout est du grès rouge feldspathique d'une grande cohérence.

J'étais de retour à neuf heures et demie. Les charges étaient prêtes. Il fut impossible d'obtenir même une nouvelle chiquanque. Cinq heures après, nous étions ici où nous ne fûmes pas plus heureux sous le rapport des vivres, quoiqu'un détachement du *people* se rendit dans des villages éloignés pour en obtenir. Il paraît qu'ils n'ont rien su se procurer. Tout cela me rend soucieux. Comment superposer de la géologie à cet amas de misères?

Au delà de la Louila, jeudi 27 octobre.

Nous sommes arrivés directement ce matin toujours dans l'espoir que mes noirs pourront se ravitailler au village de M'foumou-M'bé, dont j'avais fait la connaissance à mon premier passage. Il faisait un soleil de 35°. Les habitants ne paraissent pas plus s'apercevoir de l'arrivée de vingt-cinq caravaneurs dont six en costume militaire, le fusil sur l'épaule, que du haut personnage entrant en monture allègrement avec cette escorte. Je demande M'fou-

mou-M'bé. On semble ne pas le connaître. Nous campons au milieu des chimbèques. Je fais détacher ma chaise et ma table sous un arbre à Kola, pendant que la bande s'étend à l'ombre ou au soleil, *ad libitum*, avec des allures de meurt-de-faim, et je mets mon levé en ordre, pendant qu'on prépare mon déjeûner.

Sani me dit : « Il y a des chiquanques dans un village pas très éloigné. Pouvons-nous y aller à quelques-uns? » — « Certainement, et tâchez de me rapporter deux poules. Voici des étoffes pour les acheter. »

J'avais déjeûné. M'foumou-M'bé se présente. Nous avons une entrevue cordiale. Je lui demande deux *souous* (poules) et douze chiquanques, avec promesse d'un beau cadeau d'étoffe. Le roué prend un air soucieux et, après une demi-heure de première palabre, il s'en va sans conclure.

Deux heures et demi d'attente, et les chercheurs de chiquanques ne sont pas de retour. Je continue à travailler à mes levés. Représentez-vous une petite place encombrée par mes colis et par mes noirs étendus. Elle est en partie ombragée par un bel arbre. Des groupes de petits chimbèques, au toit en ogive surbaissée, l'entourent irrégulièrement. Contre ces cases, des natifs accroupis, silencieux, à l'air abruti; un polisson tambourine sur l'une de mes caisses; une femme prépare, à cinq pas, des légumes, une sorte de choux, pour le dîner de son seigneur; des

coqs, chantant à plein gosier, et des poules audacieuses viennent picorer jusque dans nos jambes. Tout cela, trois longues heures durant.

Nos noirs reviennent à la fin de leur course de ravitaillement, mais bredouille. Rien, absolument rien, me disent-ils, et M'foumou-M'bé d'apparaître sur le champ, prêt à traiter ou plutôt à palabrer. Il me donne un coq, que je lui paye un prix exorbitant. Il va m'apporter douze chiquanques. C'est convenu, accepté, avec des *m'boté* sans fin. Mes noirs rayonnent. Mais M'foumou-M'bé revient sur ses pas pour me dire qu'il préfère, comme cadeau, vingt mitakos à une pièce de mouchoirs. Je fais préparer les vingt mitakos. Le bonhomme entre alors dans son chimbèque et en sort... avec une chiquanque, très grosse il est vrai, la dépose à terre et s'assied. Figurez-vous l'allure du plus madré de nos paysans au moment d'un marché, quand il a posé ses conditions et qu'il reste passif, insouciant et distrait; il n'atteindra jamais à la hauteur de ce nègre.

« Qu'est-ce que cette chiquanque? » — « C'est pour les vingt mitakos, » répond M'foumou-M'bé, en me regardant un instant dans les yeux. Sani lui fait de ma part des observations. « Rompons le marché, » reprend-il et il rend mouchoirs et mitakos. Après de longs pourparlers, je conserve la chiquanque pour quatre fils de laiton.

Les Haoussas viennent de suite me la demander.

« Et les Zoulous? » leur dis-je. — « Oh! les Zoulous, ils ont de la chiquanque *plenty!* »

Je me lève et fais la visite des hardes. Les gredins ont, en effet, avec eux quatorze chiquanques et une foule d'autres choses, et ils me laissaient béatement me démener pour leur procurer des suppléments. Je me suis borné à donner l'ordre de se mettre immédiatement en route.

Le soleil était très dur, ce dont je me souciais peu. C'est l'affaire du baudet. Au bout d'une bonne heure de marche, nous arrivons à la Louïla, belle rivière de vingt mètres de large. Sur ses bords, se trouve le grès rouge feldspathique recouvert de la roche du Pool; l'endroit est de soixante-cinq mètres plus haut que le port de Léopoldville.

Quant aux terrains superficiels des plateaux, c'est un dépôt jaune sablonneux avec lits d'argile, comme au sommet de l'escarpement de Kwamouth, à Kimpoko et à Léopoldville. Il atteint ici une altitude d'au moins quatre cents mètres; il paraît être d'une grande fertilité, d'après la hauteur et la densité des herbes.

Sani est envoyé en députation : « Les Haoussas, me dit-il, trouvent que c'est assez pour aujourd'hui. Il faut aller très loin pour avoir d'autre bonne eau pour camper. » Je m'y refusai et, au bout d'une demi-heure, j'arrivais aux bords d'un frais ruisseau que j'avais choisi comme lieu de bivouac à cause de sa plus grande proximité du Congo. Mes grands en-

fants étaient ravis de ne pas avoir une plus longue marche à faire. Aussi mirent-ils grand empressement à établir le camp.

Voilà trois jours que nous avons quitté Léopoldville. Grâce à ma candeur, nous n'avons fait que deux étapes ordinaires. Aussi ne m'occuperai-je guère plus désormais de la nourriture de mes nègres que je ne le fais de leur habillement. Chacun recevra par jour un mitako, et ils se fourniront de vivres comme ils pourront. Je suis assuré qu'ils sauront n'en pas manquer.

N'sanda, vendredi 28 octobre.

Un indigène qui prétend connaître tous les tenants et aboutissants du Congo, m'a été donné pour me guider. Je l'avais prévenu, hier au soir, d'avoir à chercher un sentier pour m'y conduire. Ce matin, je veux me mettre en route avec lui et deux Haoussas. Je le vois embarrassé ; il me faisait simplement suivre le sentier des caravanes, et là se borne sa connaissance du pays. Il me fallut alors chercher seul le moyen d'avoir accès au fleuve. Je fais partir la caravane au fur et à mesure que l'un est prêt, et je me mets en route.

Une heure après, le sentier se bifurque vers le Congo. Un fort relèvement de terrain nous en sépare. Je laisse un Haoussa à la garde de mon petit ba-

gage et, m'engageant avec un autre dans le sentier latéral, je ne tarde pas à entendre mugir la grande eau qui apparaît bientôt, en effet, à 125 mètres de profondeur, aussi agitée que dans quelque autre partie que ce soit de son cours. C'est que le fleuve traverse les rapides de la « Lady Alice. » Nous y descendîmes. Le lit du fleuve et ses bords, jusqu'à une hauteur de soixante mètres, sont formés de grès rouge feldspathique horizontal, tantôt en falaises, tantôt en énormes blocs entassés là où la vallée s'échancre. Ce grès est surmonté d'un peu de quartzite brun du Pool, puis vient, vers la moitié de la hauteur, un dépôt de cailloux roulés de quartz, recouvert par le dépôt jaune rougeâtre argilo-sableux, épais d'au moins soixante mètres. Des terrasses sur les escarpements rocheux montrent diverses phases du creusement du fleuve par les cataractes.

Avant de rejoindre le sentier des caravanes, je puis, du haut de l'escarpement, me rendre mieux compte de la topographie de la région sur la rive sud. Le Congo coule donc à travers des rocs surmontés de cailloux et de sable argileux dans une gorge profonde de 125 mètres. Mais le sommet de la gorge s'abaisse rapidement et une dépression, large d'au moins dix kilomètres, se développe sur le plateau; limitée au sud par une rangée continue de hauteurs élevées, elle se prolonge d'un côté vers le Pool, où elle est séparée de la gorge du Congo par le mont

Léopold et, d'un autre côté, s'étend entre Loukoungou et Mannyanga, où elle rejoint le Congo.

Le profil de la région peut se représenter ainsi :

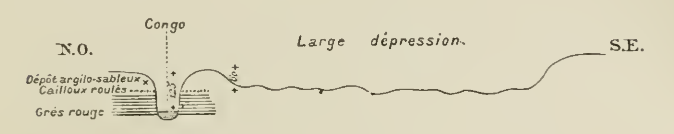


Fig. 3. — Profil des abords du Congo sur la rive gauche.

Cette disposition du relief montre que les eaux de l'intérieur prirent successivement des voies différentes d'écoulement. La dépression figure un ancien lit largement étalé et peu rapide. Nos fleuves européens nous ont familiarisés avec une telle conformation des plateaux dans leur voisinage, lorsqu'ils traversent une région montagneuse; leur ancien lit des plateaux a aussi une dépression évasée et à relief peu accentué.

La gorge, dans laquelle le Congo coule aujourd'hui et qu'il continue à approfondir, nous montre une phase suivante, celle de la crevasse qu'un fleuve creuse par des cataractes en escaliers — comme en témoignent les terrasses — jusqu'à ce que la pente soit régularisée et ne donne plus aux eaux une rapidité et une puissance capables de produire des chutes.

A onze heures, par un soleil des plus violents, je rejoignais mes hommes, qui prenaient leurs ébats

dans la jolie rivière Kalamou, au point où le sentier rejoint lui-même le Congo. Nous en repartions à une heure. Je veux traverser la rivière sur baudet et, à cet effet, je l'enfourche. Mais l'intelligente créature, malgré de longs abreuvements et un bon lavage préalables, trouve opportun de se rafraîchir encore au passage, en se mettant à plat ventre. L'eau était peu profonde. J'en fus quitte pour être mouillé jusqu'aux genoux. Je tirai mes bas, les mis sur la charge d'un porteur. Un quart d'heure de soleil ne fut même pas nécessaire pour les sécher.

La chaleur continuait à être très forte et devenait lourde; la brise était faible et intermittente, même sur les hauteurs. Nous avions rencontré plusieurs emplacements d'importants villages, qui se sont éloignés depuis peu pour éviter les maraudes des caravanes et les conflits qui en résultaient. Après trois heures et demie de marche, nous atteignions le bel endroit où je fus rejoint, le 13 septembre, par le hamac envoyé de Léopoldville. Il importait de prendre quelques précautions, car, après la terrible chaleur du jour, les nuées s'amoncelaient dès quatre heures, et le tonnerre se faisait entendre dans le lointain. La tente fut donc établie en terrain plat contre l'admirable bois dont j'ai parlé, afin que des avalanches d'eau ne vinssent pas l'envahir la nuit. Par surcroît de prudence, une rigole fut creusée

tout autour pour éviter qu'une pente imperceptible y fît néanmoins confluer les eaux.

J'achevais de dîner, satisfaisant à l'incroyable appétit que la nature, dans sa sollicitude, m'a rendu depuis deux jours pour la réfection de mon être, quand la pluie commence à tomber. Je suis dans ma tente abrité par le double toit de toile au dessus et par le fossé de prévoyance au dessous. Comme nous avons été, faute de village, obligé de camper en plein champ, mes pauvres noirs sont en peine, car le nègre déteste la pluie. Neuf d'entre eux, parmi lesquels les six Haoussas, se blottissent sous l'avancement du second toit; les Zoulous, en gens non moins avisés et plus industrieux, se sont construit des cabanes avec les larges pétioles des frondes de palmiers pour supports, et, comme toiture, des feuilles de bananiers — les plus grandes ou peu s'en faut qui existent au monde — leurs nattes et couvertures aidant, ils pourront laisser passer la tourmente sains et saufs.

Ce que la voûte céleste a consommé de fluide et envoyé d'ondes tonitruantes au milieu de rafales furieuses, ce qu'elle a versé de flots d'eau depuis une heure tient réellement du prodige. C'est un éclairage continu. des salves à dominer toutes les artilleries de terre et de mer, une tempête à ne rien laisser debout, de l'eau à créer de puissants fleuves. Et au milieu de ces déchirements, des légions de

modestes grillons mêlent sans relâche leur raclage sonore et monotone aux éclats des éléments en fureur, comme pour leur servir d'accompagnement.

Il est dix heures du soir. La tornade s'est éloignée, mais il pleut encore.

Koulounzou, samedi 29 octobre.

C'était jour de marché ce matin près de N'sanda, et il fallait en profiter, car la bande n'a guère pu trouver de quoi se fournir depuis le village de M'foumou-M'bé. C'était au petit bonheur. Ce marché se tient le N'kenghé, c'est-à-dire le quatrième jour de la semaine fiote. Il fallait le savoir et arriver en temps opportun.

J'y envoyai la partie de la caravane qui n'était pas indispensable pour garder le camp, et je me rendis de mon côté aux rives du Congo avec l'âne et deux Haoussas. Il me fallut une heure et demie pour y atteindre. J'estime, d'après mon anéroïde, que le lit du fleuve est de trente mètres plus bas qu'au Stanley-Pool, qui est éloigné d'environ trente-cinq kilomètres à vol d'oiseau. C'est une pente de près d'un mètre par kilomètre. On ne doit pas s'étonner que, dans ces conditions, le Congo soit encore en travail sur les roches de son lit. Il continue à être fort tumultueux, mais sa largeur est plus grande. Quand on se rappelle que Stanley s'est avisé, en 1877, de

tenter, avec une flottille, la descente de cet immense torrent jusqu'à Isanghila, et qu'il a réussi, on peut se demander quels obstacles pouvaient arrêter un tel homme.

A mon retour au camp, l'escouade de ravitaillement n'était pas encore revenue du marché. Quand elle nous rejoignit, elle était surchargée de chiquanques et d'autres choses sans doute, mais elle ne me rapportait pas de poulets. Elle n'avait pu se procurer que quatre œufs.

Nous nous sommes mis en route vers midi. Grande chaleur suivie de roulements de tonnerre avec sombres nuées. La tornade glisse d'abord, mais bientôt nous en sommes éclaboussés. Nous arrivons au village de N'sono à N'sefo. Le *people* aurait bien voulu y camper, mais nous y faisons simplement un arrêt, pendant lequel les gaillards se répandent dans les chimbèques, avec des airs patelins et des paroles doucereuses, et se font donner, à la longue, par les négresses, toutes sortes de douceurs pour presque rien : des fruits, des légumes, du tabac, parfois des poulets. Les Zoulous surtout y sont habiles; aussi ils ne manquent guère de rien.

Quand, la pluie ayant cessé, je donnai le signal du départ, il y eut des signes de mauvaise humeur dans la troupe; elle obéit cependant assez vite. A la tombée du jour, nous arrivions au village de Koulounzou, où je me procure quelques vivres, notam-

ment de grands champignons bruns que les noirs aiment beaucoup. Mon appétit va toujours grandissant. Aussi mes forces reviennent avec rapidité. L'anémie ne m'atteindra pas. Je fais sans fatigue mes courses au Congo, où je dois descendre et remonter à pied les hauts escarpements du fleuve. Je ne me sers pas non plus du baudet aux fortes montées du sentier. J'arrive néanmoins dispos au bivouac.

Saïd est malade. Il me semble souffrir à son tour de prostration. Je lui ai donné, sur ses instances, du laudanum, comme je l'avais déjà fait à Léopoldville, et il est allé dormir dans un chimbèque.

Campement du dimanche, 30 octobre.

J'étais parvenu à décider le chef de Koulounzou à me conduire ce mâtin à la « Grande eau ». L'air était plein des mugissements de cataractes venant de plusieurs directions. Le sentier suivi nous fait aboutir à un abîme, et j'ai reculé devant la fatigue de le franchir. Une autre tentative échoue de même, et nous revenons au village pour reprendre le sentier des caravanes, sous la conduite du chef qui ne tarde pas à faire charlemagne.

Le bruit d'une grande chute devenait de plus en plus éclatant. Aussi, arrivé à un village où je ne pus me procurer de guide, je me laissai conduire

par ce fracas. Il fallut bientôt descendre du baudet et continuer à pied à travers un ravin, garni de bois, où les noirs avaient fait des défrichements et planté du manioc. On se rappellera que j'ai déjà pu faire cette observation sur le déboisement à Lischa, dans le haut Congo. Deux pauvres négresses, qui récoltaient dans le champ, furent bien effrayées à notre vue et ne se rassurèrent que lorsqu'une fuite précipitée les eut mises à bonne distance.

Nous avions devant nous une rivière importante, l'Inkissi qu'on ne peut traverser qu'en pirogue. Elle a une centaine de mètres de large et est en ce moment fort enflée par ce temps de tornades répétées. C'est de son cours que viennent les mugissements et, en effet, je vois qu'elle se courbe brusquement à angle droit et que là, derrière les arbres, elle doit se précipiter de haut, car on aperçoit qu'un nuage de vapeurs s'en élève comme la fumée d'un grand incendie. Nous finissons par atteindre l'angle du tournant et par nous placer vis-à-vis de la chute.

Figurez-vous une masse d'eau comme celle de la Seine ou de la Meuse. Elle se précipite à pic, de quarante à cinquante mètres, d'un jet, sur les assises plates de grès rouge, en produisant un nuage qui empêche de voir le fond de la gorge, et qui se répand en une pluie drue jusqu'à cinq cents mètres du côté du vent. Lorsque nous atteignîmes le point d'où je pouvais voir de face cette énorme et bruyante

cataracte, un vrai Niagara cette fois, nous dûmes, avec le Haoussa porteur du marteau, pour ne pas être complètement mouillés, nous rejeter précipitamment en arrière, dès qu'un échantillon de roches eut été détaché.

On a souvent fait la remarque que le Congo ne présente pas à proprement parler de cataractes, mais bien des rapides violents. Les chutes de quatre à cinq mètres y sont rares. Stanley a vu, à sa mémorable descente, des rivières se jetant d'une grande hauteur dans le fleuve. Mais la cataracte de l'Inkissi, que je n'ai pas encore entendu mentionner, a de telles proportions, le cours d'eau lui-même est si important qu'elle est probablement au nombre des plus considérables qui existent.

Je venais de pouvoir bien étudier les roches de cet endroit. Il me parut inutile de chercher davantage à gagner le Congo, ce qui eût nécessité un long détour, et je rejoignis les Haoussas dont quelques-uns, inquiets de notre longue absence, étaient venus au-devant de nous. Je les gratifiai d'une calebasse de malafou, que je pus me procurer en traversant le village, et cette liqueur, avec l'aide du soleil qui nous rôtissait, leur monta quelque peu à la tête. Après une heure de folle gaieté, ils se querellèrent et faillirent en venir aux mains.

Nous avons traversé l'Inkissi et nous pûmes le dépasser de sept kilomètres l'après-dîner.

Nsondi, lundi 31 octobre.

C'est dans ce village que j'arrivai, il y a quelques semaines, si affaissé que je pus à peine l'atteindre et d'où je demandai du secours à Léopoldville. J'y rentre ce soir plein de santé et de vigueur.

Nous avons gagné de bonne heure le marché du supplicié, puis, vers neuf heures, la Lousadi sur laquelle il y a un pont. Le baudet dut traverser à la nage. Nous y croisâmes M. Hodister, qui revient pour la seconde fois en Afrique et le capitaine Braconier, qui va à Loulouabourg. Ils eurent beaucoup de peine à faire passer le cheval qui les accompagnait.

Au delà de la rivière N'goma, j'aperçus sur l'autre rive du Congo, qui était bien en vue, une tache jaune pâle simulant un amas de sable. Si le fait était réel, il valait la peine d'être étudié de près. C'est ce qui nous a amenés à camper à Nsondi, outre la facilité de se procurer des vivres dans ce grand village. Nsondi est peu éloigné du Congo et, si c'est nécessaire, je pourrai y traverser le fleuve.

Aux bords de la Louasa, mardi 1er novembre.

La descente au Congo fut très rude. Le fleuve y subit des étranglements et des renflements brusques, le faisant passer d'une largeur si faible qu'on est

tenté de ne lui accorder qu'une centaine de mètres, à une largeur triple, quadruple, décuple, et il se développe ainsi comme en grains de chapelet. Aux points où il se rétrécit, il y a d'impétueux rapides. Il est du reste profondément encaissé dans ses falaises de grès rouge en assises horizontales.

La tache jaune est devant nous, sur l'autre rive. à une hauteur d'au moins cent mètres. Ce n'est pas du sable, loin de là, mais un ruisseau d'eau boueuse qui se précipite du haut de l'escarpement vertical, où il s'est creusé une sorte de gouttière recouverte de végétation qui le cache. On ne le voit sortir qu'en bas, où il se jette avec fracas dans le Congo.

Nous avons marché jusqu'à la Louasa; nous y campions à une heure et demie, parce que je désirais encore descendre aujourd'hui au fleuve. L'un des Zoulous a laissé tomber une caisse à provisions. Elle est démantibulée, et les flacons qu'elle contenait sont en partie brisés. C'est la seconde fois que cela lui arrive depuis Léopoldville. Saïd lui-même, le capita des Zoulous, croit à du mauvais gré et le traite de méchant homme. Je fais en sorte qu'il ne soit plus tenté de recommencer.

Ma course de l'après-dîner au Congo fut longue et fatigante. J'y observai, entre autres faits intéressants, à soixante mètres au-dessus du fleuve, la succession du grès rouge, du quartzite brun, des cailloux roulés et du sable argileux jaune, qui doit

avoir au moins cent mètres d'épaisseur. Toute cette série stratigraphique est d'une grande constance depuis le Pool.

J'avais fait tuer une chèvre par Saka pendant ma course. A mon retour, le brave l'avait dépecée et s'était spontanément régalé d'un bon morceau.

Camp près de Kijensi, mercredi 2 novembre.

Nous étions au village de Lutété vers dix heures du matin. La caravane demanda d'attendre une demi-heure pour pouvoir acheter de la chiquanque que les femmes étaient en train de cuire. C'était trop légitime pour être refusé. Elle fut, en effet, bientôt fournie de pains de manioc, et je quittai le village, en prescrivant aux Haoussas, chargés de la police d'arrière-garde, de veiller à ce que tous se missent immédiatement en route, comme d'habitude. Je m'arrêtai à Ngombi pour y saluer les missionnaires baptistes qui m'avaient si bien accueilli à mon premier passage. Je ne pus voir que l'un d'eux; l'autre était assez gravement malade.

M'étant remis en route avec les deux Haoussas et Saïd qui me suivaient, j'arrivai à deux heures à Wounda, n'ayant pas déjeûné et ne voyant pas venir les porteurs. Une heure après, deux de ceux-ci arrivèrent. L'un portait heureusement une caisse de provisions, puis, vers quatre heures et demie, le

reste du *people* avait rejoint par intervalles. Il paraît qu'ils avaient fait « chop » avec les chiquanques à Lutété, dès qu'ils virent que je m'éloignais. Ils eurent une réception en conséquence. Les excuses de Saka furent topiques : « Qu'êtes-vous devenus? Pourquoi ne m'avez-vous pas suivi? — Nous croyions que le maître était allé au Congo! — Et mon déjeuner? — Nous savons que le maître se tire toujours bien d'affaire! »

Nous fîmes encore une heure de chemin, et le camp fut installé dans la brousse. Les Haoussas et les porteurs avaient fait, comme d'ordinaire, leurs feux par petits groupes près de ma tente. Je sommeillais sur mon lit, en attendant mon dîner, quand je fus réveillé par de grands cris. Le jour était tombé, mais je distinguai une grande mêlée de noirs. Une caravane, traversant le sentier, avait trouvé plaisant de s'emparer des vivres que les Zoulous faisaient cuire, d'où lutte et bataille. Des deux parts, on s'était armé de souches et on s'en donnait des coups à s'assommer. Lorsque je parus, les maraudeurs s'enfuirent, puis plusieurs de mes hommes vinrent me montrer leur bras, leur épaule ou leur jambe meurtris par les coups. Ils n'avaient pas eu la présence d'esprit de s'emparer de l'un ou l'autre de ces pillards.

Camp près de Koumbi, jeudi 3 novembre.

Koumbi est à moins de quatre heures de marche de Mannyanga, dont j'aurais pu m'approcher sans peine aujourd'hui. Mais j'ai mis à profit une agréable rencontre pour m'arrêter ici. Je suis du reste devant un point important du Congo, celui de la fin de la gorge étroite et profonde dans laquelle la « Grande eau » coule depuis le Pool, et je devrai aller étudier à quelles circonstances géologiques ce changement est dû.

Nous avions atteint de bonne heure la bifurcation du sentier, l'une des branches allant à Loukoungou — c'est celle que j'avais suivie en venant, — l'autre se dirigeant vers Mannyanga, où je me rends. Le sentier s'étendait sur des plateaux élevés de six cents mètres et plus, qui s'abaissaient assez brusquement par gradins et finirent par présenter un escarpement presque à pic, d'une hauteur de cent à cent cinquante mètres. Une vaste plaine, dans laquelle serpente le Congo au loin, fait suite en contre-bas et se montre fort accidentée. Le pays change manifestement d'aspect.

Cette espèce de muraille, qui sert de ligne de démarcation entre les deux régions, s'étend vers le nord-ouest perpendiculairement au fleuve et se perd dans la brume. A une dizaine de kilomètres du sentier, le Congo la coupe en étroite et profonde cre-

vasse. Jusque-là son cours était celui d'un vaste torrent. Il devient désormais plus tranquille jusqu'à Isanghila.

Mais, au sud du sentier, ce relèvement brusque du sol prend une tout autre allure. Il se contourne et remonte vers l'est pour suivre la dépression latérale que je longe depuis le Pool et pour l'encadrer, par un retour montagneux, jusqu'au mont Bidi, qui s'aperçoit au loin sur notre gauche.

De grands affleurements se développent sur cet escarpement à pic. Ils doivent être le grès rouge grossier feldspathique que je suis, le long du fleuve ou dans le fond des vallées latérales, depuis Léopoldville. Il serait cependant bon de s'en assurer en fait. Mais le soleil est ardent, et je me suis demandé s'il était prudent d'escalader ces montagnes, au moment où il est au zénith, car tout excès se paie avec rapidité en ce pays. Je m'y résolus cependant, sauf à limiter au besoin l'observation au strict nécessaire.

Je n'eus pas à le regretter; cette ascension m'a fait recueillir des faits intéressants et m'a donné, en outre, la preuve que mes forces me sont enfin revenues. Depuis deux mois, mon jarret, qui ne m'avait jamais abandonné dans mon existence géologique, ne me marchandait que trop ses services. Les jambes me flageolaient et, en quittant le Pool, j'en étais à redouter un quart d'heure de marche. Elles ont peu à peu repris leur vigueur. Je ne pouvais descendre ni re-

monter à âne les pentes du Congo ni de ses affluents; ma propre sécurité m'en empêchait. Je m'accoutumai insensiblement à franchir ces pentes à pied, et m'en trouvai bien. La tentative d'aujourd'hui me réussit parfaitement. Malgré les ardeurs du soleil et les difficultés de marche dans ces escarpements à pic, où je restai deux heures, je n'ai pas ressenti de fatigue. C'était cependant une course qui rappelait celles du voisinage de la Boundi.

Étant de retour au bivouac, d'où l'on voyait le sentier s'étendant au loin dans la direction de Mannyanga, j'entendis des chants nègres, et bientôt une bande de quarante à cinquante indigènes, groupés comme en carré, déboucha du milieu des broussailles. Ils portaient sur leurs épaules une lourde pièce en fer des steamers que l'on achemine vers le Pool. Ces noirs petits, maigres, mais vigoureux, n'ayant pour tout vêtement qu'un court pagne, s'avançaient, sur le sentier montant, en phalange serrée, avec un chant très cadencé; le torse cambré, d'où la sueur découlait à flot, ils semblaient succomber sous le fardeau. Leur allure était superbe. Elle me rappelait celle que l'artiste a donnée aux guerriers du Nord portant sur un bouclier le triomphateur.

Cette équipe était accompagnée d'un capita à qui l'anglais est familier. Il me dit que le lieutenant Francqui et M. Delcommune se sont arrêtés, à une demi-heure d'ici, près d'un étang. En effet, nous

étant remis en marche, nous vîmes bientôt le campement de mes compatriotes. Mais, avant d'y arriver, je pus observer l'un de ces grands entonnoirs naturels dont j'ai déjà parlé. La succession des couches en profondeur s'y montre avec une grande netteté.

En commençant par la surface du sol, on voit qu'un amas de quatre mètres d'épaisseur de sable jaune, avec lits argileux, repose sur un dépôt de cailloux roulés épais de trente à quarante centimètres; que, sous celui-ci, se trouve encore du même sable, mélangé à des cailloux, sur une épaisseur d'au moins deux mètres. Puis, sous ces dépôts eux-mêmes, une terre jaune rougeâtre très ferrugineuse avec des fragments de la roche sous-jacente, et enfin le grès rouge désagrégé et de teinte violette jusqu'à une profondeur de vingt-cinq mètres.

C'est la meilleure observation que j'aie pu encore faire sur cette succession des couches et sur leurs rapports précis. Une théorie, sur le sol superficiel des régions tropicales, a cours dans la science. Un épais amas de matières meubles, rouges, très ferrugineuses y recouvre le sous-sol et proviendrait de l'altération des roches sous l'action intense des grandes pluies et de la chaleur. Ce terrain a été nommé *latérite*. Le seul caractère de cette latérite, différant de ce qu'on peut observer en Europe sur les terrains superficiels, est au Congo, d'après ce que j'ai vu jusqu'ici, un fort développement du peroxyde de fer et

la concentration de celui-ci à la base de ces couches meubles, où il forme d'épais amas d'aspect scoriacé, probablement par suite de l'infiltration des eaux abondantes de la saison des pluies. En dehors de ce trait spécial et de leur couleur plus rouge, ces dépôts superficiels se répartissent dans les mêmes catégories principales qu'en Europe :

Du terrain détritique provenant de la désagrégation et de l'altération chimique des roches du sous-sol; il joue, dans la partie que j'ai explorée, un rôle absolument secondaire;

Des alluvions fluviales caractérisées par l'alternance de lits plus sableux et plus argileux, et par la présence, surtout à leur base, d'un amas de cailloux roulés. J'ai souvent mentionné cette sorte de dépôt dans mon voyage depuis Boma jusqu'au Kassaï. Je vais continuer mes observations, en vue d'établir, par une nouvelle suite de faits, qu'elle représente les alluvions déposées par le Congo au cours de son action pour avoir accès à l'Océan. Il est certain, dans tous les cas, que ces couches sableuses et argileuses restent fort semblables à elles-mêmes dans toute la région que j'ai parcourue jusqu'à présent, et qu'elles sont en relations intimes avec les diverses phases de creusement de la vallée du Congo.

J'en conclus que la latérite de cette contrée africaine est constituée tantôt par du terrain détritique, tantôt, et le plus souvent, par des alluvions fluviales,

absolument comme le sont chez nous les dépôts superficiels.

J'arrivais au camp en vue vers une heure et demie, et j'eus le plaisir d'y rencontrer le lieutenant Francqui, l'actif commandant de Loukoungou, chargé de la laborieuse mission du recrutement des porteurs : M. Alexandre Delcommune et son secrétaire, M. de Meuse, qui veillent au transport de la machine du steamer *Roi des Belges*, avec lequel ils feront une longue et importante reconnaissance commerciale dans le haut Congo. Le lieutenant Francqui et M. Delcommune ne tardèrent pas à nous quitter pour rejoindre leurs porteurs, et ils me dissuadèrent de chercher à me rendre au Congo cet après-dîner, vu l'éloignement qui est au moins de 10 kilomètres.

Une heure après, ces messieurs revenaient. Les porteurs s'étaient arrêtés et, refusant de continuer aujourd'hui leurs transports, ils s'étaient rendus au village de Koumbi que nous voyions sur notre gauche. Cet incident ne me surprit pas plus que mes hôtes, qui y sont habitués. Lorsque j'avais rencontré le bataillon de noirs, il m'avait paru que des signes de défaillance se manifestaient dans la troupe et qu'elle portait ses yeux avec complaisance vers le village. L'avancement de la chaudière aura été aujourd'hui de 4 à 5 kilomètres. La tâche que remplissent les directeurs de tels transports, est la plus

laborieuse et la plus pénible qui se puisse exécuter. Il faut réellement une trempe d'acier pour la mener à bonne fin.

Par suite de ces circonstances, nous pûmes passer ensemble une excellente soirée. Le lieutenant Francqui me dit que le village de Koumbi lui a fourni, pour le transport actuel, 120 hommes de dix-huit à vingt-cinq ans et que, dans quatre autres villages voisins, il s'est procuré 300 porteurs. « De jour en jour, me dit-il, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup plus de population qu'on ne l'avait cru. » Il me dit aussi que les indigènes souffrent régulièrement de l'insuffisance de nourriture de la mi-juillet au commencement de novembre, soit pendant trois mois et demi! Des nègres seuls peuvent pousser l'imprévoyance à ce degré, de souffrir de la famine régulièrement chaque année dans un pays aussi fertile que celui-ci.

Camp près de Koumbi, vendredi 4 novembre.

Nous nous mettions en route ce matin avant sept heures avec le lieutenant Francqui et M. Delcommune, allant chacun de notre côté. Je n'arrivais au Congo qu'à onze heures et demie, quoique je ne me fusse pas arrêté. Cette durée, en tenant compte du temps nécessaire au lever du sentier et aux observations géologiques, suppose un trajet de 12 kilomè-

tres au moins. M'approchant du fleuve, le sentier était naturellement fort accidenté. Il arriva même des moments où nous eûmes de la peine à nous tirer de mauvais pas. Le soleil était très dur et le temps orageux. J'ai fait néanmoins à pied, au moins la moitié du chemin, à l'aller et au retour.

Les roches de cette plaine accidentée sont encore du grès rouge feldspathique, mais à grains très fins; un peu de schistes et de psammites rouges s'y voient aussi. Mais on y trouve, pour la première fois depuis le Pool, un grand amas de diabase. Beaucoup de grès blanc et de quartzite brun, c'est-à-dire les roches des bords du Stanley-Pool et du haut Congo, y reposent aussi sur les grès rouges.

Enfin, sur de petites terrasses d'un point élevé, j'ai recueilli de superbes quartzites taillés en forme de haches. Ce sont les premiers que je rencontre depuis les environs de Loukoungou.

Un marché avait lieu, ce matin, le long de mon sentier. Il n'était pas commencé, quand nous passâmes, et il était terminé, lorsque nous y revînmes. On y but sans doute beaucoup de malafou. Je venais de le dépasser au retour et j'étais sur le baudet, donnant toute mon attention à des observations à la boussole, quand la bête fit un soubresaut; je relevai la tête et instinctivement lançai mon poing sur un objet noir qui se trouvait contre ma figure. C'était la tête d'un nègre en goguette,

venant voir, par fanfaronnade, l'objet que j'avais en main. Je n'étais accompagné que de deux Haoussas et d'un Zoulou, tandis que l'indigène faisait partie d'une bande nombreuse et bruyante, revenant du marché. Le pochard, recevant le coup en pleine face, se jeta sur le côté avec un cri de colère. Les deux Haoussas se précipitèrent sur lui et ne le lâchèrent que sur mon ordre. Et le nègre, sans se retourner, suivit alors tranquillement ses compagnons qui, après s'être exclamés, ne parurent pas avoir remarqué l'incident.

M. de Meuse était le seul blanc resté, le matin, au camp de Koumbi. Je vis de loin qu'il avait un compagnon. Le lieutenant Tobback était arrivé dans la matinée. Il est chargé de diriger le transport des grosses pièces d'un nouveau steamer de l'État, la *Ville de Bruxelles*, tandis que le lieutenant Lippens a pour mission d'en recevoir les charges à Léopoldville et de présider au montage. J'arrivais à trois heures avec grande soif et grande faim, fatigué et trempé de sueur. Mes compagnons m'avaient conservé à déjeuner et, dès qu'ils me virent à l'horizon, ils avaient eu l'attention de remettre le nécessaire au feu, de sorte que j'eus le plaisir de trouver le repas prêt, alors que je m'attendais à devoir le préparer moi-même.

Le lieutenant Tobback rencontre de grandes difficultés pour assurer le service de ses transports.

Ces jeunes officiers ont de lourdes tâches dont ils s'acquittent avec un dévouement sans borne.

Mannyanga, samedi 5 novembre.

Mannyanga figure, dans l'histoire du Congo, parmi les localités illustres. C'est une des grandes étapes du fleuve, qui y redevient navigable jusqu'à Isanghila et qu'on utilise pour le transport de plus en plus fréquent des steamers. Le niveau du Congo est descendu de 150 mètres depuis Léopoldville, soit sur une distance géographique de 160 kilomètres. Il ne descend que de 30 mètres de Mannyanga à Isanghila pour une longueur à vol d'oiseau de 130 kilomètres. Il y a ensuite une nouvelle recrudescence de pente jusqu'à Vivi, 90 mètres pour 75 kilomètres. Ces chiffres expliquent l'existence des deux zones de chutes séparées par un bief navigable.

Le trajet du campement de Koumbi à Mannyanga n'est guère que de quatre heures. Le sentier n'a donné lieu qu'à un petit nombre d'observations : du grès rouge, du grès blanc et du quartzite brun, surtout près du Congo; des alluvions sur les plateaux; des cailloux roulés et de gros blocs de limonite scoriforme sur les pentes. A quoi il faut ajouter six gisements de quartzites taillés, cinq un peu en contrebas de points élevés, un près de la station même. Nous sommes descendus de l'altitude 400 à l'altitude 150.

Les villages sont nombreux le long du sentier. Près du village de Manfiella, à une heure de Mannyanga, se tenait un marché. Grande affluence d'indigènes. J'aurais voulu y acheter une chèvre pour l'expédition à M'boko-Songho qui va avoir lieu. Il n'y en avait pas, non plus que des poules, sauf un très petit poulet dont on me demanda... une pièce de mouchoirs. C'était un marché de chiquanques, de légumes et de fruits. Les vendeurs et surtout les vendeuses arrivaient de tous côtés, et le marché devenait très animé. Tous étaient debout, leurs marchandises à terre.

Un formidable orage éclate et est suivi d'un sauve-qui-peut général. Les Zoulous demandent à poursuivre leur route vers Mannyanga, ce qui leur est accordé, et je reste avec les Haoussas et Saïd. Je m'affluble du puncho et m'assieds, avant que la terre soit mouillée. La quantité de pluie, tombée en une heure et quart, est incroyable. L'eau ruisselait de toute part. J'étais si bien à l'abri, sous mon vêtement et mon casque, que je m'endormis, et il fallut qu'un Haoussa vînt me réveiller. quand la pluie cessa. Le marché se reformait à notre départ, mais il ne fut sans doute plus aussi brillant qu'à sa première phase.

Nous arrivions à Mannyanga vers deux heures, ayant mis douze jours pour venir de Léopoldville. La station est tenue par trois Européens, les sous-offi-

ciers Delanay et Hernotte et M. Lambert qui me firent l'accueil auquel le Congo m'a habitué.

Comme Isanghila, Mannyanga n'est plus un poste permanent. On ne l'occupe que pour les besoins. Établi sur la rive gauche, dans le fond de la vallée, avec une succursale des factoreries Sanfort, il suffit largement à sa destination. La station construite par Stanley, était sur l'autre rive, à mi-côte. Elle n'existe plus. Battue par de fortes brises du soir, elle passait à juste titre pour malsaine. C'est l'un des points où il y eut, au début de l'occupation, la plus grande mortalité. Elle était du reste mal placée sur cette rive nord, puisqu'il fallait faire traverser le Congo aux charges pour les transporter à Léopoldville.

M. Delanay me remet ma correspondance, où je trouve une lettre du gouverneur général qui donne son assentiment à ma convention privée avec M. de Chavannes. Il m'informe aussi que M. Cholet est arrivé au poste français de Mannyanga, situé, sur la rive du nord, à une heure et demie de marche d'ici, et que j'y suis attendu, depuis quinze jours, pour prendre la route de M'boko-Songho. J'accepte avec empressement sa proposition de nous y rendre demain en visite.

Mannyanga, dimanche 6 novembre.

Nous avons passé le Congo ce matin à huit heures.

Il est large de 1400 à 1500 mètres. Les rochers se voient jusqu'à mi-côte; ce sont des grès et des psammites rouges en ondulations larges et évasées. Chose curieuse! Le long du sentier jusqu'au poste français, je n'ai vu aucune trace de quartzites taillés dont je citais, hier et avant-hier, l'abondance sur l'autre rive.

Nous avons été reçus par M. Letellier, chef du poste, et par M. Cholet. Je communiquai à ce dernier la dépèche du gouverneur général qui nous mettait en mesure de faire route ensemble vers les mines de M'boko-Songho, ainsi que je l'ai rapporté à une autre occasion.

M. Cholet me demanda de remettre notre départ à quatre ou cinq jours, parce qu'il avait envoyé sa montre aux Pères d'Insolo pour la réparer. Les miennes sont aussi en mauvais état, mais l'un de mes hôtes a eu l'obligeance de me prêter la sienne. Je profiterai de ce délai pour aller à Loukoungou, en vue d'observations qui me manquent.

Mannyanga, lundi 7 novembre.

M. Cholet est venu passer la journée avec nous hier et m'a annoncé que sa montre était arrivée. En conséquence, nous commencerons de suite notre expédition. J'irai loger demain au poste français, d'où nous partirons mercredi pour les mines de cuivre.

M. Cholet m'a apporté des échantillons de roches qu'il a recueillis entre Brazzaville et Buensa, l'ancienne station de Philippeville, et d'autres que les Pères d'Insolo ont eu l'obligeance de lui envoyer à mon intention. Ce sont là les éléments d'un cheminement géologique parallèle à celui que je viens de lever à l'aller et au retour de Léopoldville.

Mon compagnon de demain est un solide breton qui, après avoir tâté de l'Algérie, a déjà passé près de cinq ans dans les nouvelles possessions françaises de l'Afrique équatoriale. Il en connaît admirablement les us et coutumes et est rompu aux expéditions. Chef de la zone du Niari, il lève beaucoup de cheminements. C'est ce que nous allons avoir à faire conjointement pour nous rendre aux mines de cuivre, car, de cartes, nous n'en possédons pas auxquelles nous puissions nous fier (1). Ce que nous savons seulement, c'est que nous devons suivre approximativement la direction du N40°O magnétique. Quant à la distance, on nous parle de quatre à cinq jours. Nous nous quitterons, après avoir visité M'boko-Songho, dès que cela sera possible, nous rendant l'un à Buenza pour y reprendre son poste, l'autre à Mannyanga pour continuer l'étude du Congo jusqu'à Banane. Nous comptons donc que l'expédition durera dix à douze jours.

(1) Les belles cartes du Congo français, par le commandant Rouvier, ont paru pendant mon voyage.

XII.

DE MANNYANGA A M'BOKO-SONGHO (Pl. V).

Traversée du Congo. — Hospitalité au poste français. — Départ. — Un exploit de féticheur. — Notre caravane. — Une scène de Molière. — Passion de malafou. — L'Yambi. — Journée perdue. — Géologie. — Tambour de guerre. — Encore l'Yambi. — Son passage. — Défiance des indigènes. — Défrichements pour la culture du manioc. — Fécondité du manioc; ses qualités nutritives. — Le terrain ne peut plus se reboiser à cause de l'incendie des herbes. — Long détour. — Changement dans la disposition des villages. — Badoundos et Basoundis. — Le Tchiloango. — Encore des défrichements pour le manioc. — Un brouillard sur la ligne de faite. — La plaine de M'boko-Songho. — Campement à Kimbaou. — Visite des mines de cuivre. — Un dicton de mineurs nègres. — Grande humidité.

Poste français de Mannyanga, mardi 8 novembre.

La matinée s'est passée en préparatifs de voyage. J'emporte quatorze charges et serai accompagné des Haoussas, des Zoulous et du cuisinier Cabinda, en tout vingt-et-un noirs. Depuis Léopoldville, je me suis aperçu qu'un petit Haoussa, nommé Laojo, s'était fort attaché à ma personne. Alors que dans le trajet d'aller, il m'avait paru frondeur et ne chercher qu'à

bien vivre, en se donnant peu de peine, il se tenait, au retour, constamment derrière moi, prenait soin de l'âne au point que le *people* l'avait surnommé *Haoussa souna*, ou Haoussa de l'âne. Robuste et solidement membré, il me faisait traverser les rivières sur ses épaules et me rendait toutes sortes de petits services. C'était lui qui imitait si bien, au campement de M'pama-Ngoulou, avant d'arriver à Isanghila, le mugissement de l'hippopotame. On peut difficilement imaginer plus de crânerie militaire, même chez un soldat blanc, et une allure plus décidée. Il ne sait malheureusement pas un mot des langues européennes.

Le lieutenant Roget a encore eu l'obligeance de faire le croquis de ce petit brave, lorsque nous revînmes à Boma. Ce crayon est reproduit ci-contre.

A midi, j'appelai le *people* pour mettre les charges dans l'allège et y introduire l'âne. Cette dernière opération ne fut pas facile. On essaye de diverses manières : on le pousse, on lui met les jambes de devant sur les bords de l'embarcation, on les lui lie et on lui couvre la tête. Coco sent le Congo, rue, se cabre, s'arcboute sur ses pattes, oppose une résistance de baudet. Enfin il est tiré avec une corde et, le fouet aidant, il se décide à s'embarquer.

Il fallut juste une demi-heure pour traverser le fleuve. Baudet ne se fit guère prier pour sortir du canot, et nous arrivions, dans l'après-dîner, au



Fig. 4. — Le Haoussa Laojo.

poste français, où la plus cordiale hospitalité m'attendait.

Yanga, mercredi 9 novembre.

Notre lever coïncida ce matin avec une violente tornade, et nous dûmes attendre, jusqu'à onze heures et demie, pour nous mettre en route, ce que nous fîmes avec une certaine bravoure, car, vu la quantité d'eau tombée, nous pouvions prévoir que le passage des torrents ne serait pas facile. Nous eûmes un second mécompte. Un naturel qui est déjà allé à M'boko-Songho s'était engagé à nous servir de guide. Il refusa au dernier moment, et nous voilà livrés à notre inspiration.

Déjà hier, à mon arrivée, une fusillade se faisait entendre dans le voisinage. Je crus qu'elle avait lieu, comme en d'autres occasions, pour les funérailles d'un chef, qui sont accompagnées d'innombrables coups de fusil. M. Letellier me détrompa. Un enfant était tombé malade dans un village. Le féticheur avait été appelé et avait désigné un habitant d'un village voisin, comme l'auteur du mauvais sort jeté à l'enfant. Le malheureux reçut signification de venir se soumettre à l'épreuve de la casque. Il s'y refusa, et la guerre fut allumée entre les deux villages. L'un de ceux-ci fut assailli et brûlé cette nuit. La fusillade reprit de plus belle le matin et fai-

sait encore rage, quand nous étions depuis deux heures en route.

Notre caravane est imposante. M. Cholet est accompagné de vingt-deux noirs, dont quatre Laptots. Avec les vingt-et-un miens, nous avons une escorte de quarante-trois hommes : dix soldats et trente-trois porteurs et domestiques. J'envie à M. Cholet ses interprètes qui parlent couramment le français et sont fort expérimentés pour les expéditions. Nous ne sommes pas moins bien munis de vivres et de marchandises, surtout pour une course qui, dans nos prévisions, ne peut dépasser quinze jours.

Nous sommes arrivés à Yanga sans trop d'encombre. Seule, une rivière débordée avait atteint une largeur de plus de cent mètres. Laojo passait l'âne. Sani me prit sur ses épaules, mais il tomba dans un trou et me laissa choir dans l'eau. J'en fus quitte pour traverser la rivière moi-même et pour changer de vêtements de l'autre côté. Trois ou quatre autres rivières furent heureusement traversées, grâce aux solides épaules de Laojo.

Notre campement est établi sous des arbres gigantesques. Nous y faisons réellement bombance avec ce que nous avons apporté, et d'autant mieux que M. Cholet s'est muni de pains de froment cuits ce matin et d'un gigot de mouton. Plus j'avance dans mon voyage, plus je reste convaincu que l'alimentation joue un rôle prépondérant pour la conserva-

tion de la santé. J'attribue ma longue indisposition du mois de septembre à la nourriture insuffisante que je prenais, autant par négligence et inattention qu'à cause de sa mauvaise préparation, lorsque je dus confier ma cuisine à Sani. Sans mon séjour à Léopoldville, je marchais droit à une anémie. Depuis ma reprise de la vie de caravane, j'ai veillé de près à ce point important; l'appétit est revenu et s'est soutenu; il ne fait même que grandir. La quantité d'aliments que j'absorbe depuis quinze jours m'étonne. C'est à me croire apparenté à Gargantua. En attendant, les faits justifient la théorie. Je suis débordant de santé et de forces.

Je n'en dirai pas tout à fait autant de mon compagnon. Un séjour prolongé sous l'équateur laisse quelques traces sur sa vaillante constitution, non pas qu'il ne soit aussi robuste et résistant aux fatigues que qui que ce soit, mais son teint a revêtu cette couleur mate spéciale à ceux qui ont longtemps habité les pays chauds, et je ne serais pas surpris qu'il fût assez fréquemment saisi par la fièvre.

Yanga-Yanga, jeudi 10 novembre.

Nous avons fait nos provisions ce matin, avant de partir. Nous demandâmes au chef une chèvre, trois poulets, des œufs, des choux et des champignons, outre 43 chiquanques destinées au double *people*.

Le chef se trouvait entre un Laptot et l'interprète de M. Cholet, absolument comme M. Jourdain dans la scène du maître de danse et du maître de musique. Quelle que puisse être la force des artistes européens, je crois qu'ils auraient trouvé leurs maîtres chez ces nègres. Le pauvre chef, le corps penché, essayait de prêter une oreille complaisante à chacun de ses solliciteurs qui le pressaient, le tiraient, parlaient ensemble; il ne demandait pas mieux que de se laisser convaincre et prenait des airs attendris, quand on lui détaillait ce qu'il allait recevoir. Nous eûmes ce que nous demandions, sauf les chiquanques qui ne furent qu'au nombre de onze.

Après trois heures de marche, nous sommes arrêtés par une large, profonde et fougueuse rivière, la Mata. Il fut impossible de la traverser en cet endroit, et nous dûmes remonter sa rive. Au passage d'une petite rivière latérale, Saka se présenta pour me porter. Mais il s'était sans doute procuré du malafou. Ses jambes fléchissaient. Il était manifestement à demi-ivre. Je le réprimandai fortement et ne m'en servis pas.

Nous n'avions pas fait un kilomètre, qu'un nègre, porteur d'une calebasse de ce vin de palme, nous croisa et, comme d'habitude, fit un petit détour pour ne pas se mettre en contact direct avec la caravane. Saka et un autre Haoussa étaient à quelques pas devant moi, alors qu'ils me croyaient fort en ar-

rière. Les gaillards tentèrent d'arrêter le nègre pour avoir son malafou. J'empêchai qu'il en fût ainsi. Mais cette tentative prouve combien une partie de cette bande est indisciplinée et doit être surveillée de près.

Nous arrivâmes vers midi au village de Mossanghi, où nous pûmes franchir la Mata. Vu la profondeur de l'eau, je fus obligé de m'asseoir sur les épaules de Laojo. Au milieu de la rivière, je fus pris d'un vertige et oscillai sur mon support mouvant. Le vaillant s'arrêta, s'arcbouta sur ses jambes, me retint et fit si bien qu'il me déposa sain et sauf sur l'autre rive. A la halte du soir, je l'appelai et lui donnai un poulet. Il me fit avec grande crânerie un salut militaire. Un poulet! c'est un cadeau qu'on ne fait qu'aux chefs!

Binvica, vendredi 11 novembre.

De faux renseignements nous ont fait prendre ce matin une direction qui nous a obligés, après une longue marche, à revenir à notre point de départ.

Après trois heures de marche, nous sommes venus échouer devant une nouvelle rivière, l'Yambi, transformée, par les pluies de cette nuit et des jours précédents, en un fleuve torrentiel. Nous faisons sonder la rivière. Les noirs perdaient fond, et un courant violent les entraînait. Que faire? Il arrive souvent que ces crues ne durent que quelques heures.

et comme il vient de pleuvoir, peut-être le niveau décroîtra-t-il bientôt. Mais, en nous décidant à attendre cette éventualité, c'est nous mettre à la discrétion de la rivière. Il faut donc rebrousser chemin et chercher plus haut d'autres passages.

Nous essayons de nouveaux sondages, mais en vain, quand, vers midi, la pluie recommence. Elle tombe bientôt à torrents, et il ne nous reste qu'à revenir sur nos pas par des sentiers glissants et à flanc de coteaux, où nos porteurs font de nombreuses chutes. Nous sommes arrivés au hameau de Binvica vers quatre heures. Il est éloigné d'environ un kilomètre de notre campement d'hier. C'est donc une journée complètement perdue.

La pluie a continué jusque bien tard. Nous avons dû allumer du feu sous nos tentes pour essayer de les sécher dans une certaine mesure. J'ai donné à la mienne, depuis deux mois, un complément dont je me félicite. Je fais poser sur le sol une natte indigène, puis une couverture que j'avais donnée à un des Libériens déserteurs. C'est une mesure hygiénique recommandable.

Pendant les trois jours que nous sommes en marche pour notre nouvelle expédition, j'ai eu l'occasion de faire d'assez nombreuses observations.

Déjà, pendant le trajet du premier jour, les plateaux s'élevaient à plus de deux cents mètres au-dessus du Congo. Cette hauteur fut peu dépassée.

La région est fort déchirée par des ravins et des vallées dont les flancs seuls sont encore garnis de bois.

Tout est couvert d'un épais dépôt de sables jaune rougeâtre avec lits d'argile, comme dans la région que je viens de parcourir sur la rive sud. La pluie d'aujourd'hui m'a convaincu une fois de plus que cette argile est peu perméable. L'eau y ruisselle, ce qui fait comprendre le rapide dégonflement des rivières. Du reste, ces terres la retiennent, pendant quelques heures, dans de petits trous que creuse l'eau, en s'écoulant, le long des sentiers en pentes.

Ces sables et argiles atteignent jusqu'à quinze mètres d'épaisseur, ainsi que me l'ont montré des entonnoirs naturels. Ils recouvrent un lit de cailloux roulés, sous lequel du fer s'est concrétionné sur une épaisseur parfois d'un mètre, puis vient, comme sous-sol, le grès rouge désagrégé.

Le sous-sol est, en effet, encore formé de grès rouge feldspathique qui ne diffère de celui qui s'étend depuis Léopoldville jusqu'à la fin de la gorge du Congo dont j'ai parlé, que par son grain généralement très fin et par son alternance avec des psammites ou grès argileux micacé. Ces roches ne se voient que dans le fond des vallées profondes, où elles sont en couches presque horizontales et ont conservé leur structure compacte, et dans les entonnoirs, où elles sont désagrégées.

Mohabi, samedi 12 novembre.

Nous atteignions, vers onze heures, le village de Liamba qui compte une cinquantaine de cases disposées sans ordre sur une colline élevée. L'altitude peut être évaluée à cinq cents mètres. Aussi ce point domine-t-il toute la région jusqu'au Congo et au delà. Le mont Bidi s'aperçoit notamment très bien, quoique nous en soyons distants d'au moins trente kilomètres; c'est une sorte de point de repère qui ne nous quitte pas.

Les habitants nous font un accueil fort réservé, presque hostile. Nous n'avons pu y obtenir de vivres. Les choux indigènes y sont beaucoup cultivés.

Le thermomètre était à 22° à notre réveil. Il s'élevait à 32° à Liamba.

Nous avons ensuite traversé la rivière Lousou, profonde et fangeuse. Tandis que M. Cholet franchit ces passages sans sourciller, je fus encore pris de vertige sur les épaules de Laojo, qui parvint de nouveau à ne pas me laisser tomber. Je prendrai désormais des précautions contre cette éventualité. Deux autres Haoussas me suivront et me soutiendront.

Nous gagnions les plateaux, quand des roulements furieux de tambours se firent entendre dans des villages situés à distance devant nous, vers le nord, et bien reconnaissables à leurs plantations de

bananiers d'un vert tendre, tranchant sur le vert sombre des arbres. « C'est le tambour de guerre, me dit mon compagnon. Ces brutes pourraient nous jouer de mauvais tours. Nous devons nous mettre en garde. » Mais le sentier se courbait vers l'ouest et nous conduisit dans une autre direction. Il n'y eut donc pas d'incident de ce côté. Ce roulement de tambour est réellement martial et sinistre, un véritable appel aux armes. Il laisse une forte impression, que les voyageurs ont du reste souvent décrite. Quoi qu'il en soit, cette manifestation semble indiquer que nous pourrions bien être entrés dans la région dont les indigènes interdisent l'accès à coups de fusils.

Une heure et demie après, à une halte pour étudier des entonnoirs, des indigènes nous accostèrent cependant amicalement et, grâce au concours de M. Cholet, je pus leur acheter de petits vases en bois, en forme de cruches, taillés avec art. Ils eurent beaucoup de peine à consentir à s'en dessaisir. L'un surtout semblait attribuer à son objet une vertu fétiche.

Le sable rougeâtre argileux a, dans ces entonnoirs, de sept à huit mètres d'épaisseur. Je n'ai pas vu de cailloux à sa base, mais bien une épaisse masse de limonite scoriforme au contact du grès rouge désagrégé.

Nous campons dans le hameau de Mohabi (vingt

cases). Il est entouré de ravins et juché sur une colline qui domine toute la vallée. Devant nous, se retrouve l'Yambi, que nous tenterons de traverser demain. Cette région est extrêmement peuplée. Nous comptons, dans un rayon de cinq à six kilomètres, seize villages en vue.

L'accueil que nous y recevons, est bon, et on nous fournit des vivres. Ma chaise est cassée pour la seconde fois. Le porteur l'a laissé tomber, et ses montants sont brisés. On parvient cependant à la rétablir, au moyen de fils de cuivre et de corde.

Itélica, dimanche 13 novembre.

L'Yambi ne put être franchi ce matin. Les indigènes y avaient cependant établi une sorte de passerelle en lianes, mais elle était douée de tant d'élasticité que nous n'osâmes nous y aventurer avec les porteurs. La rivière était trop profonde et rapide pour la passer à gué. Force nous fut donc de reculer une seconde fois devant elle. Ce ne fut que partie remise à courte échéance.

Nous suivîmes de longs plateaux de sable argileux rougeâtre, reposant souvent sur des cailloux roulés et toujours sur du fer scoriforme. Le sous-sol est encore formé de grès rouge. De nombreux ravins accidentent la région, qui reste bien peuplée.

Un peu avant midi, nous rencontrons pour la troi-

sième fois notre obstacle. L'Yambi est là, au fond d'un véritable abîme, grondant sur des chutes. Il est impossible cette fois de l'éviter. Il nous barre le passage et, si nous voulions continuer à le tourner, il nous conduirait vers le nord-est, ce qui nous écarterait indéfiniment de notre but. Nous descendîmes donc les flancs boisés et presque verticaux de sa vallée. Nos malheureux porteurs eurent beaucoup de mal à atteindre le bord.

La rivière est en cataracte. Large d'une trentaine de mètres, elle se précipite, mugissante et bouillonnante, d'une hauteur de cinq à six mètres sur des rochers de grès rouge à bancs horizontaux mais irréguliers. Nos noirs, dirigés par M. Cholet, reconnurent qu'on pouvait la passer au-dessus de la chute, en ayant de l'eau jusqu'aux aisselles. Son fond y est tantôt rocheux, tantôt pierreux et peu inégal. Mais le cours est très rapide, et il faut prendre des précautions. La bande coupe de grosses lianes, les lie bout à bout et en attache les extrémités aux deux rives. Nous nous déshabillâmes, ce qui fut vite fait pour nos noirs, et ceux-ci entrèrent dans l'eau pour tenir cet assemblage végétal, en s'échelonnant. Quelques-uns d'entre eux, les meilleurs porteurs, passèrent successivement les charges de l'autre côté, en se tenant à la corde pour ne pas être emportés. Ce fut ensuite notre tour. Laojo se plaça devant moi; je mis les deux mains sur ses épaules et me fis suivre par deux

Haoussas. M. Cholet, plus habitué à ces passages, y mit moins de façons; un seul de ses hommes l'aida.

Le baudet eut son tour et franchit le pas sans peine. Puis, sur un ordre, la corde fut lâchée, et les deux caravanes se trouvèrent saines et sauves au delà de la rivière. Ce passage nous avait pris près de deux heures et demie. Des indigènes d'un grand village, Dounga, que nous voyons devant nous, avaient assisté en curieux à notre passage. Ils s'étaient assis tranquillement à mi-côte et n'avaient pas répondu à notre appel. Mais, quand ils virent que nous étions à peu près arrivés au bout de nos peines, ils vinrent nous offrir leurs services.

Le village de Dounga est à environ 550 mètres d'altitude, soit 400 mètres au-dessus du Congo à Mannyanga. Il est bientôt suivi d'un autre, Bibi, plus grand encore; je n'en évalue pas les chimbèques à moins d'une centaine. C'est la première fois que nous vîmes que la frayeur avait fait évacuer le village. A notre arrivée, les cases étaient fermées; des fruits (1), des herbes et des branches étaient at-

(1) Parmi les arbrisseaux qui croissent dans les herbes, j'en ai remarqué trois dont j'ai rapporté les éléments nécessaires à leur détermination. Ce sont l'*Anona senegalensis*, arbuste remarquablement noueux, le *Strichnos spinosa*, qui traverse l'Afrique d'un océan à l'autre et qui porte des fruits en boule, gros comme le poing, odorants, ressemblant de loin à s'y méprendre à des oranges mûres, le *Sarcocephalus esculentus*, qu'on nomme pêche ou figue du pays, à Sierra-Leone.

M. Poisson, aide-naturaliste au Jardin des plantes, à qui je dois la

tachés aux portes pour indiquer qu'elles étaient placées sous la protection du fétiche; les habitants étaient allés se cacher dans les herbes. Mais, insensiblement, quelques-uns s'approchèrent, avec défiance d'abord; bientôt nous fûmes bons amis. Un crâne de jeune femme blanchi était placé sur un court bâton, au bord du chemin. Nous n'avons pu en savoir la signification.

Continuant notre route, nous arrivâmes à une nouvelle rivière, la N'kenghé. Elle n'avait qu'une quinzaine de mètres de largeur et elle était peu profonde.

Nous faisons halte pour la nuit au village d'Itélica. Là encore, nous trouvons les cases fermées, et les indigènes s'étaient réfugiés dans les herbes. C'était

détermination de ces deux dernières espèces, m'a fourni sur ce *Sarcocephalus* des renseignements intéressants. C'est, me dit-il, le *Dundaké du Congo*. On en connaît deux espèces à la côte d'Afrique, et cinq ou six autres sont de l'Australie. D'après Oliver, dans sa Flore de l'Afrique centrale, la saveur du fruit est celle de la pomme; cependant quand on mange trop de dundaké, il produit l'effet d'un vomitif.

Ce fruit du *Sarcocephalus* est celui que les nègres suspendent à l'entrée de leurs chimbèques, lorsqu'ils les désertent à l'approche d'une caravane, ou bien qu'ils fixent sur un bâton devant leurs plantations, lorsqu'un sentier les traverse, à la manière de ces petites touffes de paille que nos paysans placent, sous le nom de « sergent », à l'entrée de leurs champs, pour interdire qu'on les traverse ou qu'on en prenne les fruits. Je n'ai pas vu que ma caravane mangeât des dunkadés, lorsque nous en rencontrions, tandis qu'elle ne manquait jamais de se fournir de beaucoup d'autres fruits sur notre passage. Elle fit notamment ample provision de pommes-acajou entre Boma et Banane.

plus grave. Si nous ne pouvions ramener les natifs, nous étions exposés à une attaque nocturne. Ils finirent heureusement par s'apprivoiser, et nous nous installâmes tranquillement. M. Cholet souffre ce soir d'accablement et de perte d'appétit. Il est fâcheux qu'il ne puisse prendre du repos.

Un peu avant d'arriver, nous avons rencontré deux indigènes, chargés de petits lingots de cuivre, qu'ils nous dirent provenir de M'boko-Songho; d'après eux, nous n'en serions plus éloignés que de deux ou trois jours.

Mousanda, lundi 14 novembre.

Nous avons dû négocier longuement ce matin pour obtenir un guide. Encore ne l'avons-nous pas conservé longtemps. Au bout d'une heure, comme il était surveillé de près par les Laptots, qui avaient surpris chez lui quelque velléité de fuite, il se jeta par terre en disant qu'il ne voulait pas aller plus loin et il se glissa, comme un serpent dans les herbes.

Nous n'avions pas fait deux cents pas que nous vîmes que le sentier que nous aurions dû suivre avait été fermé, en abaissant les herbes; c'est l'indication que le passage est interdit, et la cause de la terreur et de la fuite du guide.

Cette région est encore fort peuplée. Un peu au-dessus d'Itélica, six villages étaient en vue sur no-

tre droite. Nous en avons ensuite vu ou traversé dix-huit jusqu'à notre déjeuner, soit sur une douzaine de kilomètres. Plusieurs étaient de vingt-cinq à trente chimbèques. Les estimations sur le nombre moyen d'habitants par chimbèque varient. Les uns disent cinq, les autres quatre, d'autres trois.

Le sol continue à s'élever. Nous avons atteint une hauteur voisine de 700 mètres près du marché du Pika-Makengo, le plus étendu que j'aie rencontré jusqu'ici. Nous y avons encore aperçu le mont Bidi, qui en est éloigné d'au moins quarante-cinq kilomètres. Les terrains superficiels restent les mêmes, ainsi que le sous-sol.

Mais j'ai pu faire, sur le déboisement du pays, une observation qui permet définitivement d'en entrevoir la cause. La forêt, ici comme dans presque toutes les régions que je viens de parcourir, est, peut-on dire, réduite aux parcelles de bois qui se trouvent en galeries, c'est-à-dire dans les ravins et les vallées, ainsi qu'en mince ceinture autour des villages. J'ai déjà dit longuement les raisons qui me font croire que tout ce pays, dénudé et voué aux herbes, fut jadis couvert d'une forêt continue. Mais je cherchais en vain comment et pour quelle cause elle a été détruite. J'avais seulement la preuve que ce n'était pas par l'incendie accidentel ou systématique, et il s'agissait d'observer si les restants de cette forêt diminuent encore aujourd'hui.

J'ai déjà mentionné aussi à plusieurs reprises des défrichements en vue de la culture du manioc. Or je viens d'en voir, entre Kibassa et Yamboula, des exemples si frappants, que je n'hésite plus à croire que des défrichements considérables, la plus grande partie au moins des déboisements, sont dus aux plantations de manioc. Cette conclusion peut paraître étonnante, et cependant, outre qu'elle s'appuie sur des observations répétées et positives, c'est la seule qui s'adapte aux données de cet intéressant problème.

Nous savons combien une plantation de manioc fournit de matière alimentaire. « Un hectare de manioc, me disait l'autre jour M. Cholet, peut nourrir quarante à cinquante noirs pendant un an. » Et c'est la principale nourriture du nègre, celle qu'il préfère, parce qu'elle est la plus nutritive. J'ai pu m'en assurer par ma caravane. Ce qu'elle demande avant tout, c'est de la chiquanque. Ni le riz, ni le maïs ne peuvent en tenir lieu. Or, j'ai calculé qu'un hectare de manioc produit au moins vingt fois autant de fécule que nos meilleurs hectares de blé!

On comprend combien une telle culture doit épuiser la terre et réclame un sol riche en humus. Chaque année, l'incendie consume les herbes et empêche la formation de cet humus. Mais il n'en est pas de même dans les bois. Là les terres se sont enrichies séculairement des dépouilles des arbres, et

elles forment un sol éminemment propre à la production du manioc. Aussi les indigènes n'hésitent-ils pas, eux qui sont si ennemis du travail, à s'imposer le labeur du défrichement pour s'assurer une riche récolte de ce produit.

J'ai examiné avec soin les endroits ainsi défrichés. Les arbres sont coupés un peu au-dessus du sol ou brûlés au pied; les souches sont restées. C'est entre elles qu'ont été élevés les petits tertres, où l'on plante les trois boutures de manioc. Les troncs de beaucoup d'arbres n'ont même pas été enlevés; on les voit rompus à deux ou trois pieds du sol et encore adhérents à la partie restée en terre.

Il est évident que le terrain ainsi déboisé ne pourra plus se reconstituer en forêt. Au manioc, dont les plants sont débarrassés des herbes par les femmes, succèdent inévitablement les hautes herbes, après l'épuisement de la récolte. Le feu, dévorant celles-ci chaque année, entravera, dans la plus large mesure, la croissance des pousses fournies par les souches, si même il ne l'empêche. De sorte que quelques essences seules, plus vivaces, pourront survivre et donner ces arbrisseaux rabougris qui se développent au milieu des herbes et qui, ne pouvant se reproduire, finissent eux-mêmes par disparaître. Et tant que des morceaux de la forêt se trouveront à leur portée, les indigènes les déboiseront dans le même but, préférant le labeur de l'abattage, qui leur

donne une abondante récolte, à la facilité de cultiver des terres dénudées qui sont incomparablement moins productives.

De cette manière, les régions du Congo se déboisent de plus en plus, au point que plusieurs ne renferment même plus ces bouquets de bois allongés dans le sens des ravins; les rideaux d'arbres persistent alors seuls autour des villages.

Je vais dans tous les cas continuer à suivre ces observations au cours de mon voyage. La piste que je viens de saisir me paraît bonne.

Nous sommes arrivés après six heures au hameau de Mousanza (5 chimbèques). Nous avons dû traverser de véritables abîmes. Notre marche a été de huit heures. La température a atteint à peine 28°.

La santé de M. Cholet se remet, grâce peut-être à cette circonstance.

Louombo, mardi 15 novembre.

Cette journée a été mauvaise pour notre avancement. Après les deux premières heures de marche au milieu d'une suite de hameaux, nous sommes allés nous buter à des casse-cous qui nous ont fait rebrousser chemin et gagner le village de Mousala (40 chimbèques) pour obtenir des guides. Ceux-ci nous conduisirent au sud, à travers monts et vaux, dans une région étrangement mamelonnée, plus

basse d'au-moins cent mètres que celle d'hier et faisant certainement partie d'un bassin différent. Les couches superficielles y demeurent cependant les mêmes, et le sous-sol continue à être du grès et des psammites rouges.

Au village de Nianga (30 à 40 chimbèques), nous pûmes changer notre direction et reprendre dans le sens du nord-ouest. Nous nous sommes arrêtés à Louombo, après une marche de sept heures et demie, à peu près perdue, et on pourrait dire complètement perdue, si nous n'avions, en somme, gagné vers l'ouest de quatre à cinq kilomètres, alors que nous avons rétrogradé vers le sud de plus de deux kilomètres, par rapport à notre bivouac d'hier au soir.

Zanga, mercredi 16 novembre.

Nous avons encore marché vers l'ouest pendant les deux premières heures par un sentier épouvantable. Mais, arrivés au village de Mouboulou (19 chimbèques), nous avons repris la direction nord que nous avons conservée le reste du jour. Le pays est moins peuplé qu'hier. De Mouboulou à Moukoumbi, soit trois heures de marche, nous n'avons rencontré ni vu aucun village, quoique nous ayons traversé, sur un grand plateau complètement déboisé, de vastes plantations de manioc établies au milieu des herbes. Il y a également peu de populations entre

Moukoumbi et Zanga, soit une heure et demie de marche.

Les faits à noter dans la journée ont été peu importants, sauf la présence sur notre gauche d'une large et longue plaine évasée avec petits mamelons. Deux rivières s'y jettent, la grande Louombo, qui avait une largeur de quinze mètres à l'endroit où nous l'avons traversée hier, et la petite Louombo, traversée ce matin et qui avait dix mètres. Ces rivières descendent dans la plaine et ont dû la douer d'une grande fertilité.

La région se relève. Les plateaux ont conservé généralement une altitude de 550 mètres. A Zanga, nous atteignons à plus de 600 mètres.

Le sous-sol reste du grès et du psammite rouges; le sol est formé des terres jaune rougeâtre sableuses et argileuses comme ci-devant. Les bois sont rares. même dans les ravins.

Une tornade, qui avait été précédée d'un soleil pénible dont les rayons, pénétrant les habits, piquaient la chair comme des aiguilles, nous obligea à nous arrêter à Zanga à trois heures et demie. Nous n'avons donc pu faire que six heures et demie de marche.

Le village présente un autre type de disposition que précédemment. Il est installé sur une sorte de promontoire allongé, bordé de toutes parts par des ravins profonds qui sont plantés de bananiers, et relié

au plateau par un col très étroit. Cette disposition est favorable à la défense. Les cases sont belles et placées sur les côtés d'une rue longitudinale.

Cherchant à nous rendre le chef favorable, nous l'avons fait monter sur le baudet. Il y était très fier, mais, devant les rires de ses administrés, il n'a pas voulu y rester. Nous fûmes du reste bien accueillis, et nos noirs purent camper sous des avancées de chimbèques pour se préserver de la pluie. Nous leur avions interdit d'entrer et surtout de loger dans les cases, par crainte qu'ils ne s'en prissent à l'élément féminin, ce qui est souvent une cause de coups de fusils. Les autres jours, nous louions pour eux des chimbèques disponibles, mais ici ils étaient tous occupés.

Nous en fûmes pour notre défense. Nous n'avions pas encore dîné que, ne voyant pas de Haoussas, nous passâmes la tête dans le chimbèque devant lequel ils devaient bivouaquer. Ces indisciplinés y étaient installés tranquillement. C'était cependant un endroit à respecter. Cette case était celle du féticheur; un énorme mannequin, double de grandeur naturelle, recouvert d'étoffes européennes, s'y trouvait. Les Haoussas reçurent avis qu'on les attacherait pour la nuit, s'ils s'avisaient encore de désobéir.

L'accueil qu'on nous fait partout, est défiant, mais nullement hostile.

Moucinda-Cinda, jeudi 17 novembre.

Nous avions marché constamment vers le nord, et nous dûmes franchir, près du village d'Yalaqua (23 cases), la profonde et étroite vallée de la Loukounga. Ce fut aussi rude à la montée qu'à la descente; nos porteurs y passèrent un mauvais moment. Nous continuâmes dès lors à suivre un sentier, généralement à flanc de coteaux, et la marche fut plus facile. Nous rencontrâmes, dans la matinée, un beau village brûlé récemment, sans doute à la suite de disputes avec les voisins. Sur la gauche, s'apercevait au loin une plaine mamelonnée semblable à celle que nous vîmes de Mouboulou.

L'altitude augmente et se rapproche de 700 mètres. Les terrains du sol et du sous-sol ne changent pas. Le pays ne possède presque plus de bois. Les villages sont un peu plus fréquents qu'hier, mais incomparablement moins que dans la région comprise entre l'Yambi et les Louombo; ils sont plus peuplés que dans cette dernière. Les villages n'ont pas moins de vingt chimbèques et souvent le double. Ils ont la même disposition qu'à Zanga.

Nous arrivions vers onze heures à Loubaingola. Le chef nous apporta du malafou, mais nous refusa obstinément un guide. Pendant que M. Cholet palabrait avec lui, je mettais mes cheminements au net. Le chef s'en alarma. Il m'offrit une coupe du

breuvage, en me disant : « Si tu n'en bois pas, je croirai que tu es fâché contre moi. » Je m'empressai naturellement de le satisfaire.

Le temps était orageux. Une tornade se préparait. Nous nous mîmes néanmoins en route. Nous étions à peine à la hauteur de l'immense village de Mounounga, qui doit avoir des centaines de chimbèques, quand la pluie commença à tomber par torrents. Il fallut recourir au puncho et nous arrêter. Lorsque nous reprîmes notre marche, nous nous bornâmes à atteindre le village de Moucinda-Cinda, où M. Cholet était arrivé. Il n'était que trois heures et demie.

Dia-dia, vendredi 18 novembre.

Nous partions de bonne heure pour chercher à réparer le temps que l'orage d'hier nous avait fait perdre. Il nous fallut trois heures pour arriver au marché Boudouka, par suite de la rencontre de plusieurs mauvais pas. Au village de Cimpobo (17 chimbèques) notamment, les indigènes avaient barré le sentier avec assez d'adresse pour qu'on ne pût le remarquer, tandis qu'une voie bien frayée, qui en semblait la continuation normale, nous conduisit dans un ravin boisé d'où nous ne sortîmes qu'avec de grands efforts. Il en fut de même à la sortie du village.

La région de Loubaingola et de Moucinda-Cinda forme une nouvelle ligne secondaire de partage, avec

une altitude voisine de 700 mètres. En deçà, les eaux se dirigent vers les rivières Louombo et, par conséquent, vers la vallée évasée entrevue à l'ouest de Mouboulou. Au delà, elles affluent vers une autre rivière que nous ne tardâmes pas à rencontrer, la Louala.

C'était jour de trafic au marché de Boudouka. Les indigènes y étaient assemblés. Mais c'est un marché peu considérable. On n'y vendait que des fruits et des légumes. Notre arrivée ne les effraya pas, et nous fûmes bien accueillis. Seul, le baudet excita un grand étonnement.

Ces indigènes sont les mêmes que ceux que nous rencontrons depuis Zanga. La disposition de leurs villages m'avait fait soupçonner qu'ils forment une tribu différente de celles que nous avions vues durant la première partie de notre expédition. Cette donnée était confirmée par le tatouage. Des espèces de points ronds sont tracés en quinconce dans la chair sur la poitrine, au nombre d'une vingtaine et pouvant avoir un centimètre de diamètre. Les femmes portent, dans le cartilage du nez, une paille longue de la moitié du doigt. Nous apprenons que cette nouvelle tribu est formée par les Badoundos, tandis que la tribu que nous avons traversée de Mannyanga aux environs de la Louembo, s'appelle Basoundis.

Du marché Boudouka, une pente douce nous mena dans la vallée de la Louala, rivière torrentielle

de quinze mètres de largeur, l'un des principaux affluents de la rive droite du Congo dans la région des chutes. Une longue marche nous conduisit près du village de Kimétété, où les indigènes nous firent excellent accueil. Ce village est formé de cinq hameaux qui doivent comprendre ensemble de cinquante à soixante cases.

L'altitude dépassait au marché 550 mètres, soit de 100 à 150 mètres celle de Moucinda-Cinda; elle était en dessous de 450 mètres à la Louala pour reprendre bientôt, avant Kimétété, près de 650 mètres et les dépasser après ce village. C'est qu'en effet, ce point forme une nouvelle ligne de séparation. Nous entendions sur notre gauche, à peu de distance, les grondements d'une rivière se précipitant sur des rochers dans une vallée profondément encaissée. Les indigènes nous dirent que c'était le Tchiloango. La vue était très belle : de vastes plateaux déchirés en tous sens, nus sur leurs sommets, avec de longues galeries de végétation forestière dans leurs creux, où elles s'entrecroisent dans tous les sens. Les rives escarpées du Tchiloango sont surtout couvertes de splendides forêts. La nature des terrains ne varie pas.

Nous arrivions enfin au village badoundo de Diadia, un peu avant la nuit. Nous avions marché dix heures, malgré la chaleur qui fut grande. C'est la plus forte journée que nous ayions faite depuis Mannyanga.

Plaine de M'boko-Songho, Kimbaou, samedi 19 novembre.

Une marche de sept heures et demie nous a enfin amenés au but. Nous avons atteint M'boko-Songho.

On peut voir, sur mon cheminement, par l'indication des villages placés sur le sentier ou dans les environs, combien le territoire de Dia-dia est peuplé. On y compte non moins de treize villages de dix à vingt-cinq cases.

La région est très accidentée. J'y ai encore vu de nouveaux bois défrichés pour y planter du manioc. D'ici à peu d'années, cette ressource n'existera plus, car il n'y a plus guère de forêts que sur des pentes trop escarpées pour pouvoir être soumises à la culture. Toute la partie de ces vastes régions, se prêtant aux plantations, aura été défrichée.

Il faut que les terrains boisés offrent aux indigènes des avantages bien considérables pour la culture de ces racines féculentes. Outre le labeur de couper le bois, comme je l'ai expliqué, — et c'est à prendre en sérieuse considération chez des peuplades qui ont le travail en horreur et la vie agricole en mépris —, outre ce labeur, ils sont exposés actuellement à voir leurs plantations ravinées et entraînées par les déluges équatoriaux, puisque le sol sur lequel ils doivent les établir pour jouir de l'humus des forêts, est souvent en pente. Et cependant ces plantations de

manioc sont en croissance, durant deux saisons des pluies, pour donner tous leurs fruits. Elles courent donc de grands risques.

En quittant Dia-dia, où l'altitude dépasse 700 mètres, nous traversâmes une contrée sans voir de villages. L'altitude monte progressivement jusqu'au-dessus de 750 mètres. Les rivières coulent encore vers le sud. Ce sont sans doute des tributaires du Tchiloango.

Entre temps, un brouillard s'était élevé. Il devint bientôt si épais, vers huit heures, que notre marche en devenait incertaine. Le levé du sentier était presque impraticable. M. Cholet était en avant. J'arrivai à un village incendié depuis peu de temps. Le brouillard se résolvait en eau. Il fallut s'arrêter sous un petit chimbèque déjà reconstruit et, pendant trois quarts d'heure, nous nous trouvâmes dans cette buée qui nous trempait. C'était véritablement un météore de hautes montagnes. Je ne me rappelle en avoir subi un semblable que dans les Alpes. Leur similitude m'a paru frappante, malgré les différences de latitude et d'altitude.

Je fus fort embarrassé sur la direction à suivre et, sans la présence d'un indigène, je risquais fort de m'égarer. J'avais, par le brouillard, perdu de vue M. Cholet et la double caravane.

Une demi-heure après, nous atteignions le village de Kimbenzé et la ligne de faîte du Congo et du Qui-

lou. Les eaux coulaient manifestement dans deux sens opposés. La contrée devenait plus peuplée, mais la disposition des villages changeait. Le sous-sol restait toujours du grès rouge et l'altitude se maintenait supérieure à 700 mètres.

Le brouillard se dissipa, et nous vîmes devant nous une large vallée nue, mamelonnée de loin en loin. Les arbres, autres que le palmier élaïs, faisaient presque complètement défaut, aussi loin que la vue pouvait porter. C'était comparable aux environs de Boma. Il n'y avait pas à s'y méprendre. Nous étions devant M'boko-Songho, l'endroit renommé pour ses mines de cuivre, exploitées par les indigènes.

Le sentier descendit par étages dans cette plaine, passant d'une hauteur de 750 mètres à 400 mètres environ. Nous voyions de longues files de nègres le remontant avec des marchandises et des vivres. Ils revenaient du fameux marché du cuivre qui se tient tous les quatre jours au milieu de la plaine. Lorsque nous les croisions, ils s'écartaient de quelques pas du sentier, répondant à nos *M'botè* par des *M'botè quandi* (bonjour, ami) ou par des *M'botè M'foumou* (bonjour, chef). Les femmes seules témoignaient quelques craintes, et je pense que la vue de l'âne en était cause.

Il y avait loin de là à ces hostilités, à ces fusillades qu'on nous avait présentées comme certaines. Il est vrai que nos prédécesseurs en ces lieux ont reçu cet

accueil; M. de Brazza, notamment, en 1880 et d'autres blancs, après lui, y subirent de violentes agressions. Mais, depuis lors, les indigènes se sont bien apprivoisés.

M. Cholet nous attendait à l'entrée de la plaine, devant des affleurements de calcaire bleu qu'il venait de rencontrer. Les bancs en sont inclinés et recouverts par d'épais amas de psammites et de grès rouges largement ondulés.

Deux heures après, nous avions traversé la plaine et arrivions au village de Kimbaou, où nous allons camper pendant plusieurs jours au milieu de sa trentaine de cases.

Voilà onze jours que nous avons quitté Mannyanga. Nous ne sommes certes pas venus en ligne droite; nous avons dû souvent tâtonner pour trouver notre voie, parfois rebrousser chemin et faire inutilement de grands détours. Néanmoins la distance est beaucoup plus grande que celle que nous avions prévue. D'après la carte du commandant Rouvier, que je n'ai pu consulter qu'à mon retour en Europe, elle serait d'environ 70 kilomètres à vol d'oiseau. Nous estimons qu'avec nos détours accidentels et ceux que font le sentier, nous avons à peu près quadruplé ce chiffre.

Nos santés ne paraissent pas avoir souffert de ces fatigues. Nous nous trouvons en bon état et capables de continuer notre route.

Kimbaou, dimanche 20 novembre.

Nous nous sommes installés au milieu des cases éparses du village. M. Cholet a préféré à la tente un chimbèque disponible devant la case du chef. L'avancée du toit nous servira de salle à manger. A ce chimbèque est attachée horizontalement une fourche à esclave. L'horrible instrument est en bois de la grosseur du bras et de la forme des fourches dont se servent nos moissonneurs ; les dents sont seulement plus courtes. Le cou de l'esclave y est placé, le manche, long de trois mètres, en avant, et on ferme la fourche au moyen d'une tige fortement fixée. Que de malheureuses créatures auront dû subir ce bois de supplice !

Nos deux bandes se sont aussi installées dans des cases et pourront se procurer des vivres en abondance, avec les mouchoirs que nous leur donnons. Il est probable que ce pays est terre de bon marché, car les Haoussas, se mettant au régime des Mondelés et des Foumous, ont acheté hier à Dia-dia une chèvre et pas mal de poulets ; ils ne reçoivent cependant par tête, depuis quelque temps, que deux mouchoirs pour trois jours.

Nous nous mettions en route à huit heures pour visiter les minières qui sont au nombre de trois, ainsi qu'on peut le voir sur mes cheminements.

Elles portent les noms de *Songoudi-misombo*, *Songho* et *Paka-zongolo*, toutes les trois situées dans la plaine de M'boko-Songho ou « source du cuivre. »

La mine de Songoudi-misombo éventre l'un des tertres qui parsèment la plaine. Elle a environ cinquante mètres sur quarante, et une profondeur variant de quatre à six mètres. On n'y travaillait pas. Nous avons pu y recueillir un peu de malachite et de galène argentifère décomposée en céruse, au milieu de nombreux fragments de limonite. Les minerais comprennent donc le cuivre, le plomb argentifère et le fer. Mais leurs positions respectives s'y définissent mal. Les parois de la mine sont du calcaire bleu avec lits de schistes noirs. Les bancs sont extrêmement contournés.

A un kilomètre plus à l'est, se trouve la mine de Songho, la plus grande des trois. Elle est également ouverte dans une colline isolée et a une longueur d'au moins 250 mètres. En certains points, elle a plus de dix mètres de profondeur. Ses parois sont aussi en calcaire, et elle forme une poche d'argile rouge, produit de la dissolution complète du calcaire.

De grosses masses de limonite, avec des veines rouge vif de phosphate de fer, y sont enfouies; des blocs de la belle substance verte appelée malachite ou carbonate de cuivre sont ou adhérents à ces masses ou isolés. Nous en prîmes des fragments. Nos guides nous prièrent de les payer, parce que,

nous dirent-ils, la mine appartient à plusieurs villages, et le minerai a été extrait par leurs habitants qui soulèveraient des querelles, si on emportait des morceaux sans les indemniser. — C'était fort juste, et nous donnâmes satisfaction à leur demande.

La troisième mine est plus éloignée vers l'est. Nous fîmes halte pour le déjeuner au marché, aujourd'hui désert. Des rochers se voyaient sur l'escarpement à quelque distance. Deux Haoussas y furent envoyés et rapportèrent des échantillons d'une belle brèche calcareuse rouge, aussi nette que notre marbre appelé brèche de Waulsort. Je viendrai l'examiner demain.

Nous avons continué notre marche. On voit nettement, sur l'escarpement que nous longeons, la superposition des psammites et grès rouges au calcaire, sans cependant que la discordance de stratification puisse s'y observer.

Les noirs travaillaient dans la troisième mine. Elle porte, ai-je dit, le nom de *Paka-zongolo*, qui exprime une idée morale que ne répudieraient certainement pas nos plus vaillants mineurs. *Paka* signifie *intention de travailler* et *zongolo*, *force*, ce qui peut se traduire ainsi : si tu as la volonté de bien travailler, tu sauras exploiter cette mine. C'est ce que m'expliquèrent, avec l'aide des interprètes de M. Cholet, les mineurs noirs qui nous reçurent sans crainte ni méfiance. Nous y observâmes des

parois calcaires, des amas d'argile rouge, de la malachite et de la limonite, le tout dans les conditions des deux autres mines.

En définitive, le minerai de cuivre de M'boko-Songho se présente dans ses conditions normales et ordinaires. Constitué en amas au milieu de roches qu'il imprègne, il est réuni à d'importantes quantités de limonite. C'est, en un mot, la partie superficielle d'un filon de pyrite cuivreuse, cette partie qu'en termes du métier, on appelle *chapeau de fer*.

Kimbaou, lundi 21 novembre.

Un long et furieux orage, suivi bientôt d'un autre, a éclaté ce matin, et il a plu une partie du jour. Nous en avons profité pour nous reposer. Nous avons passé notre journée à écrire et à mettre au net nos cheminements, que nos trois derniers jours de marche du matin au soir avaient mis en retard. M. Cholet est légèrement pris de fièvre et perd l'appétit. Il est cependant resté levé tout le jour. Je prends mon second jour de repos depuis mon départ de Léopoldville.

Tout est humide, tout est plein d'eau, l'air comme la terre.

Kimbaou, mardi 22 novembre.

Le soleil brillait avec éclat ce matin. Mon compagnon, remis sur pied, est néanmoins resté au vil-

lage par prudence et est allé examiner les procédés des artisans nègres pour réduire la malachite et fondre le cuivre en lingot. Ils le font en très petites masses à la fois, en mélangeant d'abord la malachite et la céruse, dont ils séparent les métaux par une seconde fusion. Je crois que le déboisement si complet de cette région pourrait être en partie dû à ces opérations métallurgiques séculaires, car elles doivent remonter haut. Le cuivre rouge qu'on trouve aux mains des indigènes jusqu'à Upoto, entre Bangala et les Stanley-Falls, vient de Mannyanga, d'après leur dire, ainsi que nous l'apprend le capitaine Coquilhat. Il y a lieu de croire que c'est le cuivre de M'boko-Songho, et qu'il pénètre même jusque chez les Monbouttous, aux sources de l'Ouellé, où, dans l'appréciation de M. Sweinfurth, il viendrait de l'ouest.

Je suis parti avec deux Haoussas, deux porteurs et l'âne pour étudier les roches entrevues avant-hier. Le milieu de la plaine était transformé par les pluies en un grand marécage, où confluent une quantité de ruisseaux et de rivières largement débordées. Le baudet me rendit de grands services pour la traverser, mais je n'en sortis cependant qu'avec les souliers trempés.

Je rentrai dans l'après-midi, avec un fort mal de gorge. Saïd avait lavé hier une paire de draps de lit et les avait remis le soir entre les couvertures,

sans que j'eusse pris soin de m'assurer s'ils étaient secs. Je m'étends d'ordinaire sur mon lit tout habillé, jusqu'à ce que, vers minuit, le froid m'oblige à me mettre sous les couvertures. A moitié endormi alors, je ne m'aperçus pas, avant le matin, de la bévue du boy. Cette circonstance, jointe au fait d'avoir passé la journée les pieds mouillés, m'a donc fortement enrhumé.

Mais, sous le rapport de la santé, tout se passe étrangement en ce pays. Il m'a suffi de me faire transpirer, en mettant des vêtements chauds, pour que le rhume entrât rapidement en décroissance, et je compte bien en être suffisamment débarrassé demain pour pouvoir me remettre en route vers Mannyanga.

C'est qu'en effet, le temps presse. D'une part, nous ne nous sommes pas prémunis contre les éventualités d'un voyage aussi long. Nos conserves et nos marchandises d'échanges s'épuisent, et il est prudent que nous regagnions chacun au plus tôt nos destinations. Les populations se sont montrées si douces qu'il est inutile que M. Cholet m'accompagne jusqu'à la frontière de l'État, ce qui le détournerait beaucoup de sa route. Il se dirigera donc au nord sur Buenza, tandis que je retournerai vers le Congo. D'autre part, quelque diligence que j'y mette, je ne serai pas à Mannyanga avant la fin du mois, et il ne me restera ainsi qu'un mois et demi pour terminer les nombreuses observations que j'ai encore à faire jusqu'à la côte.

XIII.

RETOUR A MANNYANGA (Pl. V.)

Départ. — Le marché de Songho. — Embarras de guides. — Calcaire et psammites. — Une descente abrupte. — Un sol d'argile rouge. — Un marché sur la ligne de faîte. — Rosée. — Villages brûlés. — Pays en guerre civile. — Boulancongo. — Le sol redevient argilo-sableux. — Les sentiers nègres. — Fausse route. — Rivières marécageuses. — Un village sur la défensive. — Pays plus tranquille. — Échange de courtoisies. — Nous retraversons l'Yambi. — Une scène d'orage. — Une aventure. — Un allongement de route. — Arrivée à Mannyanga.

Malouango, mercredi 23 novembre.

A peine étions-nous levés ce matin qu'un nouvel orage éclata. Il dura deux heures. M. Cholet, encore sous l'influence de la fièvre, s'est décidé à ne partir que demain. Ne souffrant déjà plus de la gorge, je fis mes adieux à mon aimable compagnon et me mis en route vers neuf heures.

C'était le jour du marché de Songho, et je devais le traverser, après avoir passé le marécage de la plaine. Baudet fut vaillant; il ne se fit pas tirer l'oreille. L'intelligente bête semble s'être aperçue, aux

charges des porteurs, que l'on va vers le gîte. Il me fit tout enjamber à pieds secs et déboucher tout à coup triomphalement sur le marché, ce qui y provoqua une déroute étonnante. Figurez-vous une place ronde de cinquante à soixante mètres de diamètre, un arbre rameux étendant son ombre sur le quart de la surface, tout autour des herbes à hauteur d'homme, au milieu desquelles convergent six ou huit sentiers. Sur cet emplacement, au moins trois cents noirs : les femmes accroupies devant leurs marchandises à vendre et étalées à terre; les hommes, debout, allant d'échoppe en échoppe; bon nombre d'hommes armés pour maintenir l'ordre sous la direction du chef du village chargé de ce soin. La discipline la plus sévère règne dans cette fourmilière. Celui qui vole ou provoque une bagarre, est enterré jusqu'au cou et lapidé, s'il n'est décapité sur place comme au marché de N'kenghé.

A mon entrée, — j'étais en tête de mon prudent *people*, — grand brouhaha. Les femmes ramassent précipitamment leurs marchandises, et la moitié au moins d'elles s'enfuit, avec une partie des hommes, dans les herbes et les sentiers. Ces noirs voyaient sans doute un âne pour la première fois. Ils semblaient pris de panique; je descendis du baudet et cherchai à les calmer et à les rassurer. Un tiers néanmoins resta dans les herbes tout le temps, sans se laisser allécher par l'appât de nous vendre leurs mar-

chandises. Mes promenades dans les groupes amenèrent même encore des débandades partielles.

Voici ce qui s'y vendait :

Une grande antilope; elle était dépecée et avait déjà été vendue, sauf une gigue que j'achetai pour un couteau de cinq sous.
viande préparée ressemblant à des tripes,
rats en brochettes,
petits poissons embrochés ou fumés,
poulets,
ignames,
patates douces,
manioc en racines ou en pains,
pois et haricots indigènes,
choux,
autres légumes verts,
champignons,
fruits d'aubergine comme légumes,
maïs,
piment,
bananes,
arachides,
noix de palme,
cannes à sucre,
tabac en feuilles,
malafou dans de nombreuses et grandes calebasses,
de la terre rouge pour se peindre,

du sel,
de la poudre,
des lingots de cuivre,
des culots de plomb,
des peaux de chèvre,
des tissus indigènes en fibres de palmier ou d'ananas,
des nattes,
des paniers.

J'avais distribué, ce matin, trois jours de ration, soit deux mouchoirs, à ma bande, en prévision de ce marché. Je l'y laissai vingt minutes, et on s'imaginerait difficilement le tas de choses qu'elle en a emportées, de quoi faire bombance pendant plusieurs jours.

A notre départ, les hommes armés firent une sorte de chaîne pour nous isoler de leurs clients, et cela avec une crânerie et une discipline de vrais troupiers. Nous rencontrâmes encore bon nombre de noirs se rendant au marché. Ils ne manifestèrent pas de frayeur, sauf les femmes isolées qui continuaient à entrer dans les herbes, peut-être par crainte que nous ne suivissions la vieille coutume nègre de les capturer. J'ai constamment observé ces frayeurs chez les négresses, lorsqu'elles étaient seules. On pourrait croire que les rapts sont encore fréquents dans tous ces pays.

Après avoir dépassé la mine de *Paka-zongolo*,

je vis une sorte de bure de recherche qu'avaient creusée ces braves nègres, ce qui semble prouver qu'ils ne manquent pas toujours absolument d'initiative.

Nous dûmes nous arrêter, vers une heure, au village de Landi M'bongo (29 chimbèques) pour laisser passer un nouvel orage. Je venais d'acheter au chef, pour un clocheton, un petit fétiche, représentant un bonhomme, qu'il portait sur sa poitrine. Notre guide de Kimbaou vint s'asseoir derrière moi, et je m'aperçus que je faisais des progrès dans la langue indigène. Le garnement engageait le chef à exiger un fort prix pour ce qu'il me vendait, et, lorsque je donnai pour du malafou un pot en porcelaine ayant contenu du Liebig, il lui dit en ricanant : « Te voilà bien avancé. Tu as reçu pour ton malafou un vieux pot de M'poutou (Europe). » Et le chef de s'empresser de réclamer.

Nous nous remettions en route, quand ledit guide, ainsi que le faisaient du reste prévoir ces prémisses, refusa d'aller plus loin. Il m'avait demandé au départ un *book* renfermant l'engagement de lui payer un prix convenu. Il vint me le présenter pour qu'il fût acquitté. Je me bornai à y ajouter la mention que si le porteur conservait ce billet, c'est qu'il avait déserté. Je crois que la précaution était bonne, car il eût pu se présenter à M. Cholet et en obtenir son payement. Depuis lors, je ne me suis plus départi

du système. Ces nègres connaissent la solidarité qui unit les blancs; ils conservent parfois ces billets plusieurs années et, lorsqu'ils les présentent soit dans une station soit même dans des factoreries, on y fait généralement honneur.

Notre indigène comprit sans doute ce que j'avais fait, car il continua à nous guider jusqu'au village de Malouango (20 chimbèques), qu'il refusa obstinément de dépasser. Nous n'avions marché que cinq heures.

Le calcaire se voyait sur les flancs de la plaine de M'boko-Songho. Un peu au delà de Landi-M'bongo, cette plaine se fermait, et on ne voyait plus que les schistes et psammites rouges. Mais bientôt une nouvelle petite plaine, également profonde de cent cinquante mètres, au milieu de laquelle se trouve notre village de Malouango, remet au jour le calcaire.

Cinanga, jeudi 24 novembre.

Cette petite plaine prend rapidement fin le long du sentier que nous suivons, et les psammites rouges avec grès ont reparu pour ne plus nous quitter. Les calcaires de la région sont donc les couches profondes recouvertes par les roches rouges. Les dépressions, où ils sont visibles, parce que ces dernières ont été enlevées, sont aussi des espèces de bou-

tonnières, qui nous font connaître le second sous-sol.

La journée a été fatigante. Nous avons traversé, au marché de Coïn-Guala, par une altitude de près de 800 mètres, la ligne de séparation des eaux du Quilou et du Congo. Avant d'atteindre le faîte, il fallut s'élever de contreforts en contreforts. Quand on s'était essoufflé pendant une demi-heure, une heure dans des ascensions, un ravin abyssal se présentait, et c'était une dégringolade générale, d'autant plus pénible que le sol est formé par une argile rouge compacte, dont les fréquentes pluies détrempent la surface, la savonnent et la rendent ultra-glissante. On peut se figurer ces descentes pour des hommes chargés de fardeaux.

A la vallée de la N'kenghé, je fus effrayé du sort qui attendait mes colis. Le sentier s'engageait perpendiculairement sur une pente abrupte d'une hauteur d'une centaine de mètres. Les pieds glissaient sur l'argile rouge comme sur de la glace. Je me dis qu'à moins de prendre des précautions particulières, il y aurait inévitablement des chutes, que les caisses, roulant alors jusqu'en bas, seraient brisées avec leur contenu, ce qui me mettrait en détresse pour le restant du trajet. Je fis tirer leurs marteaux aux Haoussas et tailler des crans dans le sentier. Les Haoussas le firent avec entrain. Ils semblaient fiers de ce rôle de sapeurs et riaient aux éclats, quand l'un d'eux glissait et tombait, ce qui arriva plu-

sieurs fois. La descente des porteurs s'opéra alors sans encombre. Nous avons eu six de ces abîmes à descendre et à remonter, et leurs torrents à traverser. A l'une de ces dégringolades, baudet a glissé doucement sur son train de derrière, par une hauteur de vingt mètres, d'une traite, comme un ballot et sans se faire de mal, au milieu des rires et des applaudissements du *people*.

Les villages badoundos, avec leurs chimbèques placés sur deux lignes régulières, commencent sur ce sentier avant la ligne de faîte, ce qui n'avait pas lieu sur le sentier d'arrivée. Le village de Mabango (31 chimbèques) en fait déjà partie, et les autres con tinuent de même, sauf le village de Doumba (11 chimbèques), situé un peu plus au sud et dont les cases sont disposées en désordre, comme dans la plaine de M'boko-Songho.

Un guide, raccolé à Malouango, refusa de dépasser Mabango. Celui qui le remplaça dans ce village, nous quitta à Némo (20 chimbèques). Là le chef consentit à nous accompagner. Nous fûmes bientôt en vue du grand marché de Coïn-Guala, situé justement sur la ligne de faîte qui sépare, en même temps que les deux bassins, les possessions françaises du territoire de l'État. Quand la caravane parut à un détour du sentier, la débandade commença comme à M'boko-Songho. Il y avait là un millier de noirs. Le chef de Némo, qui avait mis un

louable empressement à nous servir de guide, n'avait cherché qu'à se rendre au marché, où il devait venir pour ses affaires, en faisant coup double, c'est-à-dire en se faisant payer le trajet qu'il aurait dû faire dans tous les cas. Étant bien pourvus de vivres, nous passâmes à côté du marché. La déroute ne s'arrêta pas pour cela. Les nègres fuyaient encore devant nous une heure après, le long du sentier. D'autres, au contraire, nous entouraient avec curiosité, mais un mouvement de ma part faisait refluer la masse grouillante. Ce sont en somme des gens bien pacifiques.

Notre chef refusant de dépasser à aucun prix le marché, force nous fut d'aller dans la direction qu'il indiqua et qui nous conduisit au village de Cinanga (21 chimbèques). Nous n'osâmes aller plus loin aujourd'hui, à cause des menaces de tornades. Nous n'avions marché que six heures et demie.

La principale observation de ce jour a porté sur cette argile rouge, épaisse et étendue, que j'avais été à même de si bien observer à la descente dans la vallée de la N'kenghé. Le sous-sol, comme je pus m'en assurer dans le lit des rivières, est formé de psammites et de grès rouges. Cette argile est essentiellement différente des dépôts superficiels que l'on rencontre dans le bassin du Congo, et rien ne m'a paru s'opposer à ce qu'on la considère comme résultant de l'altération sur place des roches du sous-sol.

Boulancongo, vendredi 25 novembre.

La région changeait d'aspect dès notre départ de Cinanga. Elle devenait très mamelonnée. C'était, à perte de vue, de petites croupes arrondies s'enchevêtrant, se succédant et s'étageant.

Nous commençâmes par traverser la Louala, qui doit être non loin de sa source. Elle n'avait qu'une largeur de cinq mètres, alors que, sur l'autre sentier, à une distance de dix à douze kilomètres, elle avait quinze mètres. On ne s'étonne guère de cet accroissement rapide, en constatant le nombre de cours d'eaux qu'on voit s'y jeter dans toutes les directions.

La rosée était fort abondante. Aussi, après une heure et demie de marche dans l'étroit sentier bordé d'herbes, j'étais trempé jusqu'à mi-corps, autant que si je sortais d'une rivière. Mes souliers étaient remplis d'eau. Nous nous arrêtâmes au village de Cidamba, pour que je pusse me sécher et y compléter nos vivres. La température est, du reste, excellente depuis notre mise en route. Il y a des jours où je n'ai pas même été en transpiration, et on a toujours une bonne brise. Le soleil paraît rarement avant dix heures; jusque-là, je suis obligé d'ajouter un paletot à mon vêtement d'Afrique.

Le chef du village de Cinanga s'était décidé, après

une longue palabre, à nous guider en cette terre inconnue, et nous étions convenus qu'il m'accompagnerait pendant deux jours, moyennant une pièce de mouchoirs. « Mais je vous préviens, avais-je ajouté, que si vous me quittez en route, je ne vous payerai rien. » Ce débat nous avait fait perdre une heure. Le chef nous précédait avec appareil : deux hommes de choix, le fusil sur l'épaule, lui servaient d'escorte.

Nous venions de dépasser le village de Yanzengo (36 chimbèques), quand, à un détour du sentier, s'élevèrent de grands cris. Une nombreuse troupe de nègres, la population d'un village voisin, s'était posée sur une hauteur le long du sentier; elle injuriait le chef de Cinanga qui était un peu en avant, et elle lui défendait de continuer. Les cris cessèrent à notre arrivée, et nous passâmes outre. Mais le chef devenait manifestement flottant; un quart d'heure après, il s'arrête. « Il est allé assez loin. » Long débat. « Vous ne tenez pas votre parole comme un M'foumou doit la tenir, lui dis-je. Vous vous êtes engagé à me conduire pendant deux jours et vous voulez partir, même avant la fin de la première demi-journée. » Il s'entête en nègre et préfère s'en aller sans payement. Je veux reprendre la marche, mais le *people* hésite et essaye de regimber. Il est clair qu'il a compris, par les menaces de tantôt, que nous allions traverser un pays dangereux. Je

la fais ranger en ligne et lui adresse le petit discours approprié qui est traduit aux Haoussas par Sani et aux Zoulous par Saïd : « Écoutez bien ceci. Ce qui se passe n'est pas votre affaire. Vous êtes avec moi pour me servir et me suivre, et c'est tout. Je vais ici et là ; vous devez aller ici et là de suite. *Finished palabre.* » Ce *finished palabre* est toujours le grand mot de la fin avec eux.

La région était restée fort peuplée jusqu'alors. Maintenant elle semblait déserte. Plus un village en vue pendant deux heures. Je voulais m'arrêter près d'un ruisseau pour la halte de midi. Mais un Haoussa et Saïd me dirent : « *No here. Banza no far. I save, I have look.* » — (Pas ici. Village pas loin. Je sais, j'ai vu.) Pour rendre leur langage plus expressif, le *look* est accompagné d'un doigt sur la paupière, et le doigt est ensuite dirigé vers l'objet ou l'endroit qu'ils ont en vue. Nous gravissons, en conséquence, une forte pente, sous un soleil ardent : pas de village, et la halte se fit une heure après.

Nous comprîmes bientôt ce qui se passait depuis les cris de nos indigènes. Nous entrions dans un pays ravagé par la guerre civile. Deux beaux villages avaient été brûlés récemment, et les plantations de bananiers qui les environnaient étaient ravagées. Un village de trois cases était en voie de formation sur la droite, posé sur un éperon nu, d'accès difficile; c'était sans doute l'œuvre d'échappés de la des-

truction. Sur la gauche, dans une position très forte, un autre village resté intact.

La région continua ensuite à se montrer dépeuplée. Cependant nous entendîmes bientôt au loin des voix irritées qui nous injuriaient; on tira en même temps, dans notre direction, des coups de fusils qui faisaient grand bruit, car les nègres mettent double et triple charge de poudre dans leur arme, ce qui les empêche de l'épauler, pour qu'elle ne leur éclate pas éventuellement au visage. Ma bande fi bonne contenance; seulement la file indienne se serra. Nous fûmes suivis à distance, pendant plus d'une heure, par ces forcenés criant, gesticulant et continuant de temps en temps leur inoffensive pétarade.

Enfin, vers cinq heures, nous vîmes simultanément cinq gros villages disposés devant nous en demi-cercle sur des hauteurs, et nous nous acheminâmes vers celui du milieu, qui était en même temps le plus important. Nous dûmes, comme d'ordinaire, pour y atteindre, traverser un ruisseau fangeux, et nous entrâmes dans un beau village qui semblait désert. Tous les chimbèques étaient fermés, avec des mundakés et des branches comme fétiches protecteurs. Mais bientôt apparaissent, à l'autre extrémité du village, une cinquantaine de noirs armés de fusils et se dissimulant derrière les cases. Nous nous mîmes à leur crier : *M'botè m'botè quandi; malembé;*

kuisa (bonjour, amis; soyez tranquilles; venez).

Saïd va porter au chef une poignée de perles de porcelaine, pendant qu'on dresse ma tente. Ma munificence est bientôt suivie d'effets. Le chef et sa bande, qui déposa ses fusils, les habitants sortis des herbes nous entourent, fraternisent et nous apportent des vivres. Ils nous apprennent que le village s'appelle Boulancongo. Il est connu comme l'un des plus importants de cette partie de la rive nord du Congo. J'y ai compté une agglomération de 60 à 70 cases. Mais il y en aurait le double en groupes détachés que je n'en serais pas surpris. Les quatre autres villages en vue ne sont pas beaucoup moins importants. Nous nous sommes installés tranquillement pour la nuit, fort disposés au repos par une marche de neuf heures.

J'ai eu la satisfaction d'observer, dès ce matin et du reste tout le jour, que le sol redevient sablonneux et possède, depuis la ligne de faîte, les caractères des dépôts superficiels du bassin du Congo, alors qu'hier encore, je marchais sur l'argile rouge dans le bassin du Quilou. Je considère cette donnée comme décisive pour la connaissance du phénomène, par lequel les grandes masses d'eaux du centre de l'Afrique équatoriale ont su franchir cette montagne qui les séparait de l'Océan.

Il est évident, d'après ce que je viens de voir, que les dépôts superficiels que j'ai rencontrés, toujours

semblables à eux-mêmes, de Boma au Kassaï, n'ont pas franchi la ligne de faîte du Congo et du Quilou; que ces épais amas de sable jaune rougeâtre, avec lits d'argile et dépôts de cailloux roulés à la base, sont ceux du bassin du Congo; qu'ils ont été arrêtés latéralement dans ce bassin par des hauteurs de plus de 700 mètres. Or la partie de la montagne que le fleuve traverse est loin d'atteindre cette altitude. Il s'en faut d'au moins cent mètres dans ses points les plus élevés.

N'eussé-je obtenu que ce résultat, dans cette rude expédition, que je m'en estimerais encore fort heureux.

Yanzo, samedi 26 novembre.

Les jours ne se ressemblent guère dans ce pays d'imprévus, où il faut s'attendre à tous les incidents, sauf à ne pas s'en émouvoir.

Dans cette zone mamelonnée, traversée en tous sens par des cours d'eau, on doit avoir soin de prendre autant que possible les rivières à leurs sources, et c'est ce que suit, souvent avec un véritable art, le sentier nègre. Lorsqu'il le peut, le noir trace ses sentiers, de manière à contourner les ravins; il ne regarde pas aux détours pour atteindre ce but; mais lorsqu'il ne le peut pas, lorsqu'il rencontre une vallée qui lui barre le passage, il prend le taureau

par les cornes et franchit l'obstacle, quel qu'il soit, au plus court. Nos passages de la Mata, de l'Yambi et de tant d'autres rivières nous l'ont assez montré. Toute mon attention se portait donc vers le choix du sentier suivant les cols montagneux; c'est ce qui me portait aussi à faire tant d'efforts pour obtenir des guides. J'ai su aujourd'hui ce que valait le passage de ces cours d'eau, non à leur source, mais près de leur source.

Il fallut une heure de palabre avec le chef de Boulancongo pour obtenir un guide. Il se décida à me le donner après avoir reçu un cadeau, et un misérable, sa besace au dos, se prépara à contre-cœur à nous conduire. Il fut visible que ce ne serait pas long; il réclamait des perles avant de partir, afin de pouvoir s'en aller à bref délai. Elles lui furent refusées, mais il reçut la promesse d'un couteau de la fabrique Licot de Namur, s'il nous guidait tout le jour, et cet offre l'allécha fort.

Tout va bien d'abord, par un temps délicieux. Mais, au bout de deux heures, je vis mon nègre, sur les talons duquel je marchais, prendre cette allure hésitante, caractéristique du guide qui veut s'échapper. Il s'arrêta, en effet, sous le prétexte ordinaire : « Il est allé assez loin » et il n'y eut pas moyen de le retenir, même par l'appât du couteau qu'il n'eut pas. Nous voilà donc encore livrés à nous-mêmes.

Un premier marais se présente; il a 8 mètres de

large. Le passage nous prend quarante minutes, soigneusement notées à mon carnet pour le levé du sentier. Une bifurcation s'offre ensuite. « Voici le bon chemin, » me dit Laojo, en montrant la branche droite qui était en effet plus frayée, ce qui décide mon choix; mais le motif qui avait porté le petit Haoussa à pousser à la préférence, était la vue de villages où il espérait, comme dans les autres, pouvoir compléter sa chop à bon marché. Premier et beau village, entouré de luxuriantes plantations de bananes : récemment brûlé. Deuxième village, plus important encore : également détruit.

Un troisième est dans le fond d'une vallée qui circonscrit l'un des côtés des éperons, sur lesquels étaient les deux autres. Les cases, au nombre de vingt, y sont disposées sans ordre, ce qui contraste fort avec les villages de la région et avec les deux villages voisins incendiés, qui sont uniformément en deux lignes régulières de chimbèques. Sa situation, dans le fond d'un ravin, n'est pas moins contrastante, puisque tous les autres sont placés sur des mamelons élevés et entourés de ravins. Les habitants s'étaient enfuis à notre approche; nous ne vîmes pas l'ombre de l'un d'eux.

Lorsque nous nous remîmes en route, nous voulûmes traverser le ruisseau. C'était un marécage de cinq mètres de largeur, où l'on enfonçait jusqu'à la ceinture. Baudet s'y embourba cruellement. Il

fallut le desseller, et les Haoussas durent en quelque sorte le porter. Nous nous étions évidemment égarés, mais comment regagner le bon sentier? Un troisième marais de huit mètres et un quatrième de trois mètres furent encore franchis avec des peines inouïes. Au dernier, le pauvre âne perdit courage, après avoir vainement essayé de se dépètrer. Il fut soulevé, on lui mit les pattes de devant sur la terre plus ou moins ferme, et il en sortit, mais il demandait à rester couché après le passage. Nous devions avancer; il le fit vaillamment, en donnant de nombreux coups de langue dans ces herbes plantureuses qui ont longtemps passé pour ne pouvoir nourrir le bétail; elles sont cependant la seule provende du courageux baudet depuis le Stanley-Pool, et il est rebondi, avec un beau poil luisant.

Nous avions en vue deux villages. L'un, très petit (7 chimbèques), dans le fond d'une vallée; toutes ses cases étaient fermées, et l'on voyait ses habitants s'enfuir. L'autre, très important, sur une haute colline escarpée en forme d'éperon et encore séparée de nous par un marécage. Il fallait sortir d'affaire et nous remettre en bon chemin. Pour ne pas aller à l'aventure, des renseignements, un guide surtout, nous étaient nécessaires.

Pendant que la caravane passait le ruisseau, je montai à ce village, suivi de Sani. Nous étions sur le point d'y atteindre, quand des cris hostiles en par-

tirent. Nous y répondîmes par des *m'bolè*, *Malembé*, tout en continuant, et, arrivant au sommet, nous fûmes reçus par une douzaine d'hommes armés de fusils. Je demandai le M'foumou. Il était de la bande et reçut une poignée de perles, qui en fit immédiatement mon ami.

Cependant mes hommes avaient fait diligence et débouchaient un à un dans le village. Les indigènes armés s'éloignèrent sournoisement et allèrent se placer, dans une mauvaise attitude, à l'extrémité des cases. Quelques-uns brandissaient leurs fusils. J'engageai le chef à faire rentrer ces armes dans les chimbèques. Il ne fut pas obéi. Je fis alors aligner les Haoussas devant l'endroit où nous étions. Leur contenance était de la vraie bravoure, et ils ne demandaient qu'à charger. Cette démonstration suffit. Nous ne vîmes plus les fusils des natifs et pûmes déjeuner en paix. Ce village s'appelle Membo-Mankândo. J'y ai compté de 30 à 35 chimbèques, mais, n'ayant vu qu'une partie du village, je crois que ce nombre pourrait être triplé.

Tout ce pays traversé depuis hier à midi est manifestement en pleine guerre civile. Outre les villages détruits depuis peu de temps, la crainte et les méfiances des autres restés debout, on constate dans celui-ci que les esprits sont fort montés. On dirait des hommes qui reviennent d'une chaude expédition.

Un guide nous était promis. Il était prêt à se mettre

en route, tenant en laisse un petit bouc qu'il me destinait, quand des hommes armés reparurent et s'opposèrent à son départ. Nous dûmes donc reprendre notre course errante, au petit bonheur, dans la direction qui nous fut indiquée. Nous emportâmes le bouc, qui était charmant avec son pelage noir à larges taches blanches, et il se joignit à un autre que j'amenais de Boulancongo. Je donnai, pour son prix, un petit couteau et un clocheton ; ce cadeau ravit l'indigène.

Un sixième marécage de trois mètres dut encore être franchi, et nous arrivâmes, fort avant dans l'après-dîner, au village de Mwainzanga (26 cases). Les habitants ne s'enfuirent pas, mais ils étaient fort craintifs et armés. Nous fraternisâmes, et le chef, suivi d'un autre indigène, sans fusil cette fois, nous fit enfin rejoindre, au bout d'une heure et demie, le sentier que nous avions si malencontreusement délaissé le matin. Nous sommes arrivés à la nuit tombante à Yanzo, hameau de cinq misérables chimbèques entourés de bananiers et d'un beau reste de forêt. Inutile de dire que tout était fermé et que les habitants s'étaient réfugiés dans les herbes. Ma tente fut dressée. Les Zoulous, qui allaient faire de l'eau, ramenèrent le chef. La paix se fit encore avec une poignée de perles, mais les habitants ne sont pas revenus, ce qui nous est en somme fort indifférent.

Voilà une journée de sept heures de marche avec

bien du temps perdu et un faible avancement, mais de la fatigue à forte dose.

Silvihânza-Bisoûma, dimanche 27 novembre.

Il se mit à pleuvoir vers quatre heures du matin, dru comme toujours, et il pleuvait encore à midi. J'en profitai pour mettre à jour mes cheminements, que j'ai grande peine à ne pas laisser en retard, parce que je ne sais y travailler le soir à la lumière de mes bougies. Deux noirs vinrent s'offrir à nous guider, mais une demi-heure après notre départ, ils refusaient de continuer.

Ce pays est réellement plongé dans la terreur. En approchant du village de Mwainwoula, nous nous vîmes surveillés par des vedettes qui s'encoururent au village avant notre arrivée. Nous y fûmes encore reçus en armes.

Vers quatre heures, nous atteignions le village de Boukousou par une altitude de plus de six cents mètres, et nous vîmes, dans un lointain horizon, la crevasse du Congo et la ligne des roches de quartzite d'Isanghila. C'est le dernier village dont les cases sont alignées en une rue longitudinale, comme c'est le premier où, depuis plus de deux jours, nous sommes accueillis pacifiquement. Ainsi une cruelle guerre civile, née sans doute de motifs futiles, comme l'un ou l'autre de ceux que j'ai rapportés en d'autres

occasions, ravage cette région si peuplée et si pleine de ressources. On m'a dit que ces guerres durent parfois de longues années et qu'elles sont l'une des raisons qui font ardemment désirer par ces tribus la présence des blancs, qui savent les empêcher.

Au petit village suivant, les cases sont disposées régulièrement non plus le long d'une rue, mais autour d'une place ovale. La même disposition se représente à Silvihânza-Bisoûma, où nous avons campé à six heures. Les habitants, qui portent encore une paille dans le cartilage du nez et qui se mettent des taches de terre sur la figure, nous virent avec humeur arriver et nous arrêter. Ils auraient bien voulu que nous eussions passé notre chemin. Le chef, ayant été gratifié d'un cadeau, était devenu mon ami, quand quelques-uns des siens s'approchèrent et lui dirent que mes hommes venaient de voler un poulet. Il s'en plaignit d'un ton irrité. « Je ne le crois pas, lui fis-je répondre. Je suis avec ces hommes depuis beaucoup de lunes, j'ai traversé beaucoup de villages et y ai logé avec eux ; jamais on ne s'est plaint qu'ils aient volé. » Il persista, s'éloigna, revint à la charge avec insistance. « Tu insistes, lui dis-je. Eh bien ! je te crois, puisque tu es un chef et je vais te payer le poulet. » La scène devint impayable. Il fit le grand et le désintéressé, refusa le payement (toujours un couteau de Namur), déclara que j'étais aussi croyable que lui. J'insistai à mon tour, lui fis

des compliments, et après beaucoup de façons de part et d'autre, il se laissa faire violence et accepta le nouveau cadeau. J'aurai un guide demain.

Nous n'avons plus traversé de marécages. Les deux seules rivières que nous eûmes à franchir, l'une de dix mètres, l'autre de cinq mètres, roulaient sur des roches. Les entonnoirs ont aussi reparu, et nous marchons sur les dépôts ordinaires du bassin du Congo. Le sous-sol reste du psammite et du grès rouges.

Notre marche n'a été que de six heures, à cause de la pluie de ce matin.

Kibassa, lundi 28 novembre.

Nous avons rejoint, cet après-midi, le sentier que nous avions suivi à l'aller avec M. Cholet.

La journée fut charmante comme route et comme tiédeur. Il avait beaucoup plu la nuit. Les porteurs de la tente eurent seuls à s'en plaindre, car ils ont porté chacun, outre la toile, un poids d'eau assez élevé. Peu de soleil; température douce, éminemment propre à la marche; sentier peu accidenté; villages hospitaliers; arrivée à l'étape à une heure convenable pour ne pas établir le camp avec précipitation.

Le pays est extrêmement peuplé. On voit des villages de tous côtés et des plantations en conséquence. Nous arrivions vers midi au village de Mousinga. En

face et séparé par un ravin, se trouve l'important village de M'koumbi, où une Station fut établie, pendant quelque temps, avant la création de l'État et la cession du Quilou-Niari à la France. J'y ai vu les cultures les plus soignées que j'aie encore rencontrées au Congo. C'étaient de vrais jardins légumiers. Une petite antilope, grosse comme un faon et à dos fauve, a détalé à côté de moi. Je crois que c'est le Dilou, *Antilope grimmia*. A moins d'un kilomètre de cet endroit, nous passions à côté du marché de Pika-Makengo, d'où nous avions marché vers l'ouest à notre premier passage.

Nous campons à Kibassa par un clair de lune incomparable. On se croirait éclairé à la lumière électrique, et la température est d'une douceur étonnante. Le thermomètre ne marque que 20°.

Nous avons commencé à revoir le mont Bidi.

M'bibi, mardi 29 novembre.

Nous sommes arrivés ici, vu la grande chaleur, par petite journée, passant au dessous du village d'Itélica, que mon honorable guide m'a dit s'appeler Moutikérica. Quel est le vrai nom? Les indigènes sont si accoutumés à dénaturer les noms des villages, quand les blancs les leur demandent, que plusieurs voyageurs se sont décidés à ne plus même les inscrire dans leurs notes. Ai-je bien fait de ne pas les

imiter? Je ne sais. Cependant j'ai pu m'assurer à plusieurs reprises que le nom qui m'a été donné est le véritable.

Nous logeons ici en plein pays basoundi, pour nous préparer à traverser demain l'Yambi.

Liamba, mercredi 30 novembre.

Nous atteignions le village de Dounga peu après huit heures, et, sortant du cordon de bois qui l'entoure, nous nous sommes trouvés devant l'Yambi au point où nous le traversâmes le 13 novembre. Aura-t-il baissé? Il fait, dans tous les cas, encore grand tapage, et il est aussi trouble que jamais.

Arrivé à sa rive, je vis qu'il avait diminué d'un demi-pied seulement. Mais, en le remontant un peu, un champ de manioc, situé de l'autre côté (encore un lambeau de forêt défriché dans ce but), me donna l'espoir de le traverser purement et simplement à gué, sans devoir recourir aux lianes. Ce fut peine inutile, et il fallut en revenir au premier moyen. Seize hommes maintinrent la corde dans le courant; cinq autres passèrent le maître, l'âne, le petit bouc, les poulets et les charges. En deux heures, c'était fini.

Nous reprîmes le sentier par Kobau et Mohabi. La chaleur était torride. Du marché de N'keughé M'sama, nous voyions d'un côté la profonde vallée de la Lou-

sou et, au delà, sur sa crête élevée et boisée, le village de Liamba; de l'autre côté, sur notre gauche, s'étalaient, contre des collines garnies de forêts, les villages où on avait battu le tambour de guerre à notre approche, il y a quinze jours. Le spectacle avait grand caractère. Ces villages, entourés de bananiers au feuillage vert tendre, se détachaient au loin, en clair-obscur, sur le noir des forêts. Un ciel indigo aux teintes décroissantes, surchargé de pluies, servait de fond à l'ensemble; une échappée d'un soleil voilé éclairait une partie du premier plan, longue plaine herbue, et apportait la note lumineuse dans l'avant-scène de ce sombre horizon. Partout, dans l'air comme sur terre, le calme précédant l'orage.

La tornade éclatait bientôt. Elle fut heureusement très courte sur notre passage, car nous n'aurions pu nous arrêter à cause de l'heure avancée. La nuit venait, lorsque nous arrivâmes au village de Liamba.

Fângo, jeudi 1er décembre.

Nous atteignions, avant dix heures, le village de Binvica, où nous avions campé, le 11 novembre, après notre première tentative sur l'Yambi. Ne voulant pas reprendre le sentier suivi alors, j'avais absolument besoin d'un guide, car la Mata allait se présenter à nous. Le chef de Binvica nous avait bien accueilli à notre premier passage et, de notre côté,

nous nous étions montrés généreux par nos cadeaux. Je pouvais donc compter sur de bons procédés. Une chaude algarade nous y attendait.

Nous fûmes d'abord assez bien reçus et pûmes acheter quelques vivres. Mais l'attitude des indigènes restait, en somme, frondeuse et quelque peu hostile. Ils étaient, en outre, très exigeants. Je fis le cadeau traditionnel au chef et lui demandai un guide, pour nous conduire au marché de Mannyanga, moyennant bonne rémunération. Il me répond par une litanie de M'boté : tout est arrangé et convenu. Le guide désigné est un jeune homme de mauvaise figure ; il avait pris sa besace et son bâton. Nous allons donc nous mettre en route ; une heure avait déjà été perdue. Je fais enlever les charges. et voilà le guide qui se couche devant son chimbèque. Le chef fait diversion : « Nous n'avons pas pris le malafou ! » Il en fait venir, je le paye par un nouveau cadeau, nous buvons ensemble à la ronde, le guide compris. Celui-ci continue à refuser. Je demandai qu'on nous désignât au moins le sentier. que nous devions suivre pour continuer notre route. Et tous ces misérables de prendre leur volée et de s'enfuir dans les herbes d'une colline voisine, d'où ils ricanent et nous injurient. J'appelle Sani, qui est plus calme que le fracasse Saka, et nous nous avançons ensemble pour parlementer et chercher à les ramener. Je lui remets la pièce de mouchoirs qui était le prix convenu et lui dis de la montrer et d'offrir

au Foumou de la lui donner avant notre départ. Sani s'approche encore d'eux, puis vient me dire : « Ils se moquent de nous et nous injurient. Ils restent dans les herbes. »

Entre temps, ces grands enfants avaient laissé leurs cases ouvertes et à l'abandon; les poulets, chèvres et porcs étaient en liberté près de nous. Ont-ils craint que l'on y fît main basse et voulurent-ils nous intimider? Ils se montrèrent bientôt à l'entrée des herbes, armés de fusils.

Il fallait en finir. Les Haoussas reçurent l'ordre de chercher à saisir un de ces nègres, pour nous servir d'otage contre ces velléités de violences et exécuter l'engagement pris par le chef et les autres habitants. J'allai ensuite, suivi de Laojo, essayer de reconnaître un sentier de départ. Nous n'avions pas fait cinquante pas que des cris de fureur et des lamentations s'élevèrent; hommes, femmes, enfants y unissaient leurs voix. Les Haoussas venaient de happer l'un des indigènes, avec qui nous avions bu le malafou une demi-heure plus tôt.

Comme la situation se corsait, je sortis, pour la seconde fois, depuis mon arrivée en Afrique, mon fusil de sa gaîne. Les Haoussas chargèrent les leurs, et nous nous mîmes en marche. L'indigène, sous bonne garde, nous désigna le sentier et marchait entre Laojo et Sani, qui me suivaient. Nous allions ainsi à la file indienne, quand, à une centaine de

pas, Laojo m'appela. Je me retournai, et il me montra un indigène qui me mettait en joue à cinquante mètres. Ce n'était pas dangereux à cette distance, car ces noirs chargent leurs fusils avec de petites pierres ou plutôt avec de petits fragments de minerai de fer. Laojo me passe mon fusil, et tous les canons de la caravane s'abaissent sur le téméraire. Ce ne fut qu'une démonstration. Aucun coup ne fut heureusement tiré, et Laojo, jetant son arme, se précipita avec un magnifique brio, dans les herbes, pour tâcher de s'emparer de l'agresseur, qui s'enfuit à toutes jambes et ne put être atteint.

Nous poursuivîmes notre route, sans être inquiétés davantage, et nous arrivions à un long plateau, quand de grands cris se firent de nouveau entendre derrière nous. Ils étaient de toute autre nature que les précédents. C'étaient nos indigènes qui nous criaient de lâcher celui que nous emmenions; qu'ils nous serviraient eux-mêmes de guides. Nous ne prîmes naturellement pas leurs nouvelles promesses au sérieux, et une heure après, nous nous arrêtâmes près d'un ruisseau pour la halte du déjeuner. Ils s'avancèrent alors en suppliant, m'offrirent du malafou et renouvelèrent leur supplique. Je leur répondis que je ne pouvais me dessaisir de celui que nous avions obligé à nous accompagner, lorsqu'ils avaient eu la mauvaise foi de rompre leur engagement, de nous injurier et de nous menacer de leurs fusils;

qu'ils voyaient qu'on ne le maltraitait pas et qu'ils pouvaient être sûrs que nous le laisserions aller, dès que nous serions certains de notre chemin; que, quant à eux, je n'avais aucune confiance dans leur parole; qu'ils ne manqueraient pas de s'enfuir, dès que je les aurais satisfaits.

Ils se retirèrent en silence et nous suivirent de loin, lorsque nous reprîmes notre marche. Vers deux heures, nous arrivions devant la Mata, qui fut traversée heureusement et sans difficultés sérieuses. Mes noirs y reconnurent le chef du village de Mousinga, qui nous avait servi de guide, il y a trois jours, pendant quelques heures, et qui se rendait à Mannyanga. La reconnaissance fut vite faite, et il s'offrit à nous conduire. Le noir de Binvica fut lâché et payé; il disparut en un clin-d'œil.

Je ne tardai pas à ressentir un peu d'accablement, suite probable et même presque inévitable de l'émotion de ce midi. Baudet fut mis à contribution, et nous pûmes continuer sans arrêt. Il était plus de quatre heures quand nous arrivâmes à l'emplacement du marché de Mannyanga. Notre chef prit à droite, sans que j'y fisse grande attention, vu l'affaissement dont je souffrais, et il nous conduisit au village de Fângo où, à cause de l'heure avancée, il faut camper. Nous venons de nous écarter de plus d'une heure de notre chemin.

Mannyanga, vendredi 2 décembre.

Me voici au port, après vingt-cinq jours d'expédition, de marches à outrance semées d'inquiétudes sur la route à suivre et sur les obstacles imprévus et sans cesse renouvelés. J'arrive à Mannyanga, auprès de mes excellents compatriotes, en bon état et fort peu fatigué.

Nous avons eu fort à faire pour atteindre le bord du fleuve, en face de la station. La région, vu son voisinage de la grande eau, était extrêmement accidentée, coupée de ravins profonds. Mais je ne regrette pas ce crochet; il m'a fait reconnaître la présence de gros et nombreux blocs de quartzite brun, les seuls que j'aie rencontrés sur la rive droite du Congo. Des fragments de ce quartzite ont été taillés en forme de haches par les anciens indigènes, tant sur les plateaux que dans la vallée en face de la station. J'ai en outre recueilli, en ce dernier point, une jolie pointe de flèche en quartzite. Ce sont également les seuls endroits de la rive droite du Congo où j'ai observé de ces pierres taillées.

J'ai encore vu un coin de forêt, en voie de défrichement pour une plantation de manioc. C'est au moins le vingtième cas de ce genre que j'ai reconnu pendant mon excursion à M'boko-Songho.

Parvenus à la rive, je dis aux Haoussas de tirer des coups de fusil pour prévenir de notre arrivée. Il

leur restait six cartouches! Ils avaient trafiqué des autres en route, ce qui explique les chèvres et les poulets dont ils se sont gratifiés plusieurs fois pendant le voyage. Et, si nous avions dû nous défendre hier, nous aurions été en belle situation ! J'avoue que l'idée qu'ils auraient pu se dépouiller de leurs moyens de défense, ne m'était pas venue.

Comme mon accablement d'hier n'a été que passager, j'irai dès demain à Loukoungou, afin de compléter mes observations sur la zone à quartzites taillés.

XIV.

LOUKOUNGOU ; DESCENTE DU CONGO JUSQU'A ISANGHILA. (Pl. III.)

Un village en fête. — Le Kola et le Safo. — Un jour à Loukoungou. — Emplacement d'un ancien village de l'âge de la pierre. — Abandon du baudet. — Exode de villages. — Retour à Mannyanga. — Embarquement sur un chaland. — Le grès rouge. — Les tourbillons. — Le calcaire. — Stratification discordante. — Fatigues de la descente. — Rapides de Tchoumbou. — Partie agreste. — La chute d'Itoumsima. — En vue d'Isanghila. — Reprise de la route par terre. — Une seconde stratification discordante.

Loukoungou, dimanche 4 décembre.

Je me mettais en route hier, vers dix heures, avec huit hommes qui se firent quelque peu tirer l'oreille pour m'accompagner. La distance de Mannyanga à Loukoungou est longue. On ne peut guère l'estimer à moins de trente kilomètres. Nous nous sommes attardés au petit village de Kimpoumpa, autant à cause de la mise au net de mon cheminement que de la nécessité de procurer des vivres à mes noirs qui ne s'en étaient naturellement pas munis à Man-

nyanga et à qui les indigènes refusaient d'en vendre. Quand nous nous remîmes en route, il fallut forcer la marche.

Nous traversâmes une partie du grand village de N'dounga, dont le lieutenant Francqui m'avait parlé comme de la plus grande agglomération de son district. On n'en estime pas à moins de 150 le nombre des chimbèques. Aussi la maison hollandaise y a établi une factorerie pour le recrutement des porteurs. Le village noçait à outrance. Un grand nombre d'indigènes étaient sous de beaux arbres, criaient, chantaient avec accompagnement de tambours et... d'un orgue de barbarie. Un vrai vacarme de nègres; nous avions entendu le bruit du tambour, dès les hauteurs de Mannyanga. Un chef, vêtu d'un superbe habillement de satin vert clair, se détacha et vint me saluer, précédé de négrillons agitant des sonnettes.

Dans les villages, se trouvent de grands arbres, fort branchus, et donnant une ombre des plus agréables. Ils sont de deux sortes. Les uns, sous lesquels les nègres se réunissent d'ordinaire, sont largement ombellés et portent, comme fruits, une grosse gousse renflée, renfermant plusieurs cotylédons blancs ou roses, plus gros que la moitié du pouce. Ces produits sont les fameuses noix de *Kola* que les nègres aiment passionnément. C'est un mets de notables. Ils le mangent après avoir fumé, et il n'y a pas de palabres sé-

rieuses, sans qu'ils en consomment (1). L'autre arbre, à tête plus ronde et plus élevée, est le *Safo.* Il porte d'innombrables petits fruits charnus, d'un rose vif avant leur maturité et d'un bleu violacé lorsqu'ils sont mûrs, analogues par leur forme et leur grosseur à notre prune d'altesse, d'un goût agréable quoiqu'il rappelle un peu la térébenthine. Ces fruits sont bons à manger du 20 décembre au 20 février; et, pendant ce temps, ils sont la nourriture presque exclusive des indigènes, qui les mangent grillés ou bouillis. Les nègres aiment tellement les fruits de cet arbre qu'ils appellent les deux mois pendant lesquels ils en jouissent : saison de Safo.

Nous sommes arrivés en pleines ténèbres à Loukoungou. J'y retrouve le lieutenant de Saint-Marcq et le lieutenant Warlomont. Le lieutenant Francqui a dû partir pour Boma et gagner la côte. Je n'en suis guère étonné. Il m'avait paru se surmener outre mesure, lorsque nous nous sommes rencontrés, il y a un mois, et je craignais déjà alors que sa robuste constitution ne pût supporter une suite aussi continue de labeurs. Un peu de repos le remettra certainement.

(1) Les noix de kola sont renommées pour leurs propriétés toniques et stimulantes, dues à la présence d'une forte proportion de caféine et de théobromine s'élevant de 1,69 à 2,34 %. D'après un récent travail de MM. Chodat et Chuit, voici à ce sujet des données comparatives : à l'état brut, le kola renferme 1,69 % de ces alcaloïdes, le café 0,93, le cacao 1,56, le thé 1,35.

Je terminais mon courrier ce matin et me disposais à reprendre le chemin de Mannyanga, mais mes excellents hôtes me retinrent, et nous passâmes ensemble une journée de repos pendant laquelle je reçus encore d'intéressants renseignements sur les indigènes. Mais, pour ne pas trop couper cette partie ethnographique, je les ai réunis à ceux qui ont été exposés à la suite de mon premier passage à Loukoungou.

Mannyanga, lundi 5 décembre.

Ayant levé mon cheminement à l'aller, je pus au retour donner plus d'attention aux quartzites taillés. En dehors de ceux que j'avais observés à mon passage en septembre, près du marché de N'kandou-N'dônga, je n'en ai rencontré qu'au delà de la rivière si difficile à traverser, la Loua. Ils y sont, en grande quantité, sur un mamelon allongé, en forme d'éperon, qui forme la rive droite de cette rivière, au point où le sentier la franchit, et qui est entouré de ravins de tous les autres côtés, sauf à son extrémité, où un col étroit le réunit au plateau. Les blocs naturels de quartzite brun y sont nombreux.

Les blocs naturels et les quartzites taillés abondent également sur la crète qui longe la rivière Npioka. C'est là que le commandant Zboinski les a découverts en 1885.

A notre halte de midi, nous fûmes rejoints par M. Delanay et par M. Letellier, qui se rendaient à Loukoungou. Je leur ai laissé Soûna, le fidèle et robuste baudet, que je ne puis transporter par eau à Isanghila. Il n'a pas souffert de son rude voyage, quoiqu'il n'ait eu pour nourriture que les herbes en croissance et, de loin en loin, un peu de manioc.

Ils m'ont informé que quatre villages de la rive droite avaient récemment volé de nombreuses charges qu'ils devaient transporter, pour le compte de l'État et de factoreries, d'Isanghila à Mannyanga. Les porteurs avaient mangé des conserves, fondu des objets en cuivre, dont ils étaient allés vendre les lingots dans les marchés environnants. Ils furent dénoncés. Les agents du poste français auxquels s'étaient joints les agents du poste de l'État, se rendirent à ces villages. Leurs habitants étaient déjà en train de les évacuer. Outre leur méfait de porteurs, ils s'étaient mis mal depuis longtemps avec les villages voisins, et ils avaient résolu d'émigrer à huit jours de marche dans l'intérieur, pour éviter les orages qui allaient fondre incontinent sur eux.

Vers Isanghila, mardi 6 décembre.

M. Lambert, qui commande le poste de Mannyanga, avait cherché, dès hier au soir, à engager, pour ce matin, des rameurs indigènes qui font le service des

canots entre Mannyanga et Isanghila, lorsqu'on a des chaudières de steamer à transporter. Ces indisciplinés refusèrent, et M. Lambert eut beaucoup de peine à les ramener aujourd'hui. La matinée se passa en préparatifs pour les deux nouvelles étapes : l'une par eau jusqu'à Isanghila, l'autre par terre sur la rive sud, pour rejoindre le sentier des caravanes à Banza-Mantéka et gagner de là Vivi.

Nous ne pûmes partir qu'à deux heures et demie. Le canot, dit allège, est en fer et d'une grande stabilité; il est fort préférable au tronc d'arbre de ma descente du Kassaï. Outre le *people*, diminué de trois Haoussas, ce qui me laisse dix-huit hommes, il y a dix rameurs. Nous sommes donc près de trente. Le chaland a une petite plate-forme à l'avant et à l'arrière. Les Haoussas se mettent sur celle d'avant. Dans la barque se trouve mon bagage, sur lequel s'asseyent au centre les porteurs. Huit rameurs les bordent avec leurs longues rames. Je suis assis sur une de mes caisses en fer, sur la plate-forme d'arrière, ayant derrière moi deux timoniers.

Nous fûmes entraînés d'un mouvement rapide par le fleuve, alors en forte crue. Pour pouvoir fixer mes observations, j'étais obligé de lever son cours à la boussole, en évaluant le chemin parcouru par le temps employé. Je n'ai rencontré aujourd'hui que les psammites et le grès rouge. Ce grès est ordinairement rempli de petits points de feldspath kao-

linisé, mais quelques bancs sont fortement micacés. Il est clair que toutes ces roches rouges depuis Léopoldville proviennent de la pulvérisation de roches granitiques ou gneissiques, dont les éléments ont été repris et déposés en couches régulières par les eaux de l'époque qui suivit la formation des calcaires. Ces couches, bien visibles sur les flancs de la vallée, ont une horizontalité que troublent faiblement de larges ondulations.

Le Congo continue, par suite de ses successions rapprochées de renflements et d'étranglements, à être de largeur variable. En certains points, il a certainement plus de deux kilomètres. Il présente des traces de rapides et un courant accidenté. Les rameurs chantaient leurs refrains de leurs voix nasillardes et aiguës et apportaient au travail une certaine nonchalance. Je vis tout à coup le canot tourner deux fois comme sur son axe et reprendre ensuite le fil de l'eau. Je crus d'abord que c'était un jeu de ces grands enfants; mais, un peu plus loin, je m'aperçus que nous traversions des tourbillons et que le pivotage du canot était une manœuvre adroite des rameurs pour les franchir.

Deux heures après notre départ, nous fûmes assaillis par une courte tornade, qui nous obligea à débarquer. Mais l'endroit n'étant pas convenable pour le bivouac, nous rentrâmes bientôt dans l'allège et allâmes camper plus loin sur un banc de sable.

Vers Isanghila, mercredi 7 décembre.

Nous étions en route dès six heures et demie et ne tardâmes pas à rencontrer un premier coude du Congo entravé par des îlots, des rapides et des tourbillons, qui furent facilement franchis.

A huit heures, il fallut faire une première halte pour que l'équipage pût se ravitailler à un marché qui se tenait, précisément ce jour-là, sur le bord du fleuve. Nous rencontrons de nombreux affluents de rivières. Quelques-uns ont quarante à cinquante mètres de large, mais je ne puis parvenir à en savoir les noms.

Deux heures après, nous faisions une seconde halte sur la rive. Du calcaire était en vue. C'étaient des bancs de calcaire impur, schistoïde; ils étaient surmontés à quelque distance par du calcaire massif, fort semblable à celui qui, dans le Condroz et l'Entre-Sambre-et-Meuse, a été construit par les coraux. Mais cette roche a été si fortement marmorisée que toute trace organique en a disparu.

Nous avons alors traversé le Congo, pour que je pusse examiner sur la rive nord des affleurements plus importants que ceux-là.

Les couches y sont fort contournées, ce qui forme un contraste saillant avec l'allure à peine mouvementée des roches rouges qui surmontent ces calcaires.

Les rives deviennent ensuite fort escarpées et rouges. Il doit y avoir là de grandes masses de diabase, dont la dureté a sans doute produit jadis d'importantes cataractes, aujourd'hui nivelées et ne se manifestant que par un cours tumultueux, où l'allège fit de nombreux tours sur elle-même. Nous campâmes de nouveau sur un banc de sable; nous avions dû nous arrêter une heure avant la chute du jour, parce que nous nous trouvions devant les longs rapides de Tchoumbou, que nous ne pourrions traverser aujourd'hui.

Cette descente est extrêmement fatigante pour moi. Je suis obligé de me tenir tout le jour assis sur ma caisse, sans protection contre un soleil torréfiant, et d'y travailler sans répit.

L'abord des berges est, de son côté, fort difficile et le plus souvent impraticable. Par cette saison de fortes crues, les eaux recouvrent partout les roches des rives, qui étaient émergées au mois d'août. Le dommage pour mes études est encore plus grand que je ne l'avais appréhendé. Je ne puis, en réalité, que prendre un aperçu sommaire de la constitution géologique de cette intéressante région. Il n'y a qu'à tâcher d'en tirer parti le moins mal possible et de saisir au moins les grandes lignes de structure.

Vers Isanghila, jeudi 8 décembre.

Nous sommes entrés, dès le matin, dans les rapides de Tchoumbou, connus dans l'histoire du Congo par l'obstacle infranchissable que la rapidité du courant et les innombrables tourbillons offrirent au *Stanley*, quand on tenta de lui faire remonter, d'Isanghila à Mannyanga, le fleuve qui s'était montré navigable pour l'*En-Avant*. Depuis lors, les nombreux steamers, transportés au Stanley-Pool, l'ont été par pièces séparées, sur tout le parcours de la région des chutes.

Le Congo a un caractère réellement imposant en traversant ce pas. Il s'y contourne en demi-cercle à court rayon. Les rochers sont à pic et entamés par de profondes échancrures, que l'on appelle des *chaudrons*. Tout y révèle l'effort furieux qu'a dû faire le fleuve pour se creuser une voie. Les croupes d'une haute crête sur la rive nord sont couvertes d'une belle forêt. Rien de plus sauvage, de plus agreste que cette gorge.

Cette forêt appelle l'attention. Si ces régions presque absolument dénudées, le sont naturellement, on peut se demander la raison d'être de cette grande forêt sur ces hauteurs rocheuses. Au contraire, sa position même semble la protéger contre les causes qui ont déboisé les plateaux sur une si grande

échelle, et fait encore conclure que ces causes sont artificielles.

Le calcaire reparut bientôt en fortes masses très contournées, vis-à-vis du confluent du Quilou; je débarquai pour l'examiner. La base est encore du calcaire impur, puis vient du calcaire blanchâtre, massif, en amas découpés, troués et échancrés de la façon la plus pittoresque. Il y a aussi beaucoup de calcaire oolithique. De loin en loin, se présentent des masses de schistes verts, surmontant les plis synclinaux du calcaire.

Continuant à avancer, nous avions devant nous le cours du fleuve; sur notre droite, un cours d'eau de grande importance, profondément encaissé. L'allège va en ligne droite et dépasse ce confluent. Je me demandais par quel point le Congo se continuait; il semblait barré par des montagnes. Mais le canot vire, prend une direction perpendiculaire et revient s'engager dans ce prétendu confluent, qui n'est autre que le Congo lui-même; nous avions seulement poussé une pointe dans une sorte de longue et large anse du fleuve pour éviter un passage difficile.

Le lit du Congo prend, du reste, ensuite une allure des plus étranges par des îles rocheuses, des chaudrons, des élargissements prodigieux, de hauts escarpements, — une sorte de vestibule de l'enfer, — et il aboutit à une chute qui coupe tout le fleuve. Ce sont les chutes d'Itounsima, peu élevées quoique

bruyantes, dangereuses à franchir et entourées de tourbillons interminables. C'est la digne suite, comme paysage, comme péripéties, de la partie que nous venons de traverser.

Cependant il fallait songer à aborder. Nous passions la chute à cinq heures et demie, mais aucun endroit où nous puissions atterrir et camper ne se présentait. La nuit venait, quand nous fîmes arrêt au confluent d'une rivière; il n'y avait de place que pour la tente. L'équipage et ma bande durent aller bivouaquer au delà d'un petit bras de la rivière.

Vers Banza-Mantéka, vendredi 9 décembre.

Nous avons repris notre descente, entraînés par un courant rapide, à travers des masses alternatives de calcaire et de schistes, et, à dix heures, nous abordions aux belles masses calcareuses situées près de notre camp du 28 août, où nous courûmes des aventures, avant de pouvoir traverser le fleuve et gagner le village de Vounda. Ce calcaire est en dos d'âne, fortement disloqué, au point qu'en certaines places il a pris la structure du schiste. J'ai recueilli des fossiles qui me portent à penser que ces roches schisteuses et calcareuses sont dévoniennes.

A notre halte de midi, il fut impossible d'allumer

du feu, tant l'air et les herbes étaient humides. Il y avait eu une forte tornade la nuit. En ce moment, le soleil perçait les nuages et répandait ses ardeurs presque intolérables.

Je continuais à ne pouvoir m'orienter sur les cartes que je possédais. A les en croire, deux grands coudes du Congo nous séparaient d'Isanghila. Nous nous engageâmes dans un long et large bras, dont on ne voyait la fin que dans la brume. Nous le traversâmes pour examiner un mur de rocher qui le bordait sur la rive nord. C'était encore du calcaire impur, tandis que l'autre rive était garnie de schistes sombres, grossiers.

Nous arrivons au coude du fleuve. Il est trois heures, et je vois devant nous, sur une colline dominant le fleuve, de beaux bâtiments, tels que les nègres n'en construisent pas. C'était Isanghila. La position de Vounda, où une mission baptiste fut cependant établie il y a quelques années, était mal indiquée sur mes cartes; le bras que nous venions de suivre n'était autre que celui appelé par Stanley le *long reach*. Les perplexités que j'avais ressenties au mois d'août pour rejoindre le sentier des caravanes, s'expliquaient maintenant sans peine.

Le pavillon de l'État ne flottant pas au mât d'Isanghila, j'en conclus que le poste, comme je m'y étais du reste attendu, était abandonné de nouveau, parce que le transport des steamers était terminé.

Il était donc inutile d'y aborder, et je fis atterrir sur la rive sud, au coude même du fleuve, mes observations, de Vivi à ce point, se trouvant reliées à celles que je venais de faire depuis le confluent du Kassaï.

Les bagages furent promptement mis à terre et portés sur une colline. La caravane pensait que nous allions y camper. Mais la température était bonne; il y avait quatre jours que nous naviguions. Il était préférable de nous dégourdir les jambes. Nous avions encore devant nous deux heures de jour. Nous nous mîmes donc en marche, comptant trouver un village, par suite de renseignements mal compris quand nous avons passé à Isanghila. Le sentier se perdit bientôt, et il fallut marcher dans les herbes qui étaient heureusement courtes et clairsemées et où nous fîmes encore lever une de ces petites antilopes, que je crois être le dilou. Craignant une déroute, je m'arrêtai près d'un ruisselet, espérant que son eau serait bonne. C'était de la boue. Il fallut bien s'en contenter. Cette eau me procura au moins l'illusion que je prenais du café au lait; elle renfermait tant de terre qu'elle changea en effet la couleur du café. Les porteurs ne furent au complet qu'à la nuit.

En attendant, je venais de faire une observation qui me comblait d'aise. La rive où nous avions débarqué est formée de ces schistes grossiers observés au mois d'août et penchant vers l'ouest avec une forte inclinaison. Au contraire, le calcaire de

l'autre rive est faiblement incliné à l'est. Il y avait là une trace de stratification discordante, dont il importait de s'assurer, et je n'en avais pas les moyens, faute de temps, si la vérification eût dû être directe. Mais je venais de voir que ni les calcaires, ni les schistes qui les surmontent, ne sont traversés par ces larges filons de quartz blanc, si fréquents entre Isanghila et Boma, tandis que je retrouvais ces filons dans les schistes grossiers, inférieurs aux calcaires et paraissant en discordance avec ceux-ci. Il en résulte que les terrains cristallins et les schistes d'Isanghila ont été affectés par le phénomène filonien en question, et que les terrains disloqués qui leur succèdent, ne l'ont pas été. La stratification discordante que j'entrevoyais, se trouve ainsi heureusement confirmée.

Nous aurions donc, dans l'ensemble des terrains que j'ai étudiés depuis mon débarquement à Boma, trois discordances proprement dites : l'une au contact des schistes cristallins et des schistes d'Isanghila, l'autre au contact de ces derniers et des dépôts schisto-calcareux, la troisième entre ces derniers à leur tour et les roches rouges. On peut y ajouter la transgression des roches du haut Congo sur les grès rouges et sur les roches schisto-calcareuses, et l'on aura l'énumération des allures différentes, prises par l'ensemble des dépôts au cours de leur formation, en dehors de la région littorale.

XV.

D'ISANGHILA A VIVI PAR BANZA-MANTÉKA. (Pl. III.)

Tentative de rupture d'un marché. — Diabase, cailloux roulés et terre argilo-sableuse. — Garde-robe délabrée. — Encore les guides. — Fertilité du sol. — Banza-Mantéka. — Géologie. — Deux bœufs de labour. — La Bembizi. — Une mauvaise nuit. — Palabala. — Sol boisé. — Les fourvoyés. — Devant Vivi.

Banza-Koulou, samedi 10 décembre.

Le camp était levé ce matin, dès six heures et demie. Un noir, de bonne mine, bien vêtu, son fusil sur l'épaule, était déjà venu nous visiter. On eût dit un garde champêtre. Il voulait sans doute reconnaître qui nous étions et, pour s'assurer contre tout désagrément, il promit de nous servir de guide. Il s'évada au préalable, et la boussole dut le remplacer. Il fallut, faute de sentier, conduire le *people* à travers les herbes, et le *people* n'a pas murmuré.

Les herbes sont encore en croissance ; elles ne nous venaient qu'à la ceinture. J'en ai cependant vues, aujourd'hui même, dans un ravin à terre noire, qui dépassaient déjà trois mètres. Mais nos courtes herbes

étaient couvertes de rosée et, après une heure de marche, en arrivant à un village, j'avais les jambes et les pieds trempés, comme il y a une quinzaine de jours, au retour de M'boko-Songho. Mes souliers étaient notamment remplis autant qu'ils auraient pu l'être au passage d'une rivière. Il fallut procéder à un séchage, pendant lequel nous achetâmes des provisions. Je me procurai un bouc. Le prix convenu était deux pièces de mouchoirs. Le bouc était livré et tenu en laisse par un Zoulou, quand le fils du chef réclama trois pièces. Comme je m'y refusais, il vint sournoisement couper le lien du bouc et essaya de se jeter dans les herbes avec la bête. Les Haoussas purent le saisir et voulaient lui faire un mauvais parti. Tout s'arrangea néanmoins promptement. Le bouc fut retrouvé, et nous reprîmes notre marche à l'aventure, car nous nous étions encore heurtés à un refus de guide.

Vous vous rappellerez le grand amas de diabase, cette roche verte éruptive et cohérente, qui produit la cataracte et les rapides d'Isanghila. Je désirais me procurer des éléments d'appréciation sur son extension latérale. Je commençai à la retrouver un peu au delà du village inhospitalier que nous venions de quitter, et à en observer de nombreux affleurements.

Vers onze heures, nous aboutissions au village de Bamadiôka (15 chimbèques), après nous être égarés

plusieurs fois; nous allons réellement en enfants perdus à travers ce pays. Nous obtînmes deux guides, jeunes gens vigoureux et éveillés, que des femmes cherchèrent à retenir, en émettant toute sorte de craintes et en se lamentant. Après deux heures de marche, ils trouvèrent qu'«ils étaient allés assez loin; qu'au surplus, Banza-Mantéka était trop éloigné pour être atteint aujourd'hui, etc. ». Le chemin suivi avait une forte pente que nous avions dû gravir sous un ciel ardent. Nous étions à une altitude voisine de 350 mètres, alors que nous avions quitté hier le Congo à 110 mètres. Pendant ces deux dernières heures, nous avions certainement gravi 150 mètres. La diabase affleure encore fréquemment. Mais, près du village, se trouvent, sur la pente, de grands affleurements de cailloux roulés, cimentés par de la limonite et recouverts par le limon rougeâtre argilo-sableux. Voilà donc encore ce grand dépôt superficiel de transport, que je ne cesse de suivre dans le bassin du Congo.

La chaleur était intense, mauvaise, orageuse; me sentant fatigué, je cédai aux exigences des guides et fis dresser la tente sous de grands ombrages délicieux. Bien m'en prit; dans la soirée, j'ai éprouvé une violente transpiration, absolument anormale, sans être cependant accompagnée d'accablement. J'espère que cela ne sera rien et que je pourrai continuer ma route demain.

Mon équipement est très surmené et menace de

tomber en loques. Peu de mes vêtements sont, du reste, d'un usage commode. Presque tous sont en étoffes blanches! Aussi suis-je minable le soir, et. dans ces marches forcées, il n'est pas facile de trouver le temps de les laver. Figurez-vous aussi que mon fournisseur s'est imaginé de ne mettre qu'une poche aux pantalons et aucune aux caleçons, de sorte que je ne sais où placer, en marche, tous les petits objets qui me sont nécessaires à chaque instant. Quant aux caleçons, il fallut encore les transformer à la ceinture pour pouvoir m'en servir.

Mes vivres européens sont de bonne qualité, mais il s'y présente d'étranges incohérences. Ainsi le poivre est en grains que mon cuisinier doit écraser dans sa main, dont la couleur nègre dissimule la crasse, de sorte que je suis sûr de manger à chaque repas une partie de celle-ci. La moutarde, par contre, est en poudre, ce qui m'oblige, quand je veux en user, à la délayer.

Le délabrement de mes habits n'est dépassé que par la défroque des Haoussas et des Zoulous, qui excède en guenilles ce qui se peut décemment imaginer. Plus d'uniformes pour les uns, de lamentables lambeaux pour les autres. Ils ont mis à contribution un peu de toile et des mouchoirs, pour réparer ou remplacer fort sommairement les vêtements qu'ils ont emportés de Vivi.

N'kazura, dimanche 11 décembre.

Toute apparence d'indisposition avait disparu ce matin. Les indigènes de Banza-Coulou furent obligeants. Ils auraient voulu, je pense, me vendre toute leur basse-cour. Nous sommes partis avec huit coqs, poules et poulets, un vrai poulailler, que les Zoulous portent d'une manière pittoresque sur leurs charges. J'ai dû en refuser une douzaine d'autres. Nous avons obtenu, à force d'instances, un guide, une espèce de malheureux, n'ayant qu'un court pagne pour tout vêtement. Nous n'avions pas fait un kilomètre qu'il montrait des velléités de désertion. Mais Laojo s'attacha à ses talons, prêt à le saisir, s'il tentait de se jeter dans les herbes. Le nègre, terrifié par cette démonstration, se bornait à me jeter de temps en temps des regards de haine. Il crut certainement que nous allions l'emmener comme esclave, car, lorsque nous arrivâmes à la Mission baptiste américaine, il s'accroupit avec résignation au milieu des porteurs, dans l'attitude d'un homme qui ne peut s'attendre qu'à des sévices. Je le payai et lui dis qu'il pouvait retourner dans son village. Il me regarda avec stupéfaction, eut un moment d'hésitation craintive, croyant qu'on ne lui parlait pas sérieusement, puis il partit vivement.

Nous rencontrâmes de beaux et grands villages.

entourés d'une somptueuse ceinture de forêt. Le sol continuait à s'élever, pour atteindre 430 mètres à Banza-Mantéka. Plus d'affleurements du sous-sol. Partout des plateaux de terre rougeâtre, argilo-sableuse, d'une grande fertilité, à en juger par la force et par la densité des herbes, par la belle venue des arbres, l'abondance des palmiers élaïs, des kolas, des safos et des baobabs, par les plantations étendues de maïs, d'arachides et de bananiers.

Je ne sais réellement me rendre compte des allégations qui ont tenté de faire, de cette région des chutes, un pays stérile et impropre aux cultures. Certes, les abords immédiats du fleuve sont, sur les pentes, couverts de terrain détritique blocailleux, et la végétation y est des plus chétives. Mais, dans les vallées évasées, il est loin d'en être ainsi. Le sol y est formé de terre noire qui donne naissance à des herbes de trois à quatre mètres de hauteur, et je me demande s'il est sur le globe des points qui fournissent des produits plus denses et de croissance plus opulente. Puis, sur les plateaux, s'étend le limon rougeâtre dont la fécondité est démontrée en fait par les herbes, serrées et hautes de deux à trois mètres, qui y croissent annuellement.

Cependant ces sols, terres noires et terres rouges, ne s'enrichissent pas. Il s'en faut même de beaucoup. Chaque année, les herbes sont stupidement incendiées et ne peuvent produire d'humus, de sorte

que si les éléments inorganiques, silice, phosphates, etc., qu'elles ont puisés dans le sol, sont restitués à celui-ci, les matières organiques qu'elles en ont retirées, s'en vont en pure perte dans les airs.

Or ces hautes graminées, je les ai vues, couvrant d'immenses étendues, sur les plateaux, de Vivi au Stanley-Pool, aussi bien que vers M'boko-Songho et entre le Pool et le Kassaï.

Comment prétendre qu'un sol capable de donner naturellement de pareils produits, n'est pas d'une haute fécondité! Quelle manie de dénigrement, quelle complexion splénétique ne faut-il pas, pour soutenir un système aussi évidemment en opposition avec les réalités matérielles, et qui ne peut, par conséquent, durer que tant qu'une prochaine expédition ne sera pas venue le démentir. Mon appréciation, et je viens de la motiver, est que le sol de ces plateaux, sans même y joindre les vallées à terre noire, peut rivaliser avec les terres les plus fertiles qui soient au monde, malgré le traitement nègre qu'il reçoit chaque année.

D'autres, plus ingénieux dans leurs critiques, ne s'en prennent pas à la nature du sol, mais seulement à la longueur de la saison sèche. Quelles cultures peut-on espérer établir dans un pays équatorial, où il ne pleut pas pendant cinq mois, où l'on ne peut que sur des points fort restreints faire des irrigations et même des arrosements? L'argument vaut pour les

cultures qui réclament ces conditions d'humidité, mais pour celles qui savent supporter de longues périodes de sécheresse, — et il existe des plantes cultivées de cette sorte, — il est sans valeur.

Après quatre heures de marche, qui nous avaient fait traverser ou voir de loin trois hameaux et six grands villages, notamment le Banza-Kâsi avec ses 72 chimbèques visibles le long du sentier, nous arrivions à la Mission américaine, que M. Ingham vient de transporter des bords du sentier des caravanes à cet endroit, sur un beau plateau d'où l'on jouit d'une vue immense et d'une brise délicieuse.

Désireux de hâter ma marche vers Vivi, je n'y restai pas, malgré la cordiale invitation de M. Ingham. Mais la chaleur devint très forte, et nous dûmes faire halte près du point où notre sentier rejoint celui des caravanes.

J'espérais beaucoup recueillir de bonnes observations sur le chemin que j'allais parcourir. Les grès blancs de N'goma affleurent, en effet, un peu au delà du hameau de N'dembolé, mais ils y forment une simple bande et ont perdu cette disposition en large dos d'âne qui a donné lieu à la *boutonnière de N'goma*. Comme confirmation, on voit à l'horizon la crête des grès de cette boutonnière se rejeter transversalement pour former la bande unique rencontrée ici.

Nous traversâmes une plaine évasée et rocailleuse.

Les fragments aigus de quartz blanc reparurent. Ce sont bien des débris de filon de quartz et des morceaux de cailloux roulés de même substance. Après trois quarts d'heure d'avancement, avant d'arriver à l'emplacement du village de N'kazura, se présentèrent les premiers affleurements de roches cristallines. Je les attendais avec quelque impatience. D'après la direction des feuillets de ces masses à N'goma, il y avait lieu de conclure à la fois à leur discordance, par la stratification de ces feuillets et celle des couches de schistes et de quartzite qui les suivent, et à une suite, vers le sud, de feuillets plus élevés dans la série cristalline que ceux visibles à N'goma.

Or, cette suite supplémentaire allait se retrouver sur le sentier, si des affleurements s'y rencontraient. Serait-elle encore du gneiss amphibolique, cette roche verte si abondante dès les parages de Vivi et ensuite exclusive jusqu'à N'goma, ou bien serait-elle de nature différente? Les deux éventualités étaient intéressantes. Dès les premiers coups de marteau, il devint évident que les gneiss amphiboliques persistaient et étaient accompagnés de beaux micaschistes d'un rose brun.

Ces affleurements sont nombreux. Pour pouvoir les étudier à l'aise, j'envoyai la caravane en avant, avec ordre de dresser la tente au village de N'kazura, quoiqu'il fût à peine plus de quatre heures. Lorsque je rejoignis mes gens, ils me dirent que le

village avait été abandonné. Ils avaient établi le camp à côté, dans un bon emplacement.

Notre journée avait été de huit heures par une chaleur très forte. Je fis tuer la chèvre achetée hier: c'est toujours une grande joie pour mes gens, car ils en reçoivent la plus grande partie.

Rivière Bembizi, lundi 12 décembre.

Il n'était guère plus de six heures, lorsque nous reprîmes notre vie de Juif errant. A dix heures et demie, nous étions aux bords de la Loufou, belle rivière de quarante-cinq mètres de large, sur laquelle on a jeté un pont. Le soleil était très incommode. Comme nous ne devions de longtemps rencontrer de l'eau, nous y fîmes une halte d'une heure et demie pour le déjeuner et pour la mise au net de mon levé. Nous y vîmes arriver un Zoulou à mine très intelligente, avec deux superbes bœufs aux longues cornes, robe rousse et brune pour l'un, brune et blanche pour l'autre. Ce sont des bœufs de labour destinés à Loukoungou, à titre d'essai pour les cultures. L'État ne néglige réellement aucune voie pour l'étude de la mise à fruit de ces immenses territoires, complètement inconnus de l'Europe, il y a si peu de temps. A quels résultats cette activité mesurée, appliquée d'une main sûre et sans relâche dans toutes les sphères, ne mènera-t-elle pas dans cette terre

vierge, si riche, si largement exploitable, qui ne demande qu'à produire! Elle n'a réellement contre elle que sa très récente entrée dans le courant de la civilisation : mais, au train dont on mène les choses, ce sera l'affaire de peu d'années pour qu'elle développe tous ses moyens.

Le gneiss amphibolique avec micaschiste continue à affleurer le long du sentier, tant en deçà qu'au delà de la Loufou. Nous dûmes gravir, par un soleil au zénith, un escarpement de plus de deux cents mètres qui, tourné vers l'est, arrêtait la brise. C'était intolérable. Heureusement nous atteignîmes une belle et grande forêt, la forêt de Massamba, qui couronne la crête de l'escarpement. Elle nous offrit un refuge plein de charmes. Je ne puis encore comprendre ce grand amas d'arbres, si je n'admets que toute cette région a été boisée à son tour. Nul ne pourra prétendre ici que la forêt est due à la présence d'un sol plus humide. Elle n'est plus aux abords d'une vallée, mais sur les flancs les plus élevés d'un plateau, et les terrains sont les mêmes que d'habitude.

Nous sommes arrivés aux bords de la Bembizi à la nuit.

Rivière N'séké, mardi 13 décembre.

Nous partions peu après six heures et commencions notre étape, en traversant la Bembizi, rivière

torrentielle et à cataractes. Nous gravîmes le flanc en partie boisé de sa vallée, tout en rencontrant des affleurements des mêmes roches que précédemment. Les abords du plateau, que nous suivions près de son sommet, présentent de nombreux et grands blocs de fer scoriacé, et le sentier nous mena à la haute plaine de Congo da Lemba, de la plus grande fertilité. Les herbes serrées y sont gênantes, tant elles sont déjà hautes pour la saison. Les baobabs et les palmiers élaïs abondent. Le village s'est déplacé. L'État a dû agir récemment contre lui avec rigueur, parce que sa population avait pillé des caravanes. Nous y rencontrons un commencement de marché.

Nous sommes arrivés aux abords de la rivière N'séké à cinq heures, ce qui nous fait huit heures et demie de marche, dont la moitié sous les dards du plus rude soleil. Le *people* se plaignit de ne pas avoir de chiquanques, quoiqu'il eût eu trois occasions d'acheter des vivres dans la journée. Une caravane, arrivant de Loukoungou, vint à passer, et on voyait sur ses charges de nombreux pains de manioc. Elle voulut passer outre, en accélérant le pas; nous parvînmes à parlementer avec le capita, nègre gras, presque obèse et parlant un peu l'anglais, mais il était bègue outre mesure. On s'entendit néanmoins, et il était disposé à laisser à mes gens huit chiquanques, quand ceux-ci, voyant qu'ils devaient les payer, ne voulurent en prendre que

quatre. Apitoyez-vous donc sur le sort de ces gaillards!

L'air est orageux, et le tonnerre se fait entendre dans le lointain. Une tornade s'approche; à en juger par les nuées, elle sera violente.

Vivi, mercredi 14 décembre.

L'orage a été formidable. Il a éclaté vers dix heures du soir et a duré presque jusqu'au jour. Il fallut retenir les montants de ma tente à plusieurs reprises; j'ai bien cru qu'elle serait emportée. Le ciel était réellement en feu, et, quant à la pluie, elle passa à travers tout. Un bouc et deux poulets que j'ai encore, s'introduisirent sous ma tente pour échapper au déluge et y passèrent la nuit. Mais le pauvre *people*, qui resta sans abri, était pitoyable ce matin. On voit qu'il a souffert et n'a pas su dormir.

En moins de trois heures, nous arrivions à Palabala, l'un des points les plus élevés de la région des chutes. Les quartzites s'y montrent avec les roches amphiboliques et les micaschistes des environs de Vivi. Ayant dépassé le village et traversé un profond ravin, nous rencontrâmes d'autres villages, et le pays commença à se boiser, surtout à partir du point où le sentier se bifurque dans la direction de Matadi et dans celle de Vivi. Ce sont généralement de petits arbres, entre lesquels l'herbe pousse. Elle fut encore

manifestement brûlée à la dernière saison sèche, et l'incendie a nui à cette sorte de futaie. Le sol n'y est ni plus humide ni d'autre nature que sur les autres plateaux; on doit y voir, à mon avis, la forêt primitive, en voie de reconstitution, par le simple développement des broussailles qui ont pu croître plus librement, et il a pu suffire pour cela que le feu ne fût pas mis aux herbes pendant quelques saisons.

Nous arrivions enfin sur les crètes qui dominent le Congo. Les mugissements de la cataracte d'Yellala se faisaient entendre au loin sur notre droite. Nous l'avions déjà dépassée. Devant nous se développait, dans une échappée, en sombre ruban, la grande vallée où la verdure des herbes en croissance remplaçait la couleur chaume des pailles de la saison sèche; je reconnus les sites, la montagne de Tchionzo devant Matadi, le promontoire où se trouve la mission de Underhill, ainsi que la grande échancrure aux parois en falaises, le Chaudron du diable. Cette vue m'impressionna vivement. Là est presque la porte de l'Europe, et je vais y rentrer, après mes longues pérégrinations, sain et sauf, ayant pu atteindre le but géologique que je m'étais proposé.

Les porteurs hâtent le pas, pendant que je continue le levé du sentier, et ils me devancent. Ils s'en vont bravement vers le Congo par le plus court, descendent une forte pente et continuent d'un bon pas. Ils allaient aboutir purement et simple-

ment aux rapides de M'kassi-Yellala, à 3 ou 4 kilomètres au-dessus de Vivi. Je m'en aperçus, au moment où j'allais suivre le même chemin. Les Haoussas les rappelèrent. Les fourvoyés hésitèrent, voulurent contester qu'ils fussent en mauvaise voie, mais, voyant que nous nous éloignions sans plus nous occuper d'eux, ils gravirent, penauds et débandés, sous des rayons perpendiculaires, car il était midi, le long plan incliné qu'ils venaient de descendre.

Nous dûmes monter, à notre tour, un escarpement, et toute la vallée se déroula, en un immense panorama, devant et derrière nous. La station de Vivi apparaissait, comme un petit point blanc, du haut de ces hauteurs de 300 mètres et plus. Nous descendîmes une suite de terrasses, par des cols étroits, vers l'extrémité du promontoire formé par le confluent de la M'poso. C'étaient des parages que je connaissais du mois d'août. Vivi grandissait graduellement, et nous fûmes bientôt au point d'où nous pouvions faire les signaux d'arrivée, convenus avec mon ami Ulff. Quand je fis placer les Haoussas en ligne, sur cette montagne, devant les gorges du Congo et de la M'poso, qu'ils tirèrent des salves et qu'on y répondit de Vivi, je ne cacherai pas que le sentiment que j'avais ressenti en débouchant dans la vallée, passa à l'émotion. Les profondeurs de la M'poso répercutaient en tonnerre les coups de feu, tirés avec un grand ensemble par mes noirs, et semblaient s'asso-

cier à nous comme pour un événement. De petits flocons de fumée blanche, suivis de faibles détonations, annonçaient qu'on nous avait reconnus de l'autre côté de l'eau.

Il était une heure. Nous fîmes halte sur l'ancien emplacement d'un poste établi à l'époque où Vivi était le chef-lieu de la région, attendant que M. Ulff eût pu faire chercher au village de Massala les pagayeurs qui nous feraient traverser le fleuve. Quelque diligence qu'il y mît, nous en avions, comme l'expérience l'avait montré au mois d'août, pour plusieurs heures. Je profitai de l'occasion pour transcrire mes levés du jour, véritable boulet que je traîne avec moi.

Vers cinq heures, une pirogue se détacha de la rive, remonta le bord, puis s'élança dans l'énorme courant et atterrit près de nous. J'y entrai avec Saïd, deux autres Zoulous et la partie de mes bagages dont j'avais immédiatement besoin. Le reste du *people* ne pourra être transporté que demain, ainsi que mes autres bagages. Il passera donc la nuit sur les bords de la M'poso et, en prévision d'une nouvelle tornade, j'autorisai Sani à dresser la tente pour mettre à l'abri ces pauvres, si malmenés la nuit dernière par la pluie. Mais je ne poussai cependant pas la confiance jusqu'à laisser mon lit à leur portée ; l'un ou l'autre, Sani ou même Laojo, en tête peut-être, aurait pu avoir la velléité de s'y prélasser. Je dis donc adieu

à la rive gauche du Congo. J'ai fini mes observations de ce côté. Avant six heures, nous débarquions sur la rive sablonneuse de Vivi, où je trouvais mon ami Ulff et le sergent Poncelet qui venait de fermer le poste d'Isanghila.

XVI.

VIVI, YELLALA ET BOMA. (Pl. II et III.)

Suites de fatigues prolongées. — La caverne de Vivi. — Un trou des Nutons en Afrique. — Étrange terrain de remplissage. — Un enfoui. — Un léopard. — Guano de chauves-souris. — Temps trop court. — Excursion à Yellala. — Encore les missionnaires Taylor. Vers Boma en canot. — Massala. — Les roches entre Vivi et Boma. — L'*Hyphène* du bas Congo. — Moussouk. — Arrivée à Boma.

Vivi, vendredi 16 décembre.

Je m'étais bien attendu à une détente, à mon arrivée ici, et à y expier quelque peu cette marche furibonde des dernières semaines. La nature a, en effet, pris d'autorité le repos qui lui avait été refusé et qu'elle avait sollicité récemment à deux reprises. J'ai eu hier une très mauvaise nuit. C'est un signe qui ne trompe pas et, ce matin, j'étais saisi par un fort accablement, accompagné d'embarras d'estomac. Je passai la journée au lit et me mis à la diète et à la quinine. La nuit suivante fut meilleure. Accompagnée d'une de ces transpirations dont l'abondance étonne, elle me remit sur pied. Je pus ainsi reprendre aujourd'hui mes travaux, n'ayant perdu

qu'un jour. C'est ma quatrième journée d'arrêt depuis le 25 octobre.

Il s'agissait d'explorer la caverne qui se trouve au milieu de l'escarpement de l'ancien Vivi près des rapides de M'kassi-Yellala. Elle m'avait été enseignée par le docteur Allard et par Liévin Vandevelde, et je l'avais visitée à mon premier passage.

Elle est située dans l'énorme gorge aux parois presque à pic, rocheuses ou herbeuses, avec quelques arbres dans les creux, et le fleuve, malgré sa largeur variable, en baigne partout le pied. Ici le Congo a plus d'un kilomètre, là il semble en avoir à peine la moitié, et il va ainsi, sans cesse, d'étranglements en renflements, se succédant les uns aux autres, comme les grains d'un collier et leurs attaches. Ces étranglements, en coïncidence avec des masses rocheuses plus dures, étaient jadis le siège de puissantes cataractes; elles sont aujourd'hui à peu près nivelées et transformées en rapides infranchissables, envoyant des mugissements comme un vent en fureur.

L'ouverture parabolique de la caverne se trouve à une quarantaine de mètres au-dessus du fleuve, sur sa rive nord, et n'est accessible que par eau. La longueur de ce souterrain naturel est d'environ 25 mètres, sa largeur de 12 à 8, sa hauteur, avant la fouille, de 10 à 6. Il rappelle absolument, comme disposition et comme aspect, le trou des Nutons ou le trou de Chaleux sur la Lesse. Il est creusé dans un

beau et solide miscaschiste mordoré, et non dans le calcaire. C'est assez dire qu'on n'y voit ni stalactite ni stalagmite.

Toutes les surprises peuvent réellement nous être réservées dans l'existence, et ce voyage même, dans les parages de l'équateur, n'en est pas une médiocre, surtout quand il ramène des circonstances analogues au milieu d'un monde nouveau. N'est-ce pas un rêve que de fouiller un trou des Nutons dans l'Afrique équatoriale, après avoir parcouru, le marteau à la main, en plusieurs sens, non moins de 2,000 kilomètres de tels parages par terre et par fleuve! C'est étrange par son fait même : passer de la région de la Meuse au Congo, à vingt-cinq ans de distance, avec les mêmes occupations et les mêmes préoccupations ! Les sites, dans leur âpre caractère, rendent les rapprochements plus piquants encore, et les travaux vont être les mêmes et semblablement exécutés et dirigés. Mais en même temps que de contrastes ! C'est la nature tropicale avec toutes ses grandeurs, au lieu de notre nature coquette et gracieuse. Au lieu de mes fidèles ouvriers de Furfooz, qui m'ont suivi pendant tant d'années, ce seront ici mes fidèles à peau d'ébène qui viennent de me suivre, à leur tour, dans de périlleuses tournées. Tout est défini par là et ramène aux réalités. J'étais dans la patrie, je suis en terre d'Afrique.

M. Ulff voulut m'accompagner, sous prétexte que ces travaux l'intéressaient fort. J'ai soupçonné que

ce n'était pas son seul motif, et que sa sollicitude pour ma santé, délabrée par un seul jour de maladie, y était pour beaucoup. Quatre rameurs et six de mes Zoulous, armés de pics et de bêches, entrèrent dans la pirogue avec nous, mon cuisinier, ses bidons, des vivres et un poulet. Il fallait remonter le Congo et ses rapides, souvent en hâlant la pirogue et même en la déchargeant de nos personnes. Cela prit une heure et demie.

Des chacals, à en juger par leurs déjections, ont établi leurs tanières dans des crevasses du fond de la caverne, comme les renards et les blaireaux le font dans nos cavernes belges. Des porcs-épics y gîtaient aussi ou y avaient gîté, témoin deux piquants retrouvés à la surface.

Dix hommes se mirent à l'œuvre et le sol de la caverne fut entamé par une tranchée longitudinale. Je vis avec satisfaction que ces noirs étaient d'excellents terrassiers, parfaitement au courant des travaux de terre. Vers l'entrée, le sol était en léger contre-bas, s'élevait ensuite un peu et devenait horizontal sur la partie couverte, où s'étalait une terre jaunâtre, sèche et poussiéreuse, de 50 centimètres à un mètre d'épaisseur. Cette terre est du guano; elle est exclusivement formée des déjections d'animaux de petite taille, que je reconnus ultérieurement être des chauves-souris réfugiées dans les creux de la voûte.

On arriva ensuite à un terrain blocailleux formé de fragments de feuillets de micaschistes, qui sont cimentés par une sorte de scorie blanche et grise, très légère, tendre, souvent pulvérulente, avec grains de bois carbonisé ; au milieu de la masse, de loin en loin de petits morceaux de branches d'arbres encore presque vertes. Nos noirs piochèrent tout le jour, suffoqués par une poussière âcre et épaisse.

Il est évident que l'homme a fréquenté la caverne pendant la formation de cet amas étrange ; les traces de feu sont là pour le prouver. Mais je me perds en conjecture sur la nature de la matière scoriacée. Pas de trace de métaux, ni de minerais, ni d'une coloration dénotant une origine métallurgique, contre laquelle s'élève du reste son très faible poids. Cependant cette substance a été fondue, et l'épaisseur du terrain montre que l'opération s'est prolongée pendant un long temps.

Vivi, dimanche 18 décembre.

Nous sommes encore dans cet amas scoriacé, et rien n'en annonce la fin, quoique nous y piochions avec ardeur depuis trois jours. Nous avons cependant atteint la profondeur de 5 mètres, ce qui a failli amener un accident.

Un éboulement s'est produit, cet après-dîner, dans notre tranchée et a enfoui un Zoulou jusqu'à la

poitrine. Le pauvre criait comme un broyé. On se hâta de le déterrer et de le transporter à l'air. Il s'étendit sur le ventre, se fit tirer chaque membre et me montrait sa poitrine. Je ne pouvais lui faire donner que de l'eau, — de l'eau pure du Congo, — et les travaux furent continués par ses compagnons qui avaient pris des airs effarés, sans doute dans l'espoir d'abandonner la pioche. Le malheureux Zoulou en fut quitte pour la peur, et elle dut être grande, car son teint prit l'aspect crayeux, qui, m'a-t-on dit, est le signe d'une grande frayeur chez le nègre. Un peu de rhum le guérit au retour à Vivi.

Nous redescendions le Congo vers cinq heures, quand les rameurs, bientôt suivis par les Zoulous, se mirent à pousser des *hou! hou!* et à gesticuler avec animation, en montrant le haut de l'escarpement de Vivi. Un animal assez fort, à l'allure de chat, la queue longue, haute et terminée par une touffe poilue, montait doucement la pente, sans se retourner ni se préoccuper des cris et des injures de ses sauvages co-habitants. C'était manifestement un félin et, par sa taille, un léopard. C'est le seul que j'aie aperçu pendant mon voyage. Il passe pour être assez commun.

Vivi, lundi 19 décembre.

Il faut en prendre son parti. Je ne trouverai ici que cette scorie blocailleuse, énigmatique. La tran-

chée atteint six mètres de profondeur et devient dangereuse.

— Des spécimens de la scorie en question furent rapportés à Bruxelles et soumis à l'analyse par M. Klément, chimiste du Musée. Il la trouva formée de phosphate calcique. Son caractère scoriforme est dû à l'action du feu, et la chaleur n'a pu être intense, car ce caractère était reproduit par la simple introduction dans la flamme d'une bougie. Il en résulte que ce dépôt blocailleux est également constitué par du guano, comme la terre jaune de la surface de la caverne. Des fragments de la roche des parois y sont joints et ont été, par place, soudés par le phosphate, sous l'action de la chaleur des foyers que les indigènes vinrent y allumer. —

Je ne puis prolonger ces travaux. Une lettre de M. le gouverneur général vient de me parvenir. M. Janssen va explorer le bas Chiloango, cette rivière que nous avons rencontrée près de sa source, en nous rendant à M'boko-Songho. Il m'invite à l'y accompagner, à descendre chez lui à Boma et à faire le réveillon avec la colonie. Il ajoute qu'il n'ose confier qu'à Massala ma descente en canot à Boma.

J'ai le regret de ne pouvoir accepter l'expédition au Chiloango; il me reste encore trop à faire d'ici à Boma, et je dois prendre le paquebot d'Europe au milieu du mois prochain, afin de rentrer à la fin de la prolongation de congé, que j'ai sollicitée. Il

faut donc que je termine le plus tôt possible mes études dans les environs de Vivi, en retournant à Yellala, où une lacune existe dans mes observations; je descendrai ensuite à Boma en étudiant la composition des rives, ce qui me prendra un temps que je ne puis évaluer à l'avance; puis j'ai une course de quelques jours à faire au nord de Boma.

Nous serons demain au 20 décembre, et tout cela doit être terminé pour le 1er janvier, afin que je puisse ensuite gagner Banane par terre, pour achever la suite de mes études de l'Atlantique au Kassaï. Ce n'est que le temps strictement nécessaire. Un accroc quelconque pourrait m'empêcher de réaliser ce programme et y laisser des interruptions que je regretterais profondément.

Je me rendrai demain à Yellala. Ma santé est complètement rétablie, et l'appétit aussi bon que jamais. Mon indisposition résultait donc d'un excès de fatigues. La moitié des Zoulous et deux Haoussas sont partis aujourd'hui pour Boma, par *la Belgique*.

Yellala, mardi 20 décembre.

Nous campons à la même place que le 9 août, second jour de ma vie de caravanes. Les roches que j'avais rencontrées alors dans la plaine basse et accidentée, où j'avais eu accès au prix de si grandes fatigues, m'avaient paru d'agencement confus.

Comme elles sont intéressantes, je m'étais promis d'y revenir. Tout m'y paraît clair et précis maintenant.

Sous les quartzites qui, sur le Congo, ont formé anciennement la cataracte de M'kassi Yellala, aujourd'hui réduite à l'état de violents rapides au-dessus de la caverne, affleurent des gneiss amphiboliques très épais, puisqu'ils se prolongent jusqu'à la cataracte même d'Yellala, ce qui leur donne une largeur de sept à huit kilomètres. Vers le premier tiers de cette masse rocheuse verte, se trouvent intercalés deux amas de conglomérats à pâte micacée et à gros cailloux de quartzites.

Lorsqu'on monte au village, on remarque, un peu avant d'atteindre le plateau, de grosses masses d'autres cailloux roulés de quartz, cimentés par du minerai de fer et que recouvre un limon sableux rougeâtre. J'avais déjà fait cette observation au mois d'août, et je la renouvelle avec satisfaction. Ce dépôt superficiel rougeâtre est donc bien ici, comme dans tous les points où j'ai pu observer sa base, un dépôt de transport et ne provient ni peu ni point de l'altération des roches sous-jacentes. Si on lui applique le nom de latérite, c'est, par conséquent, en donnant à ce mot la signification de dépôts superficiels quelconques des pays tropicaux.

En passant ce matin devant l'ancienne station de Vivi-plateau, acquise récemment par les mission-

naires Taylor, j'ai vu de nombreux fourgons, contenant les pièces de leurs steamers et rangés devant les bâtiments comme pourrait l'être un parc de munitions dans l'armée la mieux disciplinée.

Ces « colons chrétiens », nom qu'ils se donnent, ont eu, paraît-il, quelques mécomptes dans leurs projets. Leur grande locomobile est restée à Banane, et on ne sait comment la débarquer ici. On dit aussi que le transport de l'eau, pour les chaudières des autres locomobiles, est un obstacle considérable sur les plateaux. On ajoute qu'il y a eu quelque discorde au camp d'Agramant; un certain nombre de missionnaires, découragés par les terribles privations du *Self supporting*, par une alimentation de chiquanques, de maïs et d'huile de palme, seraient retournés en Amérique. L'évêque Taylor lui-même est allé laisser écouler la saison chaude sous des climats moins impitoyables, etc.

Néanmoins ils viennent d'échelonner leurs « colonies » sur le chemin où ils projettent de diriger leurs transports. Ces colonies sont Vivi, Sadika-Banzi, Matamba et Isanghila. Il y aurait, en outre, beaucoup d'autres missionnaires à la côte, à Cabinda, à Banane et à Loanda. Puis, pendant que, suivi de Laojo et d'un guide, je recoupais la plaine basse cet après-dîner, j'aperçus un blanc perché sur un haut rocher au milieu de cette solitude. Une rencontre de cette sorte est absolument exception-

nelle au Congo : un blanc, en promenade, seul, loin de toute station et contemplant le paysage ! Il était si absorbé dans son examen qu'il ne s'aperçut de notre présence que lorsque nous atteignîmes le monticule rocheux. Il en descendit rapidement, assez décontenancé, et s'éloigna, après avoir échangé un court salut. C'était un missionnaire de Vivi; il étudiait si cette vallée ne fournirait pas un chemin plus facile que les plateaux pour gagner les hauteurs de Ganghila, ce qui ne me paraît guère faire de doutes et me donne une haute idée de l'esprit investigateur et pratique de ces entreprenants colons.

Le village de Banza-Yellala portait, du temps de l'expédition de Tuckey, le nom de Banza-Coulou, qui est aujourd'hui celui d'un village que j'ai mentionné entre Isanghila et Banza-Mantéka. Ses habitants, qui nous avaient fait bon accueil à notre premier passage, se sont montrés cette fois insolents et exigeants. Pendant la palabre obligatoire pour obtenir des vivres et surtout des poulets — dont c'est le pays, et je désirais m'en fournir pour ma descente à Boma — une lubie les prit tout à coup; ils s'enfuirent en ricanant, et je ne pus les ramener.

Vivi, mercredi 21 décembre.

Je descendis à la cataracte d'Yellala, ce matin à

six heures, avec le guide et Laojo, pour étudier les grandes masses de roches blanches qui coupent obliquement l'île, située au milieu de la chute dont elles occupent la moitié sud; l'autre moitié est en roches grises, qui ne sont que du gneiss amphibolique. Après bien des peines, nous atteignîmes le but; les roches blanches en question sont des quartzites, les derniers que l'on trouve dans la série des schistes cristallins du Congo.

Nous avons rencontré, dans des herbes claires et basses, un petit serpent, aplati et zébré de brun. C'est le second reptile que je vois de mon voyage. Il était engourdi. Mon guide me dit qu'il était dangereux, et il le tua.

Nous étions de retour au village à dix heures, après cette course qui est réellement pénible, tant à la descente qu'à la montée. Nous venions de traverser une partie des beaux bois qui entourent le village et y avions vu, dans une clairière herbeuse, des cannas dont les grappes de fleurs étaient d'un rouge si éclatant qu'elles animaient tout ce bel endroit.

Les indigènes ne se montrèrent pas de meilleure composition qu'hier et, comme la tente était empaquetée et les charges prêtes, nous nous hâtâmes de quitter ce lieu peu hospitalier, malheureusement par un soleil ardent. Nous cheminions doucement, quand nous aperçûmes un âne que m'ame-

naient des noirs de la part de M. Ulff, et qui m'aida à achever plus agréablement notre retour.

Vers midi, nous faisions halte pour le déjeuner à Gouvy-Panda, et j'étais à mes mises au net, en attendant le bon plaisir de mon cuisinier, quand un noir m'apporta le mot suivant : « Je croyais aller vous voir à Yellala. J'apprends que vous allez à Gouvy. Je suis au village de Mambouc et je viens vous rejoindre. »

C'était Liévin Vandevelde. Il avait ramené à son village le jeune nègre qui l'avait accompagné en Europe. Un vaillant encore que ce Liévin Vandevelde! Il en est à son troisième séjour au Congo et va réoccuper les Stanley-Falls. Quoiqu'il ne soit débarqué que depuis un mois, son état de santé ne me fait pas bonne impression. Il a le teint jaune, comme s'il était déjà atteint d'un engorgement du foie. C'est à lui que je dois les cartes manuscrites du cours du Congo au 200,000e, qui m'ont été fort utiles, malgré leur approximation et leurs lacunes inévitables. Il les avait obligeamment dressées pour moi au moment de mon départ (1).

Nous sommes rentrés ensemble à Vivi, et il vient de regagner Matadi.

(1) Le capitaine Liévin Vandevelde est mort, un mois après, à Léopoldville d'une fièvre bilieuse.

Moussouk, jeudi 22 décembre.

Voici une nouvelle étape, celle qui me ramène à Boma. Elle devra s'accomplir par eau, en chaland, comme entre Mannyanga et Isanghila. Je suis encore sous l'égide du foumou Massala qui tient le gouvernail. J'aurai donc quitté Vivi, à l'aller et au retour, en compagnie de ce nègre illustre, et protégé par lui. Le canot, servant à des voyageurs et non au transport de lourdes pièces de steamers, est plus confortablement aménagé; il a au moins un banc à l'arrière, mais il nous a exposés au plus rude soleil que j'aie encore eu à supporter.

Nous avions été visiter de bon matin l'emplacement où la station de Vivi va être transférée pour être d'un abord plus facile aux steamers. C'est dans une petite île rocheuse garnie de grands arbres et adjacente à des parcelles de terres noires d'une fertilité sans pareille. Le chemin est déjà établi et, lorsque la station y aura été construite, ce sera un séjour des plus agréables, dans une situation magnifique.

Massala arriva à huit heures, mais il n'avait pu recruter qu'un rameur au lieu de quatre. Il fut renvoyé pour en chercher d'autres, et il n'a été de retour qu'à onze heures. Je n'emmène avec moi que Laojo, le cuisinier et mes deux boys Zoulous, ainsi que ce qu'il faut pour camper et pour vivre pendant la

descente. Les autres Zoulous reviendront par *la Belgique* dans deux ou trois jours.

Nous fîmes halte à Matadi. Les ingénieurs du chemin de fer, après leur laborieuse campagne qui a poussé le tracé du chemin de fer jusqu'à la Loukounga, venaient d'y arriver. Nous déjeunâmes ensemble à la table de M. Cranshof, et je me rembarquai à deux heures. Tonnerre d'enfer! Quelle chaleur pour arriver au Chaudron du diable et le contourner! C'est, m'avait-on dit en effet à Matadi, le premier jour de l'été. Il durera trois mois. Rappelons-nous l'apparition chez nous des grandes gelées, quand on nous dit : c'est le premier jour de l'hiver, et prenons ici les choses dans le sens de la chaleur. Le thermomètre dépassait les 40°.

Nous n'en fûmes pas moins en mesure d'atterrir fréquemment pour faire mes observations. Les roches de Matadi sont des micaschistes aimantifères; à la factorerie de Calla-Calla se retrouvent encore des roches amphiboliques jusqu'à l'entrée du Chaudron du diable. C'est leur point extrême vers l'ouest. Nous avons vu qu'elles alternent d'abord de loin en loin avec des quartzites, des micaschistes, même du poudingue jusqu'à la cataracte d'Yellala, tout en prenant du reste déjà la prépondérance, mais, à partir d'Yellala, elles forment exclusivement, avec un peu de micaschistes, l'importante masse des schistes cristallins jusqu'à N'goma.

Ces roches vertes tiennent donc une grande place dans le noyau géologique des Monts de cristal, nom donné, il y a quatre siècles déjà, à cette chaîne montagneuse qui sépare la côte occidentale du centre de l'Afrique.

Ces roches amphiboliques sont celles qui ont formé l'ancienne cataracte d'Underhill, aujourd'hui à l'état de faibles rapides et de brisants.

Les hautes falaises rouges qui bordent la grande courbe du fleuve au Chaudron du diable, sont du micaschiste couleur mine de plomb et, du milieu du fleuve, on voit leur sommet recouvert de limon rougeâtre qui repose sans doute sur des cailloux roulés. Le micaschiste persiste jusqu'à la Pointe diamant, vis-à-vis des factoreries de Sangate, et y présente de beaux reflets argentés. Les rives, jusque-là élevées et souvent à pic, prennent ensuite un aspect mamelonné fort prononcé. Les roches changent évidemment de nature et, en effet, une suite d'affleurements montre une roche massive. C'est du granit.

Mais un autre changement apparaît en coïncidence dans la végétation. Le palmier élaïs qui donne à la région, depuis le milieu du Stanley-Pool, le cachet propre de la scènerie arborescente, fait place, à partir de Sangate, sur la rive droite, de la Pointe diamant sur la rive gauche, au palmier éventail du bas Congo, qui a été rattaché par M. Peschuel-Loesche à l'*Hyphæne guineensis*. Il est souvent appelé

ici *Borassus*. Il diffère du palmier éventail du haut Congo ou *Borassus flabelliformis* par son fruit assez petit et de couleur foncée et par sa tige qui est maigre, à tendance tortueuse et irrégulièrement cylindrique, tout d'une venue, alors que, dans le haut Congo, elle est, comme je l'ai dit, renflée dans son tiers supérieur. Mais l'un et l'autre ont les feuilles flabelliformes et groupées en boules au sommet du tronc, ce qui leur donne un aspect très contrastant avec le palmier *élaïs* aux frondes pennées et retombantes. L'*Hyphæne guineensis* aime les terrains maigres et marécageux et ne sait croître sur le limon rougeâtre qui paraît trop fertile et trop sec pour lui. Ces deux palmiers se remplacent brusquement, côte à côte, dès l'apparition de ce limon, même sur les pentes de ces escarpements. Excluant à peu près toute autre végétation arborescente, probablement à cause de la nature du sol qu'il recherche, l'hyphène, qu'on appelle à la côte le *matebbe*, croît souvent en quantités considérables dans les terrains bas, le long du fleuve. On peut en voir un bel exemple à Sangate. Il est très résistant à l'incendie des herbes, dont il ne paraît guère souffrir.

Nous arrivions à six heures et demie à Moussouk, où se trouvent échelonnées une suite de factoreries. Nous dûmes aborder précipitamment à l'une d'elles, car les dernières lueurs du jour disparaissaient. Les blancs viennent à la rive et m'offrent, de la meilleure

grâce, l'hospitalité. Mais je préfère camper sous la tente, tant je suis habitué à ce mode de logement, et je demande à pouvoir la dresser dans la vaste cour de la factorerie. Pendant le repas, j'apprends que je suis descendu à la factorerie hollandaise.

Boma, vendredi 23 décembre.

Nous avons démarré dès le lever du jour et atteint rapidement l'autre bord de la masse granitique qui a de neuf à dix kilomètres de largeur. Le relief, mamelonné et bas, fait de nouveau place aux berges élevées et escarpées qui donnent un aspect alpestre à cette gorge sauvage. C'est le fait de la réapparition des micaschistes en feuillets réguliers, toujours faiblement inclinés vers l'ouest et affleurant en grosses masses. Puis, vis-à-vis de la factorerie de Caïca-Masi, cette roche brillante, d'un éclat argentin, se remplit, sur la rive nord, de cristaux de grenat brun, gros comme un pois, et de prismes de tourmaline, longs de un à deux centimètres. Une seconde masse de granit gris et rose apparaît à la hauteur de la plaine basse de Chilemba, couverte d'une forêt d'hyphènes. Elle est d'une faible largeur : un kilomètre tout au plus.

Alors commence à se présenter le vrai gneiss, non plus le gneiss amphibolique, mais le gneiss micacé. C'est la roche qui, avec le granit, va dominer désormais jusqu'à la terminaison des Monts de cristal.

Ce gneiss renferme aussi des cristaux de tourmaline. Nous arrivons à la pointe de l'Ile des Princes, lieu de sépulture des rois de Boma; elle est formée de masses rocheuses à fort relief.

L'Ile des Princes présente d'abord du gneiss rose à feuillets verticaux, mais il fait bientôt place, dans le milieu de l'île, à du beau granit gris à feldspath rose. Cette troisième masse éruptive traverse obliquement le fleuve dans la direction sud-est; elle se montre, sur la rive sud, en une longue colline couverte, à perte de vue, de monolithes naturels, dressés ou tabulaires, comme les monuments mégalithiques de la Bretagne.

Nous voici en vue de Boma. Le sol s'abaisse; la chaîne montagneuse s'écarte du fleuve et va former, derrière le chef-lieu de l'État, un immense cirque qui rejoint le Congo dans les parages du Rocher du monolithe. Massala, malgré sa hâte, qu'il ne sait dissimuler, d'arriver à Boma pour recevoir de bons matabiches, consent à longer la rive nord, sans montrer de mauvaise humeur.

Les premières constructions européennes que l'on rencontre, sont celles de la Mission des Pères du Saint-Esprit. Elles se trouvent sur une berge élevée, mettant à jour d'abord des gneiss grenatifères, puis de la granulite ou granit à mica blanc, désagrégé et transformé en arène. La nouvelle masse éruptive a peu de largeur; le reste de Boma, comme je l'avais

observé pendant mon premier séjour, est établi sur le gneiss recouvert d'alluvions argilo-sableuses et de cailloux roulés.

Nous arrivions vers trois heures.

XVII.

BOMA. (Pl. II.)

Les moustiques. — Excursion au nord de Boma. — Perte de sept de mes Zoulous. — Déboisement complet. — Le manioc. — Procédés de fabrication du fer. — Un loustic nègre. — Retour. — Deux jours de fièvre. — Politique de l'État vis-à-vis des indigènes. — La force publique. — Les flottilles du bas Congo et du haut Congo. — Les transports dans la région des cataractes. — Organisation judiciaire. — Situation anarchique avant la création de l'État. — Code pénal et code de procédure. — Droit civil et commercial.

Boma, dimanche 25 décembre.

J'ai à peine besoin de mentionner le cordial accueil qui m'est fait ici. Il n'est pas de prévenances dont je ne sois l'objet, et je me reposerais complètement, sans des légions de moustiques qui nous infligent des nuits sans sommeil. La moustiquaire que j'ai apportée avec ingénuité d'Europe, est trop courte d'au moins cinquante centimètres et, au lieu de pendre à terre, elle s'arrête à la hauteur où je suis couché. Les moustiques s'y introduisent par centaines, presque en liberté; j'en ai eu deux invasions la nuit dernière. Le bruissement sonore de leurs ailes et

leurs morsures privent le supplicié de tout repos. Le lieutenant Biat a trouvé le moyen de leur donner fructueusement la chasse avec une brosse dont le crin les embroche contre la mousseline. Mais, avec ma moustiquaire, le nombre d'intrus est tel qu'il faut une heure pour s'en débarrasser, et bientôt ils sont remplacés par de non moins nombreux. « Si j'avais à choisir entre les moustiques et la fièvre, disait un de nos compagnons, je crois que j'opterais encore pour la suppression des moustiques! »

Le gouverneur général ne reviendra de son expédition au Chiloango que dans quelques jours. En attendant son retour, je partirai demain pour étudier le cirque de montagnes qui s'étend au nord de Boma. Ce sera l'affaire de trois ou quatre journées. Mais voici un fâcheux contretemps. La première brigade de mes Zoulous, que j'avais envoyée ici de Vivi par *la Belgique*, a été purement et simplement confisquée, à son passage à Matadi, pour le service des transports, tandis qu'on avait laissé passer les Haoussas Sani et Tayo. Ce sans-gêne va me créer de grands embarras, car j'ai à me rendre à Banane par la voie de terre qui est longue, inconnue et à coup sûr dangereuse, et c'est en ce moment que je suis privé de sept des porteurs qui m'ont suivi depuis cinq mois. La seconde brigade, laissée à Vivi jusqu'à un nouveau voyage de *la Belgique*, n'est pas encore arrivée. Cela me rappelle le sage conseil que j'avais reçu avant

mon départ : Ne vous séparez pas de votre caravane ; vous ne la retrouveriez plus !

Je n'avais pas pu faire autrement. Pour en être accompagné à ma descente de Vivi, il eût fallu une autre grande embarcation.

M. Monet, l'actif chef du district de Boma, veut bien me munir d'autres Zoulous qu'il choisira avec soin pour ma courte expédition de cette semaine.

Moukaï, lundi 26 décembre.

Cette première journée a été dirigée vers le nord-est et m'a fait recouper, une seconde fois, la bande de granulite de la Mission et la bande de granite de l'Ile des Princes, ainsi que des micaschistes grenatifères et tourmalinifères disposés au milieu du gneiss. J'ai eu peu d'incidents en route, sauf quelques difficultés d'obtenir des vivres. Les noirs du village, où nous campons consentirent, moyennant bon payement, à ce que nous prissions deux poules, mais une négresse se regimba, devint mégère et montra même des velléités de se précipiter sur le cuisinier qui en égorgeait une. Elle finit cependant par s'apaiser à la vue d'un petit cadeau.

Les points élevés sont fort fertiles avec leurs alluvions rougeâtres. Le palmier élaïs et les baobabs reparaissent alors. Les parties en contre-bas sont souvent rocailleuses et recouvertes de terrain détri-

tique; l'hyphène s'y montre, de loin en loin, beaucoup plus rarement que sur les bords du fleuve, sans doute parce que les terrains à eaux stagnantes y sont peu fréquents. Mais le fond des vallées et des ravins évasés est muni d'une terre noire extrêmement féconde. Si ces mentions sont répétées si fréquemment ici, avec une uniformité monotone, c'est afin d'insister sur la constance de ces phénomènes dans toutes les régions que je viens d'étudier, et ce fait est de constatation importante, car il classe les divers dépôts superficiels suivant leur origine et leur fécondité, et il définit leur répartition dans ces vastes contrées.

Binga, mardi 27 décembre.

Le sentier que nous avons suivi aujourd'hui, longe d'abord une vallée où se trouvent de nombreux villages, en quelque sorte les uns sur les autres. J'en ai compté dix sur une distance de moins de trois kilomètres. Le nombre de cases varie de trois à onze et arrive à un total de cinquante. Cette vallée est celle de la rivière Kalami qui se jette dans la rivière des Crocodiles, un peu au-dessus de Boma, en traversant ici la chaîne granitique de l'Ile des Princes dans une profonde échancrure.

Nous avons gravi cette chaîne un peu plus au nord. Le sentier avait repris la direction ouest et nous conduisit, à travers les gneiss, dans une autre vallée

beaucoup plus large, celle de la rivière des Crocodiles.

Cette largeur est due en grande partie, comme j'ai pu m'en assurer cet après-dîner, à la présence de la granulite de la Mission de Boma, roche dont l'une des propriétés est de se désagréger. Cette vallée renferme aussi de nombreux villages.

Le pays est à peu près complètement déboisé. Je n'en ai vu d'analogue sous ce rapport que la plaine de M'boko-Songho. On peut dire que toutes les parties susceptibles de déboisement, ont été défrichées, et cependant cette région n'est pas cultivée. Partout la savane et ses herbes en croissance. J'ai déjà exposé à quelles circonstances cet état est dû. Certes, tant que ces régions subiront un incendie annuel, elles ne pourront produire que des herbes dans toutes les parties où elles auront été déboisées, et ce déboisement, là où il existe encore des restes de forêts, se continue implacablement pour la culture du manioc, cette plante si productive, mais aussi si stérilisante, tant par elle-même que par les pratiques subséquentes des noirs à l'égard des herbes. Quand toutes les forêts sont ainsi détruites, et c'est le cas ici, les indigènes cultivent les sols les plus fertiles, les terres noires, lorsqu'ils en ont à leur portée et qu'elles ne sont pas trop humides, ou bien les alluvions rougeâtres; ils coupent à cet effet les herbes et les laissent se consommer sur place, pour les relever ensuite en tertres dans lesquels ils plantent les bou-

tures de manioc. J'ai vu hier et aujourd'hui exécuter ces préparations du sol. Il existe deux variétés de manioc, l'une douce et inoffensive, l'autre amère et vénéneuse, au point de produire des accidents dangereux par l'acide cyanhydrique contenu surtout dans l'enveloppe de la racine. D'après Tussac, l'auteur du grand ouvrage sur la *Flore des Antilles*, on distingue facilement ces deux variétés par leurs tiges. La variété douce a des tiges vertes, la variété amère a des tiges rouges. Je n'ai pas observé de spécimens de cette dernière, mais on m'a dit qu'il en existait et que des nègres avaient souffert de vertiges et d'une sorte d'ivresse, après avoir mangé du manioc.

Nous avons repris notre course vers le nord; sur une haute colline de gneiss, j'ai observé d'anciens emplacements de fonderies de fer nègres. On les reconnaît aux scories qui sont fort riches en fer, et à des fragments de tuyaux en terre cuite. J'avais déjà observé des restes semblables en plusieurs points dans la plaine sous Yellala et ailleurs, ainsi que le sol creusé en forme de petites cuves dont les parois avaient subi l'action du feu. Les procédés de la fabrication du fer par les indigènes ont été souvent décrits, et il me semble inutile d'y revenir une fois de plus. Mais, ayant eu l'occasion d'en parler à Vivi, M. Ulff me fit judicieusement observer que ces procédés, nécessitant l'emploi de tuyaux épais de terre cuite, devaient leur avoir été apportés et ne pas être

d'origine indigène, car rien ne révèle, dans le savoir-faire ordinaire des nègres de ces régions, une tendance à des inventions aussi compliquées que rationnellement combinées. C'est au-dessus de leur sagacité. Cette manière de voir me paraît fort juste. Le même mode de réduction du minerai est employé depuis la côte orientale et d'une manière générale chez les populations bantous; il se retrouve même au Soudan. C'est sans doute une importation de l'Orient, vraisemblablement fort ancienne. Il doit en être de même des procédés pour le cuivre.

La privation de mes vétérans s'est fait sentir; je vois combien ils étaient de qualité supérieure. Trois de ceux qui les ont remplacés n'ont pas suivi l'après-dîner, et l'un d'eux refusa même d'avancer au village de Koûnda. Aussi dus-je faire un crochet, m'arrêter à Binga à quatre heures et envoyer quelques hommes pour rallier les traînards. J'étais sous un grand arbre à Kola près du village, occupé comme d'ordinaire à mon cheminement. Laojo et le cuisinier étaient près de moi et, sur une longue racine saillante, étaient assis, avec des natifs de l'endroit, les noirs d'une caravane revenant de Boma. Ces indigènes étaient silencieux, quand un coq, que le cuisinier avait porté tout le jour, se sentant à l'aise sous l'ombrage et les pattes déliées, se mit à jeter son cri triomphal. Un loustic de la caravane s'empressa de mettre le chant du coq en pa-

role : « Hé! mondelé! » Et tous de rire longuement aux éclats. Laojo, impatienté, se retourna sur eux, et ils prirent leur volée, comme des moineaux, vers les premiers chimbèques, d'où ils nous assaillirent de Hé! mondelé! et de ricanements. Cela dura longtemps, mais, à la fin, cette bande de gamins s'aperçut que quelques-unes de leurs charges étaient restées contre le tronc de l'arbre. N'osant venir les reprendre par peur du bâton de Laojo, ils passèrent brusquement du rire à l'abattement et nous laissèrent tranquilles. On leur remit leurs charges le lendemain matin. Les Haoussas, qu'ils appellent Boulouboulous et qui sont, en définitive, les gendarmes du Congo, sont fort redoutés d'eux.

La chaleur fut encore très forte au milieu du jour. Nous eûmes plus de 40°.

Boma, mercredi 28 décembre.

Mon avant-dernière expédition est terminée. Nous étions en route à six heures et, sortant de la vallée des Crocodiles, nous fîmes l'ascension d'un escarpement de près de cent cinquante mètres, formé de granit et de micaschistes. Au sommet, le limon rouge apparut sur des cailloux roulés et du minerai de fer en fortes masses, et avec lui les signes d'une grande fertilité, comme à Congo da Lemba, à Banza-Coulou, et, en général, sur tous les plateaux

du Congo. C'est aussi le centre d'une agglomération de villages dont le principal me fut renseigné sous le nom de Loukângou. Mais il y a lieu de remarquer encore que c'est sous toute réserve que je cite ces noms de villages. Ce sont ceux que m'ont donnés les indigènes, et il serait téméraire de garantir leur authenticité.

Nous nous dirigeâmes ensuite vers Boma, car je risquais de rester en détresse avec les nouveaux porteurs. Le sentier descendit lentement, et bientôt je pus voir se dérouler, vers l'ouest, un vaste panorama de montagnes découpées et dont la structure rocheuse dénotait une grande prépondérance de granit. Cette roche ne tarda pas à se montrer dans le sentier en deux masses séparées par un peu de gneiss. L'une est du granit gris; l'autre, du granit rose, ressemble au granit du Rocher du monolithe vers lequel au surplus elle se dirige.

Après la halte de midi, nous traversions la rivière des Crocodiles, près du village de Disang. Elle a, en cet endroit, cinq mètres de largeur. Nous la suivîmes et dûmes traverser, près de son confluent, la rivière Kalami que nous avions franchie hier; elle a une largeur également de cinq mètres. Un des porteurs a dû être laissé en route. A partir de dix heures, rien ne put le décider à continuer. Il est revenu ce soir.

Le gouverneur général n'est pas encore de retour.

On l'attend vers la fin de la semaine. On m'a fait descendre chez lui par ses ordres.

Boma, jeudi 29 décembre.

Devant Boma, se trouve une suite d'îles basses et terreuses. L'une d'elles porte le nom de Sacra Ambaca et appartient à la maison hollandaise qui vient d'y faire un essai de plantation de café. Elle est plate et formée d'alluvions à sa partie d'aval, mais elle présente une colline rocheuse, arrondie et boisée, à sa partie d'amont. Nous sommes allés la visiter cet après-dîner avec le commandant Vandevelde et le docteur Reither. La roche est un gneiss très quartzeux.

Boma, samedi 31 décembre.

J'étais descendu hier matin à Boma-rive pour saluer les ingénieurs qui viennent d'arriver, quand j'ai ressenti brusquement de la prostration. Je me suis mis immédiatement au lit et me sens rétabli ce matin.

Les Bangalas, arrivés au mois de juillet et exercés par le lieutenant Roget, prennent excellente allure. On doit réellement espérer finir par tirer bon parti de ces sauvages. Le lieutenant Roget les forme aussi au travail. Il leur a fait planter du maïs et du manioc sur le bord de la rivière des Crocodiles. Ces planta-

tions ont déjà une grande extension. D'ici à un an, elles seront bien près de suffire aux besoins de la garnison.

A propos de cette rivière des Crocodiles, on m'avait dit, à mon premier passage, qu'elle ne devait plus guère renfermer de ces monstres. Mais, il y a quelques jours, deux noirs ont été saisis sur ses bords et cruellement déchirés. L'un d'eux surtout est dans un état pitoyable.

Je me propose de me mettre en route pour Banane le 2 janvier. Les cinq Zoulous, restés à Vivi, sont arrivés, mais, à Matadi, on a cru devoir conserver les sept autres qu'on y a saisis au passage.

Boma, mardi 3 janvier 1888.

La fièvre m'a pris le 31 décembre au soir et avec force. L'estomac surtout a été délabré. C'était justement au retour de M. Janssen. Il m'a comblé, avec le docteur Reither, de soins de toutes sortes. Le premier de l'an a surtout été mauvais. Aujourd'hui je vais mieux. Ayant pu passer toute la journée debout, j'ai encore l'espoir de pouvoir me rendre à Banane à pied pour terminer mon profil géologique du Kassaï à l'Océan.

Boma, mercredi 4 janvier.

Je suis déjà guéri. Demain, je pourrai me mettre

en route pour Banane, en allant, par une gracieuse attention de M. le gouverneur général, jusqu'à l'île de Matebba avec le *Prince Baudouin* qui me débarquera ensuite à Kanga au delà du Rocher du monolithe.

Le gouverneur général avait déjà bien voulu, pendant mon premier séjour, me parler du système politique qu'il a inauguré à l'égard des indigènes et qui vient se refléter dans la législation récemment adoptée par l'État. J'avais pu m'assurer, au cours de mon expédition, combien les natifs respectent le pouvoir des blancs, et je désirais vivement reprendre mes entretiens avec M. Janssen qui s'y est prêté avec sa bonne grâce habituelle.

Dans ses relations avec les indigènes, l'État s'attache avant tout à gagner la confiance des populations. Se souvenant du long régime de la traite qu'elles ont si durement subi, elles n'entrevoyaient d'abord dans la prise de possession des Européens qu'oppression et exploitation, et elles se tenaient sur une craintive réserve. L'État prescrit à ses agents d'étudier les mœurs, autant que possible la langue des populations avec lesquelles ils sont en contact, et de se renseigner sur leur situation politique et commerciale. Les commissaires de district ont soin de s'entourer de toutes les informations propres à les mettre en mesure d'intervenir dans les différends entre natifs, sans heurter leurs usages et leurs

coutumes. Il leur est recommandé d'employer beaucoup de bienveillance et de longanimité, d'agir avec circonspection et progressivement dans les affaires qui touchent à des coutumes invétérées, surtout en cherchant à déraciner des pratiques qui ne peuvent être tolérées par un pouvoir civilisé. Mais ils doivent réprimer sévèrement les actes de brigandage, de piraterie, et, en général, toutes les infractions aux lois de l'État, sur la sécurité du pays et la protection individuelle, lois déjà acceptées par les indigènes en rapport avec les stations.

Pour amener les indigènes à accepter les principes de la civilisation, on cherche à la fois à leur en montrer les avantages et à y rattacher leurs intérêts. Aussi les relations politiques sont-elles intimement liées aux relations d'affaires que l'État entretient avec eux pour le recrutement des soldats, des porteurs et des travailleurs de toute espèce. On fait partout de grands efforts pour amener les noirs à participer aux travaux de l'État : les Bangalas donnent des soldats, des travailleurs et des pagayeurs; les environs de Mannyanga, sur la rive nord du Congo, fournissent des rameurs pour la partie navigable entre Mannyanga et Isanghila; toute la région des cataractes pourvoit aux transports par ses porteurs et fournit de ce chef un travail considérable: enfin on emploie, dans toutes les stations, des natifs pour les constructions et pour la domesticité.

L'État possède une force publique pour le maintien de l'ordre intérieur. Elle est composée en partie de noirs engagés en dehors de ses possessions et en partie d'indigènes servant dans les districts éloignés de leur point d'origine. On n'employait d'abord que des Haoussas, des Zanzibarites et autres noirs étrangers au Congo. Le recrutement donne aujourd'hui, chez les Bangalas, autant de soldats que l'on en désire.

Par suite de la conformation si particulière du bassin du Congo, le service des transports a nécessité une organisation spéciale et absorbé longtemps les forces de l'installation coloniale.

L'État possède dans le Bas-Congo trois steamers, *le Héron*, *le Prince-Baudouin* et *la Belgique*, et deux canots à vapeur, *le Camille-Janssen* et *l'Espérance*. Il a lancé trois vapeurs sur le Haut-Congo, *l'En-avant*, *le Stanley*, *l'A.-I.-A.*, et il se prépare à en ajouter quatre qui seront à flot l'an prochain au Stanley-Pool; ils y seront distribués entre les stations. Ainsi *le Stanley* est attribué aux Bangalas, *l'En-avant* et *l'A.-I.-A.* à l'Oubangi-Ouellé. Les autres stationneront à Léopoldville et desserviront le haut fleuve, ainsi que les affluents qui sont occupés.

Dans la région des cataractes, le transport des marchandises, des ravitaillements et des pièces des steamers démontés est entièrement confié aux in-

digènes. Ceux-ci-sont payés à l'entreprise et placés, par groupes de 20 à 25, sous la conduite d'un capita ou chef de caravane responsable. Les capitas se chargent de tous les détails de leur caravane. Ce sont des hommes connus des commissaires de district, et dont un chef de village se porte, du reste, en général garant. Ce service difficile fonctionne à la satisfaction de l'État. Les vols sont devenus rares. Au surplus, le règlement sur les transports permet de suivre aisément toutes les charges expédiées dans le haut Congo.

L'Association internationale africaine, qui commença l'occupation du pays en 1879, a appris aux indigènes de la région des chutes le métier de porteur. Elle se servit d'abord de Zanzibarites, de Cabindas et d'autres noirs étrangers. Peu à peu les indigènes s'engagèrent, à leur tour, comme porteurs, et actuellement une grande partie de la population de la région des cataractes se procure, par ce moyen, les objets européens qui lui sont nécessaires. On peut évaluer à 20,000 charges de 30 kilogrammes c'est-à-dire à 600 tonnes, la quantité d'objets de provenance européenne transportée annuellement, à dos d'hommes, de Matadi au Stanley-Pool. Le prix du transport d'une charge est de 25 francs, payés en marchandises importées. Il en résulte que, dès aujourd'hui, l'État déverse annuellement dans la région des cataractes pour non moins de 500,000

francs de produits européens, du seul chef de ses relations entre le bas Congo et le Stanley-Pool.

Il est aussi intéressant de constater la marche de l'organisation judiciaire de l'État, depuis deux ans qu'elle est établie (1). L'action tutélaire de la justice devait être la bienvenue dans un pays livré à une situation de fait qui amenait des difficultés journalières, toujours sans issue.

Avant la fondation de l'État, les Européens, pour des motifs le plus souvent futiles, se voyaient en butte aux attaques des indigènes, et ils ne possédaient pas toujours les moyens de coercition nécessaires. D'autre part, les noirs eux-mêmes ne savaient où trouver une protection légitime. Rien n'était réglé, et, comme partout où dominent exclusivement les intérêts personnels, le bon plaisir de chacun et la force se trouvaient les seuls souverains. Les abus étaient fréquents.

Les procédés des blancs vis-à-vis des noirs n'étaient pas toujours marqués au coin de la plus scrupuleuse loyauté; les indigènes se voyaient aisément soumis à un pouvoir discrétionnaire, en vertu de l'ancien préjugé qu'ils étaient de nature inférieure, et si les volontés du maître n'étaient pas aveuglément

(1) M. Janssen a bien voulu me communiquer à ce sujet un exposé intéressant et détaillé dû à M. de Cuvelier qui fut chargé de l'installation de cet important service dans le bas Congo. Je regrette de ne pouvoir transcrire ce document *in-extenso*.

suivies, il ne reculait pas devant des procédés de violence extrêmement regrettables. Les représailles étaient inévitables de la part des natifs. S'ils craignaient le blanc, ils ne l'aimaient guère et ils cherchaient à se venger de ses dénis de justice. On a vu des cas de factoreries attaquées, pillées, incendiées par les indigènes. Ce furent, il est vrai, des exceptions, mais ce qui ne l'était pas, c'étaient les vols qu'ils commettaient sur la plus vaste échelle, et les trafiquants étaient sans défense contre ces rapines.

En raison de l'incertitude des droits et de l'absence d'une autorité supérieure, chargée de les reconnaître et de les faire respecter, les démêlés entre les Européens eux-mêmes s'éternisaient. De là des rivalités, des inimitiés et un état de choses toujours troublé, qui n'était pas de nature à faire apprécier, par l'exemple, aux indigènes les bienfaits de la civilisation. Si l'on joint, à cette situation, des faits isolés d'esclavage qui, malgré la suppression officielle de la traite, se produisaient encore, même dans le bas Congo, on se fera une idée des abus dont l'extirpation s'imposait; il fallait mettre fin au règne des caprices individuels, protéger les indigènes contre des vexations injustifiables, assurer enfin la sécurité des transactions.

C'est dans cette voie que s'engagea tout d'abord l'État naissant. L'institution des tribunaux fut décrétée, dès le 7 janvier 1886. Elle comprenait, au

degré inférieur, un tribunal de première instance dans les localités à déterminer; au degré supérieur, un tribunal d'appel établi à Boma. Chaque tribunal est composé d'un juge, d'un officier du ministère public et d'un greffier. Mais, si la peine applicable est la mort ou la servitude pénale à perpétuité, il est adjoint au juge un certain nombre d'assesseurs désignés par le sort.

Un écueil était à éviter. On devait craindre d'apporter une perturbation trop grande dans les usages et coutumes indigènes, et la nécessité s'imposait de procéder par étapes, en amenant insensiblement des transitions entre l'état anarchique d'autrefois et un état plus policé. On ne s'immisce donc pas à tort et à travers dans les démêlés entre natifs, mais on habitue les noirs à l'action d'une justice supérieure et on protège efficacement les Européens contre les infractions des indigènes. L'autorité judiciaire n'intervient pas, lorsque l'infraction n'a lésé aucun étranger et qu'elle s'est perpétrée trop loin des Européens pour qu'elle puisse être considérée comme attentatoire à leur autorité. Mais le nombre des établissements des blancs augmentant avec rapidité, la répression des délits, commis par les noirs, s'affirme de plus en plus dans le bas Congo, et elle a nécessité, dans la région des chutes et au Stanley-Pool, l'institution de tribunaux territoriaux dont l'action diffère de celle des tribunaux de première instance

et d'appel, compétents en toute matière, en ce qu'ils ne sont appelés à juger que des indigènes.

Quant aux démêlés d'intérêts s'élevant exclusivement entre des natifs, ils ont été, pour ne point compromettre le succès de ces mesures par des tentatives trop hardies, laissés en dehors de la compétence civile des tribunaux. Ces démêlés continuent à être jugés par les chefs locaux et conformément à la coutume locale. Toutefois, afin de faire entrer dans les mœurs des indigènes le recours à la justice régulière, le code de procédure, promulgué en 1886, leur donne la faculté de se présenter devant les tribunaux pour faire juger leurs différends. Dans ce cas, le juge doit convoquer une palabre et tenter de concilier les parties.

Un premier code pénal fut élaboré provisoirement au commencement de 1886, peu de mois après la reconnaissance de l'État indépendant. L'expérience en montra les lacunes et fit préparer le code pénal définitif (1).

Ce qui frappe surtout à la lecture de cette législation, c'est le soin avec lequel elle a rendu hommage aux principes consacrés dans l'acte de la Conférence de Berlin. La liberté individuelle, la liberté du commerce, la liberté de navigation, la liberté des cultes et de conscience, même pour les croyances indi-

(1) Il a été promulgué le 26 mai 1888.

gènes ,sont proclamées dans le code pénal, et toutes atteintes à ces libertés sont punies sévèrement. L'esclavage a été l'objet de dispositions particulières et est réprimé d'une manière impitoyable.

Le code prévoit la plupart des délits de droit commun, dont la répression s'impose dans tout état civilisé. Les peines établies sont la mort, la servitude pénale, l'amende, la confiscation.

En droit civil et commercial, la législation de l'État paraît s'être inspirée de deux principes généraux : apporter les vues les plus libérales relativement aux étrangers, et tenir compte, dans toute la limite possible, des coutumes et usages locaux. L'application de ce dernier principe est particulièrement intéressante. En voici quelques cas. Ainsi que nous l'avons vu plus haut, tout procès, où un indigène est engagé, doit être précédé d'une tentative de conciliation dans une palabre, organisée selon les coutumes locales. Si la décision du litige entraîne l'application d'une coutume indigène, le juge prend l'avis d'un ou de plusieurs indigènes ou non indigènes, choisis parmi les notables et les plus capables. Lorsqu'une saisie est faite sur les effets d'un natif, connaissance en est donnée au chef local de celui-ci, qui peut arrêter les poursuites, en satisfaisant aux causes de la saisie.

Cet exposé que j'ai dû forcément laisser fort incomplet sur bien des points, montre une fois de

plus quelles vues larges, généreuses et intelligentes président à l'organisation du nouvel État; on ne peut s'étonner de la confiance qu'il a si rapidement inspirée aux populations, dès qu'elles ont été, par leur proximité, en mesure d'en jouir.

XVIII.

DE BOMA A BANANE (Pl. II).

Entre les îles. — Le linguister Bachy. — La fin des monts de Cristal. — Pénurie de porteurs. — Le poisson séché. — L'âne suppléant les porteurs. — Une âme en peine. — Calcaire horizontal. — Marécages. — Les Mousoronghes. — Région boisée. — Fertilité. — Cavallo ! — Marche forcée. — Rivières marécageuses. — En vue de l'Océan. — Le village de M'poutou. — Arrivée à Banane. — La végétation des criques. — Les galatées. — Fossiles dans le limon ancien. — Les alluvions du Congo en falaises. — Un procès criminel. — L'État et les indigènes. — L'empoisonnement par la casque. — La santé des Européens. — Maladies des indigènes. — Rendement de quelques cultures. — Embarquement pour l'Europe.

Kanga, jeudi 5 janvier.

La dernière étape est donc commencée, et j'avoue que je l'entreprends avec quelque inquiétude, non pas à cause de ma santé qui est rétablie, mais de la région où je vais m'engager. Après les pluies de ces derniers temps, les rivières à passer dans le voisinage du Congo seront sans doute débordées et, sans doute aussi, j'y trouverai des parties marécageuses. Il faut, d'un autre côté, que je sois le 15 à Banane pour prendre le paquebot, et je suis en pénurie de

porteurs. Ces prévisions ne sont pas absolument rassurantes.

Nous partions à sept heures. Le commandant Vandevelde et le docteur Reither avaient encore tenu à m'accompagner. Je devais avoir avec moi dix Zoulous et cinq Haoussas. On m'a aussi prêté un âne. Malheureusement, par suite d'un malentendu, Saïd et deux autres Zoulous sont restés à Boma.

Nous avons abordé, au milieu d'un fouillis d'îles inextricable, à l'extrémité de l'île de Matebba, afin d'étudier des collines jumellées, auxquelles les factoreries ont appliqué irrévérencieusement, depuis de longues années, le nom de Cul de Boma. Ce sont deux mamelons rapprochés, allongés dans le sens est-ouest, et séparés par une sorte de ravin avec un mamelon plus petit au milieu. La hauteur est de cinquante mètres. Ils sont formés par du granit porphyroïde, comme la Roche fétiche qui lui fait face. Les cristaux de feldspath sont très gros. Ces roches sont les dernières que l'on rencontre dans les îles. Toutes celles-ci sont désormais alluviales.

Nous sommes ensuite descendus jusqu'à Sicia, en longeant l'île de Matebba. Sicia est l'une des exploitations de M. de Roubaix, et elle est surtout destinée à la production de l'huile de palme qui y sera raffinée. Les hyphènes ont disparu vers le milieu de l'île et sont remplacés par d'abondants élaïs.

Cet établissement devient très important. Je regrette de ne pouvoir me rendre à Matebba même.

Sicia est dirigé par M. Paul Vandevelde, le frère du commandant. Il a l'obligeance de me prêter un de ses linguisters, nommé Bachy, originaire de la côte et parlant le portugais, l'anglais et même un peu le français. Il m'a aussi montré des amas de grosses coquilles bivalves blanches avec taches violettes. J'en avais déjà vu des spécimens à Boma, où une factorerie en avait fait transporter une certaine quantité pour en faire de la chaux. Ce sont des galatées, mollusques qui ne vivent que dans l'eau saumâtre. La relation du voyage du capitaine Tuckey les mentionne et ajoute qu'elles étaient pêchées et mangées par les nègres. Il semble que cette pêche soit abandonnée aujourd'hui.

Nous nous sommes rembarqués pour Kanga. La route n'était pas facile à trouver dans le labyrinthe des îles, et le gouvernail fut confié à Bachy qui s'en tira bien. Les amas de coquilles de galatées semblent finir entre Sicia et Kanga.

J'étais mis à terre avec mes noirs à quatre heures et demie. Un des nouveaux Zoulous se cacha dans le steamer; je ne m'en aperçus que trop tard. Nous sommes allés camper dans le village de Kanga.

Kanga, vendredi 6 janvier.

La nuit a été troublée d'abord par les moustiques

engendrés par un grand marécage qui entoure le village. Ils pénétraient sous la moustiquaire, comme s'il n'y eût pas eu d'obstacle. J'en ai embroché des centaines sur ma brosse, suivant le procédé du lieutenant Biat. Beaucoup étaient gonflés de sang. Est-ce le mien ou celui des noirs? C'est ce que je ne saurais décider, mais il est au moins probable qu'il y en avait des deux sortes, car j'ai été cruellement mordu. A trois heures, ce fut le tour de la pluie, une de ces pluies équatoriales, effrayante d'abondance et tellement bruyante qu'elle acheva de m'empêcher de dormir. Elle cessa un peu après l'apparition du jour.

Il s'agissait d'employer cette journée à me relier aux roches qui avoisinent le Rocher du monolithe et, en conséquence, de remonter encore vers l'est. Cette course me prit huit heures de marche. Le Congo coule ici dans une large plaine; à partir du Rocher du monolithe, les escarpements s'éloignent du fleuve. Les abords de celui-ci sont marécageux; aussi sont-ils peuplés de matebbes, mais, dès que le sol se relève un peu, il devient plus sec et est du reste formé d'alluvions rougeâtres; l'élaïs remplace alors cet hyphène, et les villages se succèdent les uns aux autres jusque contre les montagnes. Ceux que j'ai traversés, renferment au moins cent cinquante chimbèques. Le village de N'senghé, composé de sept hameaux dans une grande enceinte boisée, est l'un

des plus importants que j'aie encore rencontrés.

Nous avons eu un nouvel orage vers midi, mais il a été de faible durée. C'est le troisième depuis moins de vingt-quatre heures. Espérons qu'il sera le dernier, car nous sommes à l'époque de la petite saison sèche. Elle dure un mois et est sans pluie, puis la saison pluvieuse reprend de plus belle, mais je serai alors en mer.

Les roches sont du granit rose avec un peu de gneiss. Mais, au hameau de Senjambi, je vis des couches stratifiées, d'aspect cohérent, paraissant être du grès, s'étendre en ruban sur ces roches. Nous étions manifestement devant l'endroit où les monts de Cristal prennent fin et où la région cotière commence; en d'autres termes, c'est le point de jonction des masses redressées et des couches horizontales ou faiblement ondulées. Ces dernières correspondent donc, comme dispositions, aux roches de psammites et de grès rouges de l'autre côté de la montagne. Seulement elles sont ici à une altitude inférieure à cent mètres, tandis que leurs symétriques de l'intérieur s'élèvent jusqu'à cinq cents mètres au moins.

Malheureusement, l'heure s'avançait, et il devenait impossible de s'écarter du sentier pour étudier ces nouvelles roches. Je dus me résoudre à les observer de loin et à reconnaître leur importante superposition. On a déjà signalé leur présence plus au sud

dans la région de Saint-Paul de Loanda, et on tend à les regarder comme triasiques, sans que des données paléontologiques y aient cependant été recueillies jusqu'à présent.

Nous arrivions au marais de Kanga, quand le soleil avait disparu de l'horizon, et nous pûmes encore le traverser sans trop de peine. Il était nuit close à notre entrée dans le village. De nombreuses chauves-souris se réveillaient dans les arbres sous lesquels nous étions campés, mais je ne pus m'en procurer de spécimens. D'un autre côté, étant entré dans ma tente, je me mis à me déchausser; mes mains, qui étaient presque à terre pour délier les courroies des souliers, furent instantanément chargées de moustiques. Cette engeance nous avait déjà attaqués à la traversée du marais; elle couvrait le sól de la tente. Je compris alors comment elle parvenait à pénétrer sous ma moustiquaire, si maladroitement conçue. L'odieux diptère, au vol peu puissant, se transporte au loin, en rasant le sol, et pénètre ensuite facilement par saccades sous ces tissus protecteurs, lorsque ceux-ci ne reposent pas à terre. Les moustiques sont de deux formes qui agissent conjointement; elles se distinguent par le corps, mince dans l'une comme un petit morceau d'herbe fine, plus gros dans l'autre. Toutes les deux sont également malfaisantes.

Je suis inquiet pour mes transports. J'ai plus de

charges que de porteurs, et je ne sais si je pourrai obtenir ici quelques noirs pour y suppléer. J'ai apporté deux charges de riz et une de poissons séchés pour la nourriture de la caravane. Hier au soir, les menaces de pluie m'avaient engagé à faire entrer mes colis sous ma tente. Les braves Zoulous, chargés de la corvée, la remplirent avec conscience. Ils y ajoutèrent les deux charges de riz et n'oublièrent pas le poisson sec dont l'odeur, délicieuse pour eux, empesta de suite mon réduit. Ils prirent un air scandalisé, quand je fis mettre dehors cette pourriture. Pour alléger mon portage, je viens de distribuer à chacun cette partie de l'intendance, riz et poisson, en prévenant qu'elle doit suffire jusqu'à Banane. Ils sont bien pourvus.

Kaïcolou-Sanga, samedi 7 janvier.

J'ai été sur le point, ce matin, de laisser encore la caravane au village de Kanga et d'aller examiner de près les couches horizontales entrevues hier au soir. Mais, toute réflexion faite, il m'a paru que ce nouveau crochet qui m'aurait pris un jour, était peu prudent, car je ne sais quels obstacles matériels de toutes sortes se présenteront d'ici à Banane. Puis on m'a averti que la tribu des Mousoronghes que je devrai traverser, a dû être l'objet, dans les îles, depuis peu de mois, d'énergiques répressions

de la part de l'État, et qu'il était possible que j'y rencontrasse des hostilités, ce qui serait tout au moins une nouvelle cause de retard. Ces considérations, jointes à la question de santé et à la nécessité d'arriver à jour fixe à Banane, me font prévoir au pis et continuer ma route vers l'ouest.

Au surplus, pourquoi ne rencontrerais-je pas, en avançant, d'autres affleurements des couches de Senjambi? Les collines s'abaissent manifestement; nous sommes sans aucun doute dans la zone littorale, hors des monts de Cristal. Mais, devant nous, s'étendent des collines à relief encore accentué, et nous devrons les gravir.

J'obtins trois porteurs à Zanga, après d'interminables négociations, des cris, des refus, des protestations, surtout des cris si perçants qu'ils me faisaient tressauter. Enfin nous nous mettons en route à sept heures et demie. Un quart d'heure après, nous étions devant un marais à faire reculer d'effroi : cinquante à soixante mètres de largeur, de l'eau jusqu'aux aisselles et de la fange à mi-jambe. Laojo me fit franchir ce mauvais pas, avec l'aide de deux autres Haoussas. Le brave plia plusieurs fois sous le fardeau et ne me sortit de là, après dix interminables minutes, qu'à force de vaillance.

Nous pûmes traverser la large rivière de Pasikondé en pirogue, grâce à l'obligeance du chef de la factorerie portugaise établie sur ses bords, mais il fallut

une heure pour que le *people* eut passé. Continuant notre marche à travers un terrain marécageux, où le matebbe croît abondamment, nous nous trouvâmes aux pieds d'une colline de vingt à trente mètres dont le sol était tout différent. C'était le limon rougeâtre sableux et fertile. Les hautes herbes apparaissaient, ainsi que le baobab et l'élaïs, à l'exclusion de l'hyphène, ce qui définit une fois de plus la différence d'habitat des deux palmiers.

Sur la droite, se montrait, à environ deux kilomètres, un affleurement jaunâtre. Va-t-il me permettre de combler la lacune de mes observations d'hier? Je m'y rendis, après avoir laissé la bande au repos. Ce n'était que le limon de la colline éboulé sous l'action de la pluie. Je revins donc bredouille près de mes noirs, et alors commencèrent les tribulations prévues avec les porteurs natifs. L'un refuse d'aller plus loin. On peut cependant le ramener. Mais, à la halte du déjeuner, au hameau de Vounda, il déserte avec les deux autres.

Il fut impossible d'en engager de nouveaux. Nos sollicitations furent accueillies par des ricanements. Ne pouvant abandonner les charges, je dus placer ma tente et mon lit sur baudet. La joie et les lazzis des indigènes ne connurent pas de bornes; c'étaient des éclats à nous assourdir, et ma bande, pendant les opérations difficiles d'un chargement solide et bien équilibré de l'âne, commençait à perdre la tête. Je

dus faire écarter par les Boulouboulous la gent importune qui s'enfuit dans les herbes. Nous pûmes alors achever tranquillement nos préparatifs. Il n'y avait pas jusqu'aux Zoulous qui ne pouvaient cacher leur contentement de voir ce fainéant d'âne, qui n'aidait qu'aux aises trop commodes du maître, être soumis à leur propre régime de fardeaux, et le blanc obligé de faire comme eux, quoiqu'il arrive, la route à pieds. Rétablissement de l'égalité, quoi! Il est estimé au Congo comme ailleurs.

Nous nous remîmes en marche. Bachy était en tête avec quelques porteurs. Il revint bientôt sur ses pas. Un immense marais, inextricable, avaient dit les indigènes d'un nouveau hameau, nous barrait le chemin. Il fallut le contourner et, du haut de la colline à terre rouge et à élaïs, nous vîmes à perte de vue une plaine d'hyphènes, que nous fûmes obligés de traverser jusqu'au soir. Elle est sillonnée par de petits cours d'eau marécageux, mais, sur les plateaux, apparaissent bientôt de longues nappes de cailloux de quartz fort arrondis et parfois un calcaire argileux. Ce dernier est un nouvel horizon géologique de la zone littorale, manifestement superposé aux couches horizontales de Senjambi, que je dois renoncer dès lors à revoir sur ma route.

Nous nous arrêtâmes, pour le bivouac, dans le hameau de trois cases, qu'on nous dit s'appeler Kaïcolou-Sanga, situé sur un tertre élevé; j'y arrivais

avec quelques porteurs. Le chef, un grand nègre maigre, aux traits durs et craintifs, ne voulait pas que nous y campassions. Il insistait avec force gestes et paroles pour que nous allassions transporter nos pénates dans un gros village qu'on voyait à un kilomètre. Je le laissai aux prises avec Bachy. Une négresse desséchée, assez âgée, d'allure hystérique, aux gestes de sibylle, tournait autour de nous comme une âme en peine, s'approchait du chef, le pressait de nous éloigner, nous regardait d'un air soupçonneux, comme des gens de malheur. Elle était évidemment sa conseillère très écoutée, une sorte de génie tutélaire, veillant sur la chétive tribu. Tout avait cependant fini par se calmer et on me préparait un cadeau de poulets, ou mieux de poussins, quand un Haoussa vint demander du renfort. L'âne s'était embourbé dans le marais qui bordait le village, et on avait dû le décharger. Les Zoulous rapportèrent la tente et le lit. Nous pûmes alors terminer cette journée tranquillement, sous l'œil inquisiteur de la négresse qui ne cessait de nous épier avec angoisse.

Quoique nous eussions été en route pendant dix heures, nous n'avions marché que cinq heures et demie. A ce compte, combien nous faudra-t-il de jours pour atteindre Banane?

Boukoutoulou, dimanche 8 janvier.

Nous avons fait marche forcée pour regagner les

collines, afin de chercher à éviter la zone marécageuse, car celle-ci est réellement impraticable, au moins par cette saison.

Le baudet trouva déplaisant d'être transformé en bête de somme. On venait de le charger. Il n'hésita pas à se jeter par terre comme une masse, ce qui brisa plusieurs objets. Les natifs nous avaient d'abord entourés, mais, voyant le coup de tête de l'âne, ils prirent peur qu'on ne les forçât à le remplacer, et ils disparurent sans bruit. Lorsque les charges eurent été replacées et que nous nous éloignions, les négresses vinrent, à proximité du sentier, s'émerveiller de la vue du baudet et du rôle qu'on lui faisait jouer.

Des affleurements de calcaire jaune et altéré firent diversion aux soucis de la première heure et, un peu plus tard, dans la matinée, j'en rencontrai des affleurements fossilifères. Cette roche est certainement du tertiaire supérieur.

Mais nous devons quitter les plateaux élevés à palmiers élaïs et descendre dans une large vallée où se trouvent quelques villages et le matebbe. Un affreux marais à papyrus nous y attendait. Fangeux, profond, puant la fièvre intermittente, il avait au moins cent mètres de largeur, et un terrible soleil de midi en rendit la traversée encore plus pénible. L'âne sombra avec mon auberge et son mobilier. Il fallut le décharger et faire transporter son fardeau

par les Zoulous. Nous fîmes halte dans le village de Leckelec, heureusement voisin de notre lieu de détresse, et on déplia la tente et le lit pour les sécher.

Remontant sur les collines, nous gagnâmes de nouveaux plateaux, suivis d'une nouvelle vallée avec son marais plus large et profond encore que le précédent. Assis sur les épaules de Laojo, je fus néanmoins mouillé tout le long des jambes, qui y reposaient horizontalement. C'était le maximum de profondeur, où l'on pût passer avec des charges. Le passage fut réellement dangereux en plusieurs points.

Une colline à gravir succéda à cette vilaine échancrure. Le terrain redevint fertile, et nous arrivâmes vers le soir à Boukoutoulou, grand et beau village d'au moins 75 chimbèques. C'est certainement le commencement d'une nouvelle tribu. D'après la carte des factoreries du bas Congo par Liévin Vandevelde, elle serait celle des Mousoronghes. Tous les chimbèques que j'ai vus jusqu'à présent, sont rectangulaires, bas, à parois en herbes ou en roseaux grossièrement agencés comme les huttes et les étables dans nos pays montagneux; leurs dimensions étaient petites : deux mètres environ sur cinq ou six, avec toit à pignon avançant aux extrémités.

Ici les chimbèques ont encore la même forme, mais ils sont au moins doubles en étendue, plus éle-

vés, beaucoup plus propres, et les parois en herbes et bambous tressés. Ce sont incontestablement des populations plus prospères. Les mœurs ne m'ont cependant pas paru différentes.

Nous avions traversé, avant d'y arriver, un long cimetière. Les tombes sont à l'ordinaire indiquées par un petit tertre allongé et couvert de plats, de pots en faïence, de bouteilles, de parapluies troués, etc. On y voit aussi parfois un fusil dont on a brisé la batterie. Les récipients ont été percés d'un petit trou pour en empêcher l'usage et ne pas tenter les voleurs. Cette coutume d'orner ainsi les tombes s'applique à toutes les parties du Congo que j'ai visitées. Elle existe aussi chez les Bangalas, à en juger par une de leurs tombes que j'ai vue à Boma. Seulement le cimetière de Boukoutoulou, comme les chimbèques, annonce une richesse bien supérieure à celle que j'ai observée ailleurs.

Tchimbondo, lundi 9 janvier.

Boukoutoulou est situé sur un plateau élevé. Son altitude est approximativement de cent mètres. A partir de ce village, l'aspect change; le pays se boise. Des forêts très étendues se voient de tous côtés, parfois même sur les plateaux. Les villages sont rapprochés et souvent formés d'un grand nombre de chimbèques, dénotant la même aisance qu'à Boukoutoulou. Bien loin de rencontrer des hostilités,

nous n'avons eu qu'à nous louer de l'accueil qui nous a été fait, sauf qu'on nous refusa partout des porteurs. Au village de Chinanga, on arbora même le pavillon de l'État à notre approche. C'est la première fois que je vois cette démonstration.

Nous avons marché sept heures et demie sous le plus dur soleil. Mes pauvres Zoulous sont sur les dents. D'eux d'entre eux refusèrent la marche ce midi, avant d'arriver au village de M'boukou Kansi, et je dus forcer leurs compagnons à aller chercher leurs charges. J'avais heureusement une caisse de gin de traite. Une distribution les remit sur pied, et je renouvelai la largesse dans l'après-midi. Baudet lui-même a eu un vertige et tomba encore.

Le pays est d'une fertilité égale aux plateaux de la région des chutes et du haut Congo. L'élaïs, le baobab et les plus belles essences des forêts entourent les villages. Je n'avais plus vu d'hyphènes depuis le village de Leckelec, traversé hier. J'en ai retrouvé trois aujourd'hui dans une vallée peu marécageuse entre Pòrté et Chinanga. Le sol est du limon sableux rougeâtre; les hautes herbes avec arbrisseaux, et les forêts se le partagent en portions à peu près égales.

La présence de ces forêts indique que nous sommes à la limite de la région boisée, appelée le Mayoumbe. Elles sont ici, à l'évidence encore, en voie de destruction et diminuent chaque année d'é-

tendue. J'en ai de nouveau vu des parties défrichées pour la culture du manioc. Nous avons traversé cet après-midi l'un de ces grands bois. Il a été une cause d'extrême fatigue pour les porteurs, dont les charges s'accrochaient aux branches. Il n'y eut cependant plus de traînards.

Lorsque nous approchions, vers le soir, du grand village de Tchimbondo, centre d'une agglomération dont je n'estime pas le nombre de chimbèques à moins de 125, les porteurs hâtèrent le pas à la suite de Bachy, et l'âne les accompagna, pendant que je continuais à lever le sentier. De grands cris se firent bientôt entendre. Je fis de suite prendre les devants à deux des trois Haoussas qui me suivaient et qui montraient quelque inquiétude. Les vociférations devinrent si bruyantes que je me demandai si on ne massacrait pas mes gens. Je hâtai le pas et bientôt j'entendis que cet émoi était simplement causé par baudet : Cavallo! Cavallo! criaient à la fois cet amas d'indigènes, plus nombreux que je n'en avais encore rencontré. La vue du blanc, survenant tout à coup, les calma; le silence succéda au tapage, et les turbulents s'éloignèrent. Il est clair que ces indigènes sont en rapport fréquent avec les Européens. Les factoreries sont du reste rapprochées le long de cette partie du Congo, et nous n'en sommes guère éloignés. Bachy prétend que nous pourrons arriver après-demain à Banane.

J'ai vu pour la première fois des arachides en fleurs. On dirait des pois nains dont la corolle serait jaune. C'est une plante étrange. Après la floraison, le pédoncule de la fleur se recourbe et enfouit le fruit dans la terre pour qu'il s'y développe et y mûrisse. On doit choisir à cet effet une terre très légère. Son fruit fournit une huile réputée. Marseille est son principal marché, ce qui fait soupçonner que beaucoup d'huile de table, vendue sous le nom d'huile d'olive, est de l'huile d'arachide. Il n'y a pas grand inconvénient à cette substitution. On dit que l'arachide produit de 80 à 100 hectolitres par hectare.

M'poutou, mardi 10 janvier.

Si les forêts nous ont entravés hier, elles se joignent aujourd'hui à deux larges rivières, la Thiatica et la Louibi, entourées de marais. Nous arrivons ici exténués et presque à la débandade.

J'ai eu de la peine à amener, au départ, deux Zoulous à reprendre leurs charges, fort diminuées de poids, du reste, et nous n'avons pu encore décider les indigènes à nous aider. Nous y avons perdu une heure. J'ai fait, dès le matin, une distribution de gin, bien résolu à la renouveler à plusieurs reprises dans la journée, car j'ai pu me convaincre hier que ce breuvage accomplit des miracles sur les noirs, et la mesure m'a encore parfaitement réussi.

Une heure et demie après notre départ, nous étions dans une vallée largement évasée, au-dessus du village de Mongola, à une altitude de 50 mètres. La vallée du Congo nous apparut dans cette échancrure. Une forêt en pente nous en séparait, puis venaient des forêts en terrain plat, coupé par des canaux; ce sont les îles, le delta du Congo, et au delà le grand fleuve à reflets argentés.

Après un plateau herbeux et broussailleux, nouvelle forêt sur la pente d'une nouvelle vallée cette fois très profonde; elle n'est interrompue que par une clairière où se trouvent les onze chimbèques du village de Vînngi. Bachy était resté près de moi et me dit : « Tirez vos souliers; il y a une grande eau à traverser. » Je ne me souciais guère d'aller nu-pieds, même en ne me rendant pas encore compte de l'étendue du marais que nous allions franchir. Je n'en estime pas la largeur à moins de quatre cents mètres. C'est une forêt submergée par la Thiatica. Les nègres, sortant de leur insouciance commune, ont abattu des arbres dans le sens de cette largeur, ce qui permet d'éviter presque partout la fange et la grande profondeur de l'eau. Je passai ainsi, les mains appuyées sur les épaules de Laojo et lui montant sur les épaules aux passages trop profonds. Ce fut une grosse entreprise, mais nous étions au moins protégés contre le soleil par les arbres, fort rapprochés dans cette vallée.

Sur l'autre rive, des noirs étaient occupés à couper les arbres à la hache sur une surface d'environ un demi-hectare, toujours pour une plantation de manioc. C'est donc uniformément dans ce but et par ce motif que le déboisement se produit dans ces parages, comme dans toutes les régions que j'ai parcourues.

J'arrivais au village de Kamba vers midi. Une heure après seulement, la bande était complètement ralliée, l'âne compris. Je mangeais pour mon déjeuner un poulet rôti et des œufs aux bananes. Bachy s'était montré dévoué. Je lui offris un morceau du poulet. « Merci, maître, me répondit-il; je ne puis en manger. C'est fétiche pour moi. — Prends au moins de ces œufs aux bananes. — Non, je ne puis manger du poulet ni rien de ce qui vient du poulet. C'est fétiche. — Et depuis quand est-ce fétiche pour toi. — Depuis que je suis né. Si j'en mangeais, cela me porterait malheur, en m'attirant un mauvais sort. » Connaissant la puissance des superstitions nègres, je n'ai pas insisté. Bachy est cependant un homme intelligent, d'un savoir fort au-dessus de ses pareils, ayant eu un long contact avec les blancs, et il est encore entièrement à la merci de ces sortes de pratiques. Ce n'est pas une légère privation qu'il subit ainsi sa vie durant : le poulet est, en définitive, à peu près la seule viande fraîche que l'on trouve couramment, et les noirs sont fort friands de viande.

Bachy avait eu l'adresse de recruter enfin trois porteurs à Kamba, et baudet marchait sans charge : ce fut heureux. Le village est à l'altitude de 100 mètres, d'après l'anéroïde. Il fallut descendre par des forêts dans une autre vallée très large, et le baromètre n'indiqua plus que 10 mètres. Il était évident que nous allions avoir à traverser une nouvelle rivière, près de son confluent dans le Congo. Ce fut une terrible opération. Je mis trois quarts d'heure à franchir, tantôt marchant sur les arbres abattus, tantôt porté par un Haoussa, cette forêt sous eau, large de trois à quatre cents mètres, et la Louibi large de quinze mètres, sous un soleil implacable et sans le moindre souffle. Nous arrivâmes fourbus au village de Tchimoungou. Je ne sais comment l'âne se tirera de ce pas. Laojo, Sani et deux autres Haoussas ont la tâche de le conduire. Ils auront fort à faire.

Il n'était que trois heures et demie. Nous reprîmes notre marche et, ayant atteint le haut plateau, nous fûmes dans une plaine herbeuse et broussailleuse, bornée à l'horizon par des arbres. Des forêts se voyaient du reste de toutes parts. Mais, lorsque le village de Bômba eût été dépassé, un immense plateau se déroula devant nous. Des bouquets d'arbres se voyaient au loin, détachés, tout autour de l'horizon, annonçant l'emplacement de villages. Dans cette plaine, rien que des herbes petites et clairsemées, et des pommiers-acajou en arbrisseaux.

J'examinai le sol : il était recouvert de gros sable blanc, ou mieux de gravier fin, en tout semblable à celui existant entre Lutété et Léopoldville, ainsi que derrière la mission de Kimpoko, et ne produisant aussi que des herbes chétives. Mais, dans ces derniers points, j'avais pu m'assurer que ces éléments grossiers étaient la couche superficielle du grand dépôt de sable jaune, avec lits argileux, qui forme les alluvions anciennes et actuelles du Congo, tandis qu'ici je n'étais pas en mesure de faire de semblables constatations. Aucune berge n'était en vue.

Nous avancions toujours. Bachy avait pris les devants avec les porteurs indigènes et trois Zoulous, et il forçait la marche. Vers le milieu du plateau, je vis que ce gravier blanc, qui semblait stérile, était cultivé sur plusieurs hectares des deux côtés, mais à distance du sentier. C'était vraisemblablement des plantations d'arachides. Il devenait évident que le dépôt était également un sable argileux, délavé et privé de ses éléments fins, seulement à la surface; sinon, les plantations n'y eussent pas été possibles.

Le plateau s'élevait à une altitude de 110 mètres. Il s'inclina jusqu'à 70 mètres, puis brusquement, par une pente abrupte, il tombait à 10 mètres seulement. Sur le sommet, s'ouvrait un vaste entonnoir de trente à quarante mètres de profondeur et à parois verticales. C'était une belle coupe qui allait mon-

trer la succession des couches dans cette partie de la région littorale.

Mais il n'est plus temps de s'adonner à cette étude. Il faut la remettre à demain. La nuit arrive, tandis qu'un grandiose spectacle se présente à mes yeux. L'Océan est devant nous ! Du haut de l'escarpement, je vois le plateau aride se continuer en contre-bas; une large ceinture de forêt lui fait suite; à gauche, au loin, les toits blancs de Banane et l'embouchure du Congo; puis la nappe ridée et sombre de l'Atlantique encadrant cet ensemble et s'arrêtant en un vaste demi-cercle à l'horizon; le soleil, rose comme dans une féerie et auréolé de brouillard, s'y plongeait avec lenteur, la faisant luire par les dernières traînées de ses rayons. Là bas, dans la plaine basse, les porteurs se dirigent d'un pas rapide vers les arbres: ils tâchent de gagner le village de M'poutou avant la nuit complète. Ceci me ramène aux réalités prosaïques. Il est urgent de songer au gîte et, fermant ma boussole et mon carnet, je hâte à mon tour le pas et puis rejoindre mes hommes à l'entrée du bois. Les ténèbres sont venues; nous étions fort perplexes pour trouver le village, quand une voix criarde nous donne une direction et nous conduit dans un hameau. Nous avions été guidés par les lamentations d'une pauvre folle, qui disparut à notre vue.

Cependant non seulement l'âne et les Haoussas n'étaient pas avec nous, mais aussi plusieurs por-

teurs et notamment ceux de ma tente et de mon lit. Je ne tardai pas à avoir ce dernier. C'était le principal. Je louai, moyennant trois mouchoirs, un chimbèque, neuf heureusement et n'ayant pas encore servi, et j'y fis installer ma couchette, de sorte que j'aurai passé dans un chimbèque la première et la dernière nuit de ma vie d'exploration. Cette symétrie est de coïncidence assez curieuse.

Notre marche a été de plus de huit heures, mais nous avons perdu un temps notable dans les marais.

Banane, mercredi 11 janvier.

Tous les porteurs étaient arrivés hier dans la soirée à M'poutou; les Haoussas seuls étaient restés en arrière. Je partis, le matin, à six heures, avec deux hommes pour retourner à l'entonnoir que j'avais dû délaisser. Le fond de cette échancrure de la colline est formé de sable blanc bigarré de rose. C'est un troisième et nouvel horizon du sous-sol de la région littorale. Il est surmonté d'un amas de minerai de fer, souvent d'un mètre d'épaisseur et cimentant, par place, des cailloux fort arrondis de quartz qui, en d'autres places, sont libres; enfin se présente un amas de quatre à cinq mètres de sable jaune, avec lits d'argile grise, qui termine la coupe. N'est-ce pas là encore ce dépôt formant le sol si constamment rencontré, depuis le Kassaï, sur les plateaux et même

souvent sur les flancs de la grande vallée? Son uniformité est son caractère le plus saillant, et vraiment, il eût été bien extraordinaire qu'il en fût autrement; car, sans lui, l'énorme phénomène des eaux accumulées de l'Afrique centrale et s'étant frayé une voie vers l'Océan, eût-il été compréhensible?

J'étais de retour à M'poutou avant neuf heures, et nous reprîmes de suite notre marche vers Banane. Un quart d'heure après, nous étions devant une nouvelle forêt, submergée par la rivière Mampouté. Je dus me déchausser cette fois pour obtenir, par les pieds nus, de l'adhérence sur les troncs d'arbre, et j'y peinai durement pendant une demi-heure. La petite saison sèche nous a favorisés. Nous n'avons plus eu de pluie depuis notre départ de Kanga.

Nous atteignîmes ensuite un plateau d'une hauteur oscillant entre dix et vingt mètres, couvert de ce même sable grossier et de petites herbes. Il me parut interminable. Le soleil était si intense que j'en étais aveuglé et avais quelque peine à observer la boussole. Laissant des bois à gauche, nous gravissons vers midi, par une longue pente, une petite colline qui nous dérobe l'horizon, et, au moment d'en atteindre le faîte, un mugissement cadencé, sur le compte duquel il n'y avait pas à se méprendre, frappe nos oreilles. C'était l'Océan se brisant, à coups de bélier, sur la plage.

Nous arrivions à une côte plate, sablonneuse, ba-

layée par la vague comme notre plage d'Ostende et, tournant à gauche, nous apercevons, dans le lointain, Banane, aux files de toits blanchis. La coupe géologique était levée du Kassaï à l'Atlantique, et la tâche que je m'étais imposée se trouvait finie !(Pl.IX).

Deux heures après, nous arrivions tous ensemble à la station de l'État commandée par le lieutenant Daenen. Le thermomètre atteignait 42°. C'est la plus forte chaleur que j'aie encore constatée en Afrique. Elle était heureusement tempérée par une forte brise. Les Haoussas nous avaient rejoints avec le baudet, qui n'avait pu sortir des marais de la Louibi que porté à bras, avec le concours des indigènes.

Enfin, nous sommes tous sains et saufs. Les Zoulous seuls sont fort décharnés, surmenés et plus déguenillés que jamais. Ces derniers jours ont été particulièrement durs pour eux. Ils ont grandement besoin de repos. Ma santé n'a pas encore été plus florissante. Je n'ai rien ressenti depuis mon départ de Boma, malgré la saison qui correspond au mois d'août de notre hémisphère, les longues marches et les difficultés de la route. Mes hôtes me trouvent même sanguin ! La vie des cavernes et le levé pendant huit ans de la Carte géologique m'ont plus aguerri aux fatigues que je ne pouvais l'espérer.

Banane, vendredi 13 janvier.

Le gouverneur général m'avait ménagé une ex-

cursion fort intéressante, pour le cas où j'arriverais à temps à Banane. Il a voulu me faire jouir d'un spectacle réellement équatorial, celui de la végétation des criques qui, sous la forme de longs canaux, découpent les îles marécageuses de l'embouchure. Je me proposais de mettre l'occasion à profit pour reconnaître le gisement des amas de coquilles de galatées, si abondantes dans le bas fleuve et dont je suis la trace depuis mon premier séjour à Boma.

Je m'embarquais hier, dès sept heures, sur le petit steamer *Camille-Janssen*, avec le lieutenant Daenen et M. de Keyser, chef de la douane, et, traversant la crique de Banane, nous nous engageâmes dans les chenaux entre des murs de forêts dont l'opulence nous avait émerveillé à notre arrivée au Congo.

La végétation caractéristique des eaux saumâtres, des palétuviers en masses impénétrables, se montrent d'abord bas et assez malvenus; mais ils grandissent bientôt, garnissent et assombrissent notre crique d'une haute et bizarre forêt. Cet arbre au long tronc d'un blanc de bouleau, avec de petites feuilles d'un vert foncé quand il est largement abreuvé, glauques et grises, comme dans les arbres mourants, quand il s'écarte quelque peu de l'eau, le palétuvier est bien l'une des productions étranges du règne végétal. Il a toujours soif, et si grande est son avidité pour boire qu'il transforme une partie de ses branches en racines aériennes. Ces racines, sem-

blables à de longs cordages de navires, descendent, innombrables, nues et droites, comme tendues, d'une hauteur de quinze et vingt mètres jusqu'au fleuve, en se divisant en bas en tridents. Voilà certes une curieuse adaptation, un grand arbre croissant à terre et se plaçant, par une transformation merveilleuse de ses organes, dans les conditions d'une vie aquatique. Ses racines ordinaires ne suffisent pas, malgré un développement déjà excessif et quoiqu'elles plongent dans le fleuve, à lui fournir l'eau nécessaire. Il change une partie de ses branches en racines adventives et retombantes, véritables pompes, qui grandissent jusqu'à ce qu'elles atteignent le fleuve, où elles se scindent encore en plusieurs appendices, afin de pouvoir aspirer une plus grande quantité de liquide et s'abreuver à satiété.

Mais le tableau ne tarde pas à changer d'aspect. D'énormes touffes de palmiers sans tige remplacent, sur les bords de la crique, l'arbre à cordages. Ils sont disposés en une seule ligne de chaque côté, et leurs longues feuilles en trophées, simulant les chapiteaux d'une gigantesque colonnade en ruine, font une mise en scène d'une étrange solennité. Les jeunes frondes, formant le centre de la touffe, sont d'un beau vert, et les frondes extérieures les entourent d'un cercle jaune et gris, d'un feuillage sans vie. Lui aussi est un végétal d'eau saumâtre, mais plus douce cependant que ne l'exige le palétuvier. C'est

le *Phœnix spinosa*, le dattier sauvage, dont les pétioles servent à construire les beaux chimbèques de la région. La forêt s'étend derrière cette somptueuse bordure, la dépasse, dense et ténébreuse, et des palmiers à tige élancée, au port de l'élaïs, s'y sont joints.

Des perspectives grandioses nous sont données dans les criques latérales, découpées, bifurquées, sinueuses comme une rivière en prairie. Partout le silence, un calme de mort. Seule, une pirogue surchargée, pagayée en cadence et sans bruit par des noirs au torse nu, se glisse en se cachant, par crainte traditionnelle des pirates, sous les ombrages de la rive, et notre petit steamer passe bravement, rapidement, en maître, au milieu de la crique, avec sa bruyante hélice, sans que rien s'éveille dans ces solitudes.

Nous voici à un tournant. Notre chenal s'élargit, les dattiers disparaissent, la forêt reprend son aspect normal de terre ferme avec ses hauts arbres et sa parure de palmiers élancés. Une eau immense, brillante, se présente devant nous et, au delà, bornant l'horizon, des masses forestières sombres, presque noires, puis une colline noyée dans une brume claire. C'est le Congo et sa rive sud.

Le spectacle de ces magnificences, qu'une gracieuse attention m'a réservé pour clore et compléter mon séjour, me laissera une impression profonde.

C'est bien la végétation débordante d'un delta tropical, une issue digne du grand fleuve africain sortant, calme et paré, des gorges âpres, dénudées et sauvages où il roulait avec fureur.

Nous fîmes arrêt à l'île de Mélella pour observer les amas de coquilles de galatées; ils y sont fort développés. D'innombrables valves disjointes couvrent la rive en certains points, sous eau et hors de l'eau. Sur terre, elles semblent localisées d'après leurs tailles. M. Vandevelde me l'avait déjà fait observer à Sicia. Les grandes sont séparées des petites. Parmi celles-ci, il en est qui n'ont guère que le diamètre d'une pièce d'un centime, tandis que les autres ont la grandeur de la main. Ces valves, toujours détachées, ont encore conservé des taches de leur couleur violette naturelle; le reste est d'une grande blancheur. Celles qui sont sous eau, ont été dégradées par le clapotage du fleuve, sont frustes et corrodées, mais les spécimens qui se trouvent entre les racines d'arbres tombés dans le Congo sont mieux conservés, circonstance qui dénoterait que ces coquilles ne gisent pas en ces endroits depuis un temps indéfiniment reculé. Cette conclusion est confirmée par la relation de Tuckey que j'ai déjà mentionnée et d'après laquelle ces mollusques servaient, à l'époque de son voyage, à l'alimentation des indigènes. L'espèce est nouvelle. M. Dautzenberg s'est chargé de la décrire, ainsi que d'autres mollusques

que j'ai rapportés de mon expédition. Elle portera le nom de *Galateia Tuckei*. Ce n'est que juste.

Les galatées sont, de leur côté, des êtres d'eau saumâtre. Le point le plus intérieur, où je les aie vues, toujours à l'état de valves dépareillées, est le bord d'une île entre Sicia et Kanga. Ce serait la limite extrême de l'eau saumâtre. Les palétuviers ni les dattiers ne remontent aussi haut (1). A Mélella déjà, la végétation a repris son aspect ordinaire. Néanmoins la marée se fait encore, paraît-il, légèrement sentir à Boma, mais si elle y a quelque influence sur la hauteur des eaux, elle n'en a plus sur leur qualité.

Nous sommes revenus par d'autres criques, et mes compagnons me firent aborder en plusieurs points de la rive nord de la crique de Banane; j'y retrouvai, à quelques mètres au-dessus du fleuve, sous des détritus de pente, les cailloux avec gravier cimentés par du minerai de fer et recouvrant de l'argile jaune et blanche bigarrée. En des endroits élevés de quinze à vingt mètres, les cailloux et le gravier étaient surmontés par les alluvions argilo-sableuses. C'était près d'une factorerie portugaise dont le maître était absent. Un boy, en noir bien élevé, nous offrit un *matabiche*, littéralement un cadeau, dans notre langue un rafraîchissement.

(1) Le lieutenant Roget m'a cependant fait connaître que le dattier croît dans quelques criques de l'île de Matebba.

Le steamer nous conduisit ensuite, pour utiliser deux heures de jour qui nous restaient, à Nemlao. Une mission des Pères du Saint-Esprit, dirigée par le Père Vissecq, y est établie, depuis quelque temps, près d'un village indigène, dont le chef offre un phénomène de longévité presque sans exemple parmi ces noirs, car il est, dit-on, centenaire.

En montant à la mission, je découvris, à une hauteur de quinze mètres au-dessus du Congo, dans les mêmes alluvions, une poche de nouvelles coquilles d'eau saumâtre, cette fois évidemment fossiles, des galatées et des fischéries. Ces galatées sont de taille moyenne, différentes de la *Galateia Tuckei* et aussi d'espèce nouvelle. M. Dautzenberg a bien voulu leur donner mon nom. Elles ont été incontestablement enfouies dans l'alluvion, au moment du dépôt de celle-ci, et la hauteur au-dessus du fleuve montre que ce fut à une époque antérieure à celle où le Congo prit le régime que nous lui voyons aujourd'hui. C'est une heureuse trouvaille. Elle jette un grand jour sur les phénomènes géologiques de l'embouchure du fleuve.

Banane, samedi 14 janvier.

Après une journée de repos, je fis, ce matin, ma dernière excursion. Elle sera, à coup sûr, l'ultime. Près du point où nous avions rejoint l'Océan le

jour de notre arrivée à Banane, j'avais vu des falaises élevées le long de la plage. Mais j'avais alors trop grande hâte de faire tout arriver à bon port, pour m'y arrêter.

Le lieutenant Daenen me prêta un hamac, et mes braves Zoulous me transportèrent aujourd'hui, au pas de course, à l'endroit en question. La falaise borde l'Océan aussi loin que porte la vue. Elle a de 15 à 20 mètres de hauteur. Le dépôt le plus inférieur, presque au niveau des hautes marées, est du sable jaune et rouge avec des morceaux de l'argile blanche, observée avant-hier près de Nemlao. Il est recouvert par un mètre et demi de cailloux et de gravier, et ceux-ci le sont par plus de 10 mètres d'alluvions à stratification irrégulière, indiquée par du sable jaune et des veines argileuses. Celui-ci est le dépòt superficiel du Kassaï, du Stanley-Pool, de la région des chutes aussi bien à Boulancongo qu'à Nsondi, celui de Banza-Mantéka, des environs de Boma et de la région littorale, dépôt formant une nappe, uniforme dans ses caractères, étroitement liée à l'orographie du fleuve, qu'elle se trouve sur les hauts plateaux, ou dans la vallée, ou sur les bords de l'Océan. Des couches aussi constantes, indépendantes de la nature du sous-sol, représentant à l'évidence des dépôts de transport, possédant des rapports aussi intimes avec la conformation de la vallée du grand fleuve et de ses abords, sont sans conteste

l'horizon géologique le plus important de cette partie de l'Afrique. Qu'on l'appelle *latérite*, je n'y vois pas d'inconvénient si, par ce terme, comme on paraît le vouloir dans quelques écoles, on n'entend pas lui assigner pour origine l'altération des terrains sous-jacents, mais seulement indiquer que les terres superficielles possèdent, par l'abondance du peroxyde de fer, un faciès spécial aux tropiques. Ce faciès est ici le résultat d'une altération de ces terres elles-mêmes, après leur dépôt, et n'a rien à voir avec des modifications chimiques du sous-sol en place.

La grande nappe argilo-sableuse n'est autre que les alluvions anciennes déposées par le fleuve, lorsqu'il créa son déversoir dans l'Océan. Nous avons affaire aux sédiments abandonnés par les eaux du bassin intérieur de l'Afrique équatoriale, au cours des actions multiples qui leur firent franchir le barrage des monts de Cristal et prendre leur écoulement dans le grand réservoir océanique.

Nous étions rentrés de bonne heure de notre petite expédition. Il ne me reste plus qu'à songer à mes préparatifs de départ. Le paquebot peut entrer, dès demain dans la soirée, dans le port de Banane.

Banane, dimanche 15 janvier.

M. Baerts, juge du district, m'a fourni de fort curieux renseignements sur les mœurs des indigènes,

en me mettant des dossiers judiciaires sous les yeux. On peut voir à la lecture des interrogatoires combien ces natifs sont adroits et ont l'habitude des débats contradictoires.

La plupart des affaires jugées ont pour objet des vols, quelques-unes des actes de violence. L'une d'elles concerne le viol d'une négresse par un noir, dans des circonstances particulièrement graves, d'après le code indigène; il fut suivi du meurtre du coupable, et la justice de Boma fut saisie. C'est naturellement l'une de ces causes qui ne se jugent qu'à huis-clos.

Le meurtrier, un noir de la côte, chef d'une équipe de natifs pour le compte d'une factorerie, s'est défendu avec une habileté remarquable. Il avait fait donner 250 coups de bâton à l'agresseur de la négresse, puis l'avait frappé sur la poitrine à coups de pieds — munis de souliers. La mort s'en était suivie.

« Avais-tu l'intention arrêtée de le tuer? » lui demande le capitaine Jungers, chargé du ministère public. — « Non, je voulais simplement le punir. — Cependant, les natifs rapportent que tu aurais dit vouloir le tuer, puis le jeter dans l'eau. — Ce n'est pas vrai. Je ne voulais pas le tuer, mais le frapper de telle façon qu'il ne recommençât plus. — Cependant les natifs l'affirment. — Cela n'est pas vrai. La preuve, c'est que j'ai commencé par soigner l'homme

après l'avoir frappé, en lavant ses blessures avec de l'eau, chose que le blanc de la factorerie a vue. — Pourquoi avoir tant frappé? Puis la femme, n'était pas à toi. — Mais parce que, si cette femme que j'ai amenée de Loango, meurt, je dois payer pour elle, et les gens de Loango seraient furieux contre moi, si je n'avais pas puni très sévèrement. De plus, je devais punir; sans cela, comme le coupable était de mon pays, les natifs qui travaillaient sous mes ordres, eussent pu dire que j'étais faible vis-à-vis des noirs de Loango et très sévère pour eux. — L'homme était-il esclave de ta famille? — C'est un esclave de mon frère. — Qu'eût fait ton frère, s'il eût été à ta place? — Pour la première fois, il lui eût coupé une oreille; la seconde fois, il l'eût tué. — Pourquoi n'as-tu pas fait cela plutôt que de tuer? — Je ne voulais ni le tuer ni le mutiler. »

Le meurtrier fut condamné, et je cite les peines afin de donner un exemple de l'application du code pénal de l'État. Le jugement porte condamnation, pour coups et blessures, à un an de servitude pénale et à 100 francs d'amende; à défaut de payement de celle-ci, un mois de servitude pénale subsidiaire; condamnation aux frais (33 fr.) et un mois de contrainte par corps; arrestation immédiate.

Les emprisonnements ont lieu à Banane dans un ponton que les noirs redoutent beaucoup et qui est à l'ancre devant la station.

Au surplus, on doit comprendre qu'il n'est pas aisé de gouverner ces populations et de les plier au régime des lois civilisées. Le lieutenant Daenen et M. Priem, officier du ministère public, doivent fréquemment intervenir pour empêcher des pratiques qui sont dans les coutumes les plus invétérées des noirs. C'est tantôt la fermeture de sentiers de négoce ou le prélèvement d'un tribut sur les caravanes exonérées de ce droit par rachat; tantôt c'est le pillage ou l'arrestation d'indigènes porteurs de marchandises, ou l'enlèvement de femmes et d'enfants pour les vendre à l'intérieur comme esclaves; une autre fois, c'est l'attaque de la mission de Nemlao et des mauvais traitements infligés aux missionnaires qu'on accuse de jeter de mauvais sorts et d'éloigner la pluie; ou bien, c'est un empoisonnement d'indigènes, au moyen de la casque, par des féticheurs appelés de villages distants de deux ou trois jours de marche, à la mort d'un chef ou d'un homme libre.

Ces cas viennent de se présenter; ils ne sont pas les seuls. Il en est encore de pendants, et ils se renouvellent sans cesse. Aussi l'activité de l'administration de l'État est toujours en éveil. Parfois la répression ne se fait pas sans danger. M. Priem, s'étant rendu récemment dans l'île de Mélella pour une affaire de fermeture de sentier, fut accueilli à coups de fusils et blessé assez grièvement. Le vaillant tint

bon et regagna tranquillement son canot, à la stupéfaction des agresseurs de ne pas le voir tomber. Doué d'une nature forte au physique comme au moral, il s'est promptement guéri de ses blessures.

L'emploi de la casque est le fléau du pays. Le Père Vissecq va jusqu'à estimer que la moitié de la population meurt par le poison. Cette circonstance, jointe au défaut de soins pour les enfants, parmi lesquels la mortalité s'élève jusqu'au tiers des naissances, explique, me disait-il, la faible population relative de ces pays, malgré la suppression de la traite.

Depuis l'organisation de la justice de l'État, qui ne remonte guère qu'à deux ans, les natifs commencent, aux alentours de Banane, à comprendre la gravité de ces empoisonnements, officiels d'après leurs coutumes multiséculaires, et ils ne les pratiquent plus, au moins ostensiblement. Le lieutenant Daenen fut informé, le mois dernier, que l'épreuve de la casque devait être subie par plusieurs malheureux. MM. Baerts et Priem arrivèrent au village, le matin même du jour où l'exécution allait avoir lieu ; le féticheur avait déjà désigné les victimes. Au nom de Boula Matari, nom légendaire du gouvernement et le seul que connaissent les natifs, ils firent défense aux chefs et aux notables d'administrer le poison et se retirèrent sur la promesse que cette défense serait observée. A la nouvelle de cette énergique intervention, le village

se mit en fête : les danses durèrent tout ce jour et le lendemain. Les victimes désignées reçurent l'ordre, par précaution, de se présenter, pendant quelque temps, à la station, une ou deux fois par semaine, pour qu'on s'assurât que la loi était exécutée.

On peut, du reste, remarquer, ici comme dans toutes les autres stations, une grande activité dans les services multiples dont les agents sont chargés. Depuis mon passage au mois de juillet, des bouées ont été placées le long des passes du fleuve jusqu'à Boma, et, par là, le service de pilotage est supprimé. La station, située au milieu de l'étroite langue de terre de Banane, où sont échelonnées les factoreries de quatre nations, est placée entre deux marais, en partie émergés à marée basse. Le lieutenant Daenen, avec les seuls noirs employés à la station, en a commencé le comblement avec les sables de la plage. Ce travail, continué par ces moyens avec persévérance, aboutira certainement au résultat cherché : la station verra tripler ses terrains et en sera assainie.

On pourrait croire que Banane est un endroit d'une grande insalubrité. Les marais de la langue sableuse où s'échelonnent les factoreries et la station de l'État, la proximité des îles à palétuviers qu'on a été jusqu'à appeler arbres à fièvre, semblaient devoir en faire un véritable repaire de malaria.

Les fièvres y sont, au contraire, exceptionnelles, et les agents de l'État, dont la santé a été ébranlée à l'intérieur, viennent souvent se rétablir sur cette langue à peine saillante. C'est qu'une forte brise, fraîche et réconfortante, souffle de l'Océan une grande partie du jour et, en même temps qu'elle combat les influences délétères des terres basses émergées, à chaque marée, sous un soleil équatorial, elle gratifie le littoral des mêmes effets toniques et bienfaisants que nos plages tempérées.

Il est de fait que le climat de ces régions a été dénigré outre mesure. L'un des agents de l'État est au Congo depuis vingt et un ans; il est revenu en Europe, l'an dernier, pour la première fois, et pour quelques mois seulement. M. Alexandre Delcommune y a séjourné douze ans; il fait, en ce moment, une importante exploration commerciale sur les affluents du haut Congo. La santé de nombreux agents soit de l'État, soit des factoreries qui ont un service de trois à six ans, ne m'a pas paru ébranlée.

Certes, au début de l'occupation de ces régions nouvelles, il y eut une mortalité alarmante, d'autant plus qu'elle atteignait des personnalités en vue, de vaillants officiers pleins d'avenir. On put bientôt constater qu'elle diminuait rapidement avec l'introduction d'un plus grand confort et une meilleure connaissance du climat. Outre certains cas de complexions peu compatibles avec les pays chauds,

les privations prolongées dans les zones tropicales, l'ignorance, au début, des conditions d'une vie si différente de la nôtre, les imprudences répétées, parfois le mal du pays, ce terrible spleen qui ne lâche plus celui qu'il a saisi, ont fait inévitablement beaucoup de victimes, ici comme ailleurs, dans tous commencements coloniaux.

Mes observations, et elles concordent avec les conclusions si compétentes du docteur Mense, qui vient de faire le service médical à Léopoldville pendant deux ans, me portent à croire que les Européens, lorsqu'ils ont à déployer une grande activité physique ou intellectuelle et qu'ils ont à leur portée une alimentation convenable, peuvent résister longtemps au climat.

M. le gouverneur général Janssen, ayant la haute mission d'organiser le nouvel État, s'est maintenu en très bon état de santé, malgré des séjours qui n'ont pas duré moins de trois ans. J'ai vu des chefs de district supporter une vie aussi laborieuse et pleine de responsabilité que chez nous, dans quelque fonction que ce soit. Quant à la nourriture, elle s'impose abondante et réconfortante par l'énorme déperdition de forces que vous subissez par diverses causes, principalement par la transpiration. N'y suppléez pas, négligez, même momentanément, votre alimentation, et l'anémie surviendra de suite, avec son cortège

de maux et de dangers, aussi sûrement que lorsque la nostalgie s'est emparée de vous. On est alors une victime désignée au « Minotaure »; les accès de fièvre se succèderont sans relâche et prendront les caractères les plus dangereux. La plupart des stations ont pu être maintenant pourvues des moyens nécessaires pour remplacer les privations premières par une réelle abondance. La diminution des affections pernicieuses, une fréquente guérison de cette terrible fièvre bilieuse et hématurique qui faisait, il y a peu d'années, de navrants ravages, en furent les résultats.

Les eaux non seulement des mares, mais celle des grands cours d'eau, sont également à craindre. On peut se demander si elles ne sont pas l'origine d'un autre mal terrible, la dysenterie. Une auguste prévoyance m'avait fait prendre l'engagement, avant mon départ, de ne me servir que d'eau bouillie. Je m'y suis scrupuleusement conformé dans ma vie d'exploration et n'ai rien ressenti de ce mal. A mon retour, quand l'analyse des eaux du Congo me fit connaître leur énorme quantité de matières organiques, je compris mieux encore combien cette recommandation était profondément sage.

Si je mentionne maintenant les résultats de mon expérience personnelle, c'est qu'elle me paraît la justification des réflexions que je viens d'exposer. Je n'ai, il est vrai, séjourné que six mois au Congo,

soit, pour préciser exactement, 180 jours. C'est bien loin de ces termes de plusieurs années, parfois répétés, qu'accomplissent de nombreux Européens. Mais, pendant ces six mois, j'ai mené une vie de fatigues, que je n'aurais certainement pas pu supporter avec plus d'impunité sous nos climats. J'ai été en expédition par terre 106 jours, par eau 32 jours. La marche était parfois de plus de huit heures et, sur les 51 jours que je mis à me rendre de Léopoldville à Vivi, y compris mon excursion à M'boko-Songho, je n'en pris que trois de repos. Des 32 jours de navigation sur le Congo, j'en passai 11 en pirogues, 8 en canots, les autres en steamers, et ils ne furent pas les moins fatigants, car c'était substituer, à l'activité physique des marches, une sorte d'immobilité presque absolue. Je ne m'arrêtai donc que 42 jours sur 180, et encore une partie fut consacrée à l'organisation de mes transports, à une longue correspondance et à des études diverses. Quant aux indispositions dont je souffris, celles de Léopoldville et de Boma peuvent seules, à proprement parler, entrer en compte. Elles durèrent ensemble cinq jours et ne m'empêchèrent pas de m'engager, immédiatement après, dans des expéditions longues et difficiles. Si l'on ne perd pas de vue que le voyageur doit, en ces sortes d'explorations, transporter, pour camper, s'habiller, se nourrir et faire des transactions par trocs avec les indigènes, un

volumineux matériel, y employer une nombreuse bande de noirs, chez qui la discipline et le dévouement ne sont pas d'ordinaire toujours les vertus courantes. parcourir des pays accidentés, inconnus ou peu connus, sans carte ou avec des ébauches de cartes, sans interprètes et souvent sans guides, prendre souci de sa nourriture et de celle de son escorte, avoir sur les 180 journées de séjour 112 jours de saison des pluies, mener de front des études géologiques et autres, ainsi que le levé à la boussole de non moins de 700 à 800 kilomètres pour pouvoir préciser les observations, et faire ainsi 2,000 à 2,500 kilomètres à pied ou en barque, cette expédition ainsi résumée montre qu'avec des précautions appropriées, dans les conditions de sécurité, de protection et d'hospitalité dont on jouit maintenant au Congo, on peut, à peu près impunément, s'y livrer aux occupations les plus absorbantes, comme à des fatigues physiques excessives.

On doit aussi remarquer que les terribles maladies des tropiques, le choléra asiatique et la fièvre jaune, n'ont pas fait leur apparition au Congo. Les Européens y sont exposés au gonflement de la rate et du foie, qui engendre la fièvre bilieuse et hématurique. Ces fièvres et la dyssenterie sont les maladies redoutables qui les menacent, mais dont on guérit fréquemment dans les conditions actuelles. On doit y joindre la fièvre paludéenne et la fièvre dite gas-

trique, qui sont moins dangereuses, quoique procédant, paraît-il, des mêmes causes que les autres.

Qu'on remarque aussi combien les populations indigènes créent peu de périls aux Européens, que les bêtes fauves n'y sont pas à craindre, que les serpents, sans doute par suite de l'incendie des herbes, y sont en si petit nombre que j'ai pu marcher, sans accident de leur fait, de longues journées dans les jungles et sur les rochers, en dehors de tout sentier. Et l'on se convaincra que, sous ce rapport aussi, le Congo est une région équatoriale privilégiée.

La petite vérole sévit souvent parmi les noirs et y fait d'épouvantables hécatombes. La dernière grande épidémie eut lieu en 1873-74. Elle décima la population, au point d'enlever jusqu'au dernier habitant de nombreux villages. M. Cholet me disait qu'ayant souvent demandé ce qu'étaient devenus les habitants de villages dont on reconnaissait l'emplacement à la présence de groupes de palmiers, il avait reçu pour réponse : « Ils sont tous morts, il y a longtemps. » Et le noir se mettait le doigt en diverses places de la figure pour montrer qu'ils avaient été frappés par la variole.

L'État a organisé dans ses stations, pourvues d'un médecin, un service de vaccination. Les indigènes commencent à se soumettre à cette opération préventive. On a déjà pu arrêter, dans les environs de Boma, une épidémie de variole à ses débuts.

Les autres maladies fréquentes des natifs sont celles des voies respiratoires qui dégénèrent souvent en phtisie, les rhumatismes et les maladies vénériennes. Il est très rare de rencontrer un nègre âgé. Les hommes, comme les femmes, sont presque tous dans la force de l'âge. C'est qu'aussi les maladies ne sont pas les seuls fléaux qui les déciment. Les guerres civiles longues et implacables, les empoisonnements par la casque qui ont lieu sur une très grande échelle, les sacrifices humains qui existent dans les nombreux endroits où l'État n'a pu encore étendre son action, particulièrement dans le haut Congo, les mois de famine périodique que j'ai mentionnés et qui, en affaiblissant la constitution des indigènes, les prédisposent à leurs maladies ordinaires, la grande mortalité chez les enfants, toutes ces causes, en dehors même de la traite supprimée depuis une vingtaine d'années dans la moitié occidentale du continent, expliquent la population relativement faible de ces régions fertiles entre toutes.

Cette fertilité est facile à apprécier. Dans notre visite à Nemlao, le Père Vissecq, me montrant ses champs de haricots indigènes établis dans la terre rougeâtre, me dit que la production est de deux cents pour un. Le maïs est encore plus productif. On peut, même à la côte où les pluies sont moins abondantes et régulières que dans l'intérieur, en obtenir deux récoltes annuelles pendant les deux

saisons des pluies, séparées par la petite saison sèche du mois de janvier. Le maïs de la mission avait trois épis par plants, et plusieurs de ceux-ci en avaient quatre et même cinq. La moyenne des grains par épi est de cinq à six cents, ce qui donne 1,500 et jusqu'à 2,500 grains pour un ! Les patates douces et les ignames sont aussi d'une surprenante fécondité. Mais tous ces produits sont dépassés par le manioc, dont les qualités nutritives en font l'aliment préféré des noirs. La racine n'atteint sa pleine croissance qu'au bout de deux ans, et alors une plantation de l'espèce produit dix à vingt fois autant de fécule que nos meilleures terres à blé.

Le cocotier a été introduit, à Banane et dans d'autres factoreries de la côte, par la maison hollandaise. Ce palmier, essentiellement maritime, y croît rapidement.

Les Haoussas et les Zoulous que l'État a mis à ma disposition, s'embarqueront demain pour Boma, où des cadeaux et une fête les attendent. M. Janssen a bien voulu me permettre de lui laisser le nécessaire pour leur faire distribuer des étoffes et pour leur fournir les éléments d'un festin, ainsi qu'à ceux qui m'ont quitté à Matadi et à Boma. Ils ont bien gagné ces largesses, après cinq mois de fidèles services et de fatigues continues. Je ne puis en somme que me féliciter d'eux : ce sont de braves gens.

Banane, mardi 17 janvier 1888.

Le paquebot portugais *San Thome* est entré ce midi en rade. Comme il partira demain matin à la première heure, j'irai loger à bord.

Malgré six escales, dont l'une à l'île San Thome, dura six jours, la traversée s'effectua avec rapidité. M. de Brazza, venant des possessions dont il est le commissaire général, s'embarqua sur notre paquebot pendant cette escale de l'île San Thome. J'eus l'honneur de lui être présenté. Grâce à sa présence, le voyage se continua d'une manière aussi agréable qu'instructive. Le 12 février, vingt-six jours après notre départ de Banane, nous jetions l'ancre devant Lisbonne, et je retrouvais la patrie trois jours après.

Dans le récit de mon voyage, je ne pouvais mentionner qu'au jour le jour, dans l'ordre où les circonstances et souvent le hasard les ont fournies, mes observations sur les aspects de cette nature et sur les causes dont ils relèvent.

Présentées de cette manière, si elles montrent par quelles voies les problèmes ont pu se poser et les éléments de solution être réunis, ces observations détachées ne laissent pas la faculté d'entrevoir net-

tement leurs liaisons ni leurs relations d'ensemble. Puis toute recherche doit être longuement élaborée au retour du voyage, précisée et comparée, jointe aux autres quand elle tient au même groupe de phénomènes, afin d'en faire ressortir, si les faits sont suffisamment définis, une coordination rationnelle et la signification qui en découle.

Je vais consacrer ces trois derniers chapitres à un rapide aperçu de mes études sur les principales questions.

L'un comprendra l'examen des phénomènes qui ont donné leur structure à ces régions de l'Afrique, provoqué l'isolement de la partie centrale de celle-ci, puis amené les eaux, concentrées d'abord à l'intérieur, à s'écouler dans l'Océan. Ce sera la partie géologique, l'histoire de la formation de cette partie du continent.

Quelques questions relatives au monde végétal viendront ensuite, particulièrement la distribution des palmiers.

Les questions ethnographiques, enfin, s'attacheront à l'étude de l'action des nègres sur le pays, et à l'histoire des principales transformations de leurs mœurs.

XIX.

QUESTIONS GÉOLOGIQUES (Pl. I, IX ET X.)

La série des terrains de l'Océan au Kassaï. — Terrains horizontaux du littoral. — Terrains à couches inclinées et contournées. — Leur soulèvement a eu lieu à l'époque paléozoïque. — Terrains horizontaux de l'intérieur. — L'ancien lac central. — Le bassin du Congo. — Comment les eaux intérieures franchirent les monts de Cristal. — Elles déposèrent les terres superficielles du bassin. — Le phénomène eut lieu à l'époque postpliocène. — Cause de la couleur des eaux du Congo. — Théorie de la latérite. — Comment il y a lieu de la comprendre.

On pourrait difficilement concevoir une région à structure géologique plus simple que celle du bassin du Congo, malgré une étendue qui dépasse la moitié de l'Europe. Je n'en ai parcouru que la partie voisine de l'Atlantique jusqu'à une distance géographique de 600 kilomètres de la côte et de 70 kilomètres latéralement. Mais c'est, pour ces questions, la partie de beaucoup la plus importante, car elle comprend la zone littorale, la barrière qui sépare de l'Atlantique le centre du continent, enfin un tronçon de 150 kilomètres de la dépression centrale. De sorte que j'ai pu directement me rendre compte,

pour ces trois éléments orographiques, de la composition, des rapports, des agencements, de l'âge relatif de leurs roches et saisir, précisément dans la partie où les eaux intérieures ont pu trouver accès à l'Océan, les relations du relief avec les dépôts. Quant au lien de ces observations avec la partie orientale, je pouvais le définir par des observations publiées ou inédites d'autres voyageurs et ébaucher des conclusions pour l'ensemble du bassin du grand fleuve (1).

Il y a naturellement lieu de commencer par l'examen des roches du sous-sol et de les suivre depuis

(1) Plusieurs travaux ont été publiés sur la stratigraphie de la région côtière et de la chaîne montagneuse qui la sépare du haut Congo. M. Lens a donné en 1882 une carte géologique de l'Afrique occidentale dans les *Mittheilungen* de Gotha. M. Peschuel-Lœsche a publié la même année les observations qu'il a faites sur la côte de Loango pendant l'expédition de M. Güssfeldt dont il fut l'un des collaborateurs, puis il a figuré en 1886 dans la *Deutsche Rundschau für Geographie und Statistik* la distribution des terrains entre la côte et le Stanley-Pool; il y distingue plusieurs groupes dans leur véritable connexion. Il a notamment reconnu le trait fondamental de la structure des monts de Cristal, en observant qu'ils se divisent en deux régions géologiques, suivant que leurs couches sont inclinées ou horizontales. J'ai fait traduire son travail pour le *Mouvement géographique* de la même année. M. Peschuel a complété ces données en 1887 dans son livre *Kongoland*. M. Kuch a décrit en 1884 les roches rapportées par cet explorateur. M. Zboinski a représenté en 1887 la distribution d'une série analogue dans le Bulletin de la *Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie*. M. Choffat enfin a publié, en 1888, plusieurs travaux, intéressants par leur précision, sur la géologie des environs de Loanda.

l'Océan jusqu'au Kassaï, de manière à décrire l'esquisse de carte et le profil géologiques figurés pl. I et pl. IX.

La région littorale a à peine 80 kilomètres de largeur. Elle prend fin à la Roche fétiche, avant qu'on atteigne Boma. Son altitude maximum ne dépasse guère cent mètres. Le sous-sol est formé d'une suite de couches horizontales ou faiblement ondulées. J'y ai reconnu les termes suivants, en allant des plus nouveaux aux plus anciens :

Sable et argile;

Calcaire fossilifère miocène;

Roches cohérentes, probablement du grès.

D'après des recherches antérieures, faites au nord et au sud du Congo, on paraît disposé à classer les dépôts de cette région littorale dans les terrains tertiaires et secondaires. Ils représentent les couches marines déposées sur le flanc océanique de la montagne.

Le calcaire miocène, qui prend place au milieu de cette série, n'est pas d'origine corallienne, et on n'a pas cité, dans d'autres régions de la côte, de couches qui contiennent de ces organismes constructeurs. Le caractère des roches de cette origine est si prononcé qu'on peut croire que, si elles y existaient, elles auraient été mentionnées.

On remarquera qu'aujourd'hui encore, il ne se

forme pas de récifs de coraux le long de la côte occidentale de l'Afrique, tandis qu'ils sont fort développés sur sa côte orientale, ainsi que sur le littoral du Brésil. Il n'existe également pas de constructions coralliennes sur les côtes occidentales de l'Amérique. Si l'absence de ces formations organiques est due, comme on peut le penser, à l'existence du courant du pôle sud, qui baigne le littoral occidental des deux continents, on devra reconnaître que les conditions de ce courant froid, entravant ou plutôt empêchant la formation des récifs coralliens, existent sur la côte africaine depuis l'origine même de celle-ci.

Les monts de Cristal commencent à apparaître avec leurs roches les plus anciennes, le granit et le gneiss, et se continuent par d'autres roches cristallines jusqu'aux rochers de N'goma.

Voici, en résumé, les caractères de cette seconde série géologique :

1° Groupe des granits et des gneiss avec intercalation de micaschistes jusqu'à Moussouk ;

2° Groupe des micaschistes, quartzite, poudingue, gneiss amphibolique, celui-ci prenant à partir de Vivi une prépondérance presque exclusive;

Nombreux et larges filons de quartz blanc;

Les feuillets schisteux sont uniformément inclinés vers l'ouest, c'est-à-dire vers la côte, sous un angle souvent faible;

Contact avec la série suivante en discordance de stratification ;

La plus grande altitude de ces roches sur le Congo est de 560 mètres à Palabala.

Au ravin de N'goma, se présente un nouveau groupe, caractérisé par les contournements de ses couches, non moins que par leur composition. Il s'étend jusqu'au coude du Congo appelé le *Long Reach*.

Ses roches sont du poudingue, des schistes verts satinés, du quartzite, des schistes gris. Elles se développent en double série, par suite de l'intrusion de la forte masse de diabase d'Isanghila, qui y a créé une faille. Les filons de quartz blanc y sont nombreux et, comme je l'ai expliqué dans mon journal, ce groupe doit probablement se joindre aussi au suivant en stratification discordante.

A partir du *Long Reach* et jusqu'au delà des rapides de Tchoumbou, s'étend un troisième groupe de la région montagneuse. Les roches y sont formées de calcaire et de schistes en bandes alternatives.

Le calcaire est varié ; il est tantôt argileux et stratifié, tantôt massif et corallien, ou oolithique, ou détritique.

Les schistes sont gris et renferment souvent des petits cailloux.

Cette série de roches combinées est disposée en

une suite de plis synclinaux et anticlinaux très prononcés.

Pas de filons de quartz. Nombreux dykes de diabase.

Un quatrième groupe, celui des grès rouges, apparaît ensuite et s'étale horizontalement, parfois avec de larges ondulations, depuis les rapides de Tchoumbou jusqu'à la chute de N'tamo sous Léopoldville. La montagne prend donc alors une allure géologique nouvelle, comme l'avait déjà remarqué M. Peschuel-Lœsche. Les roches étaient jusqu'ici inclinées, souvent fortement contournées. Elles vont rester désormais sensiblement horizontales. L'altitude est cependant grande. Non loin de Lutété, elle dépasse 600 mètres, mais nous verrons bientôt que cette hauteur est due à une accumulation d'alluvions anciennes; le grès rouge ne l'atteint pas.

Jusque près de la gorge du Congo, mentionnée dans mon journal, les roches sont des psammites rouges et du grès rouge à grains fins avec de petits points de feldspath kaolinisé, remplacés parfois par du mica. Mais le grès, formant comme une muraille dans une direction approximativement nord-sud, peut-être par suite d'une faille importante, devient ensuite généralement très grossier, au point d'être du gravier agglutiné et du poudingue. Le feldspath en grains y est alors fort abondant.

Ces roches rouges reposent sur les tranches redressées du groupe calcaréo-schisteux qui continue à se développer dans les profondeurs. Elles ne sont pas traversées par des roches éruptives.

Au Stanley-Pool se présente un cinquième groupe qui semble constituer les parois du bassin intérieur du Congo (1). Il est formé, près de M'souata, par du poudingue surmonté de grès jaune et blanc, de quartzite brun et enfin de grès blanc friable dont l'épaisseur ne doit pas être loin de deux cents mètres. Mais, à l'entrée de la région des chutes, le poudingue de M'souata n'existe pas et le quartzite brun repose en stratification concordante sur le grès rouge.

Cette nouvelle série de couches horizontales ou à faibles ondulations a des caractères stratigraphiques remarquables. Le quartzite brun, les grès jaune et blanc débordent progressivement la masse des grès

(1) A ma demande, le capitaine Van Gèle a bien voulu recueillir des roches formant les chutes de Congo sur l'Oubangi. Ces chutes sont éloignées du Stanley-Pool d'un millier de kilomètres à vol d'oiseau. Les roches en question se composent de diabase stannifère, de grès feldspathique altéré, de quartzite brun identique à celui du Stanley-Pool. Enfin le même explorateur a observé que les collines des bords du cours d'eau sont formées, en cet endroit, de grès blanc tendre.

La série est donc la même, tant dans le milieu du bassin qu'en aval, sur le Congo, à partir du Kassaï. Elle justifie, à son tour, la généralisation que j'ai cru pouvoir faire sur les dépôts de l'intérieur du bassin.

rouges, puis le groupe calcaréo-schisteux jusqu'au delà de Tomolokouti, où j'ai observé leurs dernières traces. Cette disparition est en coïncidence avec le voisinage des crêtes rocheuses élevées d'entre Isanghila et Palabala.

Cette disposition en stratification transgressive montre l'indépendance propre de ces dépôts de l'Afrique centrale par rapport aux dépôts formant les monts de Cristal proprement dits jusqu'aux points de plus grande hauteur rocheuse.

J'ai trouvé dans ces grès un fossile rappelant les ampullaires qui sont un genre d'eau douce.

Il existe enfin un sixième groupe d'une importance géologique beaucoup plus grande, par sa constance, dans toute la partie du Congo que j'ai visitée. Je veux parler du dépôt superficiel, celui-là qui forme le sol du bassin dans la région littorale, dans la région montagneuse, aussi bien que dans le haut Congo. Nous l'avons vu constitué essentiellement par un lit de cailloux roulés, que surmonte une nappe jaune rougeâtre de sable quartzeux, de sable argileux et de lits d'argile grise ou rouge, nappe épaisse, en certains points, d'une centaine de mètres et présentant, surtout à sa base, du minerai de fer en masses distinctes ou cimentant les cailloux roulés. Ce dépôt qui, d'après mes observations, est propre au bassin du Congo, jouera un rôle prépondérant dans l'étude

du déversement des eaux de la grande dépression centrale dans l'Atlantique.

Voilà, en rapide esquisse, la suite des faits géologiques qui se sont échelonnés, à travers les temps, dans cette région. Quelle est leur signification? Comment permettent-ils de reconstituer l'histoire de cet important tronçon du continent africain?

On admet que la série cristalline ou terrain primitif, comme elle est souvent appelée, commence par des gneiss qui sont, par conséquent, les roches schisteuses les plus anciennes, le soubassement général des terrains, et qu'elle se continue par des micaschistes et des roches amphiboliques.

Le gneiss de Boma et ses beaux amas de roches éruptives, granit et granulite, sont donc les roches d'âge le plus reculé de cette région et, quoiqu'ils reposent sur les micaschistes et les gneiss amphiboliques, ceux-ci sont plus récents. Cette superposition, si visible de Boma à N'goma, par suite de l'inclinaison uniforme des feuillets vers l'ouest, est le résultat d'une interversion par renversement.

A ce terrain primitif ont succédé d'abord le dépôt des roches schisteuses et du quartzite d'entre N'goma et le *Long Reach*, puis la formation des calcaires et des schistes gris qui s'observent jusqu'au delà du tournant de Tchombou.

Par les organismes qui les forment en partie,

ces calcaires témoignent de l'existence du phénomène corallien dans ces mers anciennes. Les Stromatopores, ces coraux constructeurs des calcaires anciens de l'Europe et de l'Amérique, s'y sont largement développés et, par l'agglomération de leur solide squelette calcareux en forme de grosses boules, ont donné naissance aux agglomérations de calcaire massif et d'une grande pureté, qui forment de longs amas dans cette région. Ce sont les calcaires que j'ai appelés, dans mes travaux sur l'Ardenne, *calcaires construits*.

Les roches corrélatives de ces masses coralligènes, formées par le choc de la vague et l'action du vent sur les boues calcareuses, s'y sont aussi produites sur une grande échelle. On y observe des calcaires détritiques grenus, des brèches et des calcaires oolithiques, en un mot, tout le cortège des roches d'origine corallienne. Leurs caractères sont aussi nettement définis que dans le Condroz et dans l'Entre-Sambre-et-Meuse. Quand leur étude de détail sera assez avancée, elles recevront certainement l'interprétation que j'ai donnée à nos calcaires belges, il y a quelques années, et qui a été appliquée, depuis lors, à plusieurs parties de l'Europe.

Des récifs coralliens ont donc pris naissance, à cette époque ancienne, dans la partie occidentale de l'Afrique, alors que, ainsi que nous l'avons vu, ce phénomène des mers tropicales a cessé de s'y

manifester depuis le soulèvement de la montagne.

Cet ensemble de dépôts, terrain cristallin, roches quartzo-schisteuses d'Isanghila, terrain calcaréo-schisteux, réunis par le lien commun d'une disposition en couches inclinées et contournées, subirent plusieurs mouvements pendant leur formation, puisqu'une discordance existe entre chacun d'eux. Des roches éruptives les traversèrent aussi : le granit dans le terrain cristallin, la diabase dans les deux autres. Enfin les deux premiers sont découpés par de larges filons de quartz, qui manquent dans le troisième.

A quelle époque eut lieu le soulèvement qui transforma ces assises en montagne, en les relevant, les redressant et les contournant?

Il est certain, d'une part, que les grès rouges, supérieurs aux roches calcareuses, n'ont pas participé à leurs dislocations, et, d'autre part, que ces roches calcareuses s'étendent au-dessous des grès rouges jusqu'à des distances indéfinies. D'après les coraux et quelques débris de coquilles, je suis porté à considérer le groupe calcaréo-schisteux comme dévonien. D'autres étages successifs ont pu être déposés à sa suite et subir le soulèvement, mais l'énorme amas de grès rouge, qui s'étale au-dessus, empêche de s'assurer de leur existence et, par conséquent, de déterminer directement l'âge approximatif de ce soulèvement. On peut y arriver par voie comparative.

On est généralement d'accord pour reconnaître qu'il y a eu deux grandes périodes de soulèvements, de formation de chaînes de montagnes. L'une, pendant les temps paléozoïques, a produit des montagnes à relief peu prononcé ; l'Ardenne et les monts Hercyniens, la Bretagne, le plateau central en Europe, les monts Alleghanis aux États-Unis en sont notamment les témoins. L'autre a eu lieu pendant l'époque tertiaire et a donné naissance aux plus hautes montagnes du globe, aux Alpes, aux Pyrénées, à l'Himalaya, aux montagnes Rocheuses.

La similitude des monts de Cristal avec les montagnes de l'époque paléozoïque est étroite dans leur relief, leur structure, l'âge des terrains, et on peut conclure sans hésitation que la montagne côtière du Congo est de l'époque ancienne, contemporaine des montagnes européennes et américaines soulevées avant l'époque secondaire.

C'est à partir de ce soulèvement que l'intérieur de l'Afrique cessa d'être en communication avec les océans. La cuve y était déjà dessinée approximativement, vers la fin de l'époque paléozoïque, par une ceinture où dominent les roches cristallines, et une vaste dépression à hauts rebords, futur bassin du Congo, existait dans la région centrale du continent. Les grandes masses de grès d'entre Mannyanga et Léopoldville se déposaient tout autour de cette dépression, tantôt rouges, tantôt blanchâtres, mais

presque toujours feldspathiques (1). J'en possède des échantillons des chutes de l'Oubangi, des Stanley-Falls et du Kassaï avec des indications qui démontrent une inclinaison générale vers le centre du bassin, et il y a identité pétrographique avec les grès rouges des monts de Cristal. Les voyageurs en ont aussi signalé dans la région des sources du Congo. C'est, du reste, l'un des faciès de roches le plus répandu en Afrique. Il se forma donc dans cette dépression une mer intérieure. Ces épais sédiments feldspathiques, parfois micacés, ne peuvent provenir que de roches cristallines assez distantes de ces points.

Quand la formation de ces roches prit fin, elles furent remplacées par les quartzites bruns et par les grès blancs friables du Stanley-Pool et du haut Congo, et le remplissage de la dépression centrale devint sensible, car ces nouveaux dépôts ont, au nord de Léopoldville, une épaisseur qui ne doit pas être inférieure à 200 mètres. Nous les voyons surmonter les grès rouges dans les monts de Cristal, les dépasser et s'avancer jusqu'au delà de Tomolokouti, près des hautes altitudes rocheuses de la région de Palabala. Il est bon de rappeler qu'à en juger

(1) Il y a lieu de croire que ces grès feldspathiques de couleur blanchâtre étaient primitivement rouges. Leur décoloration doit être due à une altération qui en a éliminé la majeure partie du peroxyde de fer. On sait que ce phénomène est fréquent, même sous nos climats. Les spécimens décolorés que j'ai vus, provenant du Congo, étaient du Kassaï et de l'Oubangi.

par le fossile que j'ai découvert en quittant Léopoldville, on peut induire que ces roches prirent naissance dans l'eau douce.

Ainsi un vaste lac s'étendait sur tout le centre équatorial de l'Afrique, sans doute pendant la durée des époques secondaires et tertiaires, lac qui concentrait les eaux de cette vaste région et qui s'emplit progressivement jusqu'à atteindre des hauteurs rocheuses beaucoup plus élevées que son fond. On remarquera que ces dépôts du haut Congo ne s'observent pas sur la pente océanique de la montagne.

Il fut donc des temps où les eaux intérieures du bassin actuel du Congo restèrent confinées dans la vaste cuve du centre du continent et ne purent trouver accès à l'Océan. Aujourd'hui, nous les voyons s'écouler dans l'Atlantique par une profonde crevasse; nous voyons l'ancien lac asséché et sillonné seulement par un grand réseau de fleuves et de rivières, qui en draine le fond et les abords. Au régime lacustre s'est substitué le régime fluvial.

On peut reconstituer dans ses grands traits la marche de cette transformation et suivre l'action du phénomène, l'un des plus importants de son espèce qui ait jamais eu lieu sur le globe, et incontestablement celui qui eut, sur les conditions physiques du continent africain, les conséquences les plus considérables.

La configuration du bassin du Congo est non moins remarquable que sa conformation. Si l'on se reporte à la planche X et qu'on apprécie les dimensions de ce bassin par les cours d'eau qui s'y déversent, on observe que, dans l'intérieur du continent, il prend des proportions énormes dans toutes ses directions. Ses diamètres y sont partout de 15° à 20° (1.600 à 2.200 kilomètres), et sa forme est un quadrilatère à angles arrondis. Mais, à partir du Stanley-Pool et jusqu'à l'Océan, soit sur une longueur de quatre degrés, ces proportions se réduisent à un ou deux degrés et même moins. Le bassin du Congo passe, par conséquent, d'une largeur de deux milliers de kilomètres à une largeur qui, près de l'embouchure, n'en atteint que 100 à 200. Il simule à peu près la figure d'une dame-jeanne vue en coupe, ou mieux, pour conserver la couleur locale, celle de la calebasse des noirs : la partie renflée représenterait le bassin intérieur, et le goulot le passage à travers les monts de Cristal et l'étroite région littorale. En Europe se trouvent notamment, avec des dispositions analogues mais dans des proportions moindres, le bassin de Vienne et son déversoir dans la mer Noire par les Portes de fer.

Partout où ses bords ont été explorés et leurs altitudes relevées, le bassin du haut Congo, comme l'établissaient récemment MM. A.-J. Wauters et Élisée Reclus, est moins élevé que les régions qui l'en-

serrent. Il fut, en réalité, primitivement un bassin fermé, qui n'a pu se créer d'émissaire qu'en franchissant l'un de ses bords et en y excavant un profond sillon d'écoulement au point où ils ont leur moindre hauteur. En dehors du versant septentrional de son affluent l'Oubangi-Ouellé, versant qui n'a pas encore été visité, les lignes de faîte, qu'elles le séparent du bassin du Zambèze ou de la région orientale du Tanganika et du bassin du Nil, ont des altitudes généralement élevées.

La montagne n'atteint pas 600 mètres, au point où le Congo traverse son bord occidental, tandis que latéralement son altitude est notablement plus grande.

J'ai mentionné, dans mon journal, plus de 700 mètres sur la rive droite, dans la région des grès rouges, à la ligne de faîte du Quilou-Niari, et M. Cholet m'y a enseigné des hauteurs dépassant 1,000 mètres dans la région cristalline. On a constaté des hauteurs semblables sur la ligne de faîte de la rive gauche.

D'autre part, le point le plus bas du haut Congo est le Stanley-Pool. Ses eaux y sont au niveau d'environ 290 mètres, dont on peut retrancher 20 à 25 mètres représentant, d'après les données de Stanley, la profondeur des eaux. Pour retrouver sur le haut cours du fleuve des altitudes correspondantes aux plus élevées de la région des cataractes, il faut

le remonter jusque près de Nyangoué, au delà des Stanley-Falls.

Ces données, faciles à suivre sur l'esquisse précédente, pl. X, nous font concevoir pourquoi les eaux intérieures franchirent leurs bords dans la région actuelle des chutes. Elles y rencontraient le point le moins élevé de leur cercle de barrières.

Mais on doit se garder de croire qu'à la phase de l'évolution géologique que nous considérons, alors que les eaux intérieures étaient encore contenues dans leur grande dépression, le point où se trouve aujourd'hui le Stanley-Pool, fut le plus bas du bassin lacustre. De grandes masses de grès blanc friable comblaient alors cette région, et le fond du lac y était plus élevé que de notre temps d'au moins 200 mètres, soit, pour fixer les idées, à une altitude de 500 mètres. La dépression actuelle de la région du Stanley-Pool n'est pas un phénomène originaire; elle résulte d'un creusement qui s'opéra progressivement à l'époque où les eaux, pour se déverser dans l'Atlantique, ont fait brèche dans la région montagneuse.

Au confluent du Kassaï, le Congo est à 310 mètres environ, et les collines qui l'entourent ont, d'après mes mesures, une soixantaine de mètres de hauteur. Mais, à peu de distance, sur la rive droite, au village de Makoko, la carte du commandant Rouvier fournit une altitude de 580 mètres. Plus haut encore sur le cours du Congo, vers Tchoumbiri, les collines dis-

paraissent et l'altitude du fleuve croît lentement. On l'estime à 330 mètres aux Bangalas, à 430 mètres aux Stanley-Falls. De sorte que le maximum de dépression aurait été le milieu même du bassin.

Il est donc arrivé une époque où les eaux avaient pris un tel volume qu'elles avaient gagné les environs de Banza-Mantéka, et il ne s'en fallait plus de beaucoup qu'elles atteignissent le sommet de la barrière (1). Lorsque l'événement eut lieu, qu'elles commencèrent à s'écouler sur le versant océanique, la pente considérable les fit se précipiter en énormes cataractes.

L'Océan n'est distant de Palabala que de 130 kilomètres, et la différence de niveau de 560 mètres. Avec une telle pente, le creusement d'une crevasse dans les roches cristallines dut être rapide. Les cataractes s'étagèrent, ainsi qu'en témoignent

(1) Les hauteurs sont, à Lutété, par conséquent vers le centre de la montagne, d'un fort relief. M. Baumann indique 640 mètres, ce qui concorde avec mes observations, et, en face, sur l'autre rive du Congo, au village de Mona, il annonce la même altitude, tandis qu'il indique 560 mètres à Palabala. Mais il faut remarquer que les masses rocheuses, dans la région de l'Inkissi, sont recouvertes de cent mètres au moins de terres rougeâtres stratifiées et surmontant des lits de cailloux roulés, lesquels y reposent eux-mêmes sur les quartzites bruns du Pool. Les fortes altitudes des environs de Lutété ne sont donc pas rocheuses. Dépouillées de leur manteau alluvial, elles seraient plus basses que les rochers de Palabala. Dans le voisinage de la fin de la gorge, entre Lutété et Mannyanga, il est vrai, les rochers affleurent jusqu'au sommet des escarpements du Congo, mais l'altitude a alors notablement diminué.

les lignes de terrasses que l'on voit sur les flancs des escarpements du fleuve, notamment entre Boma et Matadi; la fente s'approfondit au fur et à mesure que les cataractes rétrogradaient, jusqu'à ce qu'au cours des temps, elle atteignit le Stanley-Pool. Mais là aussi la pente fut assez forte pour entraîner le creusement. Les grès blancs furent entamés; une vallée se forma dans leur masse et le niveau des eaux y fut ramené à une hauteur de 290 mètres. Le creusement a été d'au moins 200 mètres à l'entrée du Stanley-Pool, moins considérable au confluent du Kassaï. Plus haut, jusque bien au delà de Bangala, s'il se produisit, il fut peu important, d'après ce que nous connaissons de la configuration de cette région.

Le régime actuel du fleuve était alors établi, et ce régime est encore loin d'être stable. La cataracte d'Isanghila, avec sa hauteur de chute de cinq mètres, est près d'avoir terminé son œuvre; elle a presque atteint l'extrémité de la masse diabasique, dont la cohérence avait amené sa formation. Chaque année, dans le lit du fleuve, s'opèrent des modifications tendant à l'approfondir dans les points où la dureté des roches l'entrave, à le régulariser, jusqu'à ce que la masse des eaux, augmentée de leur vitesse, et le choc des blocs entraînés soient impuissants sur un lit trop peu incliné, et que des rapides seuls persistent.

En définitive, nous voyons que la grande cuve de l'Afrique équatoriale s'est vidée dans l'Atlantique graduellement, à mesure que les masses d'eau, s'écoulant par la montagne côtière, y eurent pratiqué et approfondi une fissure qui a une profondeur de plus de 550 mètres à la hauteur de Palabala et d'environ 200 mètres sur le Stanley-Pool.

Mais une action de cette nature ne pouvait se borner à des phénomènes d'érosion. Ce que nous savons de nos fleuves européens et du creusement de leurs vallées, montre que l'érosion est inévitablement accompagnée de phénomènes de sédimentation bien définis. Elle produit des dépôts de cailloux roulés et des dépôts argilo-sableux, qui ont pour caractères généraux d'être en relations intimes avec la conformation de la vallée et de rester semblables à eux-mêmes sur d'immenses étendues de son cours. Ces dépôts sont les *alluvions anciennes* des fleuves. Ils se sont aussi formés le long des grandes masses d'eau de l'Afrique équatoriale, lorsqu'elles se frayèrent un accès vers l'Atlantique.

L'un des faits sur lesquels j'ai le plus insisté dans le récit de mon voyage, est l'existence d'un dépôt superficiel jaune rougeâtre, stratifié, constitué par du sable quartzeux, du sable argileux, avec des lits d'argile compacte, et reposant sur des cailloux très arrondis et du gravier.

Le dépôt argilo-sableux reste absolument le même, du confluent du Kassaï aux rives de l'Atlantique, quelle que soit la nature du sous-sol. Sur cette longueur de 600 kilomètres, il conserve la même composition, la même structure, qu'il repose sur les grès blancs du haut Congo, sur le grès rouge, sur les roches calcareuses et schisteuses et sur les roches cristallines de la région montagneuse, ou bien sur le sous-sol varié de la région littorale. Il reste le même, qu'on l'observe sur les collines de Kwamouth, dans les plaines du Stanley-Pool, sur les hauteurs de Léopoldville, tout le long du sentier des caravanes, aussi bien que sur la rive nord de la région des chutes et dans la zone côtière jusqu'à Banane et l'Océan où, entamé par le flot, il se dresse en falaise. En d'autres termes, contrairement à tous les dépôts antérieurs de cette partie de l'Afrique, on le retrouve des deux côtés de la montagne et sur la montagne elle-même.

Je n'ai pas observé le dépôt de cailloux roulés dans le haut Congo, où les circonstances m'ont empêché d'étudier les plateaux et le contact avec le sous-sol; mais, sur les pentes qui bordent le fleuve, j'ai commencé à le voir en place à trente kilomètres de Léopoldville, et dès lors je l'ai constamment suivi jusqu'à la côte tant dans les entonnoirs que sur les bords des plateaux. Ces cailloux roulés démontrent d'une manière incontestable que nous avons affaire à des dépôts de transport.

La présence de lits d'argile grise est caractéristique du dépôt argilo-sableux des plateaux et des alluvions actuelles du Congo. Cette argile, qui n'est autre que du kaolin, a évidemment pour origine le feldspath si abondant du grès rouge, et elle démontre, à son tour, que le dépôt argilo-sableux des plateaux, aussi bien que les alluvions actuelles du fleuve, vient non de la côte, mais des roches qui bordent le bassin intérieur du Congo.

Voici une autre série d'observations qui, conjointement avec ces faits, établissent que ces dépôts sont dus au fleuve pendant la formation de sa vallée pour arriver à l'Océan.

Leur distribution est, en effet, bien significative sous ce rapport. On se rappellera qu'en me rendant à M'boko-Songho, j'ai recoupé le bassin du Congo dans la moitié de sa largeur, là où il est en goulot, puis que j'ai traversé la ligne de faîte qui le sépare du bassin du Quilou-Niari par des altitudes de 700 à 750 mètres, par conséquent notablement supérieures à celles de la région des chutes.

Jusque dans le voisinage de cette ligne de faîte, on retrouve le dépôt stratifié argilo-sableux jaune rougeâtre. Ce sont les mêmes lits de sable mouvant par les temps secs, de sable argileux et d'argile compacte d'un blanc sale. Les cailloux roulés ont été observés au-dessous jusqu'à une distance d'environ 40 kilomètres du fleuve, mais, plus loin, ils semblent

faire défaut : les couches meubles reposent alors sur le grès rouge du sous-sol avec simple interposition de masses de minerais de fer, dont il sera bientôt question.

Mais, lorsque j'eus dépassé la ligne de faîte et pénétré dans le bassin du Niari, les terres superficielles changeaient de nature et de caractère. C'était une argile rouge foncé, compacte, collante lorsqu'elle était humide, celle-là même qui rendait si scabreuse la descente des ravins. Elle n'est en rien comparable aux dépôts superficiels du bassin du Congo. Ce sont des produits absolument dissemblables (1).

Je suis en droit d'en conclure que les couches de surface du bassin du Congo lui sont propres. Si elles se développent indéfiniment en longueur dans ce bassin, elles ne s'étendent en largeur que jusqu'aux approches de la ligne de faîte. Quant aux cailloux roulés, ils s'arrêtent vers la moitié du plateau supérieur et sont débordés par les dépôts meubles qui les recouvrent. C'est la répétition de ce qui se passe aux abords de nos fleuves européens, où l'analyse des conditions hydrographiques qui ont donné naissance à leurs vallées et à leurs dépôts a été poussée à un si haut degré de précision.

(1) En 1883, dans sa conférence à la Société de géographie de Paris, M. de Brazza mentionnait déjà une différence analogue entre le sol de l'Ougoué et de l'Alima. Au sol argileux de l'Ougoué succède, dit-il, un terrain sablonneux à la limite des bassins de l'Atlantique et du Congo inférieur.

Les escarpements du Congo, même lorsqu'ils sont en pente douce, sont privés, dans la région inférieure des chutes, jusqu'à une distance parfois de plusieurs kilomètres, de cette terre jaune rougeâtre. Elle est remplacée par une terre détritique, provenant de l'altération du sous-sol et mélangée à de nombreux débris rocheux, surtout de fragments anguleux de quartz et souvent de cailloux roulés. Sa couleur varie avec la nature des roches dont elle provient. J'ai particulièrement observé ce terrain détritique entre Vivi et la Boundi, ainsi qu'en divers points du sentier des caravanes. Sur ces bords de la région des chutes, tout témoigne de l'action des cataractes qui ont creusé la vallée.

Mais dès que des terrasses se montrent sur les flancs des escarpements, les dépôts jaune rougeâtre y apparaissent, ainsi qu'on peut le voir entre Boma et Vivi. Il arrive aussi que, lorsque l'escarpement est à pic, comme au chaudron du Diable, les alluvions s'aperçoivent dès le bord de leur sommet.

Le Congo alluvionne naturellement encore dans les points où son cours est assez lent pour ne pas exercer d'action érosive. Dans la région des chutes, je ne l'ai vu déposer que du sable renfermant quelquefois un peu d'argile grise. Au contraire, dans le bas Congo et au Stanley-Pool, ces alluvions ne diffèrent de celles des plateaux qu'en ce que les lits d'argile, quelquefois rougeâtre, plus souvent d'un

blanc sale, et les lits de sable sont respectivement plus épais que je ne l'ai observé dans les alluvions des plateaux, mais les éléments en restent les mêmes.

De cet ensemble résulte la conclusion que les terres jaune rougeâtre du bassin du Congo, jusqu'au point où je l'ai étudié, et il n'y a pas de raison de croire qu'elles ne se prolongent pas plus avant, sont les dépôts d'alluvions du fleuve pendant les diverses phases de son percement des monts de Cristal.

Mais il s'agit maintenant de rechercher par quelles données on peut apprécier l'époque où ces actions hydrographiques se produisirent.

Nous remarquerons que la vallée du Congo est le dernier trait saillant de l'orographie de la région, de même que les alluvions des plateaux sont les derniers dépôts importants qui s'y soient effectués. C'est un fait à noter, que les actions fluviales considérables occupent, dans toutes les parties du globe, une place analogue dans l'ordre des phénomènes géologiques.

Pour pouvoir mieux en préciser l'époque au Congo, j'ai fait des recherches attentives, en vue de trouver des fossiles dans ces dépôts superficiels. Je n'en ai rencontré, ni dans le haut cours du fleuve, ni dans la région des chutes, ni dans la caverne de Vivi fouillée dans ce but. Mais j'ai été plus heureux aux

abords de l'embouchure. Les amas argilo-sableux, surmontant des cailloux roulés à Nemlao près de Banane, m'ont présenté, à quinze mètres au-dessus du fleuve, une poche remplie de valves détachées de galatées pêle-mêle avec des valves réunies de fischéries. Ces mollusques fossiles sont l'un et l'autre d'espèce nouvelle. La galatée est fort différente, notamment par sa petite taille, de la galatée dont on rencontre les amas de valves sur les rives de l'estuaire du Congo entre l'île de Mélella et le milieu de l'île de Matebba et que les indigènes pêchaient et mangeaient du temps de Tuckey. Elle est voisine de la *Galateia radiata*, encore vivante dans les rivières du Gabon. Les fischéries fossiles sont aussi voisines de leurs congénères vivants. Cette constatation nous permet de conclure que la nappe argilo-sableuse qui renferme les galatées et les fischéries à l'état fossile est de temps géologiquement récents, de l'époque appelée postpliocène et, par conséquent, d'une époque analogue à celle des alluvions anciennes des fleuves européens.

Les eaux du Congo sont d'un brun rougeâtre; la première impression qu'on en reçoit est que cette coloration est due à la présence de substances ferrugineuses. Cette opinion, formulée par Stanley, a été admise jusqu'à présent, et je l'ai d'abord partagée, en voyant les grès blancs du haut Congo se transformer

sur une grande échelle en grès ferrugineux. Je pris néanmoins des échantillons de l'eau du Congo en divers points depuis le Kassaï jusqu'à l'embouchure, ainsi que dans la petite rivière, appelée par M. Grenfell *Black water River*. Le capitaine Van Gèle voulut bien, de son côté, en recueillir plus haut dans les rivières Rouki et Ikélemba, affluents du Congo, et dans le Nghiri, affluent de l'Oubangi, dont il avait observé que les eaux sont très noires.

A l'arrivée de mes spécimens à Bruxelles, les eaux étaient devenues claires, et des flocons de matières coagulées y flottaient. Il ne restait dès lors guère de doute que la coloration soit en brun, soit en noir était produite par une grande quantité de matières organiques. En effet, l'analyse, faite avec soin par M. Klement, au musée que je dirige, décela une proportion surprenante de matières de cette nature, douées d'un fort pouvoir colorant.

D'après les pertes au feu, les eaux renferment par litre, dans l'Ikélemba, 76 milligrammes de matières organiques, 42 dans le Rouki, 37 dans le Nghiri, 27 dans le Congo sous Kwamouth, 23 dans *Black water River*, 30 dans le Stanley-Pool, 41 à Vivi, 36 à Boma.

Si l'on se rappelle que, d'après les évaluations de Stanley, confirmées par M. Élisée Reclus, le Congo verse à l'Océan une cinquantaine de mille mètres cubes d'eau par seconde à la saison des crues, qu'on

remarque, en même temps, cette quantité de 36 milligrammes de matières organiques par litre renfermée dans les eaux à Boma pendant la même saison, on peut se faire une idée de la quantité prodigieuse de substances, provenant de marécages, qui s'écoule par ce seul orifice dans le bassin océanique : elle dépasse de beaucoup l'évaluation du poids des herbes consumées annuellement par le feu dans l'Afrique tropicale, comme nous le verrons plus loin, d'après M. Von Danckelman. Nous pouvons par là apprécier la masse de substances végétales qui se perdent constamment en Afrique.

La coloration des eaux par des matières organiques est, du reste, un phénomène que le Congo et un grand nombre de ses affluents partagent avec beaucoup de cours d'eau dans les régions équatoriales et même avec ceux qui sortent des tourbières sous nos latitudes. Cette matière organique semble être des acides encore mal définis dont la présence exclut l'existence du calcaire. Elle ne paraît pas, en Amérique au moins, d'après certains auteurs et notamment d'après de Humboldt qui y avait déjà observé des rivières de cette sorte, rendre les eaux dangereuses pour la boisson.

Un autre phénomène qui ne se manifeste guère sous nos climats dans les dépôts superficiels, prend ici un développement considérable et donne souvent

à ces dépôts un cachet spécial. Je veux parler de la grande quantité de peroxyde de fer, généralement concentrée à la base des alluvions des plateaux ou au niveau du fleuve près de l'embouchure du Congo. Parfois il y cimente les cailloux roulés et le gravier et il les transforme en conglomérats. D'autres fois, il gît en masses souvent épaisses de plus d'un mètre, sous les cailloux eux-mêmes; son aspect est alors comme scoriacé; on dirait de grands fragments de monticules de termites transformés en minerai de fer. D'autres fois, il est compacte et en énormes blocs, ou bien en petites boules semblables aux billes des enfants, ou bien encore en petits fragments dans les alluvions.

La concentration ferrugineuse n'est, du reste, qu'un côté du phénomène. Les couches meubles et stratifiées, qui recouvrent cette limonite, sont elles-mêmes rougeâtres, ce qui annonce, chez elles aussi, un fort développement du peroxyde de fer. De sorte que cette substance est, en réalité, le caractère, sinon le plus important, au moins le plus saillant des dépôts de surface de l'immense pays.

Cette abondance du peroxyde de fer est due à une altération chimique profonde des terres superficielles sous l'action des eaux abondantes et chaudes de la saison des pluies; son isolement et sa concentration sont un autre résultat des mêmes causes, agissant évidemment après la formation de ces terres.

Ce sont, semble-t-il, des faits de cette nature qui ont donné naissance à la *théorie de la latérite* que j'ai mentionnée à plusieurs reprises au cours de mon récit. Elle jouit d'une grande faveur en Allemagne, mais, d'après mes observations, elle doit subir d'importantes modifications, au moins si on tente de l'appliquer, comme on l'a fait, aux dépôts superficiels du Congo.

D'après cette théorie, toutes les régions du Congo, aussi bien que les Indes, le Brésil et d'une manière générale les régions tropicales du globe, sont couvertes de terres caractérisées par l'abondance du peroxyde de fer; on applique à ces terres le nom de latérite, et la latérite, déclare-t-on, est notoirement un produit de l'altération des roches du sous-sol par les influences atmosphériques des tropiques; elle n'a absolument rien de commun au Congo avec des dépôts d'eau douce et ne peut être rendue fertile que par d'abondantes irrigations suppléant à l'insuffisance des pluies et par elles-mêmes impraticables dans le bas Congo. Si la zone littorale et la région des chutes possèdent si peu de forêts, c'est qu'elles sont couvertes de latérite, produit terreux qui, laissant passer les eaux, ne permet pas aux arbres de croître, mais seulement à des arbustes rabougris et à des herbes de hauteurs variées, ou bien encore cette latérite est tellement dure que les racines ne peuvent y pénétrer.

Le nom de latérite fut créé, vers le commencement du siècle, pour les terres qui couvrent d'immenses surfaces aux Indes. Elle y prend les caractères suivants. C'est une argile poreuse, fortement imprégnée de peroxyde de fer, lequel est distribué, dans la masse, irrégulièrement et en si grande quantité que certains spécimens renferment jusqu'à 25 à 35 % de fer métallique. La latérite, après exposition à l'air, s'y couvre généralement d'une croûte brune de limonite, mais la roche, lorsqu'elle est fraîchement brisée, est bigarrée de brun, de rouge et de jaune, et l'argile blanche y prédomine. Dans les parties basses, au voisinage des côtes, elle contient souvent, à l'inverse de celle des plateaux, du gravier et parfois des cailloux roulés de quartz. La latérite solide est ordinairement fort stérile ; les arbres et les buissons y sont clairsemés et de petite taille.

On a longuement discuté sur les origines de cette latérite des Indes, qui restent encore énigmatiques, mais il semble cependant qu'on tende à la considérer, avant tout, comme le produit de la décomposition de la roche sous-jacente, sous l'influence des actions atmosphériques. Elle constituerait la couche de décomposition restée en place.

Les caractères de la latérite indoue, longuement détaillés dans la description qu'en ont donnée, en 1879, MM. Medlicott et Blanford, et la théorie par

laquelle on a essayé de les expliquer, ont servi de point de départ à plusieurs voyageurs allemands pour l'étude des dépôts jaune rougeâtre stratifiés des plateaux du Congo, et on a voulu y retrouver la latérite des Indes, de même qu'un mode semblable de formation.

La grande quantité de peroxyde de fer est certes une analogie sérieuse et caractéristique entre la latérite des Indes et les alluvions anciennes du Congo. Les eaux aussi filtrent facilement dans les parties sablonneuses de ces dernières, circonstance qu'il ne faudrait cependant pas confondre à ce qu'il semble, avec la porosité de la roche, dont parlent les savants géologues des Indes. Enfin nous avons vu qu'au Congo, également sur de grandes surfaces couvertes de terres rougeâtres, les arbres sont relativement rares et les arbustes rabougris. Mais cette coïncidence est bien fortuite. Si le fait est dû aux Indes à un sol ingrat, il est au Congo le résultat du défrichement suivi de l'incendie systématique des herbes.

La soi-disant latérite du Congo laisse croître en tous ses points de nombreux et grands arbres. Je n'en veux rappeler qu'une preuve : les beaux restes de forêts conservés, autour des villages, sur les plateaux de la région des chutes et de la région littorale ; ils sont au moins aussi luxuriants que les forêts qui y longent les cours d'eau et ils croissent sur le dépôt qui a été qualifié de latérite.

La hauteur des herbes, qui atteint souvent plus de 3 mètres, est une autre démonstration de la fertilité du même terrain. On ne peut objecter sérieusement, comme on semble l'avoir tenté, que, si elles croissent avec une telle opulence, c'est que leurs racines étant courtes et traçantes, n'ont pas besoin de pénétrer dans le sol qui est dur et ne les laisserait pas passer. Ce sol reste le même jusqu'à la couche de cailloux roulés, et il a généralement au moins 4 à 5 mètres d'épaisseur. Si, d'un autre côté, le sol du Congo, comme quelques-uns paraissent aussi disposés à le prétendre, est tellement perméable qu'il ne conserverait pas l'eau nécessaire à la croissance des arbres et à une belle venue des arbustes, comment sa partie la plus superficielle, exposée en outre à une évaporation intense, garderait-elle assez d'humidité pour produire ces graminées dont la hauteur et la densité étonnent tous les voyageurs?

Mais, à côté de ces similitudes réelles ou apparentes, nous trouvons les plus grands contrastes entre les deux latérites.

Le dépôt argilo-sableux des plateaux du Congo est stratifié et caractérisé, en outre, par les lits de cailloux roulés, sur lesquels il repose presque partout. C'était, il est vrai, un fait dont l'extension était restée à peu près complétement méconnue jusqu'à présent. La présence de cailloux roulés n'est, au contraire, signalée, dans la latérite des Indes,

qu'en quelques points des parties basses, près des côtes, et l'un des principaux caractères de la latérite des plateaux indous est de n'en pas contenir.

Dans l'une et l'autre contrées, les nappes superficielles sont remarquables par leur uniformité sur d'immenses étendues. Mais, au Congo, cette étendue se développe dans le sens du fleuve et s'arrête latéralement à la ligne de faîte, au delà de laquelle la nappe superficielle change absolument de nature. Si la latérite des Indes avait revêtu des caractères aussi nets, il y a longtemps que la question de son origine eût été tranchée, tandis qu'il plane encore sur beaucoup de points des doutes et des hésitations à son sujet.

Au surplus, je ne suis pas le seul à protester contre l'assimilation des deux latérites et de leurs modes de formation. M. Gürich, bien connu par ses explorations sur le Niger et le Bénué, non moins que par ses travaux sur la géologie générale de l'Afrique, déclarait l'an dernier qu'on ne pourrait considérer les conglomérats graveleux, avec ciment limoniteux de l'embouchure du Congo, comme formés par une simple transformation des roches sous-jacentes. Leurs éléments doivent avoir été enlevés par voie mécanique, et on ne s'égarera pas, ajoute-t-il, en attribuant, à la latérite de l'embouchure du Congo, un mode de formation sédimentaire. Afin de dissiper toute équivoque, ce savant propose de réserver le

nom de latérite aux produits de décomposition, restés en place, de couleur rouge caractéristique, et il se demande jusqu'à quel point on pourra continuer à désigner sous ce nom les latérites africaines.

Les actions sous lesquelles se produit l'abondance du peroxyde de fer, ne dérivent nullement de l'origine même de la nappe de surface. Elles ont donné à celle-ci un faciès commun dans les régions tropicales, et, de ce faciès commun, on a cru pouvoir conclure à une communauté et même à une unité d'origine. Là gît la confusion introduite dans le sujet.

Les causes du faciès latéritique sont absolument indépendantes des modes de formation de la couche superficielle, qu'elle soit détritique par désagrégation et altération chimique sur place, ou de transports par voies torrentielles, fluviales, ou autres. Ces modes de formation procèdent, en d'autres termes, ici de toutes les actions qui interviennent à la surface des pays froids, tempérés ou torrides pour donner naissance à des terrains meubles, sauf les dépôts glaciaires qui n'ont pu avoir lieu dans ces régions africaines à faibles altitudes.

Les altérations des roches argileuses et quartzeuses, meubles ou cohérentes, par l'infiltration des eaux, sont un phénomène qui se produit sur tout le globe. L'une de leurs principales manifestations est

la rubéfaction de ces roches par la suroxydation de leurs éléments ferrugineux, la tendance à la séparation, à la concentration, au concrétionnement de ceux-ci. Dans nos limons quaternaires, l'infiltration des pluies donne déjà lieu à des parties plus ocreuses. Mais les phénomènes météoriques, susceptibles d'altérer les roches, ont incontestablement une énergie plus grande, sous les tropiques à pluies abondantes, que dans les régions tempérées. On est d'accord sur ce point. Cette action se manifeste par un développement et par une concentration du peroxyde de fer infiniment plus marqués que sous nos climats.

Ainsi précisée, la latérite rentre dans l'ensemble des terrains superficiels des terres émergées. Elle n'en devient plus qu'une forme, un faciès spécial aux tropiques, au lieu d'être un terrain propre, et la série géologique de ces régions chaudes conserve ses alluvions fluviales anciennes dont on avait voulu plaisamment la dépouiller aux abords de l'un des plus grands fleuves du monde. La belle théorie géographique de la latérite, d'après laquelle les terres abondantes en peroxyde de fer caractériseraient les régions tropicales à pluies fréquentes, n'a dès lors rien que d'acceptable et relie, aux conditions particulières des climats chauds, ce phénomène géologique qui donne aussi au Congo l'un de ses aspects saillants.

XX.

DISTRIBUTION DES PALMIERS (Pl. XI).

Aspect général du pays au point de vue de la végétation. — Forêts et savanes. — Étroite localisation des palmiers. — Cocotier. — Dattier sauvage. — Influence de l'Océan sur le Congo jusqu'à Boma. — L'hyphène du bas Congo. — Le palmier élaïs. — Le borassus du haut Congo. — Aire géographique du palmier élaïs. — Son extension à l'est par les cultures. — Sa limitation probable au sud par l'altitude. — Aire géographique du *Borassus flabelliformis*. — Origines probables de la flore du bassin intérieur du Congo.

Au point de vue de la végétation, les rives du Congo et une large zone à leurs abords ont pour caractère, jusqu'au voisinage du Stanley-Pool, la rareté et souvent l'absence presque complète de forêts. En dehors de l'estuaire dont les îles restent boisées jusqu'à Ponta da Lenha, des plateaux de la rive nord dans le voisinage de la côte, de la région entre l'Inkissi et Léopoldville, des escarpements du fleuve au-dessus de Stanley-Pool, les grandes agglomérations d'arbres sont exceptionnelles sur les territoires que j'ai parcourus. Il n'en reste que des tronçons réduits, d'ordinaire, à un étroit cordon le long des berges du fleuve, à de longues traînées

dans les vallées et dans les ravins, — les voyageurs allemands ont donné, aux bois ainsi disposés, le nom de *galeries*, qui en exprime bien l'allure, — enfin aux massifs d'arbres qui bordent les villages, d'une manière pittoresque, sur les plateaux eux-mêmes.

Ces restes de forêts, localisés dans les échancrures des plateaux ou autour des lieux habités, sont loin d'avoir une extension uniforme. Parfois bien développés, ils n'existent ailleurs que rudimentaires. Ailleurs encore, comme au nord de Boma (Pl. VI) et dans la plaine de M'boko-Songho, le pays est même à peu près complètement privé d'arbres ; des bouquets de palmiers élaïs, témoins d'anciens villages ou de villages encore occupés, sont presque les seuls éléments arborescents que l'on y observe sur beaucoup de points.

Au nombre des restes de forêts, les plus constants sont ceux qui bordent les villages. Trois villages au moins sur quatre possèdent cette enceinte de haute végétation. Croissant sur le limon argilo-sableux des plaines élevées, ces massifs boisés sont d'une opulence admirable, dépassant même la beauté des arbres groupés aux abords des cours d'eau. Les bananiers, aux longues et larges feuilles vert tendre, s'y mêlent aux tiges empanachées de l'élaïs, et parfois vient s'y joindre l'énorme baobab.

La flore forestière est aussi variée que splendide d'aspect. Outre l'important travail publié par Robert

Brown à l'occasion de l'expédition de Tuckey, on en trouve des aperçus plus récents dans la relation de l'expédition du Loango, ainsi que dans les ouvrages de MM. H.-H. Johnston, Peschuel-Lœsche et Chavanne. Les légumineuses, aux innombrables folioles, en forment une large part; la grande Bombacée au tronc couvert de traînées de larges épines et appelée *Cotton tree*, le *Pandanus* aux feuilles lancéolées et en touffes, le palmier *Calamus* avec ses frondes terminales pennées et gracieusement inclinées, le palmier élaïs, l'arbre à kola, le safo et tant d'autres donnent à ces amas d'arbres, reliés par des lianes, une densité de végétation surprenante.

A côté des débris de l'ancienne forêt, se développent, dans d'énormes proportions, les savanes, les plaines de graminées, qui se présentent elles-mêmes sous plusieurs aspects. Dans les unes, et c'est souvent le plus grand nombre, s'associent aux herbes d'innombrables arbustes chétifs, contournés, mal venus, où l'on reconnaît beaucoup de types rabougris des arbres de la forêt. Ils sont parfois très nombreux et constituent alors la *brousse*. On distingue aussi, parmi les terres à hautes herbes, celles des dépressions à terre noire, où les graminées atteignent au delà de quatre mètres, et celles qui, s'étendant sur le limon rougeâtre des plateaux, donnent naissance à des herbes de deux mètres et demi à trois mètres de hauteur; ce sont les plus fréquentes.

Ces graminées des plaines élevées, ainsi qu'il résulte d'une étude faite avec M. Franchet, l'un des savants botanistes du Jardin des Plantes, sont avant tout le *Panicum maximum*, la célèbre *herbe de Guinée*, le meilleur fourrage des régions intertropicales. J'ai, du reste, cité dans mon journal des faits qui établissent combien ces herbes sont nutritives. Le développement du bétail de Boma, de Matebba, de Loukoungou et de Léopoldville suffit à le prouver sans réplique.

D'autres parties des steppes sont plus arides. Les herbes y sont petites et clairsemées. Le sol en plaine est alors caractérisé par du sable grossier, mouvant, qui fait partie de la nappe argilo-sableuse. Ces sortes de plaines sont relativement rares et d'étendue restreinte. La plaine à pommiers-acajou que j'ai traversée avant d'arriver à l'Océan, des parties de plateaux entre l'Inkissi et Léopoldville, la plaine broussailleuse de Kimpoko sur le Stanley-Pool en sont les exemples les mieux caractérisés. J'ai pu m'assurer que leur apparente stérilité n'est que le résultat accidentel de la composition complexe de la nappe argilo-sableuse.

Enfin on trouve d'autres aspects encore sur les escarpements du Congo et à leurs bords immédiats, dans la zone montagneuse de Vivi à Mannyanga. Le sol est généralement formé de terrains détritiques, et leurs graminées sont chétives. Mais ces surfaces

ingrates, qui désenchantent le voyageur avant qu'il ait abordé les plateaux, tiennent si peu de place dans ces riches contrées, qu'il y a lieu de les mentionner seulement comme des cas particuliers.

Ainsi des restes localisés de forêts, d'énormes étendues de steppes complètement herbeuses ou semées d'arbustes rabougris, voilà sous quels aspects généraux se présentent, au point de vue de leur végétation, ces régions du Congo. Ce déboisement, ce développement des jungles sont le fait des nègres. Je l'ai montré dans le récit de mon voyage, et j'en résumerai plus loin les preuves, en même temps que j'exposerai par quel enchaînement de circonstances et d'actions cette transformation s'est produite et se maintient. Le pays n'est plus dans son état naturel. Les conditions de végétation qu'il offre à nos yeux, sont artificielles; elles sont le résultat d'une adaption par les indigènes, et leur étude rentre dès lors dans les questions ethnographiques.

Ce grand développement des herbes contribue aussi, sous un autre rapport, à donner à la région littorale et à la région des chutes un aspect particulier très saillant, qui saisit péniblement le voyageur arrivant au Congo pendant la saison sèche. Les graminées sont à l'état de chaume à cette époque de l'année. La teinte jaune qu'elles répandent sur la contrée, se joint à la coloration jaune rougeatre du sol. A peine çà et là quelques bouquets et traînées

de forêts, apportant, sous un ciel nébuleux, du contraste dans cette monotonie, et souvent les arbres subissent aussi les effets d'une sécheresse de cinq mois. Les eaux mêmes du Congo sont brunes, et les sables qui les bordent sont d'une couleur ocre. Partout on ne voit que ces teintes allant du jaune au brun, une uniformité étrange et bizarre de colorations rentrant dans les mêmes tons, donnant l'impression d'un assèchement, d'actions extrêmes, d'un pays brûlé par des effluves torrides et à peine habitable.

C'est seulement quand les herbes ont été incendiées et quand la saison des pluies survient, que ces aspects désolés disparaissent. La végétation reprend vigueur; les herbes en repousse forment d'opulentes prairies. Le sol des plateaux et les eaux du fleuve. en crue et recouvrant leurs berges, conservent seuls leurs teintes fauves, se fondant dans l'immense nappe verte qui couvre le pays.

Dans le décor végétal de tout pays, certains arbres tiennent une place prépondérante. Ce rôle échoit aux palmiers dans les pays chauds. Ils en sont l'incomparable parure.

Variant dans leurs feuillages, ils se présentent à cet égard sous deux formes principales : les palmiers à feuilles pennées, dont les nombreuses folioles se répartissent en longues frondes simulant de majes-

tueux panaches, et les palmiers à feuilles en éventail, à peu près égales en largeur et en longueur, incisées à leur extrémité et disposées en une sorte de boule au sommet de la tige. Ces deux catégories de palmiers sont représentées au Congo.

Comme pour la plupart des types de cette famille, l'habitat de chaque espèce y est nettement limité et généralement exclusif. On conçoit dès lors que des arbres, au port aussi caractéristique, impriment au paysage, par leur nombre et l'absence de mélange saillant avec leurs congénères, un cachet différent suivant leurs espèces.

C'est la répartition des espèces prédominantes de palmiers, le long du Congo jusqu'au confluent du Kassaï, que je me propose d'étudier d'abord ici, puis j'essayerai d'en prolonger l'examen jusqu'à la côte orientale.

« Ce qui résulte pour nous de l'étude de ces végétaux et de leurs habitudes, dit M. le comte de Kerchove de Denterghem dans son beau livre sur les Palmiers, c'est l'acquisition de ce trait caractéristique du tempérament du palmier : la constance. Il lui faut la constance des milieux. Moins ceux-ci varient, mieux il se développe. Chaleur égale, humidité égale et persistante, telles sont les conditions essentielles de son développement normal. Aussi le climat maritime insulaire lui est-il exceptionnellement favorable. Martius qui a fait une étude attentive de

347 espèces de palmiers, fait remarquer que 235 de ces espèces sont insulaires..... Dans les contrées torrides, c'est, redisons-le pour combattre une erreur assez répandue, l'égalité (entre 25° et 27°5) plutôt que l'intensité qui est, avec l'humidité non moins égale et continuelle, son milieu préféré. Sinon, c'est dans la zone torride de l'Afrique équatoriale qu'il étalerait le luxe de sa végétation. Quelques palmiers seulement ne redoutent pas l'aridité d'un sol brûlant. Le palmier paraît être l'emblème de la constance. »

Les faits que j'ai à signaler, sont une application de ces principes bien établis. Ils montreront la distribution de plusieurs éléments de la flore palmique africaine, non pas seulement dans des zones maritimes, mais à travers un vaste continent. Les agencements de cette distribution, relevant de causes diverses, sont eux-mêmes multiples et complexes. Ils présentent d'autant plus d'intérêt.

Les palmiers, croissant entre l'embouchure du fleuve et le confluent du Kassaï, sont assez variés pour des régions continentales : *Phœnix*, *Calamus*, *Raphia*, *Hyphæne*, *Borassus*, *Elaïs*, *Cocos*. Ces sept genres y comprennent chacun une espèce. Deux de ces dernières rentrent dans le groupe des palmiers à feuilles en éventail : l'*Hyphæne guineensis* ou matebbe et le *Borassus flabelliformis* ou rondier. Les cinq autres sont du groupe des palmiers à feuilles pennées : *Phœnix spinosa* ou dattier sau-

vage, *Calamus secundiflorus*, *Raphia vinifera*, *Elaïs guineensis* ou palmier à huile, et le *Cocos nucifera* ou cocotier. Ce sont les palmiers de la côte de Guinée.

Le calamus ne tient pas une place marquée dans le décor de cette région. Il se trouve çà et là dans les forêts, dans le haut comme dans le bas Congo. Les autres, au contraire, par leur abondance, souvent par leur exclusion mutuelle, en d'autres termes, par leurs caractères d'espèces sociales, impriment un cachet propre aux zones qu'ils occupent.

Le cocotier a été introduit à la côte du Congo, il y a peu d'années, par la maison hollandaise qui cherche à en développer la culture dans ses factoreries du littoral. Il y prospère, quoiqu'il soit encore en petite quantité dans l'estuaire du fleuve, où il est concentré, à peu près exclusivement, sur la pointe de Banane. Ce sont, avec quelques palmiers éventails, les premiers palmiers que l'on aperçoit en entrant dans le Congo.

Trois cocotiers, anciennement plantés, me dit-on, existent encore dans un village des environs de Vivi, ce qui semble indiquer que les essais récents d'acclimatation de ce palmier ne sont pas les premiers qu'on ait tentés.

Lorsqu'on pénètre dans les criques, du côté de l'embouchure du fleuve, les palmiers, de quelque sorte qu'ils soient, disparaissent. Les rives des îles

se garnissent de palétuviers, et ceux-ci, au bout d'une heure à peine de navigation, font place contre le fleuve, grâce sans doute à une diminution dans la salure des eaux, à une bordure de palmiers acaules, à frondes longues et pennées, formant un hallier impénétrable. De loin en loin s'en détachent en arrière des troncs élancés, parfois flexueux, hauts d'une dizaine de mètres et couronnés d'un panache de frondes également pennées. C'est le *Phœnix spinosa* ou dattier sauvage, l'*ékoko* des indigènes, sous deux formes de développement fort contrastantes, presque extrêmes et ne présentant pas d'intermédiaires (fig. 5).

Le *Phœnix spinosa* est considéré comme la souche du dattier (*Phœnix dactylifera*) que l'on cultive depuis la Sénégambie jusqu'à l'Indus. Il reste sauvage dans toute l'Afrique équatoriale, tant dans le bassin du haut Nil, à partir du 6° N., que sur la côte de Guinée, dans la région inférieure du Congo et sur le Zambèze. Les Arabes ont cependant introduit le dattier cultivé à la côte de Zanzibar (Cap. Cambier) et dans le Mozambique (D[r] Kirck). Dans son état de nature, il croît en grande quantité dans les régions occidentales, près de l'embouchure des fleuves où l'eau est encore salée; mais on l'y trouve aussi, suivant M. Peschuel, sur un sol plus sec, quoique rapproché de l'eau. Je dois dire que je ne l'ai pas rencontré dans mon trajet par terre entre Boma et Ba-

nane. M. Schweinfurth le mentionne, comme très abondant et en halliers analogues, sur les rives des affluents du haut Nil qu'il a visités, et Emin pacha



Fig. 5. — Le dattier sauvage (**Phœnix spinosa**).
(Extr. de *Die Loango expedition*. Ce dessin, représentant une rive du Tchiloango, figure un plus grand nombre de tiges de dattiers qu'on n'en voit sur le Congo.)
(Hauteur des tiges : 8 à 10 mètres.)

vers les sources de l'Ouellé. Livingstone dit qu'il existe sur les affluents supérieurs du Zambèze dans des points où les eaux sont salées.

Sur le Congo, le dattier sauvage disparaît brusquement avant l'île de Mélella; mais je tiens du lieutenant Roget qu'il se développe encore dans des criques vers le milieu de l'île de Matebba.

On peut noter que si ce palmier commence à se montrer en sensible coïncidence avec la disparition des palétuviers, ses halliers cessent à leur tour d'exister — en continuité au moins, — avec l'apparition des amas de valves de galatées, anciens résidus de la pêche des indigènes. J'ai, en effet, observé les premiers amas de ces restes de mollusques d'estuaire sur les rives de l'île de Mélella, tandis que les derniers que j'ai vus, se trouvent le long d'une île, vis-à-vis du village de Samboéla, avant d'arriver à la rivière de Passicondé. Dès l'île de Mélella, la salure des eaux a assez diminué pour qu'on puisse les boire.

Enfin, pour réunir ici les principales circonstances relatives à l'influence de l'Océan sur le Congo, il est bon de remarquer qu'elle se fait encore sentir plus haut. Tuckey dit que la marée est même d'un peu moins d'un pied à Boma. Mais, d'après de récentes observations du service de pilotage, elle n'est que de 15 centimètres à la Roche fétiche (Mouvement géographique). La hauteur moyenne du flot est de 1,80 à 2 mètres à Banane.

Le palmier élaïs est fort abondant le long de la rive du fleuve, dans la région même des criques,

dès que les berges s'élèvent. On en voit des massifs



Fig. 6. — Le Matebbe. (**Hyphæne guineensis.**) D'après H.-H. Johnston, *The River Congo.* (Hauteur : 6 à 7 mètres.)

aux factoreries de Palmieras, non loin de Banane. Mais, dans les îles elles-mêmes, à la hauteur de la partie occidentale de l'île de Matebba, ces palmiers

sont si nombreux qu'on y a créé un établissement industriel pour l'huile de palme.

Lorsqu'on continue à remonter le Congo, on voit ce palmier élaïs disparaître vers le milieu de cette même île de Matebba. Il est remplacé par le palmier moins élégant, flabelliforme, à tronc cylindrique, *Hyphæne guineensis*, le matebbe des colons, le *nleva* des indigènes (fig. 6).

L'élaïs et cet hyphène s'excluent. Cette observation a été faite depuis longtemps par les colons. Les palmiers à port d'élaïs, que l'on aperçoit mélangés en apparence aux hyphènes, sont très rares. La cause de cette exclusion mutuelle se reconnaît facilement, dès que le voyage se fait par terre. Le matebbe croît dans des terrains marécageux, pauvres et gazonnés, souvent sans autres arbres et où les herbes ne prennent d'ordinaire qu'un assez faible développement. Sur les bords latéraux de sa zone, aussitôt que le sol se relève et qu'il est recouvert par le dépôt argilo-sableux rougeâtre, se substitue, sans transition, une toute autre végétation : l'élaïs, d'énormes baobabs, des arbres de forêts de belle venue, des hautes herbes. J'ai pu observer exactement cette distribution si nette dans les premiers jours de mon voyage de Boma à Banane par la rive droite.

L'hyphène ne s'écarte guère des rives du fleuve et s'élève rarement sur les plateaux. Le point le plus occidental où je l'ai rencontré sur ceux-ci, est

l'extrémité de la vallée humide qui s'étend près de Tchimanga (Pl. XI). Il y avait encore là, après une longue interruption, trois hyphènes groupés. J'en ai vu quelques-uns dans la vallée des Crocodiles jusque près du village de N'katou, tandis que les bords de ces deux vallées, sur lesquels règne le limon rougeâtre fertile, étaient le domaine de l'élaïs.

La cause de ces exclusions agit rigoureusement. Entre l'île des princes et Moussouk, lorsque le Congo s'encaisse entre des escarpements presque abrupts, le matebbe se montre au pied de ces escarpements et jusqu'à moins du tiers de ceux-ci, et là où des rigoles ont amené des terres rouges du plateau, apparaissent quelques élaïs au contact des hyphènes et comme mélangés à eux. Cette réunion est donc due à la présence de terres appropriées au tempérament distinct des deux palmiers.

Le matebbe ne se groupe en massifs que sur les points où l'eau tend à rester stagnante; sinon il se montre généralement isolé.

Longitudinalement, la zone de ce palmier s'étend, le long du Congo, jusqu'à Moussouk et Sangate, entre Boma et Matadi. Elle s'y arrête donc à la limite de la dernière bande granitique. Dans cette partie de sa zone, ce palmier éventail forme presque des bois sur les petites plaines déprimées des bords du Congo.

Quant à sa distribution générale, l'*Hyphaene guineensis* est caractéristique des régions maritimes et

équatoriales de l'Afrique occidentale, depuis le Niger (Hooker) jusqu'à Ambriz par 8° S (Monteiro). Il y croît le long des fleuves, mais sans dépasser beaucoup leur embouchure.

D'autres espèces d'hyphènes existent en Afrique. C'est d'abord le doum, *Hyphæne thebaïca*, de Nubie et du Soudan, signalé aussi au sud du lac Victoria (Speke) ; puis trois formes observées par le docteur Kirk sur le Zambèze : *Hyphæne coriacea*, à tige dichotome comme le doum, se trouvant dans la zone maritime du fleuve et auquel semble se rattacher l'hyphène de Speke, ce qui ferait disparaître l'anomalie de l'aire orientale du doum ; *Hyphæne crinita*, à tige cylindrique, de la zone intérieure du Zambèze ; *Hyphæne ventricosa* des chutes Victoria, sur lequel nous reviendrons plus loin.

A partir du point déjà cité entre Boma et Matadi, l'élaïs remplace brusquement l'hyphène guinéen. C'est une troisième zone palmique. Elle s'étend, dans le sens du fleuve, jusqu'à Kinchassa sur le Stanley-Pool, où ce palmier disparaît à son tour complètement et non moins soudainement. Les délimitations sont très tranchées de part et d'autre.

Latéralement, cette zone, par opposition avec les zones précédentes, est étendue. Je n'ai pas vu d'autres palmiers entre Mannyanga et M'boko-Songho, et on peut la suivre avec continuité, jusqu'à l'Océan, sur les

plateaux recouverts de la terre argilo-sableuse rou-



Fig. 7.— Le palmier Élaïs ou palmier à huile. (**Elaïs guineensis.**)
D'après une photographie. (Hauteur, 8 à 10 mètres.)

geâtre que l'on peut justement qualifier de *terre à élaïs*, car elle est le sol où il croît avec luxuriance.

Ce beau palmier (fig. 7), aussi ornemental que riche en produits, se trouve surtout autour des villages, mais il est également assez répandu dans les restes de forêts, le long des ravins et sur les flancs de ceux-ci. Il est activement exploité pour le malafou et pour son huile; lorsque les noirs défrichent un bois, ils ont soin de laisser les élaïs sur pieds. Ses groupements solitaires indiquent ordinairement les emplacements de villages abandonnés. Il donne à la végétation de sa zone un aspect propre, très caractéristique. Il en est le majestueux ornement.

De même qu'il s'est substitué sans transition à l'hyphène en aval de Matadi, l'élaïs est remplacé aussi brusquement sur le Stanley-Pool, à partir de la pointe de Kinchassa, par un nouveau palmier éventail.

Déjà il devenait rare en aval de Léopoldville, mais on en voit cependant encore beaucoup à Kinchassa. Il disparaît alors complètement, et le palmier qui prend sa place dans le décor végétal, en nombre souvent considérable, est, ainsi que je viens de le dire, à feuilles en éventail; il a donc un port fort contrastant avec l'élaïs.

Plus élancé que l'hyphène du bas Congo et même que l'élaïs, le tronc du nouveau palmier est renflé vers son tiers supérieur. Les fruits sont couleur orange, oblongs, plus gros que le poing et d'une

odeur fort agréable; ils sont, paraît-il, le régal des éléphants. La sève, extraite à la manière du malafou de l'élaïs, sert à fabriquer une sorte de bière dont les noirs ont fait, durant les dernières années, une énorme consommation sur le Stanley-Pool, à en juger par la grande quantité de troncs qui s'y trouvent dépouillés de leur globe de frondes (1).

M. H.-H. Johnston a rapproché ce palmier de l'*Hyphæne ventricosa* des chutes Victoria sur le Zambèze. Mais nous avons évidemment affaire à un *Borassus*. C'est, du reste, sous ce nom qu'on le connaît dans les possessions françaises de la rive nord, que les officiers belges en service dans l'intérieur le désignent et que le capitaine Wissmann et ses collaborateurs en parlent pour le sud du bassin du Congo. Stanley le qualifie d'hyphène, sans doute d'après M. Johnston.

Je me suis assuré que ce borassus se rattache, sans aucun doute, par voie de continuité géographique, à celui de la région du Tanganika et qu'il ne diffère en aucun point du palmier flabelliforme et à tige intumescente de l'Afrique tropicale. C'est l'une des formes végétales caractéristiques de celle-ci, le rondier du Sénégal, le déleb du Soudan et de Nubie, dont Martius fit une espèce à part sous le nom de

(1) M. Élisée Reclus, dans le tome XIII de son monumental ouvrage, figure, d'après un dessin de M. Ponel, l'étrange aspect de l'île Bamou dû à ces longs troncs à intumescence de palmiers morts.

Borassus Æthiopum. Mais le docteur Kirk, qui accompagna Livingstone dans son second voyage au Zambèze et qui séjourna longtemps à Zanzibar, a montré que le borassus africain n'est autre que le *Borassus flabelliformis* de l'Inde, espèce du reste en quelque sorte cosmopolite (de Kerchove), car on l'a acclimatée dans l'Amérique tropicale. Seemann s'est rallié à cette assimilation, et le professeur Drude, qui fait autorité sur la matière, m'informe qu'il considère l'identité des deux formes comme prouvée. M. Poisson partage aussi cette opinion. C'est ce nom de *B. flabelliformis* que doit prendre le palmier éventail commençant à apparaître, le long du Congo, dans le Stanley-Pool (fig. 8).

J'ai suivi le rondier jusqu'à Kwamouth, d'où j'ai pu constater qu'il continue à donner son cachet spécial à la végétation au delà du Kassaï. Quelques élaïs se remarquent aux villages de Kimpoko et de M'souata et se trouvent dans d'autres sans doute, mais ils y sont chétifs, et on ne peut y voir que des spécimens plantés par les indigènes. Sur les rives du fleuve, on observe, au milieu des borassus, comme nous l'avons vu dans la zone du matebbe, un fort petit nombre de palmiers isolés et à port d'élaïs.

C'est que le *Borassus flabelliformis*, à l'égal de l'*Hyphæne guineensis*, semble aimer les eaux stagnantes ou n'ayant que peu d'écoulement, ce qui tend à exclure aussi autour de lui toute autre végé-

tation arborescente. Sur les terrains plats et au bord



Fig. 8. — Le Rondier. (**Borassus flabelliformis.**)
D'après H.-H. Johnston, *The River Congo.* (Hauteur, 10 à 12 mètres.)

de l'eau, il forme des massifs et même des bois. Ainsi, presque toute l'île Pourourou, constituée par des grès ferrugineux, est couverte d'une forêt, mais sa

pointe d'amont qui est basse et presque au niveau du fleuve, ne porte que des rondiers groupés les uns contre les autres. Ces palmiers se voient aussi jusqu'à une certaine hauteur sur les escarpements du Congo; ils n'y sont jamais en grandes agglomérations.

Ma santé, assez chancelante à l'époque où j'ai fait cette partie de mon voyage, ne m'a pas permis de m'assurer si les borassus s'étendent sur les plateaux voisins, et je n'ai pu me procurer sur place des renseignements à cet égard. Mais les conditions d'habitat de cette espèce étant absolument les mêmes que celles que réclame l'hyphène, on peut conclure à une parité dans leur extension latérale, et admettre que le borassus est aussi un palmier de vallées, exclu par la terre riche et sèche des plateaux. Ce sont bien là les mœurs du rondier, telles que Barth les décrit dans le Soudan et que nous retrouverons plus loin dans d'autres parties du bassin du Congo.

L'argile grise ou kaolin impur, qu'on observe, au Stanley-Pool comme dans le bas Congo, en couches épaisses au milieu du sable des alluvions actuelles, rend inévitablement marécageux les points où elle est voisine de la surface. C'est cette circonstance qui, selon moi, crée le sol favorable à ces deux palmiers. Si ceux-ci occupent des territoires séparés, c'est sans doute par suite de causes climatériques, cet autre facteur réglant l'habitat de ces plantes délicates. Les alluvions rougeâtres des plateaux, dans les-

quelles l'argile n'est, au contraire, qu'en veinules, sont, comme nous l'avons vu, les terres favorables à l'élaïs, et les alluvions du fleuve actuel dans la région des chutes où la vitesse des eaux est trop grande pour permettre le dépôt d'épaisses couches argileuses excluent les palmiers venant dans les terres à eaux stagnantes.

On doit remarquer, en effet, que la limite du rondier au Stanley-Pool se trouve en coïncidence avec le commencement du cours tumultueux du fleuve, là même où le courant de Kinchassa, suivi de celui de la pointe Kalima, est le précurseur de la longue série de chutes et de rapides qui débute à Léopoldville à la cataracte de Ntamo pour ne s'arrêter tout à fait que près de Nokki, c'est-à-dire un peu en amont de Moussouk et de Sangate. Les alluvions cessent alors d'avoir le caractère qu'elles présentent du Kassaï à Kinchassa; le sable jaune, ainsi que je l'ai durement éprouvé sur les berges que j'ai suivies, est le dépôt du fleuve dans la région des chutes. Ce dépôt ne saurait être de nature marécageuse; il exclut donc le rondier.

Mais au delà de Nokki, j'ai constaté que les berges associent au sable d'épaisses nappes d'argile comme au Stanley-Pool et au delà, et j'ai observé cette composition des alluvions jusqu'au voisinage de la côte. C'est qu'aussi le cours du fleuve, redevenant lent, permet le dépôt de matières plus ténues et, par le

fait, la formation de terrains à eaux stagnantes. Cette combinaison de circonstances amène l'apparition du matebbe qui aime, comme le rondier, un terrain retenant les eaux. Néanmoins le rondier ne reparaît pas dans ce sol qui lui convient. Il s'est arrêté net à Kinchassa, alors que le Congo doit inévitablement semer ses énormes fruits jusqu'à la mer. Les causes du phénomène ne peuvent se trouver que dans le domaine climatérique.

Il semble bien établi que la fréquence des pluies augmente à mesure qu'on s'éloigne de la côte occidentale. A Bengala et à Loulouabourg, il n'y aurait même pas de saison sèche à proprement parler, mais seulement des mois moins pluvieux. La saison sèche est déjà accompagnée au Stanley-Pool de quelques pluies, d'après des renseignements qui m'ont été donnés. Dans la région de la côte, il n'y a de mai à octobre que des bruines, et la quantité d'eau qu'elles fournissent est trop faible pour pouvoir être mesurée par les appareils. La saison sèche passe parmi les colons pour être de quatre mois au Stanley-Pool et de cinq mois à la côte. Ces données sont approximatives. Ainsi que le fait observer M. Von Danckelman, les irrégularités de la saison des pluies, quant à sa durée et à la quantité d'eau, sont telles qu'il faudra bien des années d'observations encore pour fixer des moyennes exactes.

Ainsi le premier orage survint, au Stanley-Pool,

en 1881 le 19 septembre, en 1882 le 30 août, en 1887, pendant mon séjour, le 24 septembre; à Vivi, en 1880 le 18 octobre, en 1885 le 6 novembre. La durée de la saison sèche fut, à Vivi, en 1882-83 de six mois. A Saint-Paul, pendant une période de quatre ans, elle fut de quatre à sept mois.

C'est à la longueur de la saison sèche et à son caractère exclusif dans les régions voisines de la côte que je suis porté à y attribuer l'absence du rondier qui par là ne pourrait vivre, comme le matebbe, dans un sol desséché annuellement pendant un temps aussi long, de même que je considère l'absence de ces deux palmiers à terres marécageuses comme suffisamment motivée, sur le cours des chutes, par le manque d'alluvions argileuses.

Nous verrons plus loin que le rondier s'arrête à l'est de Saint-Paul de Loanda, à environ 500 kilomètres de la côte, ainsi qu'il le fait sur le Congo.

Il semble que, sur le Niger et sur la côte de Guinée, le rondier se rapproche beaucoup plus des rivages. Les pluies y sont réparties plus uniformément qu'au Congo.

M. Büttner est le seul voyageur qui ait exploré par terre la rive gauche du Congo entre le Stanley-Pool et le Kassaï, mais son récit, publié par la Société de géographie de Berlin, ne fait pas mention des palmiers qu'il y a rencontrés. D'autre part, les lieutenants Kund et Tappenbeck rapportent que, dans

leur trajet parallèle au cours du Congo, à environ 100 kilomètres de celui-ci, ils n'ont rencontré, sur les hauteurs entre le Kouango et le Kassaï, que des palmiers éventails. Mais M. Delcommune vient de signaler l'élaïs sur un affluent du Kouango, à peu près sous le 5e degré de latitude sud, c'est-à-dire sur le prolongement de la zone du rondier, le long du Congo. (Mouvement géographique.)

Sur le Kassaï lui-même, le borassus règne jusqu'à environ 300 kilomètres de son confluent (Bateman); il est ensuite presque complètement remplacé par l'élaïs qui y est extrêmement abondant (cap. Thys), ainsi que sur le lac Léopold II (Delcommune) (1).

Au contraire, sur la rive droite du Congo, les explorateurs français signalent que chaque groupe d'habitations batéké, placé sur une colline, a son bouquet d'élaïs (Élisée Reclus). De même que, dans le bas Congo, il déborde latéralement la zone de l'hyphène, l'élaïs se développe donc dans la zone du rondier de manière à l'entourer.

Ainsi la distribution des espèces sociales de pal-

(1) Le lieutenant Paul Le Marinel me dit que, vers ce point de leur disparition sur le Kassaï, les rondiers sont abondants, alignés et régulièrement espacés, ce qui implique des plantations. Il a observé les mêmes circonstances dans le voisinage de Nyangoué. Ce fait intéressant n'a pas encore été mentionné par d'autres voyageurs : il ne se reproduit certainement pas le long du Congo dans la partie que j'ai étudiée.

miers, en ne tenant pas compte du cocotier, dont l'acclimatation a lieu en ce moment, comprend, le long du Congo jusqu'au confluent du Kassaï, quatre zones juxtaposées, donnant naissance à autant d'aspects propres et contrastants aux paysages de cette grande nature. (Pl. XI.)

1° La ZONE DU *Phœnix spinosa* ou dattier sauvage, dans l'estuaire;

2° la ZONE DE L'*Hyphæne guineensis* ou matebbe, depuis le milieu de l'île de Matebba jusqu'à Sangate et Moussouk;

3° la ZONE DE L'*Élaïs guineensis* ou palmier à huile, depuis ces dernières localités jusqu'à Kinchassa, avec une enclave entre la première zone et la seconde :

4° la ZONE DU *Borassus flabelliformis* ou rondier, dans le haut Congo depuis Kinchassa et dépassant le confluent du Kassaï.

Mais sur les plateaux de la rive droite, les seuls que j'aie traversés dans la région littorale, les deux premières zones, celles du dattier et celle de l'hyphène, disparaissent latéralement; elles sont débordées par la zone de l'élaïs qui s'y étend jusqu'à l'Atlantique. Il en est de même pour la zone du rondier, à laquelle l'élaïs se substitue aussi sur les plateaux de la rive droite, et vraisemblablement sur ceux de l'autre rive.

Cette distribution remarquablement définie des palmiers, qu'il m'a été donné d'observer pendant mon voyage, m'a porté à rechercher si, dans les récits des voyageurs, je ne pourrais rencontrer assez d'éléments pour en esquisser la suite au delà du confluent du Kassaï, et, successivement, par la force des choses, ces élucubrations m'ont amené à embrasser, dans sa donnée générale, par le même procédé, l'aire géographique africaine de l'élaïs et du rondier.

La présence du rondier, constante et presque absolument exclusive depuis le Stanley-Pool, ne se prolonge pas beaucoup au-dessus du confluent du Kassaï. Aux environs de Tchoumbiri, soit à une cinquantaine de kilomètres de Kwamouth, dès que le fleuve s'élargit et cesse d'être bordé par des escarpements, l'élaïs reparaît et prend un grand développement numérique. Il y forme même de véritables bois (Van Gèle, Liebrechts, Coquilhat). C'est ce qu'il ne fait ni dans le bas Congo ni dans la région des chutes, où il ne se présente jamais en agglomérations importantes et sous cette forme. On suit ainsi le palmier à huile jusque dans le voisinage des Stanley-Falls, où il n'existe pas localement (Stanley, Baumann). Mais il redevient abondant immédiatement plus haut sur le cours du fleuve et au milieu du Manyéma (Livingstone, Stanley).

Le borassus n'est pas supprimé dans le cadre végétal avec la réapparition de l'élaïs sur les bords du

Congo. Il s'y montre encore, — de loin en loin, semble-t-il. Stanley en signale deux entre Tchoumbiri et Bolobo; M. de Brazza les mentionne dans la vallée de l'Alima, M. Baumann aux confluents de la Bounga et de la Licona, M. Grenfell et le capitaine Van Gèle sur l'Oubangi, Emin-pacha sur le haut Ouellé, le capitaine Coquilhat dans les environs de Bangala. Le rondier doit, à partir de cet endroit du fleuve, apparaître très rarement : M. Baumann, contrairement, il est vrai, à l'observation faite à Bangala, dit même que le borassus atteint, au confluent de la Mantoumba, donc vis-à-vis du confluent de l'Oubangi, son extrême limite vers le nord sur le cours propre du Congo. Ce palmier reparaît, dans tous les cas, ainsi que nous allons le voir, dans le Manyéma.

Ces données, confirmatives des précédentes, prouvent que le rondier, localisé, comme l'hyphène du bas Congo, dans la vallée du fleuve et dans les vallées latérales, forme, de son côté, dans la région inférieure du haut Congo, une simple enclave au milieu de la zone de l'élaïs. Celle-ci est continue sur les plateaux, mais intermittente sur le cours même du Congo depuis l'Océan jusqu'à Nyangoué et au delà, de sorte que si l'on ne suivait pas la vallée du grand fleuve, rien ne ferait soupçonner qu'il se trouve, dans ces régions, une succession d'aires palmiques aussi nettement tranchées que celles qui viennent d'être décrites.

Seulement, si, à sa terminaison sur le Stanley-Pool, la zone du rondier reste entièrement séparée de la zone de l'élaïs, il n'en est plus ainsi à son autre extrémité. C'est en quoi il contraste avec l'allure de l'hyphène guinéen qui disparaît définitivement à Moussouk. Nous venons de voir que le borassus persiste au milieu de l'élaïs dans le centre du continent, sans toutefois se mélanger à lui. Il y est restreint aux vallées, sans doute par suite de la nature particulière de leur sol, et il semble y être épars, souvent en petit nombre. Il se présente sous cet aspect dans toute l'aire étendue qu'il occupe en Afrique.

Mais le retour de l'élaïs sur le Congo et la présence simultanée du rondier ne sont pas les seules coïncidences avec l'élargissement du fleuve et l'apparition de rives plates au-dessus du Kassaï. Un grand nombre d'îles basses parsème alors le lit du fleuve, jusque non loin des Stanley-Falls; elles sont le domaine d'un nouveau palmier que le capitaine Coquilhat à Bangala et M. Baumann au confluent de l'Arouhimi citent sous le nom de *Raphia*. Emin-pacha signale aussi, sur la rivière A-u, affluent du haut Ouellé, des massifs de *Raphia*, tandis que l'élaïs s'y trouve dans les bois.

Ce palmier des îles, dont on ne possède encore que des mentions sans données descriptives et qui n'est probablement autre que le *Raphia vinifera*,

— lequel parait très rare dans le Congo inférieur, — figure avec la même appellation de *Raphia* dans le vocabulaire kiyanzi du docteur Sims; mais il n'est pas indiqué dans le vocabulaire des populations de l'Arouhimi et du Lomami de ce missionnaire. Les Bayanzis le nomment *loumba*, *molenge*, *bosongo*, *mobemba*. Il produit du vin qualifié de *samba* par les Bangalas (Coquilhat) qui réservent, ainsi que les Bayanzis, le nom de *malékou* à la sève de l'élaïs.

Par conséquent, à la zone du rondier, la quatrième zone palmique depuis l'embouchure du fleuve, semble succéder, le long du Congo, une cinquième zone caractérisée par l'abondance d'un nouveau palmier à frondes pennées, qui est mentionné sous le nom de *Raphia*.

L'aire de celui-ci peut y être délimitée latéralement, puisqu'il est donné comme ne croissant que dans les îles; longitudinalement, puisque la constatation de sa présence chez les Bayanzis, à Bangala et à l'Arouhimi jalonne en quelque sorte, à ses deux extrémités et en son milieu, la partie même où le Congo présente un régime spécial par sa grande expansion et ses nombreuses îles basses.

C'est donc une simple enclave. Elle a pour caractère commun, avec les zones du dattier sauvage, du matebbe et du rondier (entre Kinchassa et Tchoumbiri), d'être une zone exclusivement fluviale, restreinte au cours du fleuve et entourée par

l'aire de l'élaïs. Comme ces zones également, elle répond à des conditions d'habitat extrêmement bornées, qui doivent tenir à des conditions de sol nettement définies. C'est ce qui fait l'importance scientifique de ces aires géographiques locales.

Si nous revenons à l'élaïs pour étudier, d'après les éléments compulsés dans une longue série de récits de voyage, son extension transcontinentale, nous relevons une suite de faits de haut intérêt, qui éclairent son histoire.

L'élaïs se présente souvent, avons-nous vu, en grands bois dans la région où s'étend la zone du raphia. Au contraire, du Stanley-Pool à la côte, il ne se montre qu'épars dans les forêts, ou plus nombreux, mais pas en agglomérations sociales, autour des villages. D'où la conclusion, pour cette partie inférieure du fleuve, que l'élaïs a été planté dans ces villages, qu'il y forme, suivant l'expression de M. Peschuel, des colonies, mais aussi qu'il croît spontanément dans le pays, comme les arbres auxquels il se joint. En effet, on ne l'observe pas seulement dans les bois, le long des rivières et ruisseaux, où l'on pourrait penser que ses graines, provenant des villages, ont été transportées par les eaux courantes, ce qui reviendrait, en définitive, à une sorte de semis indirect. Il croît aussi dans des bois, absolument hors de l'atteinte des eaux par la hauteur du site et où les noirs vont récolter une

partie de leur malafou ; les élaïs y sont même assez nombreux pour que cette opération répétée donne naissance à des sentiers particuliers à travers les herbes, sentiers appelés par les noirs *sentiers à malafou* et craints par les voyageurs qu'ils égarent par leur bifurcation avec les voies de caravanes. Ce serait là la condition naturelle de l'élaïs.

La croissance spontanée d'un végétal étant considérée comme une forte présomption en faveur de son indigénat, nous pouvons légitimement admettre que l'élaïs est indigène au Congo, tout au moins de l'Océan au Stanley-Pool, jusqu'où j'ai pu constater, d'une manière positive, sa présence dans les forêts.

Quant aux bois étendus d'élaïs mentionnés dans la région centrale du fleuve, à Bolobo, à l'Équateur, à Bangala, le contraste de ces agglomérations avec l'état dispersé qui semble être nettement l'état de nature de ce palmier, permet d'avancer l'opinion qu'elles sont des colonies, des plantations, comme l'élaïs des villages de la région des chutes et de la région littorale.

Cette déduction a son importance, car elle vient concorder avec les constatations faites, par d'éminents voyageurs, plus à l'est encore dans le continent, et d'après lesquelles l'élaïs y a été importé des régions occidentales (fig. 9).

M. Schweinfurth, passant du bassin du Nil dans le bassin du Congo, observe que, dans le pays des Mon-

bouttous, sur le Koussombo, affluent de l'Ouellé, « l'élaïs est à l'extrême limite où, dans cette région, « la culture l'ait répandu vers le nord. Il est com- « plètement inconnu dans la vallée du Nil. Ce n'est « qu'après avoir franchi l'Ouellé, que nous en avons « trouvé des plantations, et celles-ci ne paraissent « avoir été faites que pour servir de champs d'ex- « périence. »

Il ajoute plus loin : « Dès qu'on a franchi l'Ouellé, « on trouve de grandes plantations d'élaïs. Très « commun sur la côte occidentale, ce palmier n'a « pas encore été découvert dans le pays du Nil et, « de même que la noix de kola, il témoigne des « rapports que les Monbouttous ont avec les habi- « tants de la région africaine de l'ouest. »

Dans la relation de son voyage de Lado, sur le Nil, au pays des Monbouttous, Emin-pacha confirme ces données et leur appréciation. L'élaïs ne se trouve, en effet, qu'au delà de l'Ouellé dans le haut cours de cette rivière, mais un peu à l'ouest, il monte davantage au nord. On ne l'y rencontre que planté, et la tradition rapporte qu'il a été amené du sud-ouest par les Abissangas.

Le docteur Kirk, établissant que les élaïs croissent sur un point du haut Nil, entre le lac Victoria et Gondokoro, — et ce point reste le seul mentionné dans ces régions bien connues, — pense qu'ils y sont parvenus par le territoire du lac Muta-Nzigé. Il y

aurait donc eu encore importation dans cette localité.

Plus au sud, le capitaine Storms dit, de son côté,



Fig. 9. — Esquisse de l'aire géographique africaine de l'**Elaïs guineensis** (1).
1. Dattier sauvage. 2. Matebbe. 3. Rondier (zone où il est exclusif). 4. Raphia.

Le long du Congo.

que l'élaïs ne vient spontanément que dans le nord-

(1) Lorsque j'ai eu à réorganiser de 1868 à 1875 le Musée royal d'histoire naturelle et en 1875-76 le Jardin botanique de l'État, à Bruxelles, ayant la conviction que l'une des voies fructueuses à poursuivre

est du lac Tanganika. Il est, en effet, fort répandu dans la région d'Oujiji (Burton, Livingstone, Stanley, Cambier). Livingstone rapporte qu'en 1870 déjà, souvent jusqu'à 300 gallons (1,400 litres) d'huile de palme étaient mis en vente sur ce marché en une seule matinée.

L'élaïs doit être bien rare sur la rive ouest du lac : le lieutenant Giraud a vu défiler en 1883, devant Mpala, une flottille de cinq pirogues venant d'Oujiji et chargées d'huile de palme et de sel. On venait acheter des esclaves dans le Manyéma avec ces produits qui devaient être fort prisés par les habitants, car les pirogues, dit-il, repassèrent bondées de bétail humain, et les transactions de ce genre étaient fréquentes.

Oujiji est la dernière localité du continent même où l'on trouve le palmier à huile vers l'est, sous cette latitude (Burton, Speke, Cambier, Becker, etc.). Il saute d'un trait une région large de plus de 1,000 kilomètres. Pour retrouver l'élaïs dans cette direction,

dans l'œuvre linnéenne est de préciser la distribution géographique des représentants des trois règnes et qu'à cet effet, le moyen le plus efficace se trouve dans la méthode graphique, je fis représenter dans ces deux établissements, sur de petits planisphères, l'aire des espèces. Ces figurés de la surface occupée par celles-ci sur le globe furent placés à côté des étiquettes indiquant les déterminations spécifiques. Ils ont généralement reçu un très bon accueil et ont été souvent imités. C'est dans le même ordre d'idées que j'ai dressé ici les petites cartes de l'aire africaine de l'élaïs et du rondier, d'après les recherches que j'expose.

il faut atteindre l'île Pemmba, près de l'île de Zanzibar; il y croît d'une manière luxuriante (Burton, Livingstone, Stanley) (1). Livingstone rapporte qu'on n'a néanmoins commencé à utiliser l'huile des palmiers de l'île Pemmba que vers 1870; depuis lors, elle est l'objet d'un commerce important.

Le docteur Kirk signale l'élaïs sur les bords ouest du lac Nyassa, à l'exclusion de la rive est. Ce palmier y reste très petit (Livingstone).

Ce n'est pas le cas à l'extrémité sud du lac Tanganika. Livingstone l'y a rencontré abondant et de grande taille. Un seul régime, dit-il, faisait la charge de deux hommes, et ses fruits étaient du même volume que ceux de la côte de Guinée. Il ajoute que l'élaïs ne se trouve plus à l'est de ce point.

La présence du palmier à huile au sud-est du lac Moéro, à Casemmbé, a longuement attiré l'attention du grand voyageur. Il l'y considère comme incontestablement importé, ainsi que M. Schweinfurth l'a fait pour l'Ouellé et sans que l'opinion de l'un fut influencée par l'autre, puisque leurs explorations avaient lieu simultanément. Livingstone crut d'abord qu'aucun souvenir traditionnel de l'introduction de ce palmier n'existait dans le pays, mais il a

(1) Burton cite aussi l'élaïs dans la chaîne côtière de l'Usagara, devant Zanzibar, mais ce renseignement n'a été confirmé, à ma connaissance, par aucun voyageur, alors que cette région a été parcourue par beaucoup d'Européens depuis une quinzaine d'années.

fini par apprendre que l'élaïs y avait été amené par un aïeul de Pérémebé, habitant du village de Casemmbé et centenaire en 1868. On a donc ici une donnée sur l'époque d'introduction.

La linguistique fournit, de cette propagation du palmier à huile par la main des nègres, une confirmation curieuse.

Ainsi que M. Johnston en a déjà fait de son côté la remarque, un même nom se retrouve pour un produit de l'élaïs à la côte et au lac Tanganika, et ce produit n'est autre que le vin de palme, le *malafou*, qui, par ses propriétés enivrantes et son goût agréable, fait les délices des noirs. Les désignations du palmier lui-même et de ses autres produits varient, au contraire, de tribus à tribus, comme cela a lieu pour la plupart des choses chez ces grands inventeurs de sobriquets; seul, son breuvage conserve, sur d'énormes espaces, son nom propre souvent intact, quelquefois un peu dénaturé, mais gardant son cachet d'origine.

L'élaïs est appelé :

Eba, à Boma (lieut. Roget) et à Loukoungou (lieut. de Saint-Marcq),

Eya, *Eba*, à San-Salvador (Bentley),

Diboué, *Ditendé*, chez les Bachilanges (cap. de Macar),

Mobila, *Ntsamba*, *Dzida*, chez les Bayanzis (Sims),

Diloko, à l'Arouhimi et au Lomami (Sims),

Coma (major Gamitto), *N'koma* (Livingstone), chez Casemmbé,

Mchikichi, à Oujiji (Burton) et à Zanzibar (Steere).

L'huile de palme est appelée :

Maji, à San-Salvador (Bentley),

Manyia misa, chez les Bachilanges (cap. de Macar),

Mali, chez les Bayanzis (Sims),

Ntobo, à l'Equateur (Sims),

Mita mambila, à l'Arouhimi et au Lomami (Sims),

Ngadzi, dans le Roua (Cameron),

Mahouézi, à Oujiji (Burton).

Pour le vin de l'élaïs :

Malafou, de la côte au Stanley-Pool,

Malova, à St-Paul de Loanda (Livingstone),

Malavou, *Malavou mansamba*, à San-Salvador (Bèntley),

Malafou, à M'boko-Songho,

Maloufou a diboué, chez les Bachilanges (cap. de Macar),

Mansanga, *Malékou*, chez les Bayanzis (du Kassaï jusque près de l'Équateur) (Sims),

Mana, à l'Équateur (Sims).

Malékou, chez les Bangalas (cap. Coquilhat),

Mana, à l'Arouhimi, au Lomani et dans le district intermédiaire de Mawembé (Sims),

Malafou, entre les Stanley-Falls et Nyangoué (Stanley),

Malofou, *Malafou*, à Nyangoué (Livingstone, Stanley),

Malafou, en amont de Nyangoué (Stanley),

Malofou, au milieu du Manyéma (Livingstone),

Malafou, à Ouhommbo, sur la rive occidentale du Tanganika (Stanley).

Le nom change ensuite complètement au delà du Tanganika :

Tembo (Burton), *Zogga* (Stanley) à Oujiji.

Tembo, à Zanzibar (Steere).

Ainsi, l'appellation de l'élaïs change de tribus à tribus, de la côte occidentale à la côte orientale. Il en est de même du nom de l'huile de palme chez les populations où des documents le mentionnent.

Par opposition saillante, le nom du vin de palme se retrouve, avec une étonnante identité, à cette côte occidentale du continent et dans la région ouest du Tanganika, à des distances de non moins de 3,000 kilomètres, suivant le développement du cours du Congo. Le mot *malafou*, employé sur les cinq cents kilomètres inférieurs du fleuve, est transformé en *malékou* chez les Bayanzis et les Bangalas; celui de *mana* le remplace à l'Équateur et chez les Yalulémas, mais il reparaît dans sa forme du bas fleuve dans le Manyéma et sur les rives du fleuve, au sud des Stanley-Falls.

L'exception formée par le mot *mana* chez des tribus du haut fleuve, est elle-même intéressante par le rapprochement suivant : le substantif *mana*, dans le langage de San-Salvador, d'après le dictionnaire du Rév. Bentley, l'un des beaux ouvrages et certainement le plus complet de la linguistique africaine, signifie *produit*, *marchandise*, *commerce*.

Quoi qu'il en soit, les variations et les changements de noms pour désigner le vin de palme entre le Stanley-Pool et les Stanley-Falls, en contraste avec l'identité du mot malafou usité entre la côte et le Stanley-Pool et dans le Manyéma, semble un indice sérieux que les relations, entre les populations de la partie littorale et les populations des régions centrales pour l'importation de l'élaïs, ne se sont pas opérées par le Congo lui-même. Au lieu de suivre la grande courbe du fleuve, ces relations se seraient faites, dans cet ordre d'idées, par sa corde, probablement par la voie du Sankourou, sur lequel on signale aussi de grands bois d'élaïs (Wissmann, Kund et Tappenbeck, Dr Wolf).

C'est, du reste, une des grandes voies commerciales, et certainement ancienne, entre la région des sources du fleuve et la côte occidentale. La voie du Congo était complètement fermée par les riverains, ainsi que la descente de Stanley l'a suffisamment montré. Le cuivre du Katanga, en lingots bien connus par leur forme de croix de St-André, arrive de-

puis longtemps jusqu'à St-Paul de Loanda, et il est répandu chez les tribus de la région du haut Kassaï.

M. le capitaine de Macar qui vient de commander la station de Loulouabourg, a eu l'obligeance de me donner les renseignements suivants sur les palmiers de cette région. Les Bachilanges utilisent trois palmiers : l'élaïs, qu'ils nomment *diboué;* le palmier à fibres, probablement le raphia, *mapanda;* le borassus, *makadi.* Ils boivent la sève de chacune de ces espèces et ils lui donnent uniformément le nom de *maloufou*, auquel ils joignent le nom du palmier qui la fournit : *maloufou a diboué* pour le vin de palme, *maloufou a mapanda* pour le vin du palmier à fibres, *maloufou a makadi* pour la sève du borassus. Mais, ajoute le capitaine de Macar, ils boivent fort peu de vin de palmiers; ils préfèrent une bière fabriquée avec du maïs et du sorgho.

Au contraire, les Bakétés et les Bakoubas, qui habitent aux confluents du Louébo et du Sankourou dans le Kassaï, là même où les agglomérations d'élaïs ont frappé les voyageurs, font une grande consommation de vin de palme (1).

(1) Le lieutenant Paul le Marinel qui a accompagné le capitaine Wissmann de Loulouabourg à Nyangoué, en 1886-87, lors de la seconde traversée de l'Afrique du célèbre explorateur, m'apprend qu'il a entendu quelquefois le mot *mana* pour désigner sur le Kassaï le vin de palme, mais que ce nom est plus souvent employé sur le Sankourou. Cependant, ajoutait-il, partout, du Kassaï à Nyangoué, les indigènes comprennent le mot *malafou*.

Il suffira de relever les qualifications de ce produit de l'élaïs suivant ces voies, c'est-à-dire entre le bas Congo et Nyangoué par le bassin du Sankourou, pour que l'intéressante question ethnographique puisse se trancher.

L'identité du nom du vin de palme, dans le bas fleuve et dans le Manyéma, dénote une source commune pour les élaïs de ces régions distantes. Or, comme, d'une part, les voyageurs déclarent que ce palmier a été introduit et semble uniquement à l'état de cultures dans les régions des sources du Congo et de l'Ouellé; que, d'autre part, l'application de la loi botanique, relative à la détermination de la patrie d'une plante par sa croissance spontanée, nous a amenés à considérer l'élaïs comme doué des facultés de l'indigénat tout au moins dans la région littorale et dans la région des chutes, le point d'origine du palmier à huile de la partie centrale du continent peut être, à juste titre, attribué aux territoires qui bordent l'Atlantique.

De ces données ressort donc clairement la conclusion que l'extension de l'élaïs dans le centre de l'Afrique n'exprime pas l'aire géographique naturelle de ce beau palmier. Il s'y est répandu par importations et acclimaté par plantations. Son nouveau milieu lui convient parfaitement, puisque, dans la plupart de ses stations extrêmes, il est aussi productif que dans son pays d'origine.

Nous allons reprendre l'examen de la distribution de l'*Elaïs guineensis* sur le continent africain (fig. 9). C'est, du reste, à peu près le seul où il croît. Au dehors, on le trouve seulement sur le littoral du Brésil, entre Rio de Janeiro et l'embouchure de l'Amazone, et dans quelques plantations des Antilles (de Candolle).

L'élaïs se trouve abondamment répandu sur toute la côte occidentale africaine: il en forme, par ses produits huileux, la principale branche de commerce, celle qui s'est substituée au trafic des esclaves et grâce à laquelle le négoce européen, après l'abolition de la traite, a su trouver des ressources suffisantes pour se maintenir.

D'après les botanistes géographes, il s'étend de la Sénégambie au cap Negro, soit approximativement du 15° de latitude nord au 15° de latitude sud.

L'énorme commerce d'huile et de noix de palme qui se fait à Sierra-Leone (9° lat. N.), montre combien l'élaïs y prospère déjà. Plus à l'est, sa limite doit s'infléchir vers le sud, car le nom de l'huile de palme ne figure pas dans le vocabulaire polyglotte du D[r] Koelle pour les tribus habitant au nord de la chaîne côtière de Guinée; en outre, les voyageurs n'y mentionnent pas l'élaïs. Le palmier à huile se retrouve cependant au Soudan occidental vers le 13° de latitude. « Je n'ai vu l'élaïs, durant tout mon voyage, dit Barth, que dans la vallée de

Foga, entre Sokoto et Say, et encore en quelques exemplaires isolés. » Nachtigal cite sa présence seulement au sud du Bornou (vers 10° N.) et dans le Kuti (9° N.). Ce sont des points extrêmes d'où la limite septentrionale, continuant à s'infléchir vers le sud-est, va se rejoindre à la zone d'importation de l'Ouellé, observée par M. Schweinfurth et par Emin-pacha.

Au sud, il est certain que l'élaïs existe à Benguéla (au delà du 12° lat. S.). Mais on remarque alors, quant à son extension dans le continent, que ni Livingstone, ni M. Serpa Pinto, ni MM. Ivens et Capello ne l'ont rencontré dans leurs traversées de l'Afrique. Livingstone insiste sur le fait qu'il ne croît sous ces latitudes que près de la côte occidentale.

Le capitaine Wissmann cite, comme le point le plus méridional où il l'ait observé, le 11° sur le Kouango; plus au nord, il ne l'a vu que par intermittences. En approchant du Kassaï vers le 6° de latitude, il le mentionne d'abord dans les bois de galeries, c'est-à-dire à l'état sauvage, puis bientôt à l'état de grandes agglomérations qui impliquent des cultures. Plus à l'est jusqu'à Nyangoué, sur le Congo, c'est également à l'état sporadique qu'il le cite.

Sur le réseau fluvial des sources du Congo, un renseignement curieux nous est fourni par M. Reichard. Parti du Tanganika avec Boehm, il rencontra, pour la première fois, l'élaïs dans les plaines du Loua-

laba, par plus de 11° de latitude sud, après un trajet de près 700 kilomètres. L'aire de l'élaïs prend donc dans cette région une allure sporadique bien dessinée : il n'y a été introduit que localement. Le fait est à signaler, car il en résulte, — circonstance confirmée par MM. Ivens et Capello, — que ce palmier, plein de ressources, n'a pas été implanté chez le potentat Msiri, tandis que nous venons de voir qu'il existe abondamment un peu à l'est, chez Casemmbé, actuellement vassal du royaume des Bembas, mais qui était potentat lui-même d'une partie du royaume de Msiri, à l'époque où l'élaïs fut acclimaté près du lac Moéro (1).

Cependant la cause de ces irrégularités dans la dispersion n'est probablement pas une bizarrerie ethnographique. A côté de l'action de l'homme, nous n'avons guère fait intervenir jusqu'à présent, comme facteurs naturels de la limitation des zones palmiques, que des causes climatériques locales et la nature du sol, qui agissent puissamment sur des plantes d'un tempérament aussi délicat. Les causes climatériques plus générales, la latitude et l'altitude qui ont la principale influence pour circonscrire les aires des espèces à la surface d'un continent, s'introduisent ici plus directement dans la question.

(1) M. Élisée Reclus (*Nouv. Géogr. univ.*, t. XIII, 1887) traite avec ampleur de la division de ces territoires en grands royaumes indigènes.

Si l'élaïs n'approche des latitudes de 15° que sur le littoral, il ne monte pas, paraît-il, au-dessus de 1.000 mètres sur le volcan de Mongo-ma-loba au Cameroun (4° lat. N.). Livingstone constatait avec étonnement la présence de ce palmier chez Casemmbé (10° lat. S.) à une altitude de 3,000 pieds, soit 900 mètres. Cette hauteur est bien voisine de celle où l'élaïs s'arrête sous le 4° de latitude nord sur le littoral.

Or on mentionne, à l'est du lac Moéro, dans le Roua et dans le Katanga, en d'autres termes dans le royaume de Msiri, des altitudes notablement supérieures à 1,000 mètres, et par conséquent incompatibles avec la croissance du palmier à huile. La ligne de faîte du bassin du Congo et du bassin du Zambèze dépasse souvent aussi ce millier de mètres, et on donne le double de ce chiffre à des territoires entre le lac Tanganika et la côte orientale. Là pourrait être la cause effective de beaucoup d'irrégularités, à première vue étranges, que nous constatons dans les frontières méridionales et orientales de ce palmier; sa propagation par les indigènes y rencontre certainement, en beaucoup de points, dans l'altitude, un obstacle infranchissable.

Au surplus, il semble établi, par les récits de voyages entre les deux côtes, que l'élaïs ne se trouve dans le bassin du Zambèze que sur la rive ouest du lac Nyassa, et encore à l'état nain. L'existence de

chaînes élevées, à sa ligne de faîte septentrionale, est une cause concluante de l'absence du palmier sur ces hauteurs, et quand l'altitude a diminué dans l'intérieur du bassin, la latitude sous laquelle l'élaïs peut vivre est dépassée et exclut sa présence.

Un ensemble de conditions restrictives, dérivant de la complexion de ce palmier, circonscrit donc dans des limites étroites son aire d'existence, malgré l'appoint de sa propagation par les indigènes, provoquée par l'importance de ses produits. Ces conditions apparaissent plus sensibles encore, quand on met en regard l'aire occupée par le *Borassus flabelliformis*, le compagnon de l'élaïs dans le centre du bassin du Congo.

D'une constitution plus robuste, le rondier peut se plier à des milieux plus étendus. Si l'élaïs est particulièrement limité aux régions africaines équatoriales et occidentales, et ne se développe ailleurs qu'à Zanzibar ou sur des points restreints des côtes américaines qui leur font face, le rondier s'étend à peu près sur la zone tropicale du globe; il est un des rares palmiers qu'on peut appeler cosmopolites.

Il croît dans la plus grande partie des Indes orientales jusqu'au 25° de latitude nord, à Malabar, à Java. Il vient largement au Brésil où il a été transporté. Mais c'est en Afrique qu'il occupe la surface la plus considérable.

Le rondier apparaît déjà au Sénégal, à Gorée, par plus de 15° lat. N.; il se montre sur la côte de Guinée, au Dahomey et à Benin (Martius, Hooker); il est abondant au Soudan occidental (Barth), où sa station extrême est la rive septentrionale du lac Tchad, par 14° 30′ lat. N. (Nachtigal) et où il est encore mélangé au dattier cultivé et à l'*Hyphæne thebaïca*; il s'étend jusqu'en Nubie (fig. 10).

C'est l'un des palmiers caractéristiques de la région des grands lacs. Il est souvent cité entre la côte de Zanzibar et le Tanganika. Fréquent sur la rive est de ce dernier (cap. Cambier), on le voit çà et là sur sa rive ouest (cap. Storms). Il existe sur les bords du Congo, dans le Manyéma. J'en avais recueilli des fruits au-dessus du Stanley-Pool et, les ayant rapportés au bateau pour les examiner, je les montrai au cuisinier du capitaine Van Gèle, qui était natif de ces régions d'au delà des Stanley-Falls. Il les reconnut de suite et montra, par sa dextérité à en casser les solides noix, qu'ils lui étaient familiers.

Le rondier s'étend vers le sud de ces régions. Commun sur la Rovouma, le lac Nyassa, la côte de Mozambique, il ne l'est pas moins, par 19° de latitude sud, à l'embouchure du Zambèze (Kirk, Livingstone). Il manque sur le cours supérieur de ce fleuve, d'après Kirk, jusqu'au confluent du Loeti (14° lat. S.), où il vient se confondre avec la forme bien similaire, appelée *Hyphæne ventricosa*.

L'*Hyphæne ventricosa*, telle que la décrit le docteur Kirk, est un palmier plus élevé que les autres hyphènes, à tige unique, élancée et renflée vers son milieu, à feuilles en éventail, à gros fruits orange. Il n'est connu que par une description très sommaire et une peinture à l'huile. Le Dr Oliver, à qui je me suis adressé, vu sa haute compétence sur la flore africaine, m'apprend que cette forme n'est pas même représentée dans l'herbier de Kew. On peut voir, dans tous les cas, par ces caractères combien sont étroites ses ressemblances avec le *Borassus flabelliformis;* aussi l'introduction de ce type botanique dans la flore africaine est une complication et à la fois une source de confusion.

C'est, en effet, d'abord de l'*Hyphæne ventricosa* que le rondier du haut Congo a été rapproché et, par conséquent, disjoint du palmier si caractéristique des régions orientales et soudanaises. C'est également sous ce nom que MM. Ivens et Capello ont désigné, dans leur relation, les palmiers éventail à tiges intumescentes, qu'ils ont rencontrés entre les deux côtes, aussi bien chez Msiri et vers les sources du Louapoula que dans le bassin du Zambèze, là même où le docteur Kirk signale le seul rondier.

L'aire attribuée à l'*Hyphæne ventricosa* par le botaniste anglais est toute centrale et peu étendue. Le palmier éventail du Loeti (14° S.) est déjà rapporté par lui au rondier. Observé aux Chutes-Victoria (18°

lat. S.), l'hyphène intumescent s'étendrait jusqu'au lac Ngani (20° 30′ lat. S.). C'est l'argument le plus sérieux en faveur de son autonomie.

Le palmier éventail des confins méridionaux du bassin du Congo est appelé uniformément *Borassus* par les explorateurs allemands, affirmativement par les uns, avec doute par d'autres. Le capitaine Wissmann et ses collaborateurs en donnent, dans leur livre *Im Innern Africas*, une description sommaire, concordant bien avec le rondier que j'ai vu au-dessus du Stanley-Pool. Nous avons, par conséquent, ici une base solide pour continuer notre enquête sur la distribution de ce palmier de la côte de Loanda à Nyangoué, suivant les itinéraires suivis par le capitaine Wissmann dans ses deux voyages en Afrique, en recoupant obliquement une zone comprise entre le 9° et le 4° de latitude sud.

Cet explorateur insiste sur le fait qu'il a rencontré, pour la première fois, entre la côte et Loulouabourg (6° lat. sud), le borassus sur le Kouango, dans le pays des Hollos, par 9° de latitude et à 500 kilomètres de Loanda, puis, en quelques exemplaires, aux environs de Muata-Kumbana (6° lat. S.). Il l'a retrouvé ensuite dans des îles du Kassaï, un peu en aval du Sankourou, avec de nombreux élaïs, et il le cite encore, cette fois comme exclusif, non loin de Nyangoué, où ce palmier vient se rejoindre à la zone orientale du rondier; il y est même cultivé,

d'après les observations du lieutenant Le Marinel.

De cette compilation, nous pouvons tirer deux déductions qui ont de la valeur dans le sujet ici traité : le palmier éventail du bassin du Congo n'est pas arrêté comme l'élaïs par la ligne de faîte du bassin du Zambèze; puis, par une étrange opposition avec cet élaïs, de même que sur le Congo, il ne se trouve plus, à la hauteur du neuvième parallèle au moins, qu'à une notable distance de la côte occidentale. Débordant largement l'aire de l'élaïs à l'est et au sud dans le centre du continent, l'aire du rondier est, par réciprocité, dépassée à l'ouest par la zone de l'élaïs. L'élaïs s'y développe jusqu'à l'Atlantique; le rondier s'arrête, sur le Congo aussi bien que dans l'Angola, à 500 kilomètres de l'Océan. Ce n'est pas l'un des traits les moins intéressants de leur distribution géographique comparée.

Les données qui viennent d'être exposées sur l'aire africaine de dispersion du rondier, sont représentées graphiquement (fig. 10), comme je l'ai déjà fait plus haut pour l'élaïs (fig. 9).

Cette ébauche a un but spécial : mettre en parallèle les ressemblances et les contrastes de la distribution transcontinentale de ces palmiers, plutôt que définir, sur tous les points, les frontières de l'ensemble de la zone du rondier avec la précision qui pourrait être atteinte par un dépouillement plus complet des travaux des voyageurs, surtout dans la

partie septentrionale. Le diagramme figuré me paraît atteindre son but, en faisant ressortir les directions opposées suivant lesquelles l'élaïs et le



Fig. 10. — Esquisse de l'aire géographique africaine du **Borassus flabelliformis**.
A. Zone de l'*Hyphæne ventricosa* d'après Kirk.

rondier ont, sur le continent africain, une propension à se développer, l'élaïs ayant une aire plutôt occidentale et le rondier une aire orientale.

Afin de compléter les renseignements sur le ron-

dier, voici les noms qu'il porte dans diverses tribus de la partie centrale de sa zone :

Lolo, entre le Kouango et le Kassaï (Kund et Tappenbeck),

Makadi, chez les Bachilanges (de Macar),

Molibou, *likéké*, chez les Bayanzis (Sims),

Bouma, entre l'Arouhimi et le Lomami; *Kisandou* dans l'intérieur (Sims),

Mvouma, à Zanzibar (Steere).

On remarquera que les noms du rondier sont les mêmes à l'Arouhimi et à la côte orientale, malgré la distance de 17° (près de 1900 kilomètres) qui séparent ces régions.

Si, après avoir cherché à définir quelques causes de limitation, nous nous arrêtons un instant, et pour conclure, aux causes de dispersion, nous observons dans les actions qui propagent l'espèce végétale, ainsi que nous l'avons fait pour les influences qui fixent ses frontières naturelles, une multiplicité d'agents intervenants, qui reste toujours une source d'étonnement par leur complexité d'adaptations.

Ces deux types marquants de la végétation équatoriale de l'Afrique, l'élaïs et le rondier, sont des exemples remarquables des conditions variées, puisées aux éléments les plus divers, auxquelles l'expansion des végétaux est assujettie pour occuper l'aire géographique en rapport avec leur organisation.

Tenant tous deux une place égale et grande dans l'ornementation du centre du continent, l'un trouvant son milieu dans les terres riches des plateaux et des fonds, l'autre dans les terres humides des vallées, ils s'excluent mutuellement et, tout en ne pouvant vivre ensemble dans un même sol, ils restent juxtaposés; l'un arrêté à une altitude moindre que l'autre, l'un et l'autre pouvant prospérer dans les régions maritimes et au cœur du continent, ayant souvent, lorsque l'altitude n'intervient pas, une expansion voisine en latitude, ils sont encore placés sous l'action des causes climatériques locales. Si l'élaïs ne traverse pas le continent de part en part par une zone continue, on peut attribuer le fait à une incompatibilité hypsométrique; mais si le rondier ne sait atteindre l'océan Occidental, ni sur le Congo, ni dans l'Angola, et s'arrête à une distance de 500 kilomètres de sa côte, il y a lieu d'en rechercher la raison, semble-t-il, parmi d'autres éléments de limitation, dans l'absence de terrains à eaux stagnantes pour la chaîne côtière; dans des causes climatériques, telles que la longueur et le caractère de la saison sèche, pour la région littorale.

Ainsi les causes de limitation que nous discernons à leur égard, sont à la fois la latitude, l'altitude, la nature du sol, éventuellement la durée de la période annuelle sans pluie. Ce sont les conditions d'existence de ces palmiers, les plus saillantes au

moins. Elles nous rendent compte des analogies et des différences géographiques entre les deux formes végétales.

C'est dans d'autres voies que nous conduit l'examen des causes et des moyens de dispersion.

Nous avons vu l'aire d'occupation de l'élaïs s'étendre progressivement dans la mesure où l'astreint son organisation, et cette extension s'opère non par des procédés naturels, mais par la main de l'homme : transport par les indigènes, acclimatation par cultures. Végétal essentiellement originaire, à ce qu'il semble, de la région maritime occidentale, il n'y a franchi — sauf deux ou trois exceptions citées entre le Niger et le Darfour par Barth et Nachtigal, — la chaîne côtière que dans le bassin du Congo, mais il l'a envahi à peu près en entier, et c'est à l'action des nègres qu'il doit cette extension continentale considérable.

Le rondier s'est propagé, dans la zone africaine que nous lui avons reconnue, non par ces voies artificielles; l'influence de l'homme ne se manifeste pas pour accroître son aire d'occupation.

Les causes de ces contrastes se révèlent facilement. Les produits de l'élaïs sont importants, recherchés, hautement utiles à l'indigène qui est, dès lors, porté à l'introduire dans son pays, tandis que les produits du rondier sont peu ou point utilisés, faciles à remplacer, du reste, par d'autres végétaux de la contrée,

et sa sève est considérée comme fort inférieure à celle de l'élaïs; le nègre n'a guère d'intérêt à le propager dans ces régions (1).

Il en résulte que, si le palmier à huile s'étend à tout le bassin du Congo, s'il l'a même franchi à l'est jusqu'au Nyassa et jusqu'aux îles de la baie de Zanzibar, au lieu de rester confiné dans ce qui semble être sa région naturelle, au voisinage de l'Atlantique, il le doit à l'importation, c'est-à-dire à l'application du procédé de dispersion et d'acclimatation des végétaux comme des animaux, sous l'action de la domestication; c'est à ce procédé que l'homme a recouru, constamment et partout, pour assurer son existence dès qu'il s'est fixé au sol, et il est si puissant qu'il rivalise, si même il ne l'emporte en plusieurs circonstances, avec les moyens mis en œuvre par la nature.

L'élaïs n'est pas le seul végétal indigène propagé par la main des nègres. On peut y ajouter notamment le kola originaire également, semble-t-il, de la côte occidentale, et dont le produit recherché a amené aussi sa grande extension dans l'intérieur par voie d'importation. Nous verrons, en outre, dans le chapitre suivant, que presque toutes les plantes alimentaires des indigènes et tous leurs animaux

(1) Les observations du lieutenant Le Marinel, citées plus haut, montrent cependant qu'en quelques points on a commencé à cultiver le rondier.

domestiques leur ont été apportés d'autres continents. L'Europe ne s'est pas plus enrichie de produits exotiques, pour l'alimentation de ses populations se constituant en sociétés, que ne l'a fait l'Afrique.

L'examen des circonstances ayant entraîné la propagation des deux palmiers nous fait rencontrer d'autres données dont le rôle a dû être capital pour le caractère de la flore du Congo. Il nous ramène au grand phénomène géologique qui a transformé en plaines, sillonnées par un énorme réseau fluvial, le vaste lac primitif de l'Afrique équatoriale.

Si l'on veut bien se rappeler ces événements successifs de l'histoire géologique, reconstitués sur des évidences telles qu'on peut les considérer comme des faits rigoureusement établis, d'abord la longueur de la période pendant laquelle les eaux intérieures, retenues par un seuil continu de chaînes montagneuses, s'étalèrent en une mer continentale de 20 degrés de diamètre, de plus de 300 degrés carrés en surface, puis surtout l'époque récente où ce lac gigantesque put écouler ses eaux dans l'Océan et assécher son lit, nous arrivons à une inévitable conclusion : on doit s'attendre à ce que le bassin intérieur du Congo ne possède pas de flore propre, une population végétale d'existence indépendante. Sa végétation doit être aussi récente que le milieu mis à sec, où elle croît : elle est et ne peut être qu'une flore d'emprunt.

Les moyens les plus actifs de dissémination sur

un continent sont l'homme, particulièrement lorsqu'il s'agit de plantes utiles ou d'agrément; les animaux, surtout les oiseaux, lorsqu'il s'agit de plantes à petites graines; le vent, lorsqu'il s'agit de plantes à graines ailées, etc. Les cours d'eau sont un autre procédé de propagation puissant; il est surtout important, chez les végétaux à gros fruits et à produits non utilisés, pour l'extension géographique des plantes dans la limite de leurs facultés d'adaptations climatériques.

Les rivières ont dû avoir, dans le peuplement végétal du bassin du Congo à l'époque postpliocène, une action considérable; elles font, le long de leurs rives, surtout pendant leurs crues, de véritables semis. Aussi peut-on prévoir que, par leur convergence, la flore des chaînes-limites occupera une place absolument prépondérante dans la végétation du bassin.

Le rondier aux énormes fruits, qui sait se développer à des altitudes supérieures à celles de l'élaïs et à celles du niveau de l'ancien lac, devait à coup sûr faire partie de la flore des abords de celui-ci et se propager, par les eaux fluviales, dans les nouvelles terres, avec d'autant plus de facilité qu'il croît dans les vallées elles-mêmes. Sa dispersion a, dès lors, eu lieu d'amont en aval, en descendant le Congo et ses affluents et n'a pu y être arrêtée que par des phénomènes d'un autre ordre.

Le cas est bien différent et réellement inverse

pour l'élaïs. Le palmier à huile, borné à des altitudes plus faibles et localisé dans la région atlantique, ne pouvait se propager à l'intérieur, d'aval en amont, ni par les animaux à cause de la grosseur de sa noix, quoique celle-ci soit beaucoup moins grosse que celle du rondier, ni par la voie des cours d'eau qu'il aurait dû remonter.

Pour que l'élaïs pût s'étendre dans l'intérieur du bassin du Congo, l'homme devait s'en charger, et c'est ce qu'il a fait.

XXI

QUESTIONS ETHNOGRAPHIQUES.

La région du Congo primitivement couverte de forêts. — Extension de son déboisement. — Destruction de ses forêts par défrichement. — Incendie des herbes. — Importance et multiplicité de ses conséquences. — Pourquoi le nègre incendie les herbes et défriche les forêts. — Culture du manioc. — Fertilité qu'elle réclame. — Le manioc originaire d'Amérique. — Patrie des plantes alimentaires des nègres. — Animaux domestiques. — La race bantoue. — Age de la pierre. — Indices d'influence des civilisations orientales. — Influence de la découverte de l'Amérique. — Dépeuplement par la traite. — Les villages ne sont pas fortifiés. — Les nègres furent primitivement nomades. — Traits fondamentaux du caractère des nègres.

J'ai constamment insisté, pendant mon récit, sur l'existence incontestable d'une forêt primitive dans les régions équatoriales converties aujourd'hui en d'interminables savanes. Lorsqu'on voit les opulents tronçons de forêts concentrés sur les pentes des vallées, aux bords du fleuve et des rivières ou en étroites ceintures sur les plateaux autour des villages, on ne pourrait se rendre compte de leur présence, sans avoir la conviction que toute la région, les plaines élevées aussi bien que les gorges, furent d'abord garnies de forêts.

La conservation des arbres autour de la plupart des villages se conçoit aisément. Elle y maintient de la fraîcheur; elle est un moyen de défense contre les agressions, et avant tout, une sauvegarde contre la propagation de l'incendie des herbes. Mais ces arbres n'ont pas été plantés par l'homme. Ce sont des témoins de la forêt vierge, au même titre que les arbres du bord des rivières.

Quant aux massifs boisés qui s'étendent sur les pentes des ravins, ils seraient, de leur côté, peu compréhensibles, si l'on n'admet pas qu'ils sont les restes d'une forêt générale protégés contre la destruction par les pentes elles-mêmes; les bois s'y sont ordinairement maintenus à ras des plateaux, aux points mêmes où l'inclinaison du sol devient très forte. Les arbres sont aussi élevés, denses et touffus aux bords de ces bois que dans l'intérieur de ceux-ci, et rien n'y annonce, par une décroissance progressive, une transition quelconque, dénotant que les conditions de leur développement changent sur les plateaux où ils font place aux herbes. En outre, leur lisière, au lieu d'être régulière, figure fréquemment une suite de découpures anguleuses, comme dans nos propres pays, quand les champs ont empiété successivement sur les forêts.

On a prétendu que les terres de ces régions sont trop sèches pour la croissance des arbres, et on a tenté de les classer de ce chef en terres à bois et en terres

à herbes. C'est absolument arbitraire. Tout ce pays est également apte à produire des forêts, surtout dans le bassin du Congo, où les plateaux sont uniformément recouverts de ce dépôt argilo-sableux dont la fertilité, appréciée par la hauteur des herbes, a constamment excité l'admiration des voyageurs qui visitaient ces régions sans parti pris.

Au surplus, le déboisement des plateaux n'existe pas sur l'ensemble de ces territoires. J'ai mentionné les forêts que j'ai été le premier Européen, je crois, à traverser, au moins récemment, à peu de distance du fleuve dans la région littorale. C'est le commencement des régions boisées qui s'étendent vers le nord-est, sous le nom de Mayoumbe. Là encore règne la terre sableuse et argileuse du Congo, ni plus sèche ni plus humide que dans la région déboisée.

Seules les pentes et parfois les abords immédiats de quelques parties de la grande vallée sont généralement privés de cette terre rougeâtre dans la région montagneuse; il semble que ces points soient le domaine du terrain détritique superficiel. Aussi ont-ils un aspect aride qui n'a pas moins frappé les voyageurs que la fertilité des plateaux.

Cette base d'appréciation pourrait au moins servir au classement des terres d'après leur fertilité, en y adjoignant toutefois d'autres catégories secondaires, les terres noires des vallées latérales qui produisent

des herbes d'une si prodigieuse hauteur, et les plaines prenant le caractère de landes, parce que des couches de sable intercalées dans le dépôt rougeâtre y affleurent, ce qui ne leur donne que des herbes basses et clairsemées. Tout autre système de classification, quant à l'aptitude du sol à laisser croître les végétaux, ne reposerait que sur des hypothèses superficielles, ne résistant point à un examen quelque peu attentif.

La distribution et l'allure des lambeaux de forêts conservés, l'extrémité de la forêt du Mayoumbe dans la région littorale, ne sont pas les seuls arguments qui prouvent l'existence d'une ancienne forêt générale. Les pentes du haut Congo couvertes d'arbres à partir du Stanley-Pool, les portions considérables de forêts entre Léopoldville et l'Inkissi, les sommets boisés de Loukoungou et du tournant de Tchoumbou, ceux de Massamba près de la Loufou, dans la région des chutes, le monticule également boisé, quoique rocheux, de l'île Sacra Ambaca, alors que la partie alluviale de cette île, située vis-à-vis de Boma, est couverte d'herbes, tant d'autres points analogues, sont des faits non moins probants. Il y a, en ces points, de beaux restes de forêts, et qui voudrait soutenir qu'ils sont moins arides ou moins privés d'humidité que le reste du pays?

D'un autre côté, d'innombrables arbrisseaux rabougris se trouvent sur les plateaux herbeux.

Qu'on examine ces arbres malingres; on s'assure sans peine qu'ils sont de mêmes essences que les arbres des forêts; l'incendie annuel des herbes les arrête seul dans leur croissance et les maintient dans l'état misérable où nous les voyons. Ce sont à l'évidence des restes de forêts défrichées, et je ne suis pas seul de cet avis.

Livingstone notamment dit à propos des bords de la Rovouma dans l'Afrique orientale : « Avant que la traite eût décimé la population, tous ces fourrés étaient en culture. C'est pour cela qu'on n'y trouve pas de grands arbres. Dès qu'un champ est abandonné, il y pousse un épais taillis de même essence que les arbres qui y ont été coupés lors du défrichement. »

M. de Brazza, dans un entretien sur la même question du déboisement, me fournit le renseignement suivant. Les Pahouins de la région de l'Ougoué, s'arrêtant dans un pays d'herbes et de broussailles, se plaignaient de ne pas y rencontrer de forêts pour leurs plantations, et ils continuaient à se déplacer pour se rapprocher des ravins boisés.

L'Expédition du Dr Güssfeldt au Loango a fait, sur le même sujet, une suite d'observations conforme en plusieurs points à celles que me fournit le Congo : « L'homme installe de préférence ses plantations sur le sol fertile des forêts; les arbres et les buissons sont abattus et détruits par le feu, après

leur dessiccation. On utilise, pour quelques années, la terre rendue ainsi fertile, puis on l'abandonne et on détruit de nouvelles étendues de forêts. Dans les champs abandonnés, la végétation recommence de nouveau à s'étendre de la manière suivante : aux endroits les plus défavorables s'élèvent de vrais buissons, comme dans les plantations abandonnées du Brésil, et aux autres endroits, notamment dans ceux qui sont voisins des forêts, la végétation luxuriante de la lisière reprend son ancienne splendeur. »

Cette dernière observation sur une gradation de végétation arborescente après le défrichement pourrait mériter confirmation ; elle semble donc attribuer l'existence des buissons à la nature du sol. C'est peut-être l'influence de la théorie de la latérite africaine. Quoi qu'il en soit, les choses se passent différemment dans la région voisine du Congo, comme nous avons pu le voir.

Le même ouvrage continue ainsi : « Ce n'est qu'à la ténacité de la végétation, aux conditions climatériques favorables, à la fertilité du sol, que nous devons d'avoir encore des forêts et des bois dans les régions à populations denses de la côte, après une exploitation aussi sauvage et impitoyable. La lisière révèle presque partout, par les limites rectilignes de ses angles arbitrairement saillants et rentrants, l'influence usurpatrice de l'homme ; les inégalités carac-

téristiques des champs de manioc, se conservant pendant de longues années, en fournissent une autre preuve qu'on ne peut méconnaître. C'est seulement par l'appréciation complète de ce fait qu'on peut arriver à l'explication autrement énigmatique que, dans un espace restreint et sur un même sol, peuvent se présenter, l'un à côté de l'autre, une pure campine, de vrais buissons et de puissantes forêts. »

Pour mettre ces données en leur place, il faut observer que l'existence des puissantes forêts relève seule directement de cette ténacité de la végétation. des conditions climatériques favorables et de la fertilité du sol. Les autres états juxtaposés, campines ou savanes et vrais buissons, n'ont, avec ces conditions générales, que des rapports éloignés et sont simplement les conséquences d'un enchaînement de deux circonstances tout artificielles, le défrichement dont les savants explorateurs reconnaissent nettement l'extension, et l'incendie répété des herbes qu'ils écartent du sujet. Le défrichement, sans les conflagrations annuelles, serait inévitablement suivi d'une reconstitution de la forêt; l'incendie des herbes transforme en buissons les taillis en voie de croissance, fait disparaître à la longue ceux-ci sous son action répétée et ne laisse plus que des espaces exclusivement herbeux.

Dans un livre récent, M. Peschuel-Lœsche, revenant sur la question, remarque qu'à la côte de

Loango, surtout au nord du Quilou-Niari, les savanes se trouvent dans les régions peuplées, tandis que les régions ayant moins de population sont plus boisées. Ce fait semble indiquer, ajoute-t-il judicieusement, que les parties couvertes d'herbes ne sont pas l'expression d'une végétation naturelle, mais le résultat de la destruction des bois et de l'incendie annuel des graminées.

Cependant le même voyageur, examinant ensuite ce sujet pour le Congo, déclare que le territoire, arrosé par le fleuve jusque dans son haut cours, est moins boisé que la région située au nord, à cause du manque de pluies fréquentes. Or il n'y a entre l'embouchure du Congo et celle du Quilou qu'environ un degré et demi de latitude, soit 175 kilomètres. On se rend difficilement compte qu'à une si faible distance, le régime météorologique d'un même littoral soit si différent, par rapport aux pluies, que, sur un point, le pays soit déboisé de ce chef et que, sur l'autre point, il soit boisé du même chef (1).

(1) A Chinchoxo, localité où l'Expédition du Dr Güssfeldt s'établit sur la côte de Loango et qui est à peu près à égale distance du Congo et du Quilou-Niari, la moyenne annuelle des pluies pendant vingt-cinq mois (1874-1876) fut de 1m,082; à Vivi, l'eau tombée en 1880-81 a été de 0m,875 et en 1882-1883 de 1m,079. Les mois sans pluie furent, à Chinchoxo, en 1874, au nombre de trois, et deux autres donnèrent trois et quatre millimètres d'eau : il y eut deux mois sans pluie en 1875 et deux autres fournirent huit et onze millimètres d'eau. La saison sèche fut en 1882 de près de cinq mois à Vivi et un sixième

La reconstitution de la forêt peut, du reste, s'observer en quelques points au Congo. J'en ai cité deux exemples. L'un se voit avant d'arriver à Léopoldville; des forêts importantes s'y développent, mais elles ne m'ont pas paru y atteindre la croissance des forêts vierges. L'autre cas s'observe entre Palabala et Vivi où une épaisse futaie commence à prendre assez de développement pour ne plus être arrêtée dans sa croissance par la conflagration des herbes.

Il est certain que l'obstacle à la reconstitution de la forêt est l'incendie annuel des jungles. Il n'est pas moins certain que l'incendie des herbes est liée à l'existence d'une saison sèche, sans laquelle les chaumes restent trop humides pour que l'embrasement s'y propage.

La première conséquence de cet usage nègre est le maintien du déboisement de cette partie de l'Afrique; elle n'est pas, comme nous allons le voir, la seule à modifier profondément — je dirais volontiers artificialiser, si le mot était usité — la nature de ces pays. Les nations qui sont en tête de la civilisation,

mois ne donna que treize millimètres d'eau. Au Gabon, à près de 5° au nord du Quilou, d'après des observations portant sur soixante-dix mois, mais ceux-ci étant répartis sur presque vingt-cinq ans, la moyenne annuelle des pluies fut de $2^m,383$; il y a rarement un mois sans pluies. A Saint-Paul de Loanda, au contraire, d'après des observations de 54 mois (1879-1883), la moyenne annuelle des pluies fut de $0^m,344$ et la saison sèche dura de quatre à sept mois. (Von Danckelman, *Observations météorologiques faites à Vivi.*)

qui ont pu exercer la plus puissante action sur leurs territoires pour y puiser les ressources nécessaires à leur population et les soumettre à tous leurs besoins, n'ont pu transformer plus complètement et, sous certains rapports, aussi complètement les conditions naturelles de leur pays que le nègre ne l'a fait dans sa patrie, en livrant inconsciemment chaque année aux ravages du feu ses immenses steppes solitaires.

Dès qu'un terrain est privé de ses bois et laissé à lui-même, il s'encombre de hautes herbes que le feu viendra détruire au retour de la saison sèche. Les jeunes pousses, prenant naissance sur les souches que les indigènes ont laissées en place, sont aussi en grande partie brûlées. Il ne resterait plus dès lors de vestiges de la forêt, si ces souches n'avaient pu repousser librement pendant le temps de la culture, et si elles n'avaient produit des jets assez vigoureux pour qu'ils puissent surmonter l'épreuve qui les attend, dès que les herbes auront pris possession du champ. Mais les bourgeons étant rôtis à chaque incendie, l'arbuste ne peut prendre son développement normal et reste chétif, rabougri et contourné. Le champ s'est transformé en brousse. Puis, quand ils auront subi les atteintes des flammes pendant un certain nombre d'années — il est certainement grand, — ces arbrisseaux qui, pour la même raison ne peuvent se reproduire, disparaîtront eux-mêmes; on se trouvera dans les conditions des territoires de

Boma, de M'boko-Songho et de tant d'autres sur lesquels la steppe herbeuse règne seule.

Si on parvenait à arrêter ces stupides dévastations, on ne peut douter que ces régions ne se reboisassent rapidement d'elles-mêmes, là où la brousse existe encore, et la forêt primitive remplacerait alors une large partie de ces savanes inutilisées qui caractérisent aujourd'hui les parties occidentales du bassin du Congo.

On admet généralement que le déboisement amène des changements climatériques. Il a ici une action autrement considérable, par ce fait que les herbes qui remplacent les forêts sont annuellement incendiées, et cet incendie a sur le climat des conséquences sur lesquelles l'attention a été attirée depuis quelques années. Au-dessus des prairies en feu, il se produit de gros cumulus, et un voile de vapeur et de fumée apparaît, pendant la saison sèche, à la suite de ces vastes incendies. Ces observations, que les voyageurs ont confirmées dans toutes les parties du continent où les embrasements ont lieu, ont été l'objet d'intéressantes études de la part de M. Von Danckelman qui s'est livré à Vivi à des observations météorologiques suivies en 1882-83. Des quantités de fumée dont on a peine à se faire une idée, dit-il, prennent alors naissance, et toutes les émanations de nos machines à vapeur, incendies de tourbières et autres combustions paraîtraient insignifiantes à côté de celle-là.

Il ajoute que les incendies commencent, dans le bas Congo, dès le mois de mai et qu'ils se prolongent jusqu'au commencement d'octobre, ayant leur maximum en septembre. Je les ai surtout constatés au mois d'août.

Tentant d'évaluer l'importance matérielle d'une telle dévastation, M. Von Danckelman estime que, dans le Congo inférieur, les sept dixièmes de la surface du sol sont annuellement ravagés par le feu. Cette évaluation ne peut certainement être taxée d'exagération. Or il a trouvé que, dans cette hypothèse, des herbes de deux à quatre mètres de hauteur, couvrant une surface d'un mètre carré, pèsent en moyenne à Vivi huit dixièmes de kilogrammes et, par conséquent, 560,000 kilogrammes ou 560 tonnes de paille brûleraient dans cette localité par kilomètre carré! Mais, continue-t-il, comme, dans beaucoup de parties de l'Afrique, les herbes n'atteignent pas une hauteur aussi considérable qu'au Congo, on peut réduire le poids de l'herbe par mètre carré à la moitié, c'est-à-dire à quatre dixièmes de kilogrammes ; on peut aussi admettre, — pour pouvoir se livrer à une évaluation, car la donnée serait inexacte au moins pour le centre du bassin du Congo, — que l'incendie ne se propage que sur un cinquième et même un sixième du territoire s'étendant sous les tropiques de l'hémisphère sud. Néanmoins on arrive à des chiffres prodigieux : 600 millions

de tonnes d'herbes consumées annuellement dans l'hypothèse d'un cinquième du territoire, 500 millions de tonnes dans l'hypothèse d'un sixième! A titre de comparaison, M. Von Danckelman cite le chiffre d'environ 300 millions de tonnes qui représenterait, d'après des statistiques récentes, la consommation annuelle de la houille sur le globe.

Il n'est donc pas étonnant que les masses de fumée, produites par la conflagration de ces quantités d'herbes plus ou moins humides, jouent un rôle important dans la nébulosité du ciel africain pendant la saison sèche.

Une troisième conséquence de la coutume est l'absence d'humus sur ces grandes surfaces herbeuses. Les herbes, au lieu de se décomposer sur place et d'enrichir le sol de leurs détritus, s'en vont en fumée. Il arrive parfois que le passage du fléau est si rapide que le sommet seul des tiges est brûlé; la partie inférieure est conservée assez haute pour embarrasser la marche et un peu de matière charbonneuse est restée à l'extrémité, mais le plus souvent les herbes sont brûlées jusqu'au pied. Les matières minérales de la plante, auxquelles s'ajoute cette petite quantité de carbone, sont restituées au sol, tandis que à peu près toutes les matières organiques se répandent dans l'atmosphère. A proprement parler, ces terres s'appauvrissent chaque année dans une certaine mesure, alors qu'elles pourraient se fé-

conder de toute la substance de leurs produits non utilisés. Elles subissent, en définitive, annuellement en pure perte, un commencement d'essartage, et, néanmoins, si grande est leur fertilité, qu'elles continuent à produire perpétuellement, pendant la saison des pluies, de ces tiges de graminées qui ont une fois et demi la taille de l'homme.

Enfin, c'est à ces incendies qu'il y a également lieu d'attribuer la pauvreté de la grande faune au Congo. C'est d'abord avec étonnement qu'on voit ces immenses solitudes privées de la majeure partie des mammifères caractéristiques de l'Afrique tropicale. Ni rhinocéros, ni zèbres, ni giraffes, ni de nombreuses grandes antilopes, ni lions, ni hyènes. La grande faune terrestre y est réduite à l'éléphant pour les pachydermes, au buffle et à quelques antilopes pour les ruminants, au léopard pour les carnassiers. Les autres espèces se trouvent cependant dans une zone enveloppant au nord, à l'est et au sud ces régions qui en sont privées et qu'aucun obstacle naturel ni climatérique, ni orographique, ne sépare de cette zone appauvrie.

J'ai assez souvent traversé de grandes étendues d'herbes et gravi les rochers, pour avoir pu constater la rareté des serpents. Le petit nombre d'accidents, causés par leur morsure, soit sur les blancs pour lesquels on ne cite que deux cas depuis dix ans, soit sur les noirs, en est une autre preuve.

Stanley mentionne un petit reptile peu venimeux, assez commun dans les racines des herbes qu'il fit enlever entre Vivi et Isanghila pour le transport de ses steamers, mais ces serpents y vivent à l'abri des flammes.

Sans faire appel aux chroniqueurs du seizième siècle qui citent, avec force détails souvent merveilleux, la présence du zèbre, de l'autruche et d'autres animaux disparus de ces régions, on peut donner des preuves directes que la faune du Congo inférieur s'appauvrit.

Le naturaliste Cranch, qui accompagnait l'expédition du capitaine Tuckey, reçut trois jeunes lions des natifs de Boma qui les appelaient *boulaces*. Ces circonstances montrent que les lions hantaient encore le bas Congo au commencement de ce siècle et que les indigènes les connaissaient suffisamment pour leur donner un nom. C'est vainement qu'on voudrait en chercher encore sur ce territoire et même dans la région des chutes. On peut être sûr que, s'ils y vivaient, les principaux chefs au moins se décoreraient de leur fourrure comme ils le font des peaux de léopard, de serval et de genette. Il faut remonter aujourd'hui jusque dans la région du Kassaï, où le pays conserve de grandes forêts, ou bien s'écarter notablement du fleuve dans la région des cataractes, pour rencontrer encore des lions. Stanley cite un cas de déprédation qui indique leur existence probable en aval de Kwamouth. M. de Brazza nous a aussi appris que le roi

Makoko était étendu sur une peau de lion pendant les visites qu'il lui fit. Ce fauve porte le nom de *nkoxi*. d'après le Rév. Bentley, dans la région de San Salvador qui est située au sud de la région des cataractes, ainsi qu'au delà du Kassaï, d'après le Dr Sims.

L'absence de l'hyène doit être également considérée comme le résultat d'une disparition. Elle existerait, du reste encore en petit nombre, aux environs de Loukoungou, d'après M. de Saint-Marcq. Elle est appelée *kimboungou* à San Salvador. L'hyène est l'animal peureux par excellence et elle s'éloigne toujours de tout ce qui peut la troubler. Elle ne peut certainement habiter un pays déboisé dont les savanes sont périodiquement en flammes. Le lion est dans le même cas.

J'ai eu l'occasion de faire des recherches attentives, il y a quelques années, sur les mœurs de ces deux grands carnassiers qui vivaient dans nos cavernes à l'époque quaternaire. Je devais, en faisant application des habitudes de ces animaux, me rendre compte des causes qui ont produit, sous ces abris, des associations compliquées d'espèces non susceptibles de cohabiter au même endroit. Ainsi que je l'ai publié alors, les faits s'expliquent par la circonstance que ces fauves n'aiment pas à être troublés dans leurs tanières. Il suffit donc de faire encore appel au même trait de mœurs pour comprendre pourquoi ils ont déserté aujourd'hui la région inférieure du Congo.

Ces problèmes locaux de géographie zoologique deviennent ainsi de solution très simple. Mais lorsqu'on compare cette solution à celle qui fut nécessaire pour expliquer, d'autre part, non plus des ossements associés dans un même antre, mais la présence elle-même, sous nos climats, de ces animaux africains à des temps géologiques peu éloignés, quand on remarque que, pour en trouver la signification, il fallut recourir aux données les plus complexes de la climatologie et de la physique du globe, on peut apprécier, comme nous l'avons fait plus haut dans un autre domaine organique, combien les questions relatives aux aires de dispersion sont variées, dès qu'on veut remonter à leurs causes.

Je ne doute pas que des recherches analogues n'expliquent l'exclusion des autres animaux de l'Afrique tropicale, cités plus haut. Nous savons du reste que le gorille et le chimpanzé vivent dans les forêts du Mayoumbe. Elles sont même la patrie propre du gorille. Mais nous comprenons aussi que les steppes du Congo inférieur n'offriraient pas un refuge suffisant à ces anthropomorphes.

Au contraire, dès que la sécurité augmente, que le milieu ne permet pas ces atteintes, nous voyons les animaux se développer avec exubérance, témoin l'abondance, dans le Congo, des crocodiles et des hippopotames, là où les armes de précision n'ont pas décimé ces derniers.

Quels avantages retirent donc les noirs de cette immense destruction annuelle qui modifie leur climat, maintient le déboisement de leurs territoires, en chasse le gros gibier, prive leur sol de l'humus de sa végétation?

On m'en a donné trois raisons que je rappelle ici.

Les hautes herbes ferment les sentiers, entravent la marche; ayant une fois et demi et même deux fois la taille de l'homme, elles empêchent la vue sur de grandes étendues et rendraient à peu près impossibles les communications de villages à villages, dans les conditions où elles ont lieu par d'étroits sentiers, résultat de la marche en file indienne, la seule que pratique l'indigène. Comme les nègres n'utilisent qu'une très minime partie de ces contrées, qu'ils ne tirent pas parti des herbes qui sont, au contraire, pour eux un obstacle important, ils trouvent plus simple d'y mettre le feu pour s'en débarrasser.

Puis l'incendie faisant fuir le gibier, ils savent par quels points celui-ci cherchera issue. Ils disposent en conséquence leurs affûts.

Enfin, en détruisant ces herbes, ils assainissent, disent-ils, le pays. Elles se décomposeraient pendant la saison pluvieuse et engendreraient des germes dangereux. Ils disent aussi, et avec plus de raison encore, que l'incendie purge la contrée de beaucoup de reptiles et d'insectes.

Néanmoins, on trouvera sans doute que le béné-

fice que les noirs retirent de leur usage est bien peu en rapport avec ses immenses conséquences et avec le détriment subi par ce grand territoire. Cette coutume n'a pas un but productif; elle est simplement destructive. Elle définit avec netteté une phase très inférieure de civilisation, en même temps qu'elle est l'un des côtés les plus intéressants sous lesquels l'Afrique se présente.

L'usage des nègres de marcher les uns à la suite des autres, sans que jamais deux d'entre eux avancent de front, semble lui-même une conséquence de l'ancien état du pays. A mon sens, il dénote que ces régions furent jadis, et pendant un temps si long que l'habitude est devenue instinctive, couvertes de forêts au milieu desquelles les nègres se frayaient passage, sans détruire les arbres pour se créer des voies. Si cet usage s'est maintenu, c'est sans doute aussi qu'il en résultait une utilité sérieuse, qu'il était par exemple, dans ce pays de chasse à l'homme, une protection pour l'indigène en caravane, car la difficulté d'un coup de filet est plus grande sur une longue file que sur une troupe groupée par fronts.

Mais il est temps de revenir au déboisement de ces régions et d'en examiner les causes. Nous devons remarquer que cette question est prépondérante, puisque c'est le déboisement lui-même qui a permis le développement et l'extension des herbes. Dans cette nouvelle recherche, nous allons être rame-

nés à des faits d'adaptation curieux et plus étranges encore que ceux que nous venons de voir.

La disparition des forêts — presque totale sur les rives du Congo, dans la région littorale et dans la région des chutes jusque bien avant dans les terres, partielle plus haut jusqu'au point extrême de mon voyage, ainsi, paraît-il, que dans tout le haut Congo, d'après les voyageurs qui l'ont parcouru, — n'est certainement pas due à des incendies accidentels ou volontaires. J'ai mentionné, au cours de mon journal, les faits qui le démontrent.

Le feu des herbes s'arrête invariablement à la lisière des bois, et j'ai vu, en maints endroits, une étroite bande de hautes tiges de chaume, longeant les arbres, ne pas avoir été atteinte par les flammes. L'incendie passe si rapidement que l'humidité même de la forêt suffit à l'arrêter. Aussi les bouquets de bois qui entourent les villages me semblent avoir pour principale raison d'être de protéger ceux-ci contre la propagation du feu, lors de l'incendie général des herbes.

En quelques points, notamment à mon arrivée à la Boundi, des arbres étaient en feu au milieu d'une forêt touffue. Le crépitement, la violence des flammes, comme la fumée, me firent croire à une conflagration de toute la forêt. Le feu s'est éteint de lui-même le lendemain, et je ne pus même trouver, dans cette dense végétation, la place de ses ravages.

Des parties de forêts incendiées ne se remarquent, du reste, nulle part, aussi bien dans les forêts traversées par les sentiers et où les caravanes campent, que dans celles qui sont plus isolées. Cette observation est confirmée par les récits de tous les voyageurs en Afrique. Ils ne citent pas une seule forêt en flammes. Les ravages du feu sont limités aux herbes, et nous possédons de nombreuses descriptions de leur incendie; il n'est pas un explorateur qui n'en parle longuement.

Que les forêts de ces pays ne puissent disparaître par des conflagrations, il n'y a rien là qui doive nous étonner, quand on observe de près les circonstances du phénomène. Ces incendies sont absolument arrêtés non seulement à la lisière des bois par l'humidité de ceux-ci, mais l'humidité même des nuits de la saison sèche passe, chez les colons, pour les éteindre. Il est de fait qu'ils diminuent beaucoup d'intensité et qu'ils s'arrêtent très souvent vers neuf heures du soir. Au mois d'août, époque où les embrasements sont les plus fréquents dans la région des chutes, je n'ai vu le feu avoir persisté jusqu'au matin que sur les pentes escarpées des ravins. Aussi le phénomène peut seulement se produire, ainsi que je l'établirai plus loin, dans les régions à saison sèche, analogues à celle du Congo inférieur.

Cependant si la destruction des forêts n'a pas été produite par l'incendie, à quoi la rapporter sinon

aux cultures? Mais alors comment admettre qu'une population aussi clair-semée, nonchalante et paresseuse, méprisant le travail agricole au point de se décharger sur les femmes du labeur des plantations et de restreindre celles-ci au plus strict nécessaire, comment admettre qu'elle se soit livrée à des défrichements immenses, au déboisement d'une aussi vaste contrée pour la cultiver? Le sol utilisé par les nègres n'est certainement pas la millième ni même à beaucoup près la dix-millième partie du pays. Pourquoi dès lors auraient-ils défriché toute cette étendue?

Les populations de ce pays ont été, nous le savons, épouvantablement dévastées par la traite. Pendant longtemps et surtout pendant la première moitié de ce siècle, l'exportation de l'homme y a été très considérable et accompagnée de procédés qui consommaient, pour l'alimenter, un nombre d'êtres humains tel qu'on pourrait presque penser à une véritable extermination sur de grands districts, comme j'essayerai de le montrer plus loin. Que les habitants de ces contrées aient été beaucoup plus nombreux avant qu'elles devinssent le siège principal de la traite, c'est donc un fait hors de conteste. Mais quelque peuplées que nous puissions les supposer avoir été, quels que soient les ravages que ce fléau ait pu y produire, encore l'étendue des terres déboisées serait-elle hors de toute proportion avec la densité

de la population que nous pourrions légitimement admettre y avoir antérieurement vécu.

Ces considérations me semblaient si concluantes que je restai plusieurs mois sans être en mesure d'asseoir une opinion sur la cause qui a produit ce prodigieux déboisement et, ainsi que je l'ai indiqué dans ma relation, je résolus, dans ma perplexité, d'attendre que l'observation me renseignât. Les restes de la forêt primitive diminuent-ils encore d'étendue aujourd'hui et, s'il en est ainsi, quels sont les agents et le but de cette destruction continue? C'était sur ces points qu'il importait de porter tout d'abord l'enquête. Je ne tardai pas à voir les faits y répondre.

Oui, en Afrique comme dans toutes les contrées habitées par des populations agricoles, les forêts ont été détruites par défrichements; ces défrichements continuent encore à être pratiqués sans interruption. J'en ai cité de nombreux exemples, même dans les régions les plus déboisées, dans les endroits les moins favorables à l'établissement de cultures, sur des pentes qui devaient être, semble-t-il, inévitablement ravinées à la saison des pluies. Les indigènes abattent ou rompent les arbres à quelques pieds au-dessus du sol, ou bien ils les brûlent près de terre et coupent les lianes. Au bout de quelque temps, ils y mettent le feu et consument tout ce qui s'est desséché après cette opération. Le champ n'est pas débarrassé des troncs abattus ou brisés qui l'encom-

brent et qui se remettent bientôt, ainsi que les souches, à donner des jets et de jeunes tiges.

Telle est leur pratique à l'égard des forêts entre le Kassaï et le Stanley-Pool; telle elle est dans la région des chutes en tous ses points que j'ai visités, aussi bien que dans la région littorale. Partout où il y en a encore des restes, la forêt continue à être en voie de diminution, on pourrait dire d'anéantissement. Les progrès de sa réduction sont permanents; ils ont pour unique but le défrichement, et ce défrichement a invariablement lieu en vue de la culture du manioc.

Le défrichement est opéré par les esclaves. La plantation est faite et entretenue par les femmes. Quand, au bout d'environ trois ans, elle est épuisée, les herbes, enlevées pendant le temps de culture, envahissent le champ librement, et cette prochaine proie du feu pousse avec vigueur. J'ai vu notamment, sur les plateaux au nord de Mannyanga, une plantation qui se trouvait dans ce cas. Située à l'origine d'un ravin, on y voyait encore quelques tiges de manioc, de hautes herbes serrées et les pousses des souches d'arbres en train de devenir des arbustes; l'incendie n'y avait pas encore passé.

Lorsqu'une forêt commence à être mise en culture, on en défriche successivement des lambeaux, en laissant souvent sur les confins des rideaux de bois; — ce serait là peut-être l'origine des encein-

tes boisées autour des villages. Le manioc croît mieux dans les endroits où il n'est pas exposé à toutes les ardeurs du soleil. Il se forme ainsi une suite de clairières et de massifs boisés qui donnent au pays l'aspect d'un vaste parc, nom souvent donné à plusieurs de ces régions par les voyageurs anglais.

Nous pouvons même opérer un classement des steppes d'après l'ancienneté du défrichement. L'incendie ne paralyse pas seulement la croissance des arbrisseaux qui sont les restes de la forêt; il rend impossible leur reproduction, les jeunes pousses qui peuvent naître des graines étant inévitablement grillées. Sur l'emplacement de la forêt récemment défrichée, les arbrisseaux sont d'espèces variées et nombreux au point qu'il est difficile d'y circuler. Lorsque le déboisement est déjà quelque peu ancien, les essences sont plus uniformes et les arbrisseaux de plus en plus rares. On arrive ainsi, par gradation, à la steppe exclusivement herbeuse, où on ne voit plus d'arbrisseaux. Ce terme extrême indique, dès lors, un terrain défriché depuis très longtemps et irrémédiablement déboisé.

Néanmoins, d'autres motifs ont pu localement provoquer ce déboisement. J'ai souvent cité la vallée de M'boko-Songho, comme l'un des endroits les plus dénudés que j'aie rencontrés. En dehors des palmiers, on peut dire qu'il n'y existe plus de bois.

Les arbres qui se sont maintenus à peu près partout dans le lit des ruisseaux, ont même disparu ici, aussi bien que les broussailles des steppes. Dans un entretien sur les causes de la disparition de ces forêts, M. de Brazza me confirma l'opinion que j'avais conçue sur place. Il croit aussi qu'on peut l'attribuer au combustible nécessité par l'industrie du cuivre. Cette cause est bien en rapport avec le déboisement si total de ce point et elle l'explique. Mais elle n'est et ne peut être que locale; le cuivre n'est exploité qu'à M'boko-Songho dans cette partie au nord du Congo. On a cependant fabriqué du fer un peu partout, témoins les restes des fourneaux nègres qui se rencontrent çà et là; cette fabrication s'est faite sur la plus minime échelle et n'a pu manifestement jouer qu'un rôle insignifiant, purement accidentel dans le déboisement général. Dans tous les endroits où j'ai vu la destruction des forêts s'effectuer encore, c'était pour les plantations de manioc, et jamais dans d'autre but.

Voici de nouvelles données à cet égard.

Le lieutenant Roget a fait faire, comme je l'ai dit, d'importantes cultures, dans le sol herbeux de Boma, par les Haoussas et les Bangalas, pour subvenir à l'entretien de la garnison. Il fit planter beaucoup de manioc. Ses fonctions de chef de la force publique l'amenèrent récemment à plusieurs reprises à se rendre, accompagné de ses soldats noirs, à quel-

ques journées de marche au nord de Boma où la région est restée encore boisée, par contraste avec les environs de cette localité qui sont complètement nus (Pl. VI). Il observait fréquemment que des parties de la forêt étaient défrichées sur les coteaux. « Voilà de bonnes terres pour le manioc! » lui disait son escorte. Sur ma question si le déboisement avait constamment ce but : « C'est, en effet. toujours pour la culture du manioc, ajoutait le lieutenant Roget, que j'ai vu faire ces défrichements. »

Le fait est par lui-même bien étrange que l'abatage, au prix d'un grand labeur, des forêts tropicales pour la culture de ces racines féculentes, alors que d'immenses espaces, privés d'arbres, couverts d'une terre qui produit spontanément l'Herbe de Guinée, haute de deux à trois mètres, sont libres, sans maître, et se présentent à tout venant. Rien de plus facile que de se débarrasser de cette herbe. Les racines sont traçantes et s'enlèvent par un simple grattage. Celles d'une autre espèce, plus petite et à épis soyeux, sont plus profondes et l'ennemi des plantations, car elles sont les premières à repousser.

Mais quelle différence entre le travail d'enlever ces graminées, ce qui revient simplement à entretenir le champ, et celui du défrichement d'une forêt équatoriale pour créer le terrain de la plantation qu'il faut, du reste, aussi entretenir! Puis les terres où

croissent des herbes denses et « arborescentes », comme on les a nommées, ne montrent-elles pas ce que la culture y produirait? En outre, n'est-ce pas ces terres herbeuses qui sont utilisées pour les plantations de maïs, d'arachides et autres qui y viennent plantureusement? Il y a plus encore. Dans les zônes où il ne reste plus de bois à défricher, les indigènes n'hésitent pas à recourir à ce sol des steppes et à y cultiver le manioc. Ils choisissent les endroits où la terre est légère et non marécageuse, de préférence la terre noire. Ils accumulent les herbes en tas pour y planter les boutures du végétal et les recouvrent de terre. J'ai vu de grands champs de cette sorte sur la rive droite, mais c'est seulement dans le cas où il n'existe plus de lambeaux de forêts susceptibles d'être cultivés, car le terrain boisé est choisi avant tout autre. Les terres à herbes ne sont qu'un pis aller pour les plantations de manioc.

La raison en est que le manioc, base de l'alimentation du nègre, réclame, pour fournir toute la récolte qu'il peut donner, un terrain d'une fertilité exceptionnelle et surtout riche en humus, comme je l'ai rapporté.

Pour le cultiver, les noirs établissent de petits amas de terre à peu près de mètre en mètre, soit une dizaine de mille à l'hectare. Dans chacun d'eux, ils plantent en boutures trois morceaux de tiges de manioc qui produisent, au bout de dix-huit mois, cinq

ou six racines allongées. Si on les laisse croître pendant deux ans, celles-ci triplent de volume et prennent la dimension du haut du bras. Grosses comme nos plus fortes betteraves à sucre, « comme la jambe d'un homme vigoureux, » dit Livingstone, elles ont jusqu'à quarante centimètres de longueur et un diamètre de dix à quinze centimètres. Il en est qui pèsent huit kilogrammes pièce. Le père Merlon dit qu'au confluent du Kassaï, un seul plan donne de quinze à vingt-cinq kilogrammes de tubercules. M. Cholet estime qu'un hectare de manioc peut nourrir quarante à cinquante noirs pendant un an, et cependant le noir est grand mangeur.

Ces racines, à part une certaine quantité de cellulose fibreuse dont une préparation les débarrasse, sont formées d'une fécule serrée qui nous est connue par sa partie la plus fine sous le nom de *tapioca*, et on peut calculer qu'un hectare de manioc produit, en un temps égal, de dix à vingt fois au moins autant de fécule que nos meilleures terres à froment. Aussi la culture du manioc épuise rapidement et si complètement un sol que des régions du Brésil, où cette culture fut fort répandue, sont aujourd'hui stérilisées et presque arides.

On se rend compte dans ces circonstances du motif pour lequel les indigènes du Congo préfèrent s'astreindre au défrichement des forêts plutôt que d'utiliser purement et simplement les savanes. Mal-

gré la fertilité de celles-ci, où le haricot indigène rend deux cents et le maïs au moins quinze cents à deux mille pour un, où l'un et l'autre donnent deux récoltes pendant la saison pluvieuse, cette fertilité de la terre à herbes n'est pas encore suffisante pour fournir le rendement dont le manioc est susceptible. Il faut à cette fin la terre défrichée sur laquelle un humus séculaire s'est accumulé. Le labeur que les natifs s'imposent pour l'obtenir, montre à lui seul combien ses qualités doivent l'emporter sur l'autre.

Le déboisement des régions à manioc progresse donc inévitablement chaque année, et ces régions comprennent à peu près toute l'Afrique tropicale (1). On trouvera, sans doute, sans exemple ces effets con-

(1) Dans le centre du bassin du Congo, à Bangala, aussi bien qu'au haut Kassaï, il pleut toute l'année; il n'y a pas à proprement parler de saison sèche, et on n'y incendie pas les herbes (Cap. Coquilhat, Lieut. Paul Le Marinel) qui restent trop humides pour pouvoir être brûlées. Les forêts peuvent, par conséquent, s'y reconstituer, après leur défrichement, si le champ est abandonné. C'est ce qui expliquerait que, malgré des populations beaucoup plus nombreuses que dans le Congo inférieur, ces pays aient conservé beaucoup de forêts.

Il y a également lieu de faire appel à une cause analogue pour expliquer le maintien du boisement dans le bassin de l'Ougoué, que M. de Brazza décrivait encore récemment, et de la forêt du Mayoumbe dans la région du haut Quilou, où l'Expédition du Loango observait des pluies fréquentes de juillet à septembre en 1875. J'ai rappelé plus haut qu'au Gabon aussi, il n'y a pas de saison sèche, mais seulement une saison moins pluvieuse que l'autre. Ce qu'on peut rationnellement concevoir à ce sujet, c'est que si des régions africaines restent moins boisées que d'autres, sans que la cause puisse en être imputée à la densité de la population, comme c'est le cas partout

sidérables de la culture d'une seule plante alimentaire, surtout lorsqu'on considère qu'ils sont indépendants de la densité de la population. Ils sont disproportionnés, démesurément et d'une manière réellement sauvage, avec les besoins des habitants.

Ce défrichement systématiquement pratiqué, suivi de l'incendie non moins systématiquement répété des herbes, c'est la double cause de l'aspect dénudé de ces vastes territoires; l'une les déboise, l'autre les empêche de se reboiser. Cet aspect dénudé tient, par conséquent, lui-même à des causes ethnographiques. La rareté des forêts, l'extension des steppes herbeuses, d'où dérive le principal caractère des sites de ces régions, sont dus à la main de l'homme et provoqués par ses besoins agricoles en même temps que par ses coutumes, les uns entraînant les autres et s'enchaînant rigoureusement.

Mais plus on médite cette question, plus elle s'élargit. Le manioc n'est pas originaire d'Afrique. C'est une plante américaine. Elle n'a par conséquent pu être introduite ici qu'après la découverte du Nouveau-Monde.

Le fait que cette plante n'a pas l'Afrique pour

dans le bas Congo, il y a lieu de l'attribuer non à la nature du sol, ni à des conditions essentiellement différentes de climat, mais à des phénomènes qui permettent l'incendie des herbes, en d'autres termes, à l'existence d'une saison absolument sèche. Tel est le cas dans le Congo inférieur, où celle-ci est d'au moins cinq mois.

patrie est indéniable. C'est l'un des mieux établis de la géographie des plantes cultivées. Commencée par de Humboldt pendant son grand voyage dans l'Amérique tropicale, l'étude de son origine, poursuivie par d'éminents voyageurs, a été poussée, comme celle de la plupart des plantes cultivées, à un haut degré de perfection par M. Alphonse de Candolle dont je ne puis mieux faire que de prendre les travaux pour guide.

Les preuves invoquées en faveur d'une origine américaine sont les suivantes :

1° Les maniocs étaient cultivés par les indigènes du Brésil, de la Guyane et des parties chaudes du Mexique avant l'arrivée des Européens, comme en témoignent tous les anciens voyageurs.

2° La culture en fut introduite dans l'île Bourbon au siècle dernier seulement. Dans les contrées asiatiques, où probablement une culture aussi facile et productive se serait propagée si elle avait été ancienne sur le continent africain, on la mentionne çà et là comme un objet de curiosité d'origine étrangère.

3° Les indigènes d'Amérique avaient plusieurs noms anciens pour les variétés de maniocs, surtout au Brésil, ce qui ne paraîtrait pas avoir existé en Afrique, même sur la côte de Guinée.

Je reviendrai plus loin à cette question, l'une des plus intéressantes sur les anciennes importations en Afrique.

4° Les variétés cultivées au Brésil, à la Guyane et aux Antilles sont très nombreuses, par où l'on peut présumer une culture très ancienne.

La variété amère ou vénéneuse, qui se distingue extérieurement par ses tiges rouges, se voit au Congo dans les cultures de manioc doux ou non vénéneux à tiges vertes. Ses propriétés dangereuses sont bien connues des noirs, mais il paraît qu'elle est recherchée à cause de son plus grand rendement. Les Zoulous en mangeaient la racine crue, et l'intoxication qui en résultait leur donnait une véritable ivresse. D'après M. Schweinfurth, la variété vénéneuse est plus commune chez les Niams-Niams que la variété douce. Livingstone signale aussi la présence du manioc vénéneux sur le haut Chiré.

On a fait encore trop peu d'observations sur le manioc du Congo et en général de l'Afrique, pour qu'on puisse émettre une opinion sur l'existence d'autres variétés.

5° Les quarante-deux espèces connues du genre Manihot, en dehors du *Manihot utilissima* qui est le manioc cultivé, sont toutes spontanées en Amérique, la plupart au Brésil, quelques-unes à la Guyane, au Pérou et au Mexique; pas une dans l'Ancien-Monde. Il est très invraisemblable qu'une seule espèce, et encore celle qu'on cultive, fut originaire à la fois de l'Ancien et du Nouveau-Monde, d'autant plus que, dans la famille des Euphorbiacées, les habitats

des espèces ligneuses sont généralement restreints et qu'une communauté entre l'Amérique et l'Afrique est toujours rare dans les plantes phanérogames.

« L'origine américaine du manioc étant ainsi démontrée, dit M. de Candolle, on peut se demander comment l'espèce a été introduite en Guinée et au Congo. Probablement c'est un résultat des communications fréquentes, au seizième siècle, des trafiquants portugais et des négriers. »

M. Schweinfurth, dont l'appréciation a une valeur spéciale dans la question, vu sa qualité de botaniste et ses grands voyages dans l'Afrique tropicale, dit de son côté : « Il est avéré que le manioc fut introduit sur la côte occidentale par les Portugais et cultivé en premier lieu dans l'Angola. »

J'ai pu réunir des données qui tendent à une confirmation directe de l'existence artificielle du manioc en Afrique.

Plante essentiellement tropicale, le manioc traverse tout le continent, de sa côte occidentale à sa côte orientale, sans solutions de continuité. Il y est mentionné partout comme jouant un rôle important, souvent fondamental dans l'alimentation des indigènes. On ne l'y connaît qu'à l'état de culture. On pourrait en induire sans hésitation, d'après le principe généralement adopté pour déterminer l'indigénat des végétaux cultivés, que cette plante y est d'importation. L'argument ne peut revêtir ici une

signification aussi nette, parce qu'on n'est pas encore non plus absolument certain que le manioc existe à l'état sauvage au Brésil, seule région où l'on possède des indices de sa croissance spontanée.

Mais il faut noter que, dans toute la zone où le manioc croît sur le continent africain, sa préparation est la même, à Mossamédès comme à la côte de Guinée, à l'embouchure du Congo comme dans le haut Congo et à la côte orientale. On nous décrit partout les mêmes procédés de préparation et de fabrication de ces chiquanques dont on a pu voir que l'acquisition était la constante préoccupation de ma caravane.

Le manioc est cultivé, sur la côte de l'Atlantique, depuis les îles du cap Vert, où je l'ai observé dans l'île Sant-Iago (15° N.) et le Sénégal sur le fleuve Gambie (Mungo-Park), jusqu'à Mossamédès (15° S.) (Renseignement inédit). Son aire a donc, sur ce littoral, une largeur de trente degrés, distribués par parties égales au nord et au sud de l'équateur.

La limite de son extension à travers le continent reste, dans l'hémisphère sud, à la même latitude qu'à la côte. Livingstone nous apprend que le manioc ne descend pas plus bas que chez les Barotsés sur le Zambèze supérieur et que le haut Chiré sous le lac Nyassa, l'un et l'autre de ces points étant situés vers 15° S., comme Mossamédès. Il est entré, à propos des cultures des Barotsés, dans des détails

établissant que la limite du manioc y est réellement fixée par le climat.

Toute autre est l'allure de la limite septentrionale de cette plante. Du 15e degré N., qu'elle atteint à la côte occidentale, elle s'infléchit rapidement au sud-est; elle ne dépasse pas la chaîne côtière de la Guinée et, continuant à incliner vers l'équateur, elle vient passer, comme nous l'indique M. Schweinfurth, par la ligne de faîte du bassin du Nil et du bassin de l'Ouellé. Le manioc a donc jusqu'à cette distance, soit sur 45° ou 5,000 kilomètres, sensiblement la même frontière que l'élaïs. Il ne franchit pas, dans la région des sources de l'Ouellé, le 5e degré nord chez les Monbouttous et, à côté, le 6e chez les Niams-Niams, alors qu'il atteint sous les mêmes longitudes, comme nous venons de le voir, le 15e degré dans l'autre hémisphère. On ne le rencontre ni en Nubie ni en Abyssinie.

Cette opposition géographique et la coïncidence de la disparition du manioc et de l'élaïs sont déjà fort significatives; elles se complètent par les observations suivantes de M. Schweinfurth : le manioc est largement cultivé chez les Niams-Niams et chez les Monbouttous qui préfèrent les plantes à tubercules et ne connaissent pas le sorgho, tandis que les peuplades, confinant à ces tribus dans le bassin du Nil, ne connaissent pas le manioc et le remplacent par le sorgho et d'autres céréales.

Ici la frontière du manioc est donc ethnographique et non plus physique. On est en droit d'en conclure que si cette plante ne se trouve pas sur ces territoires au delà du 5e ou du 6e degré de latitude nord, c'est qu'elle n'y a pas été introduite. Le manioc se présente, en définitive, dans cette région, comme lié, d'une part, à la présence d'autres plantes cultivées, notamment de l'élaïs et du kola dont la provenance occidentale n'est pas douteuse, et, d'autre part, à la présence de certaines peuplades dont les affinités ethniques avec les peuplades de l'Afrique équatoriale et méridionale, l'isolement avec les tribus les touchant au nord, ainsi que les relations commerciales avec les populations du Congo inférieur, sont clairement établies.

La linguistique fournit, à son tour, des arguments formels en faveur d'une origine américaine et d'une introduction en Afrique par les Portugais.

Voici les noms du manioc dans divers dialectes bantous, des bouches du Congo à la côte de Zanzibar, d'après les documents que j'ai pu me procurer.

Madioko, à la côte du Congo;

Edioko, à San-Salvador (Bentley);

Yoko, etc., chez les Bayansis (Sims);

Katété, chez les Bachilanges (cap. de Macar);

Isongo, aux confluents de l'Arouhimi et du Lomami, *dimela*, dans l'intérieur (Sims);

Mohogo, au Tanganika (cap. Storms):

Mouhogo, à Zanzibar (Steere);

Moubago, au Kilimanjaro (Farler).

L'appellation *madioko*, comme le fait remarquer le Rév. Bentley, vient évidemment du mot *mandioka* qui est le nom indigène à la côte du Brésil (Martius) et qui a fourni le nom européen. Nous avons donc, sur les rivages africains et américains de l'Atlantique, un même terme pour désigner cette plante, ce qui décèle déjà l'influence portugaise et les relations fréquentes qu'elle entretint entre les deux continents pendant plusieurs siècles.

Cette donnée prend une forme plus précise encore, lorsqu'on consulte la *Polyglotta africana* où le docteur Koelle a réuni le vocabulaire de plus de trois cents mots et phrases dans une centaine de dialectes africains au moyen des esclaves provenant du Sénégal, de la côte de Guinée, du Soudan, du Gabon, du Congo, d'Angola et même de Mozambique. On y constate que, si le nom du manioc varie beaucoup parmi ces nombreuses tribus, ainsi que je viens de le confirmer par un tronçon de vocabulaire bantou transcontinental, le vocable *mandioka* se retrouve, avec ou sans déformations, dans les endroits les plus distants sur les deux côtes africaines, dans des langues négritiques aussi bien que bantoues :

Kemandiock, en pepel (Sénégal, 12° N.);

Budioka, plur. *madioka*, en biafada (peuplade voisine);

Mandioka, en matatan (côte de Mozambique).

Ce *mandioka* de Mozambique, identique avec la forme mère, semble bien avoir été transmis, mais fortement dénaturé, à Zanzibar et au Tanganika où nous le retrouvons sous l'aspect de *mouhogo* et de *mohogo*, de même que, sur le Congo, nous le voyons s'altérer et prendre successivement, sur une distance de 800 kilomètres à partir de la côte, les formes *madioko*, *edioko*, *yoko*. C'est seulement au cœur du continent que ses désignations ne rappellent plus l'origine américaine. Nous verrons plusieurs autres articles d'importations brésiliennes prendre ce caractère.

En nous rappelant que les deux côtes océaniques africaines et le Brésil ont eu les Portugais pour premiers occupants européens, nous ne nous étonnerons pas de voir qu'ils ont importé et propagé, dans leurs possessions de l'un et de l'autre côtés du continent nègre, le nom brésilien du manioc, en même temps que le précieux végétal lui-même.

A la côte orientale, le manioc, quoiqu'il soit fort cultivé, est considéré comme une nourriture inférieure, bonne seulement pour les natifs. Ainsi que le capitaine Cambier me l'a rapporté et que le capitaine Jérôme Becker l'expose clairement (1), les

(1) Le capitaine Becker, dans son bel ouvrage, *la Vie en Afrique* (1887), avec la compétence que lui donne un séjour de plus de trois ans entre la côte de Zanzibar et le Tanganika, décrit, comme le ca-

Arabes n'en mangent pas et cultivent le riz, parfois le froment, tandis que les Zanzibarites et les gens des caravanes entre Zanzibar et le Tanganika se nourrissent de sorgho comme étant plus nutritif. Livingstone constatait déjà, en 1853, que le sorgho était l'une des principales cultures des Makololos du haut Zambèze et aussi que les métis de Zanzibar venaient, à une distance géographique de 2,000 kilomètres, y faire la traite des esclaves. Aussi, dans cette partie du continent, l'introduction du riz et surtout du sorgho accompagne les progrès des empiètements arabes, et l'on voit alors le sorgho toujours cultivé parallèlement avec le manioc. Ces deux céréales, riz et sorgho, seront la trace, laissée dans la nature, de cette invasion si désastreuse pour les populations de la partie orientale. Au contraire, dans les régions du bassin du Congo que les Arabes et leurs suites n'ont pas atteintes, la culture du sorgho est inconnue.

On doit remarquer que Zanzibar et la côte qui lui fait face, ont été une possession portugaise pendant le seizième et le dix-septième siècles. Les Arabes l'ont ensuite réoccupée et ils se sont progressivement étendus, depuis la fin du siècle der-

pitaine Coquilhat l'a fait l'année suivante pour le Bangala, l'existence et les travaux du pionnier dans l'Afrique orientale. Son livre abonde en renseignements de toutes sortes sur la nature et les populations de ces contrées.

nier, vers le Tanganika et au delà ; ils atteignirent Oujiji en 1840 (Burton) et installèrent en 1856 à Nyangoué leur principal centre dans le haut Congo (Gleerup). Aujourd'hui ils sont établis jusque sur le cours moyen de l'Oubangi-Ouellé (Junker, van Gèle), aux Stanley-Falls et près du Sankourou. La superposition de l'influence arabe aux coutumes plus anciennes des indigènes est donc très récente.

On a mentionné des plantations de sorgho au Stanley-Pool. Mais il y a lieu de croire qu'il y a été apporté par les Zanzibarites dont un grand nombre sont, depuis dix ans, au service des Européens dans ce pays. On a cherché également à l'introduire à Vivi.

Si l'on admet donc avec moi que la forêt primitive du Congo inférieur a été détruite par la même cause et dans le même but qui en font diminuer encore l'étendue chaque année, c'est-à-dire qu'elle fut défrichée principalement pour la culture du manioc, on peut apprécier l'époque où ce changement capital dans les conditions physiques de l'Afrique a pu commencer à se produire sur une grande échelle et d'une manière continue. Cette époque fut celle de l'arrivée des Portugais, de la découverte de l'Amérique et de l'établissement de communications suivies entre les deux continents. Il y a, en d'autres termes, quatre siècles.

Nous aurons à revenir sur cette question. Il im-

porte pour le moment d'étendre notre enquête et de rechercher s'il est possible de démêler, parmi les plantes cultivées et les animaux domestiques du Congo actuel, les produits exotiques des éléments indigènes. Cette étude va nous faire de nouvelles révélations curieuses, car nous verrons que, parmi les autres végétaux qui entrent pour une large part dans la nourriture ordinaire des nègres, ni le maïs, ni l'arachide, ni la patate douce, ni le bananier, pas plus que leurs animaux domestiques, ni le chien, ni la chèvre, ni le mouton, ni le porc, ni les poules, ne sont de terre africaine.

Presque toutes les plantes alimentaires qu'ils consomment, tous les animaux domestiques qu'ils possèdent ont été importés soit des régions orientales, soit de l'Amérique tropicale, ces deux centres d'où émanèrent les principales productions animales et végétales assujetties par l'homme et qui l'aidèrent le plus puissamment à occuper le globe en maître. Nous constaterons ainsi un double courant d'importation en sens contraire, et nous reconnaîtrons que ces contrées africaines n'ont apporté aucun contingent à la civilisation. Comme la terre des Peaux-rouges, comme l'Afrique méridionale et comme l'Australie, elle est restée étrangère à toutes les conquêtes par lesquelles l'humanité a affirmé, au cours des temps, son pouvoir sur la nature.

Je commencerai par les plantes. Réunissant la

liste des végétaux, que j'ai vu servir à l'alimentation des indigènes, et continuant à prendre M. de Candolle pour guide, je les répartirai en trois groupes suivant leur lieu d'origine, qu'ils aient pour berceau l'Afrique même, les régions orientales ou l'Amérique.

Végétaux servant à l'alimentation des nègres du Congo inférieur.

A. Originaires d'Afrique.

Palmier élaïs. Afrique tropicale. On sait que les nègres de Guinée en extrayaient déjà l'huile au commencement du seizième siècle. Comme nous l'avons vu à propos de la distribution des palmiers, il ne semble pas contestable que l'élaïs ait eu pour habitat primitif la partie occidentale de l'Afrique tropicale.

Cajan. Les nègres font une grande consommation de ce pois arborescent dont ils ont des cultures étendues. On l'appelle à Vivi *madezo*, à San-Salvador *wandou*, aux Antilles *pois d'Angola* et *pois du Congo.* Il porte aussi ce dernier nom à la côte d'Afrique. C'était, avec l'arachide, le principal aliment embarqué par les négriers pour les noirs qu'ils transportaient en Amérique. Il n'offre que deux variétés, ce qui est un indice que sa culture n'est pas très ancienne. Cette

espèce est néanmoins répandue dans les trois continents. Elle n'a certainement pas une origine américaine. On l'a crue asiatique, au point qu'elle porte le nom de *Cajanus indicus*. Sa culture en Égypte date de ce siècle. Le capitaine Coquilhat cite le cajan comme n'existant pas à Bangala et m'a dit qu'il ne se trouve ni à Bolobo ni à l'Équateur, stations situées en aval de Bangala. Il est cultivé à la côte orientale (Burton). M. de Candolle penche à regarder l'espèce comme originaire d'Afrique, mais son opinion n'est pas partagée par tous les spécialistes et semble plus douteuse en présence des derniers renseignements que je viens de citer sur sa distribution transcontinentale.

Safo. Région des cataractes du Congo et haut Kassaï. Le fruit, à maturité en décembre et en janvier, donne une abondante nourriture aux noirs pendant ces deux mois.

Kola. Afrique tropicale occidentale et centrale. Abondant dans la région que j'ai parcourue et où on en voit au moins un arbre dans presque tous les villages. Il existe chez les Bangalas (cap. Coquilhat). à Loulouabourg (cap. de Macar), sur l'Oubangi-Ouellé au-dessus des chutes de Zongo où on l'infuse dans du malafou (cap. van Gèle); et aux sources de cette rivière chez les Monbouttous, où M. Schweinfurth le qualifie de fruit de l'Ouest et dit que son nom indigène est *nangoué*. A San-Salvador, l'arbre

porte le nom de *nkasou* et sa noix celui de *mvoua*; chez les Bayanzis celui de *libelou*, à l'Équateur celui de *dzibedzou*.

Robert Brown faisait remarquer que le nom de kola reste le même sur toute la côte d'Afrique. Il semble que c'est le nom guinéen propagé par les Portugais jusque dans l'Angola. D'anciens chroniqueurs rapportent, en effet, qu'ils en ont fait venir de Guinée dans le royaume du Congo où on reçut ces noix comme un cadeau princier, ce qui ne veut pas dire que l'arbre lui-même n'y existait pas, car son fruit y était bien connu. Le kola, sans doute, y était seulement rare, c'est-à-dire peu cultivé.

Champignons comestibles. Ils sont de couleur rousse et ont peu de goût. Les nègres en font une grande consommation pendant la saison des pluies.

B. Originaires d'Asie ou de contrées voisines.

Aubergine. Inde. Cultivée aussi à la côte orientale (Burton).

Bananier. Inde. Il a été transporté, en 1516, des Iles Canaries à Saint-Domingue. C'est le seul renseignement cité sur l'ancienneté de sa présence dans l'Afrique occidentale. Le bananier n'existe en Afrique qu'à l'état de cultures. Ses deux variétés principales, la banane plantain et la petite banane ou banane d'argent, sont fort répandues dans toute

l'Afrique tropicale d'une côte à l'autre. Elles sont, dit Stanley, la base de l'alimentation dans la région du lac Victoria. La petite banane est appelée au Brésil, d'après Martius, *banane de San-Thome*, du nom de l'île du golfe de Guinée.

La banane est appelée *tiba* à San-Salvador; *lokomo*, *elabi* et le bananier *ngembe* chez les Bayanzis; *ilele* et le bananier *dihombe* à l'Arouhimi; *ndizi* et le bananier *ngomba* à Zanzibar. Le nom du bananier dérive donc d'un même vocable de la côte orientale jusque dans le voisinage du Congo inférieur au moins, ce qui semble indiquer la voie qu'il a suivie.

Canne à sucre. Inde. On a pu suivre son itinéraire de dispersion vers l'Europe méridionale. Les Arabes l'ont introduite au moyen âge sur les côtes de la Méditerranée. Henri le Navigateur la transporta à Madère d'où elle arriva, en 1503, aux Canaries, puis presque immédiatement aux Antilles et au Brésil, et sans doute aussi sur la côte d'Afrique, si elle ne s'y trouvait pas encore. En 1578, d'après le P. Lopez, les Portugais produisaient déjà beaucoup de sucre à l'île San-Thome, alors, dit-il, que la plante n'y existait pas avant leur arrivée; ce sont eux qui l'y ont introduite. La canne à sucre porte à San-Salvador le nom de *mounse* (Bentley); chez les Bayanzis, les noms de *monkobo*, *ngombou*, *mosongo* (Sims); dans le Roua, le nom de *mionnghé*

(Cameron); au Tanganika le nom de *miwa* (cap. Storms); à Zanzibar, *moua*, plur. *miwa* (Steere).

On ne la connaît en Afrique que cultivée.

Citronnier. Inde. Ses petits fruits sphériques et à suc doux le rangent dans la variété *limetta*. Ils portent, le long du Congo, le nom de *malala*; à San-Salvador celui de *dimau*, corruption du portugais *limâo*. Il est déjà cité par les anciens chroniqueurs. Il existe jusque dans le voisinage du Stanley-Pool qu'il ne paraît pas atteindre. Le capitaine Coquilhat déclare qu'il n'existe pas chez les Bangalas. Le citronnier est très abondant à la côte orientale.

Igname. Une espèce, cultivée à la Guyane, est connue sous le nom d'*Igname pays-nègre* et semblerait originaire de la côte d'Afrique. Mais le père Merlon identifie l'igname du Congo avec le *Dioscorea alata* qui, d'après M. de Candolle, a pour patrie probable les Célèbes, la Nouvelle-Guinée, etc. M. Schweinfurth la cite sous ce nom dans le sud du Soudan. Les noms indigènes de l'igname cultivée sont, au Congo inférieur, *kwa*, *kwa kiangouvou*; l'igname sauvage est appelée *sadi* (Bentley). Chez les Bayanzis, on la nomme *mome*, *momenga*; à l'Arouhimi, *mosongi*; à Zanzibar, *kiasi kikouou*.

Manguier. Inde.

Millet. Arabie et Égypte. Il ne se trouve pas à Bangala. Dapper dit qu'au Congo, on l'appelait *mazza* sur la rive sud et *massa mincale* sur la rive nord.

Oranger. Chine et Cochinchine. Il fut importé sur les bords de la Méditerranée par les Arabes. Il est appelé au Congo *élalanza*, nom qui provient du portugais *laranja* (Bentley). Il est également cité par les chroniqueurs. Le capitaine Coquilhat ne l'a pas rencontré à Bangala.

Sésame. Iles de la Sonde. Il fut importé, dès une haute antiquité, dans l'Inde et en Perse, de 1000 à 500 ans avant notre ère en Égypte. Les Portugais l'ont transporté de la côte de Guinée au Brésil. A Bangala, l'huile de sésame est inconnue, dit le capitaine Coquilhat. Barth cite cette plante dans le Bornou, M. Schweinfurth dans le sud du Soudan et chez les Monbouttous, Cameron dans le Roua, le capitaine Storms au Tanganika et Burton à Zanzibar.

Son nom ne figure que dans le vocabulaire de San-Salvador où on l'appelle *wangila*.

C. Originaires d'Amérique.

Ananas. Mexique et Amérique centrale. On cite des feuilles apportées de la côte de Guinée dès 1599. L'ananas croît spontanément au Congo, comme à la côte orientale (Burton) et à la côte de Guinée (Dr Repin). Il s'est aussi naturalisé dans l'archipel indien et aux Indes. Livingstone dit qu'en 1853, il avait été introduit depuis peu dans l'intérieur de l'Angola.

Les données linguistiques prouvent péremptoire-

ment l'introduction de cette plante aux deux côtes d'Afrique :

Nana, *anana*, dialectes du Brésil oriental ;

Ananas, en portugais ;

Nanaji, à San-Salvador ;

Enasi, *entou*, chez les Bayanzis ;

Ebila, à l'Équateur ;

Nanasi, à Zanzibar.

Arachides. Amérique tropicale. J'ai pu vérifier, grâce à l'obligeance du docteur Hamy, le fait déjà connu, que des arachides se trouvent parmi les produits de fouilles de tombeaux des Incas à Ancon. Les négriers en chargeaient leurs vaisseaux pour nourrir les esclaves pendant la traversée, ce qui montre combien sa culture s'est développée rapidement en Afrique. Aussi abondante dans les régions d'une côte que de l'autre, fort cultivée autant dans le Congo inférieur qu'au Soudan, chez les Monbouttous, au Tanganika et au Zambèze, l'arachide n'existe pas à Bangala. « Je note, dit le capitaine Coquilhat à propos de ce point central de l'Afrique, je note l'absence des arachides, de l'oseille du bas Congo, des oignons, des fèves, des pois, de l'oranger, du citronnier, du goyavier, du manguier et de l'avocatier. » A San-Salvador, l'arachide se nomme *ngouba* et *mpinda* ; *lonzouko*, chez les Bayanzis ; *nyoumou*, dans le Roua ; *mjougou nyassa*, à Zanzibar.

Avocatier. Du Mexique à l'Amazone.

Goyavier. Amérique tropicale.

Haricot. Les indigènes en possèdent de grandes cultures. C'est le *haricot de Lima* qu'on trouve dans les tombeaux d'Ancon, ainsi que j'ai pu m'en assurer dans les collections du Trocadéro. Cette espèce a certainement pour berceau l'Amérique tropicale. Elle n'avait pas atteint le centre du bassin du Congo (cap. Coquilhat), mais le lieutenant van Kerchoven, l'ayant plantée à Bangala, en a obtenu un rendement considérable. (Mouvement géographique.)

Maïs. Il était, avant la découverte du Nouveau-Monde, une des bases de l'agriculture américaine depuis la région de La Plata jusqu'aux États-Unis. Le nom si répandu de blé de Turquie date du seizième siècle. Ses noms sont, dans la région du bas Congo, d'après le Rév. Bentley, *masa*, *masa mampoutou* (maïs d'Europe). Les chroniqueurs indiquent déjà au seizième siècle, sur les deux rives du bas Congo, ce dernier nom *mazza mampouta*. Entre la côte de Zanzibar et le Tanganika, on lui donne en kiswahili le nom de *mouhindi*, c'est-à-dire indien. Ces données semblent indiquer que l'introduction a eu lieu séparément par les deux côtes. Il est cultivé partout à travers le continent et ses noms y varient de tribu à tribu.

Manioc. Amérique tropicale.

Papayer. Amérique centrale et Antilles. Outre les preuves botaniques et linguistiques que lui assignent

cette origine, on possède des documents historiques sur son importation aux côtes africaines et au Soudan.

Patate douce. Semble originaire d'Amérique, quoiqu'on soit porté à penser qu'elle était déjà cultivée en Chine au commencement de notre ère. Il est au moins certain qu'elle n'est pas originaire d'Afrique. Son aire de dispersion est analogue à celle du manioc, mais un peu plus étendue au nord et au sud. Le capitaine Cambier l'a plantée à Karéma, lorsqu'il fonda cette station sur la rive est du Tanganika (cap. Becker).

Son nom varie de tribu à tribu.

Piment. Brésil. *Ndoungou, mabakala* à San-Salvador; *ndongo, mbaka* chez les Bayanzis; *towasi, tokete* à l'Arouhimi; *pilipili* au Tanganika et à Zanzibar.

Pommier acajou. Amérique intertropicale.

Tomate. Pérou. Comme pour le citronnier et l'oranger, ses fruits ont dégénéré au Congo. Ils sont à peine gros comme une reine-claude, de forme ronde et d'un goût très fin. Les indigènes l'appellent *toumata*, corruption du portugais *tomate* (Bentley). Elle n'existait pas dans le Soudan méridional avant M. Schweinfurth; elle a été importée dans l'Ounyamouézi par les Arabes et semée récemment au Tanganika (cap. Becker). Son nom ne se trouve pas dans le dialecte de Zanzibar. Stanley la

cite sur le lac Victoria où on ne mentionne pas le sorgho.

Les indigènes font aussi grand usage de choux, de pourpier et d'oignons. Je n'ai pas fait d'observations qui me permettent de me prononcer sur les affinités de ces légumes avec leurs congénères européens. Mais je ferai remarquer que le choux et les oignons sont cultivés et je n'en ai pas vu croissant spontanément. C'est une présomption d'importation. L'oignon est surtout connu aux environs de Mannyanga; il n'existe pas à Bangala (Coquilhat), ni plus au sud que le Kordofan et le Darfour (Schweinfurth). Les Arabes l'ont amené avec eux, ainsi que le riz, dans toutes leurs colonies de la région orientale et le regardent comme un excellent fébrifuge (Burton, Cambier. Becker). Le pourpier croît à l'état sauvage.

Les indigènes fument le tabac et le chanvre.

Le tabac est aussi une plante originaire de l'Amérique tropicale. Les nègres du Congo l'appellent *nsounga* et *m'fomo* (portugais *fumo*). Il porte le nom de *likaia* chez les Bayanzis, *banga* à l'Équateur, *dianga* à l'Arouhimi et au Lomami, *fannga* dans le Roua (1). Chez les Monbouttous à l'extrémité

(1) Ces trois derniers noms, puisés dans les vocabulaires kiyansi et yaluléma du Dr Sims et kiroua de Cameron, sont tellement analogues aux noms du chanvre à Zanzibar et dans la zone du Kassaï-Ougoué qu'on peut se demander si les sources auxquelles ces voyageurs

nord-est du bassin, il est appelé *e-tobbo* (Schweinfurth) et à Zanzibar, *toumbacco*.

Le chanvre africain est le *Cannabis sativa*, souvent appelé aussi *C. indica*. Les régions caspiennes sont considérées comme sa patrie, mais il occupe aujourd'hui, peut-on dire, l'ancien monde.

On le trouve en Afrique d'une côte à l'autre. Il y croit à l'état sauvage, quoiqu'on en cite des cultures. Il ne figure pas dans la flore du Niger d'Hooker.

De tous les produits de la terre nègre, c'est celui qui, avec la poule domestique, nous éclaire le plus complètement, sur les relations anciennes de ce continent et de l'Asie méridionale. Le chanvre ajoute vraiment de ce chef un important chapitre à son histoire.

Utilisé ailleurs pour ses vertus enivrantes ou pour ses propriétés textiles, — et celles-ci ne semblent avoir été utilisées que longtemps après les premières, — il ne l'est ici que pour les sensations qui le font tant rechercher dans les civilisations asiatiques et par lesquelles il nous est connu sous le nom de *hachisch*.

Son emploi pour provoquer l'ivresse remonte à une haute antiquité. Hérodote rapporte, quatre siècles

se sont adressés, ne les ont pas induits en erreur, en confondant les matières fumées par les indigènes ou bien si le tabac n'a pas reçu de ceux-ci, à son introduction, le nom du chanvre, à cause de la similitude d'usage.

et demi avant notre ère, que les Scythes, voulant s'enivrer, s'enfermaient dans des cabanes et respiraient la fumée de graines de chanvre projetées sur des pierres rougies au feu.

Les Orientaux se servent de préparations raffinées de la résine du chanvre. Mais la forme rustique sous laquelle on se soumet à son action, surtout aux Indes, est d'en fumer des morceaux de feuilles et de tiges avec mélange de graines.

C'est de cette manière et en le fumant dans une sorte de pipe en bois d'une forme particulière, que les indigènes en font, dans presque toute l'Afrique centrale, grand usage, parfois même un désastreux abus, témoin l'intéressante peuplade des Bachilanges, au milieu de laquelle la station de Loulouabourg a été établie. Les nègres sont fumeurs de chanvre à la côte orientale, dans la région des grands lacs, chez les Makololos et autres tribus du Zambèze, et de là on suit la coutume dans toute l'Afrique occidentale, dans les régions du haut Kassaï comme chez les Bayanzis, dans le bas Congo et sur l'Ougoué. Mais, vers le centre du continent, l'usage n'existe pas. On ne fume le chanvre ni chez les Aboumas, peuplade habitant les possessions françaises au sud de l'Alima (Élisée Reclus), ni chez les Bangalas où le capitaine Coquilhat rapporte qu'il est difficile à rencontrer.

Le chanvre, dit M. de Candolle, a des noms sans-

crits, *banga* et *gangika*. « La racine de ces noms *ang* ou *an* se retrouve dans toutes les langues indo-européennes et sémitiques modernes : *bang* en hindou et en persan, *ganga* en bengali, *hanf* en allemand, *hemp* en anglais, *kanas* en celtique et bas breton moderne, *cannabis* en grec et en latin, *cannab* en arabe. »

Ce ne sont pas seulement ces racines que nous retrouvons, à travers l'Afrique équatoriale, à propos du chanvre. C'est le mot *banga* lui-même dans sa forme mère ou avec les altérations habituelles des langages bantous : *bangi* à Zanzibar et au Tanganika, *mutokuané* ou *bang* aux sources du Kassaï près du lac Dilolo, *riamba* chez les Bachilanges, le *liamba* de l'Ougoué, suivant le rapprochement de M. Élisée Reclus, le *diamba* de San-Salvador, l'*yamba* des Bayanzis. Si nous ajoutons les mots *banga* de l'Équateur, *dianga* de l'Arouhimi et du Lomami, *fannga* du Roua qu'on rapporte comme appliqués en ces points au tabac, ainsi que je l'ai fait observer plus haut, on se convaincra que le vocable *bang* ou ses dérivés euphoniques sont d'emploi transcontinental dans la large zone sur laquelle j'ai fait porter mes investigations de vocabulaires.

Nous retrouvons donc, à travers le continent africain, un mot sanscrit répandu en Asie et en Europe et désignant, sauf les cas douteux que je viens de citer dans la partie centrale, une même plante utilisée

non pas pour sa matière textile comme elle l'est chez nous, mais pour sa résine enivrante comme elle l'est à son foyer.

Elle devait avoir grand succès cette plante à propriétés exhilarantes et extatiques, pénétrant parmi ces sauvages dont la propension est si grande pour toute substance narcotique ou excitante, le tabac comme le kola, qui recherchent même l'intoxication du manioc vénéneux, chez qui les boissons alcooliques de toutes sortes sont comme un besoin de nature, le malafou, la sève des autres palmiers, les bières de maïs, de bananes et de cannes à sucre, le rhum surtout qui fit cortège à la traite et en fut le plus puissant auxiliaire.

La preuve que le chanvre a été introduit en Afrique est, par ces données linguistiques, un fait évident, et elle établit, d'une manière incontestable, une influence orientale sur les mœurs des populations de l'Afrique centrale d'une côte à l'autre.

Or cette introduction n'est pas moins évidemment ancienne. Elle est antérieure à la réoccupation de Zanzibar par les Arabes et à leur invasion de la région des grands lacs, car la présence du chanvre n'est en terre nègre liée d'aucune façon à celle du sorgho et des autres plantes que les Arabes amènent avec eux et qui attestent la marche de leurs progrès. Le chanvre se présente, sous le rapport de sa répartition africaine, comme les végétaux orientaux et

américains qui traversent le continent de part en part, et c'est là une marque absolument caractéristique d'ancienneté.

M. Johnston vient d'émettre l'opinion que les pro duits orientaux importés, lorsqu'ils sont désignés par un même vocable d'une côte à l'autre, ont accompagné le peuple bantou lors de ses grandes migrations africaines, sujet sur lequel je reviendrai plus loin. C'est, me paraît-il, l'opinion la plus vraisemblable.

Il n'y a pas jusqu'à la calebasse, la gourde des pèlerins, l'ustensile indispensable au noir dans ses marches, qui ne soit d'origine étrangère. Elle provient de l'Inde. Les indigènes de la côte occidentale connaissent ces gourdes depuis longtemps. « Ils les laissent sécher, dit le compilateur Dapper, pour en faire des bouteilles à vin et à huile. » Leur nom est *nkalou*, à San-Salvador, *lokelo* chez les Bayanzis, *likoutou* chez les Yalulémas, *bouyou* à Zanzibar.

Voilà donc une trentaine d'espèces de végétaux dont les indigènes du Congo usent couramment. Quatre sont positivement originaires d'Afrique. Deux autres ont cette origine seulement plus ou moins probable. Huit ont pour patrie première l'Inde ou des régions voisines. Douze ont été importées d'Amérique. Quelques légumes sont d'origine non reconnue, mais il est douteux qu'ils soient tous indigènes.

Le fond de la nourriture du nègre de la partie occidentale du continent est fourni par le manioc, le maïs, la patate douce, l'arachide, la banane, le cajan, le haricot, le fruit de l'élaïs (1).

(1) Voici, pour quelques points, les principales plantes alimentaires des nègres citées par les voyageurs entre les deux côtes sous ces régions équatoriales. On remarquera, en même temps que leur uniformité, qu'elles sont toutes à l'état de cultures. J'y ai joint, pour comparaison, l'indication des plantes dont se nourrissent les noirs du Bornou à l'ouest du lac Tchad, ainsi que les Diours et les Bongos confinant dans le bassin du Nil aux Monbouttous et aux Niams-Niams.

Chez les Bangalas, manioc, maïs, patates douces, bananes; mais, les arachides, le millet, les pois et les haricots ne s'y trouvent pas, (cap. Coquilhat);

A la côte de Guinée, manioc, patates douces, maïs, ignames, riz, millet, arachides, bananes (Dr Repin);

A Caméroun, colocase, manioc, patates douces, ignames, arachides, bananes (Élisée Reclus);

Dans le Bornou, sarrasin, sorgho, millet, riz, patates douces, arachides, dattes, papayes, parfois bananes (Barth);

Chez les Monbouttous, manioc, patates douces, ignames, colocase, maïs, arachides, bananes (Schweinfurth);

Chez les Bongos et les Diours, sorgho, éleusine, maïs, arachides; pas de bananiers (Schweinfurth).

Dans le Manyéma et sur la rive ouest du Tanganika, sorgho, manioc, patates douces, ignames, maïs, pois, haricots, bananes (Livingstone, cap. Storms);

Entre le Tanganika et la côte orientale, sorgho, manioc, patates douces, ignames, cajan, haricots, maïs, arachides, bananes, parfois éleusine (Burton, cap. Becker, cap. Storms);

Dans l'Ouganda (N. du lac Victoria), manioc, patates douces, maïs, pois, haricots, surtout les bananes (Stanley);

Au sud du lac Nyassa, sorgho, riz, manioc, patates douces, ignames, maïs, arachides (Livingstone);

Entre le Tanganika, le Nyassa et le Banguélo, sorgho, éleusine,

Parmi ces huit produits de première importance, le palmier élaïs et peut-être le cajan sont seuls indigènes. L'Inde a fourni le bananier; l'Amérique est le berceau des autres.

Par conséquent, la principale nourriture végétale, les substances féculeuses ont précisément presque toutes cette origine américaine.

Quelle était donc l'alimentation de ces indigènes avant l'introduction des plantes sans lesquelles ils ne pourraient vivre aujourd'hui? L'élaïs leur fournit la noix huileuse, le safo de nombreux fruits pendant deux mois, le kola, par ses cotélydons charnus, une substance amère et tonique qui joue chez eux un rôle analogue au café chez les peuples orientaux. Il reste ensuite bien peu de produits indigènes dont ils se nourrissent encore. Le cajan ou pois du Congo eût été une grande ressource, mais est-il bien certainement indigène et, dans tous les cas, a-t-il été mis en culture depuis longtemps? L'igname peut aussi être indigène, mais c'est bien douteux. Quelles plantes pouvaient dès lors donner à ces misérables populations la fécule sans laquelle

manioc, patates douces, maïs, arachides, bananes (Livingstone, lieut. Giraud);

Entre Loulouabourg et Saint-Paul de Loanda, manioc, patates douces, ignames, maïs, millet, cajan, haricots, arachides, bananes (cap. Wissmann);

Chez les Barotsés (sur le haut Zambèze), manioc, sorgho, millet, patates douces, maïs, arachides, bananes (Livingstone).

on comprend difficilement qu'elles pouvaient exister?

Des racines, dont l'emploi a été abandonné devant l'introduction de produits supérieurs, la leur fournissaient sans doute. Il paraît qu'en temps de famine, ils mangent encore des racines et l'intérieur sucré des tiges de papyrus. A l'est du lac Banguélo, près des sources du Congo, les habitants vivent souvent de feuilles et de champignons, affirme Livingstone. On cite des exemples analogues chez des peuplades du Gabon et chez les Bongos. Du reste, MM. Pailleux et Bois remarquaient récemment que les sauvages se nourrissent de tous les végétaux qui, croissant spontanément, n'exigent aucun soin. Mais il n'est pas contestable que, dès que d'autres végétaux, donnant des matières nutritives et abondantes, ont été mis à leur portée, ces nègres les ont substitués aux produits du pays et se sont mis à les cultiver avec une énergie surprenante.

L'examen des animaux domestiques, actuellement aux mains des noirs, ne nous édifiera pas moins sur l'inaptitude profonde des indigènes à soumettre à leurs besoins les ressources qui les entourent, ainsi que sur l'absence totale d'initiative première chez eux. Il n'existe aucune trace qu'ils aient su domestiquer l'un ou l'autre des animaux de leur pays. Leurs animaux domestiques leur sont venus de l'étranger.

On peut constater tout d'abord que, contrairement aux sauvages dont c'est l'un des traits de mœurs constants, les noirs du Congo ne cherchent ni à apprivoiser ni à conserver près d'eux les animaux qui les entourent. Ce sont là les premiers pas vers la domestication, ainsi que Darwin l'a fait observer. Je n'ai vu citer, sur cette inaptitude des nègres, que trois exceptions. L'une, se répétant en deux endroits distants, concerne le perroquet cendré dont la chair passe pour fort savoureuse. Cet oiseau est tenu en captivité, pour être mangé, à l'Équateur (cap. Coquilhat) et dans le Roua (Livingstone). Stanley nous apprend, à son tour, que les Bayanzis de Loukoléla se livrent à une sorte d'élevage des jeunes crocodiles et qu'ils les vendent au marché comme viande. Enfin Livingstone rapporte encore que les sujets de Katéma, près des sources du Zambèze, tenaient des oiseaux en captivité à cause de la douceur de leurs chants.

Les noirs n'ont pas, en réalité, l'instinct de la domestication animale. Il est remplacé par celui de l'esclavage, sans lequel on ne pourrait même comprendre une famille nègre. C'est une institution qui leur est absolument inhérente et dont les Européens ont su tirer un cruel parti. Le nègre semble avoir un besoin de nature d'exploiter son semblable, de faire travailler pour lui hommes, femmes et enfants, mais jamais il ne lui est venu à l'esprit de

se créer directement des auxiliaires dans le règne animal.

Dans l'étude sommaire qui va suivre, j'ai naturellement suivi l'opinion de Darwin en ce qui concerne l'origine première des animaux domestiques. J'ai complété quelques observations que j'ai pu faire et les renseignements que je me suis procurés sur ceux des nègres, par les données publiées, il y a quatre ans, par M. Johnston dans son intéressant ouvrage sur le Congo.

Le chien du Congo, minable et presque muet, dont le rôle est d'assainir le voisinage des chimbèques, n'est pas originaire d'Afrique. Son nom indigène, de la côte aux Stanley-Falls, est *mboua* qui est évidemment une onomatopée. Au Tanganika, on l'appelle *mboi* (Jacques et Storms), qui ne diffère du précédent que par l'orthographe; le nom de *mboua* (*mbwa*) reparaît dans le Roua et à Zanzibar.

Alors que tous les autres peuples, quelque dégradés qu'ils fussent, les habitants de la Terre de feu comme les Australiens, et en Europe dès une haute antiquité préhistorique, avaient su assujettir des canides et en faire leurs auxiliaires, les indigènes du Congo ont dû recevoir des pays orientaux leur misérable chien. « Le type général de ce chien, dit M. Johnston, est simplement le chien pariah de l'Inde et de l'Est avec une apparence en plus du dingo

et du chien sauvage de Sumatra. » — « Le chien du Congo inférieur, » ajoute-t-il, « est fortement mélangé avec les races européennes introduites par les Portugais. »

Le chien pariah devait déjà exister, d'après Darwin, il y a quatre ou cinq mille ans.

Je n'ai pas d'opinion sur les variétés dont on pourrait rapprocher le chien du bas Congo, mais il est certain qu'il n'a pas le chacal d'Afrique pour origine. C'est à coup sûr un animal importé. Par l'identité des noms qu'il porte à travers le continent, on est en droit de conclure qu'il est lié à la race bantoue et à sa dispersion.

Le chat n'est certainement pas plus indigène. Je ne puis considérer ceux que j'ai vus que comme notre chat européen introduit depuis peu de temps.

Le mouton est regardé par M. Johnston comme ayant d'étroites ressemblances avec le mouton de Perse. Il est haut sur jambes, efflanqué, avec de petites cornes et une robe de poils blanche et noire. On ne peut douter qu'il ne soit pas indigène. Son nom varie de tribu à tribu à travers le continent.

La chèvre est petite et trapue. La plupart des naturalistes, dit Darwin, admettent que toutes nos chèvres descendent du *Capra oegagrus* des montagnes d'Asie, peut-être mélangé avec une espèce voisine de l'Inde, le *C. Falconeri*. La chèvre du Congo ne peut, du reste, descendre d'aucune espèce

de la faune africaine tropicale. On l'appelle *mbouzi*, à Zanzibar; *mbouli*, chez les Yalulémas; *ntaa*, à l'Équateur; *mboli*, *ntaba*, chez les Bayanzis; *kisaka*, dans la région des chutes; *nkombo*, à San-Salvador. C'est donc le même vocable de la côte de Zanzibar aux approches du Congo inférieur.

Le porc est petit et noir; on l'a longtemps cru introduit par les Portugais, mais il semble plutôt l'avoir été par la côte orientale, vu la similitude des noms qui le désignent de Zanzibar au Congo, suivant la remarque déjà faite par M. Johnston : bas Congo et Bayanzis, *ngoulou*; dans le Roua, *ngorouvouè*; Zanzibar, *ngourouwe*. Aussi ce voyageur lui croit-il une origine asiatique. M. Peschuel remarque que les porcs domestiques de la côte occidentale ne peuvent descendre du sanglier du pays, qui a des pinceaux aux oreilles.

La poule et le pigeon sont aussi d'introduction étrangère.

Darwin considère les poules domestiques comme descendant du *Gallus Bankiva* dont la patrie est l'Inde, l'Indo-Chine et la Malaisie. Les poules du Congo me paraissent avoir des analogies intimes avec la race dite espagnole et ne diffère guère de nos poules de ferme. Les coqs notamment ont une crête simple, dentelée, de grande dimension, qui descend parfois plus bas que le bec, des caroncules très développées, les lobes auriculaires et les côtés

de la face blancs. Le capitaine Storms, dans son beau mémoire ethnographique en collaboration avec le docteur Jacques, dit, de son côté, que la poule de la région du lac Tanganika « est la même que la poule commune de nos pays ».

En exposant les résultats de son expédition au Kilimanjaro qui suivit son voyage à l'autre côte, M. H.-H. Johnston fait la remarque que, « dans presque chaque forme de la langue bantoue, la poule domestique est désignée par des mots d'un même type, tous témoignant d'une origine commune. Ce type, dans sa forme la plus archaïque, est *ngou-kou* ». Il en conclut que ces nègres doivent posséder ces volailles depuis un temps reculé, avant la dispersion de la race bantoue. Comme elles ne peuvent descendre d'aucun gallinacé d'Afrique, elles viendraient des pays orientaux.

D'après les sources auxquelles j'ai fait constamment des emprunts, la poule est appelée *k'oukou* et le coq *jogou* à Zanzibar; *koko* à l'Arouhimi et au Lomami; *ntsousou* (poule), *nkoko* (coq) chez les Bayanzis; *nsousou*, *eyembé* (poule), *ekoko* (coq) à San-Salvador. J'ai entendu constamment employer, pendant mon voyage, l'onomatopée *nsousou*.

Pictet montre que l'un des noms sanscrits du coq *kukkuta*, *kukut* en indou et en bengali, existent dans plusieurs langues aryennes. C'est là, dit-il, une onomatopée que l'on retrouve dans l'ancien

slave *kokoshu*, poule, russe *koceku*, coq, polonais *kogut*, illyrien *kokot*, albanais, *kokoshi*. L'anglo-saxon *cocc*, anglais *cock*, armoricain *kok* a perdu la reduplication. Le finlandais *kukko*, le hongrois *kakas*, l'esthonien *kikas* viennent du slave.

Les noms bantous du coq reproduisent donc, de même que beaucoup de noms européens, l'onomatopée sanscrite. Le vocable du chanvre nous a déjà présenté un cas semblable, puisque, à l'égal de celui qu'il porte dans les contrées à populations aryennes, il provient aussi en Afrique du nom sanscrit.

Nous saisissons ainsi, à sa source et dans ses migrations les plus divergentes, cette espèce domestique des nègres, à laquelle les zoologistes donnent l'Inde comme berceau, de même que nous l'avons fait pour le chanvre que les botanistes considèrent comme originaire des régions de la mer Caspienne. Leur introduction, par voie orientale, en Afrique que ces produits asiatiques traversent d'une côte à l'autre, ne peut dès lors être mise en question.

Darwin a réuni des documents importants sur les dates de la dispersion de la poule domestique en Europe et en Asie; il est intéressant de les mettre en regard des données précédentes. « Rütimeyer n'en a pas trouvé de restes dans les anciennes habitations lacustres de la Suisse, et ces oiseaux ne sont ni mentionnés dans l'Ancien Testament ni figurés sur les antiques monuments égyp-

tiens. Ni Homère ni Hésiode n'en parlent (environ 900 ans av. J.-C.); mais Théognis et Aristophane en font mention (400 à 500 ans av. J.-C.). Il en est de figurés sur quelques cylindres babyloniens dont M. Layard m'a envoyé une empreinte (VIe ou VIIe siècle av. J.-C.) et sur la tombe des Harpies en Lycie (environ 600 ans av. J.-C.). Nous pouvons donc fixer, à peu près vers le sixième siècle avant notre ère, l'époque de l'arrivée en Europe de l'espèce galline. Au commencement de notre ère, elle devait déjà avoir voyagé plus à l'Ouest, car César l'a trouvée en Bretagne. Elle devait être domestique dans l'Inde, lorsque les institutions de Manou furent écrites, c'est-à-dire d'après sir W. Jones 1200 ans, mais d'après l'autorité plus récente de M. H. Wilson, seulement 800 ans avant J.-C.; car l'usage de la volaille domestique y est défendu, tandis que l'oiseau sauvage y est permis. Si on peut se fier à l'ancienne Encyclopédie chinoise, l'époque de la domestication de l'espèce galline serait de plusieurs siècles antérieure, puisqu'il y est dit qu'elle fut importée en Chine, venant de l'Ouest, 1400 ans avant notre ère. »

Nous ne pouvons naturellement fixer l'époque où la poule domestique fut introduite dans l'Afrique centrale. Mais qu'elle fût déjà en la possession des Bantous lors de leurs migrations à travers la moitié méridionale du continent, ce qui semble le plus

vraisemblable, ou qu'elle se soit infiltrée lentement chez ces peuplades à partir de la côte orientale, elle est certainement d'introduction ancienne. Elle a, en Afrique, la répartition des espèces animales et végétales d'origine étrangère, que les nègres possèdent depuis longtemps.

Livingstone cite la présence de poules cochinchinoises dans l'île de Kasannga, sur le Tanganika. C'est la seule mention qui en ait été faite en Afrique. Elles sont probablement d'introduction arabe, par conséquent récente.

Avec le canard musqué reparaissent les origines américaines. Sa patrie est le Brésil. Il existe sur les deux côtes d'Afrique. Le Rév. Bentley dit qu'à San-Salvador, il se nomme *mpatou* (portugais *pato*) et *vouadangou* (portugais *adem*). On l'appelle *mobalou* chez les Bayanzis; *bata*, reproduisant la forme du bas Congo, à Zanzibar; *potety* en brésilien.

Le bœuf, ni l'âne, ni le cheval ne sont possédés par ces indigènes. Le bœuf existe cependant en abondance parmi les tribus des régions du Tanganika et du sud du Congo, même à quelques jours de marche de Loukoungou. On sait que les troupeaux, amenés de Mossamédès, viennent plantureusement au Congo. Les causes de son absence sont donc ethnographiques et non climatériques, et elles ne relèvent pas davantage du manque de nourriture

convenable. Il en est de même pour l'âne de Ténériffe qui se reproduit rapidement au Congo.

On devait bien s'attendre à ce que l'Amérique n'eût pas fourni un grand contingent d'animaux domestiques, à l'opposé de ce qu'elle a fait si largement pour les plantes cultivées. Le chien et le lama étaient les seuls mammifères de ce continent qui eussent été subjugués par l'homme à l'époque de la conquête. C'est donc de l'ancien monde que l'Afrique devait obtenir les siens, particulièrement des régions orientales qui furent le berceau de la plupart d'entre eux et avec lesquelles, par sa proximité, elle devait entrer de bonne heure en relation.

Quand on met en regard les données exposées ci-dessus sur les noms des animaux domestiques et des plantes cultivées de l'Afrique équatoriale, on remarque une tendance à des groupements définis, particulièrement remarquables en ce qu'ils concordent avec les indications, émanant d'autres sources, sur les lieux d'origine. Nous rencontrons là une importante méthode pour déterminer à la fois si un animal ou une plante a été importé et ses voies d'introduction et de propagation.

Ces noms, composant un vocabulaire transcontinental, se groupent pour la plupart en deux catégories principales, suivant que les animaux ou les végétaux qui les portent semblent provenir des régions orientales et avoir eu pour point de départ les ré-

gions de l'est du continent africain, ou bien, suivant qu'importés d'Amérique, ils se soient répandus par les deux côtes africaines simultanément.

Il y a là des éléments superposés, dénotant deux phases successives dans l'histoire de l'Afrique bantoue.

Dans la première catégorie qu'on peut appeler orientale, se trouvent :

D'abord le chien, le porc, la poule, le chanvre et peut-être la calebasse dont les noms se conservent d'une côte à l'autre presque identiques ou au moins facilement reconnaissables. Les uns et les autres auraient été importés des contrées orientales, la poule et le chanvre incontestablement, et on peut admettre, en appliquant les vues de M. Johnston, qu'ils accompagnaient les tribus bantoues dans leurs grandes migrations;

Puis la chèvre et le bananier qui sont respectivement désignés sous un même vocable de la côte de Zanzibar jusqu'au voisinage du Congo inférieur au moins, ce qui permet d'y voir l'indice d'une propagation dans le même sens.

Dans la seconde catégorie qu'on peut appeler américaine, on rencontre :

D'abord le canard musqué, le manioc, l'ananas, les arachides, qui ont chacun aux deux côtes africaines des noms semblables, voire même identiques, rappelant des noms européens puisés souvent aux

vocabulaires des lieux d'origine, mais dont les noms changent au milieu du continent. C'est le caractère que j'assigne aux importations portugaises;

Puis le maïs et le tabac qui portent aux deux côtes des noms différents, mais dénotant une importation récente;

Puis encore le piment dont les appellations sont d'une même origine depuis la côte occidentale jusqu'à 800 kilomètres au moins à l'intérieur.

Il reste enfin un groupe aberrant qui ne peut prendre place dans ces deux catégories. Il est composé du mouton, de la patate douce, de l'igname et de la canne à sucre qui semblent changer de noms de tribu à tribu.

Ces indications complètent nos données sur les conditions artificielles créées par les indigènes dans cette Afrique centrale qui est restée soustraite à l'influence dirigeante des civilisations de l'ancien monde. Nous voyons par quelles voies, dans quelle mesure ils ont su adapter leur milieu à leurs besoins et le transformer. Nous reconnaissons que le point de départ de ces actions des nègres n'a pas été spontané, qu'elles n'expriment que le résultat d'apports étrangers parvenus jusqu'à eux, mais appliqués par eux à leur manière.

C'est ainsi que leur influence, dans leur lutte avec la nature, se montre sous plusieurs aspects : défrichement sur la plus vaste échelle, incendie annuel

des herbes et ses immenses conséquences, culture et expansion territoriale de quelques plantes indigènes et de nombreuses plantes étrangères, élevage de quelques animaux domestiques importés, l'introduction de plantes alimentaires ayant été le grand moteur de leur énergie. Voilà en quoi et par quoi, par quelle double action, — suivant un mot qui revient sous ma plume, quoiqu'il n'ait pas droit de cité, — ils ont artificialisé leur nature et l'ont pliée à leur pouvoir.

Que l'on compare ces marques de leur intervention à celles des parties du globe sur lesquelles les civilisations européennes et même asiatiques ont porté leur empreinte directe, et l'on pourra justement apprécier la place que ces indigènes occupent dans la puissance humaine.

De l'examen de l'habitat naturel des plantes cultivées au Congo et de l'origine des animaux domestiques possédés par les noirs découlent donc, d'une part, la conclusion que les nègres n'ont pas su se procurer par eux-mêmes ces ressources, qu'ils se les sont appropriées avec une rare énergie quand on les mit à leur portée, et, d'autre part, la notion de deux grands courants d'introduction distincts et de points de départ opposés. L'un de ces courants faisait arriver à la partie orientale des produits que les Indiens principalement ont assujetti à leurs besoins depuis des temps très reculés; l'autre, plus

récent et se produisant par des voies occidentales, sous l'influence des Portugais, transforma d'une manière fondamentale la condition des nègres.

M. Johnston a déjà esquissé, en 1884, ces questions en quelques traits que je traduis : « Il est curieux de remarquer que, tandis qu'à peu près tous les animaux domestiques de l'Afrique peuvent être ramenés à une origine asiatique, les plantes cultivées de cette région seraient, dans une grande mesure, d'introduction américaine. On s'imagine difficilement comment la population pouvait vivre avant que le maïs, le manioc, les arachides et les patates douces fussent apportés à la côte d'Afrique par les Portugais. La découverte de l'Amérique a profondément affecté l'histoire récente du continent noir. » Cette opinion, d'une double origine, au moins pour les plantes nourricières, est partagée par MM. Conde de Ficalho et Élisée Reclus.

Les importations, venant des parties orientales, n'ont pas seulement introduit les principaux animaux domestiques qui sont aux mains des nègres. Plusieurs plantes, énumérées plus haut et jouant aujourd'hui un rôle parfois important dans leur alimentation ou leurs plaisirs, ont pour lieu d'origine des contrées asiatiques ou des régions voisines.

L'industrie du fer provient évidemment d'une initiation qui a eu aussi pour point de départ les régions orientales. Les procédés de réduction du

minerai, les soufflets, les tuyaux pour le travail du métal sont identiques dans la région du Tanganika et dans le Congo inférieur, au moins fort analogues à ceux de Soudan. Ils étaient certainement dans la possession des nègres, lorsque les Européens vinrent à la côte d'Afrique. Au sixième siècle, la métallurgie était trop avancée en Europe pour que, si elle eût été introduite au Congo par les régions occidentales, on n'eût pas enseigné à nos noirs des procédés plus perfectionnés.

Il en est vraisemblablement de même du cuivre. Les procédés de réduction ont dû aussi leur être enseignés, et l'existence de minerais de cuivre, activement exploités au Darfour, porte à penser que l'initiation a pu avoir ce point de départ.

Du reste, ainsi que je l'ai déjà fait observer, il est difficile d'admettre que ces indigènes aient pu découvrir par eux-mêmes l'art de produire les métaux, non plus que quelques autres industries, notamment celle du tissage dont nous rappellerons plus loin l'origine. Tout dénote chez eux, dans leurs aptitudes comme dans leur savoir-faire, que de telles inventions n'ont pu naître dans ces régions occidentales. Ces industries sont aussi clairement introduites que les fusils, les étoffes et autres objets européens qui leur arrivent en si grande quantité aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'un âge de la pierre exista au Congo. Pas plus que dans les au-

tres parties du globe, cette région et beaucoup d'autres en Afrique ne furent exemptes de cette phase primitive de l'humanité. Nous trouvons donc également, chez nos nègres occidentaux, un âge de la pierre et un âge du métal, une époque où les matières brutes, à arêtes tranchantes, fournissaient les armes et les outils au moyen d'une simple taille qui les revêtissait de formes appropriées, et une époque où des substances naturelles, des minerais, furent traités par des opérations compliquées pour en retirer les métaux et produire les instruments et ornements dont on avait besoin.

Cet âge des métaux, se substituant à l'autre et établissant par le fait une superposition, est-il celui des populations bantoues immigrées, apportant ces arts industriels, en même temps que quelques animaux domestiques, quelques plantes cultivées et même des usages d'Asie? Il est naturel de le croire, mais les éléments d'une démonstration directe nous font défaut.

L'âge de la pierre du Congo, dans les conditions où nous le connaissons quant à présent, paraît se présenter sous des côtés assez étranges.

Lorsque le commandant Zboïnski découvrit, en 1885, des quartzites taillés près de Mannyanga, on aurait pu croire par analogie que de nombreux restes de l'âge de la pierre se trouveraient dispersés dans tout le pays. La découverte d'une pierre tail-

lée sur un monticule, dès mon arrivée à Boma, était de nature à confirmer cette prévision. Aussi fus-je fort surpris en voyant les quartzites ouvrés de Mannyanga concentrés sur un petit espace dans la région que j'ai parcourue. A la rive nord, je ne les ai rencontrés que le long du fleuve sur une longueur d'une dizaine de kilomètres, et, à l'autre rive, sur une surface ne s'écartant guère de vingt kilomètres en largeur.

M. l'ingénieur Albert Cocheteux a observé à Loukoungou, sur le monticule qui se trouve dans la plaine avant d'arriver à la station par l'ouest, de nombreux quartzites taillés. Il en a également découvert abondamment dans la direction sud, à quatre journées de marche, près de Kimpessé et dans la région voisine, le long de la vallée de la Loukounga.

Ces constatations séparées semblent dénoter clairement que ces champs d'une industrie primitive sont localisés sur un territoire déterminé.

Les pierres taillées de Mannyanga et de la Loukounga, malgré l'absence de polissage, sont d'une époque relativement récente. J'y ai trouvé la pointe de flèche à ailerons, et elles gisent à la surface du sol. En d'autres termes, elles appartiennent à la phase appelée néolithique dans l'échelle du développement des civilisations (fig. 11 et 12).

Cependant on pourrait croire que ces instruments ont été travaillés pendant une longue période qui se

serait étendue jusqu'à des temps relativement rap-

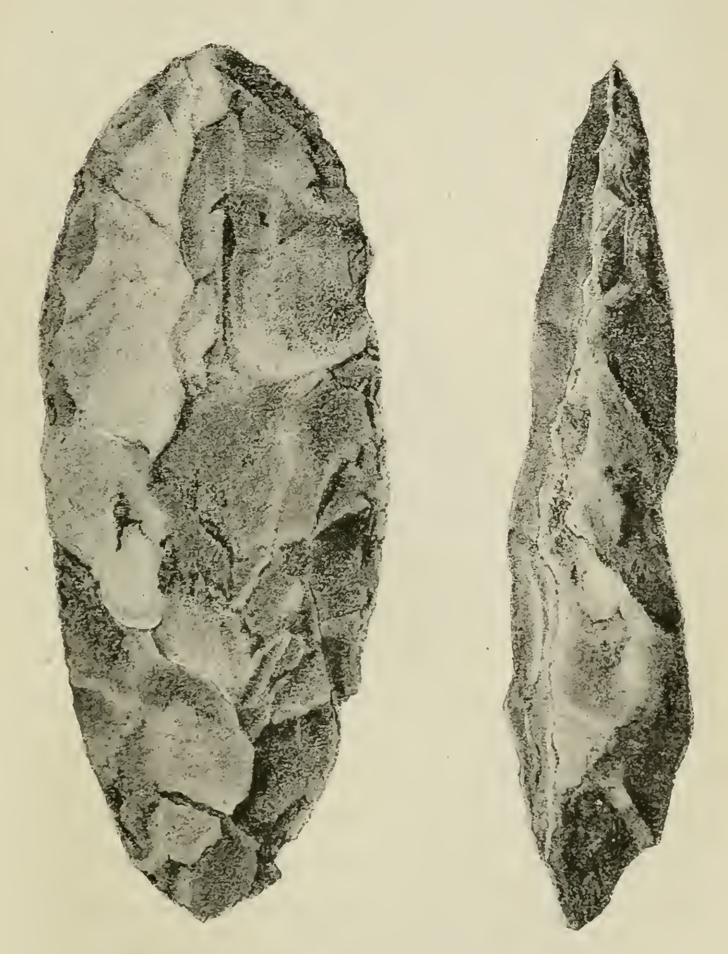


Fig. 11. — Hachette en quartzite trouvée dans la région de Mannyanga.

prochés. Ils ont été fabriqués sur place avec des blocs de quartzite, mais, tandis que les uns, comme les blocs eux-mêmes, sont couverts de lichens, les

autres sont de cassure aussi fraîche que s'ils venaient d'être taillés. Je ne me rends pas compte de ces différences dans l'état extérieur, si la fabrication de ces outils et armes primitifs ne s'échelonne pas sur un temps très long.

Il serait évidemment peu admissible de prétendre que les populations ne se soient pas largement étendues pendant leur âge de la pierre dans cette partie de l'Afrique. Mais je crois peu contestable que la région de Mannyanga et la vallée de la Loukounga furent des sièges relativement importants de tribus de cet âge. Vu l'attention que j'ai apportée à ces observations archéologiques, je crois que les autres territoires, situés à l'ouest, au nord et à l'est, éloignés ou voisins, que j'ai traversés pendant mon voyage, même ceux où cette roche quartzeuse est fort abondante, ont dû être beaucoup moins occupés, et aucun reste ne m'a indiqué qu'ils eussent été le champ d'une fabrication de ce caractère et de cette importance.

A ces manifestations de l'antiquité indigène, s'est substituée l'industrie du fer et du cuivre, indiquant une seconde phase dans le passé de ces nègres. Nous avons vu que cet important progrès semble s'être introduit par la partie orientale du continent et que d'autres importations animales et végétales ont suivi la même voie.

Les exemples d'importations de tribu à tribu,

de la côte occidentale jusqu'au centre du continent, ne nous manquent pas. Des circonstances, impliquant dans cette direction des relations commerciales étendues, ont été signalées chez les indigènes.

Le cuivre métallique est répandu, comme nous l'a appris le capitaine Coquilhat, dans le haut cours du Congo jusqu'à la région d'Oupoto, au sommet de



Fig. 12. — Pointe de flèche en quartzite trouvée à Mannyanga.

la grande courbe du fleuve, et les indigènes disent qu'il vient de Mannyanga. C'est évidemment le cuivre de M'boko-Songho. Il leur est apporté par les Bayanzis qui se le procurent, au moyen du commerce de l'ivoire, chez les Batékés du Stanley-Pool, lesquels sont en relations commerciales permanentes avec la région des chutes. Ce métal porte, du reste, le même nom de *songho* chez les Bayanzis, dans la région montagneuse et sur le littoral. M. Schwein-

furth nous apprend que les populations des sources de l'Oubangi-Ouellé, les Monbouttous, bien que n'ayant jamais eu de relations avec le monde musulman, possédaient, en 1870, de grandes quantités de cuivre que cet explorateur considère aussi comme venant de l'Ouest. D'autre part, le cuivre du Katanga est exporté, à travers plus de la moitié du continent et en sens inverse, jusqu'à Saint-Paul de Loanda.

Lorsque Stanley descendit, en 1876, le grand fleuve encore inconnu, les Bangalas étaient munis d'au moins 350 fusils qui leur étaient parvenus de main en main de la côte occidentale. Les fusils de cette provenance, « quatre anciens fusils portugais, » dit-il, avaient même remonté jusqu'à la hauteur d'Oupoto. A son retour chez les Bangalas en 1883, le grand explorateur estime à huit cents le nombre de fusils possédés alors par ces nègres.

Le vin de palme nous fournit aussi un exemple probant de l'étendue des rapports entre les populations les plus distantes. Son nom indigène du Congo inférieur, *malafou*, à peine modifié à Bangala où on l'appelle *malékou*, se retrouve sous la forme de *malafou* et de *malofou* dans le Manyéma, entre le Congo et le Tanganika, où l'aire du palmier élaïs prend une extension progressive par les cultures.

Par réciprocité, nous voyons des influences se propager symétriquement à celles-là, de la côte orientale vers l'intérieur, sous l'action des Arabes,

depuis moins de deux siècles qu'ils ont remplacé les Portugais à la côte de Zanzibar. Ils amènent avec eux, partout où ils pénètrent, le riz et surtout le sorgho. Lorsque le capitaine Van Gèle remonta, l'an dernier, l'Oubangi jusqu'au voisinage de la première Zériba ou station arabe découverte par Junker sur cet affluent, il remarqua le sorgho chez les indigènes, en même temps que les verroteries caractéristiques de la côte orientale, et nous avons vu que cette céréale avait déjà été apportée, il y a trente-cinq ans, jusqu'aux tribus du haut Zambèze par les trafiquants de Zanzibar.

Le commerce de l'ivoire a pris un très grand développement entre le centre du continent et les deux côtes. Vers la côte orientale, il se fait par les Arabes qu'il attire dans l'intérieur et qui y portent la dévastation. Vers la côte occidentale, il a lieu, au contraire, tout entier par les indigènes, et ce n'est pas l'un des aspects les moins curieux des mœurs nègres que de voir cette matière de prix, récoltée par les Bayanzis dans le haut fleuve et ses affluents, passer de leurs mains dans celles des Batékés au Stanley-Pool, puis accaparée de plus en plus, comme je l'ai indiqué dans mon journal, par les importants chefs Makito, Lutété et autres du milieu de la région des chutes, qui l'apportent aux factoreries du littoral en échange de produits européens.

Les importations dans l'intérieur, s'opérant au-

jourd'hui dans les deux sens, font comprendre la possibilité d'importations orientales variées et propagées au loin, jusqu'à l'autre côte, de tribu à tribu, dans des temps plus reculés, alors que les foyers de civilisation qui pouvaient avoir accès dans la partie centrale de l'Afrique, se trouvaient dans les régions d'Orient. L'étonnante propension du nègre pour le commerce devait faciliter beaucoup la propagation de produits étrangers.

On a souvent aussi mentionné des migrations étendues et lointaines de tribus nègres. Des essaims de certaines peuplades des contrées contiguës au Soudan, les Niams-Niams, sont, entre autres, cités comme ayant atteint le voisinage de la côte occidentale.

M. de Brazza nous montre également les Fans — dont fait partie la tribu des Pahouins et dans lesquels on a voulu voir les Niams-Niams précédents, — venant du Nord-Est depuis des temps déjà lointains et poussés par une sorte de sentiment instinctif vers l'Ouest où ils ont déjà atteint l'Ougoué. Leur déplacement, précise-t-il, a plutôt le caractère d'une immigration lente que d'une invasion de territoire.

Ces déplacements de populations étaient, de leur côté, de nature à amener la dispersion des produits d'origine orientale.

Mais, comme nous l'avons fait pressentir, la question doit se poser plus largement.

On a pu établir, par une longue suite de recherches, qu'en dehors des Hottentots et des Bushmans, l'ensemble des peuplades nègres de l'Afrique méridionale et jusqu'au cinquième degré de latitude nord, entre les deux océans, forment par le langage une même famille à laquelle on a donné le nom de Bantou. « On doit considérer comme un fait acquis, dit le docteur Cust dans son ouvrage *Modern Languages of Africa*, que toutes les langues parlées en Afrique au sud de l'équateur, à l'exception des enclaves Hottentot-Bushman, appartiennent à une grande famille, et qu'elles dérivent toutes d'une langue mère. Ce fait peut être affirmé avec le même degré de confiance que pour les familles indo-européennes et sémitiques. » Les caractères de la langue bantoue sont bien connus par de savants travaux commencés avec ce siècle; le principal consiste dans le rôle prépondérant des préfixes.

Cette communauté linguistique, se signalant par une grande uniformité de la grammaire et du vocabulaire, est déjà fort remarquable par elle-même. Mais elle se complète et devient hautement significative, quand on la voit se joindre à un même état social. On constate, en effet, entre ces populations une communauté analogue de mœurs, d'usages, d'industrie et de superstitions. A cet égard encore, les descriptions que nous ont données les voyageurs, ne peuvent laisser place au doute. Un travail d'eth-

nographie générale sur la race bantoue, coordonnant ces documents épars, montrerait clairement ces concordances. On peut dire qu'on possède assez d'éléments sur ses tribus distantes et nombreuses pour en asseoir solidement les conclusions. Le sujet est trop étendu pour que je puisse faire autre chose que mentionner ici cette étonnante uniformité de mœurs, de coutumes, de savoir-faire et de croyances.

L'attention des ethnographes fut mise en éveil, lorsque Livingstone signala en 1855, à la suite de sa traversée de l'Afrique, l'extrême similitude, une véritable identité, entre les procédés de filage et de tissage des nègres de la côte de Loanda et ceux qui sont représentés dans les hiéroglyphes de l'Égypte. Il indiqua d'autres analogies aussi marquées. Le docteur Bastian découvrit peu après, également dans la région occidentale, pendant son séjour à San-Salvador, des ressemblances curieuses entre certaines coutumes des anciens Égyptiens et celles des nègres de nos jours. Il ne semble pas improbable que la puissante civilisation des Pharaons ait pu faire sentir son influence jusque dans les régions les plus reculées de l'Afrique, au moyen des migrations bantoues sur lesquelles nous allons revenir.

Mais nous avons acquis des certitudes formelles sur les points suivants :

Le coq domestique, par son nom qui dérive dans l'Afrique bantoue, comme chez plusieurs peuples

indo-européens, de sa forme sanscrite, et par les régions d'où il est originaire, le chanvre par l'usage qui en est fait, par son nom qui reproduit aussi, comme dans la plupart des langues aryennes, le nom sanscrit, également par la région dont on admet sa provenance, ces deux produits du dehors nous ont fourni des preuves péremptoires, hors de toute contestation, de relations asiatiques directes et anciennes, indépendantes des Arabes, avec la région africaine située au sud de l'équateur. On peut dire en toute assurance que la reconstitution de ces influences de l'Asie se fait ici de toute pièce, écartant les controverses tant sur leur ancienneté que sur leurs origines mêmes.

C'est un résultat qui sera, j'espère, accepté comme aussi formellement acquis par ces recherches que les apports faits plus tard à l'Afrique par les Portugais et que l'absence d'action extérieure dirigeante sur l'application que les nègres firent, dans leur continent, de ces produits d'une double source étrangère.

J'ai eu à signaler à plusieurs reprises la très remarquable clairvoyance de M. H.-H. Johnston sur l'importance des interventions exotiques en terre bantoue et surtout de l'intervention asiatique. Il a récemment exposé ses vues, à la Société géographique de Londres, sur ce trait considérable de l'ethnographie africaine qui est, comme je viens de l'établir,

beaucoup plus accentué encore qu'on ne l'avait entrevu.

Il imagine que le siège commun des populations bantoues fut la région située, au nord du grand coude du Congo, entre le Chari et l'Oubangi-Ouellé; elles auraient été formées de deux tribus puissantes et alliées qu'il appelle Bantous et Semi-Bantous. Elles se séparèrent. Les Semi-Bantous se répandirent à l'Ouest vers le Niger. Ils perdirent la structure grammaticale de la langue mère, mais ils retinrent ses racines dans une large mesure. La ressemblance des vocabulaires augmente vers l'Est et ne pourrait être expliquée par la théorie des mots d'emprunt. On a fait remarquer que les dialectes semi-bantous, ainsi définis, se présentent comme des langages mêlés. Quant à la tribu bantoue, elle se serait établie d'abord entre l'Ouellé, le Congo, le lac Mouta-Nzigé et l'Albert Nyanza. C'est alors qu'elle aurait reçu, au contact des populations septentrionales auxquelles ils seraient arrivés d'Égypte, les animaux domestiques de caractère oriental qui sont si largement répandus en Afrique, et sans doute aussi, ajouterai-je dans le même ordre d'idées, avec diverses plantes, les industries et des coutumes qui rayonnent de foyers de civilisation antiques. Le peuple bantou aurait été ensuite amené à se disjoindre encore et à se disperser dans différentes directions. L'invasion de l'Afrique méridionale et son occupation par cette

grande race commencèrent alors à s'accomplir. Excepté chez les faibles et petits Hottentots et Bushmans, les Bantous sembleraient avoir rencontré peu d'habitants pour leur disputer ces grands territoires. De leur centre de dispersion, ils auraient envoyé des essaims d'émigrants, vers l'ouest le long de l'Ouellé et du Congo, vers l'est aux lacs du Nil et à la côte de Zanzibar, au sud vers le Transvaal et Natal.

Cette manière de voir me paraît avoir pour elle, dans sa donnée générale, de grandes probabilités et bien exprimer les tendances convergentes des faits que nous possédons sur le sujet.

La question des influences se présente autrement, lorsqu'on l'envisage au point de vue de la civilisation européenne. A part l'exception du canard musqué, elle ne porte d'abord ici que sur les importations de cultures. Le bananier est à proprement parler la seule plante alimentaire asiatique à prendre en considération, par son importance, dans la vie des indigènes du Congo. L'introduction des plantes d'Amérique a eu une influence énorme. Outre le manioc qui est hors pair, on n'en compte pas moins de quatre, le maïs, les arachides, la patate douce et le haricot brun que les nègres consomment en quantité prépondérante. Le piment lui-même, ce condiment obligé de la cuisine indigène, ne paraît être entre leurs mains que depuis son importation d'Amérique. Ces végétaux ont complètement modifié les condi-

tions d'existence des natifs et les ont assurées. Nous trouvons là une troisième phase et une date réellement capitale dans le passé des populations du Congo. Avec l'arrivée des Portugais, pénétra une suite de produits dont l'introduction a substitué l'abondance à l'alimentation misérable qu'elles avaient pu se procurer jusque-là. L'occupation à peu près simultanée des deux côtes par les Portugais peut aider à expliquer la rapide propagation de la plupart de ces produits américains à travers le continent. Nous constatons que, pour plusieurs d'entre eux, les vocabulaires fournissent la trace formelle d'une introduction portugaise par les deux rivages africains.

Nous avons vu combien nos indigènes ont profité de ces importations et le parti qu'ils ont su en tirer depuis longtemps déjà. A part quelques exceptions, les anciens aliments végétaux furent abandonnés et remplacés par les produits américains. On peut aller jusqu'à se demander si ce ne fut même pas à ce moment que les natifs commencèrent des cultures, au moins systématiques. Sauf le cajan et l'igname à supposer qu'ils soient originaires de l'Afrique occidentale et sauf le bananier, qui est sûrement d'origine orientale, on cherche vainement les plantes indigènes ayant pu nécessiter des opérations dignes de ce nom.

Si nous apprécions, par l'étendue des déboisements,

l'importance des plantations de manioc qui durent commencer à prendre naissance à cette époque mémorable pour l'Afrique tropicale, si l'on apprécie de même, par l'extension des steppes exclusivement herbeuses, l'ancienneté relative des déboisements de certains territoires, nous conclurons que les cultures ont dû y atteindre, pendant de longues années, un développement dont nous ne nous rendons pas compte sans peine, — même en considérant qu'une terre déboisée n'est plus apte, par suite des conflagrations annuelles, à se recouvrir d'arbres, qu'elle est généralement abandonnée après l'épuisement de la première plantation, et que le nègre, tant qu'il reste des forêts à sa portée, les défriche sans cesse pour la culture de cette plante ultra-féconde.

Et, par les mêmes raisons, on est aussi amené à conclure que les populations de la côte et de presque toute la région des chutes furent, à un moment donné de leur existence et dans la limite qui a été exposée plus haut (p. 612). incontestablement plus nombreuses qu'aujourd'hui. Elles se présentent, à ce point de vue, comme si, après avoir traversé un long temps de prospérité et de tranquillité, elles avaient eu à supporter de terribles vicissitudes qui dépeuplèrent ce pays.

Ces causes de prospérité, nous venons de les voir dans l'introduction des plantes alimentaires d'Amérique. Elle fut un immense bienfait pour ces indi-

gènes. Ils y trouvèrent une source permanente d'aliments sains et nutritifs entre tous, et leur situation, si précaire jusqu'alors, prit fin. Ils s'adonnèrent avec un extrême entrain à la culture de ces céréales précieuses. Par le fait, de plus ou moins nomades qu'ils étaient, ils se fixèrent davantage au sol, comme je chercherai à le montrer plus loin, et ils prirent l'état sédentaire que nous leur voyons aujourd'hui. Tout semblait paraître annoncer que la terre nègre allait avoir une longue période florissante, précurseur de son entrée dans les voies de la civilisation.

Elle ne fut que passagère. Un effroyable fléau ne tarda pas à s'abattre sur ces malheureux pays : ils perdirent leurs populations, et ce fut pendant notre siècle même que le désastre atteignit son paroxisme. Les causes de ce dépeuplement nous sont bien connues, car, cette fois, c'est l'histoire qui nous renseigne. Lorsqu'à la voix de Las Cases, la traite des nègres fut organisée pour remplacer les indigènes américains succombant en masse dans les labeurs des cultures et des mines, ce fut sur les côtes occidentales d'Afrique qu'elle sévit pendant plusieurs siècles. Les bienfaits que les Européens y avaient amenés, étaient suivis d'une odieuse compensation. L'Amérique s'est mise à reprendre, sous une autre forme, à ce grand pays ce qu'elle lui avait donné. Elle avait apporté à ses habitants le plus puissant moyen de se développer, de prospérer et de se mul-

tiplier : elle lui enleva ces habitants eux-mêmes pour défricher et cultiver son propre sol !

La traite ne s'exerça pas sur une grande échelle, au sud de l'équateur, dès les premiers temps de l'arrivée des Européens. Elle semble avoir alors frappé surtout le Sénégal et les côtes de Guinée pour alimenter les possessions espagnoles. Cependant, à la fin du seizième siècle, une centaine d'années après qu'ils eurent découvert les bouches du grand fleuve, dit Lopez d'après la *Relation du Congo*, les Portugais envoyaient des esclaves du port de Loanda à l'île San-Thome qui était déjà devenue un siège très important de plantations de cannes à sucre, et il vit vendre d'un coup cinq mille Angoliens que les marchands portugais menaient en divers pays. C'était, d'après le Dr Bastian, les trafiquants juifs qui se livraient particulièrement à ce commencement de traite. Lopez nous raconte aussi qu'à l'invasion des Giachas, qui détruisirent vers cette époque San-Salvador, le roi du Congo, réfugié dans une île du fleuve avec beaucoup de ses sujets, y souffrit cruellement de la famine. Les marchands portugais de San-Thome leur vendaient quelques vivres en échange de leurs esclaves, d'hommes libres et même de chefs de sang royal. L'île San-Thome et tout le Portugal, ajoute-t-il, furent remplis d'esclaves vendus dans cette nécessité.

Les premiers essais de traite organisée, sur cette

partie de la côte, eurent lieu de 1641 à 1648. Les Hollandais s'étaient emparés du Brésil à l'époque où Philippe II avait réuni le Portugal à ses vastes États. Le comte Maurice de Nassau, gouverneur de cette nouvelle possession des Provinces-Unies, voyant que les esclaves amenés de la côte de Guinée et de Monrovia ne suffisaient pas aux besoins de l'agriculture et de la fabrication du sucre, et qu'il ne pourrait faire fleurir son gouvernement s'il ne tirait pas de la côte d'Afrique une plus grande quantité de nègres, résolut d'attaquer l'Angola et d'enlever cette possession aux Portugais. Il réussit à occuper Saint-Paul de Loanda pendant sept ans.

A partir de la fin du dix-septième siècle, durant le dix-huitième et encore pendant près de la moitié du nôtre, le trafic des nègres prit, sur la côte occidentale, un développement dont aucune autre population du globe, pas même les côtes de Syrie à la fin de la République romaine, ne fut accablée à un pareil degré. Après la guerre de la succession d'Espagne, en vertu de traités, le noir était transporté au poids : dix mille tonnes de nègres par année!

Peut-on trouver ensuite exagérée l'évaluation, que je dois à M. de Quatrefages, de trente millions de noirs déportés de l'ensemble de la côte africaine en Amérique? C'est le chiffre qu'on semble aussi admettre aux États-Unis.

La terre nègre tout entière, jusque dans ses par-

ties les plus reculées, devint le théâtre de la chasse à l'homme et le siège du recrutement des ouvriers de labeur des pays chauds. Ce fut, on le constate avec stupéfaction, le seul élément de négoce qu'on lui demandât. Le précieux ivoire même était délaissé. A la paix d'Utrecht, les armateurs de Liverpool et de Londres eurent en quelque sorte le monopole de la transportation des nègres dans les colonies américaines. La conscience publique se révolta devant les immenses abus de ce trafic. Vers la fin du siècle dernier, le Parlement anglais imposa successivement des mesures pour les atténuer, puis pour mettre fin à la traite elle-même. A une occasion analogue et sous l'influence de non moins fortes convictions, fut lancé à la Convention le célèbre : « Périssent les colonies plutôt qu'un principe ! » Des traités intervinrent entre les nations européennes, des congrès en délibérèrent solennellement après les guerres de l'Empire, la traite fut interdite et l'esclavage aboli, à des conditions fort onéreuses pour les gouvernements, dans les colonies danoises, anglaises, françaises, puis espagnoles, dans les colonies danoises d'abord, car le Danemark donna le signal de cet acte de haute humanité. Entretemps, les croisières, opérant une répression rigoureuse, furent la sanction des décisions internationales. Après une cinquantaine d'années, lorsqu'aux États-Unis la guerre laissa la victoire aux États antiesclavagistes, il y a moins

de vingt-cinq ans, le mal fut enfin extirpé à la côte occidentale, alors qu'il n'a pas discontinué, sous le régime arabe, de sévir à l'autre côté du continent.

Les premières mesures eurent, pour les régions du Congo, un contre-coup qu'on ne doit pas perdre de vue.

C'est alors que les pays situés au sud du golfe de Guinée, relativement peu maltraités d'abord, eurent à supporter le poids presque exclusif de la traite. Déjà, au siècle dernier, ils avaient payé leur large tribut. Mais lorsque le traité de 1814, qui fut confirmé par le traité de Vienne et par lequel le gouvernement anglais dut maintenir au Portugal le droit de continuer le trafic du nègre, prononça l'interdiction de l'exercer au nord de l'équateur, ce fut dans la région du Congo, dans celle de Loanda et au Benguéla que la traite vint concentrer son action la plus intense. Elle n'avait guère pu s'exercer pendant les guerres de la République et de l'Empire, et les colonies étaient fort dépourvues. Elle ravagea alors ces contrées africaines d'une manière épouvantable.

En 1830 seulement, 78,000 de leurs habitants furent transportés au Brésil. Les tables du Comité Hutt montrent que, pendant six ans, de 1834 à 1839, 68,000 esclaves étaient annuellement débarqués dans ce pays et que, pendant les huit années suivantes, de 1840 à 1847, le chiffre annuel s'est encore élevé à 31,000.

La traite redoublait même ses ravages à mesure que les risques de la rencontre des croiseurs augmentaient le prix de la marchandise humaine. La valeur de la cargaison de trois négriers, arrivés à la côte du Brésil en 1837, a été estimée à 1.800.000 francs. De 1839 à 1849, en onze ans, la croisière anglaise a capturé à elle seule 744 vaisseaux à esclaves.

Cependant ces chiffres ne donnent qu'une idée incomplète du nombre réel de noirs qui fut nécessaire pour les obtenir. Les esclaves provenaient principalement de razzias pratiquées de districts à districts. C'était le droit du plus fort appliqué dans toute sa rigueur. Les haines que ces rapts provoquaient ne sont pas encore éteintes, notamment, me dit M. Ulff, entre les districts de Vivi et d'Isanghila: même après 1880, lorsque les premiers transports de steamers eurent lieu au Stanley-Pool, leurs habitants ne pouvaient encore pénétrer sur le territoire des uns et des autres sans être immédiatement saisis et vendus comme esclaves dans les marchés de l'intérieur. Les esclaves, amenés de loin, périssaient dans une proportion énorme avant d'arriver aux factoreries, où ils étaient entassés dans les baracons, en but à d'odieux traitements et mis hors d'état de fuir. Les inénarrables souffrances de la traversée en faisaient encore mourir un grand nombre. De sorte qu'on peut dire, avec les

comités antiesclavagistes s'élevant au nom de la conscience humaine contre ces horreurs, qu'une partie, certainement beaucoup moins que la moitié, parvenait à sa destination d'outre-mer.

Voici des faits qui établissent que la côte du Congo n'avait pas seulement à pourvoir le Brésil d'esclaves à cette époque.

M. Destrain, directeur des finances de l'État indépendant, retournant récemment au Congo, fit escale à Monrovia, chef-lieu de la République de Liberia, et il y découvrit un village habité par des nègres du Congo qui, formant, vers la fin de la traite, la cargaison d'un négrier, furent précipitamment débarqués sur cette côte pour échapper à la poursuite d'un croiseur et s'y établirent. Ils ont vivement sollicité leur rapatriement.

Pareil fait s'est reproduit presque simultanément aux îles Bahama. A l'époque où les croisières traquaient sans merci les négriers, l'équipage d'un navire, chargé d'esclaves du Congo et se rendant aux États-Unis, dut se jeter à la côte pour éviter d'être saisi et traité en pirate comme c'était la loi. Les noirs restèrent dans ces îles, mais, ayant appris que leur patrie est aux mains d'un gouvernement civilisé, ils viennent également de solliciter l'autorisation d'y rentrer.

En 1851, un missionnaire américain, établi au Gabon, déclarait que, du Sénégal au cap Lopez situé

à quelques milles au sud de l'équateur, il n'y avait plus, à la Côte des Esclaves (Dahomey et Lagos), que trois factoreries qui fissent encore le commerce des noirs. La traite, ajoutait-il, était alors « confinée dans ce qui est appelé la région du Congo », où, en huit ou dix endroits, les esclaves étaient réunis et exportés.

C'est dans l'estuaire du Congo, à Boma et à Ponta da Lenha, dans le voisinage des criques, que le négoce de vies humaines dura, semble-t-il, le plus longtemps. Il fut jusqu'aux dernières années le repaire le plus sûr des négriers et réellement leur domaine propre, car, malgré la belle rade qu'il donne à cette côte si dénuée de ports, il était resté sans maître. C'était terre vacante, et elle le fut jusqu'à la conférence de Berlin de 1885 !

La traite ne cessa définitivement à la côte occidentale qu'à l'époque de la guerre de la sécession. On n'admit plus alors de transactions tendant à éluder les effets des traités des grandes puissances coalisées pour la supprimer, et le négoce des négriers fut complètement aboli. Depuis quelque temps déjà, à la traite ouverte avait succédé la traite clandestine, mais la vigilance des croisières avait rendu celle-ci fort dangereuse. Les négriers aux abois imaginèrent une combinaison qui les mettait en apparence d'accord avec les lois internationales. M. Janssen m'a donné à ce sujet de curieux renseignements. Les esclaves étaient transportés sous le nom

d' « engagés volontaires ». Lorsque les officiers des croiseurs se présentaient au point d'embarquement, ils interrogeaient les malheureux nègres avec qui les agents des factoreries avaient passé un soi-disant contrat de travail. Comme ces officiers ne connaissaient pas la langue indigène, ils étaient obligés de se servir des interprètes de la factorerie. En gens avisés et bien dressés, ces intermédiaires, d'après un témoin oculaire, au lieu de transmettre aux nègres les questions sur leur départ par libre consentement, leur demandaient : Veux-tu des coups de bâton? Veux-tu un cadeau? Les réponses par oui et par non, accompagnées d'une mimique convaincue, n'étaient naturellement pas douteuses, et on disait aux officiers : Vous voyez, le contrat passé avec ces nègres est réel : ils déclarent qu'on ne les a pas forcés à partir et qu'ils consentent à être embarqués! Les croiseurs étaient obligés de se contenter de ces déclarations. Arrivés au Brésil ou dans d'autres colonies, les engagés volontaires étaient vendus comme esclaves. Leur nombre était encore annuellement d'environ deux mille aux derniers temps.

Cette traite déguisée fut donc elle-même supprimée après 1865. Il est certain que le noir était resté, jusqu'à cette époque, le seul produit exploité sur ces côtes, la seule marchandise qui en sortît. On le comprend aisément. Ainsi que le faisaient remarquer les Comités antiesclavagistes, « aucun commerce au

monde n'a été jusqu'à présent aussi lucratif que celui des nègres, pourvu que ceux qui s'y livraient ne fussent pas entravés dans leurs opérations ».

Les factoreries durent, en conséquence, donner une autre direction à leurs entreprises et exporter ce que le pays pouvait livrer au commerce licite. Il était bien dépourvu. Les ressources de la contrée avaient été absolument et si longtemps négligées! Le trafic de l'huile et des noix de palme commença la régénération du pays nègre. C'est même grâce à lui que le commerce européen put s'y maintenir. L'ivoire descendu du haut Congo, le caoutchouc, les arachides, le sésame, le millet, l'orseille, le copal, devinrent peu à peu avec ces produits les articles d'exportation. Les progrès de cette transformation commerciale furent lents; il fallut gagner la confiance des indigènes et les préparer à ce nouveau genre de transactions. On a pu voir, à propos de l'organisation des services judiciaires, dans quelle situation déplorable se trouvait le pays au moment de la création de l'État indépendant. En 1879 encore, à l'arrivée de la première expédition de l'Association internationale, les factoreries qui s'échelonnent aujourd'hui sur le cours du Congo et de ses affluents jusqu'aux Stanley-Falls et Louébo, ne dépassaient pas Boma et Nokki.

Dans la relation de ses premiers voyages, M. de Brazza fait un tableau autrement sombre de la si-

tuation des peuplades de l'Ougoué. Le trafic des esclaves entre indigènes y était resté la principale branche de commerce, une survivance de l'ancien état de choses, au milieu d'un étrange assemblage de populations.

On remarquera que nos indigènes n'ont imaginé aucun moyen de fortifier leurs villages. Ni enceinte, ni palissade ne protègent ceux-ci, alors que ces systèmes défensifs sont fort employés dans la partie orientale, par suite du contact avec les Arabes. A peine utilisent-ils, sur la rive droite, au nord de Mannyanga, les défenses naturelles. Je n'ai vu que dans la tribu des Badoundos les villages établis sur des éperons rocheux que de profonds ravins aux flancs abruptes, boisés ou plantés de bananiers, isolent de toutes parts, sauf en un point où un col étroit les relie aux plateaux. Fait curieux! le même système d'assiette fut adopté, sur la rive gauche, entre Mannyanga et Loukoungou, près de la Loua, par les populations de l'âge de la pierre. Ailleurs, on entre d'ordinaire de plain-pied dans les villages.
Une ceinture d'arbres autour d'un grand nombre de ceux-ci, puis les herbes constituent les protections des indigènes, les herbes surtout où ils se cachent et s'embusquent. Vous vous acheminez vers un village. Si ses habitants ne sont pas accoutumés au passage des caravanes et se sentent trop faibles pour

leur résister, votre approche excite la défiance et l'effroi. Ils désertent les cases, après avoir pris soin de les fermer et s'enfuient dans les herbes où ils restent, à moins qu'on ne parvienne à les rassurer, jusqu'à ce que les visiteurs soient au loin. Leur seule préoccupation est de mettre leur personne à l'abri.

C'est encore aux mêmes terreurs que nous avons été amenés à attribuer le maintien de leur coutume immuable de marcher en file indienne, coutume qui semble née de l'ancienne extension des forêts et qui doit avoir persisté par le fait qu'elle leur offre plus de sécurité contre les guets-apens.

Ils ne conservent jamais leurs richesses dans les chimbèques. Les objets qu'ils considèrent comme précieux, les marchandises européennes qu'ils ont acquises, sont cachés hors des villages et souvent loin d'eux, de même que, pendant notre âge du bronze et à nos époques d'invasion, les cachettes protégeaient les trésors qui n'étaient pas jugés en sûreté dans les habitations. Aussi avec quelle facilité ces nègres abandonnent leurs villages. La mort d'un chef, une épidémie, les maraudes des caravanes, des dissensions avec leurs voisins leur sont des motifs suffisants pour se décider à transporter leurs pénates, soit à proximité afin de conserver l'usage de leurs plantations, soit à de longues journées de marche, s'ils ont en vue de se dérober à des poursuites et à des hostilités.

J'ai mentionné, à plusieurs reprises, le long du sentier des caravanes, le déplacement successif et en quelque sorte systématique des villages pour se soustraire aux déprédations des porteurs, ou à la suite de répressions qu'amenaient des tentatives de fermer le sentier par superstition, par cupidité, par représailles contre les caravanes. Mais c'est un simple changement de place et non un exode. Les villages sont reconstruits à côté, hors de la voie commerciale, et les habitants conservent leurs plantations qu'ils ont, du reste, la précaution de disperser dans un rayon assez étendu.

La population de quatre villages près de Mannyanga, sur la rive nord, a abandonné, au contraire, pendant mon séjour même dans cette région, ses cases et ses plantations sans esprit de retour et a émigré à sept ou huit jours de marche dans la direction du Quilou-Niari. On cite beaucoup de cas analogues à ce dernier, et l'une des principales difficultés de plier les populations à des règles civilisées qu'elles considèrent de suite comme des vexations, est précisément la facilité avec laquelle elles émigrent, leur absence de fixité réelle au sol.

Au surplus, les chimbèques sont les constructions les plus élémentaires, les plus primitives qui se puissent concevoir. C'est la case rectangulaire en bambous et en herbes avec toit dièdre en chaume ou en frondes de palmiers, de véritables huttes édifiées

en peu de jours et avec peu de peine par les hommes dont c'est l'une des rares attributions spéciales.

Leurs installations ne sont en définitive, à leurs yeux, que des campements en quelque sorte provisoires. Ils les conservent parfois longtemps, témoins les villages d'Yellala et d'Inga qui existaient déjà aux mêmes emplacements au temps de Tuckey. Ces villages anciens se distinguent sans peine des villages récents par la présence du rideau de forêt qui les environne au milieu de vastes plateaux herbeux. Mais non moins souvent les indigènes délaissent leurs demeures sans hésitation, souvent pour des motifs futiles; ils ne reculent même pas devant l'extrémité d'abandonner leurs cultures et de s'exposer ainsi à de terribles privations, à une misère prolongée.

Quelle peut être la signification de cette insouciance à l'égard de leurs foyers, partout si chers aux populations et dont la perte, partout aussi, est considérée comme le pire malheur? Je ne puis y voir que le signe de mœurs invétérées et modifiées successivement par les circonstances, mais demeurant le fond de leur existence. Ces singulières tendances des nègres se présentent comme l'expression d'un état nomade primitif et si prolongé qu'il est resté profondément gravé dans leur genre de vie, malgré les changements de celui-ci.

M. de Brazza, dans sa description des migrations

lentes des Pahouins, nous montre leur mode de déplacement. Les plantations sont-elles épuisées, dit-il, la forêt est-elle veuve de gibier, le chef de village va s'établir, en camp volant, sur des terrains vierges où commencent les grandes chasses. Les arbres, abattus sur de grands espaces, sont incendiés à la fin de la saison sèche. Les femmes se rendent alors sur les terrains brûlés pour faire les plantations.

Ce régime social n'est plus mentionné au Congo. Une nouvelle étape vers la vie sédentaire y a été atteinte par les populations. Ce n'est plus leur genre de vie même qui les amène à se déplacer.

Nous avons vu qu'avant l'introduction des plantes alimentaires américaines, ces indigènes devaient avoir peu de raison de s'attacher au sol. Leur existence était toute précaire. Il y a de sérieuses présomptions qu'elles ne se livrèrent à la vie agricole d'une manière suivie qu'après l'arrivée des Portugais. Pendant leur passé antérieur, vraisemblablement ces nègres n'eurent guère de plantations, et l'ethnographie comparée nous enseigne que, dans ces conditions de vie, les populations ne se fixent pas.

M. Élisée Reclus, analysant l'étude de M. Conde de Ficaldo sur les plantes usitées dans l'Afrique portugaise, nous fait le tableau de ces populations, « quand, expose-t-il, l'Afrique n'avait pas encore reçu les plantes nourricières de l'Asie et du nouveau monde et que les peuplades vivant seulement

de chasse, de pêche, de la cueillette de baies sauvages, menaient une existence errante dans les forêts ».

L'époque où les populations du Congo devinrent réellement agricoles, ne peut certainement être éloignée. Ce changement dans leurs mœurs est encore un nouveau résultat considérable de l'importation des produits d'Amérique; en les rendant agricoles, elle tendit inévitablement à les fixer au sol. Ce progrès se serait sans doute complètement réalisé, si de nouvelles circonstances n'étaient bientôt venues troubler cette évolution naturelle, en apportant de graves éléments d'instabilité dans leur existence.

L'état en quelque sorte intermédiaire entre la vie nomade et la vie sédentaire où se trouvent ces nègres du Congo inférieur, n'est-il pas un témoin survivant des brigandages dont ils furent les victimes à l'époque de la traite et qui a frappé d'arrêt leur évolution? Le fait que la fuite demeure leur principale sauvegarde, que leurs installations sont restées conçues en vue de leur permettre de se dérober facilement, suffirait à lui seul, selon moi, même si les souvenirs historiques ne l'avaient établi, à dénoncer l'existence de la chasse à l'homme qui a commencé à les accabler peu après la transformation de leur genre de vie.

Ces mœurs curieuses nous retracent donc diverses phases saillantes de longues époques, qui y sont,

peut-on dire, comme imprimées. Elles fournissent de nouveaux éléments de reconstitution pour ce passé qui nous est laissé sans autre vestige matériel que quelques pierres taillées, et elles nous aident à remonter à un état primitif dont la connaissance semblait devoir nous être soustraite à jamais.

On pourrait se demander si l'état social que dénote cette situation, est réellement indigène et ne résulterait pas d'invasions plus ou moins récentes ou de la traite même, qui auraient superposé de telles conditions à un état antérieur beaucoup moins sauvage. Le doute serait de prime abord d'autant plus justifié que les relations des Portugais nous parlent de puissantes nations existant à leur arrivée, entre autres du célèbre royaume du Congo dont ils décrivent les splendeurs, la puissante hiérarchie et les grandes armées, puis les désastres à la suite de l'invasion d'une tribu de l'intérieur. J'ai longuement étudié ces anciens récits et j'en ai retiré la conviction que Stanley nous ramène aux réalités, lorsqu'il porte le jugement suivant sur les prétendues anciennes civilisations du Congo : « Quelles qu'aient été, aux quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, l'étendue du royaume du Congo et des divers États adjacents, ou la nature des pouvoirs politiques exercés par les personnages que les anciens chroniqueurs qualifient

pompeusement de « rois », « potentats », « princes », « ducs » et « comtes », il est impossible aujourd'hui, même en interrogeant, comme je l'ai fait, la mémoire des plus anciens chefs; il est impossible, dis-je, de recueillir un témoignage quelconque tendant à prouver que l'ancien état de choses ait sensiblement différé du régime actuel. »

Le village de Soundi, entre Mannyanga et Léopoldville, est considéré, avec raison, je crois, par le Rév. Bentley comme le Sondo des chroniqueurs, chef-lieu de la province ou « duché » de ce nom. Sa position concorde avec leurs descriptions et leurs cartes. « Cette province, dit Lopez, tient le premier rang et est en quelque sorte le domaine patrimonial du royaume; c'est pourquoi on met à sa tête le premier né du roi ou celui qui est destiné à la succession du royaume; on fait à Sondo grand commerce de sel, d'étoffes teintes des Indes et du Portugal, de coquillages qui tiennent lieu de monnaie, etc. »

Ce chef-lieu de duché n'est qu'un misérable village nègre comme les autres; il n'en diffère en rien. Il n'est relativement important que par sa population.

Le roi du Congo, dont on a célébré la puissance et les splendeurs, ne pouvait être qu'un potentat analogue à ceux dont les voyageurs ont découvert les royaumes éphémères, un chef à la manière du Mouata Yamvo, de Msiri, de l'ancien Casemmbé,

dans les régions sud du Congo, et d'autres dans les régions orientales.

Les conditions d'existence qui viennent d'être exposées, ainsi que leurs évolutions, tiennent autant au caractère de ces intéressants indigènes qu'aux circonstances dont ils ont été entourés, et elles aident à définir leurs facultés.

Deux traits frappent tout d'abord dans leur capacité intellectuelle : leur impuissance à abstraire, à arriver à des idées générales, et leur inaptitude à des initiatives spontanées.

De l'un, sont résultés leur état social embryonnaire, cette dispersion, ce tronçonnement en un nombre d'unités politiques égal au nombre lui-même de villages qui sont unis seulement par un lien presque nominal, l'absence de principes élevés, leur fétichisme grossier, cette croyance aux mauvais sorts qui les dominent tout entiers et dont est dérivée la désastreuse coutume des épreuves par la casque qui est, en définitive, à la fois la base de leur état politique et le frein à tout progrès, dans la limite où ils sont capables d'en concevoir. Aucune trace qu'un législateur ait jamais apparu pour jeter parmi eux les premiers germes de civilisation. Ils sont restés à l'état absolument patriarcal, dans un empirisme moral et social tout primitif.

De leur autre trait de caractère, dérive le misé-

rable état des conditions de vie dans lequel ils ont persisté jusqu'aujourd'hui. Ils n'ont su ni domestiquer les animaux de leur faune, ni découvrir des plantes dont la culture assurât leur alimentation. Leurs constructions sont la case la plus primitive, et rien n'indique qu'ils aient jamais songé à protéger leurs villages. Les véhicules à roues, non plus que les bêtes de somme, ne leur étaient connus. Leurs moyens de transport sont le portage à dos d'homme; et la disposition de leur marche est uniquement la file indienne, comme leurs voies sont restées le sentier. Dans ce pays d'exploitation de l'homme par l'homme, ils n'avaient pas su inventer le hamac, le véhicule primitif par excellence. Leurs embarcations sont le tronc d'arbre creusé. Ils ne savent pas fabriquer des planches et, par conséquent, aucun des ajustements auxquels nous les faisons servir. Ils font leur poterie à la main sans avoir imaginé le tour, et leurs autres récipients sont l'enveloppe d'un fruit, la calebasse, dont l'usage leur a été au surplus enseigné, car ce végétal n'est pas originaire d'Afrique. Ils se livrent au tissage des fibres végétales grossières, mais nous avons toute raison de croire que les procédés leur viennent de l'Égypte. J'ai dit plus haut les raisons qui établissent qu'ils n'ont pas découvert davantage leurs procédés de réduction et de travail du fer et du cuivre. Rien, du reste, ne témoigne chez eux d'une initiative d'esprit capa-

ble de leur faire produire ces inventions qui seraient en opposition avec leurs tendances intellectuelles. Ce sont manifestement des importations.

A ces côtés en quelque sorte négatifs, se combinent deux facultés d'un caractère opposé : l'aptitude à l'imitation et l'aptitude commerciale. Elles sont les qualités de leur race.

Le nègre bantou s'initie avec rapidité à tout ce qu'il comprend et voit faire, se l'assimile et le pratique avec habileté. J'en ai cité de nombreux exemples. L'élevage des animaux domestiques indous, les grandes cultures, la substitution des métaux aux pierres taillées, des végétaux américains aux aliments antérieurs, l'abandon de la vie nomade en sont les plus saillants dans son passé. L'adoption des objets européens, les modifications promptes et continues de ses mœurs au contact des blancs sont des faits de perfectibilité que nous voyons se produire sous nos yeux. Les nègres paraissent même susceptibles d'une certaine culture intellectuelle. Ce don d'assimilation se montre dans tous leurs actes; il est celui qui frappe dès l'abord l'Européen.

Mais leurs dispositions au négoce sont plus prononcées encore. C'est leur faculté maîtresse. Personne de roué, d'âpre au gain, de tenace et de hardi comme le nègre du Congo dans ses transactions commerciales. Il en remontre, disent ceux qui ont été en affaire avec lui, au négociant européen le plus expert.

Je crois que c'est une opinion partagée par tous les voyageurs.

Cette qualité, jointe à l'aptitude à l'imitation, semblerait avoir dû combattre les mauvais effets des autres tendances de l'indigène, l'avoir mis en contact avec différentes populations et en mesure de s'approprier une foule de données qui eussent fort élevé son état social. On peut croire que ces résultats lui auraient été acquis, malgré l'éloignement des foyers de civilisation et l'étendue du territoire nègre. L'état patriarcal y fut, dans un long passé, un puissant obstacle par l'émiettement des populations sans liens de solidarité et, par le fait, en antagonisme permanent; puis, lorsque l'influence européenne arriva à leur portée, par une affreuse fatalité, la chasse à l'homme, les déportations en masse transformèrent bientôt en désastre les bienfaits qu'ils en avaient d'abord reçus.

Que nous mettions ces aperçus sur les tendances intellectuelles du nègre bantou en regard des faits saillants que nous relevons dans son développement à travers de longues époques, nous remarquons facilement les connexions de ses facultés avec les deux circonstances dont la combinaison a créé les conditions de vie des indigènes au Congo, à savoir :

L'introduction d'animaux domestiques, de plantes alimentaires et de procédés industriels émanant de

civilisations asiatiques ou de l'activité coloniale des Portugais;

L'isolement dans lequel ces peuplades ont été laissées pour tirer parti de ces apports.

Les progrès fondamentaux dans leur passé, ceux qui ont eu sur leur genre de vie les plus sérieuses conséquences, en ne mettant plus leur nourriture de chaque jour à la merci des chances heureuses, n'ont donc pas été réalisés par ces populations noires. Ils leur sont venus du dehors.

Mais aussi l'appoint étranger s'est borné purement et simplement à ces introductions. Il n'a pas été au delà. L'Afrique bantoue ne fut pas colonisée ni assujettie par ces civilisations ; elle ne tomba pas en leur pouvoir. Il y eut seulement, jusqu'à notre temps, des influences successives de contact, s'exerçant aux confins océaniques du pays nègre et non pas d'absorption implantant par tutelle des pratiques, des lois et des principes plus avancés. Ces influences n'étaient pas politiques, mais économiques.

Les Bantous des régions tropicales ont été abandonnés à eux-mêmes dans l'application des apports que leur a faits l'étranger. Ils ne possédaient pas le sens d'abstraction et d'initiative première qui leur aurait fait découvrir des ressources semblables, mais leur facilité d'assimilation et leur propension commerciale les leur firent adopter et répandre dans toutes les tribus.

Comment ils firent emploi de ces concours du dehors, quelles utilisations ils surent en tirer, par quels moyens ils cherchèrent à les concilier avec leur milieu, c'est par ces côtés que se manifeste le caractère de leur spontanéité, leur génie propre, on peut dire, avec toute justesse, leur génie de sauvages.

Pour mettre en œuvre de précieuses acquisitions qui arrivaient jusqu'à eux, ils détruisirent leurs forêts pour en retirer en chaque point une seule récolte, transformèrent de fond en comble la nature de leur pays et le rendirent improductif en supprimant chaque année par le feu, là où le climat le rendait possible, tout ce qui se substitue aux arbres. Ils tarirent ainsi autour d'eux d'énormes sources de richesses naturelles; ils continuent à le faire. C'est l'imprévoyance et l'esprit de dilapidation poussés à leurs dernières limites.

Ces contrées, par des dévastations ayant, à leurs yeux, un but strictement utilitaire, se sont appauvries en pure perte et s'appauvrissent encore dans des proportions qui nous étonnent. Et elles resteraient irrémédiablement dans cet état, si l'action européenne, au lieu d'imprimer au continent nègre une direction élevée et rationnelle, avait persévéré, même après avoir pu supprimer à la côte occidentale l'exportation de ses habitants, à n'y intervenir que par le troque de nos produits manufacturés contre quelques produits du sol africain.

Le noir, pour progresser, doit être initié. Il ne sait par lui-même, sans l'aide étrangère, atteindre au progrès. Quand on qualifie les populations nègres de races inférieures, c'est dans ce sens qu'elles justifient avec vérité ce jugement. Si l'indigène est réduit à son propre fond pour s'approprier les progrès qui pénètrent jusqu'à lui par simple contact, il n'y apporte que ses moyens bornés, dilapidant sans merci les ressources qui l'entourent, détruisant beaucoup pour produire un peu, associant l'idée de production et de profit à celle de destruction et de ravages. Il met en œuvre ses procédés voisins de l'inconscience et encroûtés bientôt dans une routine implacable, sans pouvoir faire un pas vers l'amélioration.

L'ethnographe rencontre donc encore en action dans l'Afrique centrale un très intéressant exemple d'un état de choses, dont l'histoire de la civilisation lui fournit de nombreux cas qu'il ne rétablit que par induction. Il y observe des populations ne recevant que de simples apports de pays plus avancés, mais non leur action dirigeante, l'influence directe de leur supériorité intellectuelle et morale.

Avec les facultés des nègres, de nature si incomplète, absolument dénués d'initiative spontanée et de conception raisonnable, cette intervention dirigeante était le service capital que la civilisation pouvait rendre à l'Afrique. Elle lui avait manqué jusqu'à présent, alors qu'elle était indispensable pour que

ces contrées tropicales, aussi largement pourvues de produits que de populations appropriées à leur climat, pussent entrer dans le courant des autres nations.

Au seizième siècle, lorsque les Européens sont parvenus à en atteindre les côtes, la terre nègre ne reçut pas une colonisation régulière, développant ses ressources avec son bien-être, sa tranquillité et ses institutions. Les tentatives de moralisation, prolongées jusqu'après le milieu du siècle dernier, dans l'ancien royaume du Congo et dans l'Angola, par des missionnaires animés d'une foi ardente et que rien ne rebutait, ont échoué. Et ce sort leur était fatalement réservé, puisqu'elles n'étaient pas appuyées par une colonisation. Les installations, destinées à dominer ces peuples, étaient concentrées à la côte ou parfois dans son voisinage immédiat; elles avaient seulement pour but de protéger les trafics de factoreries.

C'est fort récemment que l'étranger a franchi, sous les tropiques, les rivages bantous et qu'il a commencé à occuper les vastes territoires qui les séparent. Il l'a fait bien différemment sur les deux côtes. La côte de Zanzibar a subi une action dont la côte du Congo fut préservée.

Alors que, dans les régions occidentales, le grand commerce d'exportation, de nature si odieuse, n'était exercé à l'intérieur que par les indigènes eux-

mêmes, c'est l'étranger qui, depuis notre siècle, le pratique dans les régions orientales.

La traite des esclaves fut supprimée à la côte occidentale, il y a une vingtaine d'années. C'est dans le moment même où nous sommes, que la colonisation s'y installe, et cette colonisation est essentiellement régénératrice et civilisatrice.

A la côte orientale, au contraire, la colonisation a commencé trois quarts de siècle plus tôt ; elle s'est avancée lentement vers le Tanganika, l'a dépassé et s'est étendue jusque dans les régions du haut cours du Congo. Mais cette colonisation est faite par les Arabes, et ils l'opèrent en ravageant le pays, ne lui laissant que des lambeaux de sa population, après en avoir massacré, réduit en esclavage et déporté la plus grande part. C'est pour mettre fin à cet épisode funeste que l'Europe prend des mesures qu'on peut espérer voir suivies d'un prompt succès.

Les conditions de la terre nègre ont bien changé. Les nations européennes viennent d'aborder ces pays déshérités avec les sentiments généreux qui les féconderont de tout le pouvoir des moyens de notre époque.

L'Afrique occidentale est délivrée des épreuves qui l'accablèrent jusqu'à notre temps. Elle est entrée dans sa phase décisive et définitive.

Ses habitants, les véritables travailleurs des tropiques, mis si cruellement en coupe réglée pour

créer la population de labeur du continent transatlantique, pourront se développer en sécurité. Sous une impulsion bienfaisante autant qu'éclairée, ils sauront employer leurs forces à mettre en œuvre la fertilité et les richesses de leur propre sol dévasté et restant improductif. Leurs mœurs s'adouciront; ils abandonneront les coutumes qui déciment encore leurs populations et qui sont pour eux un fléau presque comparable à la traite elle-même.

L'Europe a pris enfin dans l'Afrique centrale son véritable rôle, celui qui a valu au monde la civilisation.

FIN.

INDEX.

A.

B.

C.

ERRATA.

P. 19, 4e paragr., ligne 1. Au lieu de *linguiste*, lire *linguister*.
P. 20, ligne 9. Au lieu de *Pl. I*, lire *Pl. VI*.
P. 78, ligne 10. Au lieu de *Pl. II*, lire *Pl. VII*.
P. 272, ligne 13. Au lieu de *souous*, lire *sousous*.
P. 313, ligne 8. Au lieu de *dégonflement*, lire *gonflement*.
P. 354, ligne 24. Au lieu de *Mundakés*, lire *Dundakés*.
P. 517, ligne 5 de la note. Au lieu de *Congo inférieur*, lire *Congo intérieur*.

PLANCHES ET GRAVURES.

PLANCHES HORS TEXTE.

Pl. I. — Esquisse géologique du Congo et de ses abords entre l'Océan et le Kassaï, à l'échelle de 2.000.000e.

Levée par l'auteur.

La topographie a été dressée d'après les levés de l'auteur, la carte de M. Chavanne, la carte du commandant Rouvier, une carte manuscrite de feu Liévin Vandevelde, la carte des sentiers des caravanes de M. Baumann, divers documents publiés par le Mouvement géographique. etc.

Pl. II. — Carte du Congo entre l'embouchure et Vivi, à l'échelle du 400.000e.

Dressée d'après la carte de M. Chavanne, les levés de l'auteur, la carte de sondages du fleuve et l'itinéraire de M. Von Schwerin publiés par le Mouvement géographique, la carte de M. Baumann, etc.

Pl. III. — Carte du Congo entre Vivi et Mannyanga, à l'échelle du 400.000e.

Dressée d'après les levés de l'auteur, la carte de M. Baumann, la carte manuscrite de Liévin Vandevelde.

Pl. IV. — Carte du Congo de Mannyanga au Stanley-Pool, à l'échelle du 40.000e.

Dressée d'après la carte de M. Baumann, les levés de l'auteur, la reconnaissance de l'Inkissi par MM. Hakanson et Von Schwerin publiée par le Mouvement géographique, le croquis du tracé du chemin de fer et la reconnaissance du capitaine Cambier publiés dans le même recueil.

Pl. V. — Sentiers de Mannyanga à M'Boko Songho à l'aller et au retour, à l'échelle du 100.000e.

Levé de l'auteur.

DESSINS DANS LE TEXTE.

TABLE DES MATIÈRES.

VIII.

DE LOUKOUNGOU A LÉOPOLDVILLE (Pl. III et IV).

(Du 5 au 16 septembre.)

VIII.

LÉOPOLDVILLE ET LE STANLEY-POOL.

(Du 17 septembre au 1er octobre.)

IX.

EXCURSION AU CONFLUENT DU KASSAI — DE LÉOPOLDVILLE A KWAMOUTH (Pl. I).

(Du 2 au 9 octobre.)

XIII.

RETOUR A MANNYANGA (Pl. V).

(Du 23 novembre au 2 décembre.)

XIV.

LOUKOUNGOU; DESCENTE DU CONGO JUSQU'A ISANGHILA (Pl. III).

(Du 3 au 9 décembre.)

XV.

D'ISANGHILA A VIVI PAR BANZA-MANTEKA (Pl. III).

(Du 10 au 15 décembre.)

XVI.

VIVI, YELLALA ET BOMA (Pl. II et III).

(Du 16 au 24 décembre.)

XVII.

BOMA (Pl. II).

(Du 25 décembre au 4 janvier 1888.)

XVIII.

DE BOMA A BANANE (Pl. II).

(Du 5 au 17 janvier.)

XIX.

QUESTIONS GÉOLOGIQUES (Pl. I, IX, X).

XX.

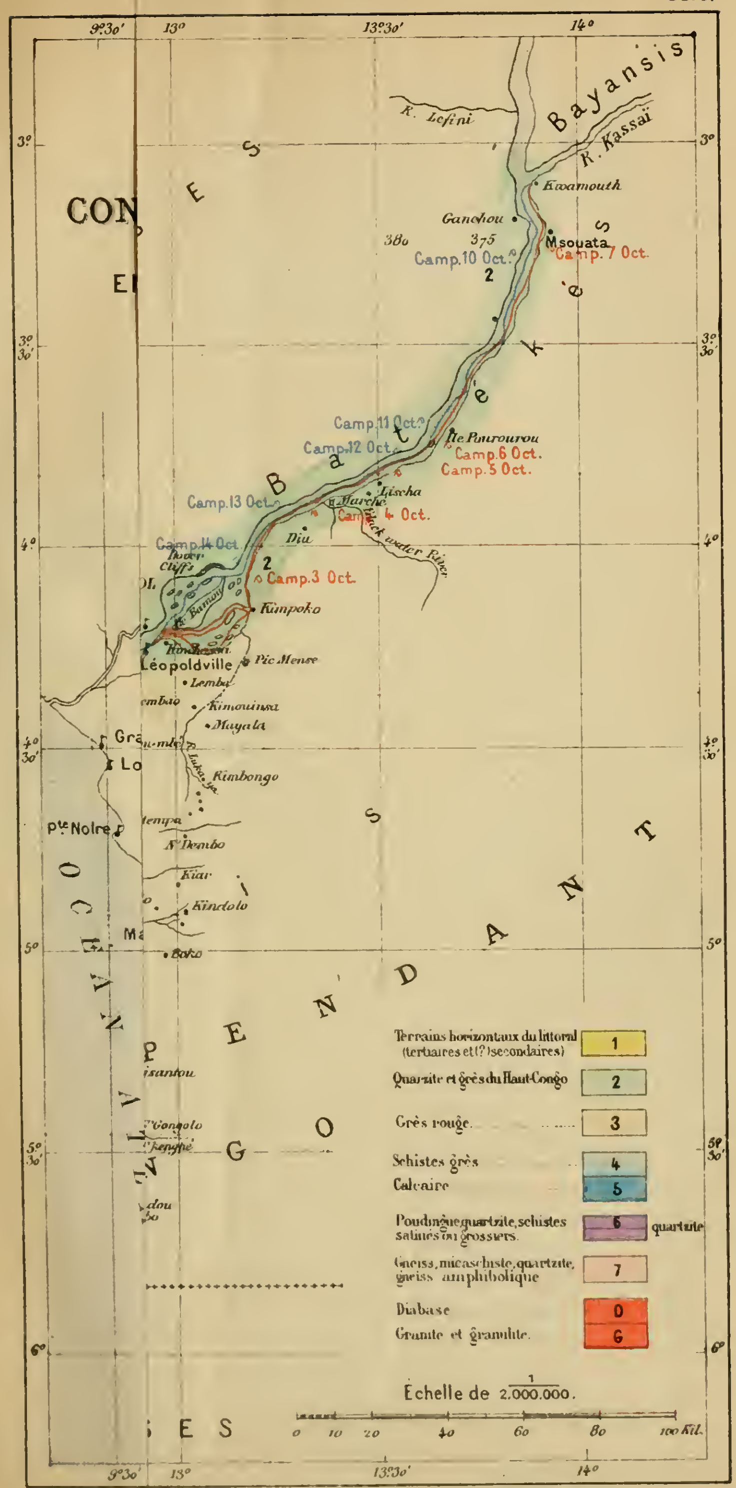
DISTRIBUTION DES PALMIERS (Pl. XI).

XXI.

QUESTIONS ETHNOGRAPHIQUES.

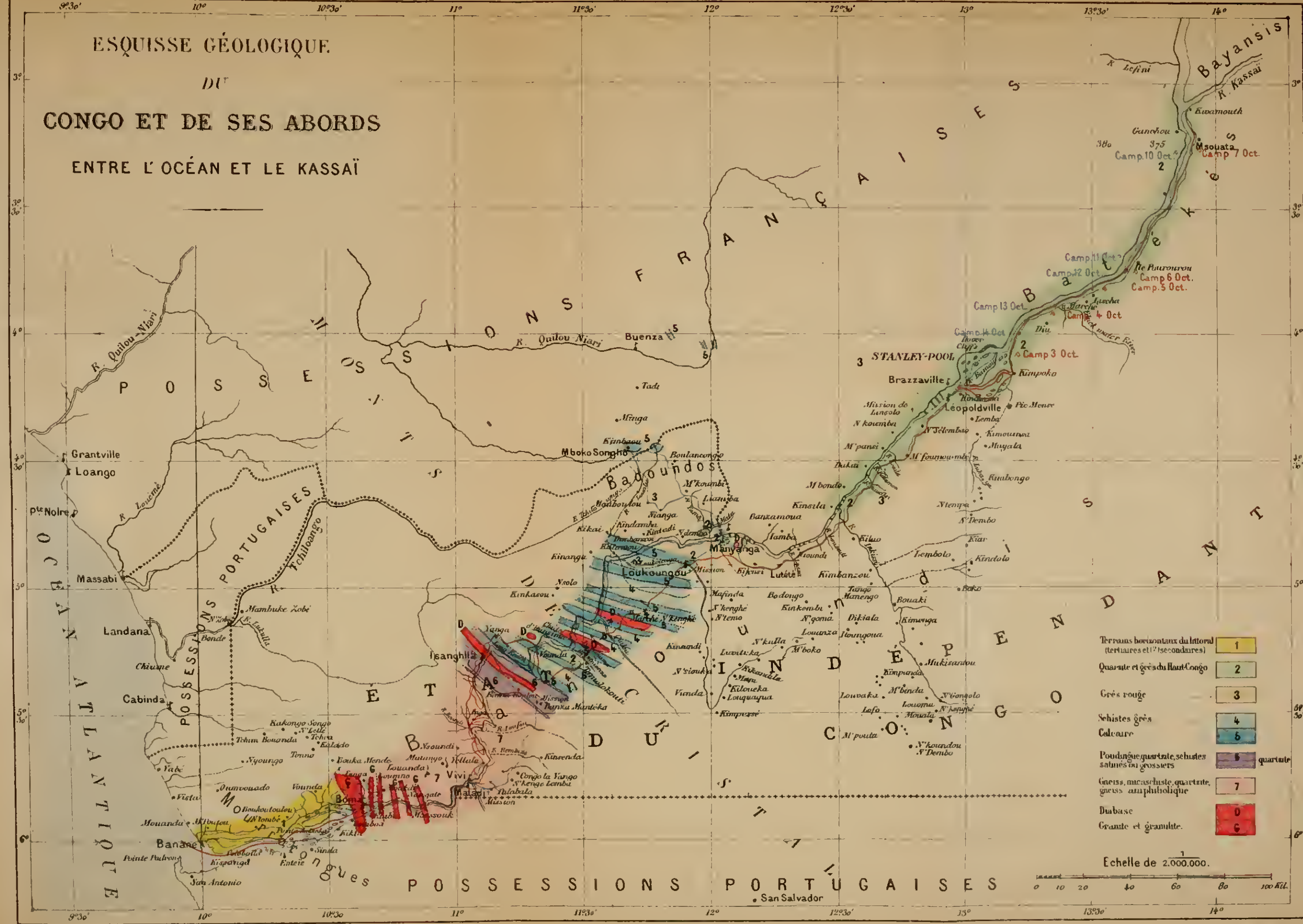
FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Pl. I.

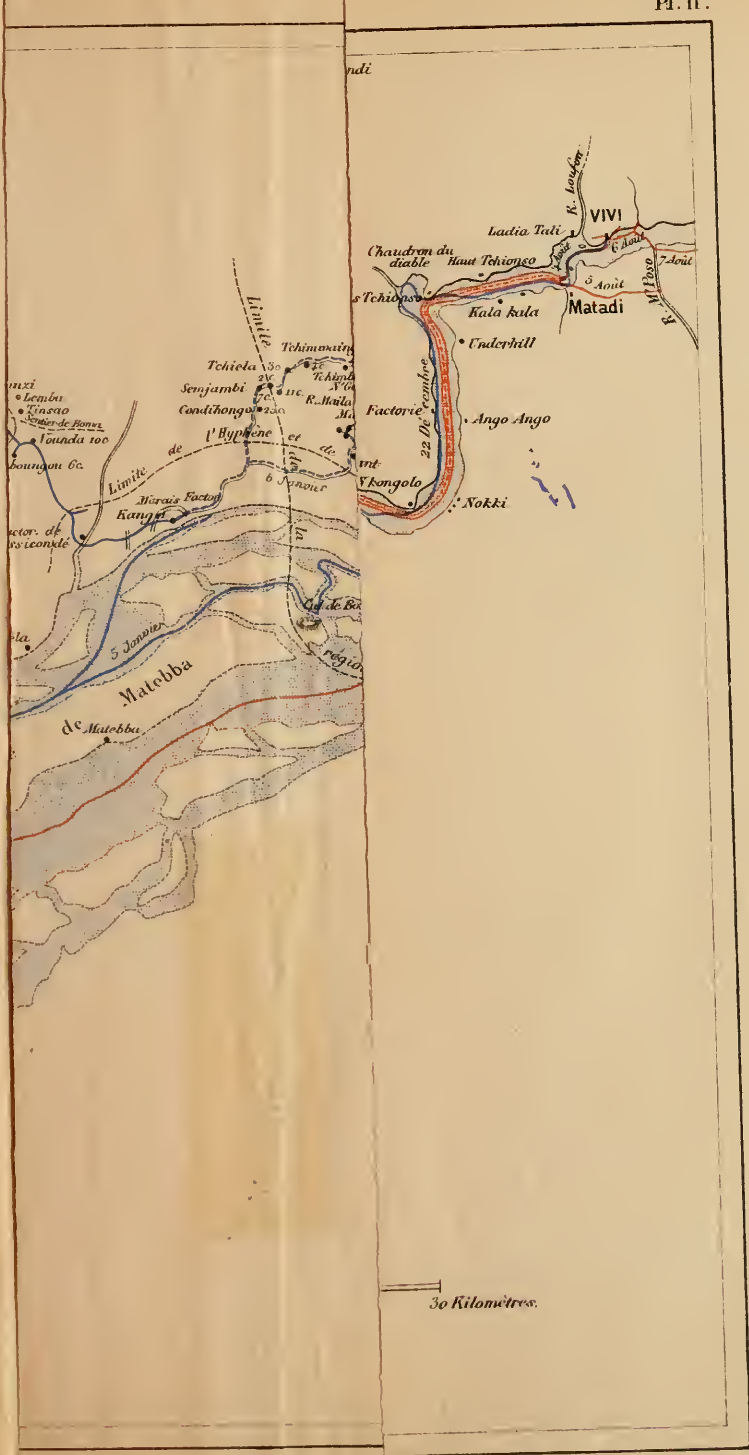


Levé et dres

Paris Lith. Lemercier et Cie


ESQUISSE GÉOLOGIQUE
DU
CONGO ET DE SES ABORDS
ENTRE L'OCÉAN ET LE KASSAÏ
OCÉAN ATLANTIQUE
POSSESSIONS FRANÇAISES
POSSESSIONS PORTUGAISES
ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO
STANLEY-POOL
Brazzaville
Léopoldville
Manyanga
Loukoungou
Isanghila
Vivi
Matadi
Boma
Banane
Landana
Cabinda
Massabi
Loango
Grantville
Pte Noire
San Salvador
San Antonio
Pointe Padron
Mboko Songho
Buenza
Kwamouth
Msouata
Bayansis
Batékés
Badoundos
R. Kassaï
R. Quilou Niari
R. Tchiloango
Camp 3 Oct.
Camp 4 Oct
Camp 5 Oct.
Camp 6 Oct.
Camp 7 Oct.
Camp 10 Oct.
Camp 11 Oct.
Camp 12 Oct.
Camp 13 Oct.
Camp 14 Oct.
Terrains horizontaux du littoral (tertiaires et (?) secondaires) 1
Quartzite et grès du Haut Congo 2
Grès rouge 3
Schistes grès 4
Calcaire 5
Poudingue quartzite, schistes satinés ou grossiers 6 quartzite
Gneiss, micaschiste, quartzite, gneiss amphibolique 7
Diabase D
Granite et granulite. G
Echelle de 1/2.000.000.
0 10 20 40 60 80 100 Kil.
Levé et dressé par Mr. E. Dupont
Gravé par E. Morieu
Paris lith. Lemercier et Cie

Pl. II.



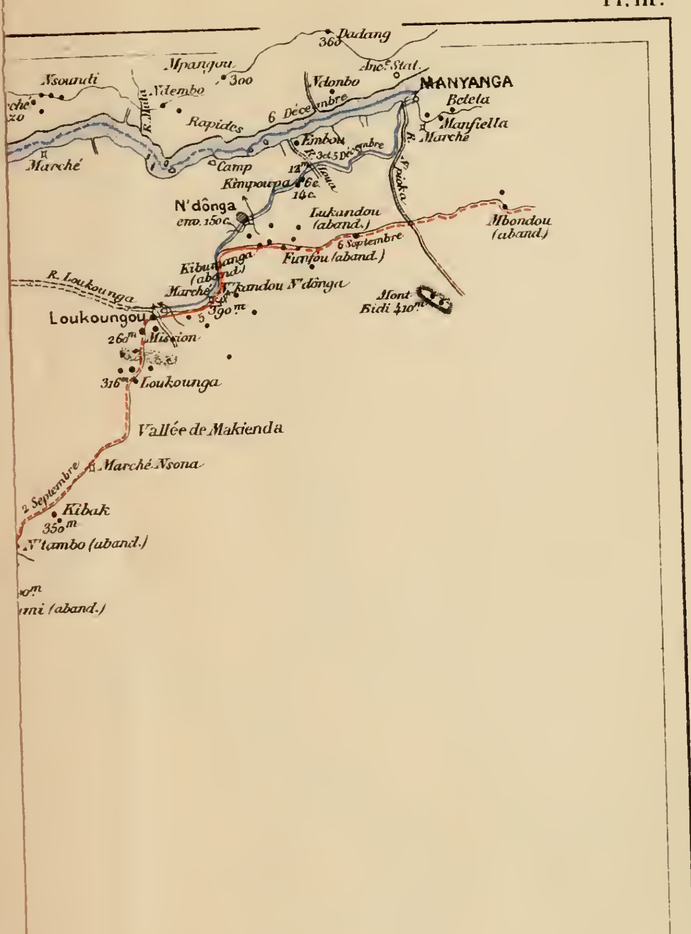
Paris. Lith. Lemercier et Cie



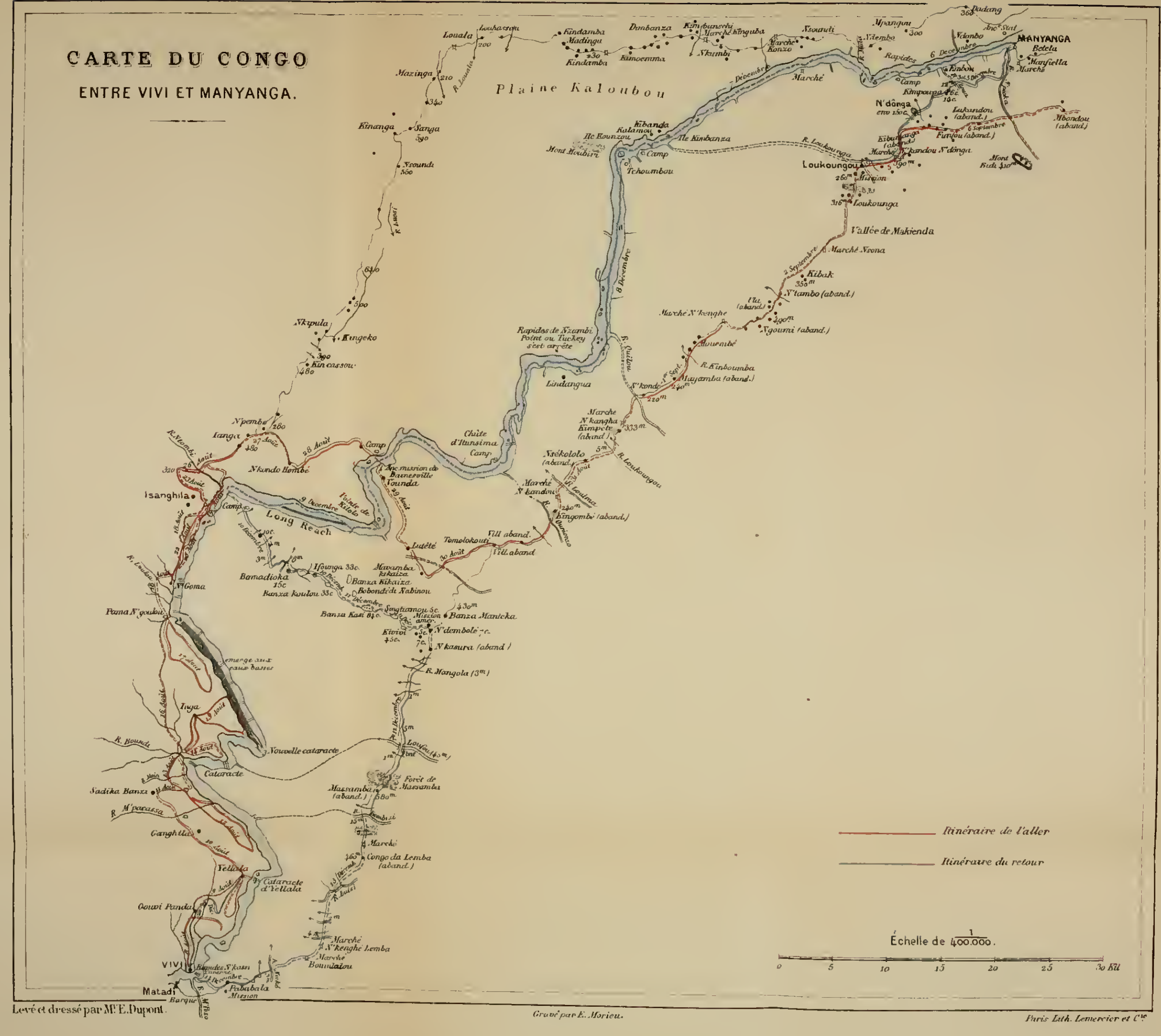
Gravé par E. Morieu

Paris. Lith. Lemercier et Cie

Pl. III.



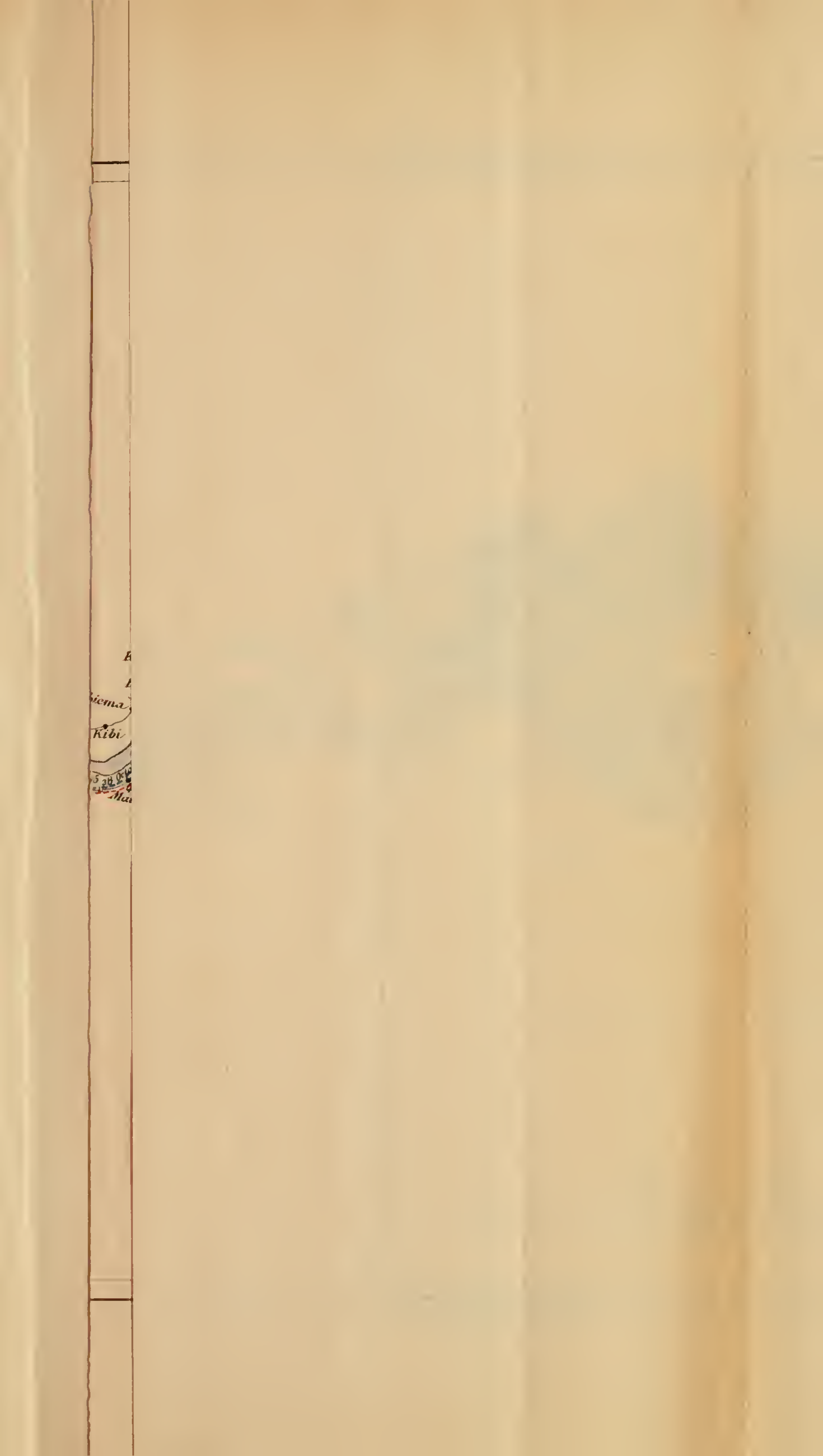
Dadang
360
Mpangou
300
Anc.ne Stat.
Ndonbo
MANYANGA
Nsoundi
Ndembo
R. Mata
Betela
Manfiella
Marché
Rapides
6 Décembre
Embou
3 et 5 Décembre
Marché
Camp
Kimpoupa
N'dônga
env. 150 c.
Lukandou
(aband.)
Mbondou
(aband.)
6 Septembre
Funfou (aband.)
R. Loukounga
Marché
Kandou N'dônga
Mont
Bidi 410m
Loukoungou
390m
260m
Mission
316m
Loukounga
Vallée de Makienda
Marché Nsona
2 Septembre
Kibak
350m
N'tambo (aband.)



Levé et dressé par Mr. E. Dupont.

Gravé par E. Morieu.

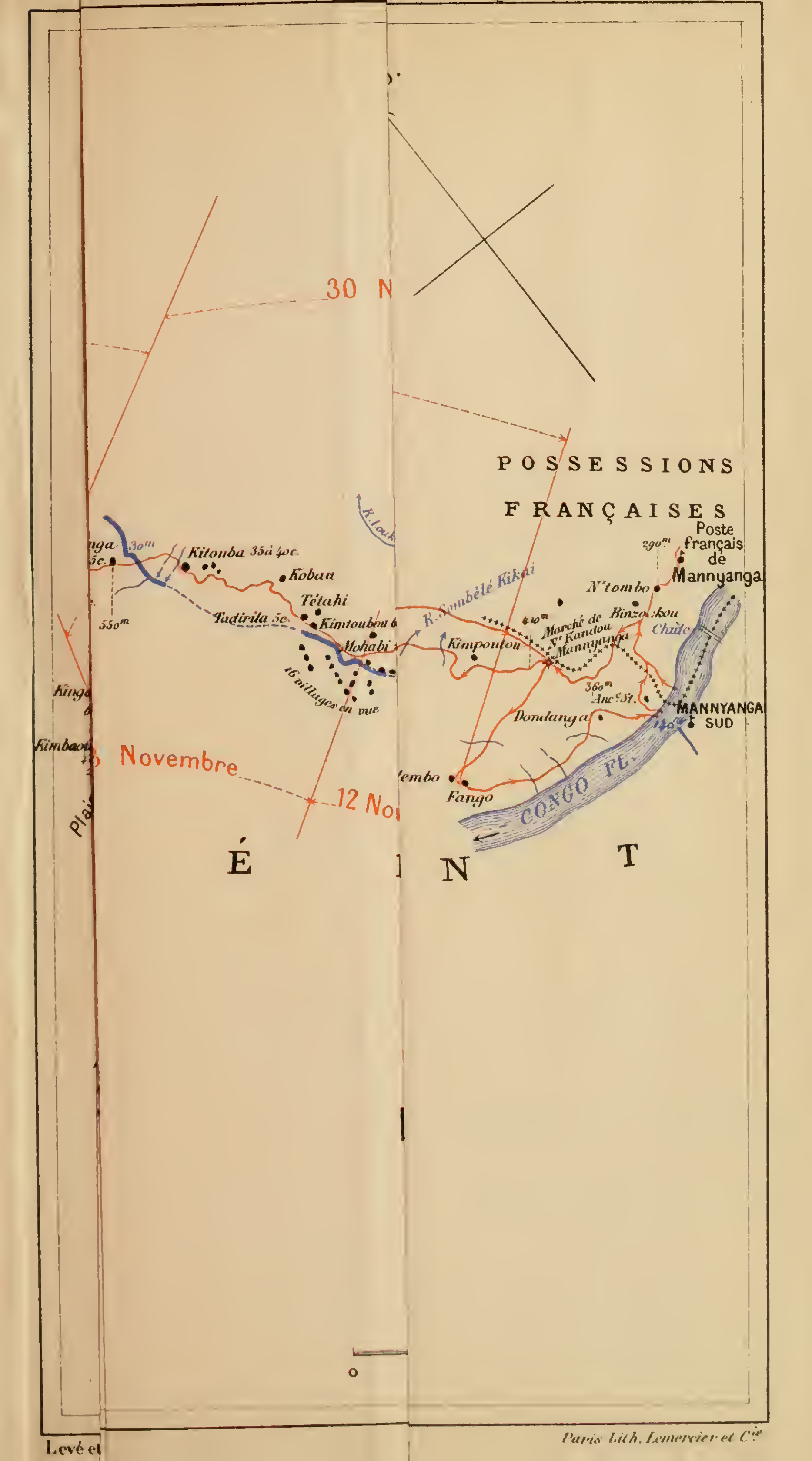
Paris Lith. Lemercier et Cie.

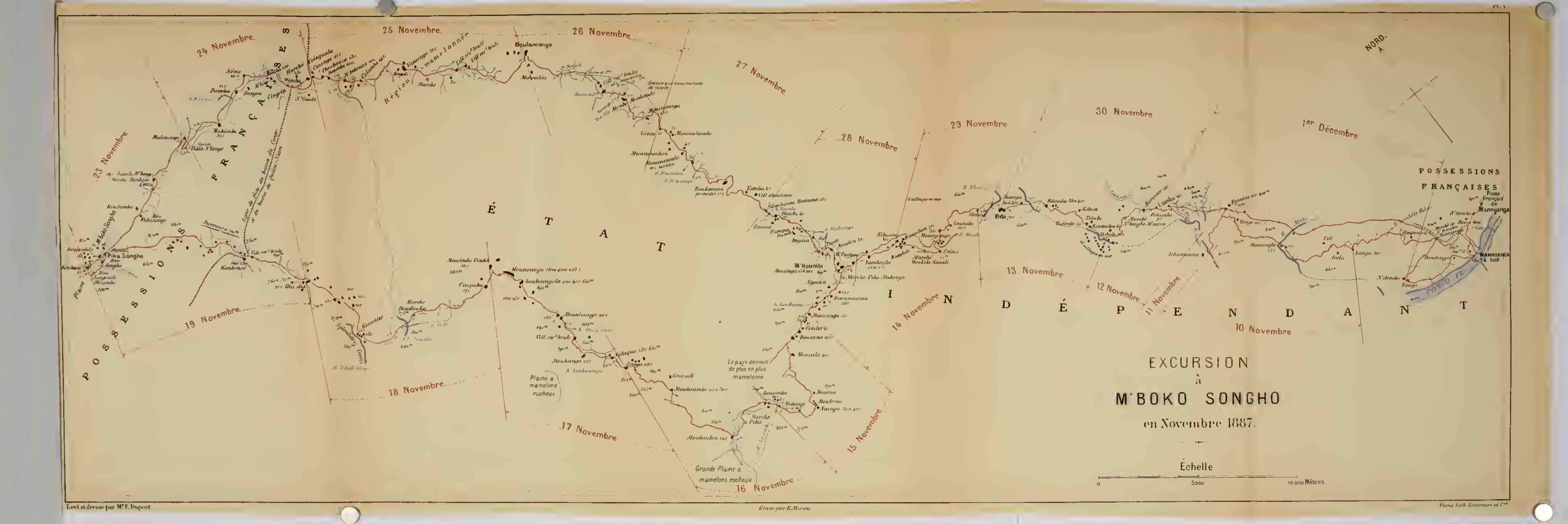

Kibi



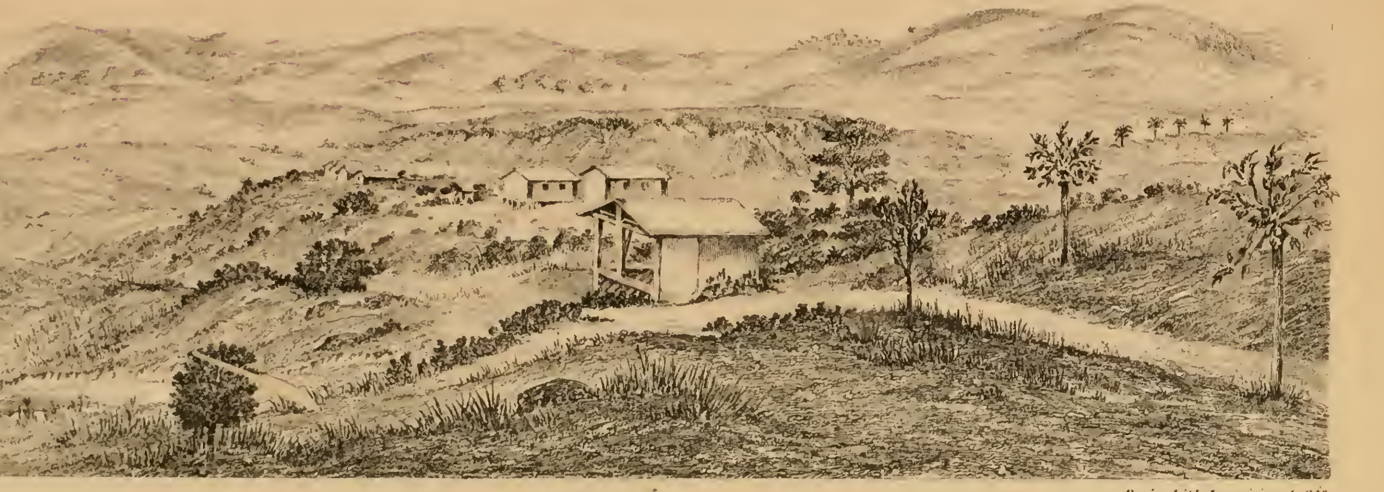
Gravé par E. Morieu.

Paris Lith. Lemercier et Cie


30 N
POSSESSIONS
FRANÇAISES
Poste
français
de
Mannyanga
290m
N'tombo
Binzo-kou
Chûte
R. Louk
Kitonba 35 à 40c.
Kobau
Tétahi
Tadirila 5c.
Kimtoubou
Mohabi
16 villages en vue
R. Sombélé Kikai
Kimpoutou
410m
Marché de
N'Kandou
Mannyanga
360m
Anc. St.
MANNYANGA
SUD
140m
Doudanga
Fango
CONGO FL.
550m
30m
Kimbaou
Novembre
12 No
É
N
T
Plai
0
Levé et
Paris Lith. Lemercier et Cie



EXCURSION
à
M'BOKO SONGHO
en Novembre 1887.
Échelle
0
5000
10 000 Mètres
NORD
POSSESSIONS FRANÇAISES
POSSESSIONS FRANÇAISES
Poste Français de Mannyanga
MANNYANGA SUD
CONGO FL.
ÉTAT INDÉPENDANT
Région mamelonnée
Boulancongo
Pika Songho
M'Koumbi
Bibi
Plaine à mamelons rocheux
Le pays devient de plus en plus mamelonné
Grande Plaine à mamelons rocheux
10 Novembre
11 Novembre
12 Novembre
13 Novembre
14 Novembre
15 Novembre
16 Novembre
17 Novembre
18 Novembre
19 Novembre
23 Novembre
24 Novembre
25 Novembre
26 Novembre
27 Novembre
28 Novembre
29 Novembre
30 Novembre
1er Décembre
Levé et dressé par Mr E. Dupont



Paris, Lith. Lemercier et Cie

Panorama du nord de Boma



PANORAMA DE LA RIVE GAUCHE DU CONGO, VI

(d'aprés un dessin du li

Massif de diabase

PL. VII

Imp. Lemercier & Cie Par.

...O, VIS-A-VIS DE LA STATION D'ISANGHILA.

(...sin du lieutenant Roget.)



Paris, Lith. Lemercier et Cie

Panorama du Stanley Pool

Vue de la Terrasse de Léopoldville

[illegible]

LC

ol

s aut-Congo

vig

N. E.

Kwamouth
et confluent
du Kassaï 370

eux

niveau de l'Océan

Schiste gris

u 1,000,000e pour les longueurs.

40 50 60 70 80 90 100 Kilomètres

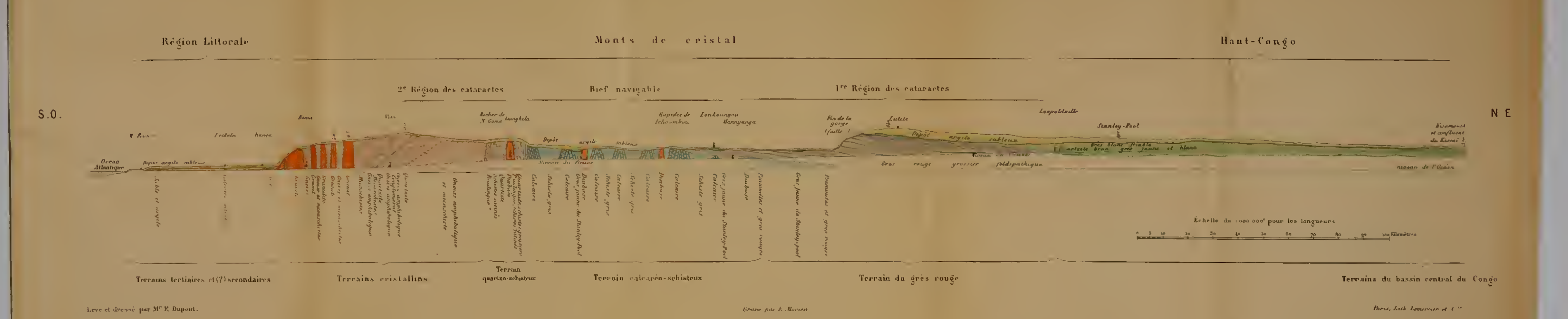
cal

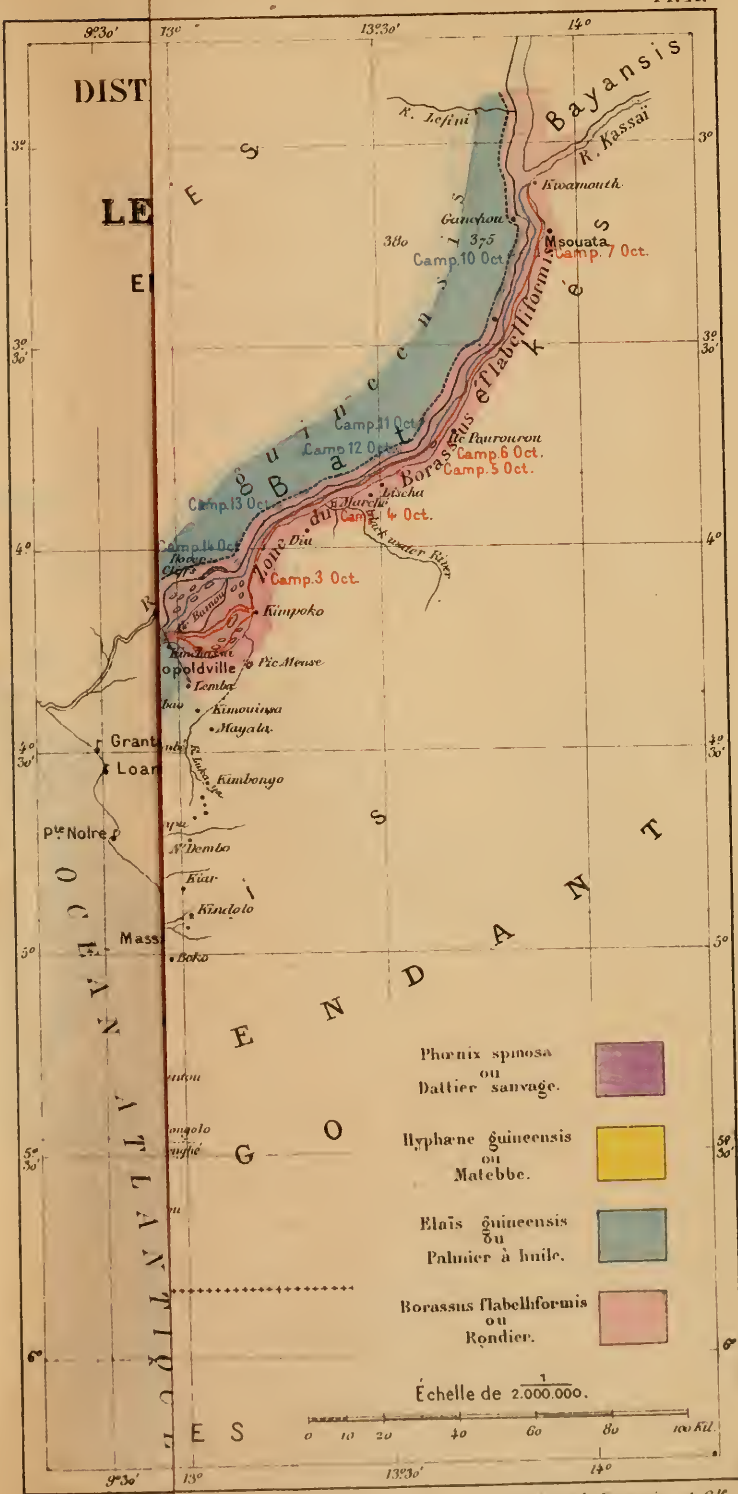
Terrains du bassin central du Congo

Paris, Lith. Lemercier et Cie

COUPE GÉOLOGIQUE DU KASSAÏ A L'ATLANTIQUE

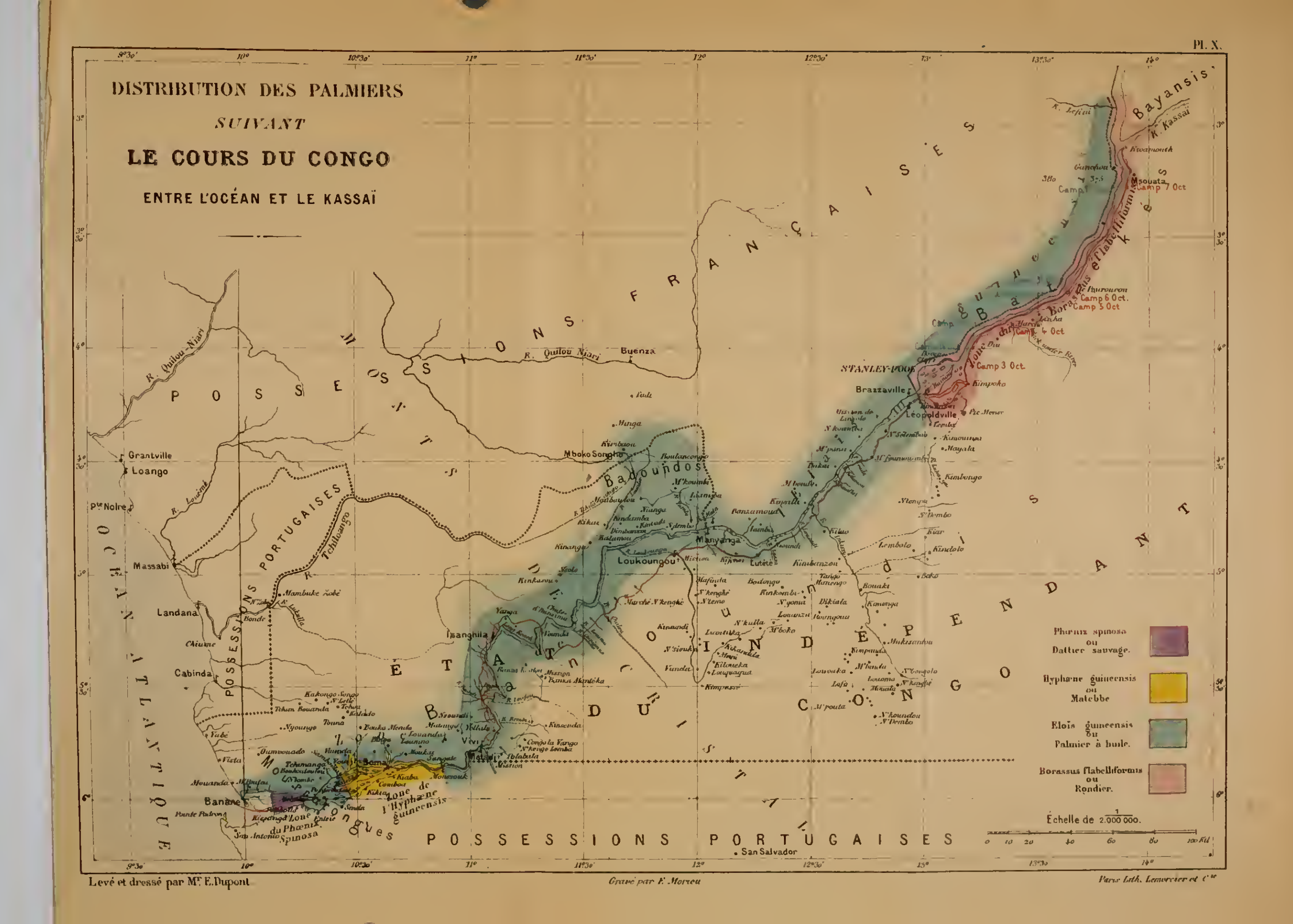
d'après la disposition du sous-sol suivant le fleuve et la disposition des couches du sol sur les plateaux





Levé et dressé

Paris Lith. Lemercier et Cie



Levé et dressé par Mr. E. Dupont

Gravé par E. Moreau

Paris Lith. Lemercier et Cie



D'après la dernière carte du Mouvement géographique.

Gravé par E. Morieu.

Paris, Lith. Lemercier et Cie

Échelle du 20 millionnième.

0 100 200 300 400 500 1000 1500 2000 Kilomètres

ESQUISSE OROGRAPHIQUE DU BASSIN DU CONGO.

